



HAL
open science

La télévision régionale, socio-histoire d'un dispositif d'intégration politique nationale : le cas des journaux télévisés midi-pyrénéens (1963-2000)

Benoit Lafon

► To cite this version:

Benoit Lafon. La télévision régionale, socio-histoire d'un dispositif d'intégration politique nationale : le cas des journaux télévisés midi-pyrénéens (1963-2000). Science politique. Université Toulouse 1 Capitole (UT1 Capitole), 2000. Français. NNT : . tel-03180861

HAL Id: tel-03180861

<https://hal.science/tel-03180861>

Submitted on 25 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES TOULOUSE I

**LA TELEVISION REGIONALE,
SOCIO-HISTOIRE D'UN DISPOSITIF
D'INTEGRATION POLITIQUE NATIONALE**

LE CAS DES JOURNAUX TELEVISES MIDI-PYRENEENS (1963-2000)

**THESE POUR LE DOCTORAT DE SCIENCE POLITIQUE
*PRESENTEE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT LE 15 DECEMBRE 2000***

PAR

Benoît LAFON

**sous la direction de M. Serge ALBOUY,
Professeur de science politique à l'Université Toulouse I**

VOLUME 1

Membres du Jury :

Serge ALBOUY, Professeur à l'Université Toulouse I (directeur de recherche).

Marlène COULOMB-GULLY, Professeur à l'Université Toulouse II - Le Mirail (rapporteur).

Jean-Louis LOUBET del BAYLE, Professeur à l'Université Toulouse I.

Erik NEVEU, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes (rapporteur).

Serge REGOURD, Professeur à l'Université Toulouse I.

REMERCIEMENTS

- À Monsieur le Professeur Serge Albouy pour son soutien scientifique et ses encouragements constants au cours de ces années de recherche ;
- à Madame Blaquière, déléguée régionale de l'INA Pyrénées, pour son appui précieux dès la première heure, ainsi qu'à toute l'équipe qui m'a « hébergé » et aidé de longs mois (Nicole, Chantal et – *last but not least* – Bernard) ;
- à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette thèse par leur collaboration attentionnée (merci Hélène, Franck et Nicolas) ou par leurs critiques constructives (merci Eric), ainsi qu'à tous ceux qui par leur soutien matériel et moral ont permis la réalisation de ce travail ;
- enfin, pour tout, à Nadège et à Marie...

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE	7
I - La télévision régionale : un média fortement structuré par les logiques politiques	10
II - L'analyse du rôle politique intégrateur de la télévision régionale	21
III - Problématique générale	39
<u>PARTIE I – UNE INSTITUTION D'ETAT.</u>	
GENÈSE ET PERMANENCES DU MODÈLE FRANÇAIS DE TÉLÉVISION RÉGIONALE	44
CHAPITRE 1 - L'INSTRUMENT D'UNE POLITIQUE NATIONALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES ONDES (1962-1981)	47
Section 1 - De l'invention du territoire à celle de la télévision régionale	49
Section 2 - Télévision en Midi-Pyrénées : une mise en place hétérogène	62
Section 3 - L'impossible émancipation des stations de FR3 sous le septennat giscardien	81
CHAPITRE 2 - DÉCENTRALISATION TÉLÉVISUELLE : L'ÉCHEC DU VOLONTARISME POLITIQUE (1981-1986)	107
Section 1 - Référentiels et limitations de la décentralisation de l'audiovisuel	109
Section 2 - La déconcentration informelle de FR3	125
Section 3 - La station midi-pyrénéenne : entre « vieux démons » et « nouvelle télévision »	142
CHAPITRE 3 - CONCURRENCES ET MAINTIEN DU MODÈLE ÉTATIQUE (1986-2000)	154
Section 1 - Recentrages : le national et l'information	156
Section 2 - Les succès de la « télévision de la France des Provinces » (1990-2000)	182
<u>PARTIE II – UN DISPOSITIF STRUCTURANT.</u>	
L'INTÉGRATION POLITIQUE DES COMMUNAUTÉS ET DES TERRITOIRES PAR LE JOURNAL TÉLÉVISÉ RÉGIONAL	204
CHAPITRE 4 - ASPECTS STRUCTURANTS DU JOURNAL TÉLÉVISÉ RÉGIONAL	206
Section 1 - Origines et actualité du programme-clé de la télévision régionale	208
Section 2 - La fabrication institutionnalisée des actualités télévisées régionales	240
Section 3 - L'information politique et le maillage centralisé du territoire midi-pyrénéen	263

CHAPITRE 5 - RÉFÉRENTS TERRITORIAUX DE L'INFORMATION TÉLÉVISÉE RÉGIONALE : LA PRÉGNANCE DU NATIONAL	274
Section 1 - Les collectivités territoriales et l'Etat au journal télévisé régional : éléments de quantification	277
Section 2 - La médiatisation confuse des interactions territoriales	295
Section 3 - Le développement local : un référentiel commun sous l'égide de l'Etat	313
 <u>PARTIE III – UNE TRIBUNE OFFICIELLE.</u>	
L'INTÉGRATION AU JEU POLITIQUE NATIONAL DES ÉVÉNEMENTS ET DES ACTEURS POLITIQUES RÉGIONAUX	337
 CHAPITRE 6 - LA MÉDIATISATION DE LA COMPÉTITION POLITIQUE ET L'UNIFICATION DES MARCHÉS POLITIQUES	
	339
Section 1 - Partis et tendances politiques à l'antenne : une approche stratégique de l'information télévisée	341
Section 2 - Les transformations de la couverture des campagnes électorales par le journal télévisé régional	359
Section 3 - Les soirées électorales : une arène intégrée	384
 CHAPITRE 7 - LA CONFORMITÉ RÉPUBLICAINE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES	398
Section 1 - Une approche thématique des événements politiques régionaux : la prééminence des événements de routine	401
Section 2 - Evénements de routine et acteurs politiques : la définition de profils	412
Section 3 - L'examen des profils : les registres routiniers des événements politiques régionaux	433
 CHAPITRE 8 - LES NOTABLES ET LA CONSÉCRATION DE L'ORDRE POLITIQUE	457
Section 1 - L'intervention médiatique et la notabilité	459
Section 2 - Une structuration territoriale déterminante : les grandes figures de la politique midi-pyrénéenne	470
Section 3 - Les permanences d'une médiation notabiliaire traditionnelle	480
 CONCLUSION GÉNÉRALE	492
 ANNEXES	504
BIBLIOGRAPHIE	625
TABLE DES MATIERES	640

INTRODUCTION

GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

Le 28 novembre 1963, le ministre de l'Information Alain Peyrefitte évoquait lors d'une conférence de presse les objectifs de la régionalisation de la Radiodiffusion Télévision Française, la RTF : « Notre but est de redonner à la région une vie qui lui soit propre en profitant, grâce aux ondes, d'un élément essentiel pour l'aménagement du territoire. »¹ Ce volontarisme fut le jour même dénoncé par l'opposition, à laquelle *Libération* faisait écho en ces termes : « Cet "élément essentiel de l'aménagement du territoire" ne serait-il pas, au fond, l'élément essentiel de l'aménagement du territoire ...électoral ? »² Le but avoué de diffuser dans les futures régions une information conforme aux vues gouvernementales³ accolera durablement à la télévision régionale le sobriquet de « télé-préfet ». Ensermée successivement dans la gangue de la RTF et de l'ORTF, la télévision régionale confondue dès 1974 à la troisième chaîne (FR3 puis France 3) a longtemps symbolisé la soumission au pouvoir politique et aux aléas gouvernementaux.

Les questionnements et oppositions des composantes de la vie politique française lors de la création de la télévision régionale révèlent une tendance profonde des relations que le champ politique entretient avec la télévision. L'accès du personnel politique – tout au moins d'une partie de celui-ci – à une tribune depuis laquelle il pourra être entendu et écouté par le plus grand nombre est un enjeu essentiel de l'action politique. En effet, « pour exister en politique, il faut se faire voir. Pour se faire voir il faut bouger et la seule manière de bouger consiste à parler. »⁴ De fait, les rapports du

¹ *Le Figaro*, 29 octobre 1963.

² *Libération*, 29 octobre 1963.

³ En 1965, la télévision régionale naissante avait déjà un rôle politique fort assigné par son principal initiateur, Alain Peyrefitte : « Dans certaines régions, l'opposition détient un quasi-monopole de la presse écrite... ce peut être le rôle de la télévision de rétablir l'équilibre. »

Procès-verbal des réunions des comités des programmes, Fonds ORTF, Archives nationales, cité in BOURDON (J.), *Histoire de la télévision sous de Gaulle*, Paris, INA-Anthropos, 1990, p. 106

⁴ GAXIE (D.) et LEHINGUE (P.), *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, CURAPP-PUF, 1984, p. 12.

champ politique et du champ médiatique relèvent d'une interaction stratégique dont les multiples aspects brouillent la compréhension. Ainsi, évoquer les rapports du politique et de la télévision revient à considérer aussi bien l'intervention de quelques ténors sur les ondes des principales chaînes généralistes (ou les mêmes ténors entonnant un refrain au sens propre dans des émissions de divertissement) que l'indépendance des journalistes, surveillés de près hier par un ministère sourcilieux et aujourd'hui par de grands groupes financiers. Production d'une parole publique ou organisation institutionnelle et financière d'un média⁵, le politique est présent quelle que soit la dimension de la télévision prise en considération. De même, la relation inverse pose problème : il semblerait que la télévision soit devenue indissociable du métier politique. De la même manière que l'émergence du discours communicationnel et de la « politique spectacle » fut un élément majeur dans la construction des représentations de la politique des années 1980, l'idée d'une connivence entre « gens des médias » et acteurs politiques fait son chemin dans les représentations collectives.⁶ La question des relations entre ces deux champs sociaux que sont le champ politique d'une part et le champ médiatique d'autre part, semble inépuisable : s'agit-il de nécessités réciproques entre ces deux champs, de relations de connivence, ou encore de subordination de l'un envers l'autre (« médiocratie » ou « subordination structurale du champ médiatique au champ politique »)⁷ ? Un tel sujet nécessite une approche particulière non seulement en raison de la multiplicité des terrains et des époques envisageables, mais aussi de « la diversité des structures mentales des protagonistes » comme l'évoque J. Le Bohec, tous ces facteurs produisant des « configurations de jeu polymorphes ».⁸

⁵ Nous avons choisi de franciser le terme média comme il est d'usage de le faire dans la plus grande partie de la littérature consacrée au sujet, conscients du fait que certains auteurs (L. Quéré, P. Beaud) aient conservé l'orthographe latine.

⁶ Il n'est qu'à constater à ce sujet le succès public de l'ouvrage de Serge Halimi, largement diffusé, y compris dans la grande distribution.

HALIMI (S.), *Le nouveaux chiens de garde*, Paris, Liber-raisons d'agir, 1997, 111 p.

⁷ Sur l'utilisation de ces vocables sous-tendant deux interprétations contradictoires des rapports entre champ politique et champ médiatique, voir notamment :

VIRIEU (F-H. de), *La médiocratie*, Paris, Flammarion, 1990.

GAXIE (D.), *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 1993, p. 72.

⁸ Ainsi J. Le Bohec donne-t-il un exemple de la « difficulté à s'exprimer en termes globalisants pour désigner ces configurations de jeu polymorphes : celui de P. Descamps, un journaliste pigiste de la rédaction de *France 3-Rhône-Alpes*. Il suffit d'un seul cas pour mettre en évidence la nécessité de prendre en compte cette hétérogénéité dès la construction et la délimitation de l'objet de recherche, et de remarquer par exemple que P. Descamps n'entretient pas les mêmes relations avec R. Avrillard, conseiller

C'est pourquoi notre objet d'étude se situe sur un terrain volontairement réduit - la région Midi-Pyrénées - mais aux implications multiples car concernant une télévision publique nationale (bien que prétendument régionale) sur quatre décennies (de 1963 à 2000). Le choix d'une optique géographique limitée ne réduit donc nullement la problématique à une dimension simplement locale, elle l'ouvre au contraire aux jeux qui s'établissent entre les divers niveaux territoriaux constitutifs de l'Etat et, au-delà, de l'Europe. Il s'agit à travers l'étude du rôle politique de la télévision régionale française de ne plus juxtaposer *a priori* deux champs distincts, la télévision d'une part et le politique d'autre part, mais d'étudier au contraire la manière dont la confusion originelle entre ces deux champs a présidé à la régionalisation de la RTF (suivie par l'ORTF, FR3 puis France 3), faisant de la télévision régionale française pour de longues années une télévision fortement structurée par des logiques politiques, majoritairement issues de l'Etat. Isabelle Pailliarth propose à ce titre une approche originale du rôle politique des médias locaux, et notamment de la télévision régionale :

« L'existence de médias locaux ou infrarégionaux révèle en outre une tendance plus profonde : il n'y a plus exacte adéquation entre territoire, organisation politique et médias. Les médias ont participé à la construction de l'Etat-nation. Plus généralement la situation française montre que l'Etat a précédé la nation, appréhendée comme une "forme politique liée à la modernité, à la nécessité de la centralisation politique, aux besoins de l'organisation économique, à l'intensité accrue des échanges, à l'ambition démocratique". C'est l'une des explications qu'il est possible de fournir à l'action de soumission du local (et des médias locaux) par l'Etat pour réussir l'uniformisation politique et culturelle. L'histoire du service public de l'audiovisuel s'inscrit dans cette volonté d'intégration. »⁹

Partant de cette hypothèse du rôle intégrateur de la télévision publique française, l'objet de notre étude consiste à analyser la teneur de ce rôle, de même que les tentatives mises en œuvres pour détacher la télévision régionale de cette emprise étatique. Avant d'affiner les hypothèses et questionnements relatifs à cette problématique et de proposer un protocole de recherche, il convient de revenir sur les rapports que le champ médiatique entretient avec le champ politique, question nécessitant une définition précise des concepts tout juste ébauchés précédemment.

municipal écologiste avec lequel il a écrit un livre, et avec A. Carignon, ancien maire RPR de Grenoble. »

LE BOHEC (J.), *Les rapports presse-politique : mise au point d'une typologie idéale*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 22.

⁹ PAILLIART (I.), *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG, 1993, pp. 253-254.

I - La télévision régionale : un média fortement structuré par les logiques politiques

- L'impact social et politique des actualités régionales

A la différence d'autres pays européens¹⁰, la télévision régionale s'assimile en France à la troisième chaîne de télévision publique, France 3. Il n'existe pas en effet de télévision régionale de plein exercice, et les émissions régionales prennent place au sein de décrochages du programme national (à la mi-journée, en début de soirée, la nuit et les week-ends). Les télévisions locales du câble ou hertziennes n'ont pas connu le succès escompté et n'ont jamais réellement concurrencé la télévision publique régionale qui s'était implantée dès le début des années 1960 par la création des bureaux régionaux d'information. Emanations de la radio-télévision d'Etat (RTF et ORTF), puis rattachées à la troisième chaîne nationale FR3, les stations régionales réalisent et diffusent des magazines, mais aussi et surtout un journal télévisé quotidien d'une vingtaine de minutes. Si la télévision régionale sera envisagée dans son ensemble, le journal télévisé régional constituera le fondement de l'analyse en raison de la régularité de sa diffusion depuis quatre décennies ainsi que de sa notoriété et de son audience élevée (nous montrerons par ailleurs la concentration des moyens des stations régionales sur ce seul programme). En outre, fait révélateur, les stations régionales de France 3, bien que produisant différents types de programmes, sont toujours désignées par l'acronyme BRI, signifiant Bureau Régional d'Information (ces BRI sont eux-mêmes subdivisés en CAT, Centres d'Actualités Télévisées). L'information régionale est donc au cœur du dispositif depuis la régionalisation de la RTF impulsée par Alain Peyrefitte au début des années 1960.

Cette rigidité institutionnelle fut longtemps perçue de manière négative par le public, les actualités régionales étant notoirement connues pour leur soumission au pouvoir étatique et leur caractère conservateur. Cette réputation est parfaitement

¹⁰ La plupart des pays européens disposent de chaînes régionales de plein exercice : Espagne, Allemagne (ARD), Grande-Bretagne (ITV), Italie, Grèce (ET3). Sur ces questions, cf. : REGOURD (Serge), *La télévision des Européens*, Paris, La Documentation française, 1992.

illustrée par le titre d'un article de Philippe Meyer dans *L'Express* en 1981 : « FR3 : des régions sous influence - Chaque jour, à la même heure sur les trois chaînes, les 22 stations régionales de FR3 diffusent leurs informations : des secrétaires d'Etat en visite, des notables de tout bord et la centenaire du canton... »¹¹ Si la presse « indépendante » se révélait acerbe à l'encontre d'une télévision qu'elle estimait soumise et orientée politiquement, le grand public a constitué jusqu'à la fin des années 1980 une audience captive, les actualités régionales étant diffusées simultanément sur les trois chaînes hertziennes. Aussi certains exemples dans la culture populaire dénotent-ils avec humour le caractère figé et conformiste de ce programme. Michel Blanc, jeune médecin divorcé et déprimé dans un film de Patrice Leconte répliquait ainsi à un ami pour exprimer son désarroi : « ...et puis si ça va pas on peut toujours ouvrir le gaz en regardant les actualités régionales... »¹² Vingt ans plus tard, le journal télévisé régional inspire toujours les humoristes. Plusieurs soirs par semaines dans le magazine *Nulle part ailleurs* sur Canal +, le faux journaliste Jules-Edouard Moustic officie aux commandes d'un faux journal, le *20H20* : cette parodie du programme d'information phare de France 3, le *19/20*, présente notamment des reportages satiriques réalisés par de prétendues équipes régionales.

La télévision régionale reste par conséquent en France largement assimilée à un programme particulier, le seul suivi massivement par les téléspectateurs : le journal télévisé régional, plus connu dans le public sous le terme traditionnel d' « actualités régionales ». Un sens commun s'est progressivement dégagé, fondé sur une confusion de la troisième chaîne et des programmes régionaux. La troisième chaîne apparaît ainsi comme la télévision des régions avec une référence appuyée à la proximité lors de ses campagnes de communication, et les stations régionales apparaissent comme les émanations localisées de cette « chaîne régionale ». Bien que l'usage du terme de « télévision régionale » puisse sembler abusif dans le cas de France 3 qui reste comme le souligne Pierre Musso une « télévision nationale (network descendant) avec des

¹¹ *L'Express*, 21 février 1981.

¹² *Ma femme s'appelle reviens*, film de Patrice Leconte, 1981.

décrochages régionaux »¹³, la valeur d'usage de ce vocable rend inévitable son utilisation. En outre, la seule forme de télévision régionale existant en France fut jusqu'à présent celle-ci¹⁴ : le terme de « télévision régionale » appliqué au cas français désigne donc une réalité homogène, écartant de fait une éventuelle confusion entre différentes formes d'organisations télévisuelles. Aussi continuerons-nous à désigner les stations régionales ainsi que leurs programmes (actualités régionales et magazines régionaux) sous le terme générique de télévision régionale, la mise en perspective de cette dernière se faisant par l'introduction de la notion de « modèle français de télévision régionale ». La télévision régionale apparaît donc comme un terme générique désignant l'ensemble des structures (stations régionales) et des programmes régionaux, les régions elles-mêmes étant abordées par le biais des stations régionales. Ainsi, nous évoquerons la station toulousaine pour désigner France 3 Sud (préalablement FR3 Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon), sans assimiler cette dernière à une télévision régionale : France 3 Sud comme les autres stations régionales de télévision n'est en effet qu'un bureau décentralisé de la télévision régionale, elle-même incluse dans une chaîne nationale (RTF, ORTF, FR3, France 3).

Le journal télévisé régional apparaissant comme le programme central des stations régionales et par conséquent de la télévision régionale dans son ensemble, il convient de s'interroger sur le rapport du champ politique à celui-ci. A ce titre, Jean-Baptiste Legavre soulignait dans une analyse consacrée à « l'horizon local de la communication politique » les probables implications politiques du journal télévisé régional dont il évoquait l'importance, sans pouvoir toutefois s'appuyer sur une étude de ce média :

« Le métier politique suppose l'intériorisation (et le jeu avec) d'un ensemble de représentations, de manières d'être, d'agir et de se mouvoir.

Paradoxalement, ce sont d'ailleurs les programmes télévisés – comme les informations régionales de France 3 – susceptibles d'avoir des conséquences pour les acteurs politiques locaux qui sont les moins analysés. En l'absence d'études sur la réception, toujours difficiles à réaliser, l'impact de ces

¹³ MUSSO (P.), dir., *Régions d'Europe et télévision*, Lille, Miroirs Editions, 1991, p. 37.

¹⁴ Les télévisions locales du câble ou hertziennes (Télé Toulouse) ont une zone de diffusion plus réduite que la télévision régionale et ne posent pas de risque de confusion. En revanche, le lancement à la rentrée 2000 d'une chaîne régionale bretonne de plein exercice (filiale de TF1), *TV Breizh*, pourrait remettre en cause cette définition.

programmes ne peut être compris, là aussi, qu'à travers l'idée que les élus se font de leur importance, à partir notamment des taux d'audience du « 19/20 » de France-Télévision, particulièrement suivi dans de nombreuses régions. C'est bien cette représentation de l'importance du média qui peut – ou non – produire un « investissement » important de la part des élus locaux. Mais lorsqu'ils n'en restent pas à des propositions générales, les spécialistes de la communication attirés par le local ont trop souvent préféré orienter leurs recherches sur les nouvelles technologies de la communication (NTC), avec le câble notamment et les télévisions locales. Ils montraient là une certaine fascination pour la technique et laissaient voir leur aspiration, proprement politique, à l'émergence des télévisions dites de « proximité », ou « communautaires », même si, le plus souvent, leurs enquêtes aboutissaient justement à des conclusions éloignées de leur désir initial. »¹⁵

L'hypothèse d'un rôle politique important joué par la télévision régionale se doit donc d'être abordé, avant de traiter de sa fonction intégratrice proprement dite. Conformément aux suggestions de J-B. Legavre, il convient de traiter de la question des « idées » que se font les élus de l'importance de ce média (l'effet de croyance en sa puissance), avant de poser les bases d'une définition de la communication politique appliquée à notre objet.

- L'effet de croyance en la puissance de la télévision

La méconnaissance du média télévisuel de la part des acteurs politiques constitue un présupposé fortement structurant qu'il convient d'aborder, cette méconnaissance débouchant bien souvent sur des croyances et par conséquent des pratiques constituant une réalité tangible.

Si les effets des médias ont suscité de nombreuses interrogations et recherches, la question perd de sa centralité dans le cadre d'une analyse étudiant le rôle politique d'un média, puisque les médiateurs à l'œuvre agissent dans une axiomatique présupposant l'existence de ces effets. Examinons toutefois les raisons de cette croyance à l'aune des théories déjà énoncées, bien que ces dernières aient été particulièrement contradictoires. Paul Béaud souligne ce fait : « de ses antécédents théoriques et des pratiques méthodologiques qui en découlent, la recherche sur les effets des media a hérité

¹⁵ LEGAVRE (J-B.), « L'horizon local de la communication politique », in *Politix* n° 28, « Le métier d'élu. Jeux de rôles », Paris, Presses de la FNSP, 1994, p. 88.

de la manie prolifique de la quête des faits concrets prouvant l'existence de ceux-ci ou l'infirmant par leur absence. On pourrait presque dire - sans ironie - que ce qui distingue fondamentalement les générations de chercheurs qui se sont consacrés à cette tâche est que certains affirment avoir trouvé de tels faits, d'autres le contraire, d'autres enfin que les faits eux-mêmes sont trop ambigus pour qu'ils puissent se prononcer. »¹⁶ A. Mercier dans son étude sur le journal télévisé situe l'effet de croyance dans une croyance en la puissance des médias, liée une fois de plus au discours dominant sur la société de l'information¹⁷. Que faut-il entendre par effet puissant ? Considérons la définition qui en a été donnée par E. Katz.¹⁸ Si celui-ci met en évidence diverses théories soulignant la puissance des médias, celle de Mac Luhan occupe une place à part car elle reste très présente dans l'esprit des professionnels des médias. C'est peut-être là que les effets puissants ont réellement suscité une croyance, « le verbe mac luhanien et ses multiples marcottages au sein du discours des médias auront contribué à véhiculer en profondeur l'idée de la puissance des médias (...) »¹⁹. Les présupposés sur les effets trouvaient enfin avec Mac Luhan une formulation séduisante et moins triviale que dans la fiction (*le 1984* d'Orwell) : cette conception était en quelque sorte légitimée par le champ scientifique. L'effet de théorie - ou effet de réalité des sciences de la communication au sens de E. Neveu - est manifeste concernant cette question.²⁰ Les effets des médias n'étant jamais considérés comme nuls - tout au moins sont-ils très limités -, les chercheurs en communication contribuent à leur existence. Et les « agents », autrement dit les acteurs impliqués dans la communication médiatique, seront incités à s'y « préparer », c'est à dire agiront comme si leurs messages avaient un effet. Les modalités de cette croyance

¹⁶ BEAUD (Paul), *op. cit.*, p. 71.

¹⁷ MERCIER (Arnaud), *Le journal télévisé*, Paris, FNSP, pp. 111 et s.

¹⁸ KATZ (Elihu), « La recherche en communication depuis Lazarsfeld », in *Hermès* n° 4, « Le nouvel espace public », Ed. C.N.R.S., 1989, p. 90.

Les effets puissants se fondent selon E. Katz sur une critique des théories des effets limités. Il distingue ainsi trois grands paradigmes qui récusent ces derniers. Le paradigme institutionnel tout d'abord met l'accent sur le rôle des médias dans la transmission de l'information au sein d'un système politique (McCombs et Shaw, « Théorie de l'agenda », 1972). Le paradigme critique ensuite a connu un essor dans les années soixante-dix avec entre autres la « Cultivation analysis » de G. Gerbner (1976) et la « Spirale du silence » de E. Noëlle-Neumann (1973). Enfin, le paradigme technologique essentiellement représenté par M. Mac Luhan (1964) a connu un succès fulgurant

¹⁹ NEVEU (Erik) et RIEFFEL (Rémy), « Les effets de réalité des sciences de la communication », in *Réseaux* n° 50, « La communication : nouvelles approches », novembre-décembre. 1991, pp. 18.

²⁰ NEVEU (Erik) et RIEFFEL (Rémy), *op. cit.*, pp. 15 à 17.

varient cependant considérablement d'une catégorie d'agents à une autre. La première distinction est à opérer entre professionnels des médias et acteurs politiques.

Concernant les professionnels, il est à souligner l'importance de ce que P. Béaud appelle (dans le cadre des analyses économiques des industries culturelles) « l'autonomie relative de la sphère de production »²¹, autonomie impliquant des rationalités propres au monde médiatique. Ces rationalités sont aussi bien à rechercher dans l'aspect économique que culturel du travail des professionnels des médias. Souvent pris dans une urgence quotidienne, ces acteurs se doivent d'adopter un « *fast thinking* » en opposition avec la « pensée *pensante* » qui réclame du temps pour se déployer²². Enfin, directement liée à cette urgence, la dimension « consumériste » de la production télévisuelle impose d'attirer l'audience la plus large possible (du moins dans une cible particulière) afin de disposer de ressources publicitaires conséquentes. Comment ne pas croire aux effets de sa propre émission lorsque les entreprises prouvent d'une certaine manière que ces effets existent par leurs achats d'espaces publicitaires avant, pendant ou après l'émission ? La question de la croyance en les effets est donc aussi liée au problème du financement des chaînes de télévision privées et publiques, et sur ce point la télévision régionale n'échappe pas à la règle en ce qu'elle doit une part croissante de ses recettes à la publicité.

Les attitudes des acteurs politiques sont, pour leur part, beaucoup plus difficiles à caractériser. Il est possible de connaître les goûts télévisuels et les conceptions sur le média de certaines personnalités par des témoignages, mais il est bien difficile de définir l'attitude de la classe politique face à la télévision. Ainsi le général de Gaulle était-il connu pour être un « téléspectateur assidu » regardant aussi bien le journal télévisé qu'*Intervilles* ou les feuilletons et dramatiques²³. Au contraire de Georges Pompidou qui était « peu familier des émissions » et qui se fiait, « pour juger les programmes, aux propos de son entourage, ce qui renforçait la dureté de ses réactions ». L'attitude de G. Pompidou semble plus révélatrice de celle de la classe politique des années soixante et soixante-dix, qui consacre un temps minimum à la télévision :

²¹ BEAUD (P.), *op. cit.*, p. 70.

²² BOURDIEU (P.), *Sur la télévision*, Paris, Liber, p. 31.

« piètres téléspectateurs, les hommes politiques regardent cependant, dès qu'ils en ont l'occasion, le journal télévisé. »²⁴ Ceci doit nous amener à la prise en compte d'une caractéristique essentielle du rapport de l'homme politique au média : la période considérée. Ce facteur est d'autant plus important au niveau régional en raison de la faible couverture hertzienne du territoire qui a longtemps été de règle. Corollaire de cette implantation insuffisante de la télévision : une méconnaissance du média, occasionnant une croyance plus marquée en ses effets. Enfin, une dernière distinction doit être opérée. De même que l'audience est constituée d'audiences plurielles recevant différemment les messages qui leur sont soumis²⁵, les hommes politique ne constituent pas un groupe homogène, leur origine sociale, leurs goûts culturels et leur connaissance des médias diffèrent fortement. De même que les enjeux de leur intervention sur les ondes. Ceci est d'autant plus vrai dans le cadre de la télévision régionale, qui médiatise aussi bien les représentants de localités rurales que les membres d'un gouvernement.

Toutes ces remarques, si elles relativisent quelque peu l'effet de croyance en la puissance des médias, n'en remettent pas en question l'existence, cet effet restant essentiel dans l'acte communicationnel car fondant l'intentionnalité des acteurs politiques. Cela étant, l'effet de croyance la puissance des médias n'est pas le seul effet de réalité des sciences de la communication, bien d'autres jalonneront notre parcours.

- Communication politique et télévision régionale

La communication politique locale ne se résume pas à l'émergence durant les années 1980 d'un marketing politique des collectivités territoriales. La régionalisation

²³ BOURDON (J.), *Haute fidélité. Pouvoir et télévision 1935-1994*, Paris, Seuil, 1994, p. 57.

²⁴ *Ibid.*, p. 112.

²⁵ La notion de distraction par exemple est l'objet de significations différentes selon diverses catégories sociales : "Nous ne parlons même pas ici des "lectures" que les uns et les autres peuvent faire de tel film à grand spectacle : plaisir gratuit de l'identification ou délectation distanciée ou contrainte que procurent aux intellectuels les remises à la mode d'antiquités du cinéma kitsch. Si l'on retrouve à nouveau chez les détenteurs de diplômes universitaires ce goût pour les émissions "de distraction" que montre Steiner et qu'ils partagent avec les plus démunis de tout capital scolaire, le fait ne peut se réduire à l'universalité anthropologique du principe de plaisir. Il a là aussi une signification dont ne peut rendre compte qu'une sociologie générale des rapports sociaux et non une sociologie positiviste des media, aveuglée par les fausses évidences de l'objet unique qu'elle se donne."

progressive de la télévision française permettait déjà de produire une communication politique locale télévisée dès les années 1960. Et la puissance de la presse quotidienne régionale sous la III^{ème} République atteste de l'ancienneté des processus de communication politique locale. En effet, si la communication politique se voit aujourd'hui consacrée comme une nouveauté par les mondes politique et médiatique, elle l'est selon Erik Neveu au prix d'une triple équivoque.²⁶ La première consiste à croire que la communication politique est un phénomène récent, la seconde équivoque porte sur la confusion des discours (ceux des praticiens et ceux des universitaires) et la troisième, enfin, résulte de la précédente et consiste à considérer la communication politique de l'œil du praticien, c'est à dire la voir comme une rhétorique moderne se résumant à l'axe émetteur-message-récepteur. Ces trois équivoques courantes conduisent à une inflation d'ouvrages réduisant la communication politique au marketing politique qui, moins encore que sa dimension persuasive, n'est qu'un ensemble d'instruments au service de son expression stratégique²⁷. Comme le souligne S. Albouy, il est « significatif de constater une tendance à considérer parfois comme synonymes des mots comme communication, propagande, marketing, publicité ou relations publiques, qui, pourtant, semblent désigner des réalités relativement spécifiques qu'il convient de distinguer ».

Afin d'échapper à ces conceptions réductrices qui ne donneraient qu'une vue partielle du rôle politique de la télévision régionale, il convient d'aborder les dimensions constitutives de l'objet *communication politique* pour en déduire les types d'approches envisageables dans le cadre de notre analyse. Ainsi, la communication politique peut être envisagée comme système de relations entre divers acteurs, corpus de messages, ou encore ensemble de techniques.²⁸ Ces trois modalités d'analyse reflètent les trois dimensions constitutives de la communication politique mises en évidence par J. Gerstlé.²⁹

Cf. BEAUD (P.), *op. cit.*, p. 109.

²⁶ NEVEU (E.), « La communication politique : petit refus de contribution au dictionnaire des idées reçues », in *CinémAction* n° 63, Mars 1992, pp. 164-165.

²⁷ Cette tendance est courante parmi les publicitaires, mais aussi chez certains auteurs comme Roland CAYROL dans *La nouvelle communication politique*, Larousse, Paris, 1986, ou encore PONTOIZEAU (P.A.), *Manuel de communication*, Armand Colin, Paris, 1991.

²⁸ CAZENAVE (H.), *Les modèles de la communication politique*, in CAPUL (Y.), *dir.*, "La Communication", La Documentation française, Paris, 1992, p. 55.

²⁹ GERSTLE (J.), *La communication politique*, P.U.F., coll. Que sais-je ?, Paris, 1992, pp. 14 à 21.

La première dimension de la communication politique correspond au système de relations (dimension pragmatique). La dimension pragmatique de la communication concerne essentiellement l'établissement d'une relation grâce au langage, à l'exclusion du contenu du message. Notons que le langage est une ressource essentielle de pouvoir, et que cette ressource est inégalement distribuée³⁰ : dans le cas de la télévision régionale, il est bien évident que les élus locaux médiatisés ne présenteront pas sur ce plan le même degré d'homogénéité que les grandes émissions politiques nationales. Ceci dit, les acteurs politiques s'expriment sur les ondes en fonction du rôle qui est le leur, et prononcent à cet effet ce que P. Bourdieu a défini comme un *discours d'autorité* : « la spécificité du discours d'autorité (...) réside dans le fait qu'il n'exerce son effet qu'à condition d'être reconnu comme tel. »³¹ Autrement dit, il doit être prononcé par la personne légitimée à le prononcer, dans une situation légitime, c'est-à-dire devant les récepteurs légitimes, et enfin il doit être énoncé dans les formes légitimes. Les notions de légitimité – ou plutôt du processus de légitimation - et de compétence communicationnelle seront donc essentielles à la compréhension de la communication politique établie par le journal télévisé régional. A ce titre, la notion de notable devra être sollicitée, non seulement en raison du « phénomène notabiliaire » au sein des pouvoirs locaux, mais aussi parce que la notabilité est un fait intimement lié à la communication. En effet, si la notabilité ne doit pas être confondue avec la notoriété, un notable se caractérise par les ressources dont il dispose (réseaux d'influence, capital culturel et langagier, légitimité familiale, économique, etc.). Dans ce cas, la médiatisation par la visibilité qu'elle procure est un des instruments à la disposition du notable pour asseoir son prestige.

La définition de la communication donnée par Robert Boure et Isabelle Pailliant recoupe les trois dimensions de la communication politique : « le terme « communication » désigne à la fois la production de sens et de représentations individuelles ou collectives, le transport ou la transmission d'information, l'échange intentionnel de messages. Sans oublier les multiples situations inter-individuelles et sociales fondées sur la mise en relation, voire le partage, puisque « communiquer », c'est également partager, communier ». Ainsi, la communication apparaît constituée de trois dimensions – « production de sens », « transmission d'information », « mise en relation » - que doivent tenter d'éclairer différents types d'analyses fondées respectivement sur le contenu, l'étude du canal et la relation. BOURE (R.) et PAILLIART (I.), « Tout parle, tout veut dire, tout communique... », in *CinémAction*, "Les théories de la Communication", Mars 1992, p. 10.

³⁰ Ainsi D. Gaxie analysant le défaut de participation politique des personnes se considérant comme incompetentes politiquement.

Cf. GAXIE (D.), *Le cens caché*, Paris, Seuil, 2ème éd., 1993, pp. 159 et s.

³¹ BOURDIEU (P.), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p. 111.

La seconde dimension de la communication politique vise à la considérer du point de vue des symboles. Il s'agit de l'étude du contenu des messages par l'examen du langage, des signes, des rites ou des mythes. Si le but de cette recherche n'est nullement de proposer une analyse sémiologique du politique au journal télévisé régional, l'étude du contenu des reportages fera nécessairement appel à la dimension symbolique de la communication politique et à ses significations.³² En effet, le langage politique s'efforce de véhiculer un certain nombre de représentations dans divers buts : mobiliser, fidéliser, rassembler, connoter positivement ou négativement, etc. Il peut s'agir de mots, d'expressions (les fameuses « petites phrases »), ou encore de récits davantage structurés trouvant un écho dans l'auditoire par les mythes qu'ils sollicitent (voir le succès actuel du mythe communicationnel). Les symboles sont de plusieurs types, des classiques emblèmes, logotypes et graphismes aux bâtiments ou sites filmés d'une manière particulière. Quant aux rites, ils englobent les diverses manifestations gestuelles et cérémonielles, qu'elles soient officielles ou non. La dimension historique de notre approche autorisera une intéressante traduction des dynamiques symboliques à l'œuvre au niveau local.

La troisième dimension de la communication politique pose la question de ses aspects structurels et techniques. Il s'agit de l'étude des voies par lesquelles elle est acheminée (canaux, réseaux et médias). J. Gerstlé distingue quatre types de canaux : les canaux institutionnels, organisationnels, médiatiques et interpersonnels.³³ Cette recherche, centrée sur le cas du journal télévisé régional, se rattache donc à un type particulier de canal médiatique, de nature audiovisuelle. Malgré l'apparente homogénéité

³² Ainsi, E. Neveu souligne les conditions nécessaires pour une approche pertinente de cette dimension symbolique : « Si, comme l'affirme Elias, « les sociologues sont des chasseurs de mythes », l'heure est à la résurgence du projet barthesien d'un travail sur les mythes, d'une « mythoclastie », selon ses termes, qui démonte et discute les partis pris, les enjeux idéologiques et politiques de mise en scène du monde social dans la publicité, les feuillets. Et l'essor des problématiques de la réception peut désormais permettre à une telle approche d'échapper à l'illusion sémiologique, en substituant à l'arbitraire d'un « sens » évident, étalonné par le spécialiste ès symbolique, les effets de la diversité des réceptions. » NEVEU (E.), « Les sciences sociales face à *L'Espace public*, les sciences sociales dans l'espace public », in PAILLIART (I.), dir, *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, ELLUG, 1995, p.55.

³³ J. Gerstlé détaille ces types de canaux par un certain nombre d'exemples : les canaux institutionnels sont notamment le parlement et l'administration, les canaux organisationnels peuvent être des partis politiques et d'autres forces organisées, les canaux médiatiques sont les organes d'information écrits et audiovisuels et les canaux interpersonnels se structurent au sein des groupes sociaux et des relations interindividuelles.

de cette notion de « structure », il convient d'être extrêmement circonspect. En effet, la dimension structurelle revêt une complexité croissante à mesure que la communication se médiatise et ne se limite certainement pas à un média monolithique, à une sorte de « boîte noire » impossible à appréhender mais simpliste. Elle sous-tend à l'inverse une réalité complexe mais compréhensible si l'on ne prétend pas en rendre compte d'une manière totale et définitive. En effet, la dimension structurelle de la communication politique est hétérogène et se traduit par une diversité de techniques, utilisées aussi bien par les acteurs médiatiques que par les acteurs politiques. Ainsi, dans le cas de la communication politique diffusée par le journal télévisé régional, la prise en compte de facteurs explicatifs autres que techniques est essentielle afin ne pas privilégier une vision erronée de cette dimension structurelle, comme le souligne J. Gerstlé :

« La diffusion des techniques, la croyance dans l'avènement de la société informationnelle et la redistribution des compétences et des moyens par la mise en œuvre de la décentralisation ont contribué à l'éclosion d'un authentique marché de la communication locale. Que la technique partage le pouvoir est la composante égalitariste de mythe de la société de communication. Comme la décentralisation a consolidé le pouvoir des grands notables locaux, la modernisation de la communication locale peut renforcer la position des détenteurs de pouvoir institutionnel. On peut penser qu'au niveau local joue au moins autant qu'au niveau national la position de pouvoir comme facteur déterminant des stratégies de communication. »³⁴

Cette analyse de J. Gerstlé mettant l'accent sur la « position de pouvoir » des acteurs politiques médiatisés doit amener à considérer la télévision régionale comme un média soumis à des contraintes externes, qu'il convient de prendre en compte. Ce type d'approche doit par conséquent permettre d'éviter un médiacentrisme excessif. En effet, la télévision régionale apparaît comme fortement structurée par des logiques politiques, qui lui confèrent une rôle particulier dont il convient de présenter les modes d'analyse : l'intégration politique nationale.

GERSTLE (J.), *op. cit.*, pp. 19 et 20.

³⁴ *Ibid.*, p. 101.

II - L'analyse du rôle politique intégrateur de la télévision régionale

- L'hypothèse d'une intégration politique par la télévision régionale

Analyser le rôle politique de la télévision régionale sur une longue période couvrant quatre décennies nécessite une approche particulière, permettant de rendre compte des transformations ou des permanences de ce rôle.

Une première approche pourrait consister à analyser le passage au niveau régional d'un type de médiation (assuré par la presse) à un autre (assuré par la télévision). Il s'agirait alors d'analyser les changements induits par cette substitution. Les réponses apportées par ce type d'analyse risqueraient cependant de n'être qu'imprécises et insatisfaisantes.³⁵ Faisant du média le principe actif des mutations sociales, une telle approche sombrerait vite dans un déterminisme technologique infructueux. Les médias ne peuvent en effet raisonnablement être réduits à des systèmes stables et homogènes imprimant leur marque à leur environnement, à savoir la société, celle-ci renvoyant par un mystérieux *feed-back* des informations au système médiatique. Dans un tel cas de figure, le système politique juxtaposé au système médiatique procéderait alors à des échanges avec ce dernier dans un but d'osmose, de préservation des équilibres. Or ces systèmes - et leurs équilibres - sont en l'occurrence particulièrement instables sur le long terme. De plus se pose le problème de la prise en compte d'un niveau interindividuel d'analyse, les acteurs politiques et médiatiques entretenant des relations contrastées qui ne sont pas sans conséquences sur les institutions et leur fonctionnement.

C'est pourquoi le concept d'interdépendance doit être pris en compte dans le cadre de cette analyse. Interdépendance entre le champ médiatique et le champ politique sur un plan général, mais aussi interdépendance sur un plan interindividuel entre acteurs

³⁵ Selon Bernard Miège, "les changements qui s'en suivent sont vraisemblablement moins radicaux que les polémiques du moment n'en donnent l'impression". (Miège-Pailliar p. 169). Cf. aussi les critiques de Miège à Régis Debray dans "Sciences de la société".

politiques et acteurs médiatiques, débouchant sur une conception interactionniste. La médiation politique opérée par la télévision régionale peut alors être conçue comme un processus découlant directement de ces interdépendances. Bien identifier ces dernières doit être un préalable. C'est le projet auquel Erik Neveu fait allusion : « la prise en compte des cursus, des interdépendances entre les métiers les plus liés au fonctionnement de l'espace public, permet en particulier de mieux saisir les conditions sociales des biens culturels et des débats. Elle évite le travers finaliste qui consiste à penser comme un projet maîtrisé, parfois cynique ce qui n'est que l'effet émergent d'interactions entre de multiples protagonistes. »³⁶ Ainsi les interactions entre les multiples protagonistes - externes et internes - de la télévision régionale (acteurs politiques nationaux et locaux, acteurs de la direction nationale et des stations régionales de la troisième chaîne) dessinent des relations d'interdépendance multiples et complexes dont la compréhension ne peut se réaliser que par la prise en compte du long terme.

La prise en compte de ces interdépendances doit permettre de rendre compte de manière pertinente de la médiation opérée par la télévision régionale, c'est à dire de son rôle politique de production de discours et de représentations alimentant le débat public. Cette médiation s'opère cependant selon les règles particulières de la médiatisation. Ce rôle politique de médiation est intrinsèquement lié au concept d'espace public, dont la télévision régionale est l'une des instances productrices.³⁷ A ce titre, la dimension historique préconisée par l'analyse doit permettre de mieux appréhender les dynamiques à l'œuvre dans le rôle intégrateur la télévision régionale : la contribution de cette dernière à la définition de l'espace public national pourra ainsi être étudiée sur la période courant de 1963 à 2000.³⁸ Jean-François Tétu avait déjà proposé ce type de démarche dans une

³⁶ NEVEU (E.), 1995, *art.cit.*, p. 56.

³⁷ Pour un usage heuristique du concept d'espace public, E. Neveu note ainsi : « L'entreprise ne vise à rien de moins qu'à penser les médiations par lesquelles le culturel, les formes diverses de la sociabilité suscitent des dispositions citoyennes différenciées, peuvent expliquer les répertoires et les degrés de la politisation et de la participation, qu'à analyser aussi les procédures et institutions par lesquelles se structure le débat sur les enjeux collectifs, en commençant par les conditions de leur définition. » NEVEU (E.), 1995, *art.cit.*, p. 49.

³⁸ E. Neveu complète ainsi l'intérêt d'une approche fondée sur l'espace public : « L'un des mérites les plus éminents des projets d'investigation que rendent possibles les problématiques de l'espace public réside dans une possibilité d'articulation des savoirs qui se démarque de l'hypersectorisation qui devient un fléau croissant des sciences sociales, spécialement illustré par le repli des sociologues sur le présent au détriment de toute prise en compte de la dimension historique. » *Ibid.*

analyse consacrée aux médiations de l'espace public local, dans laquelle il était fait allusion au rôle intégrateur de la télévision régionale :

« La coexistence d'une presse nationale, régionale, départementale et locale indique à coup sûr cependant que la presse écrite des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles fut massivement liée à l'organisation de l'Etat et qu'en somme la construction des représentations de la société (de la commune à la nation) recouvre la structure d'une démocratie par représentation. On peut en voir un autre exemple, récent, de la part de la télévision publique française, dans la construction, au cours des années soixante, de stations régionales (26 au total) dont la finalité n'était pas de constituer des médias régionaux (FR3 ne naîtra qu'en 1974) mais qui étaient créés dans une perspective d'aménagement du territoire, de la volonté de faire sortir les régions de leur enclavement, de rendre visible, par tous, et pour tous, le territoire de chacun au sein d'une seule télévision nationale. »³⁹

La médiation opérée par la télévision régionale doit donc être pensée en référence à sa dimension territoriale. En effet, la télévision régionale par sa place particulière à la jonction du national et du local produit des représentations spécifiques des territoires. A ce titre, il convient d'évoquer le phénomène que I. Pailliart nomme la « référence identitaire »⁴⁰ : les collectivités territoriales ont depuis la décentralisation développé des discours identitaires, et la télévision régionale apparaît comme un relais incontournable de diffusion de ces discours. Il existe manifestement entre les collectivités territoriales une lutte pour la maîtrise de l'écriture du local et des identités : cette lutte déjà ancienne peut être appréhendée sous la forme d'un mouvement continu d'oppositions et de rapports de force, dont l'une des manifestations les plus récentes est le développement par FR3 de décrochages locaux. Ceci dit, cette prise en compte d'une dimension locale de la télévision régionale ne doit pas conduire à minorer ses dimensions nationale, ou même internationale⁴¹. Au contraire, c'est par la confrontation

³⁹ TETU (Jean-François), « L'espace public local et ses médiations », in *Hermès* n° 17-18, « Communication et politique », Paris, CNRS, 1995, p. 288.

⁴⁰ « De notre point de vue, la référence identitaire est la manifestation d'un trouble des collectivités territoriales dans la répartition des rôles qu'entraîne la décentralisation, et la recherche d'un positionnement des unes par rapport aux autres. Ainsi la dimension identitaire semble particulièrement mise en avant dans les collectivités territoriales les plus récentes (régions) ou dans celles qui connaissent des problèmes de reconnaissance ou d'identification (les villes de banlieue par rapport aux villes-centre). » PAILLIART (Isabelle), « Espaces, représentations, identités : quelles problématiques ? », in *Sciences de la société*, n° 35, mai 1995, pp. 87-88.

⁴¹ Sur le plan international, la télévision régionale s'illustre par le développement de programmes transfrontalier mais, ainsi que le soulignent R. Boure et I. Pailliart, « la transfrontalierité est plus souvent incantatoire que réelle (...) ou cantonnée dans une problématique d'expérimentation... A ce propos, il n'est pas interdit de penser que les accords transfrontaliers de FR3, « la chaîne des régions », servent

de ces niveaux de référence territoriaux que l'on pourra au mieux qualifier le rôle de la télévision régionale et son évolution. Une mise en garde de A. Mattelart souligne clairement ce projet :

« Vient ensuite le danger de se laisser enfermer dans l'enclos *International* comme d'autres, à l'autre bout de la chaîne, sont susceptibles de s'emurer dans le ghetto local. D'y succomber, on risque de souscrire à une conception déterministe où l'international se convertit en *l'impératif*. Tout comme, au pôle opposé, le repli exclusif sur le périmètre local est le chemin le plus court au relativisme. Surestimation de la dimension internationale, d'un côté, sous-estimation, de l'autre. Or, toutes ces échelles de la réalité, l'international, le local, le régional et le national, n'ont de sens que si on les articule entre elles, que si l'on met en relief les interactions, que si l'on refuse d'établir des dilemmes et des binarités pour rechercher des passerelles, les médiations et les négociations qui s'opèrent entre les diverses dimensions, sans négliger pour autant l'existence bien réelle des rapports de force entre elles. »⁴²

Ainsi, analyser le rôle politique de la télévision régionale consiste à mettre en lumière les médiations opérées par cette dernière, médiations dont la dimension territoriale revêt une importance particulière. En effet, ce média occupe une place charnière à l'articulation du local et du national, et sa nature unifiée (il s'agit de décrochages régionaux d'une chaîne généraliste nationale) laisse entendre un rôle intégrateur fort. Ceci dit, il convient ainsi que nous l'avons évoqué précédemment de ne pas faire de la dimension structurelle du média le principe explicatif principal (risque du médiacentrisme) : aussi, l'analyse du rôle politique intégrateur de la télévision régionale sera menée tant sur le plan des acteurs impliqués dans cette communication que sur celui des représentations produites. Afin de mener cette analyse, il convient de définir un protocole de recherche et d'en souligner les limites.

aussi ses intérêts économiques. Productions communes, échanges d'émissions peuvent se lire à la fois comme une recherche de produits pour alimenter le « flot » des télévisions généralistes et comme moyen de différencier les prestations afin de mieux coller à une demande en voie de création (professionnels du tourisme, collectivités territoriales, échanges économiques sur une même aire culturelle...). »

BOURE (R.) et PAILLIART (I.), « Europe 93 : vers l'effacement des frontières ? », in *Les cahiers du LERASS*, n° 25, « La question transfrontalière (2) », Toulouse, 1992, p.7.

- Le protocole de recherche

La prise en compte des multiples dimensions du rôle politique de la télévision régionale doit amener à aborder la question de leur examen empirique. Il s'agit d'explorer de manière concrète les conditions d'apparition et de transformation de la télévision régionale sur un plan institutionnel – dans son ensemble et dans le cadre midi-pyrénéen - de même que de proposer une analyse de l'information politique produite de 1963 à 1995 par les éditions des journaux télévisés régionaux diffusés dans la région Midi-Pyrénées.

A ce titre, il convient de noter que les sources sont très diversifiées, voire disparates. Parallèlement au détail de leur utilisation dans notre recherche, un inventaire exhaustif doit donc en être fait, inventaire détaillant non seulement le volume d'archives disponible, mais aussi leur importance et leur pertinence pour l'analyse.

• *Retracer l'histoire politique de la télévision régionale*

Le choix des sources est largement dicté par des impératifs d'accessibilité, comme le souligne Jean-Noël Jeanneney notant le fait que « les gens des médias ont rarement la tête historienne ».⁴³ La télévision régionale ne fait pas exception et les documents écrits permettant de retracer l'histoire de cette institution se font rares. L'utilisation de ce type de source constitue néanmoins un préalable indispensable à l'analyse du matériel audiovisuel. En effet, retracer les conditions d'émergence de la télévision régionale, les positions des acteurs politiques et médiatiques concernés aux

⁴² MATTELART (A.), *La communication-monde. Histoire des idées et des stratégies*, Paris, La Découverte, 1991, p. 298.

⁴³ « les gens des médias ont rarement la tête historienne et, dans la mémoire des acteurs, c'est souvent l'anecdote qui domine, plutôt qu'une chronologie sûre et le sens des mouvements d'ensemble. Dans ces métiers, un événement chasse l'autre, et chacun tend à vivre dans l'instant, à garder peu de papiers personnels, à ne guère se préoccuper du passé d'une façon réfléchie et organisée (excepté le cas de quelques brillants historiens-journalistes). Ajoutez que dans l'audiovisuel les problèmes de conservation et de consultation des archives - tant de paroles dites, tant d'images montrées ! - sont spécialement aigus, et qu'il en découle, pour l'époque récente, un risque d'exagération de l'importance relative de l'écrit, puisque les traces en sont plus aisément disponibles. »
JEANNENEY (Jean-Noël), *Une histoire des médias des origines à nos jours*, Paris, Seuil, p. 8.

différentes époques est un impératif pour éclairer le rôle politique attribué à ce média. En l'absence de toute étude historique générale portant sur la télévision régionale en France, il convient donc de se livrer dans un premier temps à une démarche historique, en s'efforçant selon la mise en garde de P. Favre de se prémunir d'un « évolutionnisme sous-jacent qui préside à ces choix d'objet de recherche. »⁴⁴

Concernant les sources écrites, il convient de prendre en compte les témoignages écrits d'acteurs de l'audiovisuel documents revêtant une importance particulière par la reconstitution historique des faits qu'ils permettent, mais aussi et surtout par leur contenu psychologique et émotionnel. Ce type de document reste toutefois marginal, rares étant les acteurs de la télévision régionale s'étant livrés à l'exercice autobiographique. Les sources écrites dominantes concernant la reconstitution historique des faits restent majoritairement les articles de presse qui apportent des informations importantes sur l'histoire événementielle de la télévision. Ceci dit, l'usage de ce type de source doit faire l'objet d'une attention particulière et d'une nécessaire approche critique. Les mises en garde de Jérôme Bourdon doivent sur ce point être rappelées : « La presse et les travaux des Assemblées sont parfois l'unique source. Mais ils doivent être lus avec prudence. En effet, les journalistes de plume et les parlementaires ont vu dans la télévision un terrible rival qui leur a dérobé leur influence, ressources publicitaires, électeurs et lecteurs. Les uns et les autres ont fortement contribué à construire la représentation d'un petit écran tout puissant, transformant d'un seul coup, à partir de 1962-1965, l'ensemble du système politique et médiatique. »⁴⁵ Le caractère biaisé des informations délivrées par ce type de source doit donc être prise en compte, notamment dans le cadre étudié où domine la vision souvent polémique de la télévision régionale développée par le quotidien radical *La Dépêche du Midi*. La référence aux articles de presse (dont une liste complète est présentée dans l'annexe 1) nécessite donc une mise en perspective systématique.

⁴⁴ FAVRE (P.), « De l'histoire en science politique. Pour une évaluation plus exigeante des fondements de la socio-histoire du politique », in FAVRE (P.) et LEGAVRE (J-B.), *dir.*, *Enseigner la science politique*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 222.

⁴⁵ BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, p. 13.

Hormis les témoignages et articles de presse portant sur la télévision régionale, d'autres types de sources écrites seront mobilisés.⁴⁶ En premier lieu, les conducteurs des journaux télévisés régionaux diffusés depuis le lancement de la station toulousaine sont conservés dans leur intégralité par la délégation régionale de l'INA à Toulouse, INA Pyrénées. Ces documents permettent de disposer d'informations fiables sur la construction des actualités régionales en présentant pour chaque édition les thèmes abordés par ordre de diffusion, ainsi que leur durée. Ceci dit, dans l'optique d'une compréhension de la genèse et des évolutions de la télévision régionale, d'autres sources écrites seront prioritairement sollicitées : les archives de la direction du bureau régional d'information toulousain. Après plusieurs recherches infructueuses au niveau des archives départementales, il nous a été possible d'explorer les archives conservées par France 3 Sud. Ces dernières, cantonnées dans un réduit au sous-sol de la station régionale, se sont avérées relativement pauvres – tout au plus une dizaine de boîtes d'archives - après plusieurs tris qui ont conduit tous les documents antérieurs à 1975 au rebut. Toutefois, ces archives même en nombre réduit furent essentielles à l'analyse de l'institution télévisuelle régionale⁴⁷. Elle ont en effet permis de retracer de manière fiable ses modes de fonctionnement (notes de service, courriers entre la direction nationale et la station régionale) ainsi que ses rapports avec le champ politique (correspondances entre la direction régionale et de nombreux acteurs politiques). En outre, ces archives se sont révélées importantes dans l'optique d'une analyse des programmes régionaux, notamment par le biais de documents de travail de la rédaction régionale relatifs aux soirées électorales, ou encore aux magazines en langue régionale. L'apport essentiel de ce type de source réside dans leur caractère de « première main » : leur consultation est

⁴⁶ Un large panorama des sources écrites disponibles pour une approche des médias audiovisuels avait été dressé par Claire Mascolo et Cécile Méadel : MASCOLO (C.) et MEADEL (C.), dir., « Radio et télévision : les archives écrites », *Dossiers de l'audiovisuel* n° 70, Paris, INA-La Documentation française, 1996, 84 p.

⁴⁷ L'intérêt de ce type d'archive a été évoqué par Agnès Chauveau, concernant son analyse relative à la Haute Autorité : ainsi ces archives écrites permettent de « retracer pas à pas les mécanismes de la décision » que « de rendre compte des représentations des gouvernants ». Elles permettent aussi de « mesurer le poids des influences, des pôles de décision, des rivalités gouvernementales sur les dossiers. »

CHAUVEAU (A.), « Histoires des médias, archives écrites et histoire du temps présent », in MASCOLO (C.) et MEADEL (C.), *op. cit.*, pp. 11-12.

inévitables pour recouper et préciser des informations obtenues par la lecture des articles de presse ou par les entretiens avec les acteurs de la télévision régionale.

Les entretiens avec des acteurs de la télévision régionale se sont en effet avérés nécessaires dès les commencements de l'étude. Nous avons ainsi procédé à une dizaine d'entretiens, formels (conversations enregistrées) ou informels selon les *desiderata* des intéressés. Les acteurs interrogés étant aussi bien journalistes que techniciens, réalisateurs ou chef d'édition, en activité ou retraités. Aborder les questions d'ordre politique est un sujet sensible pour ces derniers, aussi avons-nous essuyé quelques refus. Pour les personnes ayant accepté de répondre, les questions ont volontairement été générales - voire évasives - pour ménager les susceptibilités. En effet, les souvenirs liés à la question politique réveillaient souvent chez les interviewés des attitudes de défense aboutissant à un refus poli de répondre sur certains points et à un renvoi vers un collègue (*il faudrait demander à untel...*), qui restait lui-même vague sur les questions évoquées. Aussi ces entretiens d'une durée variable (entre une et deux heures) cherchaient-ils avant tout de retracer la carrière de l'intéressé, avant d'aborder de manière générale les différentes périodes de la télévision régionale et de la station toulousaine, le rôle des syndicats et de la direction, l'attitude des acteurs politiques à l'égard du média n'étant abordée qu'en dernier lieu. Ceci dit, il ne nous a pas semblé souhaitable de prolonger l'étape des entretiens au-delà de la dizaine, les informations obtenues d'une personne à l'autre se recoupant largement. Eric Darras ainsi que Pierre Leroux avaient déjà souligné dans leurs analyses respectives « la faible pertinence de la technique d'entretien lorsqu'il s'agit de recueillir de l'information auprès de ces professionnels de l'entretien que sont les journalistes. »⁴⁸ Ces interviews présentent cependant l'intérêt indéniable d'ancrer l'étude dans la réalité grâce aux nombreux exemples et anecdotes,

⁴⁸ E. Darras poursuit en détaillant des conditions similaires à celles que nous avons rencontrées au cours de nos entretiens : « Les journalistes sont en effet rompus à cet exercice d'exhibition de soi tant en qualité d'interviewer que d'interviewé ; en conséquence, le chercheur n'enregistre qu'un discours public, celui que l'on retrouve *in fine* dans les témoignages d'une littérature journalistique abondante ou dans les coupures de presse pour peu, comme le précise Pierre Leroux, que l'on prenne le soin de compléter la lecture de *Télérama* avec celle de *Télé 7 jours*. »

DARRAS (Eric), *L'institution d'une tribune politique. Genèse et usages du magazine politique de télévision*, Thèse pour le doctorat de science politique, Paris II, Dir. J. Chevallier, 1998, pp. 37-38.

LEROUX (Pierre), *Le journalisme en représentation. Stratégies identitaires et contraintes de visibilité du journalisme télévisuel*, Thèse pour le Doctorat de science politique, IEP de Rennes, Dir. E. Neveu, 2 volumes, 1996, p. 72.

ainsi que de confronter les informations obtenues par d'autres biais aux dires des acteurs ayant vécu les faits relatés. Il est aussi possible de tenter d'objectiver les réactions des interviewés et de qualifier leur attitude face à une question de façon positive ou négative. Par recoupement on peut alors tenter de définir l'ambiance qui régnait dans la station régionale à une époque donnée et les groupes d'intérêt qui y « régnaient ». Sources écrites de diverses natures et sources orales se complètent et leur examen croisé est l'unique moyen pour parvenir à reconstituer l'histoire institutionnelle de la télévision régionale, en évitant artefacts et approximations. Par ailleurs, seul un objet d'étude récent - tel que la télévision régionale - peut permettre ce croisement de sources, ainsi que le suggère P. Favre dans une réflexion sur les « bases chronologiques » de la science politique : « La première borne chronologique est liée non pas à des événements (La Ve République, l'après-68, l'après-81...) mais aux possibilités d'investigation. Les acteurs peuvent-ils encore parler valablement de ce qu'ils ont fait ? Peut-on encore faire une enquête sur un collectif ? Peut-on encore accéder à des documents bruts et non expurgés ? Peut-on encore obtenir l'explication d'une pratique ? Face, par exemple, à des formulaires administratifs, on comprend la différence entre ceux qu'on rencontre dans un carton d'archives en ignorant les manières de faire qui en façonnent l'usage et ceux pour lesquels il est encore possible de reconstituer les pratiques. »⁴⁹

• Définir le rôle du journal télévisé régional : la constitution du corpus

Parallèlement à la nécessaire étape de la connaissance historique du média, il s'agit de réunir une dernière catégorie de sources, centrales dans le cadre de cette recherche : les sources audiovisuelles. Tous les documents produits et diffusés par les stations régionales de télévision sont conservés par les délégations régionales de l'INA qui en assurent (sauf exception) la conservation et la valorisation, patrimoniale et

⁴⁹ FAVRE (P.), *art. cit.*, p. 226.

commerciale.⁵⁰ La délégation régionale INA Pyrénées est ainsi la dépositaire des archives de plusieurs stations régionales de France 3 : France 3 Sud (Midi-Pyrénées/Quercy-Rouergue et Languedoc-Roussillon), France 3 Aquitaine et France 3 Limousin. Notre étude se fondant sur le cas de la région Midi-Pyrénées, nous avons choisi de ne pas y intégrer les archives des stations régionales voisines ainsi que celles de Montpellier (qui relève du même BRI que Toulouse, France 3 Sud). En outre, les programmes régionaux de Midi-Pyrénées ne se limitent pas aux journaux télévisés. De nombreux magazines quotidiens ou hebdomadaires ont marqué la station régionale, tels *Midi-Pyrénées Magazine* dans les années 1960, *La vie à plein temps* dans les années 1980 ou encore *Vent Sud* plus récemment, sans oublier les émissions en langue occitane au contenu culturel très fort. Complémentaires de journaux télévisés, ces magazines programmés à des horaires variables ne jouissent pas de la même audience, et les intégrer à l'analyse aurait conduit à un éparpillement de l'attention sur une diversité d'objets d'étude, diluant par là même la problématique (nous ferons malgré tout selon les nécessités référence à ces magazines). Il convient donc sur le plan des archives audiovisuelles de se cantonner à une définition stricte de l'objet.

Seront alors pris en considération les journaux télévisés régionaux diffusés sur le territoire de la région Midi-Pyrénées entre 19 heures et 20 heures. Cet horaire correspond en effet à un pic d'audience pour la chaîne, par le passé en raison de la diffusion simultanée de ce journal sur les trois chaînes publiques et aujourd'hui au regard des scores d'audience atteints par le 19-20 de France 3 (programme d'information incluant journaux locaux, régionaux et nationaux). Les actualités régionales diffusées à la mi-journée sont volontairement écartées de l'étude pour plusieurs raisons. En premier lieu, ces actualités n'ont pas été créées en même temps que la chaîne régionale, ce qui remettrait en cause l'homogénéité du corpus à dégager pour l'analyse. Ensuite, leur

⁵⁰ Depuis le 1^{er} janvier 1995, l'INA a donné naissance au dépôt légal de la radio-télévision et à l'organisme chargé de sa gestion, l'Inathèque de France. Depuis, l'Inathèque a développé les collaborations avec les universités afin de mettre en valeur les fonds de l'INA. Les chercheurs - notamment politologues - ont ainsi commencé à s'intéresser à ces archives au niveau national, et il est aujourd'hui possible d'adopter des problématiques infra-nationales grâce aux relais que constituent les délégations régionales de l'INA. Cette recherche s'inscrit dans le cadre de cette collaboration, permettant ainsi un accès aux fonds conservés par l'INA Pyrénées et une assistance de l'Inathèque par la mise à disposition dans les délégations régionales d'outils informatiques d'analyse des documents audiovisuels. Nous verrons toutefois que l'accès concret à ces sources ne va pas sans difficultés.

audience est bien plus réduite que le journal télévisé régional du soir et, de fait, ce journal joue moins le rôle de « vitrine » de la station régionale. Enfin, la plupart des reportages importants diffusés à midi sont rediffusés au journal du soir. Malgré ces restrictions visant à produire un corpus pertinent et homogène, les sources audiovisuelles restent abondantes. Jugeons-en par un rapide panorama des éditions de ces journaux. Les journaux télévisés régionaux diffusés dans la région Midi-Pyrénées relèvent de deux éditions distinctes. En premier lieu l'édition Midi-Pyrénées Actualités, diffusée quotidiennement depuis décembre 1963 sur la majeure partie de la région. En second lieu l'édition Quercy-Rouergue Actualités, destinée au nord de la région (Lot et Aveyron) et diffusée depuis janvier 1966. Doivent s'ajouter à ces deux éditions les décrochages locaux de Rodez et d'Albi lancés au milieu des années 1990. Ces restrictions faites, une estimation indique que plus de vingt mille journaux télévisés ont été diffusés en Midi-Pyrénées en un peu plus de trente ans (1963-1995). Avant de délimiter le corpus, deux remarques d'ordre « technique » sont nécessaires. En premier lieu, il convient de noter que les choix opérés l'ont été non à partir des documents audiovisuels eux-mêmes (ce qui aurait été matériellement impossible), mais à partir des notices documentaires descriptives établies par les documentalistes de l'INA et de France 3. Soulignons en second lieu que ces notices ne portent pas sur les lancements en plateau des journalistes, mais bien sur les reportages diffusés dans le cadre du journal télévisé régional (ou plus récemment sur les interviews d'acteurs invités).⁵¹ Le corpus de l'étude doit donc être établi à partir de cette masse considérable d'archives : sont en effet susceptibles d'être étudiés tous les reportages à caractère politique - au sens large ou étroit - diffusés depuis trente ans dans un journal quotidien. S'agissant de déterminer le rôle politique de la télévision régionale et de délimiter un corpus à la fois utilisable par son volume et relativement exhaustif, il convient de présenter les choix opérés.

⁵¹ Les limites tenant à la nature des supports doivent être éclaircies. Avant l'apparition de la vidéo dans les années 1980, il n'était pas possible d'enregistrer un journal télévisé dans son ensemble. Le journaliste présentait le journal télévisé en direct et lançait les reportages sans que ses interventions soient archivables. De plus, nombre de reportages étaient muets et commentés par le même journaliste en direct. Autrement dit, il ne reste aujourd'hui que les reportages de ces journaux, dont une bonne partie sont muets. Les premiers journaux télévisés à avoir été enregistrés et conservés dans leur intégralité datent des années 1980. Des vingt premières années de la télévision régionale nous n'aurons donc qu'une vue partielle. Cela dit, nous verrons que la masse des documents disponibles vient nettement tempérer ces manques

L'étude du rôle politique de la télévision régionale avait été précédemment orientée sur la question des rapports et des interdépendances liant les acteurs médiatiques aux acteurs politiques. Le corpus doit permettre de répondre à ces interrogations. Ainsi, seuls les reportages dans lesquels sont physiquement présents des acteurs politiques - élus locaux de la région Midi-Pyrénées, élus nationaux mais aussi préfets - ont été retenus.⁵² Ont ainsi été écartées du corpus les notices qui concernaient des élus d'autres régions, des élections autres que politiques (Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce, Prud'hommes), des institutions citées à titre indicatif dans le financement de réalisations sans présence d'élus à l'image (conseil général, etc.). Seul un type de sujet sans homme politique à l'image a été conservé pour son intérêt pour la problématique : les commentaires d'experts lors des soirées électorales. Le corpus ainsi délimité, il s'est agi de rassembler toutes les notices pertinentes dans une base de données. Cette étape de la recherche s'est articulée en trois temps.

Une première étape a consisté à informatiser les notices des reportages diffusés avant 1985, archivées jusqu'à présent sous forme de microfiches classées par thèmes.⁵³ La catégorie *politique* regroupe ainsi 4200 reportages (classés selon les thèmes suivants : élections, gouvernement, région, département, municipalités, Europe, étranger et partis politiques). Après sélection suivant les critères de choix précédemment évoqués, 1927 fiches ont été saisies sur support informatique et complétées par des descripteurs appropriés (mots-clés permettant de retrouver le document lors d'une recherche ultérieure). Afin de compléter l'inventaire des reportages antérieurs à 1985, une autre catégorie de microfiches fut être prise en considération, la catégorie *personnalités* : par ce biais, 1395 notices supplémentaires ont été saisies. Ce travail fastidieux (saisie informatique et recherche d'informations complémentaires)⁵⁴ et de longue haleine (un an

⁵² Si l'image donnée d'une région ou d'un élu absent de l'image par un journaliste peut être riche de sens, il est essentiel de ne pas noyer le propos dans une problématique trop vaste.

⁵³ Chaque fiche répertorie un reportage, dont la signalétique est la suivante : titre, collection (JT Toulouse, autrement Midi-Pyrénées Actualités ou JT Bastide, autrement dit Quercy-Rouergue Actualités), date de diffusion, durée, bref résumé comportant les séquences du reportage (quelques lignes).

⁵⁴ Les données portées sur les fiches étaient souvent tronquées, avec une omission fréquente de la date ou de la durée : de multiples recherches dans les archives écrites (conducteurs) ont été nécessaires afin de compléter dans la mesure du possible les oublis ou les erreurs. D'autre part, il s'est agi de retrouver les noms exacts, fonctions et appartenance politique de plus de deux cents hommes politiques des trente dernières années (élus locaux, ministres, préfets).

à temps plein) a permis de disposer d'une base de données homogène pour la période 1963-1985.

Une fois les 3322 notices des reportages antérieurs à 1985 saisies, une deuxième étape se présentait : déterminer les notices concernant la période 1986-1995. Pour ce faire, le seul accès à ces notices est la base de données informatisée de l'INA. Cette base de données contient toutes les émissions diffusées sur les chaînes publiques françaises depuis leur création, au niveau régional ou national. Depuis 1985 en effet, les documentalistes de France 3 ont systématiquement analysé et répertorié les émissions de la chaîne régionale. Les notices documentaires ainsi rédigées pour chaque émission sont saisies à France 3 avant d'être transférées sur la base de données informatisée nationale de l'INA. Après de multiples errements⁵⁵, 6195 reportages « politiques » postérieurs à 1985 ont été répertoriés.

Une troisième étape devait alors consister à réunir les notices documentaires antérieures et postérieures à 1985 dans une même base de données. Cela dit, les notices de la période 1985-1995 ayant été identifiées avec les difficultés déjà évoquées (mots-clés souvent impropres), un tri s'avérait nécessaire. Il convenait en effet de ne retenir que les notices pertinentes, un certain nombre de documents n'ayant rien à voir avec la politique, ou certains autres ne répondant pas aux parti-pris définis. A l'issue de cet examen au cours duquel les 6195 notices post-1985 ont été passées en revue, un peu plus de 20 % ont été purement et simplement éliminées.

L'étape de la collecte et du tri des documents étant terminée, le corpus se présentait alors comme un ensemble de 7380 notices homogènes dans leur forme (mais non dans leurs contenus) réunies dans une base de données, notices renvoyant à autant de reportages diffusés lors du journal régional du soir de 1963 à 1995. Selon les estimations conjointes des membres de l'équipe d'INA Pyrénées, le corpus établi

⁵⁵ Un problème de taille s'est en effet posé : les notices documentaires des reportages du journal télévisé sont indexées de façon très hétérogène. En effet, à France 3, de nombreuses documentalistes ont succédé les unes aux autres en dix ans, et les mots-clés utilisés sont rarement ceux qui devraient l'être (malgré l'existence d'un thésaurus édité par l'INA). En conséquence, les recherches menées afin d'identifier les reportages politiques des dix années 1985-1995 se sont révélées ardues. Le mot-clé *politique intérieure* qui aurait dû permettre de reconnaître les reportages pertinents était le plus souvent absent. Il a donc fallu procéder par « tâtonnements » et utiliser environ deux-cents termes inhérents à la vie politique (fonctions et mandats, assemblées, scrutins, etc.), ainsi que les patronymes de deux-cent cinquante élus.

représente environ 5 % du volume total des reportages (en termes d'occurrences et de durée) diffusés dans les éditions Midi-Pyrénées Actualités et Quercy-Rouergue Actualités entre 1963 et 1995 : ce qui équivaut en d'autres termes à retenir un reportage tous les deux jours sur trente-trois ans (la répartition annuelle de ces reportages est présentée dans l'annexe 2). Les étapes de délimitation et de constitution du corpus ayant été évoquées, il convient d'aborder la question des variables retenues pour son analyse et le protocole de recherche suivi.

• Analyser les médiations politiques du journal télévisé régional

L'analyse des médiations politiques du journal télévisé régional, et notamment des représentations du politique que ce dernier produit, doit être menée en associant les différents types de sources précédemment évoquées, auxquelles s'ajoute une observation *in situ* du déroulement d'une édition du journal télévisé régional. Le corpus reste cependant l'élément central devant permettre de mesurer les évolutions de la médiatisation du politique par la télévision régionale. L'analyse de ce dernier doit être menée sur deux plans indissociables : d'une part une analyse statistique et d'autre part une analyse qualitative faisant intervenir le visionnage de documents. L'analyse statistique du corpus devra permettre de parvenir à une objectivation des données, tandis que l'analyse qualitative viendra s'appuyer sur les fondations ainsi dégagées.

Il convient d'approfondir les questions relatives à la définition de variables pour l'étude du corpus. Car si ces dernières permettent d'achever la constitution du corpus en le rendant exploitable, elles conditionnent largement les choix de l'étude. La définition de variables pour leur étude statistique impose une préparation du corpus. Nous avons souligné précédemment que les 7380 notices réunies dans la base de données se présentaient sous une forme disparate au niveau de leur contenu, avec des

informations à la fois incomplètes et inappropriées.⁵⁶ Afin de pallier cet inconvénient, il s'est agi de définir de nouveaux descripteurs (ou mots-clés). Outre l'avantage d'homogénéiser les documents, cette obligation permet au chercheur de définir ses propres variables, d'annoter chaque notice documentaire en fonction de son objet de recherche. Il a par conséquent été nécessaire de mener sur le corpus plusieurs centaines de recherches, tris et croisements successifs pour arriver à prendre en compte la totalité des documents.⁵⁷

Il convient à présent de présenter les catégories de variables définies et allouées sous formes de descripteurs à toutes ces notices. Outre la définition du lieu dans lequel se déroule le reportage (département, commune), une distinction fondatrice entre deux catégories de reportages doit être fondée sur la définition de la communication politique donnée par Jean-Marie Cotteret et Claude Emeri : selon ces derniers, la communication politique est « l'échange d'informations entre gouvernants et gouvernés, par des moyens formels ou informels, pour conquérir le pouvoir ou bien l'exercer. »⁵⁸ Cette définition se fonde sur la distinction entre la conquête et l'exercice du pouvoir, deux phases particulières de la vie politique : durant l'élection, les médias d'information voient en effet leur physionomie bouleversée (notamment par la réalisation d'émissions spéciales) durant un laps de temps assez aisément identifiable (du lancement de la campagne aux réactions suite au vote). Un premier tri permet donc de distinguer l'homme politique et la conquête du pouvoir d'une part, et l'homme politique et l'exercice du pouvoir d'autre part. Cette distinction fondamentale s'accompagne d'une typologie plus précise, certes classique, mais ayant le mérite de la clarté dans cette problématique où la question de l'espace régional est essentielle. Il s'est agi d'opérer par niveau territorial, ce qui revient à

⁵⁶ E. Darras a constaté de même les limites des fichiers de l'INA – constitués dans une optique commerciale - dans le cadre d'une recherche universitaire : « La prospérité économique de l'INA dépend vraisemblablement de l'adéquation entre les représentations professionnelles des documentalistes et celles des clients de l'Institut. Autrement dit, les professionnels de l'INA ont d'autant plus de chances d'être économiquement productifs (donc promus, récompensés...) que leurs critères de sélection et d'identification des archives sont proches de ceux utilisés (routinisés) par les journalistes de télévision pour sélectionner et interpréter l'information (...) »
DARRAS (E.), 1998, *op. cit.*, p. 33.

⁵⁷ Sachant qu'en raison de la taille de la base de données une seule requête pouvait nécessiter un quart d'heure de calculs pour l'ordinateur, ce travail de définition des variables du corpus s'étendit sur une année.

⁵⁸ COTTERET (J.-M.) et EMERI (C.), in SFEZ (L.), dir., *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, PUF, 1993.

isoler les différents types d'élection ainsi que les différents espaces politiques de référence des reportages se déroulant hors des périodes électorales.⁵⁹

Le domaine d'intervention des acteurs politiques (secteur d'activité) et l'acte à l'origine du reportage (par exemple une réunion) constituent d'autres catégories de variables permettant de qualifier les événements politiques médiatisés par le journal télévisé régional. Ces variables doivent être complétées par une définition des différents types d'acteurs politiques intervenant à l'antenne : il s'agit alors de prendre en compte les fonctions et mandats des acteurs politiques médiatisés.⁶⁰ Enfin, les noms des acteurs politiques représentés dans les reportages constitue un fondement essentiel à une analyse posant la question du rôle intégrateur du journal télévisé régional : il s'agira d'un outil essentiel à la définition des oligarchies politiques médiatisées, passées et présentes. Deux-cent cinquante acteurs politiques - élus locaux, préfets ou acteurs politiques nationaux - ont ainsi été identifiés. Le tableau suivant présente une vision synthétique des types de variables définies et portées dans la base données sous forme de descripteurs (cf. page suivante).

⁵⁹ Les descripteurs alloués aux notices sont les suivants :

- pour les reportages « électoraux » : élection européenne, présidentielle, législative, sénatoriale, régionale, cantonale, municipale et référendum.

- pour les reportages « hors élection », il s'agit de définir l'échelon territorial de référence du reportage : commune, département, région, Etat, Europe, international (certains reportages se rapportent simultanément à plusieurs de ces échelons, notamment concernant les procédures contractuelles ou les financements croisés entre les collectivités territoriales et entre celles-ci et l'Etat ou l'Europe).

⁶⁰ Les fonctions et mandats retenus sont les suivants : Député Européen, Président de la République, Premier Ministre, Ministre, Secrétaire d'Etat, Député, Sénateur, Président du Conseil Régional, Conseiller Régional, Président du Conseil Général, Conseiller Général, Maire, Maire-Adjoint, Conseiller Municipal, ainsi que les représentants territoriaux de l'Etat (Préfet de Région et Préfet).

Tableau 1 : type et utilité des variables définies pour l'analyse du corpus

<u>Types de variables</u>	<u>Utilité des variables (et nombre de variables par catégorie)</u>
Source	Connaître l'origine de la notice (3)
Lieu	Définir le (ou les) département(s) de Midi-Pyrénées concerné(s) par le reportage, ainsi que la commune (21)
Champ	Etablir deux champs (élection et hors-élection) complétés par des sous-champs par niveau territorial (11)
Espace Politique	Ces descripteurs définissent l'espace politique de référence du reportage, de l'Europe à la commune (6)
Domaine d'intervention	Etablir les domaines de la vie économique et sociale abordés par le reportage (par ex. agriculture) (52)
Acte médiatique	Déterminer le type d'acte induisant la médiatisation de l'homme politique (par ex. conférence de presse, visite de site, portrait, etc.) (46)
Fonction et mandat	Etudier les différents types d'acteurs politiques selon leur fonction ou mandat (16)
Parti politique	Mener des quantifications à partir de l'étiquette politique des acteurs politiques médiatisés (15)
Patronyme	Permettre des recherches nominatives sur les hommes politiques (250)

Cette méthode présente l'avantage de dégager des axes d'analyse : il suffit en effet de rechercher des reportages dans la base de données en fonction des variables définies (par exemple un nom ou un type d'homme politique, un domaine d'intervention, etc.) pour disposer du nombre et de la liste des documents comprenant la variable à étudier. Un autre avantage de cette méthode consiste dans la possibilité de croiser les variables et d'effectuer des tris chronologiques.

L'analyse des données doit permettre de mettre en évidence le rôle politique du journal télévisé régional sur les trente-trois années couvertes par le corpus. Pour ce faire, il convient de combiner diverses méthodes, statistiques mais aussi qualitatives.

L'analyse statistique des données du corpus a pour but de révéler la structuration des contenus de l'information politique en fonction des variables définies : mise en visibilité des collectivités territoriales et de leur action, couverture des élections, construction des événements politiques routiniers ou encore médiatisation des acteurs politiques. Les techniques utilisées dans la mise en évidence de cette structuration relèvent des outils classiques de l'analyse de données en sciences sociales (techniques descriptives sous forme d'histogrammes, calcul de corrélation, analyse factorielle des correspondances). Ceci dit, les résultats ainsi obtenus ne constituent que l'armature d'une analyse plus vaste du rôle politique du journal télévisé régional. En effet, de telles analyses ne doivent en aucun cas se substituer à une démarche essentielle – le visionnage des reportages –, mais au contraire l'appuyer en permettant d'opérer un choix dans les documents à retenir pour cette étape.

Il s'est donc agi de sélectionner - parallèlement à l'analyse quantitative - les reportages devant être visionnés et étudiés de manière plus approfondie. La sélection de reportages représentatifs recèle toutefois nombre de difficultés techniques en raison de la diversité des supports sur lesquels sont conservés les documents : film et vidéo (avec deux standards, l'*Umatic* et le *Bétacam*). La collaboration avec l'INA Pyrénées fut sur ce point précieuse, et il fut possible de présélectionner trois cent quarante trois reportages pour la période 1963-1983, qui furent restaurés par l'INA Pyrénées et transférés sur des supports adéquats (S-VHS) par les services de l'Inathèque de France.⁶¹ Sur le plan méthodologique, le visionnage « extensif » de ces documents (une quinzaine d'heures) permettait d'affiner les hypothèses et de préciser l'opportunité de certaines quantifications : il s'agissait par un *va-et-vient* entre le document audiovisuel et la base de données de formuler des hypothèses et de vérifier leur pertinence par l'étude statistique du corpus. Au terme de ce jeu de vérifications croisées, les thèmes de l'étude

⁶¹ De l'origine (1963) au début des années 1980, il s'agit de film seize millimètres. Le problème majeur de ce support (notamment concernant les bobines de film des années 1969 à 1975) est sa mauvaise conservation (le ruban adhésif ayant été utilisé pour le montage a très mal vieilli). A ce niveau, la collaboration de l'INA Pyrénées a été déterminante. L'INA mène actuellement une politique de thématisme de ses fonds et constitue des corpus de reportages sur divers thèmes de manière à les valoriser ultérieurement. La constitution d'un corpus *politique* pour la thèse rejoignait cette préoccupation. Les fonds nécessaires à la restauration d'une sélection de reportages de la période 1969-1975 ont ainsi été engagés par l'INA Pyrénées : sur la période 1963-1983, une présélection de trois cent quarante trois reportages a dû être faite pour assurer la restauration et le transfert sur vidéo des documents.

étaient apparus clairement et devaient se concrétiser par la sélection définitive de soixante neuf reportages représentatifs, auxquels doivent être ajoutées les émissions spéciales réalisées par la rédaction régionale lors des élections. L'analyse de contenu de cet échantillon constituait la dernière étape de la recherche : par leur décomposition sous forme de photogrammes⁶², il s'agissait alors de mettre en évidence la construction de l'actualité politique régionale télévisée et ses évolutions (cf. annexe 15). Malgré son apparence fastidieuse, la retranscription intégrale par ce procédé des soixante-neuf reportages nous est apparue nécessaire pour éviter de présenter une vue partielle ou pré-construite des reportages politiques, caractérisés par une grande variété de lieux, thèmes et traitements journalistiques. A la différence des émissions spéciales et débats lors des élections, qui autorisent une mise en exergue de certains aspects structurants en raison de leur dispositif, relativement unifié car centré sur un studio.

III - Problématique générale

Depuis la régionalisation de la RTF en passant par la création la troisième chaîne de l'ORTF puis celle de FR3, quel fut réellement le rôle politique dévolu à la télévision régionale, désormais incarnée par France 3 ? Quatre décennies après sa création, après la décentralisation politique et les multiples réformes de son statut, cette dernière a-t-elle toujours le rôle politique avoué de ses origines, à savoir l'intégration du territoire national ?

Si la troisième chaîne française de télévision a aujourd'hui une réalité propre, elle n'est que la résultante d'un jeu complexe d'interdépendances. Aussi l'étude de la

⁶² Les photogrammes, images fixes issues de documents audiovisuels, sont obtenus par l'utilisation d'un outil développé par l'Inathèque : la station de lecture audiovisuelle (ou SLAV), ordinateur couplé à un magnétoscope permettant la décomposition et la « navigation » au sein de documents audiovisuels. Il nous a toutefois semblé nécessaire de circonscrire l'usage de la SLAV à cette ultime étape de l'étude, afin d'éviter qu'un tel outil ne devienne l'élément central de l'analyse et nous amène à sous estimer la multiplicité des facteurs explicatifs du rôle politique de la télévision régionale en centrant la recherche sur l'image.

télévision régionale doit d'abord être menée dans une perspective chronologique, parce qu'elle s'insère dans l'histoire plus générale de la radio-télévision, mais aussi parce que seule cette optique pourra restituer les multiples évolutions ou au contraire les permanences du modèle français de télévision régionale.

A travers l'histoire institutionnelle de la télévision régionale, il s'agit de caractériser le rôle joué dans son organisation par le champ politique, à savoir le gouvernement (à travers l'élaboration et les transformations du statut) mais aussi – dans une moindre mesure – par les pouvoirs locaux, particulièrement après 1982. Sur un plan interne à la troisième chaîne, nous traiterons en filigrane des relations unissant la direction nationale à ses stations régionales. Le recul de trois décennies permettra de saisir les mutations de ces rapports, compliqués par l'hétérogénéité des personnels de la chaîne. La question essentielle de l'autonomie des stations régionales sera ainsi abordée, notamment pour le cas midi-pyrénéen. Au terme de cette première partie, l'évolution institutionnelle de la télévision régionale et du BRI de Midi-Pyrénées ainsi que leurs rapports avec le champ politique seront établis, donnant un premier éclairage sur le rôle politique de la télévision régionale. Afin de progresser vers une meilleure compréhension des mécanismes à l'œuvre, l'étude des conditions de production des programmes de la télévision régionale, de leurs contenus et de leurs implications politiques doit être envisagée.

Le rôle politique attendu de la télévision régionale fut depuis sa genèse un facteur constitutif essentiel de ce média. Ce rôle, qui se traduit par une mise en visibilité du système politique et de ses territoires, est au fondement même de son existence. Par l'étude du principal programme de la télévision régionale (tant au niveau des moyens consentis que de l'audience), le journal télévisé régional, il s'agira d'établir à quels espaces politiques territorialisés (locaux, régional, national, etc.) l'information politique élaborée par la station midi-pyrénéenne se réfère, et de quelle manière, selon quelle intensité. La méthode mobilisera deux étapes.

L'étude du journal télévisé régional en termes de « dispositif structurant » des territoires : les transformations des journaux télévisés régionaux de Midi-Pyrénées (il existe deux éditions) seront analysés en détail, tant du point de vue de leur dispositif que

leurs sources et de leurs modes d'élaboration, de manière à saisir leur rôle intégrateur (il s'agit de simples décrochages d'une télévision nationale à la programmation généraliste). En outre, par une première analyse systématique de notre corpus, nous déterminerons le rôle de l'information politique télévisée régionale dans la structuration des territoires de la région Midi-Pyrénées sur plus de trois décennies.

Un examen plus poussé du contenu des journaux télévisés régionaux midi-pyrénéens permettra par la suite de mettre en évidence une dynamique des territoires, en d'autres termes les référents territoriaux marquant l'information télévisée régionale (par l'analyse notamment de la médiatisation des types d'élus ainsi que de l'action publique locale). Une dynamique des territoires sur trente-trois ans sera ainsi mise en évidence : déclin, maintien ou émergence de nouveaux espaces politiques locaux, mais aussi permanences de la représentation politique nationale.

Ces deux étapes permettront de mieux cerner l'autonomisation de l'information politique régionale ou au contraire sa constante dépendance à l'espace politique national. Ce faisant, l'évolution du rôle politique de la télévision régionale apparaîtra plus clairement. Mais au-delà de la représentation d'espaces territorialisés, le politique s'incarne aussi en la personne des acteurs du champ politique.

Ayant préalablement établi les conditions largement routinisées de production des messages télévisés régionaux ainsi que leurs implications territoriales à la fois simplificatrices et marquées par leur référence récurrente à l'échelon national, la question de la médiatisation du jeu politique au journal télévisé régional se pose désormais. Eclairer la manière dont le journal télévisé régional met en visibilité le jeu politique, c'est tenter de mettre au jour selon les termes de J. Gerstlé les « effets de composition symbolique »⁶³ par lesquels s'établissent des liens entre le monde du politique professionnel et le monde du public. Aussi apparaît-il essentiel d'analyser la manière dont le journal télévisé régional reconstruit le jeu politique pour le rendre visible et compréhensible par tous. Pour ce faire, l'information politique régionale se doit d'être

⁶³ GERSTLE (J.), « La persuasion de l'actualité télévisée », in *Politix* n° 37, *Télévision et politique*, 1997, p.84.

abordée de manière globale, hors de tout cadre contraignant (par exemple en limitant l'étude aux seules campagnes électorales) qui donnerait une vision partielle et donc erronée de la fonction tribunitienne du journal télévisé régional. Car il s'agit bien de caractériser le rôle du journal télévisé régional et, à cet égard, le concept de tribune nous semble être le mieux à même de poser les termes de l'analyse. Partant de cette fonction, le journal télévisé régional apparaît comme un lieu d'expression du politique. Aussi trois aspects de l'usage et du rôle politique de la tribune « journal télévisé régional » seront abordés : la médiatisation de la compétition politique, la production d'événements politiques et leurs registres et enfin la question des acteurs invités à s'y exprimer.

Concernant la médiatisation de la compétition politique, notre approche consiste à mettre en évidence la dimension stratégique de l'information télévisée régionale, à la fois par l'examen des tendances politiques à l'antenne et par l'analyse de la manière dont le journal télévisé régional rend compte des phases de compétition politique accrues que représentent les périodes électorales.

Notre étude se fonde ensuite sur une typologie des *événements politiques*, de manière à en saisir les tendances lourdes de structuration sur le long terme, de même que les évolutions. Au-delà de ces multiples évolutions révélatrices dont nous rendrons compte (évolution des thématiques, des modes de traitement de l'information), nous soulignerons le caractère largement standardisé de ces événements, faisant du journal télévisé régional l'instrument de la médiation d'une certaine culture politique, liée type particulier de territorialité : l'Etat-nation.

Le troisième aspect de l'étude concernant les usages de cette tribune s'intéressera aux acteurs politiques s'y exprimant. Il s'agira de rendre compte de la présence des personnalités politiques et de caractériser leur médiatisation à travers une approche fondée sur le concept de notabilité. Cette analyse mettra en évidence l'existence d'oligarchies médiatiques passées et présentes, posant de la sorte la question du rôle intégrateur du journal télévisé régional et de ses mutations.

PARTIE I

UNE INSTITUTION D'ÉTAT

GENESE ET PERMANENCES DU MODELE FRANÇAIS
DE TELEVISION REGIONALE

**PARTIE I – UNE INSTITUTION D’ETAT. GENESE ET PERMANENCES DU MODELE
FRANÇAIS DE TELEVISION REGIONALE**

La première étape d’une compréhension de la télévision régionale impose de placer l’institution au cœur de la démarche, mais une institution placée dans une optique dynamique. « Saisir à la fois *ce qui est institué*, comme le suggère Pierre Bourdieu, sans oublier qu’il s’agit seulement de la résultante, à un moment donné du temps, de la lutte pour faire exister ou « inexister » ce qui existe, et les *représentations*, énoncés performatifs qui prétendent à faire advenir ce qu’ils énoncent, restituer à la fois les structures objectives et le rapport à ces structures, à commencer par la prétention à les transformer, c’est se donner les moyens de rendre raison plus complètement de la « réalité » (...) »¹.

Si la troisième chaîne française de télévision a aujourd’hui une réalité propre, elle n’est que la « résultante » d’un jeu complexe mêlant représentations et institutionnalisation. Aussi l’étude de la télévision régionale doit d’abord être menée dans une perspective chronologique, parce qu’elle s’insère dans l’histoire plus générale de la radio-télévision, mais aussi parce que seule cette optique pourra restituer les multiples évolutions ou au contraire les permanences du modèle français de télévision régionale. Reste que l’histoire de la télévision touche à de nombreux domaines de recherche, comme le souligne Jean-Noël Jeanneney en introduction à son « Histoire des médias »² : l’évolution des mentalités collectives, la vie politique, l’activité économique, les équilibres sociaux qu’éclaire le comportement des professions (journalistes, typographes, « animateurs », techniciens, etc.), les mutations des techniques, ... Permettons-nous seulement d’ajouter à cette énumération la géographie physique et humaine qui dans le cadre étudié - où l’on côtoie une profusion de territoires juxtaposés, superposés ou imbriqués - est un facteur essentiel de définition de la télévision.

¹ BOURDIEU (P.), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, pp.142-143.

² JEANNENEY (J-N.), *Une histoire des médias - Des origines à nos jours*, Paris, Seuil, p. 7.

Pour revenir à l'approche institutionnelle introduite précédemment, nous pouvons remarquer à la suite de J. Chevallier³ que l'institution est un « processus dialectique résultant de la tension permanente entre l'*institué* et l'*instituant* : les formes instituées sont sans cesse corrodées, subverties, déstructurées, par la pression des forces instituantes - l'*institutionnalisation* traduisant le dépassement temporaire et précaire de la contradiction initiale. L'institution n'est donc pas une *totalité* achevée, cohérente et stable, mais une *totalisation* tournante et perpétuellement en cours : ce n'est pas une *chose*, mais une *pratique*. »⁴ L'apport heuristique de cette définition concernant la télévision régionale est évident. En montrant les étapes successives par lesquelles cette institution a acquis son statut et ses modes de fonctionnement, les processus de « sédimentation » à l'œuvre sur le long terme, la télévision régionale apparaîtra non comme une réalité monolithique, mais comme la résultante d'actions explicites ou implicites, internes et externes à l'institution. Cette dernière sera alors analysée grâce à un va-et-vient constant entre le statut et les décisions gouvernementales d'une part, et les intentions, déclarations et projets qui ont jalonné son histoire. Parallèlement, l'histoire propre de la station toulousaine sera menée de manière à saisir toute la complexité de cette institution à la fois centralisée et territorialisée.

Ce parti-pris analytique est rendu possible par le récent essor des recherches sur l'histoire de la télévision⁵. Il est effectivement indéniable qu'existe aujourd'hui un fonds commun de faits avérés concernant cette histoire, pris dans un travail scientifique

³ CHEVALLIER (J.), *Eléments d'analyse politique*, Paris, PUF, 1985, pp. 182 à 188.

⁴ CHEVALLIER (J.), *ibid.*, pp. 183-184.

⁵ En 1987, Jean-Noël Jeanneney écrivait dans la préface d'un ouvrage collectif consacré à *Mai 68 à l'ORTF* : "l'histoire de l'audiovisuel en France commence à peine d'être défrichée. Le temps des synthèses n'est pas venu". Durant la décennie qui a suivi, les travaux se sont multipliés (entre autres S. Bachman pour l'éclatement de l'ORTF, H. Pומרول pour les journalistes de télévision, ou encore A. Chauveau pour la Haute-Autorité) et de grandes synthèses ont vu le jour (C. Brochand, 1994; J. Bourdon, 1990 et 1994) au point que le regard sur l'histoire de la télévision s'est modifié. "Vitalité, dynamisme, fécondité : le travail historique sur l'histoire de la télévision est en passe de conquérir sa pleine dignité dans le champ scientifique (...)".

cf. JEANNENEY (J-N.), "Préface", in Comité d'Histoire de la Télévision-FNSP, *Mai 68 à l'ORTF*, Paris, La Documentation française, 1987, p. 5.

cf. aussi JEANNENEY (J-N.), "L'histoire de la télévision. Réflexions sur un chantier", in BOURDON (Jérôme), CHAUVEAU (Agnès), DENEL (Francis), GERVEREAU (Laurent) et MEADEL (Cécile), dir. (ouvrage collectif), *La grande aventure du petit écran. La télévision française 1935-1975*, Paris, Musée d'histoire contemporaine-BDIC-INA, 1997, p. 12.

de vérifications croisées.⁶ Nous nous y appuyeront pour fonder le cadre général de notre étude, en même temps que nous apporterons nos propres contributions sur la télévision régionale, dont l'examen de la genèse politique se fera en trois temps, correspondant à trois phases d'institutionnalisation de cette dernière.

De la création des stations régionales par A. Peyrefitte au septennat giscardien, la première période est celle durant laquelle la télévision régionale va s'imposer progressivement dans le contexte médiatique français, sans pour autant se démarquer de l'emprise gouvernementale (chapitre 1). Le début des années 1980, période cruciale, verra le modèle français de télévision régionale remis en cause. Paradoxalement, nous verrons comment après les échecs de la décentralisation télévisuelle, le traditionnel modèle étatique s'ancrera encore davantage dans la pratique (chapitre 2). Enfin, les errements de la période suivante (1986-2000) nous indiqueront à quel point le rôle politique de la télévision régionale reste prégnant et son statut consensuel, et ce malgré les tentatives de remise en cause (chapitre 3).

⁶ Soulignons ici la dette particulière à l'égard de l'ouvrage de J. Bourdon *Haute-Fidélité*, le seul couvrant de manière relativement exhaustive - si tant est que l'on puisse l'être - l'après 1974 (période non couverte par C. Brochand et *La grande aventure du petit écran*).

CHAPITRE 1 – L’INSTRUMENT D’UNE POLITIQUE NATIONALE D’AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES ONDES (1962-1981)

Intrinsèquement liée à l’Etat, combinée à ce dernier, la télévision régionale relève des mécanismes de consolidation et d’enracinement de ce dernier. Aussi, pour comprendre les processus d’institution de la télévision régionale, il faut d’abord mieux situer ceux de l’Etat. Reprenons pour commencer l’idée de Norbert Elias pour qui la formation de l’Etat moderne occidental est le fruit d’une lente évolution qualifiée de « sociogénèse » : « A la suite d’une longue série de combats d’élimination, d’une lente centralisation des moyens de contrainte physique et des impôts, s’inscrivant dans la ligne d’une division progressive des fonctions et de la montée de la bourgeoisie professionnelle, la société française accède par étapes à cette structure sociologique qu’on appelle un « Etat ». »⁷ Ce mouvement de « sociogénèse » n’a pu être mené et se développer que par la création concomitante de relais, d’instruments de médiation. C’est dans cette optique que nous poserons la question de la mise en place et des évolutions de la télévision régionale. Les réflexions de Jean-François Tétu sur « l’espace public local et ses médiations » peuvent être reprises afin d’introduire le propos : « La coexistence d’une presse nationale, régionale, départementale et locale indique à coup sûr cependant que la presse écrite des XIXe et XXe siècles fut massivement liée à l’organisation de l’Etat et qu’en somme la construction des représentations de la société (de la commune à la nation) recouvre la structure d’une démocratie par représentation. On peut en voir un autre exemple, récent, de la part de la télévision publique française, dans la construction, au cours des années soixante, des stations régionales (26 au total) dont la finalité n’était pas de constituer des médias régionaux (FR3 ne naîtra qu’en 1974) mais qui étaient créés dans une perspective d’aménagement du territoire, de la volonté de faire sortir les régions

⁷ Elias (N.), *La dynamique de l’occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, p. 148.

de leur enclavement, de rendre visible, par tous, et pour tous, le territoire de chacun au sein d'une même télévision nationale »⁸. Cette hypothèse dont nous partageons les vues va servir de base de réflexion à toute cette première partie de l'analyse, et plus précisément encore au présent chapitre, traitant de l'inéluctable naissance de la télévision régionale. Si en effet cette dernière semble inévitable, c'est avant tout en raison du mode d'institution de l'Etat et de la consolidation du territoire national. Sans succomber à un quelconque déterminisme historique, notre analyse entend resituer la télévision régionale à sa véritable place lors de sa création : ni média de divertissement ni véritablement entreprise de presse, elle se situait davantage dans la lignée des grandes administrations structurant le territoire et constitutives de l'Etat.

Selon cette hypothèse, l'unification et la structuration de l'espace politique national guide la constitution de la télévision régionale, faisant de sa dimension territoriale un simple instrument au service de la cohésion nationale. Voilà pourquoi notre problématique cherche à démontrer dans un premier temps que l'invention de la télévision régionale se situe dans la lignée de celle du territoire national. Cela étant posé, l'examen du cas midi-pyrénéen nous permettra de vérifier concrètement cette hypothèse, la RTF devant s'implanter dans un contexte difficile pour le pouvoir gaulliste.

⁸ TETU (J-F.), *art. cit.*, p. 288.

Section 1 - De l'invention du territoire à celle de la télévision régionale

Mettre l'accent sur deux réalités a priori distinctes (territoire et télévision) peut revenir à les lier artificiellement, à en faire une nécessité l'une pour l'autre, un peu à la manière d'un McLuhan « tranchant les rapports de causalité d'un coup de dés pipés »⁹. Il faut autrement dit se prévaloir des erreurs possibles dans l'étude du rapport des médias à la politique et du politique aux médias, erreurs le plus souvent dûes aux métonymies simplificatrices. Afin de se prémunir contre de tels abus intellectuels, deux préalables doivent être suivis. Le premier doit nous amener à ne pas aborder le média avec un mode de pensée inadapté, c'est à dire à ne pas faire d'anachronisme, à ne pas « isoler dans l'analyse la technique, l'état des rapports de pouvoir et les représentations, les symboles, l'imaginaire propres à un moment socio-historique donné »¹⁰. En ce qui concerne la télévision, cela revient à appréhender le regard que lui portaient les acteurs d'une époque donnée, regard forcément pluriel mais dont il doit être possible de dégager des idéal-types en prenant connaissance des écrits et déclarations alors rendus publics. Le second préalable, lié au précédent, consiste en une prise en compte de la complexité des sociétés contemporaines et de leurs multiples causalités.

Prise en compte sur un plan micro-sociologique de la psychologie des acteurs, et sur un plan macro-sociologique de la complexification de la société : le « procès de civilisation » tel qu'il fut défini par N. Elias¹¹ tente de réunir ces deux pôles d'analyse. L'intérêt de l'approche réside dans la grille de lecture qui est mise en place, qui permet d'étudier les changements sociaux à l'aune de processus tels que la monopolisation de l'Etat sur la contrainte physique et sur la fiscalité, liée à une division sociale du travail

⁹ BEAUD (P.), *op. cit.*, p. 145.

¹⁰ BEAUD (P.), *op. cit.*, p. 155.

¹¹ C'est d'ailleurs la direction prises par de nombreuses recherches actuelles en science politique. Ainsi E. Neveu analysant la société de communication en terme d' "illusion bien fondée", ou J. Le Bohec rendant compte des rapports presse-politique dans le temps.

De même que P. Braud appelle pour sa part à une réflexion plus approfondie sur la question : "Les perspectives ouvertes par Elias méritent assurément d'être affinées et transposées à des domaines plus circonscrits."

Cf. BRAUD (P.), *ibid.*, p. 220.

croissante. Ces processus sont consubstantiels à d'autres concernant les individus, qui amènent une autocontrainte et un recours moindre à la violence physique favorisant les affrontements symboliques, donc les médiations diverses, par exemple celles remplies aujourd'hui par la télévision.

Analysons la mise en place d'une télévision régionale sous l'angle de ces divers processus, sans oublier que celle-ci n'en est que l'un des derniers avatars, car il s'agit ici avant tout de la mise en place de l'Etat et de la structuration de ses territoires.

§1. Le territoire national et la télévision

Avant d'aborder la question de la régionalisation de la télévision, quelques remarques sur l'institution de la télévision nationale sur le territoire français nous semblent impératives. En effet, traiter de la mise en place de la télévision régionale n'a de sens que si l'on comprend comment les régions ont préalablement été quadrillées par les ondes et dans quelle logique elle le furent. Nous poserons ainsi la question centrale du rapport de l'Etat à son territoire à travers deux thèmes : la structuration des territoires et celle des représentations.

- Structurer le territoire national

Tentons dans un premier temps de mieux saisir la mise en place des médiations de l'Etat moderne - dont selon notre hypothèse la télévision régionale relève. Si N. Elias détaille dans la « sociogenèse de l'Etat » la lente construction du territoire national par les Capétiens depuis la seigneurie féodale, P. Allières dans son analyse sur « l'invention du territoire » se livre à l'examen de « la réification de l'espace par les administrations », autrement dit la production de territoire par l'administration. Sans vouloir établir de raccourcis hasardeux, il nous semble intéressant et nécessaire d'établir un parallèle entre

l'étude par P. Allès de la création des Ponts et Chaussées et des Postes dès le XVI^e siècle¹² et la structuration du territoire national par les ondes, radio puis hertziennes au XX^e siècle. Une remarque sur ce point amène effectivement de nombreux éclaircissements sur les mécanismes à l'œuvre lors de la création de la télévision régionale. Bien que nous ne prétendions aucunement apporter de réponse définitive à ce qui nécessiterait une étude comparative dans une perspective historique, il nous semble fécond de souligner quelques similitudes à notre avis révélatrices des logiques politiques à l'œuvre dans l'institution d'une télévision régionale.

Les Ponts et Chaussées furent ainsi créés dès le XVI^e siècle par la centralisation non seulement des fonds destinés aux travaux publics, mais aussi des moyens humains. La mise au point progressive d'une véritable administration exécutive (les agents d'exécution étant appointés directement par l'Etat) achèvera la constitution de ce grand corps administratif doté d'une structure très hiérarchisée, intimement liée à l'espace.¹³ L'Ecole des Ponts et Chaussées instituée en 1775 viendra encore renforcer cette hiérarchie en la fixant durablement. L'exemple des Ponts et Chaussées est révélateur dans le cadre de notre problématique à plusieurs égards. Il illustre d'abord un cas de division sociale du travail, l'Etat devenant un « Etat pédagogue »¹⁴ capable de former ses élites, ses grands corps d'ingénieurs que nous retrouverons lors de la mise en place des réseaux téléphoniques, mais aussi hertziens dans le cas de la télévision. En effet, si les Ponts et Chaussées ont leurs propres ingénieurs, la télévision naissante aura les siens propres. J. Bourdon a dans de nombreuses études de cas insisté sur le poids des « professionnels de la télévision », incarnés dans les années 1950 par les ingénieurs : « Les ingénieurs gouvernent la toute puissante direction technique. Sous leur ordre, une véritable *armée* de techniciens, nombreux notamment dans un réseau d'émetteurs pas encore automatisé. Ce sont pour la plupart des *X-Télécom*, formés à l'école

¹² ALLIES (P.), *op. cit.*, p.156 et s.

¹³ « Qui veut s'enrôler dans les Ponts et Chaussées sera d'abord « dessinateur », devra faire un stage à Paris pour devenir « géographe », à partir de là être élève ingénieur, puis sous-ingénieur dans les provinces et enfin sous-ingénieur à Paris », *Ibid.*, p. 158.

¹⁴ NEVEU (E.), 1994, *op. cit.*, p. 132.

polytechnique, puis à l'école nationale supérieure des télécommunications. Ils ont derrière eux une tradition à imiter, celle des ingénieurs des PTT. »¹⁵

Cette « tradition » à laquelle il est fait référence, induisant une culture et des usages professionnels propres, doit être reliée aux logiques d'institution des grands corps administratifs auxquelles nous avons précédemment fait allusion. En effet, l'administration des Ponts et Chaussées était initialement associée aux Postes, qui se sont vues adjoindre les télécommunications dont la télévision est issue. Ainsi, comme les Ponts et Chaussées avaient mis en place leur propre école et leur propre système de promotion, la télévision régionale mettra en place ses propres centres de formation de ses personnels et des schémas de carrière largement prédéterminés, caractérisés par un passage à la capitale et un *turn-over* entre stations régionales.

L'exemple précédent a aussi le mérite de mettre l'accent sur l'espace physique des communications. Le territoire français du milieu du XXe siècle est quadrillé par les voies de communication que les Ponts et Chaussées ont largement contribué à dessiner, permettant l'implantation des infrastructures de la télévision (essentiellement les émetteurs), mais une implantation « en étoile » partant de Paris qu'éclaire encore par analogie l'analyse de P. Allières : « l'administration crée les routes selon les besoins de la circulation des marchandises et du capital. Ces routes recréent l'espace, un espace d'Etat, centré sur la capitale. »¹⁶ Nous mesurerons l'importance de cette construction en étoile et de ses remises en cause (tentatives pour créer un réseau de télévisions régionales de plein exercice) tout au long de l'histoire de la télévision régionale française.

- Structurer les représentations sociales

Cela dit, au-delà de l'institutionnalisation d'organisations humaines et techniques, la structuration du territoire va de pair avec celle des mentalités. Comprendre l'évolution des mentalités doit aider à une meilleure compréhension de la création de la

¹⁵ BOURDON (J.), « Les professionnels : conflits, triomphes et déclin », in BOURDON (J.) et al., 1997, *op. cit.*, p. 30.

¹⁶ ALLIÈS (P.), *op. cit.*, p. 162.

télévision, tout au moins de son contexte. N. Elias s'est livré à ce type d'examen « psychogénétique » par l'étude des transformations psychiques, des modifications des habitus des Occidentaux intégrant l'autocontrainte nécessaire dans une société différenciée.¹⁷ Quel lien avec notre problématique ?

Le plan « psychogénétique » évoqué se traduit par un changement radical des mœurs, l'individu « prêt à combattre » intégrant une « autodiscipline » très présente. Les individus d'une telle société différenciée ont des aspirations profondément différentes de leurs prédécesseurs en ce qu'ils sont dépendants de médiations symboliques se substituant à la violence. Ces médiations symboliques passent certes par l'institutionnalisation de règles implicites de comportement et de langage, mais elles se généralisent aussi à travers les moyens techniques que sont les médias. Analysée sur le temps long, la télévision apparaît de la sorte - sinon comme une nécessité - tout au moins comme un auxiliaire de médiation irremplaçable pour l'homme des sociétés différenciées. Ce média s'inscrit en effet dans la réalité quotidienne, dans « l'aporie du présent » selon J-F. Tétu¹⁸, donnant à l'individu les clés de sa vie sociale et journalière, de manière à ce qu'il puisse organiser ses représentations mentales comme le souligne L. Quéré : « les media ne font rien aux individus, mais [que] néanmoins ces derniers ne peuvent plus se passer des media sous peine d'altérer leur capacité de penser et d'agir, c'est à dire de régresser vers l'expérience fataliste d'une totalité indistincte et chaotique. »¹⁹ Les médias ont donc un pouvoir, mais un pouvoir particulier, résidant dans leur « rôle de fondation ». Ainsi selon L. Quéré le pouvoir des médias « est corrélatif de leur fonctionnement comme supports pratiques d'un mode historique d'objectivation de la médiation symbolique constitutif d'un système socio-culturel »²⁰. Autrement dit, les médias « construisent le théâtre des pratiques sociales », ils ont une fonction fondatrice du champ social, mais dans un moment historique donné : celui des sociétés différenciées. Les médias tels que nous les définit l'histoire des techniques sont donc cadrés dans des limites historico-culturelles précises, correspondant à un champ

¹⁷ ELIAS (N.), 1990, *op. cit.*, pp. 186-187.

¹⁸ TETU (J-F.), « L'Actualité ou l'Impasse du temps », in BOUGNOUX (D.), dir., *Sciences de l'Information et de la communication*, Paris, Larousse, 1993, p. 720.

¹⁹ QUERE (L.), *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier, 1982, p. 153.

social organisé selon les règles de la représentation, donc nécessitant des médiations symboliques adaptées à son mode de fonctionnement.

C'est ainsi que l'avènement d'une société basée sur la représentation politique voit l'essor massif de la presse écrite à la fin du XIX^{ème} siècle. En effet, l'Etat venait de franchir selon l'expression de E. Neveu un « premier seuil de réflexivité » en tentant de saisir une « opinion publique », de connaître scientifiquement le social. Il ne pouvait alors appuyer son action - sa politique d' « interventionnisme symbolique » - que par des médiations symboliques dont la presse serait un élément moteur. Ainsi, avec cent cinquante trois titres en 1945, la PQR quadrille le territoire et joue un rôle politique majeur, accentué par une tendance à la formation de monopoles économiques régionaux très attentifs à toute forme de concurrence. C'est sur ce territoire structuré sur un « temps long » par la presse écrite (et avant elle par d'autres institutions), dans cette société différenciée où l'autocontrainte est généralisée, où la division du travail social s'amplifie, où l'Etat franchit constamment des seuils de réflexivité et où enfin les médiations symboliques se multiplient que va s'implanter un nouveau média : la télévision.

Il faut noter avant toute chose que la télévision ne se pense à ses débuts qu'en référence à la radio, qui a déjà une longue histoire. Cette dernière a connu en effet un essor hétérogène selon les régions - pour des raisons complexes étudiées par C. Méadel²¹ - mais bien réel durant les années vingt et trente. Elle s'est appuyée pour ce faire sur des ressources locales variables telles que diverses associations (associations radiophoniques, radio-clubs, associations artistiques locales) ou collectivités locales. Peu à peu cependant (ces radios régionales ayant une programmation pour une grande part généraliste), les logiques centralisatrices s'imposeront, entre autres par l'arrivée de personnels « parisiens » dans les stations des régions.

Face à cette radio en pleine phase d'essor, tant sur le plan institutionnel, technique que public, la télévision ne représente alors qu'une invention en cours d'expérimentation à laquelle la quasi totalité des gouvernants ne s'intéresse pas encore.

²⁰ *Ibid.*, p. 154.

²¹ MEADEL (C.), "La radio et ses territoires", in *Sciences de la Société*, n° 35, mai 1995, pp. 113 à 122.

Passée la parenthèse de la guerre - qui n'est pas sans importance en raison des progrès accomplis et de l'installation à Cognacq-Jay - la télévision va enfin s'imposer. Sous la IV^{ème} République - et malgré la création de la RTF - la télévision ne joue pas de rôle politique majeur, elle est davantage selon la formule de J. Bourdon une « télévision de professionnels ». L'avènement de la période gaullienne coïncide en revanche avec le réel démarrage de la télévision.²² Ce mouvement va de pair avec la couverture du territoire par les ondes ainsi qu'avec le volume d'heures de programmes produit. Une nouvelle ère s'ouvre alors, qualifiée de « monopole » ou « télévision du Général » (J. Bourdon, A. Chauveau) et caractérisée par la « mainmise politique » (A. Mercier). Le statut de la télévision est alors réformé plusieurs fois : cette « réformite aigüe » atteste de la « visibilité politique croissante de la réforme de la radio-télévision, et chaque nouveau gouvernement escompte tirer profit d'une réforme réussie »²³ . Les déclarations d'intention visant à une plus grande autonomie sont dans l'air du temps. Mais la croyance dans les effets de la télévision prime.²⁴ Le contexte politique vient expliquer une telle attitude vis à vis de la télévision : « crises en Algérie, élections : tels sont les moments où l'autorité de l'Etat se fait, sur la radiotélévision, le plus pressante »²⁵, d'autant que dans le même temps la télévision connaît une croissance exponentielle. Ainsi, à la suite de la presse écrite et de la radio, ce nouveau média va naturellement apparaître aux yeux des gouvernants gaullistes comme un moyen essentiel de structuration des représentations sociales. L'arrivée d'Alain Peyrefitte au poste de

²² L'équipement en récepteurs, d'environ trente-cinq mille en 1950, franchit le cap du million en 1959 pour dépasser les cinq millions dès 1964.

BROCHAND (C.), 1994, *op. cit.*, pp. 501-502. Voir aussi en annexe de cet ouvrage les taux d'équipements.

²³ CHAUVEAU (A.), 1997, *op. cit.*, p. 43.

²⁴ Ainsi l'ordonnance du 4 février 1959 érige t-elle la RTF en établissement public à caractère industriel et commercial, mais elle le fait en plaçant ce dernier sous l'autorité - et non la tutelle - du ministre de l'Information, et en refusant de la doter d'un conseil d'administration. Le directeur général et le personnel de direction restant nommés par décret en Conseil des ministres, leur situation précaire garantissait au ministre de l'Information une emprise « nominative » sur l'encadrement de la RTF. Emprise doublée d'une seconde, financière celle-ci, le parlement ne fixant plus le taux de la redevance, mais simplement votant l'autorisation de la prélever, le gouvernement en fixant le taux. D'autres dispositions de l'ordonnance, non les moindres, définissent le monopole (articles 1 et 4) : la RTF peut seule créer et exploiter les réseaux de radiodiffusion, percevoir la redevance, diffuser des programmes par voie hertzienne et fixer les normes de radiodiffusion (en participation avec les administrations). Un an plus tard, le 4 février 1960, le statut du personnel est adopté après une semaine de grève : réaffirmation du monopole de la production, mais détachement du personnel de la RTF du statut général de la fonction publique.

²⁵ BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, p. 65.

ministre de l'Information le 7 décembre 1962 va consacrer le rôle politique accordé à la télévision, en tout premier lieu par l'organisation territoriale dont elle va être l'objet.

§2. La régionalisation de la radio-télévision

Préalablement à la régionalisation proprement dite mise en œuvre dès 1962 par Alain Peyrefitte, un certain nombre d'initiatives avaient déjà eu lieu dès les années 1950, initiatives dont il convient de rendre compte pour saisir l'état d'esprit des acteurs alors impliqués dans ce processus.

- Premières expériences

La mise en place des émetteurs, par exemple pour Lille, Marseille puis Lyon en 1954 ont très tôt permis à de grandes villes françaises d'accéder au petit écran. Dès lors, des émissions réalisées en liaison avec les centres de province furent diffusées sur la chaîne nationale. Ainsi le 2 janvier 1956 a vu la première soirée électorale télévisée à l'occasion des élections législatives. En début de soirée, des émissions présentent le dispositif technique, puis le téléspectateur découvre la salle des téléphones du ministère de l'Intérieur où convergent les résultats, et enfin des liaisons sont établies avec la province, plus précisément des bureaux de vote à Strasbourg, Lille et Lyon : « le rituel est désormais fixé. »²⁶

L'information décentralisée est alors promue au rang de priorité, et Jean d'Arcy, directeur des programmes de la RTF, déclarait : « J'entends donner une absolue priorité à l'information extérieure en direct, et opérer un vaste mouvement de

²⁶ Pour un exposé complet de cette première couverture par la télévision d'élections, cf. CHAUCHEAU (A.), "Les élections radio-télévisées de 1956", in BOURDON (Jérôme), CHAUCHEAU (Agnès), DENEL (Francis), GERVEREAU (Laurent) et MEADEL (Cécile), dir. (ouvrage collectif), *La grande aventure du petit écran. La télévision française 1935-1975*, Paris, Musée d'histoire contemporaine-BDIC-INA, 1997, pp. 62 à 64.

décentralisation vers la province. »²⁷ Le même article relate par ailleurs différents cas d'émissions réalisées en direct depuis certaines régions. Ainsi à Lyon, à l'occasion de l'inauguration de l'émetteur de mont Pilat le 28 avril 1956, cinq émissions sont réalisées consacrées entre autres aux frères Lumière et à Guignol. La même opération sera réalisée un mois plus tard en Alsace, puis dans le Centre, en Normandie et en Provence. Mais ces tentatives de rendre compte de la vie provinciale sont diversement appréciées, et au-delà de l'exploit technique, certains journalistes critiquent déjà de façon ouverte la façon dont la décentralisation est menée. Alex Mattalia, journaliste au *Méridional* invité à s'exprimer sur le sujet, en relève les insuffisances flagrantes : « DECENTRALISATION ! Le mot est partout, la réalité nulle part. La RTF en parle; les téléspectateurs en rêvent. Les premières émissions du *Magazine régional*, les images de province que sélectionne par intermittence le *journal télévisé* nous laissent quelque peu sceptiques. (...) Lyon, c'est tout de même autre chose qu'un guignol, Strasbourg, qu'une cigogne sur un toit et la région des Alpes-Provence-Côte d'Azur, autre chose qu'une danse en atours 1850 avec galoubets et tambourins. »²⁸ Avant même la création de stations régionales, les griefs contre la qualité des programmes « régionaux » étaient sensibles. Cependant les programmes impliquant les régions ne cessent de se développer avec l'apparition dès 1957 d'une nouvelle émission de variétés, réalisée chaque semaine depuis une région différente : *Dimanche en France*. Les députés commencent aussi à s'intéresser aux possibilités offertes par la télévision en région, en témoigne une question au ministre de l'Information (Louis Terrenoire) posée par un député Vosgien de gauche (M. Voilquin) concernant entre autres l'utilisation des postes régionaux²⁹. Il est vrai que la RTF restait une institution fortement centralisée tant au niveau des personnels qu'au niveau des pratiques informationnelles³⁰. Le développement technique se poursuivait néanmoins, au point qu'il y avait dès 1961 (sur l'ensemble de la France) six studios vidéo en Province,

²⁷ DROIT (M.), "Vers une décentralisation des programmes télévisés français", in *Le Monde*, 26 mars 1956.

²⁸ MATTALIA (A.), "Décentralisation : terrain en friche mais plein de promesses", in *Télévision Programme Magazine*, 22 avril 1956.

²⁹ *Correspondance de la presse*, 2 mai 1961.

³⁰ Un exemple en est donné par *Le Méridional* qui reproche à la rédaction parisienne de "retraiter" les reportages réalisés à Marseille, de "leur appliquer un nouveau commentaire aussi incomplet qu'approximatif". Cf. *Le Méridional*, 6 août 1961.

soit autant qu'à Paris, et treize télécinémas contre seulement douze à Paris³¹. Ces chiffres sont faibles ramenés à l'ensemble des provinces françaises, mais traduisent cependant les moyens consentis à la couverture du territoire par les moyens de réalisation. Etape essentielle s'il en est, car permettant de filmer beaucoup plus aisément des événements qui ne soient pas circonscrits à la proche banlieue parisienne.

- La régionalisation selon Alain Peyrefitte

Le lancement d'une « véritable » politique de régionalisation de la télévision sera consécutif à l'arrivée d'Alain Peyrefitte au ministère de l'Information. Dans le milieu de la télévision, A. Peyrefitte demeure un symbole du gaullisme intransigeant comme le souligne J. Bourdon : « la bataille des souvenirs est mal engagée et, même, déjà perdue. L'image de censeur colle à la peau d'Alain Peyrefitte. »³² Pourtant le statut de la radio-télévision portant création de l'ORTF sera largement son œuvre. Il est en effet acquis que le texte de la loi du 24 juin 1964 fut élaboré contre l'avis du général de Gaulle qui aurait souhaité un décret, et qu'il s'agit pour la première fois d'un statut (l'ordonnance du 4 février 1959 n'était que « relative à la radiodiffusion-télévision française »). L'ORTF était né. Il n'était désormais plus sous l'autorité mais sous la tutelle du ministre de l'Information, et disposait d'un conseil d'administration et d'un directeur général. Mais l'opposition était déçue. Malgré l'âpreté des débats parlementaires, la libéralisation attendue n'était pas au rendez-vous³³. Et la régionalisation revendiquée par le ministre fait l'objet d'une campagne de dénigrement dans la presse écrite. Quelques mois plus tôt, le 28 novembre 1963, A. Peyrefitte déclarait lors d'une conférence de presse : « Nous voulons faire retrouver l'audience perdue au moyen d'une carte que seule possède la RTF : la possibilité de régionaliser.

³¹ BOURDON (J.), 1997, *op. cit.*, p. 65.

³² BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, p. 73.

³³ Pour un panorama et de larges extraits des débats parlementaires, cf. MONTALDO (Jean), *Dossier ORTF 1944-1974. Tous coupables*, Paris, Albin Michel, 1974, pp. 144 à 148.

Concernant le manque de libéralisation, il est à noter entr'autres que le directeur général ne recevait pas mandat pour une durée précise, et que le conseil d'administration dont la majorité des membres étaient

Notre radio n'utilise pas le capital que représentent quarante émetteurs provinciaux, lesquels se contentent de retransmettre les émissions parisiennes. Notre but est de redonner à la région une vie qui lui soit propre en profitant, grâce aux ondes, d'un élément essentiel pour l'aménagement du territoire. »³⁴ Cette déclaration dénote le volontarisme politique que le pouvoir mettait dans la mise en place des stations régionales de la future ORTF. Volontarisme dénoncé par l'opposition, à laquelle *Libération* fait écho : « Cet « élément essentiel de l'aménagement du territoire » ne serait-il pas, au fond, l'élément essentiel de l'aménagement du territoire ...électoral ? »³⁵

Le gouvernement se donne en effet les moyens de développer des Centres d'Actualités Télévisées (C.A.T.) dans chaque région. Afin de justifier cette mise en place, A. Peyrefitte cite à maintes reprises un sondage révélant qu'à la question « *vous estimez-vous assez bien renseignés par les journaux de la RTF sur la vie de votre région*, les provinciaux ont répondu : oui (26 %), non (68 %), sans opinion (6 %). »³⁶ Les premières régions à bénéficier d'un journal télévisé régional seront celles de Lille, Strasbourg, Marseille, Bordeaux, Toulouse puis Lyon en 1963. Les autres régions suivront les années suivantes. Au final, entre octobre 1963 et décembre 1965, vingt-trois C.A.T. sont créés, quinze de toutes pièces et huit en renforçant les moyens existants³⁷. La création de ces C.A.T. a largement été influencée par les débats sur la régionalisation, et leur mise en place reflète celle des Circonscriptions d'Action Régionale créées par décret du 2 juin 1960 (cf. infra, sur le rôle politique de la station toulousaine). Parallèlement à cette rapide mise en place, la couverture de la télévision continue de croître ainsi que l'offre de programmes avec l'inauguration de la deuxième chaîne le 1er avril 1964. Concrètement, les journaux télévisés régionaux se présentent de la manière suivante : la première partie (de six à sept minutes) consiste en une présentation rapide des différents événements survenus dans la journée (souvent le jour précédent) alors que

nommés par le gouvernement ne disposait pas de pouvoir d'approbation sur la nomination de ce même directeur général.

³⁴ BRINCOURT (A.), "Nouveau plan de régionalisation de la RTF", in *Le Figaro*, 29 octobre 1963.

³⁵ JEANDER, "Décentralisation ou centralisation des campagnes électorales ?", in *Libération*, 29 octobre 1963.

³⁶ DURIEUX (C.), "Le plan de décentralisation de la RTF", in *Le Monde*, 30 octobre 1963.

³⁷ BOURDON (J.), 1990, *op. cit.*, p. 105.

la seconde partie, d'une durée sensiblement égale, traite, sous la forme de sujets magazines, de questions ayant trait à l'équipement et à la vie régionale.

Ce faisant, l'inquiétude de la presse quotidienne régionale (P.Q.R.) ne cessait de grandir, et les déclarations de A. Peyrefitte visant à calmer les esprits ne remplissaient guère à leur objectif. En témoigne une lettre que Pierre Archambault - président du Syndicat National de la Presse Quotidienne Régionale et de la Confédération de la Presse Française - a adressé en novembre 1963 au ministre, qu'il apostrophe en ces termes : « Vous auriez déclaré : *J'ai reçu le président Archambault, nous avons eu une longue conversation et j'espère qu'elle aura permis de dissiper les malentendus.* Je tiens à préciser que les malentendus ne pouvaient se dissiper que dans la mesure où les apaisements que vous m'apportiez étaient suivis d'effets. (...) Le caractère de votre conférence de presse semble indiquer que la mise en place des mesures que vous avez arrêtées ne paraissent pas conformes aux apaisements que vous aviez bien voulu me prodiguer. »³⁸ Si ces craintes de la part du principal représentant de la P.Q.R. se situaient essentiellement sur un plan économique (pertes de recettes publicitaires³⁹), l'aspect strictement politique était aussi envisagé. Nombreux étaient en effet les quotidiens régionaux hostiles au gaullisme : nous verrons plus bas de manière approfondie le cas de *La Dépêche du Midi* et de la station de Midi-Pyrénées. A. Peyrefitte donnera lui-même raison à cette logique de méfiance et de concurrence en exposant sa « théorie de l'équilibre » lors des élections municipales de 1965 : « Dans certaines régions, l'opposition détient un quasi-monopole de la presse écrite... ce peut être le rôle de la télévision de rétablir l'équilibre. »⁴⁰

Et afin de rétablir cet équilibre, les directeurs régionaux étaient choisis avec le plus grand soin. Un cas parmi tant d'autres est relaté par Jean Izard, nommé à Nancy en 1965 : « Pour avoir été choisi, je ne faisais pas figure d'opposant, j'en étais persuadé. Mais je n'avais pas eu d'action politique particulière. A l'époque, les énarques étaient

³⁸ *Correspondance de la presse*, 8 novembre 1963.

³⁹ A titre d'illustration, la presse écrite qui concentrait encore 77 % des recettes publicitaires en 1968 (contre 2 % pour la télévision), n'en percevait plus que 52,6 % en 1990 (24,9 % pour la télévision). Cf. MATHIEN (M.), *La Presse Quotidienne Régionale*, Paris, PUF, 1993, p. 15.

⁴⁰ Procès-verbal des réunions des comités des programmes, Fonds ORTF, Archives nationales, cité in BOURDON (J.), 1990, *op. cit.*, p. 106.

considérés comme globalement favorables au régime, dans la mouvance gaulliste. »⁴¹ Etre - tout au moins paraître - gaulliste est donc le critère premier pour accéder à une position d'encadrement dans une station régionale. Ainsi la régionalisation de la télévision n'était-elle qu'une régionalisation et non une décentralisation comme le terme a souvent été utilisé. Les deux délégués du directeur aux stations régionales (Roland Dhordain en 1963-1964 et Bernard Gouley jusqu'en 1970) surveillaient les stations de près. Selon une note de Bernard Gouley (8 janvier 1965), il est demandé aux directeurs régionaux d'appeler quotidiennement par téléphone le responsable des stations régionales, pratique qui persiste parfois aujourd'hui, dénotant de fait le caractère national de la chaîne. En outre, « des réunions régulières (mensuelles, le plus souvent) sont organisées à Paris dès les années soixante pour confronter les directeurs régionaux et la direction centrale. Les questions les plus souvent abordées portent sur des difficultés techniques (problèmes d'émetteur, d'absence de moyens...) et surtout les problèmes d'effectifs, toujours manquants, toujours insuffisants. »⁴²

La télévision remplissait parfaitement le rôle « d'administration productrice de territoire » qui lui était assigné, rôle analysé précédemment à l'aune de la complexification et de la différenciation de la société. Comme les Ponts et Chaussées, il s'agissait d'agencer des territoires divers dans un espace national unifié. R. Dhordain explique d'ailleurs clairement la portée et la logique de la régionalisation : « Entreprise de grande envergure, l'aménagement du territoire tend, on le sait, à donner à la France son aspect de demain et, pour ce faire, donner à chacune des régions qui la composent le maximum de ses chances d'expansion sans négliger pour autant les vocations locales, ni méconnaître les évolutions qu'un plan d'ensemble rend inéluctables. »⁴³ Le « plan d'ensemble » évoqué place sans ambiguïté l'organisation du territoire national au-dessus des particularismes locaux. Aussi est-il sous-entendu qu'il est du ressort de la télévision régionale d'œuvrer en vue d'une plus grande cohérence, d'une meilleure uniformisation de l'espace national. La mise en place des stations régionales de télévision correspond

⁴¹ J. Izard, entretien avec J. BOURDON, *Ibid.*, p. 106.

⁴² BOURDON (J.) et MEADEL (C.), *Les écrans de Méditerranée. Histoire d'une télévision régionale, 1954-1994*, Marseille, Ed. Jeanne Laffitte-INA, 1994, p. 43.

bien au mécanisme de substitution de médiations symboliques à la violence physique qui pouvait prévaloir par le passé. Les provinces françaises furent en effet longtemps le théâtre de révoltes et jacqueries diverses, et conformément au schéma décrit par N. Elias, la contrainte a été monopolisée par la mise en place d'institutions (cf. les Ponts et Chaussées, mais aussi les brigades de gendarmerie ou autres polices municipales). Notre hypothèse selon laquelle l'institution de la télévision régionale relève de ce processus social nous amène à interroger le réel à travers un cas précis : celui de la région Midi-Pyrénées.

Section 2 - Télévision en Midi-Pyrénées : une mise en place hétérogène

La mise en place de la station régionale de télévision en Midi-Pyrénées n'a pas été opérée *ex nihilo*, elle s'insère au contraire dans une contexte complexe. Elle succède en effet (mais ne se substitue pas) à la radio dont elle emploie les personnels, et s'oppose d'entrée de jeu à une Presse Quotidienne Régionale représentée en Midi-Pyrénées par *La Dépêche du Midi*. En outre, les actualités télévisées midi-pyrénéennes n'existent pas d'une manière uniforme, et ce en raison de contraintes diverses dominées par une géographie complexe. Il convient donc de mener l'examen approfondi des conditions d'implantation de la télévision publique en Midi-Pyrénées, conditions essentielles à une bonne compréhension du rôle politique de cette dernière.

⁴³ DHORDAIN (R.), "Les actualités télévisées régionales au service de l'intérêt général", in *Le miroir de*

§1. De Radio-Pyrénées à la télévision régionale

Du point de vue de l'infrastructure technique, la télévision régionale s'installe dans toutes les régions sur le terrain occupé jusqu'alors par la radio. Et l'influence de cette dernière est d'autant plus importante que ses personnels vont prendre possession du nouveau média. Aussi nous semble-t-il essentiel d'analyser ce passage dans le cadre midi-pyrénéen, afin de bien saisir sur quel « terreau » la télévision s'installait. Autrement dit, il s'agit de s'interroger sur le rapport au territoire qui sous-tendait la mise en place de la télévision régionale.

Rappelons d'abord les conclusions auxquelles était parvenue C. Méadel dans son analyse de la mise en place de la radio en France. La radio est née dans une logique locale autour de groupes d'acteurs politiques et culturels, pour qui elle devait permettre de réaliser de nombreux objectifs relevant déjà d'un mythe communicationnel, à savoir : « unifier le territoire national, apporter à la campagne les éléments de la modernité, sans pour autant corrompre sa pure âme villageoise, lutter contre l'exode rural... »⁴⁴ C'est ainsi qu'à Toulouse fut créé par Jacques Trémoulet et un marchand de postes et de pièces détachées un poste privé : Radio-Toulouse. Il s'agissait du « plus puissant poste privé du territoire national, grâce à l'appui des radicaux parisiens et des grands intérêts du Sud-Ouest. »⁴⁵ Aussi, dès 1925, une association de radiodiffusion crée un poste public afin de concurrencer le précédent. Il s'agit de Toulouse-Pyrénées, station gérée par le directeur régional des P.T.T., en liaison avec le président du conseil d'administration de l'association. La situation toulousaine de concurrence privé-public est à cet égard emblématique de ce qui se passait alors dans les diverses régions françaises.⁴⁶

l'information, n° 329, 30 avril 1964, pp. 15 et 16.

⁴⁴ MEADEL (C.), 1995, *op. cit.*, p. 114.

⁴⁵ MIQUEL (P.), *Histoire de la radio et de la télévision*, Perrin, 1984, p. 34

⁴⁶ « Radios publiques et radios privées sont nées, en France, dans des conditions très semblables : créées par des groupes d'amateurs initiés souvent pendant la Grande Guerre aux techniques radio-électriques, notables de la petite bourgeoisie locale passionnés de technique mais aussi attirés par la communication ouverte que leur permettait le nouveau média. Le statut privé ou public de la station dépend des configurations locales et des liens avec les P.T.T. et, souvent, la naissance d'une station publique entraîne la création d'une station privée, et vice-versa. »

MEADEL (C.), 1995, *op. cit.*, p. 115.

Mais cette logique locale de la radio des débuts qui se caractérisait par une classique « opposition ville/campagne » a progressivement cédé le pas à « l'opposition Paris/Province » à mesure que la radio se diffusait dans la population, autrement dit à mesure qu'elle présentait un caractère stratégique plus évident⁴⁷. Dès lors, les moyens dévolus à la radio progressent nettement au cours des années 1930. Concernant la radio publique toulousaine, les investissements porteront sur l'émetteur de Toulouse-Muret (le plus puissant de France), un orchestre symphonique ainsi qu'un studio de deux mille mètres-carrés. En 1936, preuve de son essor, la radio s'installe à l'Hôtel Amouroux (aux allées Jean-Jaurès, cf. illustration, annexe 3) qui accueillera la station régionale de télévision par la suite.

Passée la parenthèse de la Seconde Guerre Mondiale⁴⁸, la période qui s'ouvre se caractérise par une centralisation accrue, les postes régionaux devant longuement relayer les émissions nationales. Parallèlement, le nombre de récepteurs radio croît fortement (de cinq millions en 1945, il passe à plus de dix millions en 1958), de même que les conflits politiques liés à l'information⁴⁹. Ce dirigisme se retrouve aussi dans la création de postes périphériques financés par la SOFIRAD (créée en 1945 et contrôlée par l'Etat) : c'est le cas de R.M.C., mais aussi et surtout de Radio Andorre pour la région, qui deviendra l'un des instruments du gaullisme comme le confirme au détour d'une phrase Claude Stéphane : « Qu'avait-il [le général de Gaulle, ndlr.] pour combattre ou faire passer ses idées, si ce n'est la radio ou la télévision d'Etat, ou la création de Sud Radio ? »⁵⁰

C'est dans ce contexte d'omniprésence étatique que sont à partir de 1957 construits les réémetteurs destinés à la télévision : Pic du Midi, Pechbonnieu, Labastide

⁴⁷ Ainsi les gouvernements du Front Populaire et d'Edouard Daladier ont-ils imposé un certain contrôle sur les ondes. Cf. JEANNENEY (J-N.), *op. cit.*, pp. 157-158.

⁴⁸ Durant la guerre, différents postes régionaux mèneront une action de résistance, tel Radio-Quercy dans le nord de la région. En ce qui concerne Toulouse, l'émetteur de Muret sera saboté par l'armée allemande et des grenades incendiaires lancées dans les salles techniques. Les résistants prendront possession de la station et répareront les dégâts à la hâte : les émissions reprendront le 30 août 1944 sur ondes courtes et le 5 septembre sur ondes moyennes. Concernant le poste privé Radio-Toulouse, les émissions reprendront, mais avec le personnel de la Radiodiffusion française, celui de Jacques Trémoulet étant licencié suite au décret du 20 novembre 1944 réquisitionnant toutes les stations privées.

BROCHAND (C.), *op. cit.*, pp. 36 et s.

⁴⁹ Un double aperçu de la qualité de la radio française de ces années et des conflits dont elle est le terrain est donné par J-N. Jeanneney dans un chapitre de son ouvrage intitulé très à propos "le brio et le joug".

JEANNENEY (J-N.), *op. cit.*, pp. 244 à 249.

⁵⁰ Claude Stéphane, entretien du 17 septembre 1996.

du Haut Mont, Néoulous et Pic de Nore. Dès lors, la télévision investit la région. Ainsi est créé en août 1961 à Toulouse un centre destiné aux actualités nationales. Durant les deux années à venir, ce dernier réalisera divers reportages diffusés dans le cadre du journal télévisé alors présenté en alternance par Claude Darget, Raymond Marcillac, Jacques Sallebert ou Michel Droit. Ces reportages ponctuels relatent essentiellement les visites officielles de membres du gouvernement. Parmi ceux-ci, citons entre autres le ministre de l'agriculture E. Pisani, ou encore celui de la construction R. Maziol, qui seront filmés en visite à Toulouse à plusieurs reprises. Hormis les ministres, une autre catégorie de personnel politique est susceptible d'être filmée en déplacement : le corps diplomatique.⁵¹ D'une manière ou d'une autre - ministre ou préfet - c'est bien toujours les déplacements en région d'un représentant du gaullisme que le journal télévisé couvre. Même encore non formulée, la « théorie de l'équilibre » de A. Peyrefitte (cf. supra, « la régionalisation de la télévision ») était de mise. Et d'ailleurs, le premier reportage diffusé au journal télévisé national en direct de Toulouse relate la visite du Premier Ministre Michel Debré (le 3 février 1962).

C'est donc bien dans l'esprit d'une couverture de l'actualité politique nationale qu'a d'abord été pensée la régionalisation de la télévision. Rappelons en effet le découpage adopté lors de la création des vingt-trois Centres d'Actualités Télévisées, découpage calqué sur les Circonscriptions d'Action Régionale créées par le décret du 2 juin 1960 dans un but de rationalisation des politiques menées par le gouvernement. Conformément à ce découpage, la station toulousaine contrôle deux centres d'actualités télévisées : celui de Midi-Pyrénées et celui de Languedoc-Roussillon (basé à Montpellier). Notre étude étant axée pour une meilleure clarté de la démonstration sur la région Midi-Pyrénées, nous ne traitons par conséquent que du C.A.T. de Toulouse (bien que certaines références à Montpellier ou à la station bordelaise voisine soient inévitables). Concernant la station toulousaine - autrement dit la territoire midi-pyrénéen - cette volonté d'une couverture régionale de l'activité gouvernementale était d'autant

⁵¹ C'est le cas le 27 avril 1963 où le préfet de région reçoit des diplomates à la chambre de commerce de Toulouse.

plus pressante en raison du caractère concurrentiel du principal média de la région : *La Dépêche du Midi*.

§2. Un espace médiatique régional concurrentiel : le monopole de la presse écrite bousculé

Le contexte médiatique en Midi-Pyrénées était plus que dans d'autres régions défavorable à la régionalisation de la RTF. En effet, outre quelques médias secondaires dont nous traiterons plus bas, Midi-Pyrénées est couverte de longue date par *La Dépêche du Midi*.

- Le poids de La Dépêche du Midi

La Dépêche du Midi, quotidien radical qui disposait déjà d'un poids considérable sous la III^{ème} République, établit son monopole sur l'information quotidienne régionale dès 1956 avec la disparition du journal communiste *Le Patriote*. Dirigée depuis 1947 par Jean Baylet, *La Dépêche du Midi* adopte sous son impulsion des positions particulièrement hostiles au gaullisme, faisant campagne pour le « non » au référendum instaurant la V^{ème} République.⁵² La disparition accidentelle de ce dernier portera à la tête du quotidien son épouse, Evelyne-Jean Baylet. Il convient alors de rappeler l'ancrage électif de la famille Baylet dans le terrain tarn-et-garonnais (Mairie de Valence d'Agen, Conseil Général), et les implications que cela entraîne : dans les années 1960 et 1970, « le travail de la veuve de Jean Baylet, Evelyne-Jean Baylet, sera entièrement consacré à préparer dans les meilleures conditions la succession de son fils. »⁵³ *La Dépêche du Midi* apparaît donc comme ayant une importance politique plus forte encore, constituant une ressource électorale de premier plan pour les forces politiques de

⁵² Une histoire de *La Dépêche du Midi* ainsi qu'une bibliographie sur la question est proposée dans : PAMBENEL, coll., *Politique en Midi-Pyrénées*, Eché, Toulouse, 1987, pp. 225 à 231.

⁵³ FERRET (Jérôme), *Paroles d'élus. Le travail politique au quotidien*, Erès, Toulouse, 1996, p. 174.

gauche en Midi-Pyrénées. Aussi les relations entre les dirigeants de *La Dépêche du Midi* et ceux de la télévision régionale seront-elles tendues, particulièrement durant la période gaullienne. Jeanne Cazals, journaliste à France 3, confirme d'ailleurs le fait que Emile Séverac (directeur régional de l'ORTF de 1964 à 1974) et Evelyne-Jean Baylet « étaient à couteaux tirés ».⁵⁴ De fait, l'attitude de ce journal est très virulente durant les années précédant la régionalisation de la télévision. Il est intéressant d'en rendre compte de manière à mieux cerner la concurrence à laquelle la future télévision régionale aura à faire face. *La Dépêche du Midi* use de deux grands registres dans sa dénonciation de la radio-télévision d'Etat⁵⁵ : un registre d'ordre « économique » et un registre pouvant être qualifié d'« informationnel ».

Le registre économique se traduit essentiellement par la critique du coût de la RTF et des grèves à répétition qui secouent l'organisme. Ces critiques sont si virulentes que le journal en arrive à s'interroger dès le début de 1960 sur son démantèlement : « Au point où l'on en est, une solution de force de la part du gouvernement est à craindre. La réquisition des grévistes ? Mais est-elle légale ? Alors l'éclatement de la RTF ? »⁵⁶ Les grèves qui secouent régulièrement la RTF sont d'ailleurs prises comme preuve de son impossible gestion, incompatible avec la politique du ministre des Finances et des Affaires Economiques Antoine Pinay. Ainsi peut-on lire de véritables réquisitoires contre la télévision telle que la définissait l'ordonnance du 4 février 1959. Le 4 janvier 1960 par exemple, un article présentant la grève de la RTF comme un simple « combat préliminaire » concluait sur un ton belliqueux : « Périssent la RTF ! »⁵⁷. Mais la P.Q.R. et *a fortiori* *La Dépêche du Midi* s'insurgeront encore davantage sur le plan de l'argument économique lors de la régionalisation. La fin de l'année 1963 constituera un point d'orgue dans cette dénonciation de « la gabegie qui règne en maîtresse à la RTF ». Ainsi la régionalisation qui entraîne une concurrence directe avec la P.Q.R. a amené son lot de combats et d'oppositions de principes. La P.Q.R. se sentait en effet menacée par la concurrence commerciale et les sources de financement dont pouvait disposer la

⁵⁴ Jeanne Cazals, entretien du 23 septembre 1996.

⁵⁵ Les articles de *La Dépêche du Midi* sont répertoriés en annexe (annexe 1) dans la liste des articles relatifs à la télévision régionale.

⁵⁶ «La grève de la RTF. Le refus du statut est unanime», *La Dépêche du Midi*, 2 janvier 1960.

télévision régionale. La crainte de *La Dépêche du Midi* était en effet de voir ses ressources publicitaires rognées par le nouveau média. Elle ne s'en cache d'ailleurs nullement, relayant les positions du S.N.P.Q.R. auquel nous avons fait précédemment allusion (cf. partie précédente) : « En ce qui concerne l'introduction de la publicité sur les ondes de la RTF tant à la radio qu'à la télévision, le S.N.P.Q.R. confirme son opposition de principe. »⁵⁸ Mais l'argument le plus mis en avant concerne l'extension du monopole étatique sur l'audiovisuel aux régions, extension menée au mépris des réalités économiques : « Ayant désormais « pris en main » l'appareil de gestion, de direction et d'exécution, le gouvernement peut, à présent, lancer la coûteuse opération dite de « décentralisation » ou de « régionalisation » radiophonique et télévisée »⁵⁹. L'emploi de guillemets et la qualification de l'opération (« dite ») par *La Dépêche du Midi* souligne fortement la mise en question de l'opportunité de la régionalisation, considérée comme une façade et non une réalité.

Cette mise en cause amène un deuxième registre utilisé par le quotidien, que nous pouvons qualifier d'informationnel. Ce registre amène à opposer deux types d'informations. Celle de la P.Q.R., représentative des opinions du peuple français - et donc en quelque sorte légitime - d'une part, et celle de la RTF représentative des seuls intérêts du gouvernement - donc du gaullisme - d'autre part. Cette opposition revêt bien souvent une argumentation en termes de démocratie, l'information donnée par la P.Q.R. défendant la pluralité et le débat, alors que la RTF symbolise la propagande, avec tout ce que ce terme peut comporter de connotations détestables. C'est la confrontation de ces deux modèles par *La Dépêche du Midi* qui constitue le corps de son argumentation anti-RTF. Cette argumentation se révèle parfois être une réponse aux attaques gouvernementales. Un exemple éclairant est donné par un article daté du 2 octobre 1963, dans lequel le journaliste reproduit non sans ironie les griefs gouvernementaux à l'encontre de la presse écrite : « Le général de Gaulle vient de découvrir, avec ses ministres, une nouvelle conjuration (...). Quels sont ces nouveaux conjurés ? La réponse

⁵⁷ «La grève de la RTF est un combat préliminaire», *La Dépêche du Midi*, 4 janvier 1960.

⁵⁸ «Le S.N.P.Q.R. définit sa position devant les projets de régionalisation de la RTF», *La Dépêche du Midi*, 6 décembre 1963.

⁵⁹ «Les raisons du déficit de la RTF», *La Dépêche du Midi*, 11 novembre 1963.

étonnera : le ressentiment de de Gaulle fut, hier, en Conseil des ministres, essentiellement dirigé contre les... journalistes qui ont suivi le Président de la République dans son périple dans le Sud-Est. » Suit une déclaration de A. Peyrefitte : « Le général de Gaulle et plusieurs des ministres qui l'avaient accompagné, ont souligné la différence flagrante qui existait entre la réalité de l'adhésion populaire - à l'exception de certains endroits comme Orange et surtout Cavaillon - et la représentation systématique qui a été donnée de ce voyage dans une grande partie de la presse. » Et *La Dépêche du Midi* de conclure : « La déclaration du ministre de l'Information n'aurait pas été déplacée dans la bouche d'un ministre à la propagande. »⁶⁰

Propagande : de 1960 à 1963, le mot revient à maintes reprises dans les articles du quotidien. Ainsi, la réforme sur la régionalisation approchant, les critiques se font plus acerbes, dénonçant le caractère illusoire de l'information télévisée régionale : « Ni décentralisation culturelle dont on se moque ni information régionale au sens large du mot impossible techniquement. Alors que reste t-il ? L'objectif ministériel est évident : il reste la propagande politique. »⁶¹ Afin d'appuyer son propos, *La Dépêche* use aussi des déclarations d'acteurs politiques dénonçant le monopole et la propagande gouvernementale. Ainsi M. Escande, député S.F.I.O., se demandant si le ministère de l'Information n'allait pas « se muer, peu à peu, en ministère de la Propagande »⁶². Ou encore M. Faure exprimant ses craintes sur un éventuel abus du pouvoir dans son usage de cet « instrument de propagande »⁶³. On le voit, la vision de la RTF donnée par *La Dépêche du Midi* était - au même titre que son usage par le gouvernement - largement instrumentalisée⁶⁴. Cette instrumentalisation que l'on retrouve dans le discours des acteurs impliqués ne doit toutefois pas être confondue avec la question des effets réels

⁶⁰ «De Gaulle est mécontent de la presse», *La Dépêche du Midi*, 2 octobre 1963.

⁶¹ L'impossibilité technique de l'information régionale télévisée évoquée est intéressante à relever. En effet, à la différence de la presse écrite qui dispose de suppléments départementaux, nous verrons plus bas que la télévision régionale peinera à localiser ses éditions.

«La réorganisation de la RTF ou les paradoxes de M. Peyrefitte», *La Dépêche du Midi*, 18 novembre 1963.

⁶² «Le budget de la RTF», *La Dépêche du Midi*, 8 novembre 1963.

⁶³ «Un interview de M. Maurice Faure. La situation politique française et son évolution», *La Dépêche du Midi*, 13 octobre 1963.

⁶⁴ Ainsi le journal estime que «l'objectif réel est de parer au sous-développement provincial de l'implantation gaulliste : le gouvernement ne se remet pas de l'indocilité de la plus grande partie de la presse de province.» Cf. «Les raisons du déficit de la RTF», *La Dépêche du Midi*, 11 novembre 1963.

de ces médias. Que *La Dépêche du Midi* qualifie la RTF d' « instrument de propagande » ne signifie en aucune manière que ses lecteurs s'en trouvent convaincus. L'intérêt de souligner l'utilisation de ce discours par le quotidien réside dans un autre aspect de la question : le contexte défavorable en Midi-Pyrénées à la régionalisation de la RTF.

C'est en effet dans cette ambiance tendue qu'intervient l'inauguration du premier journal télévisé régional de Midi-Pyrénées le 6 décembre 1963 par Alain Peyrefitte. Ce journal s'ouvre par une allocution du ministre depuis la préfecture, dans laquelle ce dernier énumère les possibilités offertes par la télévision et adresse aux téléspectateurs un message d'avenir (cf. annexe 15, planche 1) : « Bientôt vous vous trouverez dans le peloton de tête qui entraîne la France entière dans la course au progrès. » *La Dépêche du Midi* du même jour réplique en relatant la venue du ministre de l'Information par un entrefilet de sept lignes à la dernière page du journal dans la rubrique *faits divers*, entre un meurtre et un cambriolage. Dans le même temps paraît à la page *TV-Radio* un article intitulé « L'union nationale des téléspectateurs demande une « télévision libre et démocratique » », dans le cadre duquel sont exposés les griefs à l'encontre de la télévision étatique⁶⁵.

L'implication de *La Dépêche du Midi* à l'encontre de la télévision régionale fut donc très forte durant les années précédant la régionalisation. Par la suite en revanche, les articles s'espaceront et leur ton virulent s'atténuera. Ainsi une visite à Toulouse du directeur général de l'ORTF en 1965 ne donne-t-elle lieu qu'à un article somme toute assez technique sur les problèmes posés par la mise en place de la deuxième chaîne et de la télévision en couleur⁶⁶. Il apparaît donc assez clairement que les craintes de la presse écrite relatives à la mise en place de la télévision régionale ne se sont pas vérifiées, la première de ces craintes étant sans aucun doute la concurrence déloyale et l'accaparement du marché publicitaire régional. Mais la publicité demeurant interdite et la couverture du territoire par la télévision ainsi que l'équipement des foyers ne progressant que lentement, la P.Q.R. - et au premier chef *La Dépêche du Midi* - restait localement et quasiment sans partage le média de référence.

⁶⁵ *La Dépêche du Midi*, 6 décembre 1963.

⁶⁶ "M. Dupont évoque à Toulouse les problèmes de l'ORTF", *La Dépêche du Midi*, 11 avril 1965.

- Les craintes face au nouveau média

Si faibles soient-ils en regard de l'implantation de *La Dépêche du Midi*, d'autres titres existaient. Ainsi La Croix du Midi, hebdomadaire diffusé essentiellement sur abonnement et orienté à droite, mais une droite modérée et peu partisane. Il est intéressant de s'arrêter sur ce titre en raison de la manière dont y est traitée la télévision, dans une optique à la fois optimiste et pédagogique. Chaque semaine, le journaliste Maurice Herr dans son « croque notes » dépeint le rôle social de la télévision naissante. Ainsi s'intéresse-t-il aux débats menés sur tous les plans au sujet de la télévision. Un exemple éclairant est donné par la présentation et la critique d'une étude menée par deux sociologues sur les rapports de la Province avec la télévision⁶⁷. Selon ces derniers, lorsque la vie politique locale est davantage en prise avec le M.R.P. et le clergé, les réticences à l'encontre de la télévision sont plus importantes : « il y a dans les divers secteurs, politique, scolarité, fréquentation religieuse et Télévision les affleurements d'une même forme de civilisation, des mêmes mœurs et des mêmes aspirations. » Les exemples avancés à l'appui de la thèse sont ceux de la Mayenne et de l'Aveyron, « département de M. Boscary-Monservin, animateur de la défense des écoles libres ». La Croix du Midi par l'intermédiaire de M. Herr nie un tel raccourci de l'analyse et rappelle alors la faible couverture E.D.F. en Mayenne et l'absence de réémetteur en Aveyron. Cet exemple illustre à la fois l'appartenance catholique de l'hebdomadaire et la position qu'il entend tenir dans le débat sur la télévision : une position éclairée et formatrice pour les téléspectateurs, spécialement les enfants. Un autre thème du journal est en effet une certaine moralisation dans la « contemplation de l'écran ». La dénonciation des « sentiments bas et malsains » de certains programmes côtoie en effet la critique d'une certaine addiction des jeunes par la télévision, certaines enquêtes montrant « la désaffection des jeunes pour les activités extérieures du jeudi après-midi, activités qui

⁶⁷ «Le croque notes de Maurice Herr. Le doigt dans l'œil», *La Croix du Midi*, 5 mai 1963.

(...) leur demandent un saine effort physique »⁶⁸. A la différence du discours de *La Dépêche du Midi*, axé principalement sur l'information et sur la propagande, la défense de la morale constitue un thème majeur de *La Croix du Midi*. Concernant la discussion du statut de la future ORTF, après avoir présenté les forces politiques en présence, M. Herr rappelle un point souvent oublié selon lui : « La T.V., notamment - car c'est elle qui est principalement concernée, - consacre à peine 10 % de ses émissions aux sujets et aux informations politiques. Le reste, qui s'en préoccupe ? Or, ce reste peut « affecter » la santé morale du pays, au moins aussi importante que sa santé politique. »⁶⁹ Ainsi la télévision est-elle avant tout appréhendée dans sa globalité, la régionalisation ne présentant pas pour cet hebdomadaire un enjeu majeur. Il faut en effet attendre le lancement du journal télévisé régional en Midi-Pyrénées pour qu'un article y soit consacré⁷⁰. Là encore, contrairement à *La Dépêche du Midi*, *La Croix du Midi* ne s'oppose pas directement à la régionalisation. L'hebdomadaire adopte au contraire une attitude d'arbitre entre la télévision régionale et la P.Q.R., relayant les positions des uns et des autres. Ainsi quelques passages de la conférence de presse du ministre de l'Information et des interpellations de E-J. Baylet sont-ils reproduits. *La Croix du Midi* commente ce débat d'une phrase lapidaire - « à la vérité, ce dialogue n'a pas apporté grand chose » - laissant entendre que gouvernement et P.Q.R. ne pouvaient apporter de réponse valable à la question informationnelle. Et d'ailleurs, la conclusion de l'article renvoie dos à dos les deux protagonistes sur le plan de l'objectivité :

« N'est-il pas nécessaire que notre RTF soit dotée d'un véritable statut qui garantisse une certaine objectivité ? Cette nécessité ne date pas d'aujourd'hui, la IV^{ème} République n'a pas toujours donné l'exemple à la V^{ème}. Quant à la presse écrite et plus spécialement la presse quotidienne, les conditions d'exploitation sont tellement difficiles qu'on en vient à se demander si une liberté qui se paie si cher ne devient pas un leurre. »

La Croix du Midi présente donc plus une critique du rôle social de la télévision et de la télévision régionale qu'une véritable opposition. Nous avons vu que cette

⁶⁸ GUERIN (Elisabeth), "T.V. chez soi. Que répondraient nos enfants ?", *La Croix du Midi*, 17 juin 1963.

⁶⁹ "Le croque notes de Maurice Herr. Sus aux Mérovingiens !", *La Croix du Midi*, 17 juin 1963.

opposition - tant sur un plan commercial que politique - était menée tambour battant par *La Dépêche du Midi* qui voyait pour la première fois son monopole menacé. Si ce contexte médiatique était peu favorable à la télévision régionale, il n'en reste pas moins que le média saura s'imposer par ses qualités intrinsèques, à savoir l'attractivité de l'audiovisuel sur les publics par rapport à l'écrit. Mais avant de pouvoir imposer sa visée unificatrice évoquée plus haut, la télévision régionale devra résoudre et dépasser un problème de taille : l'hétérogénéité géographique de l'espace midi-pyrénéen.

§3. Un espace géographique contraignant : une région, deux éditions

La région Midi-Pyrénées est la plus vaste de France avec ses huit départements couvrant 45427 km² des Pyrénées au Massif Central, et la mise en place de la télévision régionale a été largement tributaire de son enclavement et de son hétérogénéité géographique. La région a en effet longtemps souffert de son éloignement de la capitale et des grands axes européens de communication, ainsi que de sa faible urbanisation : toucher une population nombreuse par les ondes s'avérait de fait extrêmement coûteux. Qui plus est, le relief accidenté a entraîné dès le départ une mauvaise couverture hertzienne. La physionomie de la station de télévision régionale et le journal télévisé régional en ont été durablement affectés. Voyons donc comment ces handicaps se sont traduits dans les faits.

Le premier problème technique concerne le déficit d'équipement en réémetteur de la région Aquitaine. L'émetteur de Bouliac ne pouvant satisfaire qu'une partie de l'audience régionale, la station bordelaise fut en quelque sorte jumelée avec celle de Toulouse avec l'utilisation de l'émetteur du Pic du Midi. Cet accord allait entraîner des conséquences notables sur le contenu du journal télévisé régional. Chaque station émettait son journal télévisé un jour sur deux, en y incluant des reportages tournés par

⁷⁰ "M. Peyrefitte, ministre de l'Information a inauguré le premier journal télévisé régional quotidien", *La*

l'autre. De fait, un nombre important de reportages diffusés entre 1963 et 1965 est consacré à l'actualité bordelaise et la présence de J. Chaban-Delmas au journal télévisé régional est fréquente (un exemple de reportage avec J. Chaban-Delmas diffusé le 30 décembre 1963 est porté en annexe : cf. annexe 15, planche 1). Ce système d'antenne partagée fonctionnera jusqu'au 15 janvier 1966, lorsque Bordeaux put disposer de la deuxième chaîne par l'intermédiaire de l'émetteur du Pic du Midi. Il est à noter un fait d'importance auquel Albert Rèche, journaliste à *La Semaine Radio-Télé*, fait allusion : l'existence de soutiens locaux - même faibles - à la télévision régionale. Ainsi lorsque le journal de Bordeaux devint quotidien, « un esprit de clocher assez prononcé y trouve son compte », notamment par la création d'une association, « Les Amis de Bordeaux-Aquitaine », chargée d'organiser des manifestations et de « créer des liens plus étroits entre téléspectateurs et responsables des diverses émissions. »⁷¹ Reste que malgré l'essor des télé-clubs et autres associations de téléspectateurs durant les années 1960, cet esprit de clocher ne concerne qu'une partie infime de la population aquitaine. La région toulousaine se trouvait durant ses deux premières années peu ou prou dans la même situation de déficit informationnel (journal partagé avec Bordeaux) doublé de fait d'un manque de soutiens locaux.

Mais l'existence dès janvier 1966 d'un journal quotidien réalisé en totalité à Toulouse n'épuise pas la question géographique. En effet, la région Midi-Pyrénées ne présentait qu'une couverture hertzienne partielle. Le journal réalisé à Toulouse n'était diffusé que dans la partie sud de la région : Tarn-et-Garonne, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Ariège et les deux-tiers du Tarn (grâce à l'émetteur du Pic de Nore près de Mazamet). Le tiers restant du Tarn était dévolu au Centre d'Actualités de Montpellier qui, rappelons-le, dépend du Bureau Régional d'Informations toulousain. Restaient deux départements midi-pyrénéens non couverts en termes d'actualités régionales : le Lot et l'Aveyron. Les habitants de cette zone recevaient en lieu et place du journal télévisé régional un documentaire diffusé depuis Paris, en raison d'une difficulté technique. L'émetteur de Labastide du Haut Mont ne pouvait effectivement pas recevoir

Croix du Midi, 15 décembre 1963.

les programmes régionaux et couper ainsi les émissions parisiennes. Il se trouve toutefois que Georges Pompidou, alors Premier Ministre, avait acquis en 1962 une maison de campagne au lieu-dit Prajoux, à quelques kilomètres de Cajarc dans le Lot⁷². Souvent présent dans cette résidence, il s'est étonné de ne pouvoir recevoir de programmes régionaux et s'est adressé aux stations régionales environnantes (Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon) afin qu'elles mettent en place un programme spécifique à la zone. C'est ainsi qu'Emile Séverac, directeur régional de la station toulousaine, a décidé de faire un journal télévisé spécifique, Quercy-Rouergue Actualités (ou QRA, l'édition déjà existante portant le nom de Midi-Pyrénées Actualités ou MPA)⁷³. Certes, les évolutions technologiques ont permis la création de cette édition impossible jusqu'alors. Cela dit, la volonté politique du Premier Ministre n'y est pas étrangère à bien des égards. Ainsi les crédits nécessaires à cette édition ont-ils été débloqués, alors qu'une situation « normale » aurait conduit les habitants de la zone Quercy-Rouergue à patienter quelques années pour recevoir les actualités régionales, qui plus le journal MPA.

De fait, le 3 janvier 1966 est diffusé « le premier journal de proximité de France »⁷⁴ qui, vingt-cinq années après sa création (le 27 juin 1992), verra la station toulousaine commémorer l'événement en interrompant le cours ordinaire du journal télévisé régional pour lui consacrer une page spéciale mêlant images d'archives et interviews d'acteurs impliqués dans cette « aventure » (cf. annexe 15, planches 44 à 46).

Ainsi que le relate *La Semaine Radio-Télé*, « cette émission est l'œuvre de cameramen envoyés dans le Lot et l'Aveyron et nécessite un très gros effort de la part de la direction régionale : elle paraît donner satisfaction aux téléspectateurs et c'est une

⁷¹ RECHE (Albert), « »Bordeaux-Aquitaine« a trouvé son autonomie », *La Semaine Radio-Télé*, 12 avril 1966.

⁷² Un portrait du Premier Ministre à Prajoux est donné par C. Rickard, alors préfet du Lot : « La maison enchantait les Pompidou. Le samedi ou le dimanche, on voyait le chef du gouvernement descendre de Prajoux - le nom de la propriété - conduisant sa 2 CV bâchée en camionnette. Il parlait avec Murat, le maire, et parfois avec les habitants qui le saluaient sur le boulevard circulaire, puis regagnait Prajoux. Il par courait des chemins d'herbes et de cailloux du Causse, épanoui, visiblement heureux... si loin des dossiers parisiens ! ».

RICKARD (Charles), *Vérités sur les élections*, Ed. Jean-Paul Gisserot, 1991, p. 94.

⁷³ Jeanne Cazals, entretien du 23 septembre 1996.

⁷⁴ Claude Stéphane, entretien du 17 septembre 1996.

expérience unique en son genre. »⁷⁵ Le « très gros effort » évoqué souligne à quel point ce journal n'est pas dans la norme des journaux télévisés régionaux, tant par les moyens consentis que par les méthodes de réalisation. Les moyens consentis doivent être rapprochés de l'intérêt stratégique évident de ce programme, qui aidera certains jeunes gaullistes à se faire un nom et à s'implanter dans le nord de la région (cf. *infra*, partie 3, chapitre 8). Concernant le plan technique, cette édition spécifique fut confiée à un journaliste, Jean-Jacques Filleau, assisté de deux nouvelles recrues de la station, Jeanne Cazals (qui présente le journal) et Armelle Etorre (speakerine). Les méthodes de travail propres à ce journal devront d'ailleurs amener un certain nombre de remarques (cf. section suivante). Dans les années 1970, le flambeau sera repris par Jean Doublé, Claude Guilhem et Claude Stéphane. Faisant en quelque sorte « double emploi » avec l'édition MPA, s'adressant à une audience réduite au regard de la population régionale, QRA était assez mal considéré par la direction toulousaine. Cette dernière s'est en effet toujours montrée au mieux indifférente à l'égard de ce journal, comme le souligne Jean Doublé : « si j'avais abandonné, le journal aurait été supprimé. Des rédacteurs en chef avaient plus ou moins officiellement comme instruction de supprimer ce journal »⁷⁶.

La station toulousaine se désintéressera progressivement de cette édition, et ce d'autant plus qu'en début 1972 la télévision régionale s'installe au centre de La Cépière à Toulouse (cf. illustration, annexe 3), dans un bâtiment flambant neuf de quatre étages (représentant une surface de 11240 m²), équipé d'une tour pour relais hertzien de trente mètres de haut. Tout ceci montre bien par-delà les questions d'ordre technique le clivage existant entre le « Grand Toulouse » et les régions naturelles enclavées du nord de Midi-Pyrénées, clivage géographique (le relief) mais aussi culturel (urbain versus rural). Ainsi, pour Claude Stéphane, le journal télévisé QRA « a continué parce que le Lot et l'Aveyron sont très éloignés de Toulouse sur le plan des mentalités. »

Malgré le volontarisme politique mis dans la mise en place de la station de télévision midi-pyrénéenne, les contraintes physiques ou culturelles pèsent particulièrement. Ce qui amène P. Musso à écrire que la télévision « peut aider à mettre

⁷⁵ RECHE (Albert), « Toulouse : une station pilote », *La semaine Radio-Télé*, 5 avril 1966.

⁷⁶ Jean Doublé, entretien du 24 juin 1996.

en scène un projet régional, mais sûrement pas le créer. C'est la région qui fait la télévision et non la télévision qui fait la région. »⁷⁷. Ainsi posée, la question de la télévision en région rejoint notre propos. Une fois comprises les contraintes diverses pesant sur la télévision nouvellement instituée, il reste à s'interroger sur l'aspect le plus fondamental de la question, à savoir comment la télévision « met en scène » le projet régional. Pour l'heure, voyons grâce à quels appuis, quels canaux institutionnels la télévision régionale s'est imposée.

§4. Les liens politiques et institutionnels de la station régionale

Les années précédant l'éclatement de l'ORTF auront été à Toulouse marquées par l'empreinte du directeur régional, Emile Séverac. De l'avis de tous, Emile Séverac fut un directeur inflexible faisant preuve d'un grand autoritarisme. Les anecdotes sont nombreuses quant à son caractère que par euphémisme Jean Doublé qualifie de « pas très bon »⁷⁸. Ainsi Armelle Etorre, speakerine à l'époque, rapporte avoir été mise à pied quinze jours pour avoir fait couper ses cheveux, ce qui n'est pas sans rappeler certains épisodes connus de l'ORTF⁷⁹. Cela dit, au-delà de ses aspects proprement personnels, Emile Séverac fut une personnalité publique prenant part à la vie politique de la région. Gaulliste, il était membre de la CODER. Examinons plus profondément les implications de cette appartenance.

Le lien existant entre la régionalisation de la télévision et les circonscriptions d'action régionales instituées par le décret du 2 juin 1960 précédemment évoqué constitue une première étape de cet examen. Il s'agissait en effet par cette réforme de rationaliser le découpage territorial qui s'avérait être singulièrement complexe, comme le soulignait dès 1964 André Passeron : « Au fil des années, chaque ministère parisien a découpé la France en circonscriptions en ne tenant compte que de son intérêt propre

⁷⁷ Musso (Pierre), dir., *Régions d'Europe et télévision*, Lille, Miroirs Editions, 1991, p. 39.

⁷⁸ Jean Doublé, *Ibid.*

⁷⁹ Armelle Etorre, entretien du 25 septembre 1996.

(...). Il existe ainsi notamment trois régions de navigation aérienne, six autres de paiement des redevances de la RTF, dix-neuf académies et quarante régions pour l'administration des aux et forêts... »⁸⁰. Simplifier ce découpage par la création de circonscriptions d'action régionale devait donc permettre une harmonisation territoriale doublée d'une efficacité accrue des mesures gouvernementales. Ainsi la télévision régionale apparaît-elle comme un moyen, une ressource parmi d'autres de l'action gouvernementale au cœur des régions. En effet, contrairement à une véritable décentralisation qui aurait conduit à un déplacement du pouvoir décisionnel et des moyens associés au niveau régional, la régionalisation de la télévision tend à simplement à optimiser la diffusion l'information - par conséquent des politiques publiques - auprès des citoyens.

C'est donc dans cette dynamique rationalisatrice que sont mises en place d'une part les stations régionales de télévision, et d'autre part trois organes-clés, véritables embryons de région : le préfet de région, la conférence administrative régionale et la commission de développement économique régionale (ou CODER). Les CODER, qui succédaient aux anciens comités d'expansion (organismes de droit privé, parfois opposés à la majorité⁸¹), étaient des assemblées consultatives placées auprès du préfet de région. Leur rôle de représentation des intérêts économique revêt un caractère politique évident comme le souligne C. Grémion : « Il est en effet difficile de séparer la dimension régionale de l'aspect le plus original et le plus personnel de la pensée du général de Gaulle, celui de la nécessité de la participation des activités économiques et sociales au gouvernement du pays. Il le développera dans le projet soumis au référendum en 1969, mais tout d'abord dans la CODER instituée en 1964. »⁸² Ainsi le décret du 11 mars 1964 institue t-il les CODER, qui réunissaient les élus et les représentants des forces socio-économiques régionales. A ce titre, le directeur régional de l'ORTF était appelé à y siéger. Cela dit le rôle des « forces vives » au sein de la CODER doit appeler nombre de nuances. En effet, lors des discussions relatives à la création des CODER, il était envisagé une participation des syndicats ouvriers afin de réfuter l'accusation selon

⁸⁰ PASSERON (André), "La région, nouvelle entité économique", in *Le Monde*, 14 février 1964.

⁸¹ Ainsi le CELIB, Comités d'Etudes et de Liaisons des Intérêts Bretons, s'était-il érigé en assemblée d'opposition à la majorité gaullienne.

laquelle seul serait recruté le personnel gaulliste. Mais ces syndicats craignant une participation politique trop active (contraire à la charte d'Amiens) et une récupération par le gaullisme, la CODER sera limitée à un rôle d'assemblée consultative. Limitée sur un plan décisionnel, la CODER se trouve en outre purement et simplement soumise au nouveau préfet de région. En effet, le général de Gaulle « accepte des modifications suggérées par le ministère de l'Intérieur qui accroissent la subordination de la CODER à l'égard du préfet, et limitent ses compétences : « elle émet des avis » devient « elle est appelée à émettre des avis », ce qui la subordonne au préfet, qui en fixe par ailleurs l'ordre du jour. »⁸³ Ainsi le gouvernement gardait une importance particulière dans le fonctionnement de l'assemblée par le truchement du préfet de région qui - hormis les élus et les représentants des professions - devait y nommer des personnalités qualifiées en fonction de leurs compétences culturelles ou associatives. De fait les CODER ont été instituées selon F. Rangeon par l'Etat afin de court-circuiter le « système de complicité et de dépendance qui unissait, au niveau départemental, le préfet aux élus et faisait contrepoids à la centralisation. »⁸⁴ Le poids politique du préfet de région s'avérait donc après ces réformes particulièrement prégnant, et la télévision régionale participait de ce mouvement de diverses manières.

Sur le plan strictement institutionnel, la participation du directeur régional de l'ORTF à la CODER est révélateur du statut particulier de la télévision régionale. Conformément à nos développements antérieurs relatifs aux médiations symboliques et à l'invention du territoire, il apparaît à travers cet examen de la mise en place corrélative des CODER et des stations régionales de télévision - et de leurs liens - que la télévision régionale est bien une de ces « administrations productrices de territoire » auxquelles fait allusion P. Allières. Le sentiment des acteurs de la télévision régionale que résume bien Claude Stéphane est à cet égard éloquent : « Sous l'ORTF, la radio et la télévision étaient considérées au même titre que la direction départementale de l'agriculture ou les postes.

⁸² GREMION (Catherine), «Le cheminement des idées de région et de décentralisation sous la Ve République», in HAMON (Léo), dir., *La région de De Gaulle à nos jours*, p. 32.

⁸³ *Ibid.*, p. 37.

⁸⁴ RANGEON (François), «La réforme régionale», in CURAPP, *Le pouvoir régional*, PUF, 1982, p. 112.

(...) Nous étions assimilés à ces grandes administrations. »⁸⁵ Si l'information n'a jamais été un bien culturel quelconque par les médiations symboliques qu'elle remplit, on voit bien qu'au niveau régional cette information avait un rôle fondamental et constitutif. Il s'agissait comme nous l'avons vu précédemment de structurer, de quadriller le territoire afin de l'*inventer*.

Le niveau institutionnel évoqué se double donc d'un niveau informationnel. La priorité était effectivement donnée à l'information par rapport aux autres programmes. Ainsi le 27 novembre 1965, selon le procès-verbal du comité d'établissement, M. Dupont, directeur général de l'ORTF, « précise que dans le contexte budgétaire actuel, il ne sera pas possible, dans l'immédiat, de prévoir une augmentation globale des moyens mis à la disposition des régions. Seul est prévu, pour le moment, un accroissement des moyens d'information »⁸⁶. Aussi Emile Séverac suivait-il de près les conférences de rédaction présidées par le rédacteur en chef de l'époque, Jean Maynard⁸⁷. Davantage qu'un simple directeur régional, son rôle politique lui imposait de contrôler au quotidien l'information. Le journal télévisé régional rend d'ailleurs compte à maintes reprises des activités de la CODER. Il relate aussi les visites d'Olivier Guichard, qui fut l'un des personnages clé dans la création des CODER (un exemple peut en être donné avec la visite de O. Guichard à Albi le 27 janvier 1964, cf. annexe 15, planche 2).

Les bases d'une compréhension de la mise en place de la télévision régionale ayant été posées, examinons plus avant ses mutations ainsi que ses rapports avec les territoires.

⁸⁵ Claude Stéphane, *Ibid.*

⁸⁶ BOURDON (J.), 1990, *op. cit.*, p. 105

⁸⁷ Gaulliste, ancien résistant, Jean Maynard fut rédacteur en chef à Toulouse des débuts de la télévision régionale à 1974.

Section 3 - L'impossible émancipation des stations de FR3 sous le septennat giscardien

La télévision régionale se présente au terme de ses dix premières années d'existence comme une réalité éminemment mouvante, car créée dans un contexte politique et social particulier et liée à d'autres institutions en cours d'élaboration (entre autres les CODER). La régionalisation de la télévision voulue et suscitée par l'Etat n'a pas abouti à la mise en place d'un organisme véritablement achevé et doté de missions clairement définies. Plus encore que pour d'autres, la définition de l'institution donnée par J. Chevallier s'applique à la télévision régionale : « L'institution n'est donc pas une *totalité* achevée, cohérente et stable, mais une *totalisation* tournante et perpétuellement en cours : ce n'est pas une *chose*, mais une *pratique*. »⁸⁸ Et en effet, la télévision régionale est une *pratique* à maints égards, se transformant sans cesse sous l'action de diverses *forces instituanes*. Citons-en quatre. Elle est d'abord une *pratique* par son caractère largement pluriel. La télévision régionale - comme d'ailleurs l'ensemble de la télévision - se présente comme un assemblage hétéroclite de professionnels, faisant de la pratique télévisuelle le ciment d'une nouvelle profession. La télévision régionale est aussi une *pratique* dans son rapport aux espaces géographiques, par les nécessaires et continuelles avancées technologiques dont elle doit faire preuve. Elle est aussi et surtout une *pratique* en raison du but qui lui est assigné, explicitement ou implicitement, par l'Etat. Chaque gouvernement, chaque ministre de l'Information déploie sa propre vision de la télévision régionale. Ainsi aux conceptions décentralisatrices particulières du gaullisme vont succéder celles de V. Giscard d'Estaing puis de F. Mitterrand, attribuant des missions parfois contradictoires à la troisième chaîne. Enfin, la télévision régionale est une *pratique* par son adaptation dans chaque région au contexte économique, social, culturel ou encore politique. Ainsi la station toulousaine a-t-elle dû dès son avènement composer avec *La Dépêche du Midi* (cf. supra), créer son propre réseau de sources et d'informateurs, axer sa ligne éditoriale sur certaines spécificités régionales (aéronautique, agriculture, etc.).

Cette analyse en termes d'institution - donc de *pratique* - doit nécessairement amener un certain nombre de questions corollaires relatives aux *forces instituanes* qui agissent sur la télévision régionale. Si, comme nous venons de le voir, les groupes professionnels, la géographie ou le contexte socio-culturel constituent des *forces instituanes* non négligeables, c'est l'Etat qui reste la principale *force instituanes* de la télévision régionale jusqu'au milieu des années 1980, car légiférant sur son organisation sur un plan interne (statut, moyens) et externe (organisation politico-administrative du territoire).

Trois étapes nous permettrons de clarifier la problématique de l'institution de la télévision régionale et de la station toulousaine tout au long des années 1970. En premier lieu en examinant les origines de FR3, autrement dit les prémices de l'éclatement de l'ORTF qui donneront à la télévision régionale sa physionomie pour les années suivantes. Nous tenterons ensuite de définir les diverses approches décentralisatrices (fondées sur la notion d'*interrégionalité*) des concepteurs de la troisième chaîne. Enfin, les interrogations des acteurs de la télévision régionale sur le traitement de la politique seront abordées, tant il est vrai que ces questions amenèrent leur lot de modifications dans la culture de cette dernière.

§1. Les atermoiments précédant la création de FR3

Depuis la régionalisation et la naissance de l'ORTF par la loi du 24 juin 1964, les années 1960 auront été marquées par le monopole gaullien sur la télévision. Les mouvements sociaux de mai 1968 ne pouvaient donc pas avoir sur l'ORTF le même impact que dans les autres secteurs de la société. Les traits les plus frappants des événements à l'ORTF résident dans le fait que les actualités télévisées les relatent très peu (une minute et demie par journal, à peine cinq minutes par jour⁸⁹). Aussi l'émission

⁸⁸ CHEVALLIER (J.), 1985, *op. cit.*, pp. 184.

⁸⁹ Comité d'Histoire de la Télévision, *Mai 68 à l'ORTF*, Paris, INA-La Documentation Française, 1987, p. 71.

Zoom du 14 mai opposant les principaux leaders étudiants à certains représentants des pouvoirs publics est-elle accueillie positivement par la presse de gauche, au premier chef par *La Dépêche du Midi*.⁹⁰ Autre caractéristique marquante : la grève va toucher toutes les catégories de personnels avant la plus directement impliquée, les journalistes. Ces derniers ne se mettront en grève qu'à partir du 23 mai, dans la division. En province, les émetteurs sont gardés militairement : c'est le cas en Midi-Pyrénées pour les émetteurs de Pechbonieu et du Pic du Midi⁹¹. Comme à Paris, les personnels de la station toulousaine ne font pas bloc, et les journalistes continuent d'assurer le journal télévisé régional, sous conditions : « Réunis en assemblée générale le lundi 20 mai à 14 heures à l'appel de l'Intersyndicale, l'ensemble du personnel de l'ORTF de Toulouse-Pyrénées a décidé l'adoption du principe de la grève pour tous les personnels sauf ceux assurant l'information. Il s'engage à faire respecter l'objectivité de cette information. »⁹² A la mi-juin, les personnels désireux de faire connaître les raisons de la grève organiseront dans tous les BRI des débats avec les téléspectateurs : trois mille à quatre mille personnes ont ainsi été réunies selon *La Dépêche du Midi*.

Mais l'expérience se soldera par une reprise en main efficace, Yves Guéna remplaçant Georges Gorse au poste de ministre de l'Information. La normalisation s'opérera progressivement, du 23 au 25 juin. Hormis les « purges » et les arrêts d'émissions, la crise de mai 68 n'aura pas changé grand chose, et encore moins en région. Seul l'encadrement de l'ORTF a changé, et restera relativement stable... jusqu'au prochain statut. Cela dit, il est à noter que « le gouvernement a dépensé beaucoup d'énergie pour réduire la crise de l'ORTF, montrant ainsi l'importance qu'il lui accordait », à l'image de la formule célèbre de de Gaulle au ministre G. Gorse : « Vous mettez les trublions à la porte, et puis voilà. »⁹³ En fait de mise à la porte, l'après mai 1968 verra

⁹⁰ Ainsi *La Dépêche du Midi* : "Mieux vaut tard que jamais ! Pour la première fois, mercredi soir, l'ORTF a rompu le honteux silence qu'elle avait observé à l'égard des manifestations d'étudiants. (...) Après sans doute d'innombrables pourparlers avec la direction de l'ORTF, la remarquable équipe de Zoom, avait en effet obtenu l'autorisation de présenter, en catimini et sur la deuxième chaîne naturellement, un numéro tout entier consacré à ces étudiants qui continuent de faire trembler le pouvoir."

La Dépêche du Midi, 16 mai 1968.

⁹¹ *La Dépêche du Midi*, 20 mai 1968.

⁹² *La Dépêche du Midi*, 21 mai 1968.

⁹³ FILIU (Jean-Pierre), "Le gouvernement et la direction face à la crise", in *Mai 68 à l'ORTF*, op. cit., p. 194.

l'arrivée dans les stations régionales de télévisions de personnels éloignés de Paris autoritairement suite à leur rôle durant les événements. Ainsi la rédaction toulousaine se verra adjoindre durant quelques mois les services d'un jeune journaliste écarté de la capitale, Jean-Pierre Elkabbach, sans que la physionomie de la station en soit affectée. Malgré les revendications d'une décentralisation véritable de la télévision, mai 1968 n'aura finalement que peu d'incidences sur la télévision régionale. En revanche, le débat sur la création de télévisions autonomes en région sera durablement lancé.

De fait, la période qui s'ensuit se traduira par une exacerbation des tendances, l'une favorable à la libéralisation et dont le maître mot est « décentralisation », l'autre soucieuse de maintenir le monopole. Le premier courant est incarné par le Premier Ministre J. Chaban-Delmas qui durant trois ans (du 20 juin 1969 au 5 juillet 1972) va modifier sensiblement la physionomie - et non le statut - de l'ORTF.⁹⁴ En définitive, durant cette « libéralisation », le poids du politique ne s'allège pas, il devient peut-être même plus sensible, en témoigne la célèbre déclaration de G. Pompidou lors d'une conférence de presse le 2 juillet 1970 où le Président affirme qu'« être journaliste à l'ORTF ça n'est pas la même chose que d'être journaliste ailleurs. L'ORTF, qu'on le veuille ou non, c'est la voix de la France. » Déclaration de principe, certes, mais aussi rappel à l'ordre à l'encontre du Premier Ministre et négation des velléités décentralisatrices. Que retenir de cette période, close par la démission de J. Chaban-Delmas le 5 juillet 1972 ? Au-delà du « mythe Desgraupes », la libéralisation n'eut pas réellement lieu car il n'y eut pas d'indépendance, le statut restant le même.⁹⁵ En région,

⁹⁴ Le rapport Paye publié le 30 juin 1970 prévoyait notamment de transformer l'ORTF en holding. Mais ce rapport n'a pas été suivi d'effets. Des mesures visibles seront toutefois prises : d'une part la suppression du poste de ministre de l'Information, la tutelle étant rattachée au Premier Ministre, et d'autre part la création de deux unités d'information autonomes dotées de leur propre directeur et responsables devant le conseil d'administration. Pour la première chaîne, ce sera Pierre Desgraupes (malgré le désaccord de l'Élysée et de la direction générale de l'ORTF), connu pour sa haute idée de l'indépendance journalistique autant que pour son caractère. J. Chaban-Delmas devra d'ailleurs régulièrement intervenir auprès dans ce dernier pour éviter des conflits trop ouverts avec la majorité. En revanche, pour la deuxième chaîne, le choix de Jacqueline Baudrier est conforme aux vœux de l'UDR.

⁹⁵ Ainsi J. Montaldo intitule le chapitre consacré à cette question : "1969-1973 : la grande farce de la «libéralisation»", tandis que les journalistes communistes J. Favard et J. Rocchi écrivent : "Entre le cabinet de M. Chaban-Delmas et Desgraupes, entre Jacqueline Baudrier et celui de M. Pompidou, le téléphone sonne régulièrement. Les rédacteurs en chef ou chefs de service - tel Joseph Pasteur, branché sur l'Élysée - exercent les volontés du pouvoir politique A L'INTERIEUR de la rédaction."

MONTALDO (Jean), 1974, *op. cit.*

ROCCHI (Jean) et FAVARD (Jérôme), *Scandales à l'ORTF*, Paris, Le pavillon-Roger Maria éditeur, 1972, p. 60.

les avancées sur le plan de l'information ne furent pas sensibles, seule la production connaîtra une embellie (cf. infra). La réforme du statut de l'ORTF ne sera menée qu'à l'issue du scandale de la publicité clandestine, et dans le sens d'un maintien du monopole. Le statut du 3 juillet 1972 établit entre autres un PDG de l'ORTF nommé en Conseil des Ministres (il remplace l'ancien directeur général et l'ancien président du conseil d'administration), la définition d'un service minimum en cas de grève, ainsi qu'un « Haut conseil de l'audiovisuel présidé par le Premier Ministre ou le ministre délégué à cet effet », autrement dit le retour de la figure emblématique du ministre de l'Information.

Le PDG de l'ORTF nouvelle formule sera Arthur Conte, député UDR des Pyrénées Orientales. Il va sans dire que sa nomination était accueillie positivement à la station toulousaine, de par les liens qui existaient entre la région couverte (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) et les origines languedociennes du nouveau PDG. Liens qui laissaient entrevoir une réelle prise en compte des régions par des moyens supplémentaires et une autonomie accrue. Mais les espoirs d'une décentralisation s'évanouiront bien vite, A. Conte continuant sur la lignée de ses prédécesseurs. L'une de ses premières mesures sera le renvoi de P. Desgraupes, J. Baudrier passant ainsi avec son équipe de la deuxième à la première chaîne. La reprise en main par le gaullisme de l'ORTF se présente donc *a priori* sous les meilleurs auspices, avec un homme de confiance à sa tête⁹⁶. Les liens pouvoir-télévision subsistent tant au plan organique (le statut) qu'au plan fonctionnel⁹⁷. Cette situation se dégradera toutefois rapidement, A. Conte se révélant opposé aux vues du ministre de l'Information Malaud. Les processus menant à la révocation d'A. Conte le 24 octobre 1973 ont été analysés par J. Chevallier de manière approfondie.⁹⁸ Par cette révocation, le gouvernement donnait la meilleure

⁹⁶ Ainsi A. Conte raconte son entrevue avec G. Pompidou le 3 janvier 1973 : "L'ORTF, c'est vous, et pas moi. (...) La loi de juillet sur l'ORTF a été faite pour que je n'aie plus à m'occuper de l'ORTF. Donc, théorème : je ne m'occupe plus de l'ORTF."

CONTE (Arthur), *Hommes libres...*, Paris, Plon, 1973, p. 172.

Toutefois, G. Pompidou avait réaffirmé dans une conférence de presse du 21 septembre 1972 que "le journaliste de télévision n'est pas tout à fait un journaliste comme les autres" et réaffirmé que "l'ORTF est la voix de la France".

⁹⁷ Exemple révélateur, le PDG déjeune chaque vendredi à huit heures avec le Premier Ministre.

CONTE (A.), *op. cit.*, p. 149 et p. 265.

⁹⁸ Selon ce dernier, « deux blocages, l'un structurel et l'autre conjoncturel, vont conduire l'Office jusqu'à la crise ouverte. Le blocage politique provient de ce que le PDG prétend orienter l'évolution de l'ORTF dans un sens contraire à celui qui est souhaité par les Pouvoirs Publics : prenant conscience du caractère illusoire et contestable de la décentralisation prévue par la loi de 1972, il affirme son intention de

preuve de sa reprise en main. S'il ne remettait pas en cause le centralisme de l'ORTF, A. Conte avait en effet pris trop d'assurance, consultait trop les professionnels de l'ORTF et ne se montrait pas assez soumis à l'égard de l'autorité politique.

Cependant l'idée de décentralisation continuait de faire son chemin, et ce d'autant plus que le 31 décembre 1972 avait été inaugurée la troisième chaîne. Le nouveau PDG, Marceau Long, s'attelle à cette tâche avec un nouveau plan, une nouvelle fois critiqué par l'opposition. Car au-delà des revendications décentralisatrices, c'est la dénonciation du monopole et de son volet informationnel qui devient une question centrale.⁹⁹ Le renforcement de « l'emprise gouvernementale » est en effet palpable à travers une série de mesures : Jean-Philippe Lecat cumule les fonctions de porte-parole du gouvernement et de ministre de l'information, le nouveau PDG Marceau Long n'incarne pas comme A. Conte l'indépendance de l'Office et le gouvernement crée une Délégation Générale à l'Information.¹⁰⁰ Ce renforcement du monopole est d'autant plus mal perçu qu'il s'opère parallèlement à la création d'une troisième chaîne qui cristallisait les velléités libérales et décentralisatrices d'une partie des professionnels de la télévision.

maintenir le caractère résolument unitaire de la radiotélévision, alors que les Pouvoirs Publics entendent réaliser un démembrement progressif des anciennes structures. Cette divergence fondamentale concernant l'avenir du service public se double d'une crise de gestion de l'Office qui, soigneusement entretenue, fournit le prétexte attendu pour remplacer le PDG : le blocage financier permet d'opérer les changements de personnes devenus indispensables. »

CHEVALLIER (Jacques), *La radio-télévision française entre deux réformes*, Paris, LGDJ, 1976, p. 48. Pour un compte-rendu détaillé du "blocage" de l'ORTF, notamment sur la question de la décentralisation, voir pages 48 à 76.

⁹⁹ Ainsi le *Livre Blanc* publié par le SNJ dénonce-t-il un retour en arrière : « c'est le nouveau règne du « système Peyrefitte » des années 1964-1965. »

SNJ, "L'ORTF, le pouvoir et les journalistes. Livre blanc sur l'information à l'ORTF", supplément au *Journaliste* n° 147, mai 1974, p. 28.

De même, Alain de Sédouy, journaliste renommé (créateur du magazine « Zoom » avant 1968), s'exprimait en ces termes pour qualifier les rapports ambigus du gouvernement avec l'information : « Le pouvoir, en France, quelle que soit son origine, ne comprenait pas réellement ce qu'est la télévision. Vous connaissez la fameuse formule de Mac Luhan : « Le message, c'est le médium ». Elle est dépassée aujourd'hui. Mais le gouvernement français commence à peine à assimiler le médium; il n'a pas encore compris ce qu'est le message. Pour lui, ce qui compte, c'est le support et non pas ce qui s'y inscrit. Nous-mêmes avons mis longtemps à découvrir que le journalisme de télévision est un métier tout à fait particulier. »

SEDOUY (Alain de), Interview, in *Presse Actualité*, "Spécial télévision", n° 81-82, mars-avril 1973, p. 15.

¹⁰⁰ La mise en place en 1974 de la Délégation Générale à l'information (DGI), sorte d'agence de presse chargée de coordonner les informations émanant des ministères, est révélatrice du contrôle gouvernemental sur l'information. *A priori* anodine, cette DGI présente en fait toute une série de liens organiques et fonctionnels avec le CII (Comité Interministériel pour l'information), nouvel acronyme pour le SLII (Service des Liaisons Interministérielles pour l'Information) qui avait en son temps une réputation - et en certains cas une réalité - d'organe de propagande au service du pouvoir politique.

CHEVALLIER (J.), 1976, *op. cit.*, pp. 80 à 120.

L'élection de V. Giscard d'Estaing va toutefois bouleverser les évolutions en cours, en raison principalement de la conjonction de deux facteurs : une grève des personnels techniques et une campagne médiatique active de la part d'acteurs intéressés par la privatisation¹⁰¹. Pour toutes ces personnes, il s'agissait de faire pression sur le nouveau gouvernement, le candidat V. Giscard d'Estaing s'étant montré particulièrement évasif sur la question de l'ORTF¹⁰². Ainsi le nouveau statut présenté le 3 juillet 1974 l'est-il dans la surprise générale. En effet, la loi du 7 août 1974 qui s'ensuit dispose dans son article 2 : « L'office de radiodiffusion-télévision française est supprimé. » On assiste donc à un démantèlement en règle, le but étant de supprimer l'organisme central. En lieu et place de l'ORTF sont créées sept « unités autonomes et entièrement responsables ». ¹⁰³ De fait, il n'existait plus d'organisme centralisé de télévision. Une véritable télévision régionale pouvait-elle désormais se mettre en place ? Une réflexion sur la mise en place de FR3, sur son statut et sur ses rapports avec les territoires doit permettre de mieux appréhender le rôle politique attendu de la future télévision régionale.

§2. *L'interrégionalité contre la télévision régionale.*

Déjà en 1969, Bernard Gouley envisageait une déconcentration administrative et budgétaire de l'ORTF : « le but est de créer une véritable télévision non parisienne, qui permettrait à la région de s'exprimer avec sa propre personnalité. Le problème est de trouver les hommes capables d'assumer cette émancipation. Pour cela, il faudra

BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, pp. 74-75 et 149.

¹⁰¹ Pour des détails sur l'épisode de l'éclatement de l'ORTF, cf. BACHMANN (Sophie), "L'éclatement de l'ORTF", in BOURDON (J.) *et al.*, 1997, *op. cit.*, pp. 94 à 96.

¹⁰² Ainsi V. Giscard d'Estaing déclarait-il dans une interview au *Figaro* : "Comme il n'est possible ni de supprimer l'exercice normal d'une certaine tutelle dès lors qu'il y a un grand service public garant des deniers publics, ni de traiter différemment l'ORTF et la presse dont les exigences se rejoignent au regard des libertés, peut-être faut-il s'interroger sur une difficulté plus fondamentale née de la convergence sur un organisme comme l'ORTF de tous les chemins de l'information et de la culture audio-visuelle".

Le Figaro, 4 mai 1974, repris dans : "L'ORTF saccagée", in *Interlignes, Journal du comité central d'entreprise de l'ORTF*, n° 7, septembre 1974, p. 3.

¹⁰³ Sont ainsi créés trois sociétés de programmes de télévision (TF1, Antenne 2 et FR3), une société de radio (Radio France), l'établissement public de diffusion (TDF), la société de production lourde (SFP) et

découvrir des jeunes talents à l'échelon régional (...) »¹⁰⁴. S'il ne fait guère de doute comme nous l'avons vu précédemment que cette émancipation régionale n'a été qu'une déclaration d'intention durant l'ère ORTF, il s'agit d'en mesurer la part de réalité et d'illusion pour la chaîne nouvellement créée : FR3. Pour ce faire, il convient de s'interroger sur la décentralisation, tant au niveau politique que culturel, dont la revendication se fait plus pressante à FR3 au cours des années 1970. Mais ces revendications sont diverses et plus ou moins intenses selon les groupes socio-professionnels, traduisant l'existence de diverses *forces instituant*es à l'œuvre. Ainsi seront observées les transformations de la télévision régionale par rapport au rôle que ces groupes entendaient lui faire jouer : par ce biais sera approfondie la problématique des rapports télévision régionale-politique dans le cadre midi-pyrénéen.

- Une émancipation territoriale contrariée...

Afin de mieux comprendre les avancées et les reculs de l'émancipation de la télévision régionale, commençons par rappeler brièvement les débuts de la troisième chaîne de l'ORTF. Lancée le 1er janvier 1973, cette chaîne symbolisait un certain renouveau de la télévision régionale par l'importance des moyens consentis, notamment à la production régionale : « la capitale se fait moins interventionniste, ou du moins affiche une volonté claire de développer une certaine forme de culture régionale (...). Les budgets des centres régionaux augmentent dans des proportions notables, une plus large autonomie est laissée aux stations pour leurs propres réalisations. »¹⁰⁵ En ce qui concerne la station toulousaine, l'effort de décentralisation s'est surtout fait sentir à travers la production de nouveaux magazines. Comme Lille, Marseille et Lyon, la station de Toulouse couplée à celle de Bordeaux réalise dès 1972 des magazines destinés à la

enfin un établissement public aux missions variées, l'INA, chargé entr'autres de la recherche, de la formation professionnelle et de la conservation des archives.

¹⁰⁴ *Télé 7 jours*, 15 mars 1969.

¹⁰⁵ BOURDON (J.) et MEADEL (C.), *op. cit.*, p. 81.

programmation nationale.¹⁰⁶ Ainsi des réalisateurs confirmés sont-ils nommés pour compléter les équipes et répondre à cette nouvelle offre de programmes. A Toulouse, ce sera le cas de Claude Dague et de Max Leclerc. Tous les acteurs de la télévision semblent souscrire à ce début concret de décentralisation, dont l'impulsion vient du ministre de l'Information lui-même, relayé par le PDG Marceau Long.¹⁰⁷ L'opposition est elle-même dérouterée depuis 1969 par les « raffinements de la décentralisation ».¹⁰⁸

La naissance de FR3 après l'éclatement de l'ORTF changera quelque peu la donne en redéfinissant les orientations précédentes. A nouvelle chaîne nouveaux dirigeants, nouvelles missions, nouveaux moyens. FR3 est présidée par Claude Contamine, et Claude Lemoine est responsable des stations régionales et ce jusqu'en 1981.¹⁰⁹ Par son cahier des charges, FR3 devient la chaîne du cinéma, de la libre expression et des régions. Les programmes et les moyens alloués s'en ressentent directement. Ainsi, chaque jour, *Tribune Libre*, émission de quinze minutes en début de soirée, donne la parole à certains mouvements politiques et associations. Vitrine des moyens régionaux de FR3, l'émission quotidienne *Les Jeux de 20 heures* débute en mars 1976 : « les téléspectateurs de toute la France peuvent participer à ce jeu qui a lieu entre le studio de Paris et les stations régionales, ce qui renforce l'image de proximité et d'animation populaire de la chaîne. »¹¹⁰ Si l'image régionale de FR3 est sauve, qu'en est-il en réalité après la période faste de la chaîne III ? La première réponse à apporter réside en un questionnement sur la notion de programme régional. En effet entre un programme

¹⁰⁶ Comme l'indique *La Dépêche du Midi*, « un « Magazine économique », programmé une fois par mois sur la troisième chaîne, sera diffusé à partir de novembre depuis Toulouse. Dans le même ordre, on parle d'un « Magazine aéronautique »... mais pour janvier ou février 1974. »

« A partir du 1er novembre... La troisième chaîne pour les téléspectateurs du Sud-Ouest », Richard PEVNY, *La Dépêche du Midi*, 25 octobre 1972.

¹⁰⁷ Ainsi le ministre de l'Information Jean-Philippe Lecat déclarait-il le 14 janvier 1974 : "La chaîne III a déjà donné l'exemple avec des résultats que l'on ne peut sous-estimer. Cet exemple doit être développé : il se développera. Cette perspective suppose que les stations régionales reçoivent davantage de moyens pour alimenter la chaîne III et le cas échéant, les autres programmes. Le renouveau de la télévision suppose en effet une décentralisation au niveau de la production, accompagnée d'une régionalisation au niveau des idées et des initiatives. Il faut donc que l'Office possède en province des antennes solides de manière que l'ensemble du pays se reconnaisse dans sa télévision."

"La régionalisation de la télévision", *Correspondance de la presse*, 14 janvier 1974.

¹⁰⁸ BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, p. 148.

¹⁰⁹ Entré au cabinet de Peyrefitte en 1962, C Lemoine prit part aux cabinets de tous les ministres de l'information jusqu'à son entrée à l'ORTF en 1968.

¹¹⁰ MICHEL (H.), *op. cit.*, p. 77.

produit en région et programme régional, la « distinction est parfois nébuleuse »¹¹¹. Ainsi doit-on distinguer les programmes en fonction de leur contenu, de leurs modes de réalisation et de leur aire de diffusion. Certains programmes sont dès lors régionaux de fait : ce sont les actualités régionales et autres magazines propres à chaque station, indissociables du territoire auquel ils se destinent.

En revanche, un nouveau type de programme fait son apparition dans les stations régionales durant les années 1970 : les productions régionales. Contrairement aux précédents, ces émissions jouissent auprès des professionnels d'une image flatteuse car à « forte valeur ajoutée » tant sur un plan technique qu'artistique. Mais se pose alors la question de savoir s'il s'agit de programmes régionaux. Ces productions - documentaires, fictions, portraits - varient considérablement d'une station et d'une émission à l'autre. Il peut en effet s'agir de productions purement locales diffusées uniquement dans la région, ou au contraire d'une émission destinée à l'antenne nationale utilisant les moyens techniques et éventuellement les personnels d'une station. D'où la difficulté pour les cadres de FR3 d'en définir le caractère régional : « Les responsables régionaux de programmes réunis en commission en mai 1976 se posent la question : « Qu'est-ce que le programme régional ? Y a-t-il même un programme régional ? » Et ils répondent : « Oui, si c'est un programme différent, complémentaire et non ségrégationniste par rapport au programme national. » »¹¹² Cette voie médiane sera celle de FR3, télévision nationale et régionale à la fois, à savoir représenter la diversité des régions françaises sans en faire ressortir les spécificités, sans « ségrégation ». Ce dilemme est présent dans le terme officiel utilisé alors pour qualifier la politique de la chaîne : l'interrégionalité. FR3 se trouve de fait tiraillée entre deux tendances contradictoires qu'il s'agit de rendre compatibles : la régionalisation et l'« interrégionalisation ». La régionalisation se traduit en fait par des moyens - donc des possibilités de production - accrus pour les stations régionales. Ceci dit ces possibilités restent réduites en raison des courtes et concurrentielles plages horaires laissées à disposition des stations régionales

¹¹¹ BOURDON (J.) et MEADEL (C.), 1994, *op. cit.*, p. 82 et s.

¹¹² *Ibid.*, p. 83.

dans la grille de FR3¹¹³. En outre, peut-on légitimement parler de régionalisation lorsque l'élaboration d'un programme bimensuel d'une durée de quatorze minutes pose des problèmes matériels quasi insolubles ? C'est le cas lorsque Francis Anguera (ex-ingénieur et nouveau directeur régional à Toulouse à partir du 6 janvier 1974) envisage la réalisation d'un feuilleton relatant la résistance d'un village à l'invasion de touristes : « On ferait ce que l'on n'a jamais fait. Claude Dague partirait avec une équipe de quatre personnes, dont un monteur. On développerait les rushes au jour le jour. Il tournerait et monterait sur place en même temps. Mais, pour que ce soit possible, il faut dégager Claude Dague de ses autres tâches. Comment ? Il faut trouver. Nous sommes obligés de jongler en permanence entre nos désirs et nos possibilités. »¹¹⁴ Les stations régionales de FR3 disposent indéniablement de moyens et de plages plus importants que par le passé, mais ces améliorations ne profitent guère à la production régionale stricto sensu.

En effet, si le nombre de minutes hebdomadaires réalisées et diffusées en région augmente, passant de quatre-vingt-dix minutes en 1975 à cent quarante-deux minutes en 1976, il convient de remarquer que les cinquante-deux minutes créées en 1976 le sont dans le cadre d'un programme interrégional : *Hexagonal*. Il s'agit d'une émission à contenu culturel ancré dans un espace régional particulier, chaque station réalisant une émission à tour de rôle, mais destinée au réseau national. Ainsi la régionalisation ne fait-elle pas de progrès fulgurants, les spécificités régionales étant mises en sourdine de manière directe par la direction de FR3 qui précise en 1975 aux directeurs régionaux que « les productions doivent être interchangeable », qu'il ne faut pas qu'elles « s'enferment dans un cadre qui pourrait dissuader les autres régions de les programmer » : il s'agit avant tout pour les régions de sortir du « huis-clos de leur territoire »¹¹⁵. Voyons à

¹¹³ En 1975, les magazines régionaux étaient regroupés trois jours par semaine, les lundis, mercredis et vendredis, de 20 h à 20 h 30. Qui plus est, ces magazines étaient réalisés et diffusés en commun par plusieurs stations : il n'y en avait que sept différents sur le territoire national (pour vingt-deux bureaux régionaux). A partir de 1976, les magazines sont quotidiens (du lundi au samedi) et durent quinze minutes, de 19 h 05 à 19 h 20. Le dimanche est diffusé un magazine interrégional de cinquante-deux minutes, *Hexagonal* : "il s'agit de présenter des dramatiques, des représentations de spectacles et de concerts, qui constituent le reflet de la vie culturelle des régions; pour parvenir à ce résultat l'interrégionalisation sera pratiquée systématiquement".

"Six jours de la semaine, à partir de janvier 1976. 35 minutes d'émission quotidienne pour les stations T.V. régionales", *Sud-Ouest*, 22 octobre 1975.

¹¹⁴ "Toulouse, de l'ambition et des violettes", Catherine HUMBLLOT, *Le Monde*, 12 janvier 1975.

¹¹⁵ Réunion des responsables de programmes régionaux des 24 et 25 novembre 1975, cité in BOURDON (J.) et MEADEL (C.), 1994, *op. cit.*, p. 83.

présent les conséquences d'une telle politique au niveau de l'institution FR3, et la position des autres groupes d'acteurs impliqués.

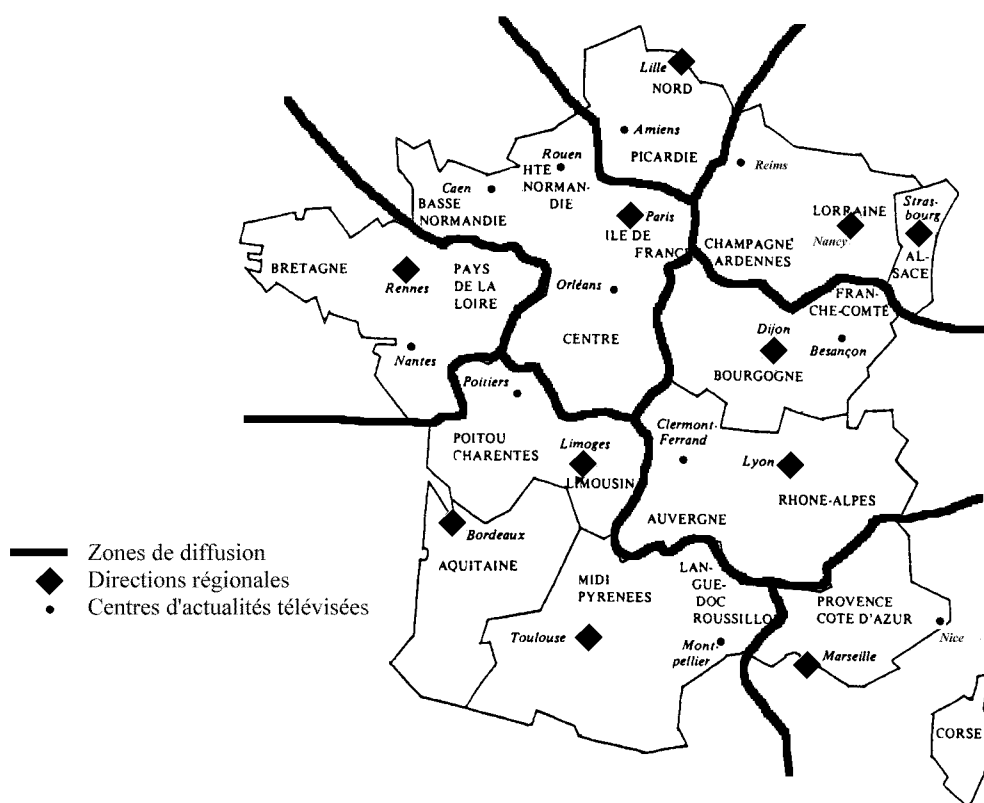
- ...traduisant les tensions entre diverses forces instituant

Reprenant les termes de l'analyse institutionnelle, nous pourrions dire que FR3 est une *pratique* soumise à de multiples *forces instituant* contradictoires. Afin de clarifier le propos, distinguons-en trois.

La première de ces *forces*, incarnée par la direction et les pouvoirs publics dont elle émane, tend à imposer une télévision régionale fondée sur des relations d'échange et de coopération entre les régions au sein d'un réseau caractérisé par son homogénéité, sa « non-ségrégation » et ses « programmes interchangeable » : il s'agit de l'interrégionalité dont nous venons de rendre compte. Afin d'en prendre la juste mesure, reportons-nous à une critique ouverte faite à ce système par E. Séverac, ancien directeur régional à Toulouse à la retraite, dans une note publiée et adressée aux responsables de la télévision¹¹⁶. S'il reconnaît l'importance des moyens dont dispose FR3, il critique en revanche la politique des dirigeants, et notamment du Président Claude Contamine - « très attaché à la primauté parisienne » - en ces termes : « il y eut notamment une époque où les responsables régionaux ne bénéficiaient pas rue Cognacq-Jay d'un accueil chaleureux. » Une fois accomplies les attaques personnelles, le constat que dresse E. Séverac se révèle intéressant par la comparaison de la télévision régionale d'avant et d'après 1972. Ainsi de 1963 à 1972, vingt-trois centres de production d'une émission quotidienne d'information sont répartis entre onze directions régionales (à Lille, Strasbourg, Nancy, Dijon, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Rennes et Paris), chaque centre principal ayant autorité sur un ou deux centres des régions voisines (par exemple Montpellier pour Toulouse), et produisant, en plus, de un à trois magazines hebdomadaires diffusés exclusivement dans les limites de leurs secteurs respectifs. Si les régions ne disposaient pas comme le souligne E. Séverac par une

expression abusive d'une « autonomie extrêmement large », il n'en demeure pas moins que le plan d'ensemble, à savoir des émissions propres à chaque région, était cohérent. Ce qui change alors en 1972 (les « premières atteintes » selon E. Séverac), c'est la décision de procéder à des échanges de magazines entre régions (hormis les actualités) pour des raisons d'économie. La création de FR3 va amplifier ce phénomène d'interrégionalisation, avec la définition de sept « zones de diffusion » regroupant des directions régionales destinées à s'échanger des programmes (cf. carte ci-dessous).

Carte 1 : BRI et zones de diffusion de FR3 (jusqu'en 1982)



Ces zones étant qui plus est amenées à s'échanger entre elles des programmes, certains programmes dits régionaux devenaient de fait nationaux. Ainsi, exception faite des actualités télévisées régionales, E. Séverac se livre à un calcul qu'il est intéressant de

¹¹⁶ SEVERAC (E.), *Télévision régionale. Apparences et réalités*, note dactylographiée, 27 mars 1976, citée in *Sud-Ouest*, 17 mars 1976.

reproduire dans son intégralité, car révélateur d'une certaine « dérégionalisation » opérée par la direction de FR3 :

« L'émission du lundi et celle du jeudi sont produites et diffusées par 22 des 23 Bureaux régionaux d'Information. A chacun la sienne et chacun chez soi. Très bien !

Mais pour les quatre autres jours de la semaine on a adopté un plan extrêmement curieux : au total pour l'ensemble de la France 692 émissions seront enregistrées en 46 semaines (déduction faite d'un mois et demi de vacances annuelles). Or, pour s'en tenir aux onze directions régionales, si chacune fabriquait et diffusait sa propre émission il en faudrait exactement 2024 [soit 46 semaines x 11 Bureaux x 4 jours, ndlr]. En admettant même que soit maintenue la formule détestable des « zones de diffusion », il en faudrait 1288 [46 x 7 x 4, ndlr]. Alors ? Eh bien, il est clair que cette production de télévision d'un nouveau genre qui va porter sur 692 émissions, entraînera de lourdes inégalités et que chaque région sera diversement traitée suivant les possibilités matérielles de chaque centre. (...)

Voilà donc les faits. Voici l'esprit.

Quel esprit ? Celui d'un dirigisme parisien omnipotent. »

La tendance ainsi démontrée que E. Séverac qualifie de « dirigisme parisien omnipotent » doit faire l'objet d'éclaircissements complémentaires. Il est en effet plus que probable qu'E. Séverac ait eu à déplorer des interventions intempestives des dirigeants parisiens (bien que les archives de France 3 Sud sur sa période aient été détruites). C. Stéphane le présente en effet par comme « un décentralisateur convaincu, qui ne supportait pas la tutelle de Paris »¹¹⁷. Aussi, pour un dirigeant entendant avoir une certaine marge de manœuvre dans sa gestion, il devait être contrariant de recevoir une note du directeur des régions C. Lemoine comme celle adressée à son successeur F. Anguera le 31 juillet 1975:

«Je relève avec quelques regrets un relâchement dans les relations de correspondance entre l'échelon central, les Directions régionales et les BRI en dépendant.

Je voudrais que le point puisse être fait par vos soins avec vos collaborateurs dès la rentrée des vacances pour que la normalisation de nos relations puisse s'effectuer dans le meilleur intérêt du service. (...) [Suit un exposé des griefs retenus par C. Lemoine contre les stations régionales, ndlr.]

- les conducteurs des journaux télévisés régionaux ne parviennent pas régulièrement dans mes services pour certaines stations ou de façon incomplète pour d'autres (...).

- Les télex ne reçoivent pas de réponse dans des délais suffisants.

- Les notes doivent être traitées dans des délais raisonnables afin d'éviter les rappels.

¹¹⁷ C. Stéphane, entretien du 17 septembre 1995.

- Les délais concernant les communications des programmes décrochés doivent être raccourcis.
(...) »¹¹⁸

Révélatrice de la hiérarchie liant la direction parisienne aux directions régionales, cette note n'est pas une exception, des dizaines de ce type étant envoyées chaque année aux stations régionales. De fait, la *force instituante* centrale, celle qui donne son visage à FR3, reste la direction parisienne qui par ses choix stratégiques impose des limites à l'activité des stations régionales.

Revenant à l'institution comme *pratique*, une seconde *force instituante* peut être découverte chez la majorité des cadres et personnels des stations régionales. Forcés de composer avec les vues de l'état-major parisien, ces derniers sont toutefois en prise directe avec le contexte régional et ses acteurs. Ainsi, et malgré le caractère fortement centralisé de la chaîne, les dirigeants toulousains comme ceux des autres stations régionales veillent dans les faits à établir un certain pouvoir distinct de la capitale. C'est pourquoi « le directeur de Toulouse, comme certains de ses pairs, est jaloux de son autonomie et règne en proconsul » selon un journaliste de *Télé 7 Jours*. De même Madeleine Attal, alors responsable régionale des programmes, définit-elle son rôle comme consistant à « fixer ici auteurs, artistes et comédiens. »¹¹⁹ Les exemples sont innombrables dans les différentes régions et se traduisent de diverses manières. Un exemple révélateur est donné par J. Bourdon, citant le cas d'une émission produite et assemblée à Marseille qui agaça, dit-on le président de FR3, car elle portait le titre *Il n' y a pas qu'à Paris*¹²⁰. La station toulousaine verra aussi pour sa part la réalisation de documentaires portant sur le patrimoine régional. Parmi ceux-ci une évocation de Carlos Gardel, des portraits de *Cathares d'aujourd'hui* ou encore une série adaptée du livre de E. Leroy-Ladurie située dans la région, *Montaillou*. Ainsi les cadres des stations régionales incarnent-ils - contrairement à la période précédente - la volonté de développer une voie nouvelle soucieuse de la culture régionale, mais dans une visée consensuelle.

¹¹⁸ Note de C. Lemoine à Messieurs les Directeurs régionaux, 31 juillet 1975, Archives de France 3 Sud.

¹¹⁹ "La télévision à l'heure des régions. Toulouse-Montpellier : un «couplage» réussi d'information et de création", Rémy LE POITTEVIN, *Télé 7 Jours*, 25 Juin 1976.

¹²⁰ BOURDON (J.), *Télévision régionale*, in BOURDON (J.) et al., dir., 1997, *op. cit.*, p. 67.

Une dernière *force instituante*, particulièrement influente, peut être identifiée. Elle regroupe tous partisans d'une vision critique de la télévision régionale « à la française », autrement dit les défenseurs d'une véritable décentralisation des moyens et des programmes. On y rencontre des personnalités très diverses, membres de la télévision régionale ou acteurs de la vie associative et politique locale (essentiellement de l'opposition). Les arguments des personnels de la télévision revêtent une tournure souvent politique, sur laquelle nous reviendrons dans le paragraphe suivant. Mais davantage que cette simple dénonciation partisane, c'est l'ersatz de décentralisation doublé de préoccupations mercantiles qui est la cible des critiques. Un syndicaliste interviewé par *Le Monde* résume bien les griefs à l'encontre de la télévision régionale midi-pyrénéenne des années 1970 :

« Il y a ce qu'on voudrait faire et ce qu'on ne peut pas faire. Pour nous, la vie de la région c'est ce qui se passe aujourd'hui, dans un contexte défini, en 1974. Cela suppose que l'on aborde un certain nombre de problèmes liés à un contexte économique, social et politique : ceux des travailleurs obligés de quitter leur région, celui des usines qui s'implantent mais qui ne créent pas forcément d'emplois car elles arrivent toutes faites, etc. Mais là, intervient une série de blocages, plus ou moins conscients mais qui constituent une forme de censure. C'est plutôt l'aspect folklorique de la région qui apparaît en général à l'écran - les violettes, le cassoulet, le bel canto - un aspect très passéiste qui existe, c'est vrai, mais la réalité de la région n'est pas là. Jacques Thibau parlait de la télévision de l'insignifiance, je crois que l'on peut appliquer cette formule ici. »¹²¹

La critique porte davantage sur le consensualisme dont fait preuve la télévision régionale que sur l'orientation de l'information dont la dénonciation prévalait jusqu'alors. La *télévision de l'insignifiance* définie par J. Thibau désigne en effet le développement des programmes « distrayants » au début des années 1970¹²². Pour la télévision régionale, c'est donc la décentralisation (et ses programmes) telle qu'elle est envisagée par les cadres de la chaîne régionale (nationaux et régionaux) qui est visée. A mots couverts, cette déclaration traduit la prégnance des débats autour de la notion de pouvoir local. Traditionnellement fondé sur les rapports de connivence entre bureaucrates et notables selon la terminologie de Pierre Grémion¹²³, le pouvoir local connaît dans les années 1970 des modifications substantielles, imputables en partie aux transformations du système

¹²¹ Catherine HUMBLLOT, *Le Monde*, op. cit., 12 janvier 1975.

¹²² THIBAU (J.), *La télévision, le pouvoir et l'argent*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.

notabiliaire sur lesquelles nous reviendrons longuement dans les chapitres ultérieurs. Ceci dit, afin de mieux comprendre les implications de la télévision régionale dans ce processus, il convient de noter avec I. Pailliarth que « le développement et la montée du pouvoir local se présentent comme la transformation d'un modèle de médiation. »¹²⁴ Si le modèle de médiation change, les instruments de cette médiation sont aussi appelés à se modifier. Nous avons vu précédemment comment certaines *forces instituant* impliquent une vision centralisée, interrégionale ou modérément décentralisée de la télévision régionale. Il apparaît dès lors clairement que les acteurs du « développement » et de la « montée du pouvoir local » auquel fait allusion I. Pailliarth vont s'efforcer de mettre en place des instruments de médiation adaptés à leurs aspirations. Si la télématique n'en est qu'à ses balbutiements, la télévision régionale fait figure de média incontournable par son récent essor et sa bonne couverture du territoire. Dès lors les tenants de la décentralisation politique et administrative vont inclure la télévision régionale dans leurs revendications. Dans les cas les plus extrêmes, certaines stations régionales perçues comme des symboles de l'Etat centralisateur seront la cible d'attentats. Ainsi en 1976 un émetteur de TDF est-il détruit en Bretagne, de même que la « Maison de la Radio » corse à plusieurs reprises, de 1978 à 1981¹²⁵. Hormis ces pressions externes guidées par des considérations politiques, la télévision régionale est fortement influencée par les pressions internes venant de créateurs reconnus qui déplorent leur manque de soutien. Ainsi Claude Dagues dont la parole fait autorité à la station midi-pyrénéenne est-il régulièrement interviewé par la presse. Une de ses prises de position au cœur des élections municipales de 1977 relance par ailleurs de débat sur l'émancipation politique de la télévision régionale, que nous allons désormais introduire :

« Comment la province pourrait-elle s'exprimer dans deux ou trois magazines hebdomadaires de treize minutes ! Décentralisation télévisée : une montagne qui n'accouche que de souriceaux, un leurre. Elle ne concerne que les journaux télévisés, pour les raisons que vous connaissez. Ces quarts d'heure, c'est la télé-alibi. On fait semblant de traiter un sujet, c'est la structure même qui permet tous les

¹²³ GREMION (Pierre), *Le pouvoir périphérique - Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Le Seuil, 1976.

¹²⁴ PAILLIART (I.), 1993, *op. cit.*, p. 40.

¹²⁵ BOURDON (J.) et MEADEL (C.), 1994, *op. cit.*, pp. 67 et 68.

escamotages. Avec guère plus de moyens financiers on pourrait faire des émissions d'une demi-heure, tous les journalistes vous le diront. Mais en haut lieu, on ne veut pas de ces émissions. »¹²⁶

§3. L'émancipation politique de la télévision régionale : un argument nécessaire mais illusoire.

Durant le septennat giscardien, la télévision régionale sera constamment l'objet de débats sur le pluralisme, opposant le modèle hérité du gaullisme à un modèle commercial. Cette revendication d'une émancipation politique visible à l'antenne se heurtera toutefois à la nature même de la programmation de la chaîne, largement dominée par l'information.

- L'information au premier plan

Pour rendre compte de la question de l'émancipation politique de la télévision régionale durant les années 1970, il s'agit tout d'abord de constater à quel point l'information était mise au premier plan par ses dirigeants. La naissance de FR3 correspond effectivement à une rupture avec la chaîne III de l'ORTF précédemment créée, et ce - comme nous l'avons vu plus haut - en raison d'une attention moindre (malgré des moyens accrus) portée à la production régionale. Cette baisse d'attention se double toutefois d'un intérêt renouvelé à l'égard de l'information, clairement exprimé par J. Bourdon : « Les années 1972-1974 avaient été, à bien des égards, celles de la production, renouant avec l'initiative régionale des pionniers des années cinquante. Après l'éclatement de l'ORTF en 1974, la troisième chaîne, rebaptisée France Régions 3 (FR3), amorce une mutation qui donne au journalisme un rôle toujours croissant. »¹²⁷

¹²⁶ ROCCHI (J.), "Toulouse FR3 : des ondes à l'eau de rose. Manque de talents ? Ou politique réfléchie. Un service public s'étiole", *L'Humanité*, 18 mars 1977.

¹²⁷ BOURDON (J.) et MEADEL (C.), 1994, *op. cit.*, p. 49.

Preuve en est le profil des dirigeants des stations régionales, parmi lesquels le directeur de Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon, Francis Anguera, fait figure d'atypique. Né en 1926, F. Anguera est en effet formé à l'Ecole nationale supérieure des télécommunications et en sort ingénieur. Sa carrière commence à la direction des services techniques de la RTF, et se poursuit sous le signe de la technique, avec de nombreux séjours et stages à l'étranger, notamment aux Etats-Unis (de 1965 à 1967, il travaille sur un projet de satellite de télévision, *Comsat*, et à l'*American Telephon and Telegraph Company*). De retour en France, il fut nommé adjoint aux opérations extérieures de l'ORTF et expert dans différentes missions au Moyen-Orient, en Afrique et en Europe. Devenu responsable des services techniques à Toulouse à partir de 1970, il avait été nommé directeur régional en janvier 1975¹²⁸. Ce profil ne correspond guère aux standards alors dominants pour cette fonction : « Francis Anguera est ingénieur... exception parmi les patrons des vingt-deux stations régionales qui sont tous journalistes. Cette préférence pour l'information est l'une des ambiguïtés de la télévision régionale : n'est-elle, aux yeux du pouvoir, qu'un journal ? »¹²⁹

La question se pose en effet lorsque l'on constate que les actualités régionales sont diffusées simultanément sur les trois chaînes, du lundi au samedi de 19h20 à 19h40 (sauf l'été). A partir du 15 juillet 1975 qui plus est, ces actualités sont diffusées deux fois pour le téléspectateur : de 19h20 à 19h40 sur TF1 et Antenne 2, puis de 20h00 à 20h20 sur FR3¹³⁰. Cette triple diffusion leur donne une importance considérable, aucun téléspectateur ne pouvant y échapper. Dès lors, l'usage fait de cet espace communicationnel amènera son lot de polémiques, et ce d'autant plus que le contexte politique est durant ces années 1970 particulièrement concurrentiel (conflits entre majorité libérale et les gaullistes, montée de l'union de la gauche). De cette situation naissent des débats sur le pluralisme de la télévision régionale, dont la station toulousaine ne sera pas exempte.

¹²⁸ Bulletin de presse, *Curriculum vitea de F. Anguera*, Archives de France 3 Sud.

¹²⁹ LE POITTEVIN (Rémy), "La télévision à l'heure des régions. Toulouse-Montpellier : un «couplage» réussi d'information et de création", *Télé 7 Jours*, 25 Juin 1976.

¹³⁰ Note de C. Lemoine à Messieurs les Directeurs régionaux, 23 juin 1975, Archives de France 3 Sud.

- La logique commerciale contre la logique électorale

Le pluralisme tant réclamé est avant tout le résultat de l'autonomisation progressive des champs politique et journalistique. Dans les cas de faible DTS analysés par J. Le Bohec, la presse se présente sous l'idéaltype *organe de parti*¹³¹. La télévision régionale de la période gaullienne, considérée comme une grande administration relève pour une grande part de ce modèle (cf. supra, section 1). En revanche, avec l'accroissement de la DTS, le champ journalistique tend à s'autonomiser et à substituer une logique commerciale à la logique électorale qui prévalait jusqu'alors.¹³² Cela dit, « le constat de phénomènes évolutifs n'interdit aucunement l'enchevêtrement de cas de figure et d'idéaltypes variés (...) »¹³³ Si J. Le Bohec se base sur l'exemple de l'année 1987 et du *spoils system* qui affecte les chaînes publiques tandis que TF1 suit une logique commerciale accentuée, la télévision régionale des années 1970 subit ces deux logiques contradictoires. Certes, la logique électorale domine, mais des efforts sont entrepris dans le sens d'une autonomisation des champs : il s'agit de rendre visible à l'antenne le pluralisme politique, signe du changement de logique.

• La revendication du pluralisme par la direction de FR3

C'est pourquoi le cahier des charges définit FR3 - outre comme la chaîne régionale - comme la chaîne du cinéma et de la libre expression. Ainsi est créée une émission quotidienne d'un quart d'heure, *Tribune Libre*, dans le but d'offrir un espace d'expression aux mouvements associatifs ou politiques non représentés au parlement.

Autre signe sinon d'une émancipation politique, du moins d'une autonomisation progressive du champ journalistique, le début des années 70 voit un changement de taille s'accomplir dans le traitement de l'information politique : les premiers essais de justice

¹³¹ LE BOHEC (J.), *op. cit.*, pp. 189 à 192.

¹³² J. Le Bohec donne entr'autres l'exemple pour la télévision de *Cinq colonnes à la Une*, qui "montre ce lent passage d'une logique électorale vers une logique commerciale (souci de l'audience transfiguré dans les discours sur l'attention à son public et la volonté de produire des programmes «populaires»)." *Ibid.*, pp. 192-193.

chronométrique sont entrepris par la surveillance de la répartition du temps d'antenne entre partis. Il était en effet urgent pour la direction nationale de prévenir d'éventuelles controverses. Ainsi C. Lemoine signifie-t-il aux Directeurs régionaux les règles à appliquer dans une note du 4 novembre 1975 :

« Je connais votre souci d'associer à tous les problèmes d'actualité les parlementaires de votre région. Je vous rappelle à cet égard les règles d'objectivité à respecter sur le plan d'une égalité de traitement entre les différentes formations politiques.

Je voudrais également vous souligner qu'aucune différenciation ne doit exister entre les membres du parlement et j'insiste pour que les sénateurs puissent avoir la place qui leur revient dans les différentes émissions d'information dont vous avez la charge [nous verrons plus loin (deuxième partie) sur ce point le traitement fort défavorable quantitativement réservé aux sénateurs, ndlr.]. »¹³⁴

En Midi-Pyrénées, si les élections de 1969 brillent surtout pour leur médiocre couverture (cf. infra, étude approfondie), le milieu des années 1970 verra s'appliquer la « règle des trois tiers » : un tiers du temps de parole pour le gouvernement, un tiers pour la majorité et un tiers pour l'opposition. De plus, le contrôle de la direction nationale se systématise dès 1975, comme en témoigne à Toulouse C. Stéphane : « depuis vingt ans environ, les rédacteurs en chef doivent envoyer à leur direction générale les temps d'antenne. »¹³⁵ Le point d'orgue dans cette course au chronométrage sera atteint à l'approche des municipales de 1977 et des législatives de 1978. J. Bourdon donne la mesure des normes alors établies. « Lors d'une réunion des chefs de BRI, le 5 octobre 1976, est réclamé, dès le 11 octobre, chaque semaine, à l'échelon central, un relevé minuté des sonores diffusés « lorsqu'ils concernent les élections municipales ». L'autonomie des BRI est réduite au minimum : ils couvriront par exemple, pendant les quinze premiers jours de la campagne du premier tour, « en muet l'actualité tournant autour des élections. Toutefois, l'activité des leaders politiques nationaux sera couverte en sonore dans la mesure où ils ne seront pas candidats dans les régions ». Une note du président de FR3 du 2 janvier 1977 interdit en effet explicitement les interviews des responsables politiques et des candidats : pas de débats, pas de reportages avant les soirées de

¹³³ *Ibid.*, pp. 194.

¹³⁴ Note de C. Lemoine à Messieurs les Directeurs régionaux, 4 novembre 1975, Archives de France 3 Sud.

¹³⁵ Claude Stéphane, entretien du 17 septembre 1996.

résultats. »¹³⁶ La logique électorale est alors clairement bannie des intentions, l'autonomisation du champ journalistique devenant la règle absolue, du moins en façade.

• En Midi-Pyrénées : les efforts et les limites de la libéralisation

En Midi-Pyrénées les consignes de la direction nationale ont été scrupuleusement suivies, les interviews des élus du cru étant écartées. Au terme de la campagne, *Le Monde* dresse un bilan ironique sur ce déploiement de mesures protectrices. Ainsi, « d'après l'opinion unanime, le déroulement de la campagne électorale tel qu'il a été reflété par FR3 Midi-Pyrénées n'a pas pesé sur le vote des électeurs qui ont trouvé, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, que les émissions étaient « incolores, inodores et sans saveur » par excès de prudence et cela quelle que soit la qualité des journalistes de la station. La réflexion la plus couramment entendue est : « ce coup-ci, ils ne se sont pas mouillés. » »¹³⁷

Et en effet, les cadres de la station toulousaine étaient au même titre que leurs dirigeants parisiens obnubilés par leur statut d'entreprise de presse. Le journalisme était quasiment leur seule mission attribuée (nous avons vu que les productions se résumaient à des magazines, rarissimement à des fictions), et la mise en cause de la qualité de l'information revenait à dénoncer la télévision régionale. Aussi les professionnels se défendent-ils en se référant à l'autonomisation du champ journalistique et à la logique commerciale censée être la leur. A Toulouse, le directeur de l'information, Roger Mullet, se justifie en ces termes : « Je veux être un quotidien, un organe de presse, pas une administration, pas un service public. Nous sommes une société. Indépendante de qui que ce soit. Je n'ai jamais reçu d'ordre de Tony Roche [préfet de région, ndlr.]. »¹³⁸ Contrairement à son statut une dizaine d'années auparavant, la télévision régionale

¹³⁶ Procès verbal de la réunion du 5 octobre 1976, in BOURDON (J.) et MEADEL (C.), 1994, *op. cit.*, p. 51.

¹³⁷ CUBAYNES (Georges), "Toulouse : le compte des minutes", *Le Monde*, 28 mars 1977.

¹³⁸ ROCCHI (Jean), "Toulouse FR3 : des ondes à l'eau de rose. Manque de talents ? Ou politique réfléchie. Un service public s'étiolé", *L'Humanité*, 18 mars 1977.

semble donc avoir opéré un virage décisif, refusant désormais de se poser en grande administration productrice de territoire. Ceci dit, cette dernière a-t-elle les moyens d'imposer ce pluralisme nouvellement proclamé ? Rien n'est moins sûr. Roger Mullet l'avoue lui-même, contredisant sa présentation de FR3 comme entreprise de presse; interrogé sur le pluralisme politique dans l'information il déclare : « Je ne peux l'organiser. Je n'ai que vingt minutes par jour. Pas le temps de mettre deux interlocuteurs face à face. »¹³⁹ Ainsi - et malgré les efforts consentis - la logique électorale subsiste, dénoncée par les leaders de l'opposition relayés par la presse. C'est le cas à la veille des élections municipales de 1977, où un article de *Télérama* brochant le portrait de la station toulousaine reprend pour son titre les mots du représentant communiste C. Llabres : « Toulouse. Une caméra pour le maire, une pour le ministre, une pour le préfet... »¹⁴⁰

- Réalité et dénonciations du monopole

Toutes les difficultés précédemment évoquées sont consignées dans le *livre blanc* publié par le SNJ en février 1978 : « FR3, l'information bâillonnée » (supplément au journaliste n° 162). Ainsi la plupart des stations régionales sont-elles épinglées à travers un compte-rendu précis des cas de censure, de collusion journalistes-élus, etc.¹⁴¹ Si tous ces exemples sont riches d'enseignements sur certaines pratiques dans les rapports de FR3 avec le champ politique, un cas particulier appelle réflexion. Il s'agit d'une intervention du Premier ministre au lendemain des municipales de 1977 qui furent rappelés-le un relatif échec pour la droite. Ainsi le 4 mai 1977, le *livre blanc* indique que « la direction de FR3 met à la disposition du Premier ministre plus de la moitié de la

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ Claude Llabres dénonce effectivement le traitement de l'information par FR3 Toulouse, qui privilégie selon lui le maire Pierre Baudis, le maire-adjoint et secrétaire d'Etat aux Transports Marcel Cavaillé, ainsi que le préfet de région Tony Roche : "N'y a-t-il que trois caméras ? Une attachée au préfet de région, une autre au secrétaire d'Etat Marcel Cavaillé, et la troisième au maire ?"

"Toulouse : une caméra pour le maire, une pour le ministre, une pour le préfet...", Edith RIVIERE, *Télérama*, 6 mars 1977.

¹⁴¹ Par exemple à Nice en février 1977, alors que la direction nationale a interdit débats et reportages sur la campagne, un journaliste passant outre son rédacteur en chef présente les émissions de la campagne électorale : il se trouve qu'il est candidat sur une liste de la majorité. D'autres exemples de suppressions de magazines ou de refus de reportages suivent à Lille, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, etc.

durée des vingt-quatre journaux télévisés régionaux. Un télex de la direction des régions impose en effet aux chefs des bureaux régionaux d'information de diffuser en tête de leurs journaux une interview de onze minutes de Raymond Barre, réalisée dans le plus grand secret par le chef du bureau régional d'information de Rennes. » Si l'émancipation politique de la télévision régionale semble de fait compromise, la liberté éditoriale des éditions régionales est par ce procédé directement mise en cause. En imposant un sujet commun à toutes les stations, c'est le principe de la régionalisation de la télévision qui est sinon nié, tout au moins largement instrumentalisé. En rupture avec les progrès du début des années 1970, la télévision régionale est perçue par nombre d'observateurs en référence à son lourd passé d' « administration étatique ». Pour *L'Unité*, si le contexte s'est modifié entre les années 1960 et 1970, les processus à l'œuvre sont les mêmes : « C'était en 1964. Peyrefitte était alors ministre de l'Information. Le gouvernement auquel il appartenait décida alors de créer les « stations régionales » de l'ORTF. Nous étions à la veille des élections municipales et de la présidentielle de 1965. Peyrefitte justifia alors sans vergogne la « réforme » du moment : « Il s'agit de contrebalancer l'influence de la presse écrite régionale. » Il s'agit encore de cela. Avec des nuances. Une grande partie de la presse « d'opposition » a été rachetée et concentrée entre les mains d'Hersant ou d'autres groupes de presse favorables à la majorité. L'éclatement de l'ORTF et la création d'établissements publics de radio et télévision ont permis d'accélérer le processus : FR3 est désormais le parfait complément de la presse régionale - asservie, dans sa grande majorité, au Pouvoir en place. »¹⁴² Le débat PQR - télévision régionale s'est effectivement tari d'une part en raison des accords de coopération évoqués, mais aussi parce qu'il s'est avéré que FR3 ne pouvait concurrencer les multiples éditions locales de la presse écrite. Ceci dit, abstraction faite du caractère volontairement simplificateur de l'analyse précédente, force est de constater sa véracité quant au fond : si le contexte change, la logique électorale - même amoindrie - demeure. Révélatrices de la reprise en main politique de la télévision dans le domaine législatif, deux mesures sont adoptées par le gouvernement : le renforcement de la protection juridique du monopole

¹⁴² « Livre blanc et sombres manœuvres », *L'Unité*, 26 février 1978.

face à la prolifération des radios libres (26 juillet 1979) et la limitation du droit de grève des personnels pour des raisons de continuité du service public (26 juillet 1979).

Pour reprendre les termes de J. Bourdon, la télévision régionale du septennat giscardien « est à la fois objet et lieu du débat politique ». Ce dilemme l'emprisonne dans un cercle vicieux entretenu par les ambiguïtés de son statut. Objet de débats politiques, elle est au centre de constants procès dénonçant sa pseudo-décentralisation et sa soumission au gouvernement, procès qui en font un lieu de débat détestable. Lieu du débat politique, elle s'efforce de se présenter comme une entreprise de presse objective en contrôlant à outrance les campagnes électorales, devenant de fait l'objet de vifs débats politiques. Et cela d'autant plus après les municipales de 1977 et les législatives de 1978, élections durant lesquelles « la partialité de la télévision éclate, comme aux meilleurs temps du gaullisme ».¹⁴³ La direction de FR3 s'en ressentira par des remaniements, Claude Lemoine (directeur des régions) souhaitant remplacer Claude Contamine à la présidence de la chaîne suite aux municipales, durant lesquelles il avait soutenu les giscardiens de manière beaucoup plus ouverte. Si C. Lemoine ne parvient pas à évincer C. Contamine, il obtient toutefois en sus de son poste de directeur des régions celui de directeur de la chaîne nationale, se posant de fait en véritable patron de FR3 : les appuis politiques restent par conséquent fondamentaux dans le mode de fonctionnement de la télévision régionale.

En région aussi cette logique subsiste, et les mouvements de personnels suivent de près ceux de la direction parisienne. En Midi-Pyrénées, René Mahé succède ainsi à F. Anguera (qui sera nommé en 1981 directeur de la station Lyonnaise), autrement dit le journaliste évince l'ingénieur, pour mieux signifier l'importance accordée à l'information. Le parcours de R. Mahé est en effet bien différent de celui de son prédécesseur, car centré sur le journalisme et sur la télévision régionale depuis sa création. Il s'agit donc en quelque sorte d'un homme de confiance pour le gouvernement, doté qui plus est d'une grande expérience de la télévision et de l'information régionales¹⁴⁴. Son passage laissera

¹⁴³ Pour un récit détaillé des stratégies de l'UDF et des conflits entre partis (essentiellement UDF/RPR) durant ces campagnes électorales, cf. BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, pp. 194 à 200.

¹⁴⁴ Né le 24 juin 1926, R. Mahé est dès 1947 collaborateur, puis directeur-rédacteur en chef du journal *France-Equateur* de Brazzaville. Il devient ensuite et jusqu'en 1963 député et secrétaire général à

finalement peu de traces dans la station toulousaine, seulement l'image d'un homme plutôt « sympathique » et « pas dirigiste »¹⁴⁵. Ce *statu quo* recherché dans la gestion de la télévision régionale est révélateur de la lenteur de l'évolution des rapports de cette dernière avec le champ politique. En outre, le contexte politique difficile pour la majorité doublé d'une méfiance accrue des observateurs à l'égard vient renforcer l'attentisme des dirigeants.

Conscients de leur importance croissante, les partis d'opposition réfléchissent eux-mêmes sur un statut de l'audiovisuel (le PCF en novembre 1977, le PS avec le rapport Bastide en octobre 1978). C'est notamment le cas de F. Mitterrand soutenant les radios libres d'une main, mais déclarant de l'autre rester attaché au monopole. Monopole que défendent - parfois avec quelques aménagements - la plupart des candidats à la présidentielle de 1981, la télévision devenant un enjeu de la campagne.¹⁴⁶ Ainsi est-il possible de conclure avec J. Bourdon qu'à l'issue du septennat giscardien, « la politique domine toujours le système audiovisuel, malgré la croissance de la publicité. La logique commerciale, tant crainte, tant dénoncée, reste soumise au politique. »¹⁴⁷ La période qui s'ouvre en 1981 verra une concurrence se mettre en place sans toutefois remettre fondamentalement en cause ce modèle : le politique reste de fait au cœur du dispositif télévisuel français, et *a fortiori* de la télévision publique régionale. Les réformes de 1982 concernant la décentralisation de la télévision illustrent ce phénomène de volontarisme politique, teinté cependant d'une bonne dose de pragmatisme de la part des dirigeants de FR3, contraints d'intégrer les contraintes qui s'amoncellent sur la chaîne.

l'Assemblée Nationale du Congo Brazzaville. De 1963 à 1972, il collabore au journal télévisé de Paris-Ile de France. De 1972 à 1974, il est chef des services de l'ORTF pour la Haute-Normandie, avant de devenir en janvier 1975 Directeur régional de FR3 Bourgogne-Franche-Comté.

Bulletin de presse, Archives de France 3 Sud.

¹⁴⁵ J. Cazals, entretien du 23 septembre 1996.

¹⁴⁶ EDELMANN (Frédéric), "Les candidats et le monopole", in *Le Monde*, 25 avril 1981.

¹⁴⁷ BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, p. 225.

CHAPITRE 2 - DECENTRALISATION TELEVISUELLE : L'ECHEC DU VOLONTARISME POLITIQUE (1981-1986)

Dès février 1981, *L'Express* réclamait la suppression de l'obligation de diffuser les actualités régionales en simultané sur TF1, A2 et FR3 pour ne les conserver que sur la troisième chaîne : « l'introduction de la concurrence obligera les BRI à produire des émissions assez attrayantes pour que le téléspectateur soit volontaire. Faire sauter ce monopole dans le monopole, verrou du blocage de l'information, est une réforme difficile. »¹⁴⁸

Après des années de monopole, la concurrence apparaissait comme une garantie de pluralisme et de variété. Cette dernière étant supposée se situer à l'opposé du monopole, il fallait substituer à la logique politique de la télévision une logique économique. Le changement politique attendu en 1981 devait enfin amener la suppression du monopole et par conséquent la décentralisation audiovisuelle. En accord avec les représentations dominantes, le nouveau pouvoir du 10 mai 1981 se refuse selon les termes alors consacrés à faire une « chasse aux sorcières ». Le gouvernement se chargera néanmoins de nommer aux postes-clefs des hommes de confiance. Pour la présidence de FR3, ce sera dès juillet un ancien journaliste proche du PS (F. Mitterrand l'avait fait figurer sur la liste des quatre journalistes susceptibles d'arbitrer le débat de 1981¹⁴⁹) : Guy Thomas. Suivent à la rentrée 1981 Serge Moati (réalisateur de la campagne présidentielle du candidat Mitterrand) en qualité de directeur des programmes et Edouard Guibert (ancien leader de l'Intersyndicale ORTF) en tant que conseiller pour

¹⁴⁸ MEYER (Philippe), "FR3 : des régions sous influence", *L'Express*, 21 février 1981.

¹⁴⁹ Selon Agnès Chauveau, Guy Thomas fait partie des hommes "recommandés" par le ministre de la Communication afin de pourvoir aux directions des chaînes et directions de l'information (lettre du 12 juin 1981 au président de la République). Selon d'autres sources relevées par A. Chauveau, G. Thomas aurait reçu l'appui du ministre du Commerce extérieur, Michel Jobert, ou encore du secrétaire général de l'Elysée, Pierre Bérégovoy.
Cf. CHAUVEAU (Agnès), *L'audiovisuel en Liberté ? Histoire de la Haute Autorité*, Paris, Presses de la FNNSP, 1997, p. 104.

l'information. Dans les régions, ces changements de l'encadrement national de FR3 ne satisfont guère les personnels, qui ne voient concrètement pas de modification dans le mode de fonctionnement des stations régionales. Ainsi à Lyon des syndicalistes remarquent-ils que « les médiocres s'imposent » et que « les gens mis en place par Lemoine (ancien responsable du personnel de FR3) sont toujours là »¹⁵⁰. Dans ce contexte de revanche et de recherche de nouvelles formes d'organisation de la télévision est élaborée la nouvelle loi sur l'audiovisuel dont nombre de dispositions resteront lettre morte, fixant peut-être définitivement le modèle français de télévision régionale. Examinons désormais dans le détail cette période et les implications des réformes politiques accomplies sur la troisième chaîne (sections 1 et 2) ainsi que sur la station midi-pyrénéenne (section 3).

¹⁵⁰ REGENT (Claude), "FR3 Lyon. Le changement à petite vitesse", Le Monde, 3 décembre 1981.

Section 1 - Référentiels et limitations de la décentralisation de l'audiovisuel

Le débat public du début des années 1980 portant sur l'audiovisuel est très profondément marqué par des idées-forces autour des concepts de démocratie, communication ou encore décentralisation. Ces idées-forces sont à rapprocher du concept de référentiel défini par Bruno Jobert et Pierre Muller : « Le référentiel d'une politique est la représentation que l'on se fait du secteur concerné, ainsi que de sa place et de son rôle dans la société. »¹⁵¹ Il s'agit donc de représentations dictant un certain type d'action publique et guidant la mise en œuvre des politiques publiques correspondantes. Un retour sur les discours, débats et propositions - parfois radicaux - alors engagés permettront de mieux comprendre les transformations de la télévision régionale durant cette période charnière de son histoire.

§1. Les débats préalables sur la décentralisation de la télévision

- Le rôle central du référentiel communicationnel

Il est significatif de constater de prime abord que G. Filioud occupe en 1981 le poste de ministre de la Communication et non plus de l'Information, afin de remplacer un titre trop connoté négativement par un nouveau non moins connoté, mais dans un sens diamétralement opposé. La communication, symbole d'échanges entre le centre et la périphérie prenant le pas sur l'information évoquant un rapport hiérarchique et unilatéral (du centre vers la périphérie). Révélateurs également l'intitulé de la loi de 1982, portant sur la « communication audiovisuelle », ou encore les dispositions de cette même loi renommant l'INA par l'acronyme INCA (Institut National de la Communication

Audiovisuelle). La communication est omniprésente : les changements qui affectent alors l'audiovisuel et la télévision régionale sont autant à rechercher dans les représentations de leur tâche qu'avaient les acteurs impliqués que dans l'analyse des faits. Ces représentations s'avèrent en effet durant les années 1980 profondément structurées par un discours cohérent sur la société de communication. Discours cohérent, certes, mais donnant lieu à des « usages et interprétations variés » selon E. Neveu, qui en donne un exemple révélateur directement en rapport avec notre analyse :

« Le débat français sur la création de chaînes de télévision privées a permis d'observer cette contagion des arguments : génératrice d'abondance, la multiplication des chaînes devait aussi favoriser une industrie de programmes nationale capable de s'intégrer à l'« internationalisation du marché » et des réseaux. Elle était encore motivée comme un gage de liberté, de décentralisation, d'ouverture à l'« initiative des citoyens ». »¹⁵² Cette « contagion des arguments » qui se développe constamment depuis les années 1960 connaîtra avec les lois sur l'audiovisuel de 1982 puis de 1986 une intensification, les réformes du système audiovisuel étant censées amener par ricochet davantage de liberté et de démocratie, voire de décentralisation. Dans cette logique - est installée consécutivement à l'arrivée de la gauche au pouvoir une commission chargée de proposer des « réflexions et des orientations » sur l'avenir de la communication audiovisuelle. Il s'agit de la commission Moinot, composée de treize membres d'inspiration « gaullo-cédétiste », qui, selon J. Bourdon, « assurent une continuité avec un certain passé de la télévision. »¹⁵³ La commission rend public son rapport le 14 octobre 1981.¹⁵⁴ Concernant FR3, les propositions de la commission sont particulièrement instructives quant à la

¹⁵¹ JOBERT (Bruno), MULLER (Pierre), *L'Etat en action. Politiques publiques et corporatismes*, Paris, PUF, p. 63.

¹⁵² NEVEU (E.), 1994, *op. cit.*, p. 67.

¹⁵³ J. Bourdon donne un aperçu détaillé de la commission Moinot : "Le président, Pierre Moinot, conseiller à la Cour des comptes, ancien membre du cabinet d'André Malraux, fut membre de la commission Paye [de juin 1970, visant à décentraliser et transformer l'ORTF en holding, ndlr.]; il est également écrivain. Deux dirigeants (Jacques Thibau et Jean D'Arcy), trois réalisateurs (Claude Santelli, Serge Moati, Maurice Failevic - dont un proche des socialistes et un proche des communistes), un journaliste-producteur (André Harris) viennent de la télévision d'antan. Jean-Claude Héberlé y est le seul journaliste. Les deux vice-présidents (l'écrivain-producteur de radio François-Régis Bastide et l'avocat Jean-Denis Bredin), les productrices Christine Gouze-Rénal (sœur de Danielle Mitterrand) et Danièle Delorme (également comédienne), enfin, Françoise Mallet-Joris représentent une sensibilité plus individualiste, moins sensibles aux traditions professionnelles de l'audiovisuel public." BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, pp. 246 et 247.

teneur du débat sur le modèle de télévision régionale en 1981-82 : un chapitre entier du rapport Moinot est consacré à « la décentralisation de la communication audiovisuelle ». Ce chapitre s'avère particulièrement en prise avec les débats qui fleurissaient alors sur la communication et sur la décentralisation. Le développement des nouvelles techniques d'information et de communication ou NTIC (Minitel, réseaux télématiques, radios libres, câble) amenaient alors leurs lots de réflexions sur les usages sociaux de la technique et sur ses implications démocratiques, créant un débat particulièrement actif chez les professionnels et dans le champ scientifique.¹⁵⁵

Dans ce contexte d'échanges intenses, la commission Moinot tente de proposer un projet acceptable et prenant en compte les aspirations alors en vogue, aspirations selon lesquelles « l'idéologie participative s'accorde avec l'idéologie communicationnelle qui conçoit tout média comme étant par ses qualités intrinsèques un accélérateur du changement social, un moteur de la démocratie locale. »¹⁵⁶ Voyons en conséquence comment ces arguments - véritables référents de l'action publique en 1982 - vont conduire à la première véritable tentative de décentralisation de la télévision.

- La « télévision décentralisée » de la commission Moinot

L'une des mesures proposées par la commission Moinot concerne la création de conseils régionaux de la communication : il s'agit de mettre en place dans chacune des vingt-deux régions administratives une structure représentative dont le rôle est de

¹⁵⁴ La commission Moinot innove en proposant la création d'une Haute Autorité de la communication audiovisuelle (Titre I) et un regroupement de TF1, d'Antenne 2 et de la SFP (Titre II, chapitre I).

¹⁵⁵ Une multitude de colloques et rencontres furent alors consacrés à la communication sociale, aux usages sociaux de la communication, etc. Armand Mattelard en donne la mesure avec l'exemple du « colloque national de la recherche et de la technologie » : « entre novembre 1981 et fin janvier 1982, trente et une assises régionales préparaient à travers tout le pays les journées nationales de ce colloque (...). Furent élaborées des milliers de contributions (...), créant de la sorte un mouvement de réflexion sans précédent dans l'histoire de la recherche française, tentant de susciter une vaste prise de conscience tant de la part des artisans mêmes de la science et de la technologie que de leurs utilisateurs actuels ou potentiels. »

MATTELARD (Armand), "La communication dans la France du 10 mai", in *Correspondance Municipale*, n° 236, mars 1983, p. 5.

¹⁵⁶ PAILLIART (I.), "Les villes communiquent", in *MédiasPouvoirs* n° 15, Juillet à Septembre 1989, pp. 136.

devenir « l'instrument de concertation d'une politique de communication propre à la région, et son instrument de réflexion prospective. »¹⁵⁷

L'organisation du système consistait à établir des relations organiques et fonctionnelles entre les régions issues de la décentralisation et les neuf télévisions régionales (Lille, Lyon, Marseille, Paris-Ile de France, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg et la Corse)¹⁵⁸. Et afin d'établir une rupture nette avec le modèle FR3, la commission Moinot qualifie la fédération de télévisions régionales de « télévision décentralisée », replaçant la télévision régionale dans la droite ligne de la décentralisation politique et administrative. Si la rupture avec le modèle précédent fortement centralisé est consommée, ce projet reste encore trop marqué pour certains par ses aspects institutionnels et pas assez en prise avec la société. Sur le fond (texte lui même) comme sur la forme (commission Moinot trop restreinte, coupée de la société). Par opposition aux colloques qui avaient alors lieu sur les nouveaux médias, A. Mattelard critique la commission et son projet qui, s'il va dans le bon sens, reste trop timide :

« Disons-le d'entrée de jeu. Cette perspective qui définit le rapport démocratie-technologie en termes d'appropriation par la société dans son ensemble des nouveaux outils technologiques n'a pas toujours été présente dans les discussions ou projets qui, en d'autres lieux institutionnels, ont eu pour objet les nouveaux outils d'information et de communication. C'est une problématique par exemple qui est loin d'être au centre des préoccupations du rapport de la commission de réflexion et d'orientation sur l'audiovisuel (rapport Moinot) rendu public à la mi-octobre 1981. Même si des propositions sont faites dans le sens de la décentralisation, même si affleurent de timides références à la démocratisation de l'accès à l'antenne, la conception générale qui se dégage du rapport est celle d'un robot à communiquer construit trop unilatéralement sur le droit inaliénable des professionnels à communiquer, à bien faire leur métier. »¹⁵⁹

¹⁵⁷ MOINOT (Pierre), dir., *Pour une réforme de l'audiovisuel*, rapport au Premier ministre de la commission de réflexion et d'orientation sur l'audiovisuel, texte dactylographié, 1981, p. 49.

¹⁵⁸ Outre leur rôle de liaison avec la Haute Autorité et de conciliation en cas de conflits, ces conseils régionaux de la communication étaient le lien entre les stations régionales et les conseils régionaux : leur financement devait être assuré par chaque région concernée et les conseils d'administration des neuf sociétés régionales de télévision proposées par le rapport devaient compter un tiers de membres provenant de ces organismes. Enfin, la coordination des sociétés régionales de télévision devait être assurée par une fédération nationale des sociétés régionales, dirigée par le président de l'une des sociétés régionales. Cette fédération hériterait de la structure et des moyens de FR3 et serait chargée d'organiser « un programme national destiné à permettre à chaque région d'exprimer son patrimoine, sa culture et sa créativité ».

Ibid., pp. 62-63.

Concernant le financement, "si une très forte augmentation des taux de la redevance est jugée politiquement peu souhaitable et si l'Etat ou la région répugnent à un concours budgétaire direct, peu compatible avec l'autonomie des sociétés régionales, le recours au marché publicitaire peut se révéler nécessaire."

¹⁵⁹ MATTELARD (A.), 1983, *op. cit.*, p. 6.

Les critiques portent essentiellement sur le déficit de concertation et d'association des citoyens à la télévision. Ceci dit, la référence à la décentralisation de la télévision prouve la relativement bonne adéquation du projet avec les aspirations de l'époque. La décentralisation de l'audiovisuel dont il était fait référence depuis une vingtaine d'années sans aucune concrétisation était pour une fois clairement envisagée. Pour élargir cette problématique au volet politique de la décentralisation, Isabelle Pailliar (dans son analyse relative à la « transformation de la dimension territoriale des médias nationaux ») souligne que « la loi de décentralisation de 1982 est une tentative de réponse à la *crise du référentiel* que connaît l'Etat », parce que de nouveaux niveaux territoriaux (supra ou infra nationaux) viennent concurrencer son autorité¹⁶⁰. De même pourrions-nous ajouter que la commission Moinot tente d'apporter une réponse à cette crise de référentiel dont le modèle traditionnel fortement centralisé de télévision régionale est l'un des aspects. Concurrencée par de nouveaux médias (essentiellement les radios libres au début des années 1980) appelés à se multiplier grâce aux nouvelles technologies, la télévision régionale se doit d'adopter un statut décentralisé. Si le débat porte sur la remise en cause du monopole étatique, les mesures proposées ne tablent aucunement sur une gestion privée (fondée sur les mécanismes du marché) et les logiques politiques demeurent centrales - quoique déplacées et en un sens diluées (l'Etat devant partager ses prérogatives avec les régions). Les éléments du débat sur la décentralisation de la télévision ayant été posés, voyons désormais les dispositions et - surtout - l'application de la loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982.

§2. Les limites de la loi du 29 juillet 1982

La loi sur la communication audiovisuelle répondait, au-delà de l'impérieuse obligation de réforme de l'audiovisuel éprouvée par toute nouvelle majorité, à une nécessité bien entrevue précédemment : la prise en compte du développement de

¹⁶⁰ PAILLIART (I.), 1993, *op. cit.*, p. 219.

nouveaux médias couplée à la remise en cause de la position de l'Etat dans son rapport à l'audiovisuel. C'est pourquoi la loi s'ouvre par une proclamation de principe : « La communication audiovisuelle est libre », inspirée par l'article premier de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse (« L'imprimerie et la librairie sont libres »). Dans le même esprit, les monopoles de programmation et de diffusion disparaissent (bien que la diffusion de service public reste un monopole de TDF). La principale innovation de la loi de 1982 reste cependant la création d'une Haute Autorité de la communication audiovisuelle, sur le mode du conseil constitutionnel. En cela, la loi rédigée par un groupe interministériel¹⁶¹ tient - pour une part toutefois - compte des recommandations de la commission Moinot. Pour le reste (par exemple le rapprochement de TF1, A2 et TDF), elle s'en détache nettement. La question de la télévision régionale appelle pour sa part de nouveaux éclaircissements, la loi ne se rangeant pas à l'avis de la commission Moinot mais proposant nombre d'innovations par rapport au système de 1974.

**- Les comités régionaux de la communication audiovisuelle
ou la « distance suffisante »¹⁶² entre le pouvoir et
l'audiovisuel.**

Première mesure concernant la décentralisation audiovisuelle, la création de « comités régionaux de la communication audiovisuelle » (chapitre IV de la loi). Ces comités, saisis par la Haute Autorité, le représentant de l'Etat dans la région ou le Président du conseil régional émettent des avis en matière, notamment, de création audiovisuelle régionale, de conservation et d'exploitation du patrimoine audiovisuel régional et de promotion de l'identité audiovisuelle régionale (ils peuvent aussi émettre ces avis de leur propre initiative). De fait, leur rôle n'est que consultatif, contrairement aux conseils envisagés par la commission Moinot qui étaient appelés à planifier les

¹⁶¹ le groupe interministériel comprend : pour l'Elysée Jean-Louis Bianco, Pour Matignon Jérôme Clément, pour le ministère de Culture Francis Beck, pour le ministère de la Communication Michel Berthod et pour le SJTI (Service Juridique et Technique de l'Information qui dépend de Matignon jusqu'en 1981, puis du ministère de la Communication).

équipements ou encore à avoir un rôle de conciliation en cas de conflit. Leur dénomination même (« comités ») suppose une euphémisation par rapport aux conseils régionaux de la communication du rapport Moinot. Contrairement à ces derniers, les comités n'ont pas de liens organiques avec les conseils régionaux, et leur composition par des représentants issus du monde professionnel, culturel, etc., traduit un effort de dissociation à l'égard des assemblées politiques, et ce bien que certaines voix lors des débats parlementaires aient demandé l'inégration d'élus locaux dans ces comités¹⁶³. Le ministre de la Communication Georges Fillioud exprimait lors des débats les principes de cette séparation : « il serait illogique (...) du point de vue de la cohérence que s'efforce d'établir le projet de loi, d'assurer une représentation politique au niveau régional alors que précisément, l'un des traits essentiels de cette réforme consiste à maintenir une distance suffisante entre le pouvoir politique et les responsables de la communication audiovisuelle. »¹⁶⁴ Ceci dit, cette distance risque fort d'être compromise par le financement de ces comités, pris en charge par les collectivités territoriales (article 31) : « les crédits nécessaires au fonctionnement des comités régionaux de la communication audiovisuelle sont obligatoirement inscrits au budget des collectivités territoriales correspondant à leur ressort. » Nous verrons plus loin en quoi cette mesure sera une cause de la mauvaise application de la décentralisation prévue dans la loi de 1982. Examinons désormais de quelle manière l'impératif de décentralisation est appliqué directement par la loi à l'organisme central de la réforme : la télévision régionale.

¹⁶² Formule de G. Fillioud, cité par SAUVAGE (Jean-Michel), "Collectivités locales et audiovisuel : une ouverture progressive, grâce à la loi", in *Correspondance Municipale*, n° 236, mars 1983, p. 22.

¹⁶³ L'article 31 de la loi précise de façon détaillée la composition de ces comités, qui regroupent notamment des représentants : des organisations professionnelles représentatives; des associations culturelles et d'éducation populaire; des associations familiales et sociales et des associations de consommateurs; des travailleurs permanents et des intermittents de l'audiovisuel; des dirigeants et journalistes des entreprises de communication; du monde culturel et scientifique; des grands mouvements spirituels et philosophiques.

¹⁶⁴ G. Fillioud, cité par SAUVAGE (Jean-Michel), *art. cit.*, 1983, p. 22.

- Le compromis des sociétés régionales de télévision

Le nouveau gouvernement, guidé par l'idée maîtresse de décentralisation audiovisuelle, n'avait en 1981 pas d'idée précise quant aux modalités de sa mise en œuvre. « Convient-il de créer des sociétés régionales de télévision comme certains le souhaitent ? Peut-on envisager des sociétés d'économie mixte, dans lesquelles pourraient entrer les groupes de presse régionaux ? Attirante dans l'absolu, la proposition inquiète aussi. La gauche n'a pas bonne presse dans les quotidiens de province qui, pour la plupart, appartiennent à des familles jugées peu fiables [notamment le groupe de Robert Hersant, ndlr]. »¹⁶⁵ Après maintes tergiversations, il fut décidé de créer « douze sociétés régionales de télévision chargées, dans le ressort territorial d'une ou plusieurs régions, de la conception et de la programmation des œuvres et documents audiovisuels du service public de la télévision » (article 51 al. 1). La société nationale de programmes chargée de coordonner ces sociétés régionales, autrement dit FR3, doit leur mettre progressivement à disposition, dans un délai de quatre ans, les moyens techniques et financiers leur permettant d'assurer leur autonomie de programmation et de production. Au terme prévu par la loi, ce sont en fait les stations régionales de FR3 existantes qui se transformeront en sociétés régionales, reprenant le découpage traditionnel issu de la régionalisation de la télévision. Selon Bernard Schreiner (député PS et rapporteur de la loi de 1982), cette décision était la seule réaliste « compte tenu de l'importance de moyens (...) nécessaires à la réalisation de véritables sociétés régionales de télévision ».¹⁶⁶ En effet, trois sociétés seulement sont prévues pour être immédiatement opérationnelles car possédant les moyens lourds de production (Lille, Lyon, Marseille), alors que les neuf autres restent à équiper, ce qui pose le problème épineux de leur financement. La majorité du capital des sociétés régionales de télévision doit être détenu par la société nationale dont elles sont les filiales. Le reste du capital est toutefois dévolu aux collectivités locales et à leurs établissements publics, appelés à s'associer aux dépenses d'investissement. Cette intrusion des institutions politiques dans le fonctionnement

¹⁶⁵ CHAMARD (Marie-Eve) et KIEFFER (Philippe), *La télé. Dix ans d'histoires secrètes*, Paris, Flammarion, 1992, p. 72.

même de chaînes de télévision suscita nombre de réactions inquiètes, notamment sur le fait de savoir « si les bailleurs de fonds résisteront à la tentation d'exercer un droit de regard et si les concours nationaux et locaux s'équilibreront de manière à éviter la prépondérance des uns sur les autres. »¹⁶⁷ Plus prosaïquement, le fait que les pouvoirs locaux soient désormais amenés à jouer un rôle accru dans la vie politique et de manière concomitante dans les futurs médias publics régionaux attise les craintes dans les rangs de la majorité. Ainsi au lendemain des élections cantonales de 1982 qui, rappelons-le, furent un échec pour la majorité¹⁶⁸, le climat retranscrit par la presse est celui du doute sur la question de la décentralisation de la télévision¹⁶⁹.

Il n'en reste pas moins que le concours des collectivités locales reste limité, et que la constitution des sociétés régionales de télévision reprend pour l'essentiel sa forme antérieure, comme le montre une comparaison cartographique des stations d'avant 1982 (voir carte 1), de celles préconisées par la commission Moinot ainsi que des sociétés prévues par la loi de 1982.

¹⁶⁶ Cité par SAUVAGE (Jean-Michel), *op. cit.*, p. 24.

¹⁶⁷ "Audiovisuel : la nouvelle donne", in *Regards sur l'Actualité*, n° 84, La Documentation française, septembre-octobre 1982, p. 34.

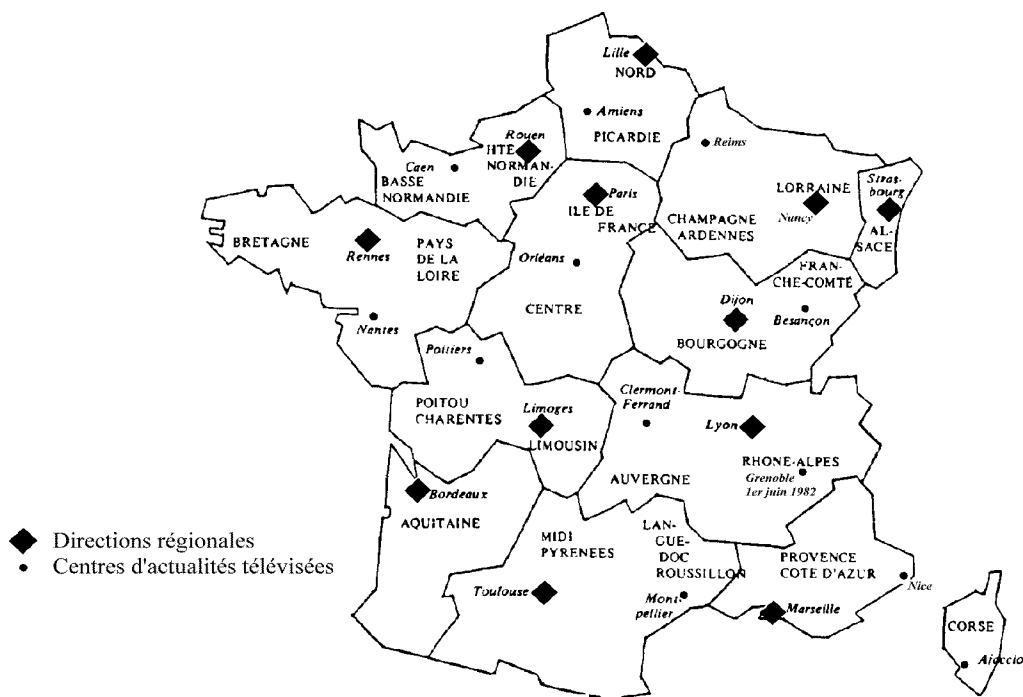
¹⁶⁸ Avec huit départements "perdus", la gauche ne détenait plus désormais que 36 présidences de conseil généraux contre 64 à l'opposition.

¹⁶⁹ Exemple parmi d'autres, *Le Point* évoque le possible « effet boomerang » de l'affranchissement des stations régionales, qui pourraient à l'avenir soutenir des candidats de l'opposition. GUIGON (Catherine), "Régionalisation : la politique fait écran", in *Le Point*, 29 mars 1982.

Carte 2 : chaînes régionales préconisées par la commission Moinot (1982)



Carte 3 : Découpage des chaînes régionales (loi de 1982)



Carte 4 : Circonscriptions d'action régionale (1960) et Régions (1982)



- L'inadéquation géographique des décentralisations administrative et télévisuelle

Le découpage des stations régionales de télévision issu de la régionalisation opérée au début des années 1960 n'a finalement jamais été remis en question dans ses grandes lignes. Basé sur des circonscriptions d'action régionale regroupées (seule exception, l'Alsace), celui-ci connaît dès 1976 une première remise en cause avec les zones de diffusion dont nous avons déjà abordé la mise en place pour des raisons d'économie. C'est peu ou prou de ces zones de diffusion dont s'inspirera la commission Moinot dans son projet de sociétés décentralisées de télévision (divisant cependant la zone Sud-Ouest entre Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon et Aquitaine-Poitou-Charentes). Bien que le rapport de cette commission estime qu'une « vue systématique de la décentralisation conduirait à doter chaque région administrative de sa structure propre de télévision », les impératifs fonctionnels l'ont poussée à regrouper les régions tout en préservant une « répartition géographique relativement équilibrée de ces centres

» de production¹⁷⁰. Et en effet, un certain effort de rationalisation est à souligner, tant dans le regroupement de certaines régions (Alsace-Lorraine) que dans la création d'un centre de production longtemps différé : la Corse¹⁷¹. La commission interministérielle chargée du projet de loi fait un choix tout autre, qui s'avérera lourd de conséquences. Si le principe des sociétés décentralisées est maintenu, elles seront désormais douze (et non neuf comme dans le rapport Moinot) et reprendront quasiment le découpage existant. Seul aménagement : la station Paris - Ile-de-France - Normandie - Centre est scindée en deux pour faire de la Normandie une région télévisuelle à part entière (mesure effective durant l'été 1983). En outre est créé le 1er juin 1982 une édition grenobloise pour une meilleure couverture de la région Auvergne - Rhône-Alpes. Au final, sur les douze régions télévisuelles, deux seulement couvrent parfaitement les nouvelles régions devenues collectivités territoriales : l'Alsace et l'Aquitaine. Les dix autres regroupent chacune deux régions. Si ces choix obéissent à une certaine logique du fait que les télévisions décentralisées se calquent sur le découpage régional, la réforme de la télévision régionale pose problème. Par certains aspects elle n'est pas suffisamment décentralisatrice, alors que par d'autres son ambition trop prononcée à court terme risque de la condamner.

De fait, la logique décentralisatrice n'est pas poussée à son terme par la loi sur la communication audiovisuelle. En effet, sur les vingt-deux régions appelées à devenir des collectivités territoriales, dix¹⁷² n'ont qu'un centre d'actualités télévisées dépendant de la région voisine. Région voisine où se situe la Direction régionale. L'adéquation avec les futurs comités régionaux de la communication audiovisuelle créés dans chaque région risque d'être problématique, plusieurs comités - financés par autant de conseils régionaux - devant s'impliquer dans l'organisation d'une seule et même société décentralisée de télévision. De manière plus anecdotique, on peut remarquer que malgré la création d'un

¹⁷⁰ MOINOT (Pierre), dir., *op. cit.*, p. 61.

Ce schéma n'était par ailleurs pas définitif, comme l'indique le rapport à la même page : "L'expérience dictera le niveau de décentralisation auquel il sera souhaitable d'aboutir à plus long terme. Certaines redistributions entre les zones de production et de programmation sont sans doute désirables mais elles ne seront à envisager que lorsqu'un premier niveau d'équilibre aura été obtenu."

¹⁷¹ Pour un aperçu de l'histoire très mouvementée de la télévision régionale en Corse, voir le chapitre consacré à "La spécificité corse", in Bourdon (J.) et Méadel (C.), *op. cit.*, pp. 63 à 76.

¹⁷² Picardie, Champagne-Ardennes, Basse-Normandie, Pays de la Loire, Centre, Franche-Comté, Poitou-Charentes, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Corse.

centre d'actualités à Grenoble, certaines zones restent particulièrement éloignées des structures audiovisuelles existantes. C'est le cas - entre autres - de la pointe ouest de la Bretagne, du Pays Basque, ou encore du sud de la région Centre (Indre) comme le déplore le directeur général de FR3 S. Moati : « quel rapport y a-t-il entre un habitant de Chateauroux et un Parisien du V^e arrondissement ? J'espère que mes successeurs parviendront à mettre sur pied trois centres, car même l'habitant de la grande Couronne n'a pas la même vie que le Parisien du V^e arrondissement. »¹⁷³

A contrario, la loi du 29 juillet 1982 surestime les moyens pour parvenir à la décentralisation audiovisuelle en prévoyant la création de douze sociétés de télévision. Les moyens de production lourde n'existant comme nous l'avons vu que dans trois régions, neuf restent à équiper. En cela la commission Moinot était plus prudente et consciente des difficultés, proposant d'avancer par étapes par la création de neuf sociétés dans un premier temps. Ainsi la décentralisation télévisuelle dictée par la loi de 1982 cumulait un certain nombre de handicaps dus autant à l'ambition du projet qu'à son caractère inadéquat à l'égard de la décentralisation politique, handicaps qui vont s'avérer dans la pratique rédhibitoires.

§3. L'impossible application de la loi

Suite à son installation le 31 août 1982, la Haute Autorité nomme de nouveaux présidents de chaînes. A FR3, André Holleaux¹⁷⁴ - sur la nomination duquel nous reviendrons - succède ainsi le 17 septembre à Guy Thomas. Il va nommer Serge Moati (anciennement directeur des programmes) directeur général, le confortant dans une

¹⁷³ RASPIENGAS (Jean-Claude), "Le tour de France de Serge Moati", in *Télérama*, 8 mai 1985.

¹⁷⁴ Haut fonctionnaire, A. Holleaux est entré au cabinet du secrétaire d'Etat à l'information André Bettencourt en 1954, et fut directeur de celui d'André Malraux de 1962 à 1965. Il préside ensuite le CNC tout en étant membre du conseil d'administration de l'ORTF, qu'il quitte en 1970 pour entrer au Conseil d'Etat. Il revient à l'audiovisuel en 1981 en dirigeant la commission consultative sur les radios locales privées. Il est présenté par le journal *Le Monde* comme "un technocrate raffiné, discret et affable. C'est un *administratif*, prudent dans les jugements, précis sur les faits." "FR3 à l'heure de la décentralisation. Un entretien avec M. André Holleaux. Le pluralisme ne se mesure pas avec une règle à calcul", *Le Monde*, 25 novembre 1982.

position forte. La loi du 29 juillet promulguée, il s'agissait d'entrer dans la phase d'application sans perdre de temps, et A. Holleaux se déclarait décidé à agir en ce sens : « Très concrètement, nous avons le devoir de créer dans les quatre années à venir - et je veux que ce délai soit respecté - douze sociétés régionales au fonctionnement desquelles FR3 contribuera et auxquelles j'entends donner une autonomie suffisante. » Derrière ce volontarisme affiché se cachent néanmoins des doutes bien réels sur la faisabilité d'une telle réforme, A. Holleaux continuant en des termes plus tempérés son interview : « On touche là un problème difficile, car il y a des éléments contraignants. »¹⁷⁵ Ces éléments contraignants, dont nous avons donné un aperçu dans l'analyse précédente des limites de la loi, vont rapidement s'imposer au point d'en bloquer l'application.

La première limite de la loi concernait la création de comités régionaux de la communication audiovisuelle précédemment évoqués. Devant être financés par les crédits des « collectivités territoriales correspondant à leur ressort » (essentiellement les régions), ils sont purement et simplement oubliés par lesdites collectivités. Les raisons de ce blocage sont multiples. Les attributions de ces comités sont pour le moins floues (cf. supra, p. 71), et les énergies sont alors essentiellement dirigées sur la constitution de la région en tant que collectivité locale, qui ne sera réellement effective qu'avec l'élection au suffrage universel des conseils régionaux en mars 1986. Aussi, entre 1982 et 1986, les conseils régionaux (toujours établissements publics régionaux) sont-ils dans une phase transitoire difficilement compatible - tant sur le plan stratégique que budgétaire - avec la création d'organismes externes. Ainsi « les conseils régionaux sont nettement opposés à l'idée de financer des organismes dans lesquels aucune représentation des élus locaux n'a été prévue. »¹⁷⁶ De fait, aucun comité régional de la communication audiovisuelle ne sera créé, ni durant les quatre années transitoires initialement prévues, ni après. La presse s'étonne parfois de cette absence, comme *La voix du Nord* dans la région Nord-Picardie : « Le Conseil Régional de l'audiovisuel n'est toujours pas installé. Le Président n'est toujours pas nommé. Comme l'Arlésienne, un nom apparaît de temps à autre. »¹⁷⁷ Cette

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ REGOURD (Serge), 1985, *op. cit.*, p. 62.

¹⁷⁷ La méconnaissance des "comités régionaux de la communication audiovisuelle" est soulignée par l'erreur commise dans l'article où l'on parle de "conseil régional de la communication".

situation se perpétuera au point que plus de deux ans après l'inscription de ces comités dans la loi, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation Pierre Joxe avouera leur échec et leur abandon à demi mots. En effet, en septembre 1984, le député de la Somme André Audinot¹⁷⁸ proposait au ministre « la désignation des membres du comité régional par Paris ainsi que la création d'une dépense obligatoire mise à la charge du budget des collectivités » afin de relancer la « politique de décentralisation ». Proposition à laquelle P. Joxe répondit : « le décret nécessaire à l'installation de ces comités a fait l'objet d'une large concertation avec l'ensemble des présidents de conseil régional et les commissaires de la République intéressés. Les remarques qui ont été formulées à cette occasion ont conduit le gouvernement à réexaminer les conditions de mise en œuvre de ces dispositions législatives. Cette étude se poursuit actuellement. »¹⁷⁹ Sans calendrier ni proposition de remplacement, les comités régionaux de la communication audiovisuelle étaient reportés *sine die*.

Cet abandon des comités régionaux allait avoir une conséquence directe sur la création des chaînes régionales. Rappelons en effet que deux représentants de ces comités devaient obligatoirement siéger dans le conseil d'administration de chaque société régionale de télévision. Sans comités, les sociétés régionales de télévision ne peuvent exister et il devient alors impossible de décentraliser FR3. Des mesures avaient pourtant été prises pour lancer la création de ces sociétés. Ainsi, lors d'un conseil d'administration de FR3 dès décembre 1982, trois stations avaient été sélectionnées pour tenter l'expérience : Nord-Picardie, Aquitaine et Lorraine-Champagne-Ardenne¹⁸⁰. Une seule, celle de Lille (Nord-Picardie) fut juridiquement mise en place par un décret en date du 4 mars 1983 (*Journal officiel* du 6 mars). Ceci dit son existence était purement formelle et le restera, le comité régional n'étant pas réuni. Ce blocage sera en définitive intégré par les

BERNARD (J.-C.), « Télévision régionale : le bilan, les perspectives », in *La Voix du Nord*, 7 décembre 1983.

¹⁷⁸ Hormis ses fonctions de député, André Audinot était numéro deux du groupe Hersant, directeur général de la Socpresse, PDG du Figaro et président du Syndicat de la presse parisienne.

¹⁷⁹ « La désignation des comités régionaux de l'audiovisuel », in *Le Figaro*, 15 septembre 1984.

¹⁸⁰ Ces régions avaient été sélectionnées par le gouvernement selon quatre critères : 1. Caractéristiques géographiques différentes; 2. Régions non équipées de moyens de production lourde; 3. Régions où des contacts ont été pris avec la PQR pour l'associer à la publicité télévisée régionale; 4. Régions frontalières où existent des problèmes linguistiques.

« FR3 : la décentralisation est en route », in *La Lettre de l'Audiovisuel et des Médias*, 21 décembre 1982.

dirigeants de FR3 qui pallieront la décentralisation organique par la régionalisation des programmes (cf. partie suivante). Plus encore, A. Holleaux finira par justifier cette non application de la loi de 1982 :

« Rien n'a été mis en place et, à mon avis, rien ne sera mis en place à terme prévisible. (...) Je crois que ces institutions ne sont pas indispensables au bon fonctionnement de la société. Telles qu'elles ont été imaginées, ce sont des structures très formelles, très réglementées, très lourdes. Elles ne sont pas concevables sans un changement radical du mode de financement du service public. Je préfère les formules plus légères. Lâchons d'abord la bride à nos directions régionales, donnons-leur des suppléments progressifs d'autonomie. »¹⁸¹

Après les conseils régionaux, c'est l'encadrement de la télévision régionale lui-même qui abandonne purement et simplement la décentralisation structurelle de la télévision. Ainsi que l'analyse S. Regourd, « la désuétude de la loi sur ce point paraît relever d'un processus foudroyant. »¹⁸² Les raisons du rapide revirement des acteurs de la décentralisation télévisuelle sont à la fois politiques - ou plutôt stratégiques - et budgétaires. Les raisons politiques tiennent essentiellement au contexte électoral à l'approche de 1986 (élections cantonales, européennes, régionales et surtout législatives), un contexte dense et perçu comme défavorable à la majorité. Cette dernière prenait alors conscience des pouvoirs qu'elle donnait par la décentralisation à l'opposition, qui contrôlait déjà douze conseils régionaux sur vingt-deux. Décentraliser en plus l'information télévisée présentait pour la gauche la crainte d'une déstabilisation des équilibres locaux. Aussi, les élans décentralisateurs de 1982 s'étant quelque peu modérés, la non application de la loi du 29 juillet 1982 était-elle perçue comme un statu quo acceptable. D'autres raisons ont cependant conduit à cette situation : les économies budgétaires. La mise en place des sociétés régionales couplée à celles des comités régionaux aurait entraîné une hausse sensible du coût de la télévision publique, difficilement acceptable dans le contexte de rigueur budgétaire qui se profilait.

¹⁸¹ « Régionalisation à FR3 repoussée ? », *La Lettre de l'Audiovisuel*, 13 juillet 1984.

¹⁸² REGOURD (Serge), 1985, *op. cit.*, p. 63.

C'est pourquoi « le service public de la télévision n'a (...) pu parvenir au seuil d'une authentique décentralisation, tant il est vrai que la condition minimale de l'autonomie organique que celle-ci postule, a toujours consisté dans l'octroi de la personnalité morale. Les stations régionales de FR3 ont conservé leur nature antérieure, sous la seule réserve de la dissociation opérée avec les services de radiodiffusion sonore désormais intégrés à Radio-France. »¹⁸³ Ceci dit, la décentralisation de la télévision régionale - ou plutôt la création des télévisions régionales - ayant échoué, il reste que les dirigeants de FR3 ont dès 1983 imposé de fait une certaine régionalisation par l'autonomie de programmation accordée aux stations régionales.

Section 2 - La déconcentration informelle de FR3

Contrairement à la loi sur la communication audiovisuelle, FR3 ne connaissant pas de début de décentralisation prometteur sur un plan organique (pour les raisons détaillées précédemment), ses dirigeants mirent en œuvre un vaste chantier de développement des programmes régionaux. Dans un premier temps doit par conséquent être abordée cette régionalisation empirique de FR3, basée sur l'essor des programmes régionaux afin de provoquer l'application de la loi. En outre, l'examen du contexte caractérisé par ses débats alors très vifs sur les télévision locales, le câble et les réseaux doit permettre de mieux saisir l'émergence d'une logique concurrentielle pour FR3. Si ces coups de projecteurs successifs ont tendance à faire émerger l'idée que la télévision régionale et décentralisée est en train de naître réellement en France en ce début des années 1980, l'examen des multiples situations démontrant la permanence du modèle

¹⁸³ *Ibid.*, p. 63.

étatique de gestion de la chaîne nous amènera à tempérer ce constat, pour parvenir au modèle de « déconcentration informelle »¹⁸⁴ désormais propre à FR3.

§1. La régionalisation par les programmes

- Des conceptions contrastées du rôle de la télévision régionale

Dès 1982, deux logiques de régionalisation, donc de programmation s'opposent chez les dirigeants de la troisième chaîne, incarnées l'une par le directeur de l'information Edouard Guibert (le journaliste), l'autre par le directeur général Serge Moati (le réalisateur). Ces logiques contradictoires recouvrent un clivage entre deux catégories de personnel, deux conceptions de la télévision qui ont toujours structuré la chaîne régionale : l'une axée sur l'information, l'autre sur la production de programmes variés dont l'information n'est qu'une composante.

Ancien leader du Syndicat National des Journalistes, démissionnaire de l'ex-ORTF en 1974 par solidarité avec les journalistes licenciés et longtemps membre du PSU, E. Guibert est largement présenté comme un sympathisant du Parti communiste. Souvent accusé par la presse d'opposition d'avoir mené des « purges » dans les BRI (non dans les directions régionales), il a une conception des programmes régionaux centrée sur l'information locale, associée à des programmes plus légers et moins coûteux. C'est dans cette optique qu'il lance en février et septembre 1982 une nouveauté : deux journaux télévisés régionaux de la mi-journée, l'un à Bordeaux, l'autre à Toulouse. En outre - hormis divers magazines régionaux - il créera les éditions de Grenoble (1er juin 1982) et d'Ajaccio. Cet effort en direction des régions ne doit cependant pas masquer les aspects critiqués de la politique d'E. Guibert. Alors que ce dernier était conseiller auprès du

¹⁸⁴ REGOURD (Serge), "Les ambiguïtés de la décentralisation à la tv française", in *FILMéchange*, n° 31, 1985.

président de FR3 Guy Thomas, une mesure significative avait été prise : les directeurs régionaux n'avaient plus droit de regard sur les journaux ni autorité sur les chefs de BRI. De fait, les chefs de BRI - dont une majorité nommés par ses soins¹⁸⁵ - jouissaient d'une grande autonomie à l'égard de leur hiérarchie régionale (restée pour une grande part inchangée en 1981). Perçue comme un pas vers la décentralisation par les journalistes du SNJ, cette mesure est au contraire dénoncée par d'autres syndicats comme « une gestion partisane qui a permis au directeur de l'information à FR3 [Edouard Guibert] de monopoliser la quasi-totalité des postes-clés des rédactions au seul profit de ses amis syndicaux et politiques. »¹⁸⁶ Sans atteindre un jugement aussi extrême, il est manifeste que le lien unissant le directeur national de l'information aux responsables régionaux de l'information était une entrave à la décentralisation et à la création de sociétés régionales de télévision autonomes. Aussi l'une des premières mesures de A. Holleaux sera t-elle de réaffirmer l'autorité des directeurs des stations régionales sur les chefs des BRI. Mais là encore, la question est particulièrement sensible et les journalistes désormais privés d'une part de leur autonomie craignent une reprise en main de l'information par le pouvoir, comme le déclarait le 24 novembre 1982 un journaliste au quotidien *Le Monde* : « Qui reprend le pouvoir depuis un mois ? Les directeurs régionaux, une hiérarchie qui n'a pratiquement pas été touchée, trop contente d'être restée en place et qui restera ce qu'elle a toujours été, aux ordres ! »¹⁸⁷ Les directeurs régionaux, symboles de l'administration parisienne, effraient toujours autant les journalistes régionaux, conscients du caractère stratégique et central de l'information pour les stations régionales.

¹⁸⁵ E. Guibert se défend d'avoir mené des purges dans *Le Monde* en ces termes : "Sur les vingt-quatre rédacteurs en chef que comptent les stations régionales, six n'ont pas été touchés depuis le 10 mai. Sur les dix-huit qui restent, cinq postes étaient vacants (ils ont été pourvus), deux postes ont été créés (Grenoble et Ajaccio) : il y a donc eu onze renouvellements. Sur ces onze, plusieurs nominations ont été faites à la demande des intéressés, contrairement à ce qu'on a voulu faire croire; sept sont de ma responsabilité entière. Sur les vingt-quatre chefs de BRI, neuf seulement sont affiliés au SNJ. Cela change considérablement le visage de ce qu'on appelle la mainmise du SNJ sur l'information." Cf. "FR3 à l'heure de la décentralisation. L'année zéro de l'autonomie", in *Le Monde*, 24 novembre 1982.

¹⁸⁶ Déclaration de Jean-François Jolival, journaliste à FR3 Marseille et président du Syndicat national de l'audiovisuel (CFTC).

"La démission de M. Guibert, refusée par M. Holleaux, sera t-elle confirmée lundi après-midi ?", in *Le Monde*, 24 janvier 1983.

¹⁸⁷ "FR3 à l'heure de la décentralisation. L'année zéro de l'autonomie", *Le Monde*, 24 novembre 1982.

A cette conception s'oppose la position défendue par A. Holleaux et S. Moati dont la mesure précédemment évoquée avait pour but de remettre « le discours professionnel au centre du débat ». En effet, selon S. Moati, « pendant un an les directeurs régionaux ont été déstabilisés, les BRI vivaient presque en autarcie : le système n'était pas sain. L'information est une catégorie des programmes. Il faut que la télévision cesse d'être un enjeu politique constant. »¹⁸⁸ Les corollaires d'une telle affirmation sont nombreux, mais le plus important est sans doute la primauté accordée aux programmes : la télévision régionale se doit de développer une programmation propre et non centrée sur l'information. Cette volonté est en fait à relier directement à la loi de 1982. Les dirigeants de FR3 souhaitaient prendre les devants sur la décentralisation des structures en lançant la régionalisation par les programmes. Il s'agissait selon un mot de A. Holleaux de « parier sur la dynamique », autrement dit d'amorcer le mouvement de régionalisation grâce aux programmes. A ses débuts, cette régionalisation informelle est fortement liée à la loi de 82 et encore empreinte de son idéalisme. Il s'agit d'en finir avec « des siècles de centralisation » (A. Holleaux), comme l'exprime le délégué auprès de S. Moati pour les télévisions régionales, Hervé Guérin : « La régionalisation, c'est un courant qu'il faut créer. Nous sommes à l'intérieur d'une histoire qui n'est pas uniquement celle de FR3. C'est aussi celle de la France. L'histoire de la régionalisation n'existe pas, on est en train de la faire. »¹⁸⁹ Le rôle politique dévolu à la télévision régionale rejoint de fait celui qui lui avait été assigné à sa création : structurer le territoire, être un instrument de médiation entre le politique et la société. Cette mission est d'ailleurs évoquée par A. Holleaux qui estime que « l'audiovisuel public (...) devrait être le levain ou l'adjuvant des autres décentralisations »¹⁹⁰, autrement dit le dénominateur commun permettant aux divers acteurs de la décentralisation d'avoir accès au débat public, donc aux citoyens eux-mêmes.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ GRY (Marie), «Le 5 septembre, FR3 s'éclate», in *Télérama*, 31 août 1983.

¹⁹⁰ «Parier sur la dynamique», André HOLLEAUX, *Le Monde*, 3 septembre 1983.

- Le fait accompli ou la « régionalisation » de FR3 par les programmes

Si les contraintes budgétaires retardaient jusqu' alors la véritable décentralisation organique prévue par la loi, le budget 1983 permit néanmoins de tenter une expérience moins coûteuse mais dont la finalité était comparable : décentraliser les programmes. C'est ainsi que le 5 septembre 1983 est lancée à grands renforts de communiqués de presse la « régionalisation » de FR3. Les programmes régionaux vont dès lors connaître une progression fulgurante, passant de trente-cinq minutes quotidiennes à près de trois heures, six jours par semaine, de 17 heures à 19 heures 55. En 1984, c'est donc un total de 11185 heures de programmes qui a été diffusé dans les régions, contre 1785 sur l'antenne nationale.

Si le volume d'informations régionales reste globalement inchangé, l'accroissement des émissions régionales sera le fait d'émissions déjà existantes (rediffusions, achats) mais aussi de productions régionales (magazines, émissions de plateau) ou interrégionales (feuilletons). Il a ainsi résulté de ce changement un accroissement de plus de 60 % des activités de production des stations régionales en 1984, alors que dans le même temps l'augmentation des moyens en personnel n'excédait pas 15 %. Cet écart rend compte d'une part « d'un phénomène de remise au travail d'un potentiel jusqu'alors inemployé »¹⁹¹, mais aussi des transformations du métier télévisuel marqué par une productivité accrue suite au développement de nouvelles techniques telles que la vidéo.

Afin de gérer et rentabiliser ce système est créée l'API, l'Agence des Programmes Interrégionaux. Contrairement au système antérieur où chaque station relevait directement de Paris qui établissait les choix, l'API se veut une structure horizontale favorisant le partenariat entre ses membres. Dirigée par H. Guérin, elle se présente donc comme une coopérative dans laquelle toutes les régions mettent en commun leurs moyens. Chaque mois, une réunion regroupe les directeurs régionaux et leurs responsables des programmes afin d'acheter les droits de diffusion de programmes

déjà existants, ou de co-produire des émissions proposées par les diverses régions. L'un des premiers achats de l'API fut un « coup publicitaire » qui non seulement suscita de nombreuses réactions, mais qui permit en outre de fidéliser une audience dès 17 heures : il s'agissait du feuilleton américain *Dynastie*. S. Moati expliquait ce choix - pour le moins surprenant s'agissant de programmes régionaux - en ces termes : « Il faut faire en sorte que notre télévision régionale soit une télévision démocratique, et non celle d'une classe politique ou culturelle locale. Notre télévision échappera aux notabilités en donnant la parole à des gens sans grade, en proposant aussi des feuilletons populaires, etc. »¹⁹² Contrairement aux vues d'E. Guibert, le choix opéré par S. Moati est donc clair : faire une télévision régionale attractive et divertissante dans le but d'en assurer l'audience et les rentrées publicitaires (la publicité fait son apparition dans les programmes régionaux en 1983), autrement dit la viabilité. Car en effet le contexte télévisuel infra-national monopolisé jusqu'alors par FR3 connaît une petite révolution : l'annonce dans la foulée de la loi du 29 juillet 1982 du plan câble.

§2. L'émergence d'une concurrence : câble et réseaux

Le câble suscite alors un engouement sans commune mesure avec la décentralisation de la télévision, tant dans la presse que dans les déclarations de responsables politiques ou d'acteurs impliqués. Les « nouveaux médias » devaient en effet permettre une « sortie de crise », voire proposer une solution aux pathologies sociales.¹⁹³ B. Jobert et P. Muller insistent d'ailleurs sur le caractère généralisé de cette « croyance fondamentale, d'ailleurs partagée par une grande partie de la classe politique, même avant 1981, [qui] constitue certainement l'une des normes les plus fondamentales

¹⁹¹ REGOURD (Serge), 1985, *op. cit.*, p. 70.

¹⁹² GRY (Marie), *Télérama*, *op. cit.*

¹⁹³ Comme le suggérait Robert Lion, Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations : « Souvent déstructurée par l'urbanisation, la cité pourrait être restructurée par la communication. » AGNES (Yves), "Le client roi ou le citoyen communicant", in *Le Monde*, 25 octobre 1983.

de l'élite dirigeante française depuis 1945. »¹⁹⁴ La perception de la télévision par câble dans les années 1982 à 1985 est alors celle d'une technologie novatrice dont l'arrivée en masse est imminente, grâce notamment au rôle clé d'un médiateur : la Direction Générale des Télécommunications (DGT). Partie prenante de l'élaboration d'images symboliques fortes sur la « société informationnelle », à la recherche d'alliances stratégiques avec le monde politique (ministère des Finances, de la Culture), la DGT saura emporter l'adhésion autour de son projet de câblage, contre TDF. Ainsi, après une série de groupes de travail et de réunions interministérielles, sera lancé en novembre 1982 le plan câble.

FR3 se trouve impliquée par ce plan en raison d'un « élément qui, pour être peu connu, a certainement joué un rôle important. Il s'agit de la capacité dont a fait preuve la DGT à faire accepter, auprès des élus locaux, le mythe de la « télévision du maire », rendue enfin possible grâce aux réseaux câblés. Cette idée a permis de sceller une alliance - inattendue elle aussi - avec les collectivités locales dont le rôle se voyait revalorisé au même moment par les lois de décentralisation. »¹⁹⁵. Le plan câble prévoyait effectivement la création de canaux locaux (le « local » est alors un autre référentiel fort) par des sociétés locales d'exploitation du câble (SLEC). Les programmes télévisés réalisés en région étaient de fait appelés à connaître une forte demande. J-P. Lafrance et J-P. Simon analysent la position de FR3 sur ce marché : « La question de l'alimentation en programmes est devenue cruciale en raison de l'extension considérable des volumes diffusés. La rediffusion devient incontournable et contribue à créer un second marché d'occasion. Du même coup, ceci libère l'espace potentiel pour des télévision locales pouvant s'y alimenter à moindre coût. Dans cette évolution, FR3 qui prélève peu de recettes publicitaires va se trouver en porte à faux entre sa vocation régionale contestée localement et son statut national à l'épreuve de la concurrence. »¹⁹⁶ L'API présentée précédemment apparaît donc comme un moyen de renforcer les moyens de production de FR3 non seulement pour sa propre antenne, mais aussi pour ces futures chaînes

¹⁹⁴ Voir l'analyse de la politique publique concernant le câble proposée par B. Jobert et P. Muller, "Le plan câble : logique industrielle et stratégies d'un grand corps technique".

JOBERT (B.) et MULLER (P.), *op. cit.*, pp. 101 à 118.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 115.

¹⁹⁶ LAFRANCE (Jean-Paul) et SIMON (Jean-Paul), "Les télévisions locales en France", in *Pouvoirs*, n° 51, "Télévision", novembre 1989, p. 64.

locales privées. A. Holleaux insiste en effet sur ce rôle commercial de FR3 : « Il faut que nos productions intéressent le câble et que nous disposions d'un vaste catalogue de tout ce que nous faisons. Nous sommes disposés à être vendeurs aussi bien sur le marché national qu'international. »¹⁹⁷ Si le rôle de fournisseur de programmes pour le câble peut devenir une activité commercialement rentable, FR3 craint cependant la concurrence de ce dernier ou des nouvelles chaînes privées (Canal Plus qui concurrence sa mission de chaîne du cinéma). Aussi, et même si la référence au câble est tue, S. Moati présente régulièrement la régionalisation de FR3 comme la naissance d'un véritable réseau destiné à contrer la concurrence : « Notre démarche préfigure quelque chose de beaucoup plus important que Canal Plus : une confédération de télévisions régionales. Treize réseaux assemblés, les douze régionaux et le réseau national de plus en plus alimenté par les autres. Ce sera un peu l'équivalent de la PBS américaine. »¹⁹⁸ Il devient manifeste que FR3 pour la première fois de son histoire se voit concurrencée sur le terrain infranational. Aussi certaines revendications se font jour pour donner à cette dernière les moyens d'être un acteur central de ce nouveau marché. Après S. Moati qui tente de donner à FR3 le visage d'un puissant réseau, Alain Duvochel, administrateur régional à FR3 Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon, essaie d'apporter une réponse à la nouvelle concurrence du câble : « il faut bien se rendre compte qu'un marché audiovisuel local ne peut exister sans FR3... mais cette idée apparaît peu dans les discours sur les nouveaux médias. » C'est pourquoi il a mené une étude démontrant le rôle déterminant de FR3, qui pourrait permettre aux structures de l'audiovisuel local de réaliser des « économies externes » (par opposition aux économies d'échelle) grâce à des « synergies entre tous les partenaires présents sur le terrain ». Pour ce faire, A. Duvochel appelait à ce que FR3 « se dote de moyens plus modernes de financement : pour commencer, il est indispensable de sortir du cadre de budgets annuels connus seulement quelques mois à l'avance, avec des rentrées de redevance mal assurées. Il faut pouvoir établir une stratégie sur des plans pluriannuels, il faut pouvoir faire appel aux banques. Bref, il faut être une

¹⁹⁷ GAVI (Philippe), «FR3 en crise ? André Holleaux répond», *Libération*, 29 février 1984.

¹⁹⁸ GAVI (Philippe), «10 000 heures pour la France des régions», in *Libération*, 27 mars 1984.

entreprise adulte et non une administration infantilisée par ses autorités « de tutelle ». »¹⁹⁹

La dialectique public/privé que traduisent ces conclusions montrent une fois de plus le « processus d'économisation » de la télévision régionale. Les impératifs économiques structurent de plus en plus les logiques des acteurs de FR3, jusqu'à constituer un référentiel pour l'organisation de la chaîne. Selon ce référentiel, FR3 doit devenir une « entreprise adulte » en se structurant en « réseau » comme le défend S. Moati. Corrélativement, l'intervention du politique devrait de plus en plus se trouver cantonnée aux nécessités « naturelles » tenant à la simple régulation du marché. Dans les faits, l'action des acteurs politiques s'oppose aux souhaits des dirigeants de FR3, comme le constate à regrets le président lui-même, A. Holleaux : « Comme il en va pour toutes les entreprises nationales en réalité, les autorités de tutelle ont tendance à peser sur le comportement industriel et commercial des sociétés auxquelles on a en principe accordé l'autonomie. C'est le cas de l'audiovisuel pris ainsi dans un mouvement de balançoire. »²⁰⁰ Autrement dit, après la mise en place - certes embryonnaire comme nous l'avons vu - d'un marché de la programmation locale et de conditions concurrentielles grâce au câble, un « mouvement de balançoire » impose dans un second temps à FR3 des contraintes toutes politiques, limitant les marges de manœuvre de la société.

§3. La prédominance du modèle étatique

Pour commencer, le rôle essentiel laissé à l'Etat par la loi du 29 juillet 1982 doit être rappelé. Propriétaire des fréquences, des émetteurs et des réseaux, l'Etat contrôle l'affectation des ressources tirées de la redevance et de la publicité et décide du cahier des charges des chaînes. En outre, si la loi prévoit la création de télévisions privées, c'est le

¹⁹⁹ Toutes les citations sont tirées de l'étude de A. Duvochel :

DUVOCHEL (Alain), "Le rôle du nouveau média FR3-région ou le principe des économies externes contre celui des économies d'échelle", in "Le prix des nouveaux médias", *Le bulletin de l'IDATE*, n° 17, octobre 1984, pp. 518 à 529.

²⁰⁰ GAVI (Philippe), "FR3 en crise ? André Holleaux répond", *op. cit.*

gouvernement seul qui en fixe le moment, le nombre de chaînes et leurs propriétaires. « En fait, le dispositif législatif laisse au pouvoir exécutif la plus grande marge de manœuvre. La création de Canal Plus sera confiée à un ami et un ancien collaborateur du Président de la République. Celle de la cinquième et sixième chaîne sera effectuée sans appel d'offres et sans compétition au profit d'entrepreneurs proches du pouvoir. »²⁰¹ La télévision régionale est donc *a fortiori* largement dominée par les choix gouvernementaux, qui transparaissent tant dans la composition de sa hiérarchie (les coulisses) que dans certaines questions stratégiques relatives à l'information et aux programmes (l'antenne).

- En coulisses : le jeu des nominations

L'emprise du pouvoir exécutif aurait dû s'amenuiser deux ans plus tôt, suite à la mise en place de la Haute Autorité présidée par Michèle Cotta. Parmi ses attributions, cette institution était chargée de nommer les présidents des chaînes publiques, ce qu'elle fit dès son installation. Ces nominations prenaient la forme d'un « test », d'un examen de passage pour la Haute Autorité, et il s'agissait « de faire vite afin d'éviter que les rumeurs ne s'enflent excessivement, afin également de redonner un peu de stabilité à des sociétés perturbées par les incertitudes qui ont pesé sur leur avenir depuis le 10 mai. »²⁰² La nomination de A. Holleaux à la tête de FR3 peut être interprétée de deux manières différentes. Elle est à la fois signe d'une plus grande indépendance de la télévision à l'égard du pouvoir politique et permanence du modèle de domination étatique.

La première optique doit être entrevue dans le choix de la Haute Autorité de ne pas renouveler Guy Thomas dans ses fonctions. Ce dernier était en effet critiqué sur plusieurs fronts. Dans les stations régionales, l'attente d'une véritable décentralisation et de nouveaux modes de travail faisait passer les mesures prises par la direction nationale (essentiellement des changements de personnels) au mieux pour de l'immobilisme, amenant dès novembre 1981 des mouvements de grève. Au siège de la chaîne, le journal

²⁰¹ LACAN (Jean-François), "Télévisions privées : chronique d'une émancipation avortée", in *Pouvoirs*, n° 51, 1989, p. 19.

²⁰² CHAUVEAU (A.), *op. cit.*, p. 203.

national *Soir 3* et sa ligne éditoriale (incarnée par Maurice Séveno dans la droite ligne du PS) cristallisent les oppositions, provoquant le départ de Dominique Baudis, alors présentateur central de l'édition.²⁰³ La Haute Autorité prit alors en rapport avec ce contexte la décision de ne pas renouveler le mandat de G. Thomas, comme celui de J. Boutet à TF1. Ceci dit la marge de manœuvre était étroite, le gouvernement par le biais du ministre de la Communication désirant reconduire le mandat de G. Thomas. La Haute Autorité était informée des intentions des gouvernants par voies directes, mais aussi par le biais des cabinets²⁰⁴. Aussi cette dernière joue t-elle un rôle important en ne tenant pas compte de ces avis : pour la première fois un président de chaîne ne sera pas le candidat du gouvernement.

A l'encontre de cette apparente libéralisation, il faut souligner le fait que la Haute Autorité, institution encore fragile, ne pouvait imposer un choix déplaisant au gouvernement. Le nom d'André Holleaux apparaît alors comme un choix raisonnable pour plusieurs raisons. Il a présidé le comité législatif d'information écologique et milite à la base dans des associations locales de défense de la nature : ce goût pour le « local » alors très en vogue semble le désigner pour la décentralisation de la télévision. Mais au-delà de ses qualités personnelles, A. Holleaux présidait depuis 1981 la commission consultative des radios locales privées (CCRLP), poste obtenu après une entrevue avec G. Fillioud destinée à s'assurer de ses « accointances avec la nouvelle majorité »²⁰⁵. A. Holleaux n'est donc pas un inconnu pour le ministre de la Communication qui lui avait déjà donné des fonctions de responsabilité. Le nouveau président de FR3 nommé par la Haute Autorité symbolise de ce fait deux tendances contradictoires. La Haute Autorité, par son choix de ne pas nommer le candidat désigné du gouvernement, rompt nettement avec le système qui prévalait jusqu'alors. Mais une fois encore, le gouvernement est au cœur du choix, le nouveau président faisant partie des personnalités ayant reçu l'

²⁰³ Suite à son départ de l'antenne, D. Baudis déclarait lors d'une conférence à l'IEP de Toulouse : "Quand je vois le journal *Soir 3*, je ne regrette pas de ne pas y participer. Le nouveau journalisme, c'est une étiquette pour faire oublier qu'on n'est pas très bon."

ROUBAUD (Marie-Louise), "Dominique Baudis : la parole et le sourire retrouvés", in *La Dépêche du Midi*, 22 mai 1982.

²⁰⁴ Ainsi Michèle Cotta confiait-elle à A. Chauveau : "On m'avait dit : Mitterrand y est très attaché [à Guy Thomas]. En réalité il y était moyennement attaché."

CHAUVEAU (A.), *op. cit.*, p. 206n.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 214.

« onction » du ministre de la Communication. Déplacés, modifiés, adoucis et réinterprétés, ce sont toujours les *desiderata* gouvernementaux qui dirigent FR3 et les autres chaînes, et ce malgré la création d'une Haute Autorité. Pour preuve, la nomination de S. Moati au poste de directeur général est inséparable de celle de A. Holleaux, pour des raisons toutes politiques d'après ce dernier : « elle correspond à l' « esprit de tandem » que la Haute Autorité cherche à constituer, d'une part, et répond, d'autre part, à la volonté de promouvoir ce jeune réalisateur très proche des gouvernants. »²⁰⁶

Enfin, les pressions gouvernementales ne s'arrêtent pas à la nomination de ces deux dirigeants-clés, elle touchent également les divers états-majors de FR3. Ces pressions - censées avoir quasiment disparu grâce à la Haute Autorité - se présentent concrètement de différentes manières, précisément analysées par A. Chauveau²⁰⁷. La première forme de pression concerne le budget. Craignant des représailles budgétaires, A. Holleaux n'ose demander l'arbitrage de la Haute Autorité et nomme à contrecœur Claude Norek au poste de directeur administratif et financier de FR3. G. Fillioud dans une lettre adressée au Président de la République montre toute l'opiniâtreté dont il eut à faire preuve pour parvenir à ses fins : « Déjà une épreuve de force m'avait opposé pendant six semaines à la présidence de FR3 pour pourvoir au remplacement du directeur administratif et financier de la société (Serge Weinberg) avant de réussir à imposer Claude Norek (adhérent PS). »²⁰⁸ Hormis l'encadrement national, le ministre s'efforce d'influencer la nomination des directeurs régionaux, preuve de l'interventionnisme sans cesse renouvelé concernant les stations régionales. Dans la même lettre à F. Mitterrand, il écrit : « Je dois attirer votre attention sur le mouvement intéressant les directeurs régionaux des stations de télévision de FR3 qui vient d'être décidé par le président de la chaîne. Ce mouvement concerne huit des seize directeurs régionaux. Par de nombreuses interventions auprès du président Holleaux, de Serge Moati et d'Edouard Guibert, j'ai essayé de contrôler politiquement cette opération. »²⁰⁹ Ce « contrôle politique » auquel G. Filioud fait allusion se traduit dans les fait par une série d'instruments, dont le plus

²⁰⁶ André Holleaux, entretien avec A. Chauveau, *Ibid.*, p. 215.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 292 à 294.

²⁰⁸ Lettre du 30 juin 1983, Archives du cabinet de Georges Fillioud, 910617/4, *Ibid.* p. 292.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 293.

efficace reste la constitution de réseaux, autrement dit la présence de personnes acquises à la cause gouvernementale à des endroits-clés de l'audiovisuel. Relais essentiel, la Haute Autorité est de ces endroits. Des doutes sur l'indépendance de certains de ses membres sont ainsi raisonnablement envisageables à la lecture d'un autre passage de la lettre précédemment citée, dans lequel G. Fillioud évoque ses « amis » de la Haute Autorité : « Je n'ai pu empêcher ces deux désignations en dépit de toutes les pressions exercées sur André Holleaux et sur Serge Moati, même en allant à la limite de l'incident politique et en faisant intervenir nos amis de la Haute Autorité. Les arguments qui m'ont été opposés consistèrent à dire que les intéressés étaient de bons professionnels, qu'on pouvait les déplacer, mais non pas les licencier, et qu'il fallait respecter un certain équilibre et ne pas nommer que des hommes de gauche. »²¹⁰ Ainsi, malgré quelques échecs regrettés par le ministre de la Communication, la télévision régionale reste largement contrôlée sur le plan des personnels selon une logique pyramidale : la direction nationale choisit ses directions régionales, lesquelles imposent leurs propres changements à leurs personnels (cf. infra le cas midi-pyrénéen). D'où la détermination du ministre à imposer des dirigeants conformes à ses souhaits, à intervenir à tous les niveaux (directions nationale comme régionales) afin que l'antenne soit conforme aux nécessités politiques, sociales ou budgétaires du gouvernement.

- A l'antenne : les choix stratégiques

L'illusion d'une télévision libérée des pressions dictées par des raisons politiques ou par une raison d'Etat n'est pas longue à se dissiper après le 10 mai. Trois exemples révélateurs peuvent nous aider à comprendre cette permanence du modèle étatique dans la production même de la télévision régionale : les programmes.

Le premier concerne la conception décentralisatrice de S. Moati, qui l'emporte sur celle de E. Guibert (cf. supra). Rappelons que la logique défendue par S. Moati est axée sur la concurrence avec les autres chaînes et se traduit par une programmation large,

²¹⁰ *Ibid.*, p. 294.

le développement de productions régionales (rôle de l'API), ainsi qu'un recours à la publicité. Si S. Moati peut mener sa régionalisation, c'est avant tout parce que son projet était compatible avec les critères économiques de télévision concurrentielle alors privilégiés par l'autorité gouvernementale. La décentralisation prévue par la loi - mais nous l'avons vu non appliquée - se révélait en effet particulièrement coûteuse et sa rentabilité pour le moins aléatoire. E. Guibert avec une conception plus proche de l'information et des citoyens se trouvait de plus en plus isolé sur ces questions, au point de déposer sa démission en février 1984. Ceci dit, les raisons de son départ sont plus complexes, et la rationalité économique ne doit pas masquer les critères partisans. S. Moati était un proche du gouvernement, alors que E. Guibert faisait l'objet de campagnes de presse dénonçant l'arrivée de journalistes communistes dans les rédactions, tant régionales que nationale. Il était en effet accusé d'avoir favorisé l'ascension au *Soir 3* de journalistes comme Roger Télo (rédacteur en chef) ou Michel Naudy, réputés proches du PCF. Les tensions s'accumulant, E. Guibert dépose une première fois sa démission suite à l'« affaire corse » le 21 janvier 1984 (cf. ci-dessous), démission refusée puis finalement acceptée trois semaines plus tard. En d'autres termes, entre deux conceptions de la décentralisation télévisuelle, celle qui l'emporte est la plus conforme aux souhaits du gouvernement pour des raisons conjoncturelles, même si la loi de 1982 n'est pas appliquée. L'importance de cette vision apparemment pragmatique - en réalité toujours politique - de la décentralisation est soulignée par A. Campana, journaliste de la rédaction nationale de FR3 : « l'absence de crédits a radicalisé les positions ». Ainsi le rapport du gouvernement à l'audiovisuel se modifie-t-il en intégrant désormais les règles du rationalisme économique. Peut-on en déduire que les impératifs économiques dictent à présent les orientations de la télévision régionale ? L'exemple suivant doit nous aider à répondre le contraire, le départ d'E. Guibert étant pour une large part le fait d'une véritable affaire politique dont l'importance nous impose quelques développements.

Le 16 décembre 1982 est inauguré le premier journal télévisé en langue corse, *Corsica Sera*²¹¹. Le contexte corse était alors particulièrement tendu avec la dissolution

²¹¹ Pour une histoire détaillée de la télévision régionale en Corse et de ces événements, cf. BOURDON (J.) et MEADEL (C.), *op. cit.*, pp. 63 à 75.

du FLNC et l'arrivée de Robert Broussart au poste de préfet délégué pour la police. Les journaux parlé et télévisé apparaissent alors pour les représentants de l'Etat comme des instruments particulièrement utiles à leurs investigations. Dès février 1983, suite à l'assassinat d'un coiffeur d'Ajaccio par des racketteurs, André Schoch, R. Broussart avec l'accord du Parquet décide d'imposer à la rédaction la diffusion de conversations téléphoniques de la victime pour identifier les meurtriers. Craignant un appel à la délation, les journalistes de FR3 et de Radio Corse FM protestent, et après l'arbitrage de la Haute Autorité, un compromis inspiré des méthodes de la BBC est trouvé : les téléspectateurs le désirant pourront appeler un numéro de téléphone pour entendre ces conversations, finalement non diffusées. Dès lors, les tensions s'accroissent vivement entre les rédactions et les représentants de la police et de la justice, au point que le Premier ministre P. Mauroy lui-même saisit la Haute Autorité pour lui rappeler que « le climat d'insécurité » ne peut être « qu'aggravé par certains commentaires qui présentent de façon complaisante, en raison de leur caractère sensationnel, des événements de nature séditeuse »²¹². Sur l'île, l'incompréhension ne fera que grandir entre politiques et journalistes, et les diverses médiations de la Haute Autorité n'y changeront rien : du 21 février 1983 au 6 février 1984, trente six éditions de *Corsica Sera* seront réquisitionnées après diffusion. La crise atteindra son paroxysme avec une énième saisie de cassettes, mais pour la première fois avant diffusion : il s'agissait de manifestations nationalistes suite aux obsèques d'un militant de l'ex-FLNC, Etienne Cardi. Les journalistes sont indignés par ces méthodes qui amèneraient une confusion entre information et travail policier, faisant en quelque sorte d'eux des informateurs. La direction de FR3 soutien sa rédaction corse, et la Haute Autorité publie un communiqué concernant cette affaire : « la liberté de l'information s'applique de façon identique et avec les mêmes garanties sur l'ensemble du territoire de la République »²¹³. Les réactions politiques seront contradictoires : si le Garde des sceaux donne raison à la Haute Autorité, le ministre de

²¹² Lettre écrite par P. Mauroy suite à un reportage montrant des ex-FLNC cagoulés tirant des coups de feu, images tournées par Antenne 2 mais reprises par FR3.
Lettre du Premier ministre à la Haute Autorité, 20 juillet 1983, Archives de la Haute Autorité, F 41 bis 4425, citée par CHAUVEAU (.), *op. cit.*, p. 287.

²¹³ Compte rendu de la séance plénière du 18 janvier 1984, Archives de la Haute Autorité, F 41 bis 4067. 890600/17, cité par CHAUVEAU (A.), *op. cit.*, p. 289.

l'Intérieur campe sur ses positions et considère la station corse comme infiltrée par les indépendantistes. Suite à cette affaire, le SNJ renonce à lancer une grève le 19 janvier mais demande le surlendemain à ce que toutes les stations de FR3 diffusent un reportage sur la situation de l'information en Corse, ce à quoi la direction s'oppose. Cette décision à laquelle ne souscrit pas E. Guibert le pousse à proposer sa démission une première fois : « J'ai mesuré mes responsabilités. Mais j'ai également décidé, à ce moment là, que je ne pouvais plus demeurer à la tête de l'information à FR3. »²¹⁴ Trois semaines plus tard, son départ sera effectif. La station Corse concentre donc toutes les oppositions classiques de la télévision régionale, rendues particulièrement aiguës par la situation de crise. Les principales opposant les journalistes locaux aux divers acteurs politiques, et la direction nationale devant composer avec cette opposition. La tâche des dirigeants de FR3 et de la Haute Autorité se trouvera d'autant plus compliquée par la publication d'un rapport sénatorial en juin 1984, rapport établi par trois sénateurs : Charles Pasqua, Roger Boileau et Jules Faigt. Ce rapport critique sur les actions des journalistes de FR3 Corse viendra compliquer le débat, les efforts de médiation entrepris par la Haute Autorité se trouvant dévalorisés. Au-delà des polémiques et des positions respectives des acteurs impliqués, une telle situation montre bien la difficile position de la télévision régionale et de son encadrement : il s'agit d'ouvrir l'antenne aux spécificités culturelles sans pour autant céder aux revendications d'autonomie ou d'indépendance qui se font jour. La situation corse est en cela révélatrice des rapports de force - ou des *forces instituanes* - existants, parce qu'obligeant à travers une situation de crise les divers acteurs concernés à prendre position de manière contradictoire. Aussi, « au-delà des spécificités corses, FR3 fait toujours resurgir le spectre du démembrement national. »²¹⁵

Le souci de pallier cette crainte d'un démembrement national doit nous amener à l'évocation d'un troisième exemple révélateur de la permanence du modèle étatique. Suite à l'une des « 110 propositions pour la France » de F. Mitterrand, Louis Mermaz (alors Président de l'Assemblée Nationale) reçoit les présidents des chaînes de télévision dans le but de faire diffuser les débats à l'Assemblée Nationale. A partir du 21 octobre

²¹⁴ «Guibert quitte son poste», *Sud-Ouest*, 15 février 1984.

²¹⁵ BOURDON (J.) et MEADEL (C.), *op. cit.*, p. 254.

1981, c'est finalement sur FR3 que seront retransmises en direct les questions au gouvernement, tous les mercredis de quinze heures à dix-sept heures. François Gerbaud (ancien député et futur sénateur) en aura la responsabilité²¹⁶. Cette innovation est plus que symbolique, elle donne un rôle politique supplémentaire à FR3. Ainsi la République devient visible dans ses rouages pour la première fois, chaque téléspectateur étant témoin de débats au sein de l'Hémicycle : le concept de « citoyen-téléspectateur » n'a certainement jamais été autant approché. Ceci dit, ce citoyen est celui d'un pays centralisé. En donnant cette visibilité à la représentation législative, c'est l'intégration nationale qui en sort renforcée, les députés apparaissant dans leur rôle politique national. *A contrario*, il n'est prévu nulle retransmission de réunions d'assemblées territoriales, les représentations télévisées de la vie politique locale restant cantonnées à certains sujets des journaux télévisés régionaux.

Au terme de ce parcours, il apparaît nettement que la télévision régionale est entrée dans une phase transitoire où des logiques contradictoires la modèlent, amenant souvent un assouplissement de ses règles de fonctionnement. Cependant - et malgré les multiples évolutions dont nous avons rendu compte - il apparaît tout aussi sûrement que FR3 reste une organisation centralisée, à laquelle un rôle politique est dévolu (représenter les régions, le local, sans remettre en cause la primauté de l'Etat-nation), faisant d'elle un instrument de gouvernement. Le cas midi-pyrénéen rend compte de ce fonctionnement complexe, ainsi que des missions formelles et informelles attribuées à la télévision régionale.

²¹⁶ BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, p. 239.

Section 3 - La station midi-pyrénéenne : entre « vieux démons » et « nouvelle télévision »

La première moitié des années 1980 est traditionnellement perçue comme une période de redéfinition de l'activité journalistique, ainsi que le décrit A. Mercier : « Les pressions sont moins directes, les risques de perdre son emploi ont diminué, même si les ministres socialistes continuent à faire connaître leurs desiderata. On est passé d'un contrôle institutionnel à un contrôle interactionnel, de pratiques prescriptives à des pratiques incitatives. »²¹⁷ Afin de mieux saisir cette évolution, définissons préalablement comment appréhender ces notions de « contrôle ».

Le contrôle institutionnel peut être évoqué lorsque des liens organiques directs lient le champ politique au champ médiatique. Dans de tels cas, les rapports entre ces derniers sont nécessairement inégalitaires, un contrôle formel du politique sur les médias s'établissant. De fait, les médias sont pour une grande part façonnés par les décisions politiques, faisant en quelque sorte d'eux des « organes de parti » au sens que leur donne J. Le Bohec.²¹⁸ Le contrôle interactionnel en revanche fait appel à des mécanismes différents : il se traduit par des pratiques informelles fondées sur les comportements des acteurs impliqués. Ainsi le champ politique - désormais non lié organiquement au champ médiatique - influe-t-il sur les pratiques des professionnels des médias par toute une série de mécanismes pragmatiques. Ces mécanismes eux-mêmes tendraient selon d'autres auteurs à s'affaiblir, au point que le rapport de force entre champ politique et champ journalistique tendrait à s'inverser. C'est le cas de D. Wolton, qui décrit ce phénomène dans l'un de ses derniers ouvrages : « S'il n'y a pas de politique sans communication, on arrive aujourd'hui au *renversement du rapport* : la communication l'emporte sur la politique au détriment des hommes politiques, ainsi fragilisés. »²¹⁹ Considérant ce type de proposition comme trop générale - *a fortiori* pour un sujet ayant une portée locale -

²¹⁷ MERCIER (A.), *op. cit.*, pp. 50-51.

²¹⁸ LE BOHEC (J.), *op. cit.*, p. 159.

²¹⁹ WOLTON (D.), 1997, *op. cit.*, p. 147.

nous adopterons à la suite de J. Le Bohec une optique plus relative²²⁰. En effet, comme le souligne ce dernier, « les rapports de force sont variables d'une configuration à l'autre et évolutifs ». Ce qui signifie qu'il est illusoire de vouloir caractériser ou quantifier un quelconque degré de soumission de la télévision régionale à l'égard du champ politique et vice-versa. Ceci dit, en regard de la télévision régionale dans son ensemble et de son rapport à l'autorité gouvernementale, le cas midi-pyrénéen en ce début des années 1980 constitue une configuration particulière. Aussi un examen attentif de ce contexte doit-il permettre de mieux mesurer à la fois les évolutions et les permanences d'un contrôle institutionnel.

§1. Les permanences d'un contrôle institutionnel

Dans les régions, le contrôle institutionnel continue de s'opérer d'une manière sensible. Le cas midi-pyrénéen peut nous permettre d'en établir les principales modalités, qui peuvent se traduire par deux pôles : l'un organique par le jeu des budgets et du statut des personnels, l'autre davantage fonctionnel par le traditionnel biais des nominations aux postes d'encadrement.

²²⁰ J. Le Bohec estime l'hypothèse d'une domination du champ politique sur le champ journalistique erronée pour plusieurs raisons : « 1) dans les pays « avancés », ces rapports ne sont pas identiques dans tous les cas de figure; 2) dans la presse locale, il n'est pas si rare que les genres politique et journalistique soient confondus : localier amateur et conseiller municipal (opposition ou majorité), correspondant cantonal et maire...; 3) le nombre important de journalistes a plutôt tendance, au contraire, à les affaiblir en raison du taux de chômage important et du risque d'être licencié; 4) tous les acteurs journalistiques ne souhaitent pas remplir un rôle de contre-pouvoir et sont très heureux de se contenter du rôle de faire-valoir systématique (absence d'ennuis, faible risque de carrière, importance sociale reconnue...); 5) la ressource du sondage (d'opinion publique ou de popularité) est inégalement distribuée parmi les journalistes; 6) l'argumentation et l'autonomie relative du champ journalistique ne veut pas dire que l'interdépendance plus ou moins forte entre les protagonistes s'évanouit. »
LE BOHEC (J.), *op. cit.*, p. 160.

- sur le plan organique

Sur le plan organique, la station de Midi-Pyrénées comme les autres régions bénéficie à partir de 1983 d'un mouvement de délégations concernant les actes de gestion courante en matière budgétaire ou de personnel (traitements, maladie, etc.)²²¹. Ceci dit, ces délégations prenant la forme de simple notes de services ne remettent nullement en cause le caractère centralisé de la chaîne. Il s'agit plutôt d'une évolution due aux progrès de l'informatique qui permet à la direction nationale de se décharger de certaines tâches de gestion, sans pour autant augmenter la marge de manœuvre des stations. Ainsi le budget de chaque station reste-t-il déterminé et notifié unilatéralement par la direction centrale, les responsables régionaux n'étant associés qu'à une simple procédure de concertation, pouvant comporter une négociation à la marge après notification de leur enveloppe budgétaire. Un contrôle institutionnel est donc de fait maintenu, le champ politique restant maître des moyens consentis à la télévision régionale. Plus forte encore est la centralisation - et par voie de conséquence le contrôle - concernant le statut du personnel des stations régionales. Si les stations régionales ne disposaient naguère d'aucune autonomie concernant leur personnel permanent, la loi de 1982 ne leur en donne pas plus et accentue même le contrôle institutionnel du politique par la signature d'une convention collective régissant tous les personnels des organismes publics de radio-télévision. FR3 perd alors une part de son autonomie, qui atteint par voie de conséquence les stations régionales. Le résultat concret est qu'avec le développement de statuts temporaires et précaires, les régions se voient imposer des personnels par la direction nationale, dont on connaît pour les avoir analysés les liens avec le champ politique. Cette situation de contrôle - bien qu'indirect - accru est analysée par S. Regourd²²² :

« A l'égard du recrutement des personnels occasionnels, ou intermittents, c'est à dire des techniciens ou journalistes engagés pour de courtes périodes de remplacement [catégorie appelée à se développer très fortement, ndlr.], les stations locales ne disposent plus que d'une faible marge d'autonomie car elles ne peuvent recruter que ceux d'entre eux qui sont homologués, conformément à

²²¹ REGOURD (S.), 1985, *op. cit.*, pp. 63-64.

²²² *Ibid.*, p. 64.

ladite convention collective. Cette situation est d'autant plus centralisatrice que, comme pour les cartes professionnelles du cinéma, il n'existe pas, sur place, de personnel correspondant aux normes. Les conséquences financières d'une telle situation sont, par ailleurs, fort regrettables; 90 % de ce personnel qualifié intermittent est recruté depuis Paris, et procède à des déplacements continus d'une station à l'autre, se traduisant par des frais de mission considérables grévant le budget de la station. »

Si ce personnel intermittent est recruté par la direction nationale et hors des régions, le personnel d'encadrement des stations régionales *a fortiori* fait l'objet de choix réfléchis de la part de la hiérarchie parisienne.

- Sur le plan fonctionnel

Nous avons déjà souligné le rôle des recommandations ministérielles lors des nominations des directeurs régionaux (cf. supra, *En coulisses : le jeu des nominations*), largement déterminées par des questions d'affinités électives. Si contrôle institutionnel il y a, c'est à ce niveau qu'il est le plus prégnant. A Toulouse, Gérard Morin est ainsi nommé directeur régional en octobre 1981. Parisien d'origine, sa carrière se déroule depuis 1974 dans les stations régionales de FR3 (Nantes puis Nice)²²³. Hormis ces expériences en région, G. Morin s'avère être un socialiste convaincu, comme le notent C. Méadel et J. Bourdon au sujet de la nomination de ce dernier à Nice : « Gérard Morin est l'un des rares journalistes ayant des responsabilités à FR3 et appartenant au parti socialiste, ce que beaucoup de journalistes ignorent. »²²⁴ Coïncidence ou choix, il élit domicile lors de son arrivée à Toulouse à Colomiers, ville dirigée par le Président socialiste du conseil régional, Alex Raymond. Le lien n'échappe pas à la presse

²²³ Sa carrière commence par un passage au cabinet de Gérard Jacquet, secrétaire d'Etat à l'information en 1956, puis il intègre la RTF et débute à Alger, où il collabore aux journaux parlés et assure les correspondances pour les chaînes nationales. De retour à Paris en 1958, il participe aux grandes émissions d'information *Paris vous parle* et *Midi Magazine*. En 1960, il abandonne l'antenne nationale pour se consacrer aux émissions en langue française à destination de l'étranger. Cette expérience le désigne en 1965 pour créer le premier service de production internationale de télévision. L'ORTF fournissait en effet à cette époque des magazines à plus de cinquante chaînes étrangères. Ce service sera remplacé en 1969 par une agence d'images chargée de fournir de nombreux reportages aux journaux télévisés africains francophones, *Inter TV*. G. Morin en sera le rédacteur en chef adjoint et effectuera à ce titre de très nombreux reportages à l'étranger. En 1974, suite à l'éclatement de l'Office, il sera contraint de quitter les chaînes nationales pour FR3 Bretagne-Pays de Loire, où il sera chef des services du CAT de Nantes. Aux trois ans passés à Nantes succéderont quatre ans à Nice (de 1977 à 1981) durant lesquels il occupera le même poste.

Curriculum Vitae de G. Morin, Archives écrites de France 3 Sud.

d'opposition, qui dénonce alors une collusion entre ces derniers.²²⁵ Mais le contrôle institutionnel ne peut se résumer à l'imposition par l'échelon central d'un nouveau dirigeant. Il s'exprime davantage par une redistribution des rôles au sein du personnel d'encadrement de la station, redistribution suivie par la direction parisienne. Ainsi la place toujours centrale réservée à l'information explique le choix d'un nouveau rédacteur en chef dès le 15 novembre 1981 : ce sera Pierre Boudy, bien connu des cadres de FR3 par son parcours au sein de la chaîne.²²⁶ Son action sera mal perçue par nombre de journalistes présents de longue date dans la station, certains comparant les conférences de rédactions à des tribunaux où journalistes de droite et journalistes de gauche étaient volontairement séparés et amenés à former des « clans ». D'autres arrivées dans la rédaction toulousaine susciteront de vifs mécontentements et posent un certain nombre de questions relatives à la « reprise en main » de l'information. Un cas est particulièrement révélateur de cet état de fait : l'arrivée d'Alain Eck, ancien collaborateur du cabinet d'Alain Savary et gendre du ministre de la Communication, G. Fillioud. Son souvenir est encore vivace chez les journalistes de la rédaction en raison d'une « affaire » touchant l'orientation de l'information sur un sujet alors particulièrement sensible : l'école libre. Il s'agissait pour la station toulousaine de la réalisation et de la diffusion sur trois jours d'une série de reportages sur l'école privée. Envoyé par P. Boudy en Aveyron, A. Eck interviewera des délégués syndicaux, mais d'un syndicat minoritaire dans ce secteur : la CFDT²²⁷. Ulcérés, les représentants du SNCEEL Midi-Pyrénées (Syndicat national des chefs d'établissement de l'enseignement libre) saisiront la Haute Autorité afin d'obtenir un droit de réponse qu'ils s'étaient vus refuser par FR3²²⁸. Cet épisode marquera les journalistes de la station toulousaine, qui pour une grande part

²²⁴ BOURDON (J.) et MEADEL (C.), *op. cit.*, p. 58.

²²⁵ « Entre les deux hommes naît une certaine complicité. Alex Raymond a besoin de la télé, Gérard Morin a besoin d'appuis politiques d'autant plus faciles à trouver qu'il affiche ouvertement ses sympathies socialistes et participe notamment au dernier congrès du PS à Bourg-en-Bresse. » DEMELIN (Michel), « FR3 Midi-Pyrénées : histoire d'une mise au placard », in *Le Quotidien de Paris*, 18 septembre 1984.

²²⁶ Limougeaud d'origine, titulaire d'une licence en droit, ce dernier entre à l'ORTF en 1970 dans la station de Limoges. Après une parenthèse de 1972 à 1975 (il est cadre d'entreprise à Paris), il revient à la télévision et au journalisme en 1975 à FR3 Bordeaux. Chargé des questions économiques et sociales à la rédaction de FR3 Nancy dès juillet 1976, il sera nommé rédacteur en chef à Toulouse le 15 novembre 1981.

²²⁷ Jeanne CAZALS, entretien du 9 septembre 1996.

²²⁸ « Information très orientée », in *Le Figaro*, 26 janvier 1983.

considèrent la période 1981-1985 comme celle où l'objectivité fut tout autant revendiquée qu'elle fut bafouée.²²⁹ Ainsi, et malgré quelques réelles évolutions (assouplissement des règles de sanction, marge de manœuvre plus grande laissée aux journalistes), le contrôle institutionnel du politique s'exerce toujours sur la télévision régionale et ses stations, non seulement à travers les moyens financiers et budgétaires (cf. supra), mais aussi par le choix appuyé d'un encadrement favorable au gouvernement en place (le cas de A. Eck est révélateur de cette démarche). Ceci dit, comment expliquer ces permanences du contrôle institutionnel ainsi mises en évidence ?

Il convient de remarquer en premier lieu que la télévision nationale elle-même n'a pas réussi le tour de force de s'en défaire. Sur le terrain sensible de l'information, M. Coulomb-Gully note ainsi que « le pouvoir politique a du mal à concéder sa liberté à la télévision et la gauche, tenue à l'écart des instances de représentation suprêmes depuis si longtemps, adopte des pratiques équivalentes à celles des gouvernements précédents. »²³⁰ *A fortiori* pour la télévision régionale, qui fut comme nous l'avons maintes fois souligné le parent pauvre de l'indépendance journalistique pour des raisons de morcellement et d'éloignement des rédactions. Aussi les stations régionales par leur situation excentrée et leur audience limitée ne bénéficiaient que d'une attention minime de la part de la Haute Autorité, qui devait par ailleurs mener une action difficile pour imposer sa propre légitimité. En d'autres termes, en Midi-Pyrénées comme dans les autres régions, il n'existait pas d'organisme chargé d'« amortir » les relations avec le champ politique, qu'il fut régional ou central. Ce rôle eût pu être rempli par les Comités régionaux de l'audiovisuel (cf. supra), mais la création de ces derniers étant restée lettre morte, l'encadrement des stations régionales continuait à être directement nommé par la hiérarchie parisienne, elle-même fortement teintée des préférences gouvernementales.

²²⁹ Ainsi Jean Doublé, journaliste longtemps chargé de l'édition *Quercy-Rouergue actualités*, présente-t-il en ces termes les intentions de P. Boudy lors de son arrivée au poste de rédacteur en chef : « Moi, je suis un homme pur. Avec les hommes politiques, c'est deux minutes pour tous. Ca commence aujourd'hui. » Mais J. Doublé d'ajouter que si le rédacteur en chef donnait effectivement deux minutes à tous les hommes politiques, « ils étaient tous du PS ».

Jean Doublé, entretien du 24 juin 1996.

²³⁰ COULOMB-GULLY (Marlène), *Les actualités télévisées*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je ?" n° 2922, 1994, p.41.

§2. L'information, les syndicats et l'exacerbation des tensions

- Les tensions internes à la station midi-pyrénéenne

Après 1981, la station toulousaine présente certaines particularités, tenant à l'implantation d'un puissant syndicat : la CFDT²³¹. Parallèlement aux nominations officielles, un certain nombre de personnalités membres de ce syndicat se démarqueront au sein de la station, au point de former une hiérarchie informelle autour du directeur régional. Ainsi, dès son arrivée en octobre 1981, G. Morin se trouve face à Georges Maury, monteur et secrétaire national de la CFDT. Les deux hommes sympathiseront et formeront en quelque sorte un « pôle CFDT », bientôt rejoint par Gérard Vallès, journaliste politique, correspondant du *Monde* et responsable national à la CFDT-journalistes, ainsi que par une monteuse, Françoise Devers (par ailleurs épouse de Georges Maury). Le rédacteur en chef P. Boudy prendra ses distances avec la CFDT et se démarquera assez rapidement de la ligne défendue par ces derniers. De fait, la situation se détériorera entre le rédacteur en chef et l'encadrement CFDT, au point d'aboutir à une véritable crise ouverte, dont un épisode révèle la profondeur.

Le lundi 14 mai 1984 en conférence de rédaction, un conflit oppose P. Boudy à un journaliste concernant un reportage sur Henri Saby, député européen socialiste candidat sur la liste de L. Jospin aux européennes du 17 juin 1984. H. Saby est par ailleurs élu de la région, et l'annonce faite par le journaliste à P. Boudy d'aller interviewer le candidat à Strasbourg (« les journalistes traitent leur sujet comme ils l'entendent ») déclenche la colère de ce dernier : « je n'accepte pas de travailler avec un incapable et un incompetent. »²³² Suite à cette « affaire », un préavis de grève sera déposé par la CFDT pour la semaine suivante et des tracts édités par la CGT et la

²³¹ Ainsi C. Stéphane remarque-t-il que « Toulouse a toujours été noyauté par la CFDT. » Claude Stéphane, entretien du 17 septembre 1995.

²³² Propos rapportés par *Le Quotidien de Paris* :

« Toulouse : la télé sous le joug de la CFDT », *Le Quotidien de Paris*, 30 mai 1984.

Il faut noter par ailleurs le caractère entier de Pierre Boudy, et le fait que les conférences de rédaction étaient parfois de véritables « happenings ».

Armelle Etorre, entretien du 25 septembre 1996.

CFDT seront distribués et affichés, portant entre autres le slogan : « Trop c'est trop ». Acculé, P. Boudy évite la grève par des excuses publiques en conférence de rédaction le 17 mai :

« Mon silence est un bilan. Je reconnais que mon caractère n'est pas particulièrement facile. Si tous les moyens sont bons pour le journal, c'est vrai, « trop c'est trop ». Vous me donnez une leçon d'apprentissage de la hiérarchie. Et si mes propos ont pu blesser certains d'entre vous, je m'en excuse publiquement dans la forme et dans le fond. »²³³

On le voit, les tensions entre le rédacteur en chef et les syndicats - auxquels la direction régionale est gagnée - étaient alors particulièrement vives, révélant des différences d'appréciation du rôle politique de la télévision régionale.²³⁴ Ceci dit, les tensions ne se cantonnent pas à l'intérieur de la rédaction et gagnent la classe politique locale.

A l'approche des élections européennes de 1984, un débat fut organisé par FR3, regroupant des membres régionaux des différentes listes : Yvon Collin (MRG), René Piquet (PCF), Henri Saby (PS) et Dominique Baudis (opposition)²³⁵. Jugeant le rapport de force largement défavorable (en ajoutant à ses trois opposants un quatrième, le journaliste G. Vallès), D. Baudis a demandé l'arbitrage de la Haute Autorité dont la réponse fut d'annuler le débat, faisant preuve pour l'occasion de son indépendance. Au sein de la station régionale, cet épisode aggrave encore les malentendus - qui continuent de s'accroître tout l'été -, au point qu'à la rentrée, P. Boudy sera muté à Paris où il sera chargé des relations de FR3 avec le sénat (poste que D. Baudis avait déjà occupé lors de sa « mise au placard »). Les conditions de cette mutation sont détaillées et acerbement critiquées par la presse d'opposition nationale et régionale. Ainsi peut-on lire dans *Le Quotidien de Paris* :

« Le président du conseil régional [Alex Raymond, ndlr.] intervient directement auprès de l'Elysée pour obtenir la mutation de Boudy. A FR3, on est alors bien obligé de s'incliner quand un coup de téléphone du « château » vient demander au responsable de la chaîne de faire un petit effort. Le duo Morin-Maury peut triompher. Gérard Morin, qui n'a pas la langue dans sa poche, se vante même, dans

²³³ *Le Quotidien de Paris, op. cit.*, 30 mai 1984.

²³⁴ Aussi, consécutivement à cette crise, les finalités de la visite à Toulouse de Simon Chiche, adjoint de S. Moati à la direction générale de FR3 (et membre de la CFDT), sont obscures : s'agissait-il de régler les problèmes en suspens, ou tout au contraire de faire pression sur P. Boudy pour hâter son départ ?

²³⁵ L'« affaire » sera analysée plus en détail dans la troisième partie (chapitre 1, section 1).

les couloirs de la station, d'avoir « négocié et massacré » Pierre Boudy grâce à Alex Raymond. L'ordre peut régner. D'ailleurs le directeur régional intervient dans le domaine réservé de l'information. (...) L'intervention des plus hautes autorités de la République dans cette affaire peut s'expliquer par le fait que la région Midi-Pyrénées, chasse gardée du PS, est une zone qu'il convient à tout prix de conserver lors des prochaines législatives. »²³⁶

- La signification des tensions : la télévision régionale « organe de parti » ?

Les exemples précédents rendent palpables les luttes d'influence au sein de la station régionale midi-pyrénéenne. Ceci dit, il ne faudrait pas réduire ces clivages à une spécificité de la région, la société FR3 dans son ensemble étant alors traversée par des divisions que l'on retrouve dans l'équipe nationale, divisions souvent entretenues par des querelles syndicales et personnelles. Initiés par l'opposition Moati (CFDT) / Guibert (SNJ), ces clivages se déplaceront après le départ de ce dernier, opposant cette fois S. Moati au président A. Holleaux : « la querelle entre les deux hommes n'a fait que s'amplifier depuis quelque temps et ronge la société dans son entier. (...) La querelle divise la société en deux clans et la Haute Autorité n'a plus qu'à se désespérer de cette fracture devant laquelle elle demeure impuissante. »²³⁷ En d'autres termes, la situation tendue entre G. Morin et P. Boudy a pu perdurer parce que G. Morin avait l'appui de S. Moati, et que la présidence de la chaîne ne souhaitait pas le départ de P. Boudy. Il s'agit donc d'un blocage institutionnel, dû à la constitution et à la consolidation au sein de la chaîne de pôles syndicaux forts. Le contrôle institutionnel précédemment évoqué semble

²³⁶ DEMELIN (Michel), "FR3 Midi-Pyrénées : histoire d'une mise au placard", in *Le Quotidien de Paris*, 18 septembre 1984.

L'opinion Indépendante explique d'une façon similaire le départ de P. Boudy, avec un luxe de détails dont voici quelques extraits : « C'est Raymond qui a eu sa peau. Un jeune avocat qui semble particulièrement bien informé commentait ainsi le départ de P. Boudy. (...) Ledit Boudy, bien que socialiste avoué, était en effet devenu la bête noire du maire de Colomiers. (...) A tel point que M. Raymond s'en alla jusqu'au cabinet de M. Mitterrand et obtint de Colliard, chef de cabinet du président, que Boudy soit évincé. (...) Argument de Morin, Pierre Boudy est devenu un homme de droite qui se cache habilement sous le masque d'un homme de gauche. Qui plus est, pêché mortel, Pierre Boudy est devenu l'homme de Baudis ! » Suivent les différentes propositions qui furent faites à P. Boudy pour sa mutation : à Bordeaux, puis à la tête d'un magazine interrégional sur le rugby, ou encore en Bretagne. Refusant successivement ces postes, P. Boudy demanda à A. Holleaux le poste laissé vacant par D. Baudis (relations de la chaîne avec le Sénat) où il fut accepté.

HARCOURT (Claude), "Échos, rumeurs et nouvelles", in *L'Opinion Indépendante*, 21 septembre 1984.

à travers cet épisode d'une surprenante vigueur. Car en effet, le champ politique s'implique dans cette affaire en intervenant directement sur une composante même du média, à savoir son personnel. Ce faisant, après avoir tenté de s'en éloigner par l'adoption d'une démarche de « service public », de telles méthodes rapprochent la télévision régionale de l'idéaltype « organe de parti » défini par J. Le Bohec : « Les représentants de la presse étant censés aligner leur mode de traitement des informations politiques en fonction de leurs partis pris, leur attitude se caractérise surtout par la conformité et l'engagement pour la cause défendue; ils se soumettront donc de bonne grâce à la ligne définie par la direction de leur journal et s'efforceront de faire valoir la cause à laquelle ils adhèrent. » Le cas de P. Boudy est alors clair. Ne répondant plus aux yeux de sa hiérarchie à ces obligations, sa mutation était devenue inévitable. Son remplaçant est bien connu du directeur régional : il s'agit de Patrick Visonneau, qui travaillait déjà en duo avec G. Morin à Nice avant sa venue à Toulouse.

§3. Naissance d'une télévision de divertissement ?

Malgré ses permanences, le contrôle institutionnel sur la station midi-pyrénéenne ne s'applique cependant plus avec autant de force que par le passé. Notamment sur le plan des programmes, avec la mise en place d'émissions divertissantes qui démontre une marge de manœuvre accrue de cette dernière.

En effet, dès le 5 septembre 1983, une certaine autonomie est laissée aux régions par le biais des moyens financiers consentis par les budgets gouvernementaux à la régionalisation des programmes. Suite à cette mesure, de nouvelles émissions font leur apparition sous la responsabilité de Isy Morgensztern, responsable des programmes²³⁸. A Toulouse, outre le magazine en langue occitane *Viure al país* sera lancé un magazine de

²³⁷ CHAUVEAU (A.), *op. cit.*, p. 430.

²³⁸ Isy Morgensztern, né en 1947 à Paris, a suivi une formation universitaire classique (DEA de sociologie en 1977 et doctorat en préparation à l'époque), tout en menant d'intenses activités dans le domaine du théâtre. Il fut ainsi directeur du Théâtre Jean Vilar à Suresnes, avant de devenir directeur adjoint du Grenier de Toulouse de 1978 à 1983.

la mi-journée qui perdurera jusqu'au lancement du *12-13* en 1990 : *La vie à plein temps*. Ce magazine se veut novateur et ancré dans la vie de la région, comme le souligne alors G. Morin : « Nous ne voulons faire ni TF1 ni Antenne 2 fabriqués à Toulouse, ni sombrer dans le folklore régional. »²³⁹ C'est pourquoi cette émission adopte un ton détendu et joue sur l'éclectisme en mêlant séquences de variétés, reportages, interviews, débats et information. Il s'agit en quelque sorte d'une vitrine pour la station toulousaine, un peu à la manière d'un magazine comme *Nulle part ailleurs* pour Canal +. Un exemple révélateur du contenu de l'émission est donné par l'interview du Garde des sceaux Robert Badinter par le comédien Michel Piccoli : loin de s'en tenir à la culture régionale seule, un tel magazine tente d'ouvrir la station régionale à de nouvelles influences, en d'autres termes de la rendre « attractive » aux yeux du public.

Ce changement d'orientation des programmes de la station toulousaine est à replacer dans le contexte télévisuel du début des années 1980. Outre l'importation de produits nord-américains tels *Dallas* et *Dynastie* auquel nous avons déjà fait allusion, une série de nouveaux programmes viennent modifier en profondeur les contenus télévisuels classiques. Il s'agit principalement d'émissions d'humour ou de divertissement, telles les émissions de Stéphane Collaro (dont le satirique *bébête show*) sur TF1, *Les enfants du Rock* sur Antenne 2, ou encore sur FR3 *La minute nécessaire de M. Cyclopède* écrite et interprétée par Pierre Desproges, diffusée quotidiennement dès novembre 1982 à 20 heures 30. Encouragés par cette liberté de ton et par les nouvelles images (le video clip est alors en plein essor), les responsables des programmes des stations régionales s'efforcent de donner un « coup de jeune » à leurs magazines. Francesco Casetti et Roger Odin analysèrent ces mutations comme le passage d'un modèle théorique de télévision à un autre, d'une « paléo-télévision » à une « néo-télévision »²⁴⁰. La paléo-télévision, avant tout fondée sur un projet d'éducation culturelle et populaire, est marquée par une posture pédagogique des professionnels, proposant une nette répartition des émissions par genre. Ce fut le cas des émissions régionales

Curriculum vitae de Izy Morgensztern, archives écrites de France 3 Sud.

²³⁹ CORTELLA (Pierre-Marie), « Les cent jours de la télé régionale. II.- Limoges, Bordeaux, Toulouse : à chacun son image », in *Sud-Ouest*, 30 décembre 1983.

jusqu'alors. En revanche, l'apparition d'une néo-télévision se caractérise par un changement d'attitude à l'égard du téléspectateur : l'interactivité se voit revendiquée, et les émissions ne sont plus un espace de formation, mais de convivialité. Le type d'émission alors privilégié par cette néo-télévision relève du *talk-show*, avec une référence appuyée à la vie quotidienne et des rubriques aussi différentes que des variétés, de l'information, des jeux et des interviews. Au vu de ces deux idéaltypes, il apparaît clairement que la mise en place de *La vie à plein temps* sur FR3 Midi-Pyrénées constitue une rupture, une nouvelle conception des programmes régionaux de télévision.

Dans la même optique, le journal télévisé régional est rénové²⁴¹. La forme se veut plus dynamique, un nouveau générique est créé et le décor est confié à un jeune designer toulousain, Philippe Laborie. Le contenu du journal est aussi rénové par un « rubriquage » plus élaboré. Il accueille en son sein un magazine de la science, de la médecine, de la technologie et de l'espace, diffusé un mardi sur deux. Mais aussi une chronique gastronomique le samedi et une séquence consacrée à la montagne le lundi. Là encore, la même logique que pour *La vie à plein temps* est à l'œuvre, rendant la station toulousaine plus apte à concurrencer les nouvelles chaînes qui s'annoncent.

²⁴⁰CASETTI (Francesco) et ODIN (Roger), "De la paléo à la néo-télévision. Approche sémiopragmatique", in *Communications* n° 51, mai 1990, pp. 9 à 26.

²⁴¹ Nous reviendrons plus en détail sur le dispositif du journal télévisé régional plus bas : Partie 2, chapitre 1.

CHAPITRE 3 - CONCURRENCES ET MAINTIEN DU MODELE ETATIQUE (1986-2000)

Après les espoirs déçus de la décentralisation, FR3 entre en 1985 dans la phase la plus troublée de son histoire. La principale rupture avec la période précédente est à rechercher dans la substitution d'une logique privée, économique ou commerciale à celle qui prévalait jusqu'alors, axée sur le rôle politique de la télévision : les décennies 1980 et 1990 voient en effet la naissance des chaînes privées et l'ancrage de grands groupes financiers dans le secteur audiovisuel. Confrontés à cette situation complexifiée et concurrentielle, le visage et le rôle de FR3 vont se trouver profondément modifiés.

Ceci dit, le retrait de l'Etat qui transparaît derrière ces revendications n'est que relatif et « s'apparente davantage à un redéploiement, une recomposition des modes d'intervention de la puissance publique, qu'à un retrait pur et simple de ce dernier. »²⁴² Autrement dit, FR3 ne passe pas davantage que les autres chaînes d'un modèle public à un modèle privé de gestion dont l'Etat serait absent. Il s'agit au contraire d'une combinaison des deux modèles, amenant une modification des justifications de l'intervention étatique : là où il suffisait autrefois d'invoquer la puissance publique, il faut aujourd'hui justifier d'une nécessité économique. En conséquence, le modèle traditionnel de régionalisation télévisée fondé sur des règles impératives est déplacé sur le terrain de la rentabilité économique. Les décrochages locaux s'avéreront en effet nécessaires pour ne pas abandonner ce marché naissant à de nouveaux acteurs (M6, télévisions locales hertziennes).

Le champ politique ne doit cependant pas être considéré comme exclu de ces nouveaux espaces médiatiques, qui représentent au contraire de nouvelles tribunes

²⁴² OLIVESI (S.), 1998, *op. cit.*, pp. 228.

pouvant toucher une audience géographiquement ciblée. C'est pourquoi nous analyserons le récent essor de l'information locale (de proximité) et ses conséquences sur le champ politique, amenant peut-être une redéfinition du modèle français de télévision régionale. Avant cela, intéresserons nous dans un premier temps aux modifications structurelles du champ médiatique à partir de 1985, modifications ayant entraîné un « recentrage » de FR3.

Section 1 - Recentrages : le national et l'information

En septembre 1985, il s'agissait pour la Haute Autorité de nommer le nouveau président de FR3, le mandat de A. Holleaux étant arrivé à échéance. Reconduire ce dernier dans ses fonctions étant exclu (il approche de l'âge de la retraite), deux personnalités sont alors retenues : Serge Moati et Jeanine Langlois-Glandier. La défaite aux futures élections législatives de 1986 étant fortement pressentie, la Haute Autorité pour assurer sa survie après le scrutin se devait de nommer un candidat « non estampillé » PS. Aussi J. Langlois-Glandier sera t-elle choisie, en partie pour ces raisons politiques, mais aussi pour son profil de gestionnaire²⁴³. En accord avec ce portrait, la nouvelle présidente aura pour tâche de redresser la chaîne en réalisant des économies budgétaires substantielles. Pour ce faire, un certain « recentrage » de l'activité de la chaîne sera réalisé, FR3 devant avant tout être une chaîne nationale forte, capable de résister à la concurrence imposée par les nouvelles venues que sont Canal + (depuis 1984), puis La Cinq et M6 (qui succède à TV6). Après des années de revendication de la décentralisation pour l'essentiel infructueuses, s'agit-il alors pour la télévision régionale d'un retour au modèle de ses débuts, axé sur l'information et simplement déconcentré ?

Afin de répondre à cette question, nous allons tenter de restituer la complexité des débats agitant FR3 en cette seconde moitié des années 1980. Nous aborderons tout d'abord le débat sur les missions de la télévision régionale et du statut qui en découle, avant de nous interroger sur les légitimes ambitions des régions, amorcées par la régionalisation des programmes de 1983. Enfin, la rencontre de ces logiques contradictoires doit être abordée, à travers notamment les conflits sociaux qui

²⁴³ Les conditions de cette nomination sont détaillées par A. Chauveau, qui dresse par ailleurs le portrait de la nouvelle présidente de FR3 : « Jeanine Langlois-Glandier est, de par sa formation, à la fois gestionnaire et juriste. Diplômée de l'École nationale de commerce et de l'Institut d'Études de Paris, avocate, elle entre à l'ORTF en 1967 et fait toute sa carrière de gestionnaire et de financier dans l'audiovisuel public : au secrétariat général de l'ORTF pour y exercer des fonctions administratives et à la direction du contrôle de gestion et des finances de Radio France (1972-1974). En 1975, elle rejoint la Société Française de Production où elle gravit tous les échelons. En 1981, elle y est nommée directeur général adjoint, puis directeur général, chargé en 1982 de l'administration. » CHAUVEAU (A.), *op. cit.*, p. 431.

jalonneront la vie de la chaîne, aboutissant fin 1990 à la grève la plus longue de son histoire.

§1. Redéfinir les missions de FR3

Les réorientations de la troisième chaîne apparaissent en 1985 aux pouvoirs publics comme inévitables, d'où la nomination de J. Langlois-Glandier, approuvée par les membres de la majorité²⁴⁴. Ces changements sont souhaités pour une raison simple : FR3 connaît des difficultés grandissantes sur le plan économique, et les prévisions laissent augurer d'une situation pire pour les années à venir. C'est pourquoi FR3 connaît un virage dès la fin 1985, une « recentralisation » qui se renforcera durant les quatre années suivantes. Voyons les modalités de cette recentralisation, qui se traduisent par tant par une redéfinition des missions de la chaîne que par un réaménagement des actualités régionales au sein du *19-20*.

- Bilans et nouvelles orientations

L'action entreprise par J. Langlois-Glandier vise dans un premier temps à réaliser d'importantes économies budgétaires, la situation étant jugée catastrophique. En 1985, FR3 a effectivement de plus en plus de mal à se financer. La publicité avait fait son apparition sur l'antenne en 1983 afin de réduire la part amenée par la redevance dans les ressources de la chaîne, et de manière à accompagner la régionalisation des programmes. Cependant les résultats n'étaient guère satisfaisants, la publicité ne couvrant la première année que 10 % du budget, la redevance finançant le reste. En

²⁴⁴ « Jeanine Langlois-Glandier est certes une « professionnelle ». Elle n'est pas politique. Ses affinités avec les gouvernants sont moins connues que pour Serge Moati... Elle n'en est pas moins une amie personnelle de Jean-Claude Colliard [chef de cabinet de F. Mitterrand, ndlr.] et sa candidature est « très soutenue par le secrétaire d'Etat à la communication » [entretien de A. Chauveau avec M. Cotta, 6 juin 1994, ndlr.]. »
Ibid., p. 432.

région, les recettes publicitaires se situaient en outre bien en deçà de la moyenne nationale. A titre d'exemple, pour 1985, l'administrateur de FR3 Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, Alain Duvochel, estimait ces recettes entre quatre et cinq millions de francs, soit en regard du budget (quatre-vingt trois millions de francs) une proportion de 4,5 %.²⁴⁵ Avec des rentrées aussi faibles, FR3 restait une chaîne structurellement déficitaire, en raison principalement des lourdes charges d'exploitation des régions, qui regroupaient alors 80 % des effectifs et 60 % des dépenses. De fait, FR3 ne pouvait prétendre exister que sous sa forme traditionnellement centralisée, ses coûts étant difficilement supportables par les collectivités territoriales concernées, mais aussi par la société nationale. C'est ce qu'exprimait en 1986 Nathalie Coste-Cerdan, chargée d'études du Bureau d'Informations et de Prévisions Economiques (BIPE) : « La décentralisation financière des sociétés régionales de programmes semble avoir été abandonnée. Leur financement, rappelons-le, interpellait les conseils régionaux qui auraient participé à hauteur de 49 % à leur capital, la majorité allant à FR3. La création de ces sociétés n'est apparue, malgré la loi, prioritaire ni à FR3, confrontée à des difficultés de trésorerie, ni aux collectivités territoriales, satisfaites des résultats de la décentralisation partielle de la programmation, et pouvant ainsi réserver leurs investissements à des secteurs plus productifs. »²⁴⁶ Aussi l'heure est-elle à des propositions bien différentes de la loi de 1982, bien que certains regrets soient émis çà et là²⁴⁷.

Le changement de majorité de mars 1986 vient rendre les souhaits libéraux concernant FR3 plus sensibles encore. Les débats sur l'audiovisuel - centrés sur les concepts de libéralisation et de déréglementation - aboutissent finalement à la loi Léotard

²⁴⁵ BAINPRE (Philippe), "FR3 derrière les grilles", in *Midi Média*, février 1986.

²⁴⁶ COSTE-CERDAN (Nathalie), "L'atrophie de l'audiovisuel régional", in *Midi Média*, février 1986.

²⁴⁷ Ainsi l'ancien Président de FR3 A. Holleaux propose t-il en avril 1986 par voie de presse un nouveau projet pour la télévision régionale, en tirant les leçons des erreurs passées : « Maintenant, il faudrait la reprendre [la loi de 1982, ndlr.] et l'alléger (...). Ainsi les sociétés régionales, qui devraient être 5 ou 6 et non pas 12 comme le prévoyait la loi de 1982, comprendraient aussi comme participants financiers, parrains virtuels et initiateurs de nouveaux concepts de communication, des forces actives : chambres de commerce ou d'agriculture, banques régionales, organismes éducatifs et culturels qui sont souvent déjà des coproducteurs des programmes régionaux de FR3. Au plan national, l'ensemble devrait être regroupé dans une confédération type « holding » qui développerait un réseau à la fois technique - pour spécialiser les équipements - et de programmation. »

HOLLEAUX (André), "Opinion. Pour une vraie télévision régionale", in *La Croix-L'événement*, 13-14 avril 1986.

du 30 septembre 1986. Selon ses dispositifs les plus radicaux, la Haute Autorité est remplacée par la CNCL et TF1 est privatisée. Véritable virage libéral en apparence, abandon du secteur audiovisuel aux seuls mécanismes du marché pour certains, cette loi ne remet pourtant pas en cause la primauté du champ politique sur l'audiovisuel, comme l'analyse S. Olivesi : « il s'agit d'une régulation administrée, à mi-chemin entre la régulation par le marché et la police de l'audiovisuel, qui permet de maintenir le contrôle et l'interventionnisme étatique en faisant simultanément jouer la concurrence dans un cadre réglementé. »²⁴⁸ En d'autres termes, la conception dominante sur l'audiovisuel consiste à en libérer certains mécanismes de concurrence, dans un cadre par ailleurs maîtrisé par les pouvoirs publics dont la CNCL constitue le « bras armé »²⁴⁹. Ainsi que le souligne J-N. Jeanneney, « la CNCL, selon un système compliqué de recrutement, était vouée, quoi qu'il advienne des évolutions parlementaires, à demeurer du côté droit de l'opinion publique. »²⁵⁰ Par le biais de cette dernière, le gouvernement pouvait imposer aux chaînes publiques une concurrence choisie de manière à les pousser à une gestion « de marché » (économies budgétaires), tout en contrôlant étroitement leurs cadres dirigeants. En effet, sitôt installée le 12 novembre 1986, la CNCL s'empresse de nommer (dès le 3 décembre) de nouveaux dirigeants - connus pour leurs sympathies gaullistes - à la tête des chaînes publiques, hormis TF1 en attente de privatisation. A FR3, René Han (qui avait participé à la réflexion audiovisuelle du RPR) remplace J. Langlois-Glandier, qui rejoindra plus tard l'INA. Comme le remarque J. Bourdon, « c'est donc bien en vain que Jeanine Langlois-Glandier avait « préparé la cohabitation en nommant René Han directeur général dès avril. »²⁵¹ Conformément au modèle de

²⁴⁸ Pour une approche détaillée du problème de régulation et de la libéralisation de l'audiovisuel, cf. OLIVESI (S.), *op. cit.*, pp. 220 à 228.

²⁴⁹ Le sénateur Jean Cluzel a clairement établi les difficultés pour l'Etat à libéraliser l'audiovisuel suite à la loi du 30 juillet 1986 dans son rapport de 1986. L'intitulé du paragraphe relatif à cette analyse est particulièrement révélateur : « la logique libérale est, en France, contredite par les mœurs politiques, comme elle l'est par la faiblesse des entreprises privées »

cf. CLUZEL (Jean), *La télévision après six réformes*, Paris, J-C. Lattès, 1988, pp. 60 à 67.

²⁵⁰ JEANNENEY (J-N.), 1996, *op. cit.*, p. 308.

La CNCL est composée de treize membres : six désignés par les Présidents de la République, de l'Assemblée Nationale et du Sénat; trois par le Cour de cassation, la Cour des comptes et le Conseil d'Etat; un par l'Académie Française. Ces dix personnes cooptent trois professionnels de la presse, de l'audiovisuel et des télécommunications.

Le détail des treize membres de la CNCL est par ailleurs donné sous un angle critique par CHAMART (M-E.) et KIEFFER (P.), *op. cit.*, pp. 350 à 352.

²⁵¹ BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, p. 276.

« régulation administrée » précédemment évoqué, FR3 reste étroitement contrôlée politiquement par le biais de ses cadres dirigeants, tout en devant s'adapter à une concurrence accrue nationalement. Certains projets assez peu relatés laissent même entendre que FR3 pourrait être à courte échéance concurrencée régionalement par des chaînes privées. Ainsi, selon *Le Matin* : « La Cinq et TV6, dont le gouvernement vient de résilier les concessions par décret, seront attribuées *dans la transparence* par la CNCL. Si l'existence de la Cinq n'est pas remise en cause, TV6 pourrait disparaître dans sa forme actuelle de chaîne musicale et son réseau se morceler au profit d'un certain nombre de télévisions régionales. »²⁵²

Dans ce contexte volontairement concurrentiel, R. Han situera son action dans la ligne ouverte par J. Langlois-Glandier, évoquée par J. Cluzel : « la stratégie élaborée depuis 1986 par les dirigeants de la société repose sur le constat qu'en situation de concurrence, le programme national devient « l'arme principale de défense et de survie » de FR3. »²⁵³ S'ensuit donc un recentrage sur le programme national, qui se doit d'être concurrentiel - donc plus rentable. Pour ce faire, FR3 développe les programmes attractifs du point de vue de l'audience, essentiellement par le recours à la production déléguée et à l'achat de programmes nord-américains²⁵⁴. De nombreuses émissions conformes aux tendances alors privilégiées dans les programmes télévisés des chaînes nationales font ainsi leur apparition dans la grille de FR3. Il s'agissait par tous les moyens de briser une image archaïque en multipliant les émissions novatrices et attractives pour le grand public.²⁵⁵

²⁵² « TV-radio : ce qui va changer », in *Le Matin*, 14 août 1986.

²⁵³ CLUZEL (J.), *op. cit.*, p. 201.

En outre, les défis auxquels FR3 doit répondre sont selon le sénateur Jean Cluzel au nombre de quatre : « 1. remontée sensible de l'audience, permettant des recettes publicitaires supérieures aux prévisions; 2. réalisation d'économies; 3. absence de moins-values et de retards sur les encaissements de redevance; 4. meilleure adaptation entre les moyens de production de la société et ses besoins réels. »

CLUZEL (J.), *op. cit.*, p. 195.

²⁵⁴ La production interne de FR3 est passée de 70 heures 30 en 1985 à 42 heures en 1986, alors que la production déléguée passait de 38 à 107 heures dans le même temps.

Ibid., p. 198.

²⁵⁵ Le samedi soir à 20 h 30 (avec une reprise le dimanche matin) est ainsi diffusé dès 1985 *Le Disney Channel*, émission regroupant des productions Disney, destinée à un public jeune et familial. Dans un tout autre registre est diffusée dès novembre 1986 une série produite par *Hamster*, *Série rose*, une collection inspirée des chefs d'œuvre de la littérature érotique classique.

Autre exemple, FR3 lance dès 1986 une coproduction internationale (franco-anglo-américaine) : il s'agit d'une série de 74 épisodes de 26 minutes consacrée à Guillaume Tell.

Une direction très différente est prise simultanément par FR3 : le développement de programmes ciblés en dehors des heures de grande écoute. Le magazine prototypique *Thalassa* est bientôt suivi de nombreuses autres réalisations (*Montagne*, etc.). Mais le phénomène le plus marquant en ce domaine est la collaboration avec la future télévision culturelle du secteur public, la SEPT (Société Européenne de Programmes de Télévision). En accueillant dans sa grille le magazine *Océaniques* produit par la SEPT, FR3 ouvre en effet son antenne à des émissions dites « culturelles ». Ainsi que l'analysent M-E. Chamart et P. Kieffer, FR3 brouille une image déjà floue : « Télévision à l'identité écartelée, coincée entre ses missions nationales et régionales, accrochée à son étiquette « chaîne du cinéma », FR3 doit faire un écart plus grand encore depuis le vendredi 8 mai 1987. Ce jour-là sont apparus sur son antenne les premiers programmes culturels de la SEPT, cette vraie-fausse chaîne sans réseau, en attente d'une diffusion sur le satellite TDF1. FR3 lui servira de vitrine. »²⁵⁶

Ces diverses orientations dénotent un curieux mélange de rationalité économique et de choix politiques imposés. Par la diffusion de programmes populaires, la troisième chaîne gagne en efficacité, de même que par la rationalisation de certaines productions régionales comme le souligne J. Cluzel :

« L'utopie d'une politique de programmation régionale a heureusement pris fin. La faible audience des programmes régionaux a conduit à une meilleure imbrication entre le programme national et les programmes régionaux : un certain nombre de productions régionales sont diffusées sur le réseau national, ce qui permet d'en mieux amortir le coût. Cette mésaventure dans laquelle fut entraînée FR3 par le législateur de juillet 1982 dénonce, à l'évidence, l'absence de toute réflexion sur l'audience potentielle et le coût réel d'émissions qui ne peuvent être amorties sur une audience réduite. »²⁵⁷

En revanche, le partenariat avec la SEPT brouille l'identité de FR3 : est-elle appelée à devenir une chaîne culturelle ou une télévision généraliste et populaire ? Doit-elle se transformer en chaîne à vocation européenne, en véritable télévision régionale ou en chaîne nationale concurrentielle ? Pour l'heure, en ces années 1985-1990, FR3 reste une chaîne aux missions mal définies et confrontée à une concurrence croissante. C'est pourquoi elle va s'efforcer de mettre à contribution son réseau de bureaux régionaux - un

²⁵⁶ CHAMART (M-E.) et KIEFFER (P.), *op. cit.*, p. 441.

atout unique - dans la course qui s'opère sur un terrain particulier : celui de l'information.

- L'information centrale : le 19-20

Concouramment au recentrage des moyens sur les programmes nationaux dont nous avons fait état précédemment, les dirigeants de FR3 mettent l'accent sur ce qui fait potentiellement la force de la chaîne : l'information. C'est pourquoi J. Langlois-Glandier souhaite peu après son arrivée profiter de « l'armée de journalistes » composant les rédactions régionales et nationale²⁵⁸. Ainsi est créé le 6 mai 1986 une tranche horaire courant de 19 heures à 20 heures, consacrée uniquement à l'information : le 19-20. Les actualités nationales et régionales alternent dans ce cadre, les premières se nourrissant de sujets tournés par les BRI et envoyés à la rédaction nationale. Le slogan retenu, « l'info avant l'heure », cherche à bien se différencier du modèle dominant des actualités télévisées, renforcé par l'arrivée de La Cinq sur ce créneau : le vingt heures. Dans cette optique de relance de l'audience, les programmes régionaux de FR3 diffusés traditionnellement entre 18 heures et 19 heures sont déplacés à partir du 5 janvier 1987 dans la journée, pour occuper la tranche horaire de 12 heures 15 à 13 heures (des journaux télévisés régionaux d'une durée de un quart d'heure sont alors créés). Les programmes précédant le 19-20 sont donc désormais nationaux, essentiellement pour des raisons de concurrence : il est en effet nécessaire pour la chaîne de présenter « des « émissions d'entraînement » afin de maintenir le téléspectateur sur la « 3 » pendant la sacro-sainte tranche 19 h-20 h que se disputent les trois grandes rivales à coups de *Santa Barbara*, *Cocoricoboy* et autre *Petit théâtre de Bouvard*... Exit donc la télévision régionale, et bienvenue à *Flipper le dauphin* et à *La cuisine des juniors*. »²⁵⁹

Ainsi, pour des raisons de concurrence croissante et d'économies budgétaires, FR3 se voit contrainte de « rentabiliser » les sujets tournés en région en tâchant de les

²⁵⁷ CLUZEL (J.), *op. cit.*, pp. 201-201.

²⁵⁸ Conférence de presse du 30 janvier 1986, citée par BOURDON (J.) et MEADEL (C.), *op. cit.*, p. 91.

intégrer au sein d'un journal national. Ce faisant, ces transformations provoquent un double recentrage. D'une part l'information nationale prend une importance croissante par rapport aux actualités régionales (le 19-20 s'ajoutant au *Soir 3*), et d'autre part les régions se voient de plus en plus confinées dans leur rôle journalistique, traditionnellement surveillé et instrumentalisé. Aussi Michel Gallin, directeur depuis juillet 1986 de FR3 Rhône-Alpes-Auvergne résume-t-il la situation d'une formule lapidaire : « La région, c'est l'information. »²⁶⁰ La formule rappelle la véritable essence de FR3, les origines de la régionalisation de l'ORTF : ouvrir les régions à une information officielle émanant de journalistes choisis conformément aux vues gouvernementales. Si la situation a nettement évolué, la période 1985-1990 se caractérise néanmoins par une sorte de « retour de balancier » après les expériences de décentralisation malheureuses de la loi de 1982 et de la régionalisation de 1983.

Signe de la place secondaire qu'occupe alors l'information régionale, TF1 n'est plus soumise à l'obligation de diffuser les actualités régionales à 19 h 15 en février 1985, et Antenne 2 suit le mouvement en septembre 1988²⁶¹. Cette situation provoquera ponctuellement des conflits, le journal télévisé régional n'étant désormais plus diffusé que sur un canal hertzien et non plus deux, ce qui procurait quelques avantages techniques.²⁶² FR3 est désormais « le diffuseur exclusif de la seule émission régionale de grande audience. »²⁶³ En d'autres termes, un basculement s'opère entre 1985 et 1988, les actualités régionales se trouvant pour la première fois dans une situation véritablement concurrentielle. Malgré les difficultés, cette exclusivité donne à FR3 une plus grande

²⁵⁹ ROBERT DIARD (Pascale), « Le monde des images. FR3 Rhône-Alpes-Auvergne: faute de moyens et de bons créneaux horaires, la production limite ses ambitions », in *Le Monde*, 24 février 1987.

²⁶⁰ REGENT (Claude), FR3 Lyon : le changement dans la continuité, in *Le Monde*, 29-30 mars 1987.

²⁶¹ C'est la ministre déléguée à la Communication, Catherine Tasca, qui a donné cette autorisation à Antenne 2 qui la réclamait depuis deux ans. En contrepartie, elle a demandé à la chaîne de faire « en matière de programmation, un bon usage de cette liberté retrouvée. » En outre, FR3 doit « trouver les meilleures solutions de substitution » aux difficultés de réception des journaux qui vont se poser.

GAY (Pierre-Angel), « Antenne 2 va cesser de retransmettre les actualités régionales de FR3 », in *Le Monde*, 5 juillet 1989.

²⁶² Ainsi, une grève a eu lieu à FR3 Alpes le 31 mai 1988 contre un plan de restructuration qui prévoyait, dans la région Rhône-Alpes, la suppression du journal des Alpes. Ce journal télévisé régional, créé le 1er juin 1982 et diffusé à partir des studios de FR3 Grenoble, devait disparaître le 1er janvier 1989, « Antenne 2 ne souhaitant plus relayer les journaux régionaux de FR3 sur ses propres émetteurs pour récupérer le créneau horaire qu'elle mettait jusqu'alors complaisamment à la disposition des régions, entre 19 h 10 et 19 h 30. »

FRANCILLON (Claude), « Préavis de grève à FR3 Alpes. Grenoble défend son information contre l'hégémonie » de Lyon », in *Le Monde*, 28 mai 1988.

marge de manœuvre, notamment dans la clarification de sa grille. Le recentrage sur l'information nationale et régionale deviendra ainsi le leitmotiv de la chaîne, avec deux modifications notables. D'une part, à partir du 7 janvier 1990, FR3 diffuse les actualités régionales de 19 h 10 les dimanches et jours fériés, amenant une couverture réellement quotidienne de l'information régionale. D'autre part est adjoint à la tranche 12 heures - 13 heures à partir du 22 janvier 1990 un journal national (diffusé à 12 h 45) : un *12-13* à la mi-journée fait désormais pendant au *19-20*.

Ce recentrage des stations régionales de FR3 (sur l'information, et sur le couplage de cette information aux informations nationales) n'est cependant qu'un épiphénomène d'une tendance plus générale tendant à unifier les éléments disparates du secteur public de la télévision au sein d'une même structure, remettant de fait en question les prétentions de certains acteurs de la télévision régionale qui restent attachés à une véritable décentralisation.

§2. Les ambitions déçues des régions

1986 fut une année charnière pour les stations régionales qui, au sortir d'une période de forte croissance des programmes régionaux, virent un frein mis à cette expansion. Aussi la période qui s'ensuit est-elle la plus noire pour FR3, malgré de réelles ambitions de la part des stations régionales. C'est pourquoi les tensions entre l'antenne nationale et ses bureaux régionaux sont particulièrement sensibles, amenant une fois de plus une remise en question de ce modèle de télévision régionale. Qui plus est, un certain nombre de remaniements dans les directions régionales furent menés, rappelant à ceux qui l'avaient oublié le caractère centralisé de FR3²⁶⁴. La télévision régionale est-elle alors appelée à s'instrumentaliser encore davantage, comme le craignent certains responsables de la chaîne : « Nous vivons sur nos stocks. Qu'advient-il lorsqu'ils seront épuisés ?

²⁶³ COULOMB-GULLY (M.), 1995, *op. cit.*, p. 43.

Les stations seront-elles condamnées à n'être que les exécutantes des idées venues de Paris ? »²⁶⁵

- Plaidoyers pour une télévision régionale

Suite au changement de majorité de 1986, huit Directeurs régionaux sur les douze que compte la télévision régionale furent remerciés. Le nouveau Président de FR3, René Han, avouait alors à demi-mots les évidentes raisons partisans de ces changements : « Je n'aurai pas l'hypocrisie de prétendre que j'ai cherché des socialistes pour les remplacer, mais nous n'avons pas demandé de carte politique. »²⁶⁶ Couplée au recentrage des programmes auxquels nous avons fait précédemment allusion, cette traditionnelle reprise en main politique va susciter des revendications croissantes en région. Et ce d'autant plus que le recentrage entrepris par J. Langlois-Glandier et R. Han se poursuivra après le nouveau changement de majorité de 1988 (R. Han restant en place provisoirement), avec deux traits essentiels : le développement de la composante culturelle de FR3 et sa « fusion » avec Antenne 2.

Au niveau des programmes, l'expérience de la SEPT entamée en 1987 se poursuivra en prenant de l'ampleur, faisant de la culture l'un des piliers de la troisième chaîne. Le 3 février 1990, FR3 ouvre en effet une fenêtre hebdomadaire de diffusion à la SEPT tous les samedis de 15 heures à minuit. Applaudie ou décriée, cette initiative préfigure la création de la future chaîne culturelle *Arte*. Se situant dans la seconde

²⁶⁴ Huit régions sur douze changent ainsi de directeur : Lorraine-Champagne-Ardenne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, Limousin-Poitou-Charentes, Bourgogne-Franche Comté, Paris-Ile-de-France-Centre.

²⁶⁵ RIND (Anita), « A la veille d'un remaniement des directions régionales. Tension à FR3 », in *Le Monde*, 11 juin 1986.

²⁶⁶ Loin de passer inaperçus, ces mouvements de personnel suscitent toujours autant de commentaires acerbes de la part des acteurs impliqués, en première ligne desquels les journalistes de FR3 comme l'explique *Le Monde* : « FR3 en est à son cinquième président-directeur général depuis 1981 et à son neuvième rédacteur en chef de *Soir 3* depuis huit ans. « Aucune entreprise normalement constituée ne peut résister à cela, assure Geneviève Guicheney. La manière dont cette chaîne a été traitée est insensée. » Plus que toute autre, cette chaîne qui n'en finit pas de se débarrasser de sa réputation de « télévision des préfetures » et emploie au total six cent quatorze journalistes, dont à peine un dixième à Paris, vit au rythme des échéances électorales, superposant des strates de journalistes d'origines diverses, et congédiant ses PDG selon l'air du temps. »

GREILSAMER (Laurent) et SCHNEIDERMAN (Daniel), « Reprise en main et concurrence avec les télévisions privées. A2 et FR3, malades du soupçon », in *Le Monde*, 13 février 1987.

catégorie, D. Wolton se livre dans son ouvrage « Eloge du grand public » publié à cette période à l'analyse critique de cette décision, au nom de la défense de la télévision généraliste :

« Personne dans la chaîne [FR3, ndlr.] ne fut ravi et il fallut une dure bataille des journalistes pour maintenir le journal à son horaire normal. Mais pour le reste, ce fut le silence, tellement le terrorisme, l'indifférence, ou la bonne conscience l'ont emporté, cependant que la question de savoir ce que pourrait être l'audience de tels programmes n'était même pas posée, et alors même que FR3 s'était distinguée par une programmation, qui avait le succès des programmes enfantins le samedi soir [Le *Disney Channel*, ndlr.]. Quant à la concurrence, elle a probablement été ravie de voir une chaîne généraliste nationale disparaître du champ de la concurrence le samedi soir, au profit d'une télévision « spécialisée » dans la culture. Jamais n'a été posée la question de savoir au nom de quoi attribuer à la seule chaîne culturelle le monopole de la programmation, le jour qui symbolise par excellence la distraction et le divertissement. Au contraire, la presse dans une belle hypocrisie, salua l'initiative. Aucun article, aucun commentaire n'a même posé la question de la rationalité ou de l'intérêt d'une telle décision dont le caractère systématique et global n'aurait pu être imposé pour aucune autre forme de télévision. A se demander pourquoi la culture n'a pas été présente auparavant davantage puisque tout le monde semblait la réclamer... »²⁶⁷

Hormis cette composante culturelle croissante, le changement le plus notable faisant craindre la disparition pure et simple de la télévision régionale était de nature statutaire : il s'agissait du projet de présidence commune à Antenne 2 et FR3. Nommée en juin 1988 au poste de ministre délégué à la Communication auprès du ministre de la Culture Jack Lang, Catherine Tasca sera le principal artisan des nouvelles lois sur l'audiovisuel. Après la substitution du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel à la CNCL opérée par le loi du 17 janvier 1989, les débats s'orientent sur la question de la présidence commune²⁶⁸. Si dès le printemps 1989, les différents prétendants au poste font valoir leurs motivations (essentiellement Hervé Bourges et Georges Kiejman, ce dernier soutenu par le président du CSA Jacques Boutet²⁶⁹), les discussions officielles démarrent réellement le 9 mai avec un débat d'orientation sur l'audiovisuel public. Le

²⁶⁷ WOLTON (Dominique), *Eloge du grand public. Une théorie critique de la télévision*, Flammarion, coll. « Champs », 1990, p.170.

²⁶⁸ Le CSA, calqué sur le modèle du conseil constitutionnel, comprend neuf membres dont le président est Jacques Boutet. Il entrera en « fonction » le 13 février 1989. Sur les réformes de l'audiovisuel engagées en 1988 et 1989, cf. BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, pp. 283 à 292.

²⁶⁹ Sur les appuis des différents candidats et sur les coulisses de la nomination, voir CHAMART (M-E.) et KIEFFER (P.), *op. cit.*, pp. 534 à 551.

printemps et l'été 1988 seront propices à nombre de débats portant sur les nécessités d'une refondation de la télévision régionale²⁷⁰.

Dans ce contexte de remise en jeu globale de FR3 et face aux orientations récentes (recentrage sur l'information et la culture, présidence commune) qu'ils estiment être des menaces pour la télévision régionale, de nombreux acteurs s'insurgeront et proposeront - sans grand succès toutefois - de nouvelles voies. Ainsi, après trois années de « recentrage » et suite au changement de majorité, trois projets de réforme de FR3 voient le jour : celui du GSE (Groupe Socialiste d'Entreprise de l'audiovisuel), le document commun élaboré par le CFDT, la CGT et le SNJ, et enfin celui du cercle de réflexion animé par Edouard Guibert et Mario Beunat²⁷¹. Tous s'accordent sur la nécessaire création de « véritables télévisions régionales ». Si le GSE reste vague, les autres projets se font plus précis et souhaitent la création de sociétés de télévision en nombre restreint - six ou sept, - desservant chacune une population de six à dix millions d'habitants. Le projet de E. Guibert les localise même à Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse-Bordeaux et Rennes. Ces nouvelles sociétés définiraient elles-mêmes leurs grilles de programme. Fédérées à l'échelon national, elles définiraient en commun le programme national, échangeraient des émissions et passeraient - sur un pied d'égalité - des accords privilégiés avec les autres télévisions régionales de la Communauté Européenne. L'autonomie affichée tourne presque à l'indépendance... Aussi, sur tous ces points, le groupe de réflexion animé par E. Guibert se fait-il plus prudent : il parle encore de « décrochages » régionaux et évalue - il est le seul à le faire - à 350 millions de francs, au total, le coût de sa réforme après redéploiement des crédits actuels de la chaîne. Il apparaît assez clairement au vu des mesures proposées les échecs de 1982 ont été pris en compte, personne ne se hasardant à vouloir créer douze télévisions régionales de plein exercice.

²⁷⁰ Les réactions ne se font pas attendre, et au lendemain du débat d'orientation, l'opposition adresse déjà ses premières critiques. Ainsi André Santini : « La présidence unique, c'est, dans un premier temps, alourdir Antenne 2 du poids de FR3, lester une chaîne de qualité - bien qu'elle se soit lancée dans une course à l'audience contestable - par une autre difficulté. (...) Cette réforme aboutira donc fatalement à l'absorption puis à la liquidation de FR3. »

GAY (P-A.) et SANTINI (A.), « Les projets du gouvernement condamnent FR3 », in *Le Monde*, 10 mai 1989.

²⁷¹ GAY (P-A.), « Les projets de réforme se multiplient à l'intérieur de la chaîne. Poussée de fièvre régionaliste à FR3 », in *Le Monde*, 17 juillet 1988.

Mais d'autres catégories d'acteurs - conscients de la redéfinition de la télévision régionale alors à l'œuvre - se livrent dans la presse à de véritables plaidoyers en vue d'une refondation de cette dernière. Anciens et actuels membres de la chaîne, élus ou encore responsables d'organismes culturels locaux, tous défendent une télévision régionale au sens strict, se basant pour ce faire sur quelques idées-forces. A côté de l'indignation d'un élu Bourguignon du « parisianisme » dominant²⁷², les questions de la production en région et du « grand marché » européen de 1992 constituent des référentiels particulièrement importants. Alors que la régionalisation des programmes de 1983 avait amené les stations régionales à investir par le biais de l'API le domaine de la production régionale, le coup d'arrêt donné à cette tendance par le recentrage sur l'information a amené une déception et un désir concomitant de relancer cette activité. C'est le cas lorsque Bernard Marrey, attaché à la direction des programmes de FR3, souhaite créer des centres de production régionaux dynamiques, comparant cette démarche à celle menée quarante ans plus tôt lors de la création de centres dramatiques dans les grandes villes de France²⁷³. Jean-Pierre Bailly, directeur de la Maison du cinéma à Grenoble, plaide lui-aussi pour un développement de cette production régionale mais rentable, alliant secteur public et capitaux privés, et au sein de laquelle FR3 (décomposée en une dizaine de sociétés de diffusion) tiendrait un rôle central. Ainsi ces professionnels de la production et des programmes se retrouvent-ils dans cette vision d'une production régionale forte, FR3 devant devenir selon les termes de J-P. Bailly « la chaîne des régions de France dans l'Europe des régions »²⁷⁴. Pour les divers acteurs de l'audiovisuel

²⁷² Jean-François Bazin, premier vice-président du conseil régional de Bourgogne (RPR), écrivait ainsi dans les colonnes du *Monde* : « La vraie, la profonde réforme de la télévision consisterait à installer la Trois (chaîne des régions!) à Marseille, à Lille, à Lyon ou à Strasbourg. Et à contraindre la télévision à vivre non pas à Paris mais en France. Car la province représente les quatre cinquièmes de la France. En télévision, des miettes: de faux paysans qui vantent dans les publicités de faux fromages paysans. »

BAZIN (Jean-François), « La seule question vraiment intéressante », in *Le Monde*, 22 août 1988.

²⁷³ Selon les termes de B. Marrey, « il faut bien comprendre qu'il s'agit alors d'une volonté politique, analogue à celle que Jeanne Laurent parvint à imposer en créant des centres dramatiques à Grenoble, Saint-Etienne, Rennes, Strasbourg... il y a près de quarante ans. C'est grâce à cette volonté que le théâtre vit aujourd'hui plutôt mieux en province qu'à Paris. Il faut une volonté comparable pour implanter des bureaux régionaux de programmes télévisés dans toutes les régions, en se gardant toutefois de confondre programme et production. Il est bien évident en effet que la France n'a pas les moyens financiers, ni publics ni privés, de faire fonctionner vingt-deux centres de production ; mais il pourrait très bien y en avoir quatre ou cinq, mieux équipés que les onze qui fonctionnent actuellement tant bien que mal, et qui recevraient leur commande des vingt-deux bureaux régionaux de programmes. »

MARREY (Bernard), « Pour une télévision régionale », in *Le Monde*, 25 juillet 1988.

²⁷⁴ BAILLY (Jean-Pierre), « Plaidoyer pour la décentralisation », in *Le Monde*, 29 août 1988.

régional, il apparaît donc clairement que FR3 est devenue un partenaire incontournable, et les projets de C. Tasca semblent à certains devoir être débattus de toute urgence, sous peine que l'étatisme traditionnel ne vienne contrecarrer leurs efforts décentralisateurs²⁷⁵. Et en effet, introduit à l'Assemblée Nationale le 19 juin 1989, le projet de présidence commune sera finalement adopté le 2 août (par recours à l'article 49.3) et appliqué une semaine plus tard, le 10 août, par la nomination surprise de Philippe Guillaume.

- En Midi-Pyrénées : l'essor des magazines et les revendications

En Midi-Pyrénées aussi des revendications se feront jour, et ce d'autant plus que la station s'est découvert un nouvel horizon qu'elle entend avoir les moyens d'exploiter : l'Europe. Ceci dit, comme dans les autres stations après le 16 mars 1986, des changements sont opérés dans l'encadrement toulousain. Ainsi le Directeur régional G. Morin est-il contraint de quitter son poste en juin, suivi peu après de Roger Surjus, rédacteur en chef adjoint²⁷⁶. Une nouvelle équipe se met alors en place sous la responsabilité de Jean-Marie Belin, nouveau directeur régional nommé le 1er juillet. Agé

B. Marrey concluait de même en soulignant la nécessaire dimension européenne de la télévision régionale : « alors que l'échéance de 1992 approche, il serait illusoire de rêver à un repliement sur des territoires restreints, mais il est nécessaire que les Français issus de ces territoires coopèrent pour nourrir une télévision des régions. »

MARREY (B.), *op. cit.*

²⁷⁵ C'est la position que défend Jean-Pierre POTTIER, ancien directeur régional de FR3 Limousin-Poitou-Charentes : « En France, il est toujours périlleux de s'attaquer à la centralisation des systèmes sous peine d'être taxé de régionalisme étroit. Il s'agit pourtant de concevoir, à l'échelle du pays, un réseau qui ne se prive a priori d'aucune des richesses régionales sans que ses nécessaires structures de coordination permettent de reconstituer une hiérarchie dangereuse et paralysante pour l'efficacité du dispositif général. Il est grand temps pour les élus et les socioprofessionnels des régions de s'associer à la réflexion du gouvernement avant que ne soit de nouveau scellé durablement le statut de la troisième chaîne. »

POTTIER (Jean-Pierre), « Qui a peur de la télévision régionale ? », in *Le Monde*, 24 octobre 1988.

²⁷⁶ Gérard Morin est nommé chargé de mission à la direction nationale de FR3, alors que Roger Surjus va occuper un poste de rédacteur en chef à RFO Guadeloupe. Ainsi que le souligne *Le Matin*, les causes de ces mutations ne sont pas que d'ordre professionnel : « L'explication principale de ce mouvement réside dans le pouvoir trop important qu'ont les syndicats à FR3 Midi-Pyrénées. Les victimes du changement le sont avant tout parce qu'elle ont cédé, pour certains trop facilement, aux exigences de la CFDT, devenue majoritaire au conseil d'administration avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. Les nouveaux hommes forts, proches de FO et de la CGT, revanchards, reprochent aux responsables sortants de la station de n'avoir pas su s'imposer face aux délégués de la CFDT, dont ils oublient au demeurant la qualité professionnelle. »

de seulement 36 ans, J-M. Belin a cependant une grande expérience des stations régionales de FR3, dans lesquelles il officie depuis 1974 (diplômé d'une école de journalisme, il a fait préalablement un passage à France Inter de 1971 à 1974).²⁷⁷ Ce dernier nomme son rédacteur en chef le 1er août : il s'agit de Pierre Dangas, avec qui il formait déjà un tandem à Marseille²⁷⁸. La nouvelle équipe dirigeante rencontrera alors le responsable des programmes Isy Morgensztern, présent depuis 1981 dans la station toulousaine.

Confrontés comme toute station régionale à la double recentralisation sur l'information et la culture, les dirigeants toulousains vont adopter une attitude plus inventive en développant des magazines européens et « transfrontaliers », et plus agressive et revendiquant leur rôle-clé dans les nouveaux territoires qui se profilent, dont l'Europe est le moteur. Comme pour les diverses propositions de réforme de FR3 que nous avons abordé précédemment, le « grand marché de 1992 » allié à la décentralisation est un référentiel fondamental.²⁷⁹ Partant de ce principe, deux magazines à vocation européenne seront lancés par la station toulousaine : *TBM* (pour Toulouse-Barcelone-Montpellier, rebaptisé plus tard *Alice*) et *Pyrénées-Pirineos* (une analyse plus approfondie de cette question sera menée dans la deuxième partie : chapitre 2, section 3, §2).²⁸⁰ La direction nationale de FR3 se trouve de fait écartée de ces nouveaux réseaux créés en région, qui préfigurent selon leurs initiateurs les territoires et marchés futurs de la télévision régionale.

PALAT (Philippe), « Les saucissonnages de Toulouse. La station régionale est en pleine refonte. Une remise à neuf... politique », in *Le Matin*, 27 juin 1986.

²⁷⁷ En effet J-M. Belin a successivement occupé les postes de : rédacteur en chef adjoint de la station de Clermont-Ferrand en 1974, rédacteur en chef pour FR3 Picardie à Amiens, rédacteur en chef à Marseille en 1978 et enfin rédacteur en chef auprès des institutions européennes à Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg en 1982.

P. Dangas, âgé alors de 34 ans, est aussi diplômé d'une école de journalisme, celle de Lille, et a assisté J-M Belin à Marseille de 1978 à 1982 sur les actualités régionales, les présentant même un temps. Après le départ de ce dernier en 1982, il restera à Marseille.

Curriculum vitae de J-M. Belin, Archives écrites de France 3 Sud.

²⁷⁸ P. Dangas, âgé alors de 34 ans, est aussi diplômé d'une école de journalisme, celle de Lille, et a assisté J-M Belin à Marseille de 1978 à 1982 sur les actualités régionales, les présentant même un temps. Après le départ de ce dernier en 1982, il restera à Marseille.

Curriculum vitae de P. Dangas, Archives écrites de France 3 Sud.

²⁷⁹ Ainsi J-M. Belin posait la question suivante : « Qu'est-ce qui est primordial ? La culture au détriment d'une identité régionale et en perdant de l'audience, ou la survie de FR3 grâce à la décentralisation ? » ZAMBEAUX (Alain), « Les nouveaux territoires », in *Midi Média*, n° 30, septembre 1988.

Signe d'une autonomie recherchée sur le plan économique, la publicité télévisée régionale se développe. En septembre 1988 est créée la société Espace 3 (fusion de RFP-FR3 et FR3 Publicité) destinée à assurer la régie publicitaire exclusive de FR3. Découpée selon les régions de FR3, elle est dirigée en Midi-Pyrénées par Raymond Soula. L'intérêt de ces spots régionaux a bien été compris par ses promoteurs, R. Soula au premier chef : « beaucoup de campagnes nationales se soldent par une grosse déperdition des budgets sur des zones où l'annonceur n'a rien à attendre. Une campagne interrégionale, à coût égal, lui aurait permis d'être beaucoup plus présent là où il devait l'être. »²⁸¹ Ceci dit les résultats réels de la publicité régionale sont encore faibles en regard des possibilités potentielles de ce mode de financement. Aussi les responsables des régies publicitaires régionales souhaiteraient-ils disposer de davantage de fenêtres régionales dans la programmation de FR3, de manière à insérer plus de spots : en soirée, ou encore vers 22 heures avec la diffusion d'un journal télévisé régional.

Il apparaît donc que face au recentrage opéré par la direction nationale de FR3, de nombreuses tentatives - tels les accords de coopération avec d'autres partenaires (chaînes étrangères, CEE, conseils régionaux) ou la volonté de développer un marché publicitaire régional - sont menées pour se dégager de l'emprise parisienne, symboliquement et financièrement. Ce faisant, la frustration de n'avoir pas davantage de place sur l'antenne nationale et la défiance dont elles font l'objet, poussent les stations régionales au conflit avec leur direction, d'autant plus qu'au niveau du personnel les disparités salariales et la précarité se généralisent, amenant la chaîne à la crise la plus grave de son histoire.

²⁸⁰ *TBM* est co-financé par la CEE (700 000 francs pour 1988), le CNC, le conseil régional de Midi-Pyrénées et le ministère de la Culture, tandis que *Pyrénées-Pirineos* - d'un coût de neuf millions de francs pour neuf numéros - est financé pour moitié par les conseils régionaux et la DATAR.

²⁸¹ MARTIN (Hervé), « La région fait la force », in *Midi Média*, n° 39, juin 1989.

Outre les spots classiques, deux autres produits sont proposés par la régie de FR3 : le parrainage (sponsoriser des émissions), et Espace 3 Entreprises, qui consiste en une émission de un quart d'heure consacrée à une entreprise diffusée sur l'antenne le samedi matin.

- L'exacerbation des conflits Paris-Province

L'exaspération croissante des stations régionales de FR3 à la fin des années 1980 est relayée par les pouvoirs locaux, déçus eux-aussi d'être maintenus dans une zone médiatique périphérique - surtout depuis le relatif échec du plan câble -, la télévision restant avant tout une activité parisienne. Relais d'un sentiment largement partagé, J-F. Bazin, premier vice-président du Conseil régional de Bourgogne, s'exprimait en ces termes dans les colonnes du *Monde* :

« Parmi les pays développés, la France est seule de son espèce, avec une capitale et une province. Décentralisation ou pas, un journal tirant à 40 000 exemplaires mais édité à Paris est réputé national alors qu'un journal tirant à 600 000 exemplaires mais édité en province ne saurait être qu'un régional. Un tel phénomène ne se produit nulle part ailleurs en Europe. Il contribue puissamment à maintenir une France à deux vitesses, sur le plan culturel et intellectuel. Dès lors, la télévision doit naturellement être parisienne. La première chaîne est à Paris, comme la deuxième, la troisième, la quatrième, la cinquième... et s'il en existe un jour une trente-sixième, ne doutons pas qu'elle sera encore parisienne. »²⁸²

L'opposition Paris-Province qui ressort de cette déclaration - si elle est fortement ressentie dans les stations régionales depuis leur création - connaîtra son paroxysme avec la crise de 1990. Tentons désormais d'éclairer cette situation, sa genèse et ses développements. Nous aborderons au détour des problèmes généraux de la télévision régionale le cas midi-pyrénéen.

• *Les origines du conflit*

Avant même la nomination de P. Guilhaume, le « super-président » d'Antenne 2-FR3, nous avons vu précédemment que la troisième chaîne était victime d'un malaise grandissant dû aux orientations définies par J. Langlois-Glandier puis R. Han. Sous la présidence de ce dernier en effet, fin septembre 1988, FR3 avait connu une grève de onze

²⁸² BAZIN (Jean-François), *op. cit.*, 22 août 1988.

jours, la plus longue depuis l'éclatement de l'ORTF²⁸³. Les doléances étaient essentiellement de deux ordres. Il s'agissait en premier lieu de revendications salariales concernant les disparités des rémunérations dans les chaînes publiques. En second lieu, les salariés de FR3 se déclaraient préoccupés du devenir de leur société. Ceci dit, la mobilisation s'essoufflera assez rapidement, sans avancée marquante pour les grévistes. Si à l'issue du conflit le porte parole du gouvernement C. Evin s'en prend à la politique menée les deux dernières années par F. Léotard, il n'en reste pas moins que le malaise est plus profond. Plusieurs facteurs permettent d'en saisir les raisons.

En premier lieu, un facteur d'ordre structurel est à souligner : le personnel, démultiplié par rapport à une chaîne simplement nationale, entraîne des charges de fonctionnement très lourdes et incompressibles dans le budget. A titre de comparaison, alors qu'Antenne 2 emploie 1306 salariés en 1988, FR3 en emploie plus du double, soit 3244. Dans le même temps, la part de la redevance dans ce budget est inversement proportionnelle : alors qu'Antenne 2 est financée à 70 % par la publicité, FR3 l'est à 80 % par la redevance. Dans une situation concurrentielle accrue où la réduction des charges est un atout, FR3 est pénalisée, et ce d'autant plus que dépendant des ressources publiques, elle ne peut disposer à ce titre d'un budget pluriannuel. Aussi la presse fustige t-elle ce « pachyderme cathodique », perçu comme un « monstre vivant de la redevance »²⁸⁴. Confrontée à la concurrence des autres chaînes, FR3 a cependant été contrainte de s'adapter. Les salaires sont en moyenne 30 % moindres qu'à Antenne 2, et la troisième chaîne accumule des personnels non permanents, pigistes et autres contrats précaires. Cette situation ne pouvait à la longue que déboucher sur une crise ouverte, FR3 étant par ailleurs une société très fortement syndicalisée. Un second facteur est à rechercher dans le recentrage des programmes auquel nous avons maintes fois fait allusion, à travers la SEPT et l'information nationale. Ce dernier point est l'un des

²⁸³ Si la crise couvait depuis quelques temps déjà, c'est la venue de Christine Ockrent sur A2 et la publication de son salaire mensuel de 120 000 francs qui a mis le feu aux poudres le 17 septembre. Les autres sociétés de l'audiovisuel public ont suivi A2 et le conflit s'enlisera jusqu'au 1er octobre.

²⁸⁴ Et de citer les déclarations de membres éminents du milieu audiovisuel : « *Une chaîne sans identité, sans image et vieillie* selon le rapport Lecat, commandé par l'ancien ministre de la Culture [F. Léotard, ndr.]. *Appelé à disparaître* prédit Francis Bouygues. *Un boulet dont les gouvernements n'osent pas se débarrasser* déclare Françoise Giroud... »

EPSTEIN (Marc), «FR3 : la chaîne des flagrants délires», in *L'Express*, 7 octobre 1988.

éléments les plus critiqués au sein de la chaîne, le *19/20* étant de plus en plus perçu en région comme un programme dommageable au travail des rédactions régionales. Réutilisés par les journalistes de la rédaction nationale, les reportages régionaux sont régulièrement réécrits, provoquant en région un sentiment d'instrumentalisation. Qui plus est, les conflits au sein de la rédaction nationale sont perçus dans les stations comme un signe de son incompétence²⁸⁵.

Aussi, dès son élection par le CSA - et avant même de nommer ses directeurs généraux²⁸⁶ - l'un des premiers gestes du nouveau président P. Guillaume est de se rendre dans une station régionale de FR3, celle de Midi-Pyrénées, afin de tenter de désamorcer les tensions (nommé le 10 août 1989, il ira à Toulouse le 18). Il y rencontrera les dirigeants de FR3 Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, le député-maire Dominique Baudis, ainsi que les syndicats, dont les craintes portaient essentiellement sur l'instrumentalisation des régions au profit de l'antenne nationale. *La Dépêche du Midi* retranscrivait alors les déclarations des principaux leaders des divers courants syndicaux, donnant un aperçu des revendications des régions :

« La difficulté, c'est d'être à la fois une chaîne nationale et régionale. Jusqu'à maintenant, on a plumé les régions au profit du national. » (Catherine Berra, déléguée du personnel) - « Nous sommes pour l'Europe des régions, nous voulons une télévision régionale, interrégionale et intercommunautaire » (Roger Mullet, CFTC) - « FR3 est hyper centralisée, ce qu'il faut c'est une politique des régions forte, et cela suppose d'importantes réformes de structure » (Daniel Gentot, SNJ) - « La priorité, l'urgence sera de définir des objectifs clairs, mobilisateurs » (Olivier Loubet, FO) - « Nous voulons maintenir les deux chaînes distinctes, on ne veut pas du tout la vassalisation de FR3 par la 2 » (Gérard Vallès, CFDT).²⁸⁷

²⁸⁵ En mai 1989, une affaire largement relayée par la presse a contribué à discréditer la rédaction nationale : le 4 mai 1989, le *19/20* n'a ouvert son édition sur l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yéweiné Yéweiné qu'après une négociation de plusieurs heures entre les journalistes et le directeur de la rédaction nationale, Gérard Decq, alors présent sur la course cycliste des Quatre jours de Dunkerque, événement devant ce dernier faire l'ouverture du journal. Au terme de ces discussions, une motion de défiance à l'encontre de G. Decq et d'Yves Dubois, rédacteur en chef du *19/20*, avait été votée par la majorité des journalistes alors présents.

LABBE (Yves-Marie), « La Société des journalistes de FR3 conteste la direction de la rédaction », in *Le Monde*, 11 mai 1989.

²⁸⁶ P. Guillaume étant en quelque sorte « l'anti-candidat » du gouvernement va s'efforcer d' « amadouer ses ennemis supposés : le 15 septembre, sans avoir été sollicité par le gouvernement, il nomme directeurs généraux des chaînes deux proches du pouvoir. A Antenne 2, Jean-Michel Gaillard, énarque et socialiste, était conseiller auprès de François Mitterrand. A FR3, Dominique Alduy, chargée de mission au cabinet de Pierre Mauroy, l'avait quitté pour devenir responsable de la télévision par câble à la Caisse des dépôts. »

BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, pp. 289-290.

²⁸⁷ EYCHENNE (Gilbert), « FR3 : le grand patron à La Cépière », in *La Dépêche du Midi*, 19 août 1989.

Confronté aux craintes des syndicats, le nouveau président déclarait alors se donner quatre à cinq semaines afin d'opérer dès la rentrée un vrai changement dans les grilles de programmes et dans la gestion de la chaîne, qui sera selon ses dires « réellement décentralisée, les directions régionales disposant de moyens et de pouvoirs supplémentaires pour ne pas être réduites à exécuter des consignes venues de Paris. »²⁸⁸ Il n'en sera rien, P. Guillaume alternant au contraire laisser-aller et maladresses, accentuant la désillusion au sein des stations régionales.

En effet, l'antenne nationale de FR3 continue de s'enfoncer dans les divisions après de nouveaux conflits de personnes dont les victimes seront Richard Vernay et Jean-Marie Cavada²⁸⁹. La déception s'amplifie ensuite par une promesse non tenue : les disparités salariales - issues de l'accumulation depuis 1983 de « strates » de pigistes devenus permanents qui attendent hausses de salaire et intégrations²⁹⁰ - ne seront finalement pas comblées, comme l'avait laissé entendre P. Guillaume à son arrivée. Une grève des journalistes est alors déclenchée le 30 janvier 1990, puis les 7 et 8 février. Enfin, les régions ne voient pas poindre le changement prévu, mais simplement quelques aménagements dans la grille : le journal télévisé régional est désormais diffusé le dimanche, soit sept jours sur sept, et la tranche de midi est amputée d'un quart d'heure²⁹¹. Aussi les réactions sont-elles amères, d'autant plus que les stations ont souvent l'impression d'être maintenues dans une totale indifférence. Ainsi le projet d'un

²⁸⁸ « M. Guillaume à Toulouse : *Supprimer la publicité sur 2 et FR3 : Pourquoi pas ?* », in *La Dépêche du Midi*, 19 août 1989.

²⁸⁹ L'épisode fut largement relaté par la presse. Ainsi dans *Libération* : « A aucun moment, en trois mois, Jean-Marie Cavada n'a eu la possibilité de faire prévaloir ses idées et projets sur ceux du clan présidentiel. Pire, il s'est rapidement trouvé en porte-à-faux avec son directeur général [D. Alduy, ndlr.], s'est heurté à la volonté des pouvoirs publics d'imposer à Philippe Guillaume les programmes de la Sept sur la Trois, s'est vu refuser la nomination d'un de ses collaborateurs (Richard Vernay [expulsé *manu militari* du siège de FR3, ndlr.]), pour finir par apprendre dans la presse qu'on le flanquait d'un directeur des programmes en la personne de Jacques Chancel. Le seuil de l'inacceptable était atteint, entre les fêtes de fin d'année, quand, sans tenir aucun compte des esquisses de grilles et de budgets travaillés jusqu'alors par Jean-Marie Cavada, Philippe Guillaume, Jacques Chancel et Marcel Jullian ont de leur côté redessiné l'avenir des programmes et de l'information sur FR3. Il ne restait au directeur d'antenne que la démission ou le repli sur la *Marche du siècle*. »

KIEFFER (Philippe), « Cavada victime des super-pouvoirs du président Guillaume », in *Libération*, 3 janvier 1990.

²⁹⁰ Monique Sauvage, intervention au séminaire de Jean-Noël Jeanneney à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, 4 février 1991, citée in BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, p. 290.

²⁹¹ Alain Chollon, journaliste à FR3 Aquitaine et secrétaire national CFDT, regrette la manière dont cette mesure a été prise et se demande « pourquoi le journal de 12h45, qui réalisait un bon score, a été déplacé arbitrairement, sans même qu'un spot ait été réalisé pour en avertir les téléspectateurs. »

« FR3 : les régions chancellent », in *Midi-Média*, février 1990.

journal télévisé régional diffusé à 22 heures fut-il mis à l'étude à FR3 Midi-Pyrénées et des maquettes réalisées, mais sans réponse de la part de la direction nationale : de fait, P. Dangas regrette de ne pas être toujours « entendu au niveau national », qui plus est pour ce projet. D. Gentot, responsable SNJ et journaliste à Toulouse, constatait pour sa part que « c'est la conception nationale et centralisatrice qui l'emporte. »²⁹² Dans ce climat qualifié unanimement de « malsain », de nombreuses rédactions régionales multiplient les avertissements, en mettant notamment un embargo sur les « remontées » de reportages régionaux à Paris²⁹³.

En Midi-Pyrénées, l'arrivée de Bernard Mounier au poste de directeur régional ne décrispe pas la situation. Entré à FR3 en 1983 comme directeur de la région Limousin-Poitou-Charente après avoir dirigé successivement les maisons de la culture du Havre et de La Rochelle, B. Mounier, cinquante-sept ans, avait été nommé en 1985 directeur délégué des programmes de la chaîne, puis, en 1987, directeur artistique de Eurékam. Son choix de nommer Gérard Vallès (par ailleurs responsable syndical CFDT) au poste de rédacteur en chef ne changera pas non plus l'ambiance tendue qui règne dans la station. Effectivement, la visite à Toulouse le 19 octobre 1990 de la ministre déléguée à la Communication, C. Tasca, et de la directrice générale de FR3, D. Alduy, sera accueillie par une grève surprise et très suivie de l'ensemble de la rédaction. Les revendications alors exposées par les grévistes sont à la fois une synthèse des évolutions dont nous venons de rendre compte, et une préfiguration du mouvement général qui touchera l'audiovisuel public le mois suivant : revendications sur le rattrapage des salaires régionaux, ainsi que sur le respect du travail d'information réalisé en région²⁹⁴. Mais au delà de ces revendications, c'est la question de la place de la télévision régionale dans le champ médiatique qui est posée, comme l'exprime G. Vallès : « Il y a un phénomène que des gens ont du mal à maîtriser à Paris : c'est que les régions sont adultes, qu'elles ont envie d'affirmer leurs capacités, leur autonomie, leur savoir-faire;

²⁹² *Ibid.*

²⁹³ BOURDON (J.) et MEADEL (C.), *op. cit.*, p. 94.

²⁹⁴ Ainsi D. Gentot (SNJ) souhaite-t-il que les reportages des régions soient diffusés en l'état dans le 19/20 : « on ne veut plus que les sujets soient remontés à Paris où ils sont dénaturés. » GALAMEL (Jean-Louis), « Catherine Tasca à FR3 Toulouse. Visite de travail et grève surprise », in *Le Journal de Toulouse*, 20-21 octobre 1990.

envie d'être considérées pour ce qu'elles sont. C'est à dire une vraie télévision avec de vrais professionnels; journalistes, techniciens ou administratifs. Cela, Paris ne l'a pas vraiment intégré. »²⁹⁵

• *La crise de novembre-décembre 1990*

Le 28 novembre 1990, les stations régionales de FR3 entrent dans une grève illimitée, due comme nous l'avons précédemment établi aux choix de « recentrage » opérés depuis 1985, et aboutissant à une incompréhension grandissante entre la direction nationale de FR3 et les régions. Concrètement, les éléments déclencheurs de la crise sont de deux ordres : la disparité des salaires et les choix rédactionnels du *19/20*.

La question des salaires fut mise en lumière par la titularisation en mars 1990 de trente-cinq journalistes de la rédaction nationale avec un salaire de 11200 francs mensuels nets. Dans les régions, la nouvelle provoqua de vifs remous, les journalistes intégrés dans le même temps dans les BRI devant se contenter de 8700 francs (le salaire de leurs collègues parisiens correspondant à celui d'un salarié régional avec vingt années d'ancienneté). Dès lors, sans règlement rapide, le mécontentement ne pouvait que s'amplifier, la question ayant déjà été soulevée lors des grèves de 1988 (cf. supra). Les choix rédactionnels du *19/20* vont de même provoquer l'ire des journalistes régionaux. Construit au départ sur le modèle d'un journal que l'on pourrait qualifier de « supra-régional », il n'a selon les dires des journalistes des rédactions régionales pas tenu ses engagements²⁹⁶. Deux aspects concrets illustrent cette dérive : la réécriture voire le « remontage » par les journalistes parisiens de sujets régionaux déjà terminés, et l'envoi

²⁹⁵ *Ibid.*

²⁹⁶ Les avis sont unanimes, quels que soient le syndicat, la fonction ou la région. Ainsi à Marseille, Sampiero Sanguinetti déclarait-il : « Le *19/20* était jusqu'au début 1990 la vitrine des régions. Au fil des semaines, il est devenu un journal national » cf. BOURDON (J.) et MEADEL (C.), *op. cit.*, p. 94. A Lyon, Pierre Lachaux, délégué SNJ, affirmait : « Ce n'est plus la vitrine des régions. Nos sujets, lorsqu'ils sont repris, sont souvent réécrits ou commentés depuis Paris. » cf. SORGUE (Pierre), « La fronde des bureaux régionaux à FR3 », in *Libération*, 30 novembre 1990.

sur des événements se déroulant hors de la capitale de journalistes de la rédaction parisienne alors que des régionaux sont déjà sur place²⁹⁷.

Pour ces différentes raisons, la grève est massivement suivie, de 80 à 100 % chez les journalistes : de fait, le *19/20* et le *Soir 3* seront réduits à deux minutes de plateau, et vingt journaux télévisés régionaux sur vingt-quatre seront annulés jusqu'à nouvel ordre. Les rencontres avec D. Alduy le lundi 3 décembre, puis avec P. Guillaume le lendemain ne déboucheront sur aucun accord. De leur côté, les journalistes grévistes de Toulouse établiront un communiqué de presse dans lequel ils expriment les griefs à l'encontre de leurs interlocuteurs, avant de regretter le choix de la direction générale : « les journalistes des rédactions régionales ne supportent plus le mépris dans lequel tient la Direction générale de leur chaîne. (...) Aucun projet d'entreprise, aucune stratégie pour une société qui ne veut plus défendre sa spécificité, à un moment crucial : quelle est la chaîne généraliste de trop ? »²⁹⁸

D'assemblées générales en réunions le conflit s'enlisera durant dix jours supplémentaires, durant lesquels les revendications des grévistes évolueront vers la question de la réorientation de FR3. Ainsi dans une note de FR3 Toulouse du 11 décembre 1990²⁹⁹ :

« Au-delà des préoccupations salariales, les journalistes en grève de FR3 Toulouse posent le problème de la stratégie de l'entreprise. (...) »

Il est temps de faire savoir à la tutelle et à la Direction générale que l'avenir de la chaîne passe par les régions, quitte à redéfinir le rôle de l'antenne parisienne.

En conséquence, les journalistes en grève de FR3 Toulouse, proposent :

- de demander un redéploiement de l'enveloppe parisienne
- de mettre fin à une gestion catastrophique qui a consisté à accroître les disparités PARIS/PARIS et PARIS/REGIONS et à encourager par le biais d'un système de recrutement inconséquent, le développement d'une rédaction nationale hypertrophiée, au mépris de la vocation originelle de la chaîne. »

²⁹⁷ Jean-Pierre Bénéchet, rédacteur en chef de FR3 Lyon, ne comprend pas pourquoi la rédaction parisienne avait envoyé des journalistes couvrir l' « affaire Notin », le congrès national de l'Union syndicale de la magistrature ou les événements de Vaulx-en-Velin, alors que les caméras régionales étaient déjà sur place : « L'incompréhension grandit à mesure que l'on voit des équipes parisiennes faire les mêmes sujets que nous. »

Ibid.

²⁹⁸ Communiqué de presse des journalistes en grève de FR3 Toulouse, 3 décembre 1990, Archives écrites de France 3 Sud.

²⁹⁹ « France Régions 3 : l'avenir du PAF », Communiqué de presse des journalistes en grève de FR3 Toulouse, 11 décembre 1990, Archives écrites de France 3 Sud.

Les syndicats de journalistes de FR3 seront finalement reçus le 13 décembre par la ministre C. Tasca, qui, pour calmer le conflit - et précipiter l'embarras du président P. Guillaume dont elle souhaite le départ³⁰⁰ - suggérera « à la direction de FR3 de résorber immédiatement les disparités salariales criantes et d'ouvrir des perspectives organisées d'évolution de carrière en termes de fonctions qui auront une traduction en termes de salaires. »³⁰¹ Néanmoins, cette dernière n'accorde aucune rallonge budgétaire à la directrice générale D. Alduy, contrainte de proposer aux grévistes un plan de réduction des inégalités sur trois ans. Ce plan sera refusé par le SNJ (majoritaire en région), et le conflit s'envenimera au point que l'Intersyndicale fera parvenir un ultimatum le 18 décembre à P. Guillaume, le sommant « d'ouvrir de véritables négociations avant 19 heures ou de tirer les conséquences de son impossibilité à obtenir de la tutelle les moyens de négocier avec les organisations syndicales et donc de présenter sa démission. »³⁰²

Poussé de toutes parts vers sortie - par le gouvernement, les personnels de FR3 et d'Antenne 2 (où de nombreuses erreurs de gestion ont été commises³⁰³) - P. Guillaume se voit contraint de démissionner le 19 décembre 1990. Il est aussitôt remplacé par Hervé Bourges, candidat désigné du gouvernement qui avait échoué seize mois plus tôt à enlever cette même présidence : la tactique gouvernementale fut donc finalement payante. Après avoir isolé P. Guillaume, les autorités de tutelle vont pouvoir soutenir H. Bourges et lui donner les moyens de régler les conflits en cours. Après une première réunion entre H. Bourges et les syndicats le 21 décembre, un accord est finalement trouvé le 24 et le conflit prend fin le 25 décembre à zéro heure, après vingt-sept jours de grève. L'accord prévoyait un plan salarial de trois ans (1990 à 1992) pour le rééquilibrage des salaires et une harmonisation des rémunérations pour l'ensemble des journalistes, avec effet rétroactif au 1er mars 1990. En outre, des négociations devaient s'ouvrir le 21 janvier 1991 pour définir les perspectives concrètes d'évolution des

³⁰⁰ Le récit des relations tendues de la ministre et du « super président » et leur dégradation lors de la crise de 1990 est détaillé par CHAMART (M-E.) et KIEFFER (P.), *op. cit.*, pp. 622 à 628.

³⁰¹ FAUBERT (Jean-Marc), « Grève à FR3. Un rêve d'autonomie », in *Sud-Ouest*, 14 décembre 1990.

³⁰² SORGUE (Pierre), « Bataille d'ultimatums à FR3 », in *Libération*, 19 décembre 1990.

³⁰³ Antenne 2, concurrencée par TF1 et La Cinq, accumule alors les déficits, et l'arrêt le 14 décembre de quatre émissions tout juste mises en place achèvera de décrédibiliser et de déstabiliser la direction.

carrières sur la base des travaux d'un groupe d'experts désignés par H. Bourges. Enfin, une concertation devait avoir lieu dès le mois de janvier pour définir l'évolution des relations entre rédactions nationale et régionales. L'accord ne fut cependant voté que par la CGT, la CFDT et FO, le SNJ appelant pour sa part à la poursuite du mouvement, ce qui se traduit par une division entre les stations régionales ayant voté l'accord et celles qui l'avaient rejeté.³⁰⁴ Aussi le travail reprit-il très inégalement dans les différentes stations, et la situation ne se normalisa t-elle que progressivement. Quelles conclusions tirer du dénouement de ce conflit, le plus long de l'histoire de la télévision régionale ?

En tout premier lieu, l'organisation encore très centralisée de l'audiovisuel public est à souligner, les choix opérés à la direction nationale ne faisant l'objet d'aucune concertation dans les stations régionales, accumulant rancœurs et frustrations. Mais cette direction nationale a aussi les mains liées, ainsi que nous l'enseigne ce conflit. En effet, le gouvernement seul détient une arme de pression redoutable sur les dirigeants de la télévision publique : le budget. Dans une chaîne telle que FR3 où la redevance est la majeure ressource, il est préférable que l'encadrement ait la confiance et l'oreille du gouvernement. De ce point de vue, le remplacement de P. Guillaume par H. Bourges est exemplaire : dès le 3 avril 1991, après une entrevue avec le Premier ministre Michel Rocard, ce dernier obtiendra d'ailleurs une « aide exceptionnelle » de un milliard et demi de francs répartis sur 1991 et 1992³⁰⁵. Devant en contrepartie réaliser quatre-cent trente millions de francs d'économies, H. Bourges va élaborer un « plan stratégique » pour la télévision publique, déclenchant encore quelques remous, mais bien moindres que six mois auparavant. Ainsi, le 14 juin, une grève est organisée, touchant essentiellement FR3 (grève suivie à 51 %). Ceci dit, le plan de départ touchant neuf-cents personnes sur Antenne 2 et FR3 - dont une majorité de retraites et de préretraites - est « habilement

³⁰⁴ Le 24 décembre, lors du vote des syndicats sur le protocole d'accord proposé par H. Bourges, le SNJ avait laissé ses adhérents libres de se déterminer. Finalement, parmi les 376 journalistes votants, une courte majorité s'est dégagée en faveur du protocole : 179 pour, 160 contre, 36 blancs, 1 abstention. Dans les BRI, la division est totale : Clermont-Ferrand, Nantes, Besançon, Ajaccio-Bastia, Reims, Lyon, Dijon, Caen, Marseille, Bordeaux, Nancy, Poitiers et Montpellier ont rejeté l'accord, tandis que Rouen, Le Mans, Grenoble, Limoges, Strasbourg, Rennes, Toulouse, Ile-de-France, Nice et Orléans votaient pour.

La rédaction nationale acceptait de même l'accord.

BENYAHIA-KOUIDER (Odile), « FR3 : le bout du tunnel », in *Libération*, 25 décembre 1990.

³⁰⁵ CHAMARD (Marie-Eve), « Télévisions publiques. Rocard dope A2 et FR3 d'un milliard et demi », in *Libération*, 4 avril 1991.

conduit, et le silence retombe rapidement »³⁰⁶. Les stations régionales apparaissent plus que jamais soumises aux aléas d'une chaîne nationale en crise, dont le salut ne peut venir que du financement public. De fait, les questions de politique nationale sont toujours centrales dans l'existence et l'orientation de la télévision régionale.

Il apparaît clairement qu'au terme du recentrage opéré en 1985 pour faire face à la concurrence des télévisions privées, la chaîne régionale se trouve au cœur d'un nouveau secteur public de la télévision avec son rapprochement avec Antenne 2. La décentralisation télévisuelle revendiquée de longue date, décrétée en 1982 et expérimentée (sous une forme très partielle) en 1983 ne pourra dorénavant plus s'opérer sans risque pour la télévision publique dans son ensemble. Enfin, il reste que l'outil de FR3 constitue un formidable réseau technique et humain, potentiellement avantageux, que nul gouvernant ne souhaite démanteler. Si la décentralisation est pour l'heure impensable, les succès commerciaux de l'information locale, notamment sur des chaînes concurrentes, pousseront FR3 à localiser encore davantage son outil. Voyons comment cet enjeu est désormais intégré par la chaîne régionale, et quelles remises en causes profondes ou superficielles de son modèle cette situation amène.

³⁰⁶ BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, p. 292.

Concernant FR3, le plan prévoit d'engager un programme d'économies sur ses charges de fonctionnement à hauteur de 280 millions de francs sur trois ans, soit 10,6 % de son budget de fonctionnement pour 1991, afin d'obtenir une aide exceptionnelle de l'Etat de 500 millions de francs pour 1992. Les économies réalisées seront redistribuées au profit des programmes nationaux et régionaux. Conséquences : une réduction nette de 486 postes (suppression de 536 postes et création de 50), soit 13 % des effectifs. Afin d'atteindre ce chiffre, 270 retraites et préretraites sont envisagées, ainsi que la non reconduction de contrats à durée déterminée et les départs volontaires encouragés. MENDIETA (Santiago), « Après le plan Bourges, FR3 dans l'incertitude. La gueule de bois », in *Midi Média*, septembre 1991.

Section 2 - Les succès de la « télévision de la France des Provinces » (1990-2000)

Pour Xavier Gouyou Beauchamps France 3 est la « télévision de la France des provinces »³⁰⁷. Cette expression nous a semblée révélatrice des logiques politiques contradictoires traversant l'institution « télévision régionale ». Cette dernière doit en effet exprimer la diversité des régions, mais des régions intégrées à l'Etat-nation, d'où le choix du terme « provinces », plus en accord avec la tradition centralisée de la chaîne et la résurgence conjoncturelle du fait local.

En effet, revendication centrale du précédent conflit, l'information locale va connaître un véritable renouveau à partir de 1990. Contre toute attente, l'explosion des médias locaux prédite dans les années 1980 ne s'est pas produite, et il faut attendre l'implication de grands groupes dans les programmes à « dimension locale » pour voir enfin émerger cette réalité. Sous la forme de télévisions de plein exercice, de décrochages régionaux ou de programmes nationaux axés sur le local, l'information locale devient attractive pour les investisseurs. Paradoxalement, c'est alors que « France Régions 3 » devient « France 3 » que l'antenne cherche à se localiser davantage. Après les errements successifs de la « régionalisation » suivie d'un « recentrage », l'audience et la bonne image de la chaîne se redressent spectaculairement. Cependant, si la télévision régionale reste un enjeu majeur pour l'audiovisuel public et le gouvernement (dont on a vu précédemment le rôle central dans la gestion de la crise à FR3), elle le devient pour nombre de pouvoirs territoriaux qui trouvent là un moyen supplémentaire d'affirmer leur existence et d'asseoir une identité, comme nous tenterons de le démontrer.

Partant d'une analyse de l'évolution des rapports entre champ politique et champ journalistique au cours des années 1990, nous tenterons d'éclairer cette vision de France 3 comme « télévision de la France des Provinces » et de déterminer si cette

³⁰⁷ GOUYOU BEAUCHAMPS (Xavier), *Intervention au club Positions*, 23 octobre 1995, cité in *Cahiers de l'Audiovisuel*, juin 1996.

dernière reste sur le plan institutionnel attachée ou non à son modèle traditionnel, national et centralisé.

§1. L'information locale et l'entrée de nouveaux pouvoirs dans le jeu médiatique

Les années 1990 seront pour France 3 celles du développement de l'information locale, via des décrochages locaux diffusés diffusés en première partie du *19/20*, avant les traditionnelles actualités régionales. Les succès d'audience de l'information locale (décrochages de M6, journal de 13 heures de TF1) amèneront en effet la troisième chaîne à créer une série d'éditions locales : en Midi-Pyrénées sera ainsi lancée l'édition d'Albi, l'édition Quercy Rouergue Actualités devenant le décrochage de Rodez.³⁰⁸ Ceci dit, ces éditions sont créées sur la base de partenariats avec les collectivités territoriales et impliquent de nouveaux rapports entre les stations régionales et les pouvoirs politiques locaux, comme va nous le révéler l'examen de différents cas.

Symbole du renouveau du local, France 3 Euskal Herri, le décrochage du Pays Basque, réalise la plus forte audience de la télévision à 19 heures, regroupant 70 % des parts de marché. Fait essentiel, cette émission est financée en partenariat avec le district de Bayonne-Anglet-Biarritz et le conseil régional d'Aquitaine. C'est ainsi que H. Bourges, alors Président de France Télévision, saluait les nouvelles collaborations de France 3 avec les pouvoirs locaux : « Les régions, les départements, les villes sont nos interlocuteurs naturels, et France 3 est leur télévision... Le partenariat représente la meilleure formule d'association entre collectivités locales et télévision publique. »³⁰⁹

Le 17 janvier 1991, FR3 signait avec le conseil régional de Poitou-Charentes son premier accord-cadre (suivront ensuite le Nord, l'Aquitaine et la Picardie) dans le but de

³⁰⁸ Pour une analyse détaillée de ces décrochages (concurrences, audience, cas en Midi-Pyrénées), cf. notre partie « Les décrochages locaux ou l'information locale comme nouveau marché » (deuxième partie, chapitre 1, section 1, §2).

³⁰⁹ BOBIN (Jean-Paul), « France 3 installe une télé locale au Pays Basque. France 3 marque son territoire », in *Midi Média*, décembre 1992-janvier 1993.

développer la production et la programmation télévisuelle en région. Ces accords s'inscrivent en fait dans le cadre officiel prévu par le « contrat d'objectifs » signé en septembre 1991 entre l'Etat et FR3. Selon les termes de ce contrat, « FR3 pourra rechercher la collaboration des collectivités territoriales, des entreprises locales, des institutions publiques implantées en région, ou encore des câblo-opérateurs ». Henri False, directeur délégué au développement régional et européen à FR3, explique le but de ces accords formels : « En signant ces accords-cadres, nous avons voulu mettre un peu d'ordre dans ce concert de collaborations qui sont, depuis déjà des années, la réalité de FR3. En les consignant par écrit et au grand jour, nous avons pensé que nous aurions sur ces collaborations une plus grande maîtrise. »³¹⁰

Ceci dit, ces accords peuvent prévoir un certain nombre d'éléments à la libre appréciation des signataires, ce qui peut conduire à des pratiques nouvelles, allant jusqu'à une forme d'ingérence des pouvoirs locaux dans le contenu des émissions, bien que l'encadrement de la chaîne régionale s'en défende. Ainsi la directrice générale D. Alduy justifie t-elle le bien fondé de ces accords : « Chaque accord-cadre stipule que FR3 garde l'entière maîtrise éditoriale du magazine. Nous nous sommes mis d'accord pour faire un produit commun dans le cadre d'une stratégie dessinée par FR3. Il ne s'agit pas d'une prise de participation, et il n'a jamais été question de partager avec les régions le comité éditorial. » Ceci dit, il est difficile voire impossible de garantir une séparation stricte des prérogatives entre les signataires, et de nombreux exemples rapportés par la presse donnent des indications sur les échanges de bons procédés entre stations régionales et pouvoirs locaux. Un certain nombre d'exemples tendent malgré tout à montrer le contraire. Ainsi trois cas nous ont semblés particulièrement révélateurs des nouveaux rapports stations régionales - collectivités territoriales.³¹¹

La première réunion de *La banane bleue*, le nouveau magazine de l'Arc atlantique (une association de promotion de la façade atlantique créée au Portugal en 1989 et présidée par Olivier Guichard), s'est tenue le 14 janvier 1992 à l'hôtel de la région des Pays de la Loire. Ce magazine trimestriel, coproduit par vingt-trois télévisions

³¹⁰ « FR3 et les pouvoirs locaux. L'ère des connivences », in *Le Monde*, 3 février 1992.

³¹¹ *Ibid.*

dont quatre stations de FR3, devrait être diffusé en mars. En outre, s'il affirme « n'avoir jamais vu le numéro zéro du magazine » coproduit par la région Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin (président du conseil régional) reconnaît néanmoins que la station « lui avait présenté le scénario général (*storyboard*) de l'émission ».

L'accord-cadre signé par la région Picardie, convient que « FR3-Picardie s'associera aux « Vingt ans des régions françaises » et contribuera à la célébration des vingt ans de la région Picardie » : une célébration adroitement raflée par Charles Baur (UDF) à la convoitise de nombreuses régions. Un document de dix minutes, « conçu et fabriqué à base d'archive » par FR3-Picardie, a été diffusé sur l'antenne régionale. Mais ce petit film est aussi une commande de la région, financé par elle (150 000 francs de contribution). FR3 devra lui en céder la « libre utilisation » à des fins évidemment promotionnelles. Preuve que le document tient autant du magazine d'information que du publi-reportage, comme le clip de trois minutes réalisé à partir de ce film, et qui d'après l'accord pouvait être diffusé par le conseil régional lors de ses manifestations publiques.

Qui plus est, le contexte sur la communication des collectivités territoriales se trouve modifié de manière substantielle par la conjonction de plusieurs facteurs. D'une part les services de communication des collectivités connaissent globalement une professionnalisation et une reconnaissance accrue, se rendant par là-même indispensables aux yeux des élus par leur pouvoir d'expertise³¹². D'autre part la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des campagnes électorales impose de nombreuses restrictions. Outre la question du plafonnement des dépenses, l'article 3 de la loi précise en effet qu' « aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin » durant les six mois précédant le scrutin. De fait, il devient essentiel pour les collectivités locales de développer et d'intensifier leurs pratiques communicationnelles par le biais des médias traditionnels, dont le nombre est restreint localement. Et cette urgence est d'autant plus sensible que les « communicateurs » trouvent là un nouveau débouché à leur activité. Enfin, ces divers éléments trouvent un

³¹² DUBOIS (Françoise), « La communication de la région : le nouveau champ d'action des communicateurs », in CURAPP, *Les politiques régionales*, Paris, PUF, 1993, pp. 109 à 119.

écho particulier par le contexte électoral des années 1990-1995, qui verront se succéder élections régionales, cantonales et municipales. Dans ce contexte de « disette communicationnelle » imposé par la nouvelle loi, les partenariats avec la presse écrite et audiovisuelle devenaient nécessaires afin de maîtriser au mieux l'agenda médiatique.

Ces partenariats se développèrent donc, tous les acteurs impliqués en tirant un bénéfice. Nous avons entrevu l'importance que revêtaient ces accords pour les collectivités territoriales (essentiellement les conseils régionaux, mais aussi des conseils généraux et des municipalités pour les décrochages). Pour la direction nationale de la troisième chaîne, confrontée à un déficit de 255 millions de francs en 1991 et à des ressources publicitaires toujours insuffisantes, la prise en charge par les pouvoirs locaux d'une part - même minime - des dépenses et des investissements constituait un soutien non négligeable. Enfin, pour les stations régionales toujours à la recherche d'une certaine autonomie, il s'agissait d'une réelle avancée. Hormis la parenthèse de l'API, c'est la première fois que la direction nationale laisse aux régions une telle marge de manœuvre (négociations et signatures d'accords-cadres).

Ceci dit, les revendications des élus locaux se font toujours plus pesantes, relayées parfois par les députés, dont la plupart exercent un mandat local. Ainsi, le 15 novembre 1993 au Palais-Bourbon, Michel Péricard (président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée Nationale) se fait-il le porte parole des déçus de la télévision régionale : « Tous nos collègues, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, se plaignent de la façon dont ils sont traités par les stations régionales de France 3. Tous disent qu'on les cantonne dans leur rôle local et qu'on ne les interroge jamais sur leur participation à la vie démocratique du pays. »³¹³ Ces déclarations connaîtront un écho particulièrement important dans les stations régionales où syndicats et responsables multiplieront les déclarations pour démentir de telles accusations. A Toulouse, le rédacteur en chef (CFDT) G. Vallès déclarait ainsi au *Monde* : « sur l'ensemble des interviews diffusées sur Toulouse-Midi-Pyrénées, 80 % sont pour

³¹³ « Les amours contrariées de France 3 et des élus locaux... 1. L'édifiante histoire du doyen Ehrmann... », in *Le Monde*, 6 décembre 1993.

la droite et 20 % pour la gauche, à l'image du rapport de force de la région Sud. »³¹⁴ L'incompréhension des stations régionales est d'autant plus grande que H. Bourges avait demandé en avril 1993 que chaque des régions crée un espace d'expression aux élus et aux personnalités tous les samedi à 14 heures. France 3 Sud avait donc créé en septembre 1993 le magazine *A propos*, qui permettait à deux élus ou à deux représentants de la société civile de débattre sur un thème d'actualité régionale. Ceci dit, sur une région comptant huit départements, le nombre somme toute élevé d'élus locaux et de députés interdisait une représentation satisfaisante dans le cadre d'une émission hebdomadaire.

Aussi certains dérapages eurent-ils lieu impliquant élus et journalistes peu scrupuleux. Une affaire s'étant déroulée en Languedoc-Roussillon durant l'été 1995 - bien qu'isolée - est symptomatique de la demande communicationnelle croissante de certains élus.³¹⁵ Deux journalistes sportifs avaient en effet mis au point un système selon lequel ils proposaient clefs en main à des municipalités l'organisation d'un marathon sous le label « challenge France 3 Sud » et un passage de deux minutes au journal télévisé régional, moyennant une rétribution pour « conseil et recherche de sponsors » (vingt mille francs dans le cas de Clermont-l'Hérault, la ville ayant fait éclater l'affaire). Leur mise à pied fut immédiate lorsque ce système fut rendu public. Le rédacteur en chef, accusé de profiter lui aussi de ce système, fit l'objet d'une enquête qui révéla des dépenses excessives liées à de nombreux voyages non justifiés (Cannes, Lillehammer, Antilles, croisière à venir dans l'Atlantique). En réponse à ces accusations, ce dernier se justifiait par le fait que « le rôle du service public est aussi d'entretenir de bonnes relations avec les clubs ou les collectivités ». Ceci dit, au terme des conclusions de la commission de discipline des journalistes de France, les trois journalistes furent licenciés sans préavis ni indemnités pour « manquement aux règles de déontologie » et pour « insuffisance de responsabilité dans l'encadrement ».

³¹⁴ « Les amours contrariées de France 3 et des élus locaux.... 2. « J'ai cessé d'être un mendiant... » », in *Le Monde*, 6 décembre 1993.

³¹⁵ « Petits arrangements avec le sport à France 3-Montpellier », Gilbert LAVAL, *Libération*, 11 juillet 1995.

« Trois journalistes de France 3 Languedoc-Roussillon, dont le rédacteur en chef de la station, viennent d'être licenciés pour manquement aux règles de déontologie », *Correspondance de la presse*, 10 août 1995.

« Après le licenciement de 3 journalistes. « Opération mains propres » à France 3 », Hacène CHOUCHAOUI, *France-Soir*, 11 août 1995

Cette affaire est révélatrice de la multiplication des rapports de coopération formels et informels entre la télévision régionale et champ politique local³¹⁶. Il est donc clair que des logiques politiques structurent toujours pour une large part la télévision régionale. A travers le succès économique et d'audience du local, les pressions politiques se font plus prégnantes, les collectivités locales voyant là un débouché communicationnel : outre les dérapages, ces pressions se traduisent par la signature d'accords-cadres, créant des liens quasiment organiques entre les collectivités territoriales les stations régionales de télévision. Ces évolutions majeures ne remettent toutefois pas fondamentalement en cause le centralisme de la chaîne, et les succès d'audience des informations locales et régionales n'atténuent en rien le malaise dans les stations, inquiètes de l'avenir de la télévision régionale.

§2. Régional/national : un malaise persistant

Selon un enchaînement comparable à celui de décembre 1990, France 3 va connaître à la fin 1997 un conflit d'une grande ampleur, révélateur à la fois des mutations à l'œuvre et des permanences du modèle traditionnel de télévision régionale. Examinons par conséquent les prémices et développements de cette crise.

- Les craintes de la « manipulation politique » et de la « rationalité économique »

Dans une institution telle que France 3 où la culture d'entreprise reste toujours aussi vivace, luttes intestines et suspicions de manipulations « politiciennes »

³¹⁶ Ces rapports de coopération sont dénoncés par les syndicats, et notamment le SNJ qui demandait à la direction de la chaîne d'entamer une « opération écran propre », « Montpellier n'étant pas un cas isolé à France 3 » : « le SNJ a, de longue date, dénoncé le système du parrainage pratiqué, voire encouragé depuis plusieurs années à France 3. Ce système conduit à d'inévitables dérapages sur lesquels les hiérarchies rédactionnelles font planer un silence complice : combien de rédacteurs en chef à France 3 incitent des journalistes à monter des opérations pour justifier des « reportages », y compris en leur demandant d'aller quêmer le financement ? »
Syndicat National des Journalistes, *La paille et la poutre*, 8 août 1995, Archives écrites de France 3 Sud.

continuent à provoquer nombre de dissensions. Tentons de rendre compte du climat régnant alors dans les stations à travers deux affaires ayant secoué la station toulousaine (en 1991 et 1992) et une affaire d'ampleur nationale car touchant le ministre de la Communication, Alain Carignon (en 1994).

Rédacteur en chef du BRI de Toulouse depuis 1986 (à l'époque où J-M. Belin était directeur régional), Pierre Dangas fut remplacé en juillet 1990 - suite au renouvellement de l'équipe dirigeante toulousaine - par G. Vallès. A l'origine de cette décision, la direction générale de la troisième chaîne décida de le nommer « grand reporter » au sein de la même rédaction. Mais à la demande de certains responsables de la station régionale (dont le nouveau rédacteur en chef), la direction revenait sur sa décision en interdisant à P. Dangas l'accès à son lieu de travail, tout en cherchant à le muter dans une autre région. Au terme de semaines de conflits entre P. Dangas et sa direction, ce dernier est finalement licencié le 15 mars 1991 et attaquera la chaîne aux Prud'hommes pour licenciement abusif. Au-delà d'un simple conflit de personnes, cet épisode met en lumière l'existence de « clans » dans le personnel de la station, et le jeu d'équilibre qui se construit en fonction de l'orientation des hiérarchies. Ainsi un équilibre instable existait depuis août 1989 entre des tendances contradictoires : une ministre de la communication (C. Tasca) et une directrice générale de FR3 (D. Alduy) nettement engagées dans la politique gouvernementale, et d'un autre côté un président (P. Guillaume) et un directeur régional (J-M Belin) de tendance libérale. L'arrivée de B. Mounier au poste de directeur régional ajouté à l'isolement et à l'affaiblissement croissants de P. Guillaume rompront cet équilibre, permettant à G. Vallès de s'imposer au poste de rédacteur en chef, au point d'aboutir à ce que certains journalistes qualifient de véritable « putsch ».³¹⁷ Un nouvel équilibre se met alors en place, mais accentuant les fractures au sein du personnel. Cet équilibre favorable à la majorité politique en place traduit enfin le centralisme toujours prégnant de la télévision régionale sur le plan structurel, le changement de hiérarchie ayant été imposé par une direction nationale très proche du gouvernement. Il reste que ce type d'affaire laisse durablement des traces dans l'histoire collective de la station et révèle la crainte exacerbée de manipulation politique

de la part de certains groupes professionnels opposés à leur direction. C'est ce qui adviendra l'année suivante.

La hantise des licenciements fut toujours fortement ressentie en région, bien que les cas effectifs soient rarissimes (à part lors de la réorganisation des sociétés audiovisuelles suite à l'éclatement de l'ORTF). Aussi l'annonce du licenciement de quatre journalistes toulousains en mars 1992 sera très mal perçue par les syndicats et créera un malentendu qui ne fera qu'aggraver les dissensions au sein de la station. L'affaire commence donc par l'annonce les 5 et 7 mars dans certains titres de la presse³¹⁸ de la poursuite du « plan Bourges » destiné à restructurer le secteur public : à Toulouse, quatre journalistes sont visés et doivent être reclassés dans d'autres régions ou licenciés. Deux articles de *L'Opinion Indépendante* (tendance droite libérale) datée du vendredi 6 mars mettront le feu aux poudres. Outre le fait que le journal présente l'offre faite aux quatre journalistes comme « une lettre de licenciement mais que la direction se refuse à reconnaître comme telle » et compare cette affaire à celle de P. Dangas, c'est une brève qui provoquera la colère de la direction régionale et de Michel Pech (CFDT) :

« Ça bouge chez nos confrères de la station régionale de FR3 Midi-Pyrénées et dans un mauvais sens. On parle de plus en plus de licenciements. Comme par hasard les journalistes visés sont supposés « ne pas être dans la ligne Bourges » !

En clair ils seraient plutôt favorables à Baudis (sic). Même Michel Pech, de la CFDT, estime qu'il y a des règlements de comptes à forte connotation politique au sein de la chaîne. A surveiller. »³¹⁹

Dès le lundi suivant, au cours du comité d'établissement de FR3 Midi-Pyrénées, le directeur régional B. Mounier fait distribuer une note aux journalistes de la station dans laquelle il dénonce « l'absurde comportement » de certaines personnes visant à « jeter le discrédit » sur la direction (cf. annexe pour ce document et les suivants).³²⁰ Durant le même comité d'établissement, M. Pech tiendra des propos assez voisins, condamnant la « manipulation » dont il estime avoir été victime. De fait, la situation des quatre journalistes était en voie de règlement, trois d'entre eux étant déjà

³¹⁷ J. Cazals, entretien du 23 septembre 1996.

³¹⁸ FLANDRE (Laurent), « Télévision. Silence, on casse ! », in *L'Huma Midi-Pyrénées*, 5 mars 1992. DERNAY (Franck), « Coup de semonce à FR3 », in *Toulouse Actualités*, 6 mars 1992.

³¹⁹ « Menaces de licenciements à FR3 Toulouse. Quatre journalistes victimes du plan Bourges ? » et « Confidentiel » in *L'Opinion Indépendante du Sud-Ouest*, 6 mars 1992.

³²⁰ Bernard MOUNIER, *Note aux journalistes de la rédaction du BRI de Toulouse*, 9 mars 1992, archives écrites de France 3 Sud.

certains de rester à Toulouse. Tout rentrera progressivement dans l'ordre, non toutefois sans que M. Pech ait encore dénoncé les « anonymes » qui « ont contacté les médias locaux pour hurler au scandale politique, à la chasse aux sorcières »³²¹. Cet épisode traduit bien la prégnance d'une culture d'entreprise fondée sur un jeu d'oppositions politiques, culture par ailleurs confortée par d'autres affaires bien réelles passées (P. Dangas), présentes ou à venir (Philippe Descamps à Grenoble³²²). Mais l'exemple précédent nous apprend avant tout que la manipulation et l'« intox » peuvent devenir un moyen efficace d'opposition à la direction nationale, en amplifiant les tensions afin de provoquer un conflit social où les véritables revendications pourront s'exprimer : refus du centralisme de l'entreprise, création d'une télévision véritablement régionale, reconnaissance de l'identité des stations régionales, moyens de production accrus, etc.

Les craintes de « manipulation politique » - en fait une façon détournée de nier l'existence de rapports de forces qui servent les intérêts de toutes les composantes de la télévision régionale - vont de pair avec la crainte d'une « rationalité économique » dont le but serait un démantèlement de la chaîne. Les rumeurs sur ce sujet se font d'ailleurs si présentes que H. Bourges dut lors d'un discours prononcé le 29 août 1991, nier toute velléité de « vente par appartements de la maison FR3 »³²³. L'exercice de justification des dirigeants se renouvellera fréquemment au cours des années suivantes, alors que France 3 développera ses décrochages locaux et ses partenariats. Ainsi, deux ans plus tard, le ministre de la Communication Jean-Noël Jeanneney souhaitait-t-il que « les calembredaines sur le démantèlement de France 3 soient remises au cimetière des idées »³²⁴. Mais les incertitudes demeurent, et certains journalistes régionaux tels que

³²¹ Comité d'établissement FR3 Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon, *Info express*, n° 4, mars 1992.

³²² Coauteur d'un livre intitulé *Le système Carignon*, Philippe Descamps, journaliste de France 3-Grenoble, avait été suspendu le 10 mai 1995 par son directeur régional, Yves d'Hérouville, un proche de l'ancien ministre de la Communication Alain Carignon qui l'avait nommé (P. Descamps avait déjà subi des pressions de sa hiérarchie en octobre 1994). Après une grève de 24 heures, organisée le 17 mai à France 3 Rhône-Alpes-Auvergne, un accord intervenait afin qu'il puisse « retrouver une collaboration dans un bureau régional d'information, en dehors de la direction régionale Rhône-Alpes-Auvergne, sous contrat à durée indéterminée » à partir du 1er novembre, le procès d'Alain Carignon devant avoir lieu à la rentrée. En attendant, P. Descamps dut rester à France 3 Grenoble, « en étant chargé de sujets n'ayant pas de rapport avec la politique locale ».

« France 3 : un accord a été conclu à l'encontre du journaliste Philippe Descamps », in *Le Monde*, 1er juin 1995.

³²³ *Le Monde*, 3 février 1992, *op. cit.*

³²⁴ Les localiers en conclave. Le 3ème festival des médias locaux a regroupé à Marne-la-Vallée un millier de participants, in *Le Monde*, 15 février 1993.

Jeanne Cazals s'interroge encore sur le bien-fondé des éditions locales, parfois cofinancées par un conseil général : « Est-ce que ce sera un démantèlement de la régionale, un jour, au profit de départementales ? Je ne sais pas. En tout cas, on s'interroge, nous, les syndicats. Et c'est sûr que ce n'est pas innocent. »³²⁵ Toutes ces craintes trouveront leur point d'orgue à la fin de l'année 1997, par le déclenchement d'une grève massive de onze jours.

- La crise de 1997 : les revendications de l'identité régionale

Comme durant l'été 1988 et l'année 1990 (cf. supra), l'arrivée de la gauche au pouvoir a modifié le paysage audiovisuel et la télévision publique est à la veille d'un débat sur sa spécificité, son identité et son avenir. Pour étayer le projet de loi qu'il prépare, le gouvernement a en effet demandé aux différentes entreprises audiovisuelles publiques d'établir des documents stratégiques pour le début de l'année 1998. Aussi la grève de 1997 a-t-elle avant tout pour objectif d'influer sur les choix d'orientation du gouvernement et des dirigeants des chaînes publiques. Ainsi, un mois déjà avant le déclenchement du conflit, le jeudi 6 novembre 1997, l'ensemble des syndicats de France 3 déposaient un préavis de grève pour le 2 décembre afin de demander des négociations sur la stratégie générale de l'entreprise, le temps de travail et les salaires. Cherchant à répondre à ces préoccupations, le directeur général de France 3, Philippe Levrier, présente le mardi 25 novembre son plan stratégique, intitulé « *L'avenir de France 3 : s'enraciner pour se déployer* ». Malgré les rencontres et les négociations, la grève est déclenchée le mardi 2 décembre à France 2 et à France 3. Les revendications sont multiples : elles portent à la fois sur les salaires, la réduction du temps de travail, la reconnaissance de l'activité des stations régionales et l'arrivée du numérique³²⁶.

³²⁵ Jeanne Cazals, entretien du 23 septembre 1996.

³²⁶ Ainsi Robert Titet (caméraman, ancien responsable d'édition à France 3 Sud) estimait-il que déjà « la vidéo permet de donner une image que matériellement on n'a pas le temps de vérifier ». Aussi craignait-il l'arrivée du numérique, et de son instantanéité : « la technique évolue plus vite que le traitement. » Robert Titet, entretien du 25 septembre 1996.

La grève est immédiatement très suivie, avec un taux de participation qui atteint 80 % chez les journalistes et 60 % parmi les techniciens et les personnels administratifs. Le deuxième jour du conflit, les grévistes de France 3 se rendent à la Maison de la radio et diffusent sur l'antenne la « mire », de manière à ce que leur mouvement soit visible par le public. Les négociations s'avèrent difficiles et le président de France Télévision, Xavier Gouyou Beauchamps, doit personnellement débloquer la situation après la récusation par les syndicats du directeur général Philippe Levrier. Mais le rétablissement de l'antenne le soir du 4 décembre entraînera un accroissement des tensions et une rupture des négociations. Toute la journée du vendredi 5 décembre, l'intersyndicale et les délégations des stations régionales de France 3 seront réunies en assemblée générale extraordinaire à la Maison de la radio, et plus de six cents grévistes rassemblés dès midi dans un des halls de la Maison de la radio tenteront de se faire entendre de leur présidence en manifestant et en réinstallant la mire à l'écran. Afin d'apaiser les tensions, la ministre de la culture et de la communication Catherine Trautmann jouera les bons offices en recevant les responsables de France Télévision, puis l'Intersyndicale.

Loin d'être anecdotique, ce rappel des faits démontre la motivation des grévistes et l'impact symbolique de la mire sur l'écran, procédé inusité de puis plus d'une dizaine d'années. Cependant, malgré la détermination des salariés de France 3, les négociations montreront les dissensions toujours vivaces entre les divers syndicats et professions de la troisième chaîne. Ainsi, si les discussions aboutissent le dimanche 7 décembre sur la question de la production régionale,³²⁷ elles achoppent sur le problème du temps de travail et des salaires. Ce faisant, les assemblées générales se multiplient, notamment en région.

En Midi-Pyrénées, la mobilisation est importante (80 % de grévistes hors encadrement) et les responsables syndicaux exposent au conseil régional le vendredi 5

³²⁷ La direction de France 3 a ainsi annoncé une augmentation de 35 millions de francs pour « les moyens financiers qui seront consacrés au développement des programmes et des informations régionales ». Par ailleurs, chaque région pourra programmer chaque semaine, aux heures qu'elle souhaite, une émission de vingt-six minutes pour la diffusion de programmes régionaux. Les responsables syndicaux ont aussi obtenu des garanties à propos de la chaîne thématique des régions, qui devrait être lancée au printemps, dans le bouquet TPS. Le capital de cette chaîne sera détenu à 51 % par l'Etat et les programmes seront fabriqués à France 3, qui conservera la maîtrise éditoriale. CHIROT (Françoise), « La durée du travail et les salaires bloquent la reprise à France 3 », in *Le Monde*, 9 décembre 1997.

décembre les revendications de l'Intersyndicale. Michel Pech, responsable CFDT, résume les positions plus particulières des salariés régionaux de France 3 (journalistes et PTA : personnels techniques et administratifs): « Il faut tordre le coup à un malentendu : nous ne faisons pas grève seulement pour nos salaires. Ce qui nous importe, c'est d'abord le devenir de la télévision régionale. (...) Nous réclamons de l'antenne régionale, de l'espace régional, de l'identité régionale. Rendez à France 3 son R, son R des Régions. »³²⁸ Ainsi les revendications de 1997 rejoignent-elles celles de 1990, à savoir une véritable reconnaissance du travail des régions par une programmation adaptée. Ceci dit la M. Pech va plus loin encore, en mettant en cause implicitement la structure et le statut de France 3 : « Toutes nos craintes se nourrissent de l'absence de stratégie globale de la chaîne. Avec des dirigeants qui restent au mieux trois ans en poste, on ne peut faire que de la télévision à court terme ». A travers cette critique d'un manque de coordination apparaît en filigrane un désaveu du mode d'organisation de la chaîne, trop soumise aux aléas de la vie politique.

Dans la capitale, après que les représentants des grévistes aient été reçus à l'Assemblée nationale (entretiens avec le président du groupe PS et les conseillers du président Laurent Fabius) et à Matignon (rencontre avec C. Trautmann et deux conseillers du premier ministre), la direction de France Télévision et l'intersyndicale de France 3 parvinrent enfin le 11 décembre - après des discussions ardues - à un protocole d'accord. Les questions alors résolues portaient sur la réduction du temps de travail (préparation de l'abaissement de la durée du travail à 35 heures) et sur les salaires (principe d'une prime exceptionnelle de 2 000 francs à l'ensemble des personnels de France 3 et enveloppe de dix millions de francs pour réduire les disparités salariales avec France 2).

³²⁸ Les déceptions par rapport aux programmes régionaux sont relayées par les responsables des différents programmes de la station. Ainsi Pierre Nicolas, animateur depuis plusieurs années des programmes de la mi-journée (*La vie à plein temps*) regrette t-il l'instrumentalisation dont les stations régionales sont l'objet : « On nous considère comme des défricheurs. Si un créneau exploré par les émissions régionales se révèle porteur, comme ce fut le cas du *12/13* il y a quelques années, une édition nationale récupère aussitôt le filon. » THEPOT (Stéphane), « Les grévistes du Sud-Ouest défendent leur identité régionale », in *Le Monde*, 8 décembre 1997.

Quels enseignements peuvent être tirés de l'examen de cette grève ? En premier lieu, les relations liant le gouvernement à l'encadrement de la télévision régionale sont toujours étroits, preuve en est le parcours des grévistes dans l'exposé de leurs revendications, qui remonte en quelque sorte la chaîne des responsabilités : directeur général de France 3, président de France Télévision, ministre de la Communication, Assemblée Nationale (tentatives pour rencontrer son président) et cabinet du Premier ministre. Ainsi la centralisation de la chaîne apparaît elle clairement, même si en région, chose nouvelle, les grévistes sollicitent désormais l'attention des conseils régionaux et non plus du seul préfet. Les permanences des liens étroits, quasi organiques entre le ministère de la Communication et la direction de France 3 transparaît aussi dans une déclaration de C. Trautmann au cœur du conflit devant l'intersyndicale de France 3 Alsace. Cette dernière se déclarait alors « consciente du problème que pose la qualité des dirigeants de la chaîne au niveau national et régional », avant d'ajouter : « Il faudra y remédier. »³²⁹ Une telle déclaration est en effet un aveu des possibilités d'interventions du gouvernement dans le choix des dirigeants de la chaîne régionale et de ses stations, possibilités offertes par la conjonction de deux facteurs : les liens de connivence entre la majorité et le CSA (H. Bourges en est le président depuis 1995) qui nomme le PDG de France Télévision, couplée à la nature centralisée de France 3 qui répercute les changements de hiérarchie par voie descendante. Après cette crise, P. Levrier sera d'ailleurs remplacé par P. Duhamel.

La seconde conclusion à tirer de cette grève concerne la réitération par les régions de leurs revendications de « reconnaissance »³³⁰, et ce malgré les efforts consentis dans le sens d'un développement de l'information locale, des décrochages et des partenariats avec la PQR et les collectivités territoriales. Malgré tout cela en effet, la télévision régionale souffre toujours aux yeux de ses acteurs d'un déficit de reconnaissance et d'une existence trop discrète. Aussi, par sa mise en perspective,

³²⁹ DUTHEIL (Guy), « Un protocole d'accord est soumis aux personnels de France 3 », in *Le Monde*, 12 décembre 1997.

³³⁰ Pour une aperçu des nombreuses revendications ponctuelles dans diverses régions, cf. CANTE (B.), CHERRUAU (P.), FRANCILLON (C.), SOTTO (M.), VALO (M.), « Un protocole d'accord est soumis aux personnels de France 3. La reconnaissance de « l'identité régionale » a été au coeur du conflit », in *Le Monde*, 12 décembre 1997.

devons nous nous interroger sur l'actualité de ce modèle, marqué par plus de trente-cinq années d'existence.

§3. Actualité du modèle français de télévision régionale

Depuis sa création, le modèle français de télévision régionale s'est complexifié, à la fois par une technicisation croissante et une professionnalisation accrue, mais aussi et surtout par une transformation de ses acteurs, amenant la télévision régionale à se penser différemment au fil de son histoire. En effet, la télévision régionale a rapidement pris conscience du fait régional au point de développer un discours revendicatif sur l'identité régionale et sur les spécificités des différentes stations. Cependant, malgré les tentatives de réforme de ce modèle (loi de 1982, API), France 3 reste avant tout nationale, comme l'expliquait en 1992 S. Regourd : « La troisième chaîne reste une télévision nationale avec des fenêtres régionales. La structure juridique est nationale, il n'y a aucune autonomie, ni budgétaire ni gestionnaire. Les hommes sont nommés dans des logiques nationales et du point de vue des programmes, tous les systèmes en régulation prennent en compte la programmation dite de prime-time : or il n'y a pas de programmation de prime-time qui relève des régions. »³³¹ Force est de constater que la situation huit années plus tard est restée inchangée.

Toutefois, il convient de prendre en compte certaines redéfinitions structurelles de France 3, qui depuis le début des années 1990 doit affronter la concurrence sur le terrain de l'information locale d'autres chaînes nationales (M6), mais aussi de télévisions locales. Autrement dit, la télévision régionale, traditionnel instrument étatique, est désormais forcée à s'adapter sous la pression de forces centrifuges :

- forces centrifuges internes : les personnels des stations régionales demandeurs de davantage d'initiatives, d'une plus grande autonomie des stations régionales (cf.

³³¹ REGOURD (S.), « La télé locale reste à inventer », in *Midi média*, n° 73, novembre 1992.

grèves de 1990 et 1997) et d'un véritable programme régional aux heures de grande écoute;

- forces centrifuges externes telles que la concurrence d'autres chaînes sur le même terrain que France 3, ou encore les demandes réitérées d'information locale d'un environnement nécessitant une communication accrue en direction du public (collectivités territoriales et leurs élus, associations, etc.).

Rappelons à cet égard la situation foisonnante de ces dernières années. Après une dizaine d'années d'accalmie, le débat sur la relance des télévisions locales bat son plein au vu des succès des décrochages des chaînes nationales. Ainsi, contrairement à une vision de communication de proximité militante ou de service public, il s'agit aujourd'hui pour les opérateurs et actionnaires de futures chaînes locales de rentabiliser rapidement leurs investissements. La télévision locale devient donc un enjeu économique, objet de luttes entre groupes de communication³³². C'est pourquoi la ministre de la Communication Catherine Trautmann avait confié, début avril 1998, une mission officieuse à Michel Françaix (député PS de l'Oise) et à Jacques Vistel (conseiller d'Etat) sur cette question. Au terme de leur enquête, les rapporteurs préconisent la mise en oeuvre d'une régie publicitaire commune à tout un réseau de chaînes locales, comme c'est le cas pour la PQR. Michel Françaix n'exclut pas en effet « la création d'une vingtaine de chaînes locales en France »³³³. Aussi propose t-il d'ouvrir aux télévisions locales l'accès à la publicité de secteurs jusqu'alors interdits, comme la grande distribution, voire l'édition. Pour profiter de ces autorisations, les télévisions devraient toutefois être véritablement

³³² Vivendi a l'intention de se désengager deux chaînes déficitaires, ainsi que l'explique Louis-Bertrand Raffour, directeur général de Télévisions Locales Développement (Havas Images, filiale de Vivendi) dans *Le Monde* : « La loi sur l'audiovisuel empêche le groupe d'être titulaire de plusieurs autorisations, à part Canal Plus. Nous voulons passer la main à la PQR. Mais si d'ici six mois ou un an, nous ne trouvons pas de solution, alors nous fermerons TLM et Télé Toulouse. »

Ceci dit, les pronostics du même L-B. Raffour sur la télévision locale laissent entrevoir l'importance à venir du secteur : « Il y a un besoin et un marché. Inéluctablement, les deux se rencontreront un jour. » Aussi le groupe Vivendi cherche t-il à céder ses chaînes locales à la PQR ainsi que l'analyse J-J. Bozonnet : « Pas question de laisser le champ libre à des concurrents directs la Lyonnaise des eaux (M6) et Bouygues (TF1) au moment où le marché de la publicité pourrait enfin s'ouvrir sous la pression de Bruxelles. »

SALLES (Alain) et VULSER (Nicole), « Télévisions locales : le débat sur la publicité est relancé », in *Le Monde*, 20 juin 1998.

BOZONNET (Jean-Jacques), « Le gouvernement se penche sur la viabilité des télévisions locales », in *Le Monde*, 18 avril 1998.

³³³ SALLES (Alain) et VULSER (Nicole), « Télévisions locales : le débat sur la publicité est relancé », in *Le Monde*, 20 juin 1998.

locales, autrement dit 80 % de leurs émissions devraient être locales (M6 et France 3 sont exclues). Dernière recommandation, ces chaînes devraient être détenues par des capitaux locaux, au premier plan desquels la PQR. Ainsi la concurrence de la PQR est-elle en train de se préciser. Dans un communiqué publié le vendredi 15 janvier 1999, seize quotidiens régionaux ont décidé de s'engager dans le secteur de la télévision locale : « les entreprises signataires affirment leur détermination à jouer pleinement leur rôle dans les appels à candidature présents et futurs qui seront lancés, et leur souhait de se positionner comme opérateurs de ces futures télévisions locales ».³³⁴ Ainsi, suite à des appels à candidature du CSA pour des fréquences hertziennes dans plusieurs villes, certains titres de la PQR annoncent clairement leur intention, comme *La Montagne* à Clermont-Ferrand³³⁵. *La Dépêche du Midi*, pour sa part, faisait partie des quelques journaux non signataires du communiqué cité précédemment. Ceci dit, la situation toulousaine est compliquée par l'existence de TLT, que le journal ne néglige cependant pas en entretenant des discussions avec le groupe Vivendi pour accroître sa position dans le capital de la chaîne locale. Les mutations du secteur de la télévision locale sont donc loin d'être achevées, et semblent pour la première fois aller dans le sens d'un développement réel et continu.

Pour autant, M6 n'a pas renoncé à développer l'information locale : existant déjà dans dix villes, deux décrochages supplémentaires sont créés en 1999 (Clermont-Ferrand et Nice) et trois autres sont en projet. Par ailleurs, la chaîne souhaite allonger à vingt-six minutes ses émissions régionales, en ajoutant au journal actuel des magazines ou des émissions consacrées à la vie pratique et aux services. Dans cette « ruée » vers la télévision locale, la radio elle aussi s'efforce d'imposer sa présence : fort de son réseau

³³⁴ CHIROT (F.), « Seize quotidiens régionaux sont candidats aux télévisions locales », in *Le Monde*, 16 janvier 1999.

³³⁵ Ces nouveaux acteurs se positionnent donc sur le terrain déjà occupé par France 3, entrant directement en concurrence avec celle-ci. Que l'on en juge avec le cas de *La Montagne*, qui a « souhaité élaborer des programmes reflétant pleinement la vie des Clermontoises et des Clermontois, [qui constitueront] leur mémoire en images et qui participeront, à côté des grands médias déjà actifs sur cette ville, à l'expression de leur diversité et de leur dynamisme ». Les partenaires financiers du quotidien dans la Société clermontoise de télévision devraient être « les chambres consulaires, les grandes banques régionales, des chefs d'entreprise locaux, des sociétés de production audiovisuelles ou des sociétés d'investissement » CHIROT (F.), « Télés locales : cinq candidats pour quatre villes », in *Le Monde*, 25 février 1999. Voir aussi : CHIROT (F.), « Seize quotidiens régionaux sont candidats aux télévisions locales », in *Le Monde*, 16 janvier 1999.

largement implanté sur l'ensemble du territoire national, le groupe NRJ faisait au même moment connaître ses ambitions³³⁶.

La concurrence à venir dans le domaine de la télévision locale s'avère donc *a priori* particulièrement âpre pour France 3. Forcée d'intégrer cette nouvelle donne, la troisième chaîne est-elle en passe de voir sa structure modifiée (au point d'être « éclatée » en plusieurs sociétés), reste-t-elle encore et toujours une simple adaptation du même modèle traditionnel aux visées unificatrices ? Afin de répondre à cette question, il convient de s'interroger sur les réalisations et projets de France 3 à la fin des années 1990. Deux éléments marquants sont en effet à prendre en compte : la création par France Télévision d'une chaîne thématique, *Régions*, et un projet de réforme pour la troisième chaîne : *Proxima*.

La nouvelle chaîne thématique *Régions*, lancée le 11 mai 1998, est contrôlée par une société détenue par France Télévision (50 %), France Télécom (un peu moins de 50 %) et le Crédit local de France (pour un budget de 53 millions de francs). Cette nouvelle chaîne est clairement une émanation de France 3. Elle diffuse en effet toute la journée (de 7 h 30 à 1 heure) des programmes issus à 85 % des stations régionales de la troisième chaîne et composés de documentaires, de magazines et d'un flash d'informations toutes les heures. La finalité d'une telle chaîne est selon ses concepteurs de « présenter la France dans sa globalité à travers le prisme local et offrir un métissage hexagonal ».³³⁷ Autrement dit, le territoire national reste le référent, le ciment permettant de donner aux programmes provenant des différentes régions une cohérence qu'ils n'auraient pas par leur simple juxtaposition. A cette tendance qualifiée par un journaliste de « national-régionalisme », Gilles Vaubourg, directeur général de *Régions* (auparavant directeur d'Info Vidéo 3, un département de France 3 chargé de coordonner les échanges entre les régions) mettait en avant la finalité de métissage de sa chaîne : « Régions est une chaîne de métissage : métissage hexagonal, métissage des régions, métissage des thèmes et des cultures, ouverture sur l'Europe et le monde. Nous aurons souvent deux entrées possibles dans notre souci de coller à l'actualité : un fait local qui intéressera le plus

³³⁶ BAUDECROUX (Jean-Paul), « entretien », *Les Echos*, 16 décembre 1998.

grand nombre de téléspectateurs et les répercussions locales d'un fait national ou planétaire. »³³⁸ Bien entendu, l'audience de cette chaîne ne bénéficiant pas d'une diffusion hertzienne restera confidentielle, mais la démarche est révélatrice d'une double intention : rentabiliser enfin les réalisations des stations régionales, et répondre aux attentes d'information locale du public sans l'enfermer dans des représentations centrées sur sa seule région. Cette préoccupation d'harmonisation des régions au sein d'un territoire de référence, le national, ici qualifié de « métissage hexagonal », est la logique qui a toujours sous-tendu la télévision régionale depuis sa création, aboutissant à une pérennité de l'institution et à une cohérence de ses représentations, mais aussi à une insatisfaction permanente des acteurs régionaux impliqués dans la télévision ou dans la constitution des identités régionales et locales.

Aussi les stations régionales sont-elles inquiètes des projets de la direction nationale de France 3, regroupés sous le label *Proxima*.³³⁹ Ce projet, en discussion depuis 1998, a ni plus ni moins pour objectif qu'une « refondation de la télévision régionale du service public »³⁴⁰. Il s'agit dans l'optique de la concurrence annoncée des télévisions locales de donner une réelle dimension locale à France 3 : les programmes et l'information doivent désormais avoir pour principal référent le local, et non plus les régions télévisuelles. Concrètement, une telle réorientation consisterait à donner aux décrochages locaux une responsabilité complète sur leur tranche horaire. Les programmes seraient réalisés par le décrochage de la zone concernée (et des zones voisines), mais aussi par la station régionale dont il relève. Selon la direction de France 3, « ce n'est plus le local qui alimenterait le régional, mais l'inverse »³⁴¹. De fait, ce ne seraient pas une vingtaine de décrochages qui couvriraient le territoire national comme c'est le cas aujourd'hui, mais autour d'une cinquantaine. C'est donc une toute nouvelle structuration

³³⁷ Document interne, cité par CHIROT (F.), « La chaîne des régions de France 3 attend l'aval du gouvernement », in *Le Monde*, 24 février 1998.

³³⁸ CORNU (Francis), « Une petite chaîne « nationale-régionale » », in *Le Monde*, 11 mai 1998.

³³⁹ Le projet *Proxima* est au centre des interrogations, mais les tensions se développent de diverses manières. Ainsi une grève de quatre jours (du 8 au 11 mars 1999) a été menée dans la station midi-pyrénéenne à l'appel d'une intersyndicale CFDT, CGT, FO, CFTC, SNJ. Ce mouvement, suivi par plus de 70 % du personnel, avait pour but d'obtenir de la direction générale de la chaîne le renouvellement du camion de vidéo mobile de Toulouse, l'un des six cars-régies de France 3.

³⁴⁰ Sur le projet *proxima*, voir BOZONNET (J.-J.) et CHIROT (F.), « France 3 ouvre le chantier d'une « refondation » de la télévision régionale », in *Le Monde*, 13 mars 1999.

³⁴¹ *Ibid.*

du territoire par la télévision régionale qui serait adoptée. Quatre niveaux se dégageraient : le niveau local avec la cinquantaine « micro-stations » évoquées, un niveau régional qui tiendrait compte pour la première fois du découpage politico-administratif des régions avec la création de vingt-deux directions d'antennes, un niveau supra-régional pour la production et la gestion (six à huit unités), et enfin le niveau national. Ainsi, l'information serait assurée par les locales, les magazines d'information, débats et émissions de proximité et de service par les régionales, alors que les unités de productions assureraient la réalisation de documentaires et magazines thématiques à vocation nationale. Si les répercussions du projet sur la structure de la chaîne sont encore loin d'être mesurables, une intention des dirigeants de France 3 amène cependant une nouveauté intéressante : la volonté exprimée par le directeur général P. Levrier du passage « d'une logique de contrôle a priori à un contrôle a posteriori »³⁴². Ainsi les nouvelles unités supra-régionales chargées de la gestion détiendraient un véritable pouvoir de décision, le budget ayant jusqu'à présent été un instrument de pression essentiel de la direction nationale. Ceci dit, ce projet sous des dehors décentralisateurs garde un trait essentiel de la télévision régionale française : adopter son propre découpage territorial. Nous avons en effet vu précédemment que les régions télévisuelles étaient jusqu'à présent une relecture du découpage politico-administratif (cf. cartes n° 1, 2 et 3). Avec ce projet, les vingt-deux antennes régionales recouperaient les régions politiques, mais les niveaux décisionnels décentralisés de la chaîne se situeraient à un niveau supra-régional. Autrement dit, à un niveau qui limiterait considérablement l'éventuel effet de contre-pouvoir de stations régionales au sens strict. En un sens, la télévision régionale resterait encore fidèle à son traditionnel modèle organisationnel.

En outre, une telle réforme pose des problèmes de mise en œuvre particulièrement aigus, notamment en raison des syndicats et de la fermeté de leurs positions concernant les salaires (harmonisation avec France 2) et la durée du travail. Ainsi les malaises sociaux persistants au sein de la chaîne ne permettent aujourd'hui pas

³⁴² *Ibid.*

davantage que par le passé une grande marge de manœuvre³⁴³. Pour ces raisons tenant à la fois au fond du projet *Proxima* (simple réaménagement structurel de France 3) et à ses conditions d'application, France 3 semble devoir rester pour les années à venir dans une configuration proche de celle qu'elle a finalement toujours connue. Et ce d'autant plus que ce projet semble peu à peu s'enterrer davantage par sa non application, qui peut s'assimiler à un abandon progressif.

Cependant, les mutations des médias et la perspective de pouvoir créer enfin au niveau local, départemental ou régional des télévisions rentables modifient en profondeur le contexte dans lequel s'insère la télévision régionale. Aussi son modèle centralisé, loin de constituer un frein ou un handicap dans la course que se livrent opérateurs et groupes de communication dans ce nouveau marché, prend un relief particulier. Le modèle français de télévision régionale dont nous avons analysé la lente mise en place et la consolidation semble ainsi aujourd'hui voir son rôle renouvelé en offrant par sa structure même une représentation cohérente du territoire national, conforme aux prétentions du service public³⁴⁴, conforme aussi à la formule de X. Gouyou Beauchamps citée précédemment : la « télévision de la France des provinces ».

Après avoir mené une analyse centrée sur les processus d'institution de la télévision régionale, il convient de se diriger désormais vers un premier examen des produits cette dernière, en nous appuyant pour ce faire sur leurs référents territoriaux. En d'autres termes, il s'agit de vérifier si cette télévision de la France des provinces est effectivement visible dans les programmes, leur type et leur dispositif, ainsi que dans l'actualité politique qui en est le domaine d'élection.

³⁴³ Qui plus est, la télévision publique se trouve en 1999 dans une phase transitoire. En effet, le projet de loi sur l'audiovisuel de Catherine Trautmann place les chaînes publiques dans une situation de court terme, le nouveau président de France Télévision nommé le 28 mai 1999, Marc Tessier, ayant un mandat provisoire jusqu'à l'adoption de la loi. Ceci dit, le CSA lui a « garanti sa réélection » : il serait alors - sauf démission - en poste pour cinq ans supplémentaires (la durée du mandat avant la loi Trautmann était de trois ans).

MILOT (Olivier), « Marc Tessier, nouveau PDG de France Télévision. L'état de grâce », in *Télérama*, 9 juin 1999.

³⁴⁴ Service public de télévision dont le rôle doit tendre à se renforcer grâce à l'intégration à France Télévision de La Cinquième-Arte, prévue par la loi sur l'audiovisuel présentée par C. Trautmann. Cf. MILOT (Olivier), « Réforme de l'audiovisuel : la loi qu'on n'attendait plus », in *Télérama*, 19 mai 1999.

PARTIE II

UN DISPOSITIF STRUCTURANT

L'INTEGRATION POLITIQUE DES COMMUNAUTES ET DES TERRITOIRES PAR LE JOURNAL TELEVISE REGIONAL

PARTIE II – UN DISPOSITIF STRUCTURANT. L'INTEGRATION POLITIQUE DES COMMUNAUTES ET DES TERRITOIRES PAR LE JOURNAL TELEVISE REGIONAL

Le rôle politique attendu de la télévision régionale fut depuis sa genèse un facteur constitutif essentiel de ce média. Ce rôle, qui se traduit par une mise en visibilité du système politique et de ses territoires, est au fondement même de son existence.

Pourtant, les actualités régionales ont toujours eu mauvaise presse en ce qui concerne leur indépendance politique, réputation parfaitement illustrée par le titre d'un article de l'Express en 1981 : « FR3 : des régions sous influence - Chaque jour, à la même heure sur les trois chaînes, les 22 stations régionales de FR3 diffusent leurs informations : des secrétaires d'Etat en visite, des notables de tout bord et la centenaire du canton... »¹ Mais derrière l'apparente simplicité de cette déclaration à l'emporte-pièce se profilent de multiples interrogations. Les secrétaires d'Etat ne constituent pas une catégorie homogène, ils diffèrent tant par leur orientation partisane que par leur origine géographique (sont-ils ou non originaires de la région ?). Les notables sont « de tous bords » et - pourrions-nous ajouter - de tous mandats. Seule la centenaire du canton reste invariante. Ainsi l'apparente simplicité des interventions politiques au journal télévisé régional masque t-elle une médiation complexe des espaces politiques qu'il s'agira de mettre à jour par des éclairages successifs, qui permettront d'explicitier les mécanismes de passage d'une réalité physique (les territoires) à une réalité sociale et politique. Pour ce faire, la mise au premier plan des actualités télévisées régionales midi-pyrénéennes semble nécessaire, tant il est vrai que les stations régionales de télévision furent créées non par souci de la production en région mais bien pour réaliser les informations que le gouvernement souhaitait voir diffusées dans des territoires précis.

L'examen approfondi des référents territoriaux de la télévision régionale semble de fait inévitable dès lors que l'on cherche à mettre en évidence les missions attribuées à cette

¹ *L'Express*, 21 février 1981.

dernière. Pour mener à bien cette enquête, nous privilégierons l'étude de la principale production de la chaîne, la seule connaissant une forte notoriété et une audience élevée : le journal télévisé. Par cette seule émission, les territoires sont médiatisés de manières très diverses. Plusieurs angles d'approche seront nécessaires pour rendre compte des aspects structurants du journal télévisé régional à cet égard.

L'accent sera mis tout d'abord sur le dispositif même du journal télévisé régional. Par le biais de sa couverture géographique, de ses règles de fonctionnement ou encore de ses personnels, le journal télévisé régional est un lieu de mise en représentation des territoires particulièrement subjectif. Aussi ce programme sera-t-il analysé du point de vue de son dispositif (mise en place des éditions, modalités de fabrication de l'information) de manière à en saisir le rôle, avant de mesurer le maillage du territoire midi-pyrénéen réalisé par l'information politique télévisée.

Les logiques de structuration territoriale du journal télévisé régional étant établies, il s'agira de procéder à l'analyse des contenus de ce dernier sous l'angle des communautés et des territoires représentés. En d'autres termes, il conviendra de dégager les référents territoriaux de l'information politique télévisée. Pour ce faire, nous prendrons la mesure de la présence des différents types de personnel politique à l'antenne, représentants de ces territoires dans le journal. Une série d'interrogations complémentaires sur la médiatisation des interactions territoriales et du référentiel que constitue le développement local permettront de rendre compte de la complexification de la structuration des territoires, dont le journal télévisé régional peine à révéler les ressorts. De cette manière, un bilan objectif de la médiation des territoires opérée par la télévision régionale dans le cadre midi-pyrénéen sur les trois dernières décennies pourra être établi.

CHAPITRE 4 - ASPECTS STRUCTURANTS DU JOURNAL TELEVISE REGIONAL

Les journaux télévisés ont été l'objet d'analyses spécifiques dès le début des années 1980². Mais alors que le journal télévisé - essentiellement le modèle du vingt heures - bénéficie depuis d'une actualisation permanente en matière de recherche, le journal télévisé régional est longtemps resté cantonné à quelques études de cas parcellaires. Il a fallu attendre l'étude de J. Bourdon et C. Méadel pour bénéficier d'une monographie (bien que plus générale) vraiment complète sur le sujet.³ Sans prétendre établir une synthèse historique exhaustive du journal télévisé régional (ou plutôt des deux éditions du journal télévisé régional en Midi-Pyrénées), nous souhaiterions plus simplement rendre intelligibles ses règles de fonctionnement. Ces préoccupations étaient déjà celles de Jean-Michel Salaün en 1986 : « La formule du journal régional pose pourtant problème. Elle se veut spécifique - mais n'est-elle pas souvent marquée par le modèle du journal national ? Elle se fonde sur l'espace « région » - mais est-elle adaptée aux institutions régionales et au public qu'elle vise ? A l'inverse, la région réussit-elle à digérer le modèle classique du JT ? ».⁴

La question des rapports de l'information aux territoires est donc centrale dans l'étude du dispositif du journal télévisé régional. Centrée sur le terrain midi-pyrénéen, suffisamment riche (géographiquement, économiquement et socialement) pour saisir la façon dont la structuration des territoires est prise en compte par ce dernier depuis la RTF, cette analyse s'articule en trois points.

² Voir entre autres : LEBLANC (Gérard), *Treize heures/vingt heures. Le monde en suspens*, Marburg, Hitzeroth, 1984.

MIEGE (Bernard) et al., *Le J.T. : mise en scène de l'actualité à la télévision*, Paris, INA-La Documentation française, 1986.

³ BOURDON (Jérôme) et al., *La grande aventure du petit écran. La télévision française 1935-1975*, op. cit.

⁴ SALAÜN (J-M.), "Le journal des Alpes : archaïque ou précurseur ?", in MIEGE (Bernard) et al., *Le J.T. : mise en scène de l'actualité à la télévision*, Paris, INA- La Documentation française, 1986, p. 113.

L'étude des éditions midi-pyrénéennes, sous un angle historique, technique et social nous permettra d'approfondir un premier élément des aspects structurants du journal télévisé régional, à savoir le caractère paradoxal de ce programme qui, depuis ses origines, allie une gestion centralisée à une forte audience, signe de sa forte notoriété auprès du public. L'analyse se poursuivra par l'examen des modes de fabrication de l'information régionale, révélateurs d'un fonctionnement largement standardisé malgré les contraintes particulières à la région. Enfin, en menant une première étude systématique sur le corpus, nous établirons une cartographie de la couverture de la région Midi-Pyrénées par ses journaux télévisés régionaux, révélant par là même un aspect structurant majeur de ce programme : le maillage centralisé du territoire régional.

Section 1 - Origines et actualité du programme-clé de la télévision régionale

La compréhension du rôle structurant du journal télévisé régional ne peut se comprendre ainsi que l'ont souligné J. Bourdon et C. Méadel dans leur étude de la station provençale que par la référence au territoire que couvre ce programme : « Espaces sans cesse remodelés par l'histoire, les régions françaises sont filles de préoccupations politiques, culturelles, sociales, soudées par une histoire partiellement commune, parfois arbitrairement découpées... La radio-télévision n'a pas adopté en ses origines les découpages de l'administration, elle a préféré définir elle-même ses régions, plus vastes mais dont l'unité pose parfois question. »⁵ Cette inadéquation dont nous avons au cours de la première partie évoqué l'existence se traduit concrètement par des difficultés de couverture géographique des territoires régionaux par les éditions des journaux télévisés régionaux. Aussi les questions techniques de cette couverture revêtent-elles une importance cruciale, aussi importantes que les choix politiques et économiques présidant à la création d'une nouvelle édition. C'est ce jeu complexe entre des facteurs de diverses natures qui ont fondé dans le cadre midi-pyrénéen l'information régionale, qui s'est exprimée durant vingt ans à travers deux éditions (Midi-Pyrénées Actualités et Quercy Rouergue Actualités) et depuis 1995 avec la création de décrochages locaux. Ce sont ces questions que nous allons aborder dans un premier temps en soulignant la prégnance des contraintes techniques dans la mise en place des deux éditions midi-pyrénéennes, avant de constater le récent engouement pour l'information locale (ou « de proximité ») qui a amené la station toulousaine à lancer ses propres décrochages.

Ceci dit, si le programme « journal télévisé régional » se pense effectivement par référence à l'espace qu'il couvre géographiquement, il n'en est pas moins intégré à la programmation d'une chaîne nationale : la troisième chaîne. Aussi une mise en perspective du journal télévisé régional doit être menée, de manière à établir précisément les liens étroits l'unissant à sa direction nationale : sur un plan organique (budgets, personnels), ainsi que

⁵ BOURDON (J.) et MEADEL (C.), *op. cit.*, p. 12.

sur le plan de la programmation de la chaîne (grille des programmes, audience), qui fait du journal télévisé régional le programme central de la télévision régionale.

§1. Les journaux télévisés régionaux midi-pyrénéens : une mise en place dominée par les contraintes techniques

La prégnance de la technique télévisuelle est une question complexe et fuyante, en raison non seulement de l'impossibilité de mesurer l'importance des dispositifs techniques dans la production d'une information, mais aussi de la rapide évolution des progrès technologiques dont on oublie trop souvent la teneur. Nous allons par conséquent tenter d'éclairer les impératifs techniques auxquels a dû – et doit encore - se plier le journal télévisé régional. En outre, le cas midi-pyrénéen nous offrira avec l'édition Quercy-Rouergue-Actualités une illustration intéressante de ces processus.

- La prégnance des aspects techniques

Le choix de traiter des aspects techniques de l'information peut apparaître de prime abord comme l'effet d'une analyse excessivement « médiacentrée ». A l'inverse de ce point de vue, il nous a semblé nécessaire de poser comme préalable à l'analyse des aspects structurants du journal télévisé régional cette question, qui se pose elle-même en préalable de la réalisation d'un programme de télévision. Aussi, en prenant en compte cet aspect avant toute autre analyse, il s'agit d'en mesurer à la fois la prégnance, mais aussi toute la relativité comme le souligne J-M. Salaün, « l'omniprésence de la technique, toujours invoquée en dernière instance quand la question se fait trop dérangeante, transforme pour l'observateur la station de FR3 en véritable « boîte noire ». Contrairement aux autres médias (radio, PQR), la couverture de l'actualité passe par un traitement lourd et

ostensible, équipes de reportages de quatre personnes, studios sophistiqués, et un savoir-faire très spécialisé. »⁶

Cette prégnance de la technique télévisuelle n'est pas sans conséquence sur les images du politique véhiculées par le journal télévisé régional, imposant toute une série de contraintes pesant lourdement sur la construction de l'information. Notons toutefois que nous fonderons cette analyse sur le cas du reportage télévisé, et non sur celui des émissions de plateau.⁷ Le corpus de l'étude étant centré sur la grande masse des informations politiques véhiculées par la télévision régionale, c'est-à-dire sur les reportages, il s'agit d'examiner les questions techniques relatives à ces derniers. Pour ce faire, il convient de retracer l'évolution des matériels, qui a connu trois grandes étapes : le film, la vidéo et la récente mise en place du numérique.

L'arrivée en région de la télévision au début des années 1960 a sensiblement modifié les conditions des interviews, dans un espace où la presse écrite ne requérait qu'un journaliste avec un stylo et un bloc-notes. Robert Titet (aujourd'hui décédé, entré à l'ORTF comme caméraman) avait connu cette « révolution »⁸. Bien que nouveau, le média télévisuel se caractérisait alors par de fortes contraintes, tenant avant tout aux limitations du matériel. Durant les années 1960, les reportages étaient tournés avec une caméra *Caméflex Eclair* (caméra 35 millimètres transformée en 16 millimètres), très bruyante et pesant entre 18 et 20 kg. L'image obtenue était statique, et pour cause selon R. Titet : « on était à cinq ou six mètres du gars qu'on interviewait, derrière un carreau. »⁹ La mobilité des équipes de reportages (journaliste, caméraman, assistant, preneur de son télévision et éventuellement preneur de son radio) était en outre entravée par l'alimentation électrique du système : il fallait la plupart du temps demander sur les lieux de tournage une prise électrique pour l'alimentation du système. De fait, cet appareillage était réservé à l'actualité « calme ». Par la suite, l'arrivée de caméras plus légères (*Coutant Eclair*, caméra de 6 kg branchée sur batterie) a amélioré la mobilité des journalistes, même si durant les années 1960 une seule caméra de ce type équipait la station toulousaine, obligeant les équipes à se

⁶ SALAÛN (J-M.), *op. cit.*, p. 116.

⁷ Nous traiterons des émissions réalisées en plateau dans notre analyse sur les soirées électorales (Partie 2, chapitre 1, section 3)

⁸ Robert Titet, entretien du 25 septembre 1996.

prêter cet appareillage en fonction des sujets à tourner. Ceci dit, bien que cette caméra permette des progrès (une personne pouvait être filmée à une distance de un mètre seulement), le caméraman restait relié par un fil au preneur de son. Aussi l'arrivée en 1970 d'un pilotage automatique du magnétophone et la suppression de ce fil ont-elles été perçues comme une vraie liberté pour les journalistes, qui pour la première fois disposaient d'une caméra véritablement mobile.

Cependant, en 1971, l'arrivée des premières caméras couleur a quelque peu perturbé les tournages avec une chute de sensibilité de 400 à 25 ASA. De fait, la liberté de mouvement progressivement acquise se trouvait fortement remise en cause : la moindre variation de luminosité rendait l'image inutilisable. Cet épisode, loin d'être anodin, est à rapprocher d'un exemple décrit par P. Béaud, qui, se référant au passage du film muet au film parlant (et à la perte de la profondeur de champ qui en résultait), montre qu'il « n'y a aucune linéarité logique, aucun progrès autonome ni de la technique, ni de l'esthétique. »¹⁰ Ainsi la mobilité des équipes de reportage ne connut-elle pas de d'évolution continue et spectaculaire qui aurait conduit les journalistes à une réactivité toujours plus grande face aux événements. De plus, au-delà de cet aspect technique, l'information télévisée régionale était majoritairement fondée sur des sujets « institutionnels », au détriment d'une approche centrée sur des faits-divers où la mobilité des équipes de tournage eût été un facteur clé. Ceci montre bien le lien étroit unissant possibilités techniques et choix rédactionnels (et esthétiques) au sein du média, excluant tout déterminisme technologique. Toutefois les techniciens ont su s'adapter à ces évolutions et en tirer profit, et une certaine liberté semble se dégager paradoxalement des contraintes techniques inhérentes au film (pour une illustration des aspects techniques liés au film, cf. annexe 3). Le développement imposait des délais qui n'existent plus avec la vidéo ainsi que le remarquait R. Titet : « ce n'était pas la course à l'info comme aujourd'hui. (...) La vidéo permet de donner une image que matériellement on n'a pas le temps de vérifier »¹¹

⁹ *Ibid.*

¹⁰ BEAUD (P.), *op. cit.*, p. 177.

¹¹ Robert Titet, entretien, *op. cit.*

C'est en effet avec l'apparition de la vidéo au début des années 1980 que le journal télévisé régional a évolué d'une manière accélérée. Préalablement à l'implantation définitive de la vidéo, un certain nombre d'expériences techniques avaient toutefois été réalisées en région, les stations régionales assurant en quelque sorte un rôle de laboratoire. A Toulouse, les premiers essais datent de 1975, mais les expérimentations décisives datent de 1978. Durant tout l'été, une équipe avait sillonné la région (dans le Lot, à Montpellier ou encore à Font-Romeu) pour tester les premiers matériels de vidéo légère, qui présentaient comme lors de l'apparition des caméras couleur d'importantes limitations¹². Entre 1980 et 1985, le standard Betacam s'imposera face au film traditionnel, révolutionnant les habitudes de tournage. Là où le film nécessitait au minimum quatre personnes (et tout un personnel technique chargé du développement), la vidéo ne requiert que de une à quatre personnes et permet une modularité inenvisageable précédemment. En termes de mobilité, les progrès sont là aussi sensibles : les caméras sont autonomes (pas d'alimentation extérieure) et le magnétophone intégré.

Ces rapides changements provoqueront l'inquiétude des personnels, à la fois journalistes et techniciens, dont Philippe Meyer se fait l'écho dans les colonnes de *L'Express* en février 1981¹³ :

« La grande affaire du trio qui corneaque les stations régionales [le directeur général de FR3 C. Lemoine, son assistante M-H. Gouineau et J-P. David, coordinateur des BRI, ndlr.] est aujourd'hui celle du « journalisme électronique ». Il s'agit d'équiper progressivement tous les BRI d'un ensemble de caméras vidéo, de bancs de montage électronique et de « boîtes noires » disséminées dans la région et permettant d'envoyer très rapidement à la rédaction en chef, par faisceaux hertziens, les images tournées dans la journée. Compte tenu qu'il faut parfois jusqu'à cinq ou six heures pour se rendre à la limite de la zone d'opération d'un BRI et en revenir avec un film que l'on doit encore développer, les « boîtes noires » et les caméras vidéo représentent un gain de temps considérable. Ce grand progrès technique va permettre de diffuser quelques heures après leur tournage les images édifiantes d'un paysan à sa charrue. Il va surtout aboutir à ce que les journalistes soient à la merci de leur rédaction en chef : envoyées de Mende par une « boîte noire », les images d'une grève ou d'une manifestation seront montées et commentées à Montpellier par quelqu'un d'autre que celui qui les aura tournées. C'est le journalisme à distance et, très rapidement, le journalisme sans

¹² Ces premières caméras vidéo étaient très lourdes et posaient de gros problèmes techniques : les variations de luminosité nécessitaient de longs délais pour la mise au point et la moindre ampoule de 45 Watts laissait une trainée sur l'image.

Ibid.

journaliste, comme le café sans caféine. Il suffira de donner une carte de presse à un caméraman et de lui dire : « Tournez, nous ferons le reste. » A la direction générale de FR3, on appelle ça du *journalisme à l'américaine*. »

Cette longue citation résume parfaitement les craintes des personnels de la télévision régionale confrontés aux mutations techniques. Les arguments avancés par les journalistes de leur dépossession de l'actualité, de la perte de contrôle et de sens qui en résultent sont une constante et marquent profondément la culture des stations régionales. Après la vidéo des années 1980 et 1990, l'arrivée du numérique suscite les mêmes interrogations, devenant un des enjeux de la grève de novembre 1997¹⁴ (cf. Partie 1, chapitre 3). La technique numérique permet en effet de considérables gains de temps lors du montage des sujets. Le montage non linéaire (ou virtuel) consiste à copier les séquences vidéo sur un ou plusieurs disques durs. Ainsi conservés sur un support numérique, les *rushes* sont accessibles instantanément, sans les fastidieux rembobinages des cassettes magnétiques. La tendance redoutée par les personnels est celle d'une réduction des effectifs, les étapes du « dérushage » et du montage pouvant désormais être assurées par un journaliste seul alors qu'un monteur était précédemment indispensable. En 1999, la station toulousaine disposait de cinq bancs de montage non linéaires sur quatorze au total. De fait, la prégnance de la technique reste toujours aussi forte sur les modes d'organisation du travail dans les stations régionales de télévision.

Afin de conclure - provisoirement - sur la question de la prégnance de la technique, un certain nombre de remarques peuvent être faites. Il convient tout d'abord de noter que les interconnexions restent très fortes sur le plan technique entre chaque station et la direction nationale, les choix stratégiques restant à l'initiative de cette dernière, qu'il s'agisse des budgets alloués aux nouveaux équipements ou au choix des régions tests. La

¹³ MEYER (P.), *op. cit.*, pp. 104-105.

¹⁴ Citée par C. Francillon dans *Le Monde*, Marie-Martine Chambard, l'une des présentatrices du journal lyonnais, expliquait au sujet du numérique lors des grèves de 1997 : « Nous n'aurons plus la maîtrise des cassettes que nous aurons tournées. Ce sont des signaux qui vont se balader entre des ordinateurs. Tout va devenir virtuel. » Un reporter de France 3 Lyon expliquait de même : « Nous nous sommes mis en grève pour connaître le plan stratégique que les dirigeants de France 3 nous préparent. On fait comme les routiers, on bloque pour pouvoir engager la discussion. C'est la méthode française. »

direction nationale gère de même la complémentarité technique entre les stations, en opérant des choix quant aux spécificités techniques de celles-ci. Il en résulte qu'au delà des mutations techniques *stricto sensu* (qui jouent un rôle important sur les modes de travail et la culture de la chaîne), la question de la gestion de la technique à France 3 révèle une intégration poussée, traduisant la permanence de son modèle traditionnellement centralisé.¹⁵

- La question d'une double édition en Midi-Pyrénées

Après avoir souligné comment l'information télévisée était soumise aux impératifs techniques (notamment le manque de mobilité des équipes), voyons en les conséquences concrètes, à travers l'exemple des éditions midi-pyrénéennes. A partir de 1966, l'édition Midi-Pyrénées Actualité (MPA) devient quotidienne alors que Quercy-Rouergue Actualités (QRA) fait son apparition. Etroitement liées aux contraintes techniques, les méthodes de travail propres à ce journal doivent amener un certain nombre de remarques.

Durant la première période, de 1966 à 1975, QRA va progressivement s'imposer, malgré les rumeurs persistantes d'arrêt. Sur le plan des personnels, l'édition QRA fut en 1966 confiée à un journaliste, Jean-Jacques Filleau, assisté de deux nouvelles recrues de la station, Jeanne Cazals (qui présente le journal) et Armelle Etorre (speakerine). Dans les années 1970, le flambeau sera repris par Jean Doublé, Claude Guilhem et Claude Stéphane. Malgré une zone de couverture éloignée de la capitale régionale, l'édition QRA était préparée et réalisée dans les locaux toulousains de l'ORTF en raison de l'absence de studios à Rodez ou à Cahors. Les limitations techniques rejoignent ici directement les limitations rédactionnelles. Ce journal étant entièrement conçu et réalisé à Toulouse où la direction voyait d'un mauvais œil les dépenses inhérentes à son fonctionnement, les équipes de QRA ne disposaient que d'une étroite marge de manœuvre. Les responsables de l'édition devaient quotidiennement présenter le pré-conducteur du journal du lendemain au Directeur

FRANCILLON (C.), « La grève à France 3. *On fait comme les routiers, c'est la méthode française* », in *Le Monde*, 5 décembre 1997.

¹⁵ Cette question de la gestion centralisée de la technique et sa prégnance se trouve renforcée par les mutations techniques, qui nécessitent des investissements toujours plus lourds, et ce d'autant plus que le rythme des innovations s'accélère.

Régional, E. Séverac, afin qu'il l'avalise. Outre les sujets provenant - pour des raisons à la fois d'économie et de moyens limités - des stations voisines de Limoges, Bordeaux, Clermont-Ferrand ou Montpellier, l'édition QRA disposait de correspondants à Rodez et à Cahors. Une fois le pré-conducteur établi, les équipes de tournage partaient sur le terrain. Elles se composaient de cinq personnes : journaliste, caméraman, assistant, preneur de son télévision et preneur de son radio. « Souvent, une équipe de quatre personnes partait tourner trois à quatre jours dans le Lot ou l'Aveyron et ratissait le terrain. La télé n'avait pas le même rythme »¹⁶. Qui plus est, le support utilisé, du film 16 mm, nécessitait comme nous l'avons souligné plus haut un délai de développement. Le montage n'avait lieu que le lendemain, à Toulouse, ainsi que le tournage des plateaux avec Jeanne Cazals. Un journal QRA nécessitait donc au moins deux jours de préparation. La diffusion était encore une autre aventure. Les moyens techniques de diffusion ne permettaient pas d'envoyer de faisceaux hertziens depuis Toulouse vers l'émetteur de Labastide du Haut Mont qui couvre cette zone. De fait, contrairement à l'édition MPA ou aux autres journaux télévisés régionaux dont les plateaux étaient diffusés en direct, les séquences en studio de l'édition QRA étaient filmées et montées avec les reportages, de manière à ce que les bobines fussent amenées à l'émetteur. Jusqu'en octobre 1975, date à laquelle le journal télévisé QRA sera envoyé par faisceau depuis Toulouse, les bobines de l'édition du jour partaient par le train jusqu'à Capdenac (dans le Lot, à côté de Figeac) où une Renault 4 venait les chercher pour les amener à l'émetteur, quarante kilomètres plus loin. Et les jours d'hiver où la route était impraticable entre Capdenac et Labastide du Haut Mont, les habitants de la région recevaient un documentaire diffusé par Paris.

Ainsi les difficultés techniques ont longtemps pesé sur les conditions de réalisation de l'édition QRA. Ceci dit, ce journal qui aurait pu être diffusé en direct dès 1975 - avec la mise en place d'une possibilité d'émission de Toulouse sur Labastide du Haut Mont - continuera à être réalisé en différé jusqu'en 1987. Et si de nouveaux locaux sont construits à Rodez dès 1991 pour accueillir l'édition, la vague des décrochages locaux amènera QRA à réduire son format de dix-huit à six minutes. Désormais décrochage local

¹⁶ Armelle Etorre, *Ibid.*

comme les autres, le cas de QRA dénote bien le type de relation unissant la technique à l'information télévisée : la prégnance des questions techniques est d'autant plus importante qu'elle se traduit par des contraintes, empêchant les autres facteurs de s'imposer (QRA, journal difficile à réaliser, a continué malgré les critiques). Au contraire, lorsque les impératifs techniques ne sont plus un frein à la réalisation des programmes d'information - matériel performant, amélioration des conditions de diffusion, locaux adaptés, etc. - leur prégnance diminue et les choix stratégiques des acteurs peuvent alors s'exprimer (QRA devient une locale puisque le format est suffisant pour rentabiliser les équipements).

En conséquence, plutôt que d'expliquer les évolutions de l'information télévisée régionale par un quelconque déterminisme technique - et plutôt que de rejeter complètement cet argument -, il nous semble qu'il est plus pertinent de toujours rechercher à un moment donné à la fois les contraintes techniques qui s'imposent et limitent les capacités de choix des acteurs, de même que les possibilités offertes permettant à ces mêmes acteurs d'opérer des choix raisonnés dans la fabrication de l'information. A ce titre, les choix opérés pour la mise en place des décrochages locaux de France 3 doivent faire l'objet d'une analyse spécifique.

§2. Les décrochages locaux ou l'information locale comme nouveau marché

Au fil des ans, les contraintes techniques ont tendance à s'amenuiser, alors que les concurrences se développent sur le terrain de l'information locale. Les années 1990 seront sur le plan des programmes d'information régionaux de France 3 celles de la création d'une série de nouveaux journaux, les décrochages locaux. L'étude du développement de ces décrochages par la troisième chaîne doit cependant appeler un certain nombre de remarques sur la notion d' « information locale », qui recoupe des réalités diverses et une concurrence accrue pour France 3 (télévisions locales, décrochages de télévisions nationales, pages locales des journaux télévisés nationaux). Le contexte défini, il conviendra de présenter les

choix stratégiques de la télévision régionale sur le plan de l'information locale et l'application de ces choix dans le cadre midi-pyrénéen avec la création d'éditions locales.

- Les fondements de l'information télévisée locale

L'information locale est-elle une information destinée à une audience localisée sur un territoire restreint, ou bien une information diffusée sur un territoire quelconque (national par exemple) et dont l'objet est local ? Nous considérerons ces deux réalités comme relevant de la notion d' « information locale ». En effet, de la même manière que nous avons traité de l'information régionale ou de la télévision régionale en laissant à ces vocables leur sens usuel, nous userons du terme « information locale » pour désigner des objets divers : informations d'une télévision locale, de la télévision régionale informations locales d'un journal télévisé national.

Nous avons montré précédemment la manière dont la télévision régionale fut le premier média télévisé à avoir été créé dans les territoires infra-nationaux, où la PQR - souvent une presse d'opinion -, ou encore les bulletins paroissiaux et municipaux imposaient de longue date leur définition traditionnelle du local. Ayant réussi à s'implanter, la télévision régionale fut toutefois rapidement perçue comme un instrument illégitime de production d'un discours sur le local, parce que trop centralisé. Aussi le mouvement localiste fut-il perçu comme une nouvelle alternative en déplaçant le local sur un terrain nouveau, axé sur des territoires plus restreints que la région ou le département et développant un discours sur les relations de proximité avec les citoyens. Les tentatives de ce mouvement, pourtant soutenu par l'adoption du second plan câble, le plan Mexandeu de 1983 (le premier était le plan Messmer de 1973), restèrent marginales et ne connurent pas la généralisation escomptée¹⁷. Mais le relatif échec du plan câble ne doit pas occulter les dizaines de canaux locaux nés depuis le milieu des années 1980.

¹⁷ J-P. Lafrance et J-P. Simon expliquent cet échec par l'attitude du champ politique : « (...) le statut du local demeure très ambigu : d'un côté on fait mine de lui accorder une large autonomie, de l'autre on installe tellement de garde-fous que la situation devient totalement verrouillée, en particulier vis-à-vis du câble. Idéologiquement cette défiance est justifiée par la volonté politique (louable) de ne pas susciter de monopoles locaux après avoir mis fin aux monopoles nationaux. En réalité, on retrouvait l'attitude traditionnelle du

Là où FR3 était jadis l'unique représentant des médias télévisuels fleurissent des chaînes câblées ou hertziennes, souvent municipales. De nombreuses typologies exhaustives de ces télévisions locales ont déjà été proposées.¹⁸ Nous n'en retiendrons cependant que les grandes lignes, de manière à mieux cerner la place occupée par France 3 et ses décrochages. Ainsi, outre les questions relatives aux zones de diffusion, au type de programmation ou au financement, trois principaux types de télévision locale se dégagent par leur nature intrinsèque : télévision locale hertzienne, canal local sur le câble, « télébrouette » autour d'un centre de ressources. Si la première catégorie concurrence directement France 3 de par son type de diffusion qui touche l'ensemble de la population de la zone de couverture, elle n'est que peu implantée sur le territoire national, par exemple à Toulouse (TLT), Lyon (TLM et Huit Mont-Blanc), et en Dordogne (Aqui TV). Si la catégorie des canaux locaux câblés est plus répandue, elle est pénalisée par le rapport du nombre restreint de ses abonnés à son coût, qui est à peine moindre qu'une télévision locale hertzienne¹⁹. Enfin, les télébrouettes (auxquelles on peut adjoindre les télévisions de HLM, de pallier ou de quartier) sont à rapprocher de la mouvance de la vidéo sociale du début des années 1980 et ont un fondement social en cherchant à dynamiser des zones rurales ou défavorisées. Si la survie de ces multiples télévisions reste aujourd'hui problématique et si leur couverture du territoire national est très largement parcellaire, elles constituent autant de concurrence à une télévision régionale qui ne jouit plus désormais d'un monopole sur

pouvoir politique de ne pas se départir de son autorité dans le domaine de la communication, encore renforcée dans ce cas par sa défiance jacobine à l'égard des pouvoirs locaux. »

LAFRANCE (J-P.) et SIMON (J-P.), *op. cit.*, p. 65.

¹⁸ Voir notamment sur ces questions :

RABATE (François), *La télévision au local - TV locales et canaux locaux*, Toulouse, Milan Média, 1988, pp. 78 à 84.

MUSSO (Pierre), *Régions d'Europe et télévision*, Miroirs, Ed. Nord/Pas de Calais, 1991, pp. 37 à 42.

LAFRANCE (J-P.) et SIMON (J-P.), *op. cit.*, p. 71.

¹⁹ C. Joxe identifie trois périodes dans la courte histoire de la télévision locale par câble. Tout d'abord la mise en place à partir de 1986, durant laquelle tous les acteurs étaient persuadés de son succès à venir. « Or, les prévisions sur ce nouveau média se sont révélées erronées. Sur certains sites les abonnements ne dépassaient guère quelques centaines de foyers (...). A partir de 1988, l'engagement des différents acteurs, auparavant prêts à jouer la carte du local, s'étiolé. » Après une période de crise durant laquelle les villes ont dû augmenter leur engagement financier pour sauver du naufrage certains canaux, une troisième période s'ouvre après 1990 : « la programmation de proximité entre dans une nouvelle phase où il s'agit de trouver des formats adaptés à des budgets en baisse et d'assurer, malgré le contexte peu favorable à la concurrence que représentent tant les télévisions locales hertziennes que la multiplication des décrochages locaux de M6 et de France 3, la durée des expériences en cours. »

JOXE (Cécilia), « Le local... par le câble », in *Dossiers de l'audiovisuel*, "La télévision de proximité" (dir. Guy PINEAU), Paris, INA - La Documentation française, n° 57, septembre-octobre 1994, pp. 34 à 36

l'information télévisée locale. Il arrive qui plus est que ces télévisions jouent les correspondants locaux de grandes chaînes nationales : c'est notamment le cas à Toulouse où TLT sert régulièrement de banque d'images à TF1.

Ceci doit enfin amener quelques remarques sur les récentes évolutions des journaux télévisés les plus regardés de France : ceux de TF1 et de France 2, et plus particulièrement les éditions de 13 heures. Le 22 février 1988, Jean-Pierre Pernaut arrive au 13 heures de TF1 avec le double rôle de présentateur et de rédacteur en chef. Conscient des caractéristiques de son public, il applique à l'édition la règle des « 4 R » : rapidité, rigueur, reportages et régions.²⁰ Le succès de la formule est immédiat et dès 1993, TF1 compte treize équipes régionales permanentes.²¹ France 2 possédait pour sa part huit bureaux locaux et un réseau important de correspondants. Toute cette organisation contribue à produire une image largement préconstruite de la France profonde, de ses villages et de ses vieux métiers. Mais au vu du succès d'audience du journal de Jean-Pierre Pernaut, TF1 souhaite développer son réseau de correspondants : « Un projet d'autant plus important, selon J-P. Pernaut, qu'avec sa chaîne d'information continue, TF1 aura, de plus en plus et de plus en plus vite, besoin d'images provenant des régions. »²²

²⁰ Plus de la moitié des téléspectateurs du 13 heures de TF1 sont âgés de plus de cinquante ans, et 60 % vivent dans des villes de moins de 100 000 habitants. En termes d'audience, ce journal réunissait en 1994 7 millions de téléspectateurs, soit plus de 50 % de parts de marché : ainsi le 13 heures de TF 1 fait le double du score de France 2 (3 500 000 téléspectateurs) et devance même, d'une courte tête, le 20 heures de la chaîne publique (6 900 000).

« Information et vie des régions. Les journaux de la mi-journée, rendez-vous de l'actualité régionale », in *Le Monde*, « janvier 1994.

²¹ Ces équipes ont été mises sur pied en partenariat étroit avec la presse quotidienne régionale : signés la première fois en avril 1988, les accords avec la presse quotidienne régionale (PQR) ont été renouvelés pour trois ans en décembre 1992. Spécialement détaché de son journal pour assurer la correspondance de la chaîne dont il dépend rédactionnellement, le « localier » reste salarié de son quotidien (qui, pour l'occasion, crée un service de production audiovisuelle ou fait appel à une société extérieure). En échange, TF1 s'engage à commander au moins cent soixante-dix sujets complets par an à chaque bureau, facturés 10 500 francs pièce au journal. « En fait, on en demande beaucoup plus, pas loin de trois cents par an, soit vingt-cinq par mois, qui alimentent toutes les éditions », précise Michel Brunet, « chef des provinces » au service reportages et société, qui évalue le budget annuel du réseau à 20 ou 25 millions de francs.

Ibid.

²² « De TF1 à France 3. Les chaînes de télévision investissent dans l'information régionale », in *Le Monde*, 30 novembre 1993.

Pierre-Marie Thiaville, rédacteur en chef adjoint de France 2, exprimait de même l'essor de l'information locale : « Plus les techniques se sophistiqueront, plus nous aurons l'envie d'aller vers le plus petit. De la région, à la ville, de la ville au village, du village au hameau... ce n'est jamais fini. Car nous sommes toujours le péquenaud de quelqu'un. »

Ibid.

Enfin, une place particulière doit être laissée à M6, dont la politique fut dès 1987 de développer des décrochages locaux. Le premier test grandeur nature eut lieu du 10 au 14 septembre 1987 à Dijon, puis la chaîne développa des décrochages permanents, qui rencontrèrent un vif succès d'audience²³. Mais M6 doit obtenir, pour chaque décrochage, une autorisation du CSA et il lui faut aussi assurer l'essentiel du financement de cette télévision de proximité, sans pouvoir recourir à la publicité locale qu'un décret gouvernemental interdit aux chaînes commerciales (d'où un partenariat systématique avec la PQR). Ces difficultés que surmonte malgré tout M6 pour lancer ces éditions sont révélatrices de l'enjeu que représente l'information locale. Début 1998, ce sont ainsi dix grandes villes qui bénéficient de ces décrochages, atteignant une part d'audience moyenne de 38,8 % (contre 35,4 % en 1997) : Lille, Lyon, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Grenoble, Nantes, Nancy, Rennes et Tours. La concurrence avec France 3 est donc frontale, ainsi que l'exprime Patrick de Carolis, directeur de l'information de la chaîne : il s'agit selon ce dernier de « dupliquer le modèle national à l'échelon local. Notre but étant d'être au privé ce que France 3 est au public. »²⁴

Afin de se réapproprier la maîtrise de l'écriture du local, fortement concurrencée, la télévision régionale va dès les années 1990 s'efforcer de développer des éditions locales de ses journaux télévisés. La station toulousaine en créera trois.

²³ Ainsi à Bordeaux, où elle créa une édition locale en 1989, M 6 connut une très forte progression : 100.000 Bordelais regardent ainsi chaque jour, à 19 h 54, les six minutes d'information qui leur sont destinées, contre 62.000 seulement deux ans auparavant (sondages BRG/Réponse, réalisés auprès d'un échantillon de 2.000 personnes en trois vagues: mars et novembre 1989 ; avril 1990).

GAY (P-A.), « Pour accroître leurs audiences FR 3 et M 6 se battent autour de l'information locale », in *Le Monde*, 3 juillet 1990.

²⁴ « Les chaînes de télévision investissent dans l'information régionale », in *Le Monde*, 30 novembre 1993.

- Les réaménagements de France 3 et les éditions locales en Midi-Pyrénées

• *L'information locale : une affaire rentable*

Contrairement aux tentatives précédentes de développement des programmes infra-nationaux (1976, 1983), la création des éditions locales de France 3 se base sur le constat du succès d'audience de l'information locale et ne nécessite donc qu'une prise de risque minime. Ainsi selon un sondage médiamétrie de 1990, l'information régionale, qui ne réunissait en décembre 1987 que 7,9 % des foyers français, doublait ses scores en deux ans pour atteindre un taux d'audience de 16 % fin 1990.²⁵ Face à la concurrence qui se profile, la troisième chaîne lance dès 1990 trois éditions locales (Tours, Lille et Nantes) après avoir expérimenté avec succès la formule à Tours. L'horaire et le format de ces éditions furent trouvés après quelques tâtonnements : il s'agit d'un journal télévisé de sept minutes trente, en ouverture du 19-20, à la place des premières nouvelles nationales. Une situation dans la grille qui permet à France 3 de rendre ses actualités télévisées homogènes en opérant un changement d'échelle : nouvelles locales (édition locale), régionales (journal télévisé régional traditionnel), et enfin nationales et internationales (journal de la rédaction nationale).

Dès lors, la formule étant éprouvée et le succès d'audience avéré par de multiples enquêtes, une course s'engage entre France 3 et M6 pour la création des décrochages. Il s'agit de construire des alliances avec les partenaires locaux que sont les titres de la PQR, les collectivités territoriales et les câblo-opérateurs. Cette quête de partenaires financiers est rapportée par en 1990 par *Le Monde* : « FR3 joue-t-elle à Lille l'alliance avec la *Voix du Nord* ? M6 contre-attaque et s'apprête à signer avec *Nord-Matin* et *Nord-Eclair* (deux titres du groupe Hersant, propriétaire de la... Cinq) ainsi qu'avec la Générale de chauffe qui câble la ville. M6 et la *Nouvelle République du Centre-Ouest* font-elles cause commune à Tours ? FR3 ne renonce pas et négocie avec le puissant quotidien tourangeau des alliances dans

²⁵ GAY (P-A.), « L'irrésistible montée des actualités régionales », in *Le Monde*, 16 janvier 1990.

d'autres zones de sa diffusion. »²⁶ Suite à ces innombrables tractations, de nouvelles éditions verront successivement le jour durant les années suivantes, sans que l'audience ne fléchisse (sur cette question, cf. carte et tableau infra, §3). Grâce à ce retour en grâce du local, la chaîne régionale peut poursuivre la politique qui était originellement la sienne mais qui fut mise entre parenthèses durant la seconde moitié des années 1980 pour des raisons politiques (volonté de décentraliser l'audiovisuel) ou économiques (recentrages consécutifs aux coupes budgétaires), à savoir donner une image de la France dans son ensemble, de sa diversité et non de l'unité de régions juxtaposées. La création des décrochages se situe dans cette logique de quadrillage du territoire national, ainsi que l'exprime encore X. Gouyou-Beauchamps :

« France 3, quant à elle, souhaite d'abord se rapprocher de son public, en favorisant une véritable présence sur le terrain des journalistes, réalisateurs, animateurs et techniciens de la chaîne, afin d'aboutir à une communication permanente entre ceux qui collectent l'information et ceux qui la reçoivent : c'est à cette condition qu'elle joue pleinement son rôle de lien social. Pour mettre en œuvre cette *communication rapprochée*, seul le service public possède à la fois l'infrastructure, les moyens et la volonté de promouvoir un réseau tel que le sien : quel serait l'opérateur privé qui aurait pu investir dans plus de quatre-vingts centres de télévision, répartis sur tout le territoire français, y compris dans les zones où l'habitat est le plus dispersé ? »²⁷

Comme les autres régions, Midi-Pyrénées bénéficie de ce maillage qui s'affine au fil des années. De par son étendue et sa grande diversité géographique et sociale, cette région traduit bien en effet la nécessité de mettre en place de tels décrochages.

• *Les éditions locales de France 3 Sud*

Les décrochages locaux répondent en Midi-Pyrénées à une forte attente du public et rencontrent un vif succès. Jean-Pierre David, nouveau directeur régional de France 3 Sud

²⁶ GAY (P-A.), *Le Monde*, 3 juillet 1990, *op. cit.*

²⁷ GOUYOU BEAUCHAMPS (Xavier), *Intervention au club Positions*, 23 octobre 1995, cité in *Cahiers de l'Audiovisuel*, juin 1996.

nommé en 1994 (il y restera jusqu'au début de 1998), poursuivit la politique de ses prédécesseurs sans rupture véritable²⁸.

La prise de conscience de l'intérêt à se lancer dans une politique de création de décrochages locaux date pour la direction régionale midi-pyrénéenne du début des années 1990, alors que des mesures d'audience laissent apparaître que le journal Quercy Rouergue Actualités couvrant le nord de la région réalise la plus forte audience de l'ensemble des journaux télévisés régionaux de France 3. *Télérama* s'étonne même de la performance : « En quelques mois, l'information locale est devenue un symbole de modernité . A tel point que le vieux journal du Quercy-Rouergue (...) fait figure de pionnier ! »²⁹ Lancée le 3 janvier 1966 pour des raisons pour le moins partisans (cf. supra), cette édition fut longtemps considérée comme le parent pauvre de l'information télévisée régionale, au point que les directeurs régionaux en masquaient parfois l'existence et que certains présentateurs n'y officiaient qu'à contrecœur comme l'exprime Jean Doublé : « ils ne voulaient pas venir parce que c'était plus glorieux de présenter le grand Toulouse. Pour en avoir, il fallait quelquefois nommer des commentateurs d'office (...). Il fallait les supplier. »³⁰ Diffusé en direct depuis 1987 seulement, le journal bénéficiera cependant de l'engouement autour de l'information locale et s'installera en septembre 1991 dans de nouveaux locaux à Rodez (cofinancés par la Mairie de Rodez et le conseil général). Le personnel chargé de l'édition compte pour sa part deux permanents à Rodez, un correspondant sur le Lot et un autre à Millau. Dans un souci d'homogénéisation, cette édition traditionnelle de dix-huit minutes est transformée en novembre 1995 en édition locale, autrement dit en un journal d'une durée de six à sept minutes diffusé en première partie du 19/20. Cette perte de onze minutes d'information sur la zone Quercy-Rouergue est vécue par nombre d'acteurs impliqués comme un recul de la part de la station midi-pyrénéenne, qui était jusque là la seule à

²⁸ Né en 1935, Jean-Pierre David était préalablement directeur chargé de mission auprès du directeur général de France 2.

²⁹ THIBAUT (Mireille), « FR3. La fronde des régions », in *Télérama*, 12 décembre 1990.

³⁰ Jean Doublé, entretien du 24 juin 1996.

J. Doublé relate aussi le cas d'un reportage dans *L'Express* consacré aux actualités régionales, notamment en Midi-Pyrénées, dans lequel Philippe Meyer ne faisait aucune mention de QRA. Interloqué, il lui écrivit et ce dernier lui répondit que le directeur régional lui avait demandé de ne pas en faire mention.

réaliser deux éditions régionales.³¹ Il est donc clair que le souci de rationalisation de la grille prime, et transformer une édition à part entière en simple décrochage local permet de rentabiliser au maximum les investissements, en obtenant une audience toujours aussi forte tout en réalisant des économies de temps et de moyens.

Outre ceux de Perpignan (en décembre 1994) et de Nîmes (en mars 1995) en Languedoc-Roussillon, France 3 Sud créa en Midi-Pyrénées une seconde édition locale : celle du Tarn qui sera lancée en avril 1995, mais dont les origines remontent sept ans plus tôt. En 1988, le conseil général du Tarn avait fait réaliser une série de magazines destinés à « faire découvrir le Tarn aux Tarnais » et intitulée *Tarn en tête*. Mais diffusés le samedi matin bimestriellement dans le cadre de la programmation proposée par la régie publicitaire de FR3, ces magazines n'ont réuni qu'une très faible audience. Aussi, lorsque TDF installe au Pic de Nore un émetteur couvrant presque exclusivement le département du Tarn en 1991, la direction régionale envisage la création d'un magazine spécifiquement tarnais. Décision prise et accords signés, le conseil général du Tarn fournissait les locaux et cofinçait la borne audiovisuelle permettant le transfert des images d'Albi vers Toulouse en vue de leur émission. Ainsi est créé *Tarn 3* le 15 juin 1991. Cette émission se présentait dans la forme comme un décrochage local classique, diffusé sur le département du Tarn de 19 heures à 19 h 10 et dispensant des actualités culturelles, sociales, économiques, sportives et touristiques³². Mais sa périodicité était hebdomadaire, avec une diffusion le samedi et une autre le dimanche. Cependant, au vu des taux d'audience réalisés, ce dernier deviendra quotidien dès le mois d'avril 1995, lorsque la politique de création des décrochages entrera dans sa phase active.

La question de lancer une édition locale spécifique à l'agglomération toulousaine, si elle semble séduisante, pose en revanche une série de problèmes auxquels la station n'est pas à même de répondre, occupée par ailleurs à s'implanter dans le vaste territoire midi-

³¹ Ainsi Armelle Etorre, qui a longtemps travaillé sur QRA de manière polyvalente (speakerine, journaliste, scripte) regrette t-elle ce choix : « Toulouse n'a pas voulu se forcer, c'est une volonté éditoriale. » Armelle Etorre, entretien du 25 septembre 1996.

³² Maurice Charbonnière, journaliste de Tarn 3 qui sillonnait les routes avec le caméraman Jack Levé, exprimait les apports de cette édition locale : « On va vraiment au cœur du Tarn profond. On découvre des choses que la télévision régionale n'aurait jamais montrées s'il n'y avait eu cette présence sur le terrain. Et finalement, beaucoup de sujets destinés à Tarn 3 passent également dans le journal régional parce qu'ils ont un caractère exemplaire. »

pyrénéen (projets pour le bassin Tarbes-Lourdes, isolement de l'Ariège et du Gers). Toulouse dispose en effet depuis le 7 avril 1988 d'une concurrence redoutable pour un décrochage local : une télévision locale hertzienne, TLT, soutenue qui plus est par la Mairie de Toulouse et la CGE. En effet, malgré le peu d'intérêt affiché en apparence par D. Baudis à l'égard d'une télévision locale³³, la Mairie de Toulouse prit de vitesse le Conseil Général de Haute-Garonne pour le contrôle de la SLEC (Société Locale d'Exploitation du Câble), qui décidera par la suite de la création de Télé-Toulouse et refusa à La Dépêche l'exclusivité de la régie publicitaire et la maîtrise de l'information sur TLT (D. Baudis se vit selon les auteurs du *Pambenel* disparaître en représailles des pages du quotidien régional³⁴). Le fait que le Maire de Toulouse soit intraitable avec ses co-actionnaires pour le contrôle de TLT ne l'empêche pas d'être extrêmement prudent quant à la hauteur de sa participation, qui ne doit pas dépasser un certain seuil.³⁵ La Mairie fut néanmoins contrainte de débloquer des aides d'urgence (un million de francs en 1989). Toutefois, au vu des difficultés financières de la chaîne locale, cette implication paraît faible à son Président, Etienne Mallet.³⁶ Cette prudence extrême des collectivités territoriales réside autant dans une réticence à s'engager dans des projets coûteux et risqués financièrement, que dans la préoccupation de donner une image conforme au pluralisme, ainsi que l'exprime J-P. Bobin : « Il semble bien que l'existence du marketing politique soit un véritable garde-fou à la tentation de mainmise du pouvoir local sur les télévisions. Tous les efforts de communication, et toutes les stratégies mises en place par les spécialistes du marketing politique, tendent à le démarquer de la propagande politique. Une occupation forcenée des antennes de télévisions locales

« Tarn 3 au quotidien avant 1995 », in *Tarn Infos*, 8 décembre 1994.

³³ Ainsi D. Baudis déclarait-il en 1989 : « Ne soyons pas fétichistes. Un journal municipal, ça fait peut être ringard par rapport à un canal local sur le câble, mais c'est encore le meilleur vecteur de communication. » Clavaud (R.), « Toulouse 5 sur 5 », in *MédiasPouvoirs* n° 15, 1989, p.146.

³⁴ PAMBENEL (collectif), « Politique en Midi-Pyrénées », Eché, 1987, pp. 235 et 236.

³⁵ A titre d'exemple, R. Clavaud note que « lors du premier exercice, T.L.T. qui a du mal à boucler son budget lui a réclamé trois millions de francs de publicité, soit près de 50% de son budget communication : « C'est énorme a estimé D. Baudis. Si nous acceptions, cela passerait par des compensations en terme d'accès à l'antenne. Et là nous prendrions le risque de faire « Télé Monsieur le Maire », ce que je refuse. » » Clavaud (R.), *op. cit.*, p.150.

³⁶ Interviewé dans le magazine *Midi Média*, E. Mallet déclarait que les collectivités « s'impliquent peu, que ce soit la Mairie de Toulouse, le Conseil Général, le Conseil Régional ou le C.R.T. [Comité Régional du Tourisme, ndlr.] ».

« Quel avenir pour T.L.T.? », in *Midi Média* n° 57, Avril 1991, pp. 39 à 41.

risquerait à terme de se retourner contre ses auteurs »³⁷. La communication télévisuelle de la Mairie de Toulouse reste donc prudemment réduite en raison d'impératifs communicationnels, bien que s'opèrent de nouvelles répartitions du capital en juin 1992 et en 1997, au terme desquels de nombreux actionnaires réduisent leur participation (*La Dépêche du Midi* tombe ainsi en dix ans de 28 % à 1,69 % du capital) au profit de la CGE et de la Mairie de Toulouse : cette dernière reste la collectivité locale dominante, et est d'autant plus impliquée que la CGE devenue *Vivendi* souffle le chaud et le froid sur la pérennité de sa participation dans le secteur des télévisions locales hertziennes. Le cas de TLT ayant été esquissé à grands traits, plusieurs hypothèses justifiant l'attitude attentiste de France 3 Sud à Toulouse peuvent être avancées.³⁸ Tout d'abord le fait que les collectivités territoriales se soient déjà engagées dans le capital de TLT diminue leur participation potentielle à un décrochage, qui nécessite inévitablement l'intervention d'acteurs extérieurs à la chaîne régionale. Ensuite, le journal régional de Midi-Pyrénées laisse déjà une large place à l'actualité toulousaine. Enfin, de larges zones non concurrentielles sur le plan télévisuel sont à conquérir prioritairement : ainsi le bassin Tarbes-Lourdes, où une « borne audiovisuelle » a été créée (de même qu'à Cahors) de manière à suivre au plus près l'actualité locale.

La création des décrochages est avant tout comme nous l'avons démontré fondée sur une concurrence, dictée par des impératifs de rentabilité économique. A ce titre, l'information régionale doit être repensée dans son contexte médiatique, à savoir dans le cadre de la politique de programmation et de diffusion de la troisième chaîne. Il convient donc de s'intéresser à la manière dont France 3 gère le journal télévisé régional, à la fois sur le plan des moyens alloués à ce programme et sur sa place dans la grille de la chaîne.

³⁷ BOBIN (Jean-Paul), *Le marketing politique. Vendre l'homme et l'idée*, Milan Midia, Toulouse, 1988, p. 42.

³⁸ Bernard Mounier, alors directeur régional, déclarait à propos de l'éventuelle création d'un décrochage toulousain : « ce serait un geste inamical vis-à-vis de Télé-Toulouse. Nous ne sommes pas concurrents et nos terrains sont complémentaires. »

« La rentrée de FR3 Midi-Pyrénées. Les « pays » à l'antenne », in *Midi Média*, septembre 1992.

§3. Un programme paradoxal : mise en perspective du journal télévisé régional

Le journal télévisé régional est un programme paradoxal. En effet, activité première des stations régionales, le journal est étroitement contrôlé sur le plan de sa gestion par la direction nationale de la troisième chaîne. Qui plus est, dans un contexte devenu concurrentiel (décrochages de M6, TLT et autres projets de télévision locale), cette gestion nationale peu réactive freine le développement d'un maillage plus serré du territoire, et ce malgré les revendications des stations régionales lors des mouvements sociaux de 1990 et 1997. Malgré tout, l'audience reste élevée, et ce en dépit d'une programmation à un horaire où d'autres chaînes peinent à trouver leur public (tranche qualifiée d'*access prime time*, entre 19 heures et 20 heures). Simple décrochage au sein d'une grille de programmation pour une large part nationale (hormis les magazines régionaux, souvent relégués à des heures tardives ou le week-end), la télévision régionale est pourtant bien connue du public.

Ce sont ces aspects « externes » du programme que nous allons désormais aborder, à travers d'une part l'examen de la gestion centralisée de ses moyens, et d'autre part sa place dans la politique de programmation de France 3.

- Des moyens importants dont la gestion reste centralisée

Les moyens importants accordés à France 3 tiennent pour une grande part à la dimension imposante de la chaîne, qui employait en 1997 près de neuf cents personnes à son siège et près de trois mille salariés dans les stations. Aussi apparaît-il nécessaire de traiter de la gestion des moyens mis à la disposition de la troisième chaîne et de ses stations régionales, tant sur le plan budgétaire que sur celui des personnels, questions structurantes à bien des égards le dispositif du journal télévisé régional.

• Les procédures budgétaires et le coût de l'information régionale

Traiter des aspects budgétaires de la troisième chaîne est nécessaire dans l'optique d'une compréhension du rôle structurant du journal télévisé régional. Le budget de la télévision régionale est toutefois complexe à aborder en raison des multiples sources de financement de France 3 et des procédures de redistribution aux stations régionales. Aussi convient-il de présenter de manière globale les aspects budgétaires saillants de la troisième chaîne, avant de s'intéresser plus précisément à France 3 Sud.

France 3 était en 1997 financée à 61,32 % par la redevance, la publicité ne représentant que 29,27 % de ses ressources, qui s'élevaient alors à 5,41 milliards de francs. Ceci dit, pressée par le gouvernement de réduire la part de cet impôt direct, la chaîne tente de développer chaque année les ressources publicitaires, parallèlement à une refonte de ses modes de gestion traditionnels comme le préconise un document de 1998, relatif aux orientations stratégiques de la chaîne : « Le développement et la gestion des chaînes publiques souffrent d'un double handicap. D'une part, la renégociation annuelle des budgets par les tutelles entrave la vision et la conduite à moyen terme des chaînes. D'autre part, l'affectation interne des ressources fait souvent appel à des critères de gestion mal identifiés. (...) France 3 doit modifier la gestion de ses budgets, qui sont trop souvent perçus comme des autorisations de dépenses et non comme des outils de prévision permettant l'optimisation des dépenses. »³⁹ La conscience d'une gestion plus efficace qui permettrait de définir des objectifs à plus long terme dans les stations régionales est par conséquent de plus en plus partagée au niveau de l'encadrement central de la chaîne. Celui-ci propose parallèlement dans le document de travail précédemment cité une décentralisation accrue : « La direction générale de France 3 propose en outre de redéfinir les zones de responsabilité des directions régionales dans les domaines suivants : programmes, gestion budgétaire, gestion de la masse salariale, gestion et formation du

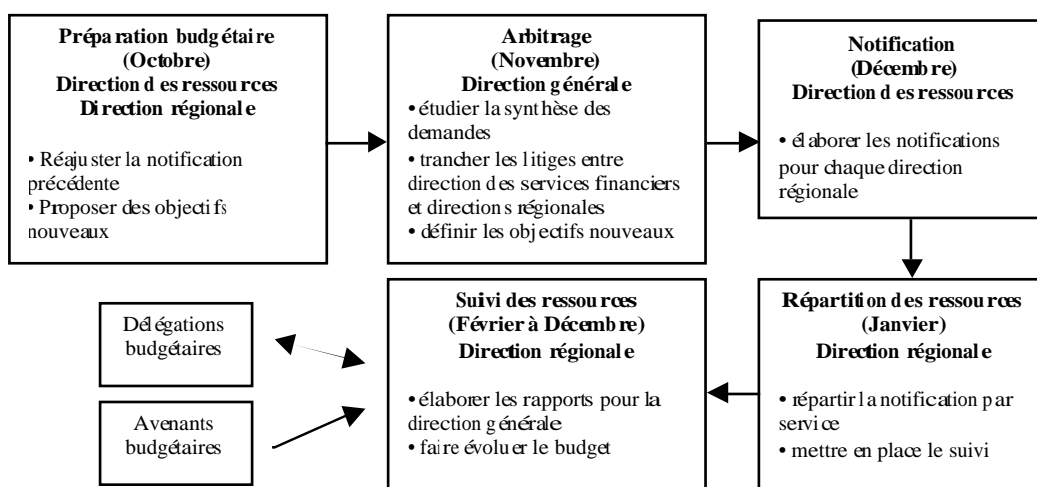
³⁹ France 3, *Orientations stratégiques*, texte dactylographié, juin 1998, pp. 37-38.

personnel, recrutement des personnels occasionnels et permanents jusqu'au premier niveau d'encadrement inclus. »⁴⁰

Toutefois, malgré ces propositions, les stations régionales demeurent encore à la fin des années 1990 sur le schéma classique d'une procédure budgétaire annuelle, arbitrée par la direction nationale qui définit en dernier ressort les objectifs pour l'année à venir.

Figure 1 : procédure budgétaire suivie par France 3 Sud

(source : France 3 Sud, archives écrites)



Le schéma précédent décrit la procédure budgétaire suivie par France 3 Sud sur une année. Il ressort de son examen que le rôle de la direction régionale toulousaine est constamment soumise au contrôle et à l'arbitrage de la direction générale de France 3. La seule étape durant laquelle la direction régionale agit de façon autonome consiste en une phase d'application : la répartition des ressources en début d'année (janvier). Chaque année, ce sont ainsi près de deux milliards de francs (1,75 milliards en 1997) qui sont répartis entre les différentes régions, soit un tiers du budget de France 3 (un autre tiers est consacré à l'antenne nationale, le tiers restant relevant des charges et des frais de fonctionnement de la société).

La gestion centralisée de la direction nationale ressort donc clairement de l'examen des mécanismes budgétaires en vigueur. Afin de compléter cette approche un dernier

⁴⁰ *Ibid.*

indicateur doit être évoqué. Il s'agit du coût des programmes diffusés sur les antennes régionales. En effet, si les journaux télévisés régionaux occupent 44,3 % du temps d'antenne (55,7 % pour les autres programmes régionaux), leur coût monopolise 69,7 % des ressources (contre 30,3 % pour les magazines)⁴¹. Programmes minoritaires sur le plan du volume d'heures produites, les journaux télévisés régionaux sont en revanche exigeants sur le plan des ressources nécessaires à leur réalisation. Aussi, la gestion budgétaire centralisée des stations régionales précédemment détaillée prend un relief particulier en ce qu'elle pèse de manière accrue sur les moyens alloués à l'information régionale, dont les principales charges sont salariales. Élément indissociable de la question budgétaire, la gestion des personnels doit donc à présent être abordée.

• *La gestion des personnels et la nécessaire mobilité des journalistes*

Outre l'aspect strictement budgétaire, l'importance des moyens consentis à l'information régionale se mesure par son personnel, qui par ses modes de recrutement et de gestion constitue un facteur important du caractère centralisé de cette dernière. En 1986, J-M. Salaün analysait de la façon suivante les caractéristiques du personnel des stations régionales sur un registre mi-anthropologique, mi-ironique :

« il y aurait un parallèle curieux à faire entre la situation de FR3 et celle des coopérants envoyés par le ministère des Relations extérieures dans les pays du Sud : même déracinement, même relation lointaine avec la métropole (y compris économique), même relation exotique avec un territoire, même repli, même importation de modèles métropolitains, même méfiance (attirance/répulsion) envers la population indigène, ses mœurs sociaux et politiques, même attitude de consommation de l'espace (...). Cette situation est sans doute comparable à d'autres catégories de population « parachutées » dans la région (professeurs, fonctionnaires...) mais elle prend ici une couleur particulière compte tenu du rôle quotidien joué par le journal télévisé régional. Celui-ci devient alors une tentative d'assistance culturelle, avec ses qualités

⁴¹ Concernant la station France 3 Sud, la part du coût des journaux télévisés régionaux se monte à 73,7 % (102, 5 millions de francs), contre 26,3 % pour les magazines (soit 35,6 millions de francs). France 3, *Orientations stratégiques, op. cit.*, annexe 3.

(importation de savoir-faire) et ses défauts (inadaptation des modèles à la société locale) dont la finalité est à la fois de favoriser un développement local et de conformer une société en réduisant les différences. »⁴²

Sans pour autant souscrire à ce parallèle un peu forcé, la conclusion qui en est donnée - le but de « conformer une société » - nous semble particulièrement juste au vu des éléments déjà rassemblés par notre recherche. Pour établir une vue objective des personnels impliqués dans la réalisation du journal télévisé régional, il faudrait en établir une étude objective. Or nous touchons là à une limite de l'étude : les archives concernant les personnels de la station régionale de Midi-Pyrénées sont inaccessibles, et les sollicitations auprès des responsables du personnel n'ont donné aucun résultat en raison de leur manque de disponibilité. Aussi, bien qu'il aurait été intéressant de mettre en évidence les origines géographiques, sociales et professionnelles des journalistes, ainsi que les mécanismes de recrutement et de mutation, il ne nous sera possible de proposer qu'une analyse de ces personnels sous un angle plus général. Un certain nombre d'indicateurs nous permettrons toutefois d'en dégager les principales caractéristiques.

Ainsi, il convient en premier lieu de prendre la mesure de l'importance numérique des journalistes intégrés aux rédactions régionales. Comme l'avait en son temps (en janvier 1986) déclaré J. Langlois-Glandier à l'occasion du lancement du *19-20*, il s'agit bien d'une « armée de journalistes ». ⁴³ Un tableau des effectifs permanents employés à France 3 au 31 décembre 1996 doit éclairer cette question.

Tableau 1 : Effectifs des employés permanents à France 3 (31/12/1996)

	Siège de France 3	Régions
Techniciens et administratifs	673 (18,2 %)	2050 (55,4 %)
Journalistes	201 (5,4 %)	775 (21 %)

Hormis les personnels techniques et administratifs, les journalistes des régions représentent une part importante (21 %) du personnel employé par la troisième chaîne. Mais le fait le plus remarquable est certainement la masse que représente le personnel des stations régionales : plus des trois quarts des employés de France 3 travaillent dans ces

⁴² SALAÛN (J-M.), *op. cit.*, p. 122.

⁴³ Conférence de presse du 30 janvier 1986, citée par BOURDON (J.) et MEADEL (C.), *op. cit.*, p. 91.

dernières. Aussi la part du personnel dans le budget des stations est-elle considérable : à France 3 Sud, si en 1998 les frais de fonctionnement atteignaient 13 % du budget et les achats externes 10 %, la masse salariale mobilisait 77 % des ressources de la station. Avec de tels chiffres, il est aisé de comprendre le fait que la direction nationale tarde à mettre en place une gestion décentralisée. Outre les procédures de recrutement du personnel, sa gestion centralisée permet à la direction nationale de détenir un levier efficace afin de définir une politique cohérente sur les différentes régions. Sans ce moyen, il serait difficile de gérer de manière efficace la télévision régionale.

D'autres aspects importants de la gestion des personnels doivent être abordés. Il s'agit de la formation continue et de la mobilité. En effet, la formation des différents types de personnels est un moyen essentiel pour France 3 d'inculquer des méthodes de travail, ainsi qu'une culture d'entreprise identique dans les différentes régions. Par ce biais, la chaîne produit une certaine cohésion, les outils de formations étant intégrés à la société même (citons par exemple le Centre de Formation des Journalistes de France 3), et la tendance à l'accroissement de la formation doit être considéré comme un moyen de développer la productivité de l'entreprise autant que comme un moyen de lutter contre des forces centrifuges : de 5,2 jours de formation par an en moyenne en 1998, la chaîne entend ainsi passer à 7,5 jours en 2000. Ce dispositif de formation est complété par la réaffirmation de la mobilité des employés dans le plan stratégique de 1998 :

« Dans une société de programme à vocation régionale, la mobilité géographique est une nécessité, en particulier pour les journalistes : elle est la condition du mouvement nécessaire entre les unités régionales et nationales, dans les fonctions comme dans les méthodes de l'entreprise, qui doit être irriguée en permanence par le flux des expériences différentes et du savoir-faire acquis sur le terrain. France 3 se propose donc de redéfinir et de clarifier sa politique d'incitation à la mobilité de ses personnels : information sur l'offre et la demande, régulièrement et largement diffusée ; sélection de candidatures plus efficiente ; mesures matérielles d'accompagnement, etc. Dans ce cadre, le recrutement de journalistes à la rédaction nationale obéira désormais à la règle d'un parcours professionnel préalable obligatoire des intéressés en région. (...) Divers dispositifs d'échanges à durée déterminé entre unités régionales et parisiennes seront également étudiés. »⁴⁴

Ainsi, les mécanismes de mutation et de *turn-over* entre les régions entre elles et entre ces dernières et la rédaction nationale sont présentées comme un fondement de

l'identité de la chaîne. L'accent mis sur les journalistes montre à quel point est structurante la question du personnel pour les journaux télévisés régionaux. Les journalistes sont bien considérés comme une catégorie de personnel particulière, qui en quelque sorte doit établir un lien entre le siège parisien et les différentes régions.

En fait, cette politique de mobilité des personnels sous tend une opposition entre différentes catégories d'employés. Pour l'encadrement, les postes à responsabilité et les journalistes, la mobilité est requise et reste une « nécessité ». Cette caractéristique est d'ailleurs évoquée par les limites de la proposition visant à « redéfinir les zones de responsabilité des directions régionales », c'est à dire visant à décentraliser une partie des pouvoirs de la direction nationale : les directions régionales pourraient alors recruter elles-mêmes les personnels occasionnels et permanents, mais seulement « jusqu'au premier niveau d'encadrement inclus ». Ainsi, sur le plan administratif le choix de l'encadrement des stations régionales reste à la libre appréciation de la direction générale, et sur le plan informationnel dont nous avons souligné l'importance budgétaire les journalistes doivent se plier aux règles de la mobilité. *A contrario*, les catégories de personnels administratifs et techniques ne faisant pas partie de l'encadrement n'ont pas d'obligation de mobilité, et leur recrutement pourrait être progressivement assuré par les stations régionales : ces postes ne remettent toutefois pas en cause les choix stratégiques de la chaîne.

L'organisation des personnels de France 3 reste en conséquence dominée pour une large part par des logiques nationales qui ne laissent que peu d'initiative aux régions, l'importance des moyens mis en œuvre par la chaîne sur le plan de l'information régionale expliquant pour une large part la permanence des choix d'une gestion centralisée. Ceci dit, d'autres facteurs explicatifs de ces permanences doivent être abordés : d'une part la place des journaux télévisés régionaux dans la politique de programmation de la troisième chaîne, d'autre part l'audience élevée de ces derniers.

⁴⁴ France 3, *Orientations stratégiques, op. cit.*, annexe 7, p. 29.

- Un contexte de diffusion défavorable contrebalancé par une audience élevée

Le journal télévisé régional, créé bien avant la troisième chaîne mais indissolublement lié à celle-ci depuis le lancement de FR3, contribue à la définition de l'image de cette chaîne auprès du public, qui revendique la « proximité ». Il s'agit donc d'aborder la question de l'intégration de plus en plus poussée du journal télévisé régional aux autres programmes de la chaîne, avant de souligner les scores d'audience élevés de l'information de proximité.

• *Le journal télévisé régional : un programme intégré dans la grille d'une chaîne généraliste*

La prise en compte du rôle structurant du journal télévisé régional ne peut se penser sans référence au contexte de diffusion de ce dernier. En effet, ce programme, dont nous avons souligné la place centrale dans le dispositif de la troisième chaîne en termes de moyens budgétaires et de personnels, ne représente qu'une part minime des émissions diffusées quotidiennement sur France 3. Cette faible place réservée à l'information régionale est plus notable encore au fil des ans. En effet, ces informations étaient diffusées à leur lancement au début des années 1960 sur l'unique chaîne de télévision, rendant par là même l'audience de ce programme captive. Le lancement des deuxième et troisième chaînes n'a pas fondamentalement remis en cause la place privilégiée du journal télévisé régional, ce dernier étant diffusé alors sur les trois chaînes publiques.⁴⁵ En revanche, TF1 ne sera plus soumise à l'obligation de diffuser les actualités régionales en février 1985, et Antenne 2

⁴⁵ En effet, à partir du 15 juillet 1975, les actualités régionales étaient diffusées deux fois pour le téléspectateur : de 19h20 à 19h40 sur TF1 et Antenne 2, puis de 20h00 à 20h20 sur FR3.
Note de C. Lemoine à Messieurs les Directeurs régionaux, 23 juin 1975, Archives de France 3 Sud.

suivra le mouvement en septembre 1988. Dès lors, le journal télévisé régional ne sera plus diffusé que sur FR3. Ainsi, l'histoire de la diffusion des actualités régionales sur les antennes fait apparaître une place de plus en plus marginalisée. Cette tendance est renforcée si l'on se réfère à l'évolution de la grille de la troisième chaîne. Ainsi, FR3 ne commençait à émettre en 1984 qu'à 17 heures les jours de semaine, et l'antenne diffusait pendant trois heures des émissions régionales, au sein desquelles les actualités (cf. grille des programmes de 1984, annexe 4) : quasiment la moitié des programmes diffusés étaient alors réalisés en région. Les concurrences se développant, la grille des programmes de FR3 puis de France 3 s'est étoffée durant les années suivantes, au point que le journal télévisé régional ne représente qu'une infime minorité du temps d'antenne moyen d'une journée (environ 3 % selon nos estimations). Ainsi, en 2000, les journaux télévisés régionaux diffusés ne représentent plus qu'une vingtaine de minutes à la mi-journée et à 19h20, le reste de la grille étant occupé dans sa grande majorité par des émissions produites nationalement (cf. annexe 5, exemple de la programmation d'une journée « ordinaire », le 22 mai 2000). Les autres programmes régionaux sont pour leur part réservés aux « cases » trop concurrentielles (de 13 heures à 13h30, durant les journaux nationaux de la mi-journée) ou moins favorisées en audience (le week-end, les fins de soirée).

Année après année, un net amenuisement de l'importance relative des actualités régionales dans la programmation télévisuelle apparaît donc clairement, d'autant que ces dernières ne connaissent pas de réelle augmentation de leur volume (cf. annexe 6 : volume des émissions régionales diffusé annuellement entre 1985 et 1997). En outre, les reportages des journaux télévisés régionaux sont couramment « recyclés » pour donner naissance à des émissions diffusées nationalement, considérées par la direction générale comme des émissions régionales. C'est le cas notamment de *Un jour en France*, émission d'une heure diffusée chaque matin : animée par Marie-Laure Augry et des chroniqueurs qui reçoivent un invité en plateau, cette émission permet de diffuser des reportages issus des stations régionales afin de faire réagir l'invité. L'intégration des programmes régionaux à l'antenne nationale est par conséquent de plus en plus poussée, conformément aux politiques de programmation qui visent à produire une grille homogène et sans aspérités. L'habillage de la chaîne relève de cette même logique visant à produire une esthétique commune aux

programmes national et régionaux, qui doivent être perçus du point de vue du téléspectateur comme issus de la même chaîne.⁴⁶

Il reste enfin à évoquer les programmes d'information de France 3, dans le cadre desquels s'insèrent les journaux télévisés régionaux. Les lancements successifs du *19-20* en mai 1986, puis du *12-13* en 1995 ont permis d'intégrer le journal télévisé régional à un programme d'information cohérent, alliant actualités régionales et nationales. Ce dispositif s'est vu par la suite adjoindre les éditions locales, permettant ainsi de développer un « concept » fort (au sens télévisuel du terme) que développe le plan stratégique de la chaîne :

« Le premier objectif poursuivi par France 3 sera d'optimiser, dans les différentes tranches d'information (*12/13*, *19/20* et *Soir 3*), l'offre portant sur l'agencement combiné d'actualités locales, régionales, nationales et internationales, laquelle constitue la proposition spécifique de France 3. Cette déclinaison systématique s'accompagnera d'un effort éditorial important : il s'agira aussi bien d'homogénéiser les différentes éditions que d'améliorer la cohérence entre elles, de façon à proposer des démarches éditoriales complémentaires. »⁴⁷

Cette « homogénéisation » de l'information télévisée s'est en outre poursuivie avec le remplacement à la rentrée 2000 du *12-13* par le *12-14*, magazine complet d'informations locales, régionales, nationales et internationales, destiné à concurrencer le journal télévisé de 13 heures de TF1. L'intégration poussée de l'information régionale à la grille des programmes de France 3, et plus particulièrement à ses émissions d'information est par conséquent largement définie par les logiques concurrentielles croissantes auxquelles est soumis le journal télévisé régional. Aussi la question de l'audience de l'information régionale doit-elle être abordée.

⁴⁶ Ainsi cette réalité est-elle affirmée au sein de l'encadrement de France 3, qui appelle à une « démarche de qualité élargie à l'entreprise toute entière, portant en particulier sur la charte graphique de la chaîne » : « L'habillage est également un facteur important de l'image des antennes régionales. Il peut contribuer à rajeunir l'image de la chaîne, donc, indirectement, la structure d'audience des programmes régionaux. Le succès de l'habillage actuel démontre l'efficacité d'une présentation qui associe décalage et modernité, découverte et performance, authenticité et esthétique. C'est aussi grâce à lui que France 3 assume aujourd'hui l'image d'une télévision qui invente et innove, sans perdre son âme ni ses racines. »

France 3, *Orientations stratégiques*, op. cit., p. 16.

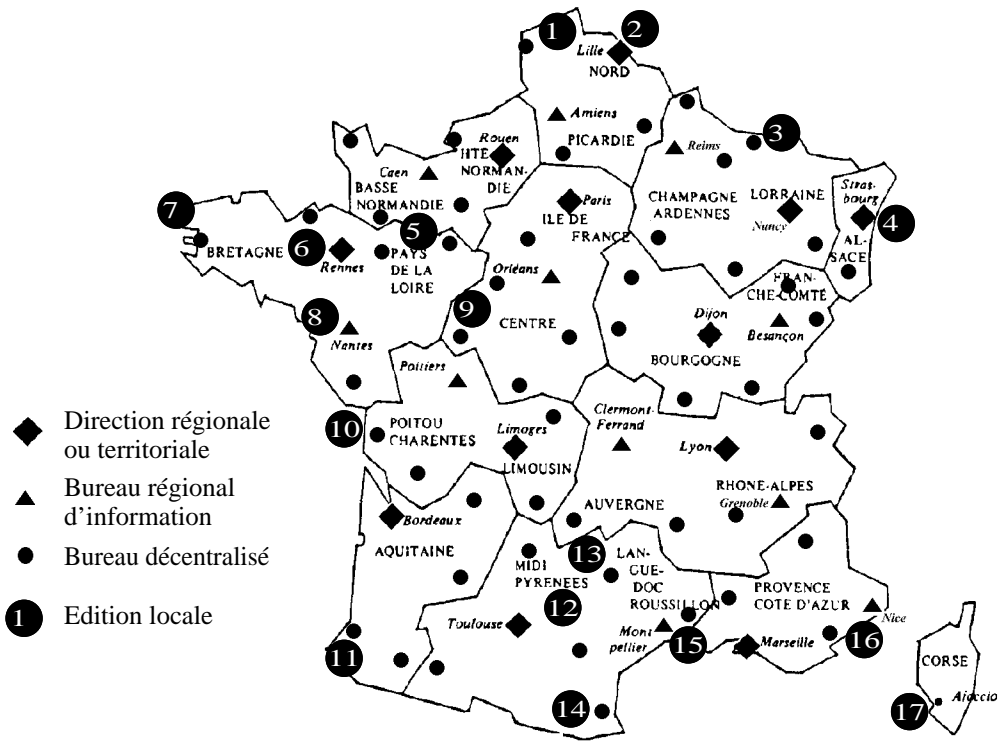
⁴⁷ *Ibid.*, p. 24.

- *La forte audience d'un programme spécifique*

Sur Canal +, dans l'émission *Nulle part ailleurs*, Jules-Edouard Moustic officie aux commandes d'un journal factice, le *20H20*. Dans son édition se succèdent les brèves et les reportages des envoyés spéciaux et des bureaux régionaux de la « présipauté de Groland » aux noms évocateurs. Le succès du programme d'information de France 3, le *19-20*, ainsi que celui du journal de 13 heures de TF1 attirent les caricaturistes, qui s'amuse de la fortune rencontrée auprès du public par les reportages axés sur le terroir (par opposition à la notion de « France profonde »).⁴⁸ Aussi, malgré l'importance amoindrie du journal télévisé régional dans le contexte télévisuel - montrée précédemment par la mise en perspective de ce programme dans la grille de programmation de France 3 -, il s'avère que sa notoriété reste élevée. Examinons par conséquent les résultats en terme d'audience des décrochages locaux de la troisième chaîne (cf. carte et tableau page suivante).

⁴⁸ Il est à noter à ce sujet que la caricature connaît elle aussi un succès considérable, puisqu'elle a abouti au tournage d'un long métrage (*Michael Kael contre la World News Company*) racontant les tribulations du principal envoyé spécial du *20H20*, Michael Kael (film écrit et interprété par B. Delépine, ancien auteur des *Guignols de l'info*).

Carte 1 et tableau 2 : France 3 et ses décrochages locaux



n° édition	Nom de l'édition	Pénétration (%)	Part de marché (%)
1	Côte d'opale	18,4	49,5
2	Europole	18	46,5
3	Metz	14,8	39,6
4	Rund Um	17,7	53,4
5	Maine	21,1	57,1
6	Haute-Bretagne	20,3	59,5
7	Iroise	24,4	64,7
8	Estuaire	19,3	59
9	Tours soir	19	54,9
10	Atlantique	23,1	57,3
11	Euskal Herri - Pays Basque	28,9	70
12	Tarn	26,4	66,1
13	Rodez	—	—
14	Roussillon	26,3	60,2
15	Pays gardois	22,1	59,6
16	Côte varoise	21,9	57
17	Noï	29,9	65,6

Note :

Le taux de pénétration est le pourcentage de foyers qui suivent l'émission parmi l'ensemble des foyers, y compris ceux qui ne regardent par la télévision.

La part de marché est le pourcentage de foyers suivant l'émission, ramené au nombre total de foyers devant la télévision.

Source :

sondage Médiamétrie, décembre 1995, *Le Monde*, 17-18 mars 1996.

France 3 obtient donc une audience très élevée grâce à ces éditions locales. La seule exception se rencontre dans le nord de la France (Boulogne, Lille et Metz), bien que les parts de marché restent dans la moyenne de celles de la troisième chaîne (17,7 % pour l'ensemble de l'année 1996). La cause de ce relatif échec tient avant tout à la concurrence des chaînes câblées (Metz est une ville où le câble est présent dans de très nombreux foyers) et étrangères (Belgique, Luxembourg). En revanche, les éditions des régions du sud de la France réalisent de très forts taux d'audience : c'est le cas des éditions Basque ou Corse, qui rassemblent largement plus du quart de la population de ces territoires devant l'écran. Alors que l'audience tend généralement à se fragmenter par l'apport de nouveaux programmes concurrentiels, de tels scores révèlent la spécificité du programme et son adéquation avec le public visé, largement rural et conscient de ses particularismes.⁴⁹

A ce titre, les orientations stratégiques de France Télévision montrent la prise en compte des scores d'audience élevés de l'information locale : « L'information de proximité est un élément fort de l'identité de France 3. La concurrence récente des chaînes privées est aujourd'hui un aiguillon très positif qui aidera les rédactions régionales à demeurer « leader » sur l'information de proximité. France 3 devra donc poursuivre le développement des éditions locales pour parvenir à une couverture de l'ensemble du territoire national. Quant à la montée en puissance des tranches d'informations nationales, elle est un acquis qu'il faudra conforter. »⁵⁰ En effet, avec environ cinq millions de téléspectateurs en moyenne pour l'édition nationale de 19 heures 30, le 19-20 permettait en 1996 à France 3 d'engranger le tiers du chiffre d'affaires publicitaires de la chaîne⁵¹.

⁴⁹ Ainsi un téléspectateur basque (sept téléspectateurs sur dix suivent le décrochage Euskal Herry) explique t-il les motivations qui le poussent à regarder l'édition locale : « Sur les autres chaînes, on ne parle que de ce qui se passe ailleurs. Le journal d'Euskal Herri nous montre des images de chez nous, alors qu'aux informations de France 3 - Aquitaine il n'y en a que pour Bordeaux. (...) Cela fait plaisir de voir sur l'écran des gens que l'on connaît. Hier, c'est un camarade du village qui était interrogé au sujet d'un don d'agneaux et de moutons au Resto du cœur d'Anglet. »

KERVIEL (Sylvie), « France 3, le terroir en direct », in *Le Monde* « Télévision-Radio-Multimédia », 17-18 mars 1996.

⁵⁰ France Télévision, *Orientations stratégiques 1999-2003*, document dactylographié, 2 juin 1998, archives de France 3 Sud, p. 56.

Le journal télévisé régional semble donc par son intégration à des programmes d'information nationale (19-20 et 12-14) ainsi que par l'adjonction d'éditions locales avoir réussi à trouver une place et une audience dans la programmation de la chaîne généraliste France 3, dont l'orientation est clairement axée selon ses dirigeants sur la proximité. Toutefois, cette restructuration de la diffusion du journal télévisé régional ne doit pas masquer le fait que ce programme se retrouve désormais indissociablement lié à une programmation et à des équipes nationales. En outre, cette intégration se trouve confortée par les permanences précédemment évoquées d'une gestion centralisée dont l'objectif est d'harmoniser la chaîne et ses régions, tant au niveau des budgets que des personnels. A ce titre, l'analyse menée en 1986 par J-M. Salaün reste d'actualité, la finalité du journal télévisé régional étant bien au vu de ces mécanismes de proposer une « tentative d'assistance culturelle », dont la « finalité est à la fois de favoriser un développement local et de conformer une société en réduisant les différences. »⁵² Aussi convient il d'aborder les conséquences d'une telle structuration au travers de l'analyse des processus de fabrication de l'information télévisée régionale.

Section 2 - La fabrication institutionnalisée des actualités télévisées régionales

L'information délivrée par un journal télévisé résulte de facteurs multiples, dépendant pour une large part des caractéristiques de l'institution qui le produit, comme le souligne J. Bourdon : « L'institution : il y a là un point névralgique, et profondément négligé, pour comprendre comment ces images quotidiennes sont choisies, sélectionnées, construites. Avant qu'une image aboutisse sur l'écran, se déroule un processus technique et social extrêmement long. »⁵³ Chaque journal télévisé régional diffusé sur l'antenne régionale

⁵¹ ESQUIROU (M.), « La 3 fête les 10 ans d'âge du 19-20 », *Libération*, 7 novembre 1996.

⁵² SALAÜN (J-M.), *op. cit.*, p. 122.

⁵³ BOURDON (J.), *Histoire de la télévision sous de Gaulle*, *op. cit.*, p. 7.

n'est par conséquent que la résultante de processus complexes prenant racine dans les modes d'organisation du travail journalistique.

Aussi, après avoir qualifié le journal télévisé régional dans ses aspects externes (politiques, économiques, techniques), il s'agit d'aborder ses aspects internes. En effet, comme leurs homologues nationales qui ont fait l'objet d'une sociologie du journalisme approfondie, les rédactions régionales s'organisent selon des « routines » propres, qui leur permettent de produire quotidiennement les images nécessaires à l'édition du jour. Ce sont ces aspects internes de la production des informations télévisées régionales qu'il convient d'aborder, en analysant d'une part les sources de cette information, et d'autre part le dispositif du journal télévisé régional.

§1. Les sources de l'information télévisée régionale

La question des sources de l'information rejoint les préoccupations relatives à l'*agenda building* en ce qu'elle tente d'apporter un éclairage sur les processus de sélection des événements. Elle s'en détache cependant par le positionnement des interrogations qu'elle soulève. Il ne s'agit pas tant d'étudier les thèmes majeurs sélectionnés par l'actualité (ce que nous aborderons dans le chapitre 3 de cette partie) que d'élucider la question des pourvoyeurs d'informations en amont du travail journalistique. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les concepts dégagés par des études consacrées spécifiquement à la sociologie des sources d'information, faisant ressortir pour une large part la prédominance d'acteurs institutionnels dans ces processus.⁵⁴ Concernant la télévision régionale, nous reproduirons les résultats d'une enquête menée par Didier Désormeaux et consacrée aux *sources de l'information audiovisuelle régionale*.⁵⁵ Afin d'identifier ces sources et de

⁵⁴ Voir la synthèse opérée sur le sujet par SCHLESINGER (Philip), « Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », in *Réseaux* n° 51, 1992.

⁵⁵ DESORMEAUX (Didier), *Les sources de l'information audiovisuelle régionale*, Thèse en Sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Robert Escarpit, Bordeaux III, 1981.

dégager leurs significations pour la télévision régionale, il s'agit préalablement de clarifier l'emploi que nous ferons de la sociologie des sources.

- L'analyse des sources de l'information télévisée régionale : les choix méthodologiques

Avant tout, il convient d'avoir à l'esprit les limites d'une approche médiacentrée qui réduit la question des sources du seul point de vue des médias, avec pour résultat une vision simpliste des processus de sélection de l'information. C'est pourquoi nous nous référerons à la sociologie des sources, qui s'efforce de se placer du point de vue de ces dernières et d'éclairer « les questions liées aux processus d'accès à l'agenda politique ».⁵⁶ En renversant la perspective, c'est à dire en considérant non plus le média comme le seul principe actif par ses choix, mais en s'efforçant de rendre compte des stratégies de diverses catégories d'acteurs pour avoir accès à l'espace public, l'information apparaît comme une construction résultant de l'opposition de deux principales instances : les journalistes et leurs sources. Afin d'introduire cette méthode, il est intéressant de reprendre un exemple donné par J-F. Tétu. Se plaçant sur le plan de la rhétorique de l'information, ce dernier distingue deux « étages » de communication à travers l'exemple de la dépêche :

« 1. Les énonciateurs de la communication initiale changent de statut; de destinataires et destinataires, ils deviennent des « sources » citées à l'intérieur du texte. Le discours primaire est enchâssé dans celui de la dépêche comme une citation.

2. Des énonciateurs de second degré interviennent : ce sont les émetteurs (agenciels) et les récepteurs (clients) de la dépêche, mais ils n'assument pas le statut d' « énonciateurs » par rapport à une communication qui n'est pas la leur. »⁵⁷

On voit bien par cet exemple les multiples relais qui se mettent en place dans la production d'une information. Stuart Hall avait donné une vision synthétique de ces mécanismes dès les années 1970 dans son ouvrage *Policing the crisis*⁵⁸ par le concept de « premiers définisseurs » qui regroupe sources politiques, groupes d'intérêt ou encore

⁵⁶ NEVEU (E.), in PAILLIART (I.), 1995, *art. cit.*, p. 64.

⁵⁷ MOUILLAUD (Maurice) et TETU (Jean-François), *Le journal quotidien*, Lyon, PUL, 1989, p. 15.

⁵⁸ HALL (S.), CRITCHER (C.), JEFFERSON (T.), CLARKE (J.), ROBERTS (B.), *Policing the crisis. Mugging, the state and law and order*, Londres, Macmillan, 1978.

experts jouissant d'une accréditation leur donnant accès aux médias. Trop marquée par le paradigme structuraliste selon P. Schlesinger⁵⁹, cette approche avait néanmoins posé des jalons importants dans l'analyse des sources, en soulignant non seulement le fait que la pratique journalistique favorise les intérêts des sources faisant autorité (au premier rang desquelles l'appareil gouvernemental et étatique), mais aussi en mettant en avant ce concept de « premiers définisseurs ». Pour sortir de ce modèle trop contraignant (car trop général), d'autres auteurs du courant empirique (Golding et Middleton, Molotch et Lester, Gans) vont proposer une sociologie empirique des sources faisant ressortir leur caractère pluriel aboutissant au concept d' « accès structuré » aux médias.

Avant d'intégrer la notion d' « accès structuré » à notre problématique, le concept de « premiers définisseurs » de S. Hall peut nous permettre de clarifier la situation de la télévision régionale. Les journalistes des stations régionales de la troisième chaîne sont en effet confrontés à des sources particulières à leur environnement, dont une étude approfondie a été menée entre 1980 et 1981 par D. Désormeaux⁶⁰. Partant du modèle établi en 1957 par Westley et Mac Lean, il a identifié diverses sources et a caractérisé les relations de ces dernières avec les journalistes (voir schéma ci-dessous), en suivant une méthode d'enquête originale : « l'observation en situation nous a permis de relever les éléments de la réalisation des reportages. Notre présence aux conférences de rédaction et au moment de la diffusion a rendu possible la constitution de fiches sur chaque sujet. Nous avons pu définir l'origine des sujets, la nature des sources et leurs traitements (...) »⁶¹.

⁵⁹ P. Schlesinger critique la vision structuraliste et figée que proposait S. Hall en évacuant certaines interrogations, comme entre autres : le fait que les premiers définisseurs soient eux-mêmes en lutte pour imposer un sujet, qu'il peut exister des premiers définisseurs officiels, que les premiers définisseurs ont des forces fluctuantes dans le temps, etc. Ou encore le fait qu'il existe des cas où les médias eux-mêmes sont des premiers définisseurs (journalisme d'investigation).

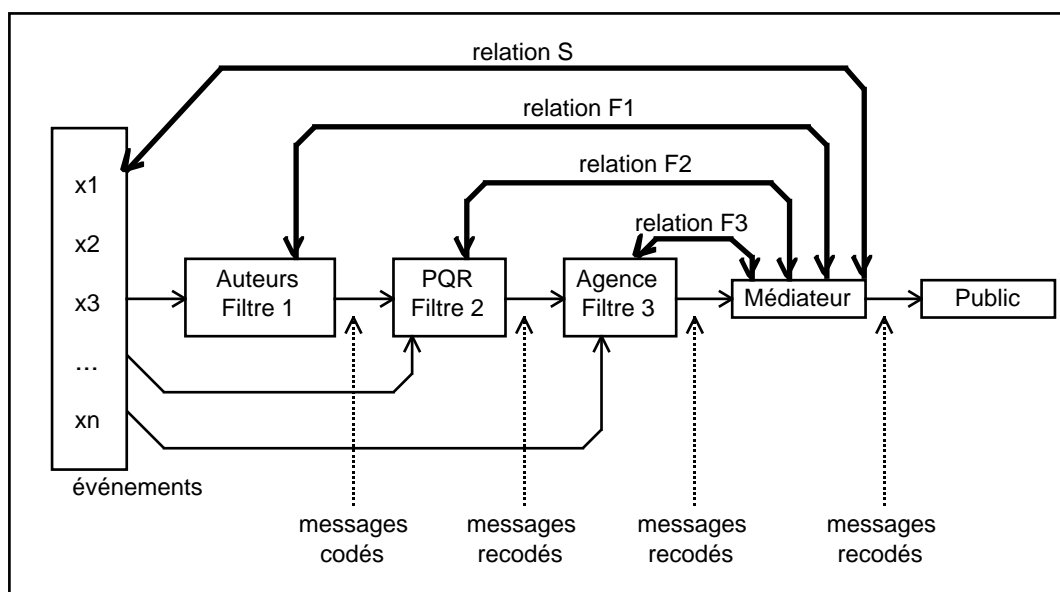
SCHLESINGER (P.), *op. cit.*

⁶⁰ D. Désormeaux a ainsi « décortiqué » les reportages de : 14 journaux télévisés régionaux en décembre 1980 et janvier 1981 à Dijon, 31 journaux télévisés régionaux en janvier et février 1981 à Besançon et 55 journaux télévisés régionaux en mars, avril, mai et juin 1981 à Nantes.

⁶¹ DESORMEAUX (D.), *op. cit.*, p. 9.

Figure 2 : Les sources de l'information télévisée régionale

(d'après Désormeaux (D.), *op. cit.*, pp. 21 et 22)



Les premiers définisseurs se trouvent ainsi caractérisés selon leur position dans la chaîne de production de l'information télévisée régionale. Bien que nous devions souligner les limites et imperfections du modèle retenu, le travail d'analyse est suffisamment conséquent pour être riche d'enseignements sur les processus à l'œuvre dans les stations régionales de télévision. D. Désormeaux identifie ainsi une relation « S » entre le journaliste et ses sources : il s'agit du cas où le journaliste a un accès direct et libre sur l'événement et choisit ses interlocuteurs sans obéir à une quelconque demande. Ce premier type de relation est cependant le plus problématique. En effet, la relation « S » ne prend malheureusement pas en compte la manière dont le journaliste a décidé de traiter le sujet en question. Il est manifeste en effet que le choix du sujet d'actualité est soumis aux lectures, rencontres, et consommations culturelles du ou des acteurs médiatiques. En outre, aucun renseignement n'est fourni sur la nature des sources relevant de ce type de relation. Il s'agit probablement d'acteurs politiques et sociaux impliqués dans un événement contactés par le journaliste, mais n'étant pas à l'origine en position de demandeur à l'égard du média.

Hormis le flou entourant ce premier type de relation, trois autres catégories sont établies, traduisant autant de « filtres » dans le traitement des événements. La relation « F1 » (pour Filtre 1) concerne les cas dans lesquels le journaliste est confronté à une structure spécialisée dans les relations extérieures : attachés de presse, services de relations

publiques, porte-paroles, etc. Dans la relation « F2 », le journaliste utilise la presse écrite régionale ou nationale comme source, reprenant un message déjà codé pour une réception par le public. La relation « F3 », enfin, regroupe les situations dans lesquelles le journaliste opère son choix en s'informant par les dépêches des agences de presse, au premier rang desquelles l'AFP.

L'analyse menée par D. Désormeaux consiste en l'étude du rapport à ces sources en deux étapes : celle de la connaissance de l'événement par le journaliste, puis celle du traitement pour la diffusion du message. Ainsi un journaliste informé d'un événement par une source (par exemple la PQR) sera parfois amené pour le traitement de l'information à rencontrer d'autres types de sources, modifiant par là la vision première sur l'événement. En définitive, cette approche se focalise sur les modifications des interactions à l'œuvre dans le processus de traitement de l'information : elle fait ainsi ressortir toute la complexité de la question des sources, qui n'est pas une simple étape préalable à l'information, mais bien un facteur décisif dans le traitement de l'actualité. Au-delà d'une distinction structurelle sources vs journalistes - promoteurs vs assembleurs selon H. Molotch et M. Lester⁶² -, il nous semble que la distinction précédente, fondée sur la relation du journaliste aux sources et prise dans un processus chronologique (celui de la production de l'information) est plus à même de rendre compréhensible le rôle politique joué par le journal télévisé régional. Voyons comment.

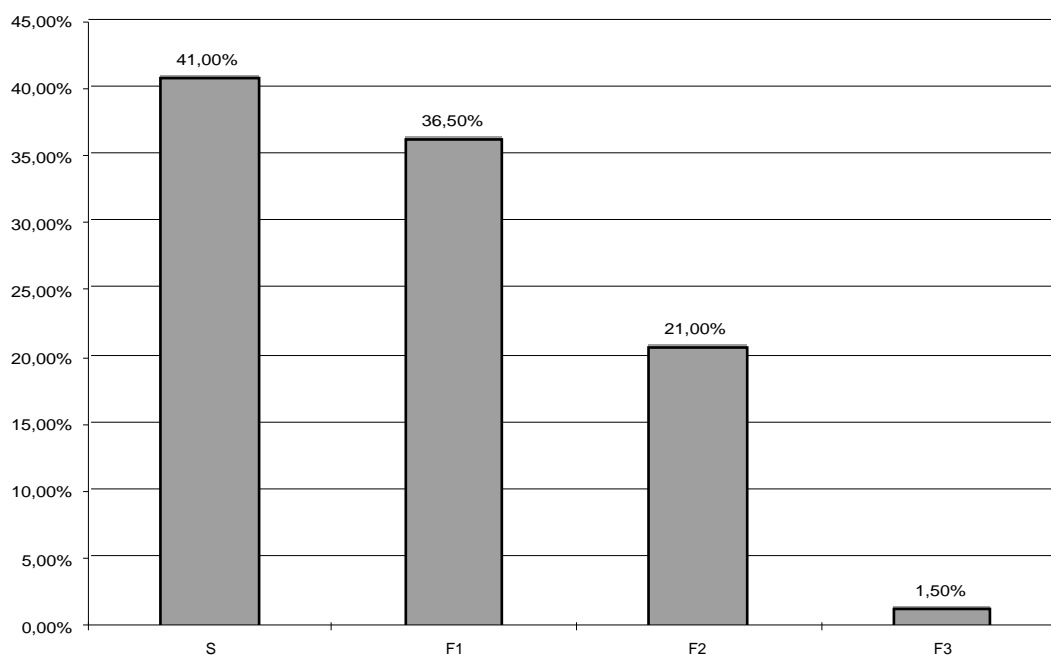
- Les sources et la sélection de l'information

Afin d'analyser le rôle des sources dans le choix de l'information opérée par les journalistes, nous allons commencer par reproduire les résultats de l'enquête menée par D. Désormeaux sur deux-cents reportages, en 1981 et 1982.

⁶² MOLOTCH (H.) et LESTER (M.), "Informer : une conduite délibérée de l'usage stratégique des événements", in *Réseaux*, n° 75, pp. 28-31.

Graphique 1 : Proportion de chaque source pour la connaissance de l'actualité

(en %)



Sur les deux-cents reportages analysés par D. Désormeaux, seuls 41 % relèvent d'un rapport direct à la source pour la connaissance de l'événement (encore que nous ayons souligné précédemment les limites de ce type de relation). Ceci signifie néanmoins que 59 % des informations parvenant à FR3 proviennent d'organismes institutionnels qui les ont déjà traitées préalablement. Et au total, plus du tiers (36,5 %) des informations provenaient déjà au début des années 1980 de services spécialisés dans les relations publiques. Bien que la station toulousaine n'ait gardé de très peu de traces écrites de ce type de relation, les journalistes interviewés confirment largement l'existence de « coups de fil » d'élus ou de leur secrétariat, et ce dès le lancement de la télévision régionale sur laquelle selon J. Doublé les hommes politiques se sont « rués »⁶³. Davantage qu'une apparition de sources institutionnelles au tournant des années 1980, il convient donc plutôt d'analyser ce phénomène à l'aune des transformations du média. Dès les années 1970, les revendications croissantes du pluralisme - la crédibilité de la télévision régionale et sa survie en dépendent -

⁶³ J. Doublé, entretien du 24 juin 1996.

amènent les journalistes à revendiquer l'objectivité de l'information⁶⁴. Par voie de conséquence, les interventions directes ou à peine voilées (par le biais des secrétariats particuliers) des élus deviennent-elles difficilement acceptables pour les journalistes et sont généralement proscrites par les promoteurs d'informations, qui mettront progressivement en place les outils de « relations publiques », aujourd'hui généralisés. Ceci dit, ce type de relation n'exclue pas pour les élus l'adresse directe à la télévision régionale. C'est le cas par exemple lorsque André Méric (sénateur de la Haute-Garonne et conseiller général) écrit le 14 novembre 1984 une lettre au directeur régional de FR3, dans laquelle l'intention de tenir informé la rédaction d'événements est manifeste : « Je vous serais très obligé de bien vouloir prier votre rédacteur en chef M. Patrick Visonneau de m'informer des intentions de la télévision régionale. Je ne manquerai pas de lui faire parvenir, en ma qualité de Président du Groupe Socialiste du Conseil Général, la documentation indispensable qui lui permettrait de faire connaître les différentes activités du Conseil Général. »⁶⁵ Ainsi les sources institutionnelles doivent-elles être considérées comme plurielles, relevant de processus plus ou moins complexes dans le jeu mis en œuvre.

Les sources « F2 » et « F3 », pour leur part, représentaient 22,5 % de la connaissance de l'actualité, ce qui revient à dire que FR3 sélectionne pratiquement le quart de ses sujets dans les colonnes de la PQR (la source F3, les agences de presses, reprennent en effet couramment les dépêches de la PQR). On voit là un effet très direct de la structure peu décentralisée de la télévision régionale, obligée de pallier son manque de correspondants locaux par la lecture de la PQR, cette dernière jouissant d'un maillage du territoire est beaucoup plus « serré ».

Le poids des sources institutionnelles ayant été évoqué dans la connaissance et la sélection par les journalistes de l'actualité télévisée régionale, l'analyse doit prendre en compte une seconde étape : celle du rapport aux sources lors du traitement de cette même actualité.

⁶⁴ Voir les revendications dans le *Livre Blanc* de 1974.

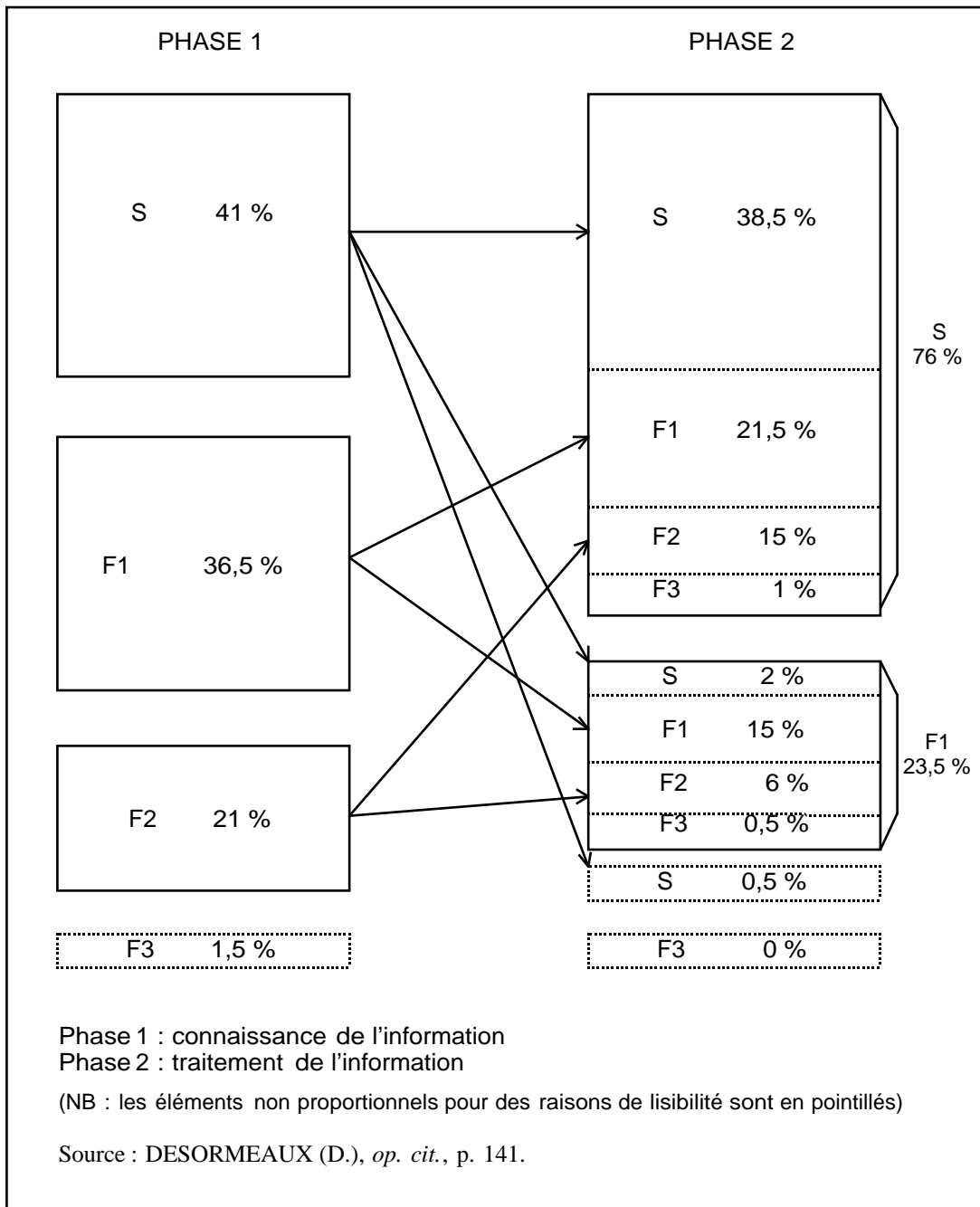
Syndicat national des journalistes, section ORTF, *L'ORTF, le pouvoir et les journalistes*, op. cit.

⁶⁵ MERIC (A.), lettre au Directeur Régional G. Morin, 14 novembre 1984, Archives de France 3 Sud.

- Les sources et le traitement de l'information

Il s'agit dans cette seconde étape d'analyser les reports d'un type de source sur l'autre, en d'autres termes de comprendre le travail de traitement de l'information qui nécessite une combinaison de différentes sources. Un événement est en effet rarement retranscrit tel quel dans le journal télévisé régional. A titre d'exemple, un fait dont le journaliste a pris connaissance dans la PQR devra pour faire l'objet d'un reportage être « retraité », notamment en interviewant les protagonistes cités par le journal écrit : il s'agira dans ce cas d'une combinaison entre sources F2 et S, le journaliste de télévision complétant le travail réalisé par son confrère de la presse écrite. Dans l'étude de D. Désormeaux, les reports se traduisent dans les proportions suivantes (voir figure page suivante) :

Figure 3 : Reports entre connaissance et traitement des événements



On constate au vu de ces résultats que près du quart des reportages sont traités en relation avec les sources indirectes F1. Les articles de presse F2 et les dépêches d'agence de presse F3 ne sont visiblement pas assez denses pour suffire au traitement des informations qu'elles véhiculent : ainsi, le « retraitement » télévisé des informations apportées par la PQR se fait-il en relation avec les sources directes ou les structures spécialisées dans les

relations publiques impliquées dans l'événement (il n'en reste pas moins que la PQR reste un élément clé de sélection des événements par la télévision régionale)⁶⁶.

Mais l'élément le plus marquant du schéma précédent reste la nécessité pour le journaliste de télévision de se confronter au terrain. En effet, 76 % des reportages sont en définitive traités en relation avec les sources impliquées dans l'événement même, hors de tout organisme à vocation informationnelle. Ceci dit, cette observation doit être fortement nuancée en raison de la nature des interlocuteurs en relation avec le journaliste. En effet, étant donné la domination des sources institutionnelles durant la phase de connaissance de l'événement, il y a peu de chances de voir s'immiscer des sources officieuses⁶⁷ dans le traitement de l'information. Et ce, en raison principalement des contraintes du métier journalistique⁶⁸ - *a fortiori* télévisé - qui limitent fortement les possibilités d'investigation. De fait, l'interprétation de l'événement donné par les sources institutionnelles a comme le souligne S. Hall de fortes chances de rester « *aux commandes* dans tout le traitement ultérieur du sujet », de constituer « les balises de références » autour desquelles tourneront toutes les interprétations⁶⁹.

Revenant aux résultats de l'analyse précédente, on peut encore constater qu'à l'issue du travail de sélection et de traitement de l'information, seuls 38,5 % des reportages était resté isolé des sources institutionnelles. *A contrario*, dans plus de six cas sur dix, le journaliste se trouvait à un moment ou à un autre de son travail en relation avec des sources institutionnelles, voire certainement davantage, eu égard au manque de précision concernant les sources « S ». Ces différentes remarques sur le caractère fortement institutionnalisé des sources de l'information télévisée régionale doit amener un certain nombre de réflexions sur le rôle politique de cette dernière.

⁶⁶ Ainsi que l'écrit P. Champagne, « les journalistes, quel que soit le type de média dans lequel ils travaillent, se lisent, s'écoutent ou se regardent beaucoup entre eux ».

CHAMPAGNE (P.), « La vision médiatique », in BOURDIEU (Pierre), *La misère du monde*, Paris, Le seuil, 1993, rééd. Points, p. 96.

⁶⁷ Voir en ce sens la critique du modèle de S. Hall par SCHLESINGER (P.), *op. cit.*

⁶⁸ Sur les contraintes du métier journalistique, voir entre autres :

ACCARDO (Alain) et al., *Journalistes au quotidien. Outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*, Bordeaux, Le Mascaret, 1995.

CHAMPAGNE (Patrick), « La double dépendance. Quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique », in *Hermès* n° 17-18, « Communication et politique », Paris, CNRS, 1995, pp. 215 à 229.

⁶⁹ HALL (S.), *op. cit.*, p. 58.

- Les conséquences sur le rôle politique du journal télévisé régional

Les résultats précédemment évoqués doivent être rapprochés des conclusions de P. Schlesinger qui, après avoir examiné les principales études fondatrices de la sociologie des sources, concluait sur l'importance d'évaluer les ressources dont disposent ces dernières pour asseoir leurs stratégies, et qui sont de trois types : institutionnelles, financières et culturelles. Au niveau de l'information télévisée régionale, un nombre somme toute réduit d'acteurs institutionnels réunit à un niveau élevé ces ressources.

Il s'agit en premier lieu des organismes politiques (collectivités locales et émanations de ces dernières), dont l'activité nécessite la diffusion d'une information officielle permanente en direction du public. Ainsi que l'analyse Pierre Lascoumes, l'obligation d'informer les citoyens est devenue une « technologie politique incontournable », et « la mise en circulation d'informations (et non de l'information) c'est à dire de données construites, sélectionnées et pondérées, est devenue un nouvel impératif de bon gouvernement. »⁷⁰ Ceci dit, cette tendance n'est pas nouvelle et a toujours été présente dans les reportages des journaux télévisés régionaux midi-pyrénéens. Ainsi de nombreux reportages ont été consacrés aux réformes politiques ou à l'aménagement du territoire depuis 1963. A titre d'exemples, on peut citer les nombreux sujets consacrés dès les années soixante (bien avant la décentralisation) au conseil régional de Midi-Pyrénées, ou encore les trente-sept sujets traitant du Plan Grand Sud-Ouest entre 1974 et 1986. Néanmoins, il n'en reste pas moins que les thèmes conflictuels ou problématiques pour les autorités (conflits sociaux, aménagements contestés par les citoyens) étaient très minoritaires jusqu'aux années 1980.

⁷⁰ Ces remarques prennent place dans une réflexion plus générale sur la mise en place d'instances délibératives, mais gardent toute leur pertinence dans le cadre de l'information télévisée régionale en raison de sa position particulière dans l'espace public, perçue par nombre d'acteurs politiques comme « proche du terrain ».

LASCOUMES (Pierre), *L'obligation d'informer et la mise en public des données de l'action publique*, communication au 6ème Congrès de l'AFSP, Rennes, 1999, p. 4.

En revanche, la mise en place de grands équipements collectifs ou d'infrastructures « à risques » commandent depuis cette période une information active de la part des collectivités de manière à maîtriser les tensions sociales qui pourraient en résulter⁷¹. Les reportages du journal télévisé régional traitant de projets d'aménagement sont ainsi fréquents depuis la décentralisation, notamment concernant les tracés problématiques de voies de communication (autoroute A20 dans le Lot le 15/01/1992, rocade Arc-en-ciel à Toulouse le 26/10/1995, etc.), ou encore la mise en place d'enquêtes d'utilité publique (par exemple sur le percement d'une rue à Toulouse le 19/12/1994). Les questions d'aménagement du territoire sont aussi relayées, notamment par la médiatisation de colloques auxquels participent acteurs politiques et économiques de premier plan : ce fut le cas le 27/11/1993, avec un reportage faisant apparaître Marc Censi, Président du conseil régional de Midi-Pyrénées, et Bernard Keller, Directeur commercial d'Aérospatiale.

Ce dernier exemple permet d'identifier un second type d'acteurs disposant de ressources institutionnelles, financières et culturelles élevées : les groupes professionnels structurés. Outre le « cas Aérospatiale », d'autres groupes de pression tels que les grandes entreprises régionales (par exemple les Laboratoires Fabre dans le Tarn), ou encore les syndicats agricoles (essentiellement la FNSEA) disposent de par leurs ressources d'un réel statut de sources institutionnelles.

Quelles conclusions tirer de cette rapide évocation des sources de l'information télévisée régionale ? Herbert J. Gans analyse dans son ouvrage *Deciding what's news* les relations sources-journalistes comme un jeu qualifié de « lutte acharnée », dans lequel l'accès des sources aux médias est conditionné par au moins quatre facteurs corrélés : « (1) les motivations; (2) le pouvoir; (3) la capacité de fournir des informations pertinentes; et (4) une proximité géographique et sociale avec les journalistes. De ces quatre facteurs, la

⁷¹ Voir sur cette datation LASCOUMES (P.), *op. cit.*, p. 5.

En outre, ainsi que le note P. Champagne : « Les responsables politiques n'aiment pas être surpris, voire dépassés, par les événements et veillent à ne pas se faire imposer par d'autres, dans l'urgence et sous la pression, la définition et le traitement des problèmes sociaux à l'ordre du jour. Bref, ils veulent rester maîtres de leur agenda et redoutent particulièrement ces événements qui surgissent de façon imprévisible (un incident local qui dégénère) et se trouvent placés au premier plan de l'actualité politique parce que la presse écrite et les journaux télévisés s'en sont emparés. »

capacité de fournir des informations pertinentes est cruciale, mais les trois autres facteurs améliorent cette capacité »⁷². Si nous nous rangeons à l'avis de H-J. Gans, le troisième facteur nous semble réducteur : plus que la capacité de fournir des informations pertinentes, il nous semble que c'est la capacité pour les sources à être prises au sérieux par les journalistes qui domine, et que cette capacité dépend des trois autres facteurs. Aussi est-ce la raison pour laquelle les rédactions régionales en perpétuelle quête de reconnaissance - notamment vis-à-vis de la direction parisienne - privilégient les sources institutionnelles dont le sérieux ne peut *a priori* être remis en cause. Parallèlement, la proximité géographique entre journalistes et sources au niveau régional renforce par la constitution de réseaux d'inter-connaissance le phénomène de concentration de ces dernières⁷³. Ce faisant, le rôle politique de la télévision régionale est fortement marqué par la prédominance d'informations politiques à teneur officielle. Ce qui au terme du processus de constitution de l'information aboutit à la consolidation d'un consensualisme, par les mécanismes conjugués de la « première définition » (les sources donnent leur propre vision de l'événement) et de la « neutralité » journalistique qui ne remet pas fondamentalement en cause cette première définition.⁷⁴

§2. Un dispositif « classique » de journal télévisé

Au moins autant que par ses sources, le journal télévisé régional est fortement marqué par son dispositif, c'est à dire l'ensemble des règles et des aspects techniques qui en assurent le fonctionnement. J-M. Salaün avait déjà posé en 1986 la question du

CHAMPAGNE (P.), « La vision médiatique », in BOURDIEU (P.), *La misère du monde*, *op. cit.*, pp. 116-117.

⁷² GANS (Herbert J.), *Deciding what's news*, New York, Vintage Books Edition, 1980, p. 117.

⁷³ Comme le suggère Gans : « En conséquence, les journalistes nationaux - mais aussi les locaux je suppose - évoluent à l'intérieur d'un agrégat de sources relativement étroit et réduit, lequel est dominé par des acteurs qu'ils contactent ou qui les contactent régulièrement. »

GANS (H-J.), *op. cit.*, p. 126.

⁷⁴ Sur ces questions, se reporter entre autres à :

MERCIER (Arnaud), 1996, *op. cit.*, pp. 199 à 212.

JUHEM (Philippe), *Luttes partisans et fluctuations des cadres cognitifs des journalistes*, communication au 6ème Congrès de l'AFSP, Rennes, 1999, 14 p.

dispositif du journal télévisé régional et de sa similarité avec celui du journal télévisé national, sans toutefois parvenir à élucider complètement la question suivante : le journal télévisé régional est-il archaïque (modèle importé du national) ou précurseur (modèle qui préfigure un nouvel espace public régional) ?⁷⁵

Sans vouloir porter de jugement de valeur sur ce programme, nous allons tenter de répondre à cette interrogation par une double analyse. Tout d'abord, l'examen des routines organisationnelles pesant sur la réalisation des journaux télévisés régionaux nous permettra de comprendre la résistance du modèle en dépit des intentions et déclarations des cadres de la télévision régionale. Dans un second temps, la description du déroulement d'une édition (celle du 23 août 1999) sera entreprise afin de rendre compte aussi concrètement que possible du dispositif mis en œuvre et de ses points communs avec le modèle national.

- Les projets d'un modèle spécifique contrariés par les routines organisationnelles

Aux différents moments de l'histoire de la télévision régionale, il est frappant de confronter les déclarations d'intention des responsables de l'information régionale aux changements réels observés. Au cours des années 1960 et 1970, les professions de foi des cadres de la régionalisation de l'ORTF mettent systématiquement en avant le rôle du journal télévisé régional, qui doit donner vie à la région. Ainsi dès 1964, Roland Dhordain (alors délégué du Directeur Général de la RTF aux stations régionales) insistait-il sur la spécificité des actualités régionales par rapport au journal télévisé national :

« D'ores et déjà, la double préoccupation de répondre aux désirs des téléspectateurs et d'aller au devant de leurs besoins se traduit progressivement dans la forme donnée aux actualités télévisées régionales; la première partie (de six à sept minutes) consiste en une présentation rapide des divers événements survenus dans la journée alors que la seconde partie, d'une durée sensiblement égale, traite, sous la forme de sujets magazines, de questions ayant trait à la décentralisation, à l'équipement, à l'expansion de la région.

Ainsi, à l'échelle régionale, la RTF propose au public des informations qui le concernent, sous une forme qui lui est parfaitement adaptée. En d'autres termes, le plus grand soin est apporté à éviter l'erreur

⁷⁵ SALAÛN (J-M.), *op. cit.*, pp. 113 à 123.

qui consisterait à diffuser des actualités régionales réalisées « à la manière de Paris » et qui ne pourraient dans ce cas n'être qu'un sous-journal télévisé sans grand intérêt au niveau de la région. »⁷⁶

Les conducteurs des journaux télévisés régionaux en Midi-Pyrénées durant cette période ne laissent toutefois guère apparaître ces préoccupations, et l'on ne trouve nulle trace des deux parties distinctes évoquées. Les causes de ce désengagement d'un modèle spécifique aux actualités télévisées régionales peut s'expliquer par divers facteurs précédemment évoqués, tels la nature du personnel ou la prédominance de sources institutionnelles. Ceci dit, la mise en service de nombreux réémetteurs pour améliorer la couverture du territoire (notamment avec la troisième chaîne à partir de 1972) et la création et l'équipement des stations régionales monopolisera les énergies et les moyens financiers de la télévision régionale au moins jusqu'à la fin des années 1970. De fait, la nécessaire production d'une actualité quotidienne dans ce contexte était une activité astreignante. Aussi, par manque de moyens et de recul, les acteurs de l'information télévisée régionale furent-ils naturellement amenés à adopter un modèle de journal déjà éprouvé au niveau national. Aussi « l'urgence et le *fast thinking* » définis par P. Bourdieu⁷⁷ ne se limitent-ils pas aux situations de forte concurrence et peuvent se manifester dans des situations où la production de programmes en dépit de contraintes matérielles est une nécessité primordiale.

L'étape de la régionalisation des programmes en septembre 1983 avait constitué un renouvellement des réflexions sur le rôle que devait tenir l'information télévisée régionale. Nombre de responsables de la troisième chaîne souhaitaient renouveler le genre, comme H. Guérin interrogé alors par H. Goyet et J-M. Salaün :

« On est très frappé de voir à quel point dans les informations télévisées, en Europe et peut-être dans le monde, à quel point tout se ressemble. C'est effectivement comme s'il y avait une espèce de moule. (...) Ca va peut-être vous paraître une réponse hypocrite, mais je suis persuadé que la structure actuelle n'est pas si lourde qu'elle empêche les innovations. C'est plutôt une question de mentalité. Souvent les gens reproduisent dans leur tête les structures qu'ils ont autour d'eux. »

Une telle déclaration montre en même temps qu'elle les dénonce les présupposés des acteurs des actualités régionales. Ce faisant, H. Guérin reconnaît la difficulté d'une réforme d'un système fondé sur des « mentalités », sans toutefois expliquer les raisons de

⁷⁶ DHORDAIN (R.), « Les actualités télévisées régionales au service de l'intérêt général », in *Le miroir de l'information*, n° 329, 30 avril 1964, *op. cit.*, p. 16

⁷⁷ BOURDIEU (P.), 1996, *op. cit.*, pp. 29 à 32.

ces dernières. Il nous semble que ces « mentalités » qui empêchent les innovations ne sont autres que la culture professionnelle de la télévision régionale, acquise par ses acteurs au contact des contraintes quotidiennes. J-M. Salaün était parvenu en 1986 à la même conclusion lorsqu'il notait que « paradoxalement, il semble que ce soit dans la fragilité même de l'ensemble, la difficulté à remplir quotidiennement le journal, qu'il faille trouver les raisons de la résistance du modèle. »⁷⁸ Même si, plus loin, il tempérait cette remarque en estimant que si ce modèle apparaissait comme une « donnée technique », « il est tout de même difficile de prétendre qu'il entraîne une telle permanence dans les choix sémantiques ». La réduction du modèle du journal télévisé régional à une « donnée technique » nous semble exagérée. C'est pourquoi nous nous référerons au terme de « routines organisationnelles », ensemble de facteurs intégrés par les acteurs et non remis en causes. Ainsi défini, le modèle du journal télévisé régional apparaît comme la résultante de l'action de routines organisationnelles qui contraignent ou facilitent sa réalisation quotidienne.

Les routines pesant sur le modèle du journal télévisé régional sont multiples. Nous pouvons établir quatre principaux facteurs relevant de ces routines, bien que cette liste ne soit pas exhaustive : les données institutionnelles, le rapport aux sources, les contraintes techniques et les choix éditoriaux. Les données institutionnelles (statut, gestion du personnel) dont l'analyse a été menée au cours de la première partie se caractérisent par leur centralisme poussé. Concernant les sources de l'information télévisuelle régionale, la prédominance de sources institutionnelles a été établie. Les questions techniques ont pour leur part été analysées sous l'angle des spécificités régionales et de la prégnance des contraintes, au cours des tournages mais aussi des montages. Reste à préciser le sens routinier des choix éditoriaux, à travers un exemple précis : celui de la charte rédactionnelle des journalistes de Midi-Pyrénées.

La charte rédactionnelle rédigée par les journalistes midi-pyrénéens en 1995 se présente sous la forme d'un tapuscrit de vingt-cinq pages⁷⁹. Dans ce document sont présentés les indications concernant la forme et le fond des programmes de la station, au

⁷⁸ SALAÜN (J-M.), *op. cit.*, p. 119.

⁷⁹ *Charte rédactionnelle. Additif 96-96*, document dactylographié, France 3 Sud, 1er septembre 1995, 25 p., Archives de G. Maury.

premier rang desquels les journaux télévisés régionaux. Ainsi l'édition de la mi-journée, regardée majoritairement par un public « rural, plutôt âgé, inactif au sens INSEE du terme et à dominante féminine », doit-elle « faire une information concernante, proche du public et de ses préoccupations immédiates, la moins toulousaine possible, bien répartie territorialement. » Suit un conducteur type pour cette édition :

Générique

Présentateur - Sujet actu (durée : 1'15)

Présentateur - Sujet Bureau départemental (durée : 1'15)

Présentateur - Sujet Bureau départemental (durée : 1'15)

Présentateur - Reportage (durée : 2'00)

Invité en plateau (durée : 2'15)

Présentateur

Générique - Météo

Un tel conducteur est typique des journaux télévisés régionaux tels qu'ils sont construits depuis leur origine, à savoir calqués sur le modèle du journal télévisé national où un journaliste-présentateur lance depuis le studio les divers reportages, en y intercalant quelques brèves. Il s'agit par conséquent de la réaffirmation et du renforcement du modèle traditionnel du journal télévisé régional, avec deux véritables éditions quotidiennes. En ce qui concerne le journal du soir (diffusé à 19 h 07), les choix éditoriaux sont clairs et cherchent à pérenniser ce modèle : « Nos résultats d'audience, notre notoriété sont excellents. On ne change pas une formule qui gagne ! Non, on l'améliore, on anticipe sur les humeurs du public, sur ses goûts qui évoluent... »

L'intégration dans une « charte rédactionnelle » des choix éditoriaux de la rédaction midi-pyrénéenne pousse par conséquent un peu plus loin les routines organisationnelles s'imposant aux journalistes de télévision régionaux. Elle est révélatrice de la pérennisation du modèle traditionnel de journal télévisé régional qui, pour paraphraser J-M. Salaün, est à la fois archaïque (peu d'évolutions dans le dispositif) et précurseur (les nouveaux programmes locaux de France 3 ou de M6 sont des journaux, cette forme de programmation seule répondant aux impératifs d'audience).

- Le déroulement de l'édition du 23 août 1999

Afin de nous rendre compte en situation du dispositif du journal télévisé régional, il nous a été donné d'assister au déroulement d'une édition du journal midi-pyrénéen, le 23 août 1999. Ayant déjà évoqué les difficultés techniques liées aux tournages des reportages, voyons désormais les étapes se déroulant dans les locaux de la station. Le montage des sujets est assuré dans la journée sur l'un des quatorze bancs de montage de la station (certains magazines sont parfois montés hors de la station, par exemple à l'INA Pyrénées). Le journaliste rédacteur construit alors son sujet et en écrit le commentaire, qu'il enregistre lors de l'étape suivante, en salle de mixage, assisté d'un monteur et d'un mixeur (ingénieur du son). Ces diverses opérations sont menées parallèlement pour tous les sujets d'un journal télévisé, qui vont converger au moment de la mise en forme définitive de l'édition.

Le déroulement du journal télévisé avait déjà été consigné par une scripte suite à la conférence de rédaction dans un pré-conducteur, désormais informatisé. Au fil de la réception des reportages, ces derniers sont visionnés par le rédacteur en chef et la scripte (ou secrétaire d'édition), de manière à mettre en application le pré-conducteur, ou de le modifier si nécessaire. Durant cette étape, la scripte complète en outre le conducteur en y inscrivant les noms des équipes de reportage : le logiciel permettant d'élaborer le conducteur, *Joconde*, est en fait un serveur qui permet depuis la régie d'incruster automatiquement en temps voulu sur les images diffusées au cours du journal les noms des équipes de journalistes. En dernier lieu avant la diffusion, le chef d'édition contrôle la durée journal télévisé régional, qui doit être d'une vingtaine de minutes afin de correspondre à la durée du décrochage au sein du 19-20. Vient ensuite l'étape ultime, celle de la diffusion. Afin d'en restituer le plus fidèlement possible le déroulement, nous allons établir une chronologie minute par minute de la demi-heure courant de 19 h. à 19 h. 30. Et pour bien saisir le processus à l'œuvre, nous distinguerons dans deux colonnes distinctes d'une part les programmes diffusés par la chaîne et d'autre part l'envers du décor, en régie et sur le plateau.

Tableau 3 : Déroulement de l'édition du 23 août 1999 minute par minute

Heure	Programme diffusé	En régie et dans le studio
18:58:00	Journal national 19-20 (E. Lucet)	Studio : Pierre Nicolas qui va présenter le journal s'installe. Régie : En arrière plan, 10 moniteurs (dont 3 de grande taille) diffusent les diverses chaînes. P. Nicolas occupe 4 écrans et est filmé sous deux angles. Un écran restitue le texte du prompteur. Au premier plan, deux opérateurs sont attablés à leur console.
19:01:10	Météo nationale (F. Klein)	Entre eux, un écran informatique affiche une fenêtre du logiciel <i>Joconde</i> , calé sur un reportage en attente : <i>Les vacances de M. Blair</i>
19:02:43	Publicité	La Scripte A. Desplas s'installe entre les deux opérateurs, devant l'écran informatique. Tous trois discutent et plaisantent avec P. Nicolas par le biais de l'oreillette. Un opérateur demande aux caméramen en studio de resserrer leur cadrage.
19:06:50	Bandes annonces	La scripte commence le compte à rebours : « moins une minute »
19:07:32	Générique France 3 Sud	En régie, la majeure partie des moniteurs diffusent désormais le journal télévisé régional et divers plans du studio.
19:08:02	Les Titres	En studio, P. Nicolas dit les titres d'après ses fiches et lit le prompteur pour le lancement du premier sujet.
19:11:27	Reportage : <i>Ariège : les vacances de Tony Blair</i> Plateau	P. Nicolas attend la fin du premier sujet, pendant que la scripte fait le compte à rebours et indique par un « top » la fin du reportage. P. Nicolas annonce le sujet suivant : en régie, le reportage est lancé
19:12:50	Reportage : <i>Téléphonie mobile Globalstar</i> Plateau	P. Nicolas discute avec la régie. En régie, la scripte prépare sur <i>Joconde</i> les reportages suivants, puis fait le compte à rebours en disant à P. Nicolas la dernière phrase du reportage en cours de diffusion pour que ce dernier sache quand reprendre la parole. P. Nicolas lance le nouveau reportage.
19:14:41	Reportage : <i>Albi : chaîne des habits pour l'emploi</i> Plateau	En régie, scripte et opérateurs disent à P. Nicolas qu'il vient de faire un tunnel : le lancement était aussi long que le reportage. Compte à rebours. Lancement du sujet suivant : P. Nicolas adapte le texte du prompteur pour le raccourcir et rattraper le retard.

19:15:56	Reportage : <i>Toulouse : réouverture du Jardin Japonais</i> Plateau	P. Nicolas et la scripte discutent du <i>timing</i> du journal : « Il reste combien de temps pour les lancements ? » Réponse de la scripte : « Apparemment, c'est OK ». Compte à rebours. Lancement du sujet suivant.
19:17:26	Reportage : <i>Drulhe (12) : fête de l'agriculture</i>	Silence en régie et sur le plateau : tout le monde attend la fin du reportage. Compte à rebours.
19:18:27	Plateau puis reportage commenté en direct : <i>Caillac (46) : des Rolls pour l'église.</i> Plateau	P. Nicolas lit sur le prompteur le texte accompagnant les images. Après avoir tout lu, la scripte lui dit de « laisser couler » la musique sur les images pour « recoller » au timing du journal. Au « top » : lancement du sujet suivant.
19:18:57	Reportage : <i>Dossier : randonnée en Barousse</i> Plateau	En régie et en plateau, tout le monde regarde le reportage car l'un des opérateurs y avait découvert une scène comique (un passant qui tente d'échapper à la caméra). Bonne humeur générale en régie et sur le plateau. P. Nicolas salue les téléspectateurs pendant qu'en régie les opérateurs se préparent à envoyer le générique de fin
19:22:55	Générique de fin	Dans le même studio que le journal N. Trolliet s'installe devant un fond bleu pour présenter la météo de la région. P. Nicolas sort son oreillette et quitte le studio pour rejoindre la salle de rédaction. En régie, la scripte rejoint son bureau situé en face, alors que les opérateurs restent en attendant la fin de la publicité pour pouvoir « raccrocher » sur l'antenne nationale.
19:23:03	Météo régionale	
19:24:33	Publicité	
19:28:30	Raccrochage sur l'antenne nationale	

A priori descriptif, un tel tableau a cependant le mérite de restituer les conditions routinières de réalisation d'un journal télévisé régional. Outre les échanges incessants entre la régie et le plateau, deux éléments nous semblent plus intéressants à relever : le rôle du présentateur et l'omniprésence du chronométrage.

L'alternance des séquences en plateau et des reportages nous amène à envisager le rôle du journaliste qui présente le journal.⁸⁰ Le présentateur est seul sur le plateau, dans un

⁸⁰ G. Leblanc se livre à un rapide historique du présentateur et de son rôle politique, qui nous semble particulièrement pertinent si on l'applique au cas de la télévision régionale :

« Il faut remonter à la réforme de l'ORTF, en 1963, pour retrouver l'ancêtre du présentateur actuel; Alain Peyrefitte, qui a le sens de la formule, l'intronise « meneur de jeu », « arbitre du match de la vie ». (...) La réforme affirme l'effacement du présentateur devant le reportage (identifié au vécu) et le spécialiste (identifié à

petit studio d'une quinzaine de mètres carrés. Son rôle est sensiblement le même que celui des présentateurs de chaînes nationales, à savoir être le lien entre l'information délivrée et les téléspectateurs. Pour ce faire, il entre dans une stratégie d'énonciation qui selon J-P. Esquenazi a « deux faces complémentaires et indissociables, qui déterminent deux actes de discours primordiaux : un acte phatique de reconnaissance mutuelle, dont l'énonciateur est le présentateur en tant que sujet parlant et regardant, acte destiné à affirmer le lien entre celui-ci et chaque téléspectateur; un acte d'assertion impartiale, dont l'énonciateur est le présentateur en tant que représentant de l'institution; cet acte est garanti par celle-ci, ses moyens technologiques et son intention d'informer; il est destiné à donner les nouvelles. »⁸¹

En d'autres termes, le présentateur a un rôle d'interface entre la télévision régionale (institution produisant l'information) et le public, dans le but d'établir et de maintenir le contact avec les téléspectateurs. Davantage que pour exécuter de simples lancements de sujets, le présentateur est là pour rendre cohérent ce qui ne l'est pas (une suite de reportages disparates, sans lien les uns avec les autres), pour donner une « apparence logique » au journal.⁸² Enfin, le rôle du présentateur en plateau est aussi par l'utilisation du direct de rendre palpable par le téléspectateur l'illusion de l'actualité, de *ce qui est en train de se passer*. Cette dimension du rôle nous amène naturellement à une deuxième série de commentaires relatifs au temps.

Une autre caractéristique marquante au vu du déroulement du journal télévisé régional reste l'obsession du temps, du chronométrage du journal. Peut-être plus encore que pour les éditions nationales, l'impératif de rendre l'antenne à l'heure pour que la programmation nationale du 19-20 suive son cours guide le déroulement de l'émission. Les

l'analyse). Son rôle devient celui d'un distributeur d'images et de paroles. Et si lui-même en vient à commenter l'actualité, il le fera en parfaite « objectivité », précisément, en « arbitre ». Autrement dit, le présentateur devient un représentant de l'Etat (qui, lui-même, arbitre les conflits sociaux sans prendre parti pour telle classe ou pour telle autre). La mise en place de l'ORTF milite pour cette conception neutraliste de l'Etat. (...) Cette conception se situe tout à fait dans la logique du gaullisme qui prétend que l'Etat se situe au dessus des partis, ceux de sa majorité comme ceux de son opposition.

En fait, le prétendu « effacement » du présentateur signifie une extension de son rôle (nous parlons bien de son rôle et non de son pouvoir, qui est tout à fait illusoire). Toutes les réformes du dispositif du journal télévisé, jusqu'à aujourd'hui, iront toujours dans le même sens. »

LEBLANC (G.), *Treize heures / vingt heures. Le monde en suspens*, Marburg, Hitzeroth, 1987, p. 97.

⁸¹ ESQUENAZI (J-P.), *op. cit.*, pp. 294-295.

Sur la « fonction phatique » des médias, voir aussi BEAUD (P.), *op. cit.*, pp. 282 et s.

⁸² Sur cette question et sur les procédés utilisés par les journalistes à ces fins, voir :

MERCIER (A.), 1996, pp. 184 à 194.

comptes à rebours, les « tunnels » à éviter, les reportages « clins d'œil » que l'on peut supprimer ou au contraire « laisser filer » (voir exemple ci-dessus, *des Rolls à l'église*) sont autant de moyens pour gérer le temps du journal télévisé régional.

Il conviendrait enfin d'aborder la question de la scénographie du journal télévisé régional, qui reprend les mêmes codes que les journaux télévisés nationaux, objets de manière récurrente d'analyses poussées.⁸³ Notons seulement à cet égard avec J. Fiske que loin d'être neutre, cette scénographie est la recreation d'un réel, au même titre que dans les fictions : « Il n'y pas de grande différence entre les informations télévisées et les séries ou les fictions télévisées. L'attachement de la télévision pour les *docudramas* [reportages et documentaires sur le quotidien, ndlr.] est un signe de la facilité avec laquelle leur forme narrative traverse les frontières classiques entre les faits et la fiction (...). En termes narratifs, les informations ne sont certainement pas si différentes d'un *soap opera*, mais il y a de véritables différences dans la manière dont les publics et les producteurs comprennent et abordent ces deux genres. »⁸⁴

Programme caractérisé par un personnel encadré, une prédominance des sources institutionnelles et des techniques importées de l'antenne nationale, programme enfin dont la région n'a pas remis en cause la forme et le dispositif, le journal télévisé régional s'avère être un dispositif structurant de la production d'une certaine idée régionale. Afin de caractériser au mieux cette idée, un premier point sur la couverture de l'information politique par le journal télévisé régional s'impose.

JAMET (C.) et JANNET (A-M.), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp.74-79.

⁸³ Nous nous reportons sur ce sujet à :

GUEMRICHE (Sarah), « Le regard du scénographe », in MIEGE (B.), 1986, *op. cit.*, pp.45 à 60.

COULOMB-GULLY (M.), 1995, *op. cit.*, pp. 61 à 81.

JAMET (C.) et JANNET (A-M.), 1999, *op. cit.*, pp.45-96.

⁸⁴ FISKE (J.), *Télévision culture*, London, Routledge, 1987, p. 282.

Section 3 - L'information politique et le maillage centralisé du territoire midi-pyrénéen

Après avoir successivement envisagé le journal télévisé régional sous les angles de son organisation puis de ses techniques, il convient de s'intéresser à sa couverture géographique. La couverture du territoire régional par un journal est un facteur structurant par excellence, en ce qu'elle détermine la visibilité des diverses composantes de ce territoire. J. Bourdon et C. Méadel avaient évoqué pour le cas provençal une double opposition nous semblant structurante concernant notre objet : « Capitale d'une zone importante, Marseille est aussi la province de Paris, son siège social et son autorité hiérarchique : l'histoire de la télévision méditerranéenne s'éclaire dans cette double tension. »⁸⁵ En Midi-Pyrénées, cette double tension s'exprime de la même manière, par l'opposition entre Paris et la Toulouse d'une part, et par l'opposition entre Toulouse et le reste de la région d'autre part.

Afin de rendre compte de cette question, une première enquête à partir du corpus sera menée. Soulignons toutefois brièvement les limites et les apports attendus de cette analyse. Il convient tout d'abord de rappeler que le corpus regroupe tous les reportages des journaux télévisés régionaux de Midi-Pyrénées comportant l'intervention d'au moins un acteur politique, et ce entre 1963 et 1995. Ainsi, les brèves et informations données en plateau sans reportage construit ne sont pas prises en compte. En outre, les sujets retenus étant ceux comportant au moins un plan avec un élu ou un préfet, seule une minorité des sujets diffusés par le journal télévisé régional est recensée par le corpus. Aussi l'analyse de la couverture du territoire régional par le journal qui va suivre doit être ramenée à ses justes limites : en raison des choix méthodologiques, il s'agira de mesurer l'implication médiatique des leaders politiques dans les divers départements de la région Midi-Pyrénées. Ceci dit, la masse même de notre corpus devrait limiter les problèmes relatifs à sa pertinence, les 7380 reportages du corpus équivalant à la sélection d'une moyenne de vingt reportages par mois

⁸⁵ BOURDON (J.) et MEADEL (C.), *op. cit.*, p. 13.

sur trente-deux ans.⁸⁶ Aussi et avec toute la prudence nécessaire à une telle généralisation, nous invoquerons une interprétation extensive des résultats obtenus.

L'étude de la couverture médiatique du territoire régional par la station midi-pyrénéenne sera menée en deux temps : tout d'abord par une comparaison entre les divers départements, ensuite par la mesure de la couverture médiatique des milieux rural et urbain.

§1. Le constat des inégalités départementales

En 1995, la *Charte rédactionnelle* des journalistes de la station midi-pyrénéenne reconnaissait les faiblesses du journal télévisé régional dans la couverture du territoire régional : « Il est aussi le journal de notre territoire : la région ! Et à ce titre, les statistiques que nous publions depuis cinq ans le disent cruellement, il n'est pas assez proche du terrain, des pays de Midi-Pyrénées. Faiblesses en Tarn-et-Garonne, dans le Tarn, dans l'Ariège... »⁸⁷

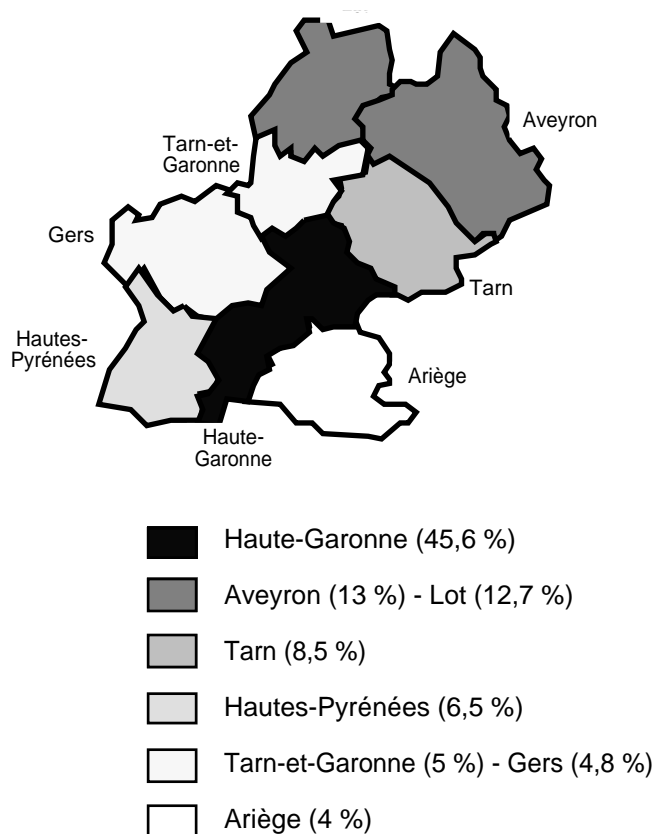
Si les journalistes se montrent aujourd'hui conscients du problème de la représentation des départements dans le journal télévisé régional et des iniquités induites par un manque de couverture de certains d'entre eux, le phénomène date de la création même des stations régionales. Contrairement à la PQR en effet, les stations de télévision furent handicapées dès le départ par le manque de correspondants locaux, ainsi que par les difficultés techniques précédemment évoquées. Afin de vérifier concrètement les écarts de médiatisation des différents départements midi-pyrénéens, une comptabilisation précise s'impose. Il s'agit donc de déterminer le département de référence, autrement dit le lieu où se déroule chacun des 7380 reportages du corpus. Une fois cette comptabilisation établie, il est possible d'établir la carte suivante, synthèse de l'importance numérique relative des départements midi-pyrénéens dans les reportages politiques de 1962 à 1995 :

⁸⁶ En outre, selon nos estimations, notre corpus regroupe environ 10 % des reportages diffusés dans le cadre du journal télévisé régional midi-pyrénéen de 1963 à 1995. Qui plus est, ainsi que nous le verrons au sujet des événements politiques (chapitre 3 de cette partie), les thématiques sont variées (culture, industrie, transports, agriculture, etc.) et ne se limitent pas à la seule compétition politique.

⁸⁷ *Charte rédactionnelle. Additif 95-96*, 1er septembre 1995, *op. cit.*

Carte 2 : Parte relative des départements de Midi-Pyrénées dans le corpus

(1963-1995, en %)

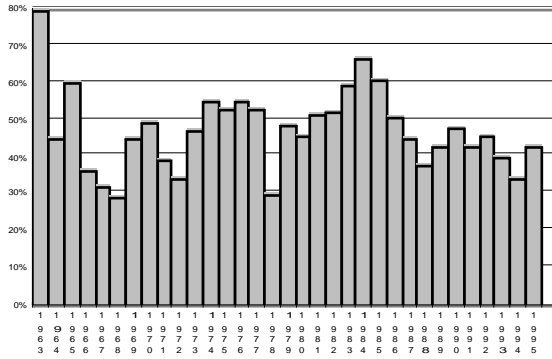


Sur les trente-deux ans de notre période de référence, la Haute-Garonne monopolise au total 45,7 % des reportages à teneur politique. Il est clair que les institutions régionales étant situées à Toulouse, le nombre d'événements s'y déroulant était amené à être plus important que pour les autres départements. Toutefois l'écart est de taille, les départements suivants - l'Aveyron et le Lot - ne totalisant respectivement que 13 % et 12,8 % des reportages. Il ne faut pas oublier en effet que ces deux départements bénéficient sur la majeure partie de leur territoire d'une édition propre, QRA. L'existence de cette édition dont la zone de couverture s'étend sur le nord de la région amène ainsi un certain quota de sujets relatifs à l'actualité aveyronnaise et lotoise. Aussi convient-il de noter que malgré ce facteur favorable, le Lot et l'Aveyron restent peu représentés.

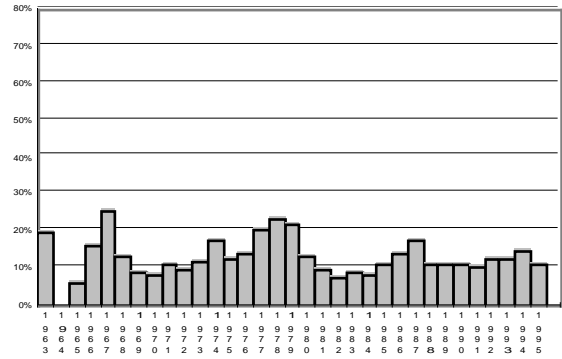
Les départements de la zone MPA (qui couvre la majeure partie de la région) sont eux aussi représentés faiblement au regard de la Haute-Garonne. Le Tarn (8,5 % des reportages) est le mieux loti des départements périphériques, bénéficiant sans nul doute de sa proximité avec l'agglomération toulousaine. Les quatre autres départements, à savoir les Hautes-Pyrénées, le Gers, le Tdiffusées deux fois pour le téléte une synthèse de trente-deux années. Aussi, avant de tenter l'explication des écarts constatés, examinons année par année la part relative des départements midi-pyrénéens dans notre corpus. Seul ce détail pourra effectivement nous renseigner sur les mutations ou au contraire les permanences de la représentation des départements par le journal télévisé régional. L'établissement d'une série de graphes est nécessaire pour visualiser ces données (cf. page suivante).

**Graphiques 2 à 9 : Part annuelle des départements midi-pyrénéens dans le corpus
(en %)**

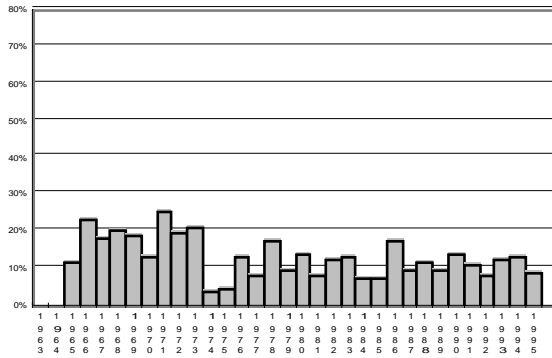
Haute-Garonne



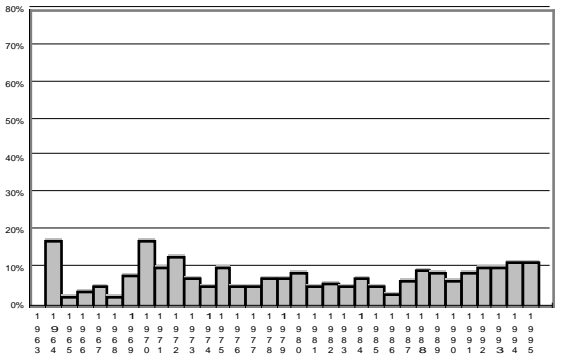
Aveyron



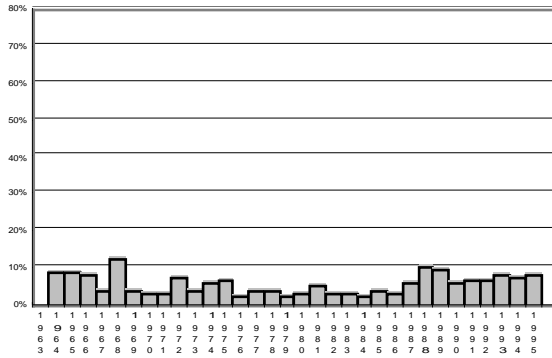
Lot



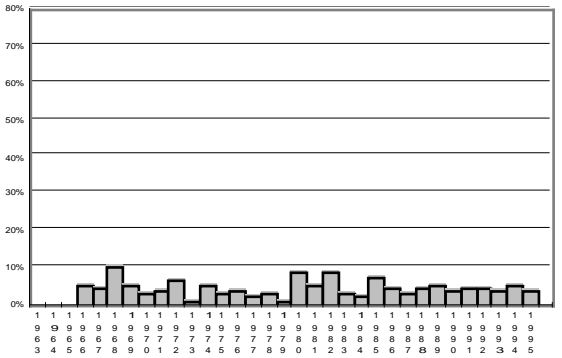
Tarn



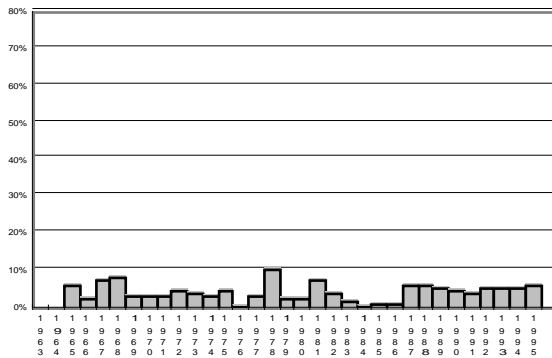
Hautes-Pyrénées



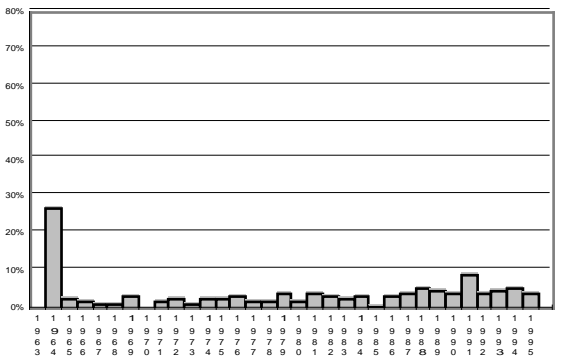
Tarn-et-Garonne



Gers



Ariège



L'examen des graphiques précédents ne laisse en définitive pas apparaître de changement notable dans les parts respectives des huit départements midi-pyrénéens. Hormis pour les deux premières années (en raison du faible nombre de reportages donc de leur manque de représentativité), le profil des graphes est régulier. Ce qui indique que les parts respectives des départements restent stables au fil des ans, chacun occupant un rang qui n'est jamais fondamentalement remis en cause. Aussi, quels facteurs explicatifs de l'importance relative des départements et de leur régularité avancer ?

§2. Rural vs. urbain : une opposition structurante

Nous ferons l'hypothèse, au vu des résultats précédents, de l'influence déterminante de l'opposition rural/urbain à deux niveaux : d'une part entre les départements de Midi-Pyrénées eux-mêmes, et d'autre part entre l'agglomération toulousaine et le reste du territoire régional.

- Des départements inégalement dotés

Afin d'appréhender les facteurs explicatifs des écarts constatés dans la médiatisation des départements par le journal télévisé régional, il est envisageable d'établir un tableau synthétisant différents indicateurs régionaux. De cette manière, nous procéderons à la comparaison de ces indicateurs avec les données issues de notre corpus. Le tableau regroupe ainsi différents taux : part de la population de chaque département dans la population midi-pyrénéenne, part de la population active occupée dans l'agriculture en 1975 et en 1990, part de la population vivant dans des agglomérations de plus de neuf mille habitants.⁸⁸

⁸⁸ Ces données proviennent des statistiques de l'INSEE, regroupées et mises en valeur par : MARCONIS (Robert) et PRADEL de LAMAZE (François), dir., *Représentations de Midi-Pyrénées - Atlas régional*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, INSEE, Ed. Privat, 1995.

Tableau 4 : comparaison corpus – indicateurs statistiques régionaux

	Part moyenne des départements dans le corpus, 1962-1995 (%)	Part des départements dans la population régionale en 1990 (%)	Part de la population active occupée dans l'agriculture en 1975 (%)	Part de la population active occupée dans l'agriculture en 1990 (%)	Part en 1990 de la population vivant dans des agglomérations de plus de 9000 habitants (%)
Haute-Garonne	45,6	39,72	7,8	3,4	73
Aveyron	13	10,69	28,2	18,9	34,9
Lot	12,7	6,29	31,1	18,7	20,7
Tarn	8,5	13,70	16,8	10,5	52,2
Hautes-Pyrénées	6,5	8,98	15,5	9,2	41,9
Tarn-et-Garonne	5	8,23	31,4	17,3	38,1
Gers	4,8	6,91	39,2	25,1	13,2
Ariège	4	5,48	18,6	10,2	27,5

Le calcul du coefficient de corrélation entre les deux premières séries de variables du tableau (la part des départements dans le corpus et dans la population midi-pyrénéenne) amène à un résultat intéressant. Avec un coefficient d'une valeur de 0,96, on peut conclure à une forte corrélation entre la médiatisation des départements par la télévision régionale (au moins sur le plan de l'information politique) et leur poids démographique. Est-ce à dire que la télévision régionale suivrait une tendance, une sorte de loi naturelle qui l'amènerait intuitivement à tenir compte du facteur démographique ? Nous pensons que tel n'est pas le cas, et que la réponse se trouve en fait dans le profil géographique et social de chaque département.

Ainsi que nous l'avons précédemment évoqué, l'édition QRA a favorisé la représentation du Lot et de l'Aveyron, bien que la Haute-Garonne reste très dominante. En effet, ces deux départements du nord de la région sont parmi les plus ruraux, avec près de 20 % de la population active occupée dans l'agriculture et des centres urbains réduits, surtout pour le Lot (22000 habitants pour Cahors et à peine 10000 pour Figeac). On peut donc sans grand risque d'erreur faire l'hypothèse que ces départements n'ont pu atteindre une visibilité médiatique satisfaisante que parce qu'ils ont très tôt (dès 1966) bénéficié d'une édition propre. Sans QRA, nul doute qu'étant donné l'éloignement de Toulouse et les

NB : Le dernier indicateur a été obtenu en additionnant la population des agglomérations des principales villes de la région, département par département.

difficultés techniques inhérentes à la couverture hertzienne du territoire, le Lot et l'Aveyron auraient connu une représentation plus faible encore que celle de l'Ariège.

Concernant l'édition MPA, les départements périphériques à la Haute-Garonne sont sous-représentés depuis la création de la télévision régionale. A l'inverse du phénomène constaté pour QRA, la part moyenne de ces cinq départements dans le corpus (le Tarn, les Hautes-Pyrénées, le Tarn-et-Garonne, le Gers et l'Ariège) est inférieure à leur part dans la population régionale.

Le cas le plus caractéristique est sans conteste le Gers, département qui à la fois comporte la plus forte proportion d'agriculteurs (un quart de la population active) et les agglomérations les plus réduites (13,2 % de la population vit dans une agglomération de plus de 9000 habitants). De fait, sa représentation au journal télévisé régional se situe à l'avant-dernier rang, à un niveau légèrement inférieur à celui du Tarn-et-Garonne, qui bénéficie d'une plus forte urbanisation, avec l'agglomération montalbanaise proche de Toulouse. Moins ruraux (population agricole de l'ordre de 10 %) et davantage urbanisés, le Tarn et les Hautes-Pyrénées sont un peu mieux représentés par le journal télévisé régional quantitativement parlant. En outre, le Tarn et notamment l'arc Mazamet-Castres-Albi bénéficie de sa proximité avec Toulouse. L'Ariège, enfin, malgré des indicateurs dans la moyenne des autres départements de la région, se situe du point de vue de sa médiatisation bien en deçà. Les raisons semblent être l'enclavement dont a longtemps souffert ce département assez peu peuplé, surtout dans les zones montagneuses des Pyrénées (problèmes aussi de couverture hertzienne).

Avant de conclure, un facteur plus spécifique à la teneur de notre corpus mérite d'être souligné, bien que l'analyse approfondie en sera faite plus loin (troisième partie) : la qualité des notabilités politiques. Ainsi le Gers n'a pas connu de personnalité politique de premier plan, comme ce fut le cas dans le Tarn par exemple (citons entre autres Jacques Limouzy et Paul Quilès), mais aussi et surtout dans le Lot (Bernard Pons, Maurice Faure, Martin Malvy) et l'Aveyron (Robert Fabre, Jacques Godfrain, Jean Puech).

Après cet examen de la couverture médiatique des départements midi-pyrénéens, il apparaît que les facteurs discriminants sont à la fois nombreux et imbriqués, rendant difficile leur appréciation. Reste que les facteurs géographiques (relief, éloignement de Toulouse), socio-professionnels (présence d'industries, ou au contraire économie rurale) et

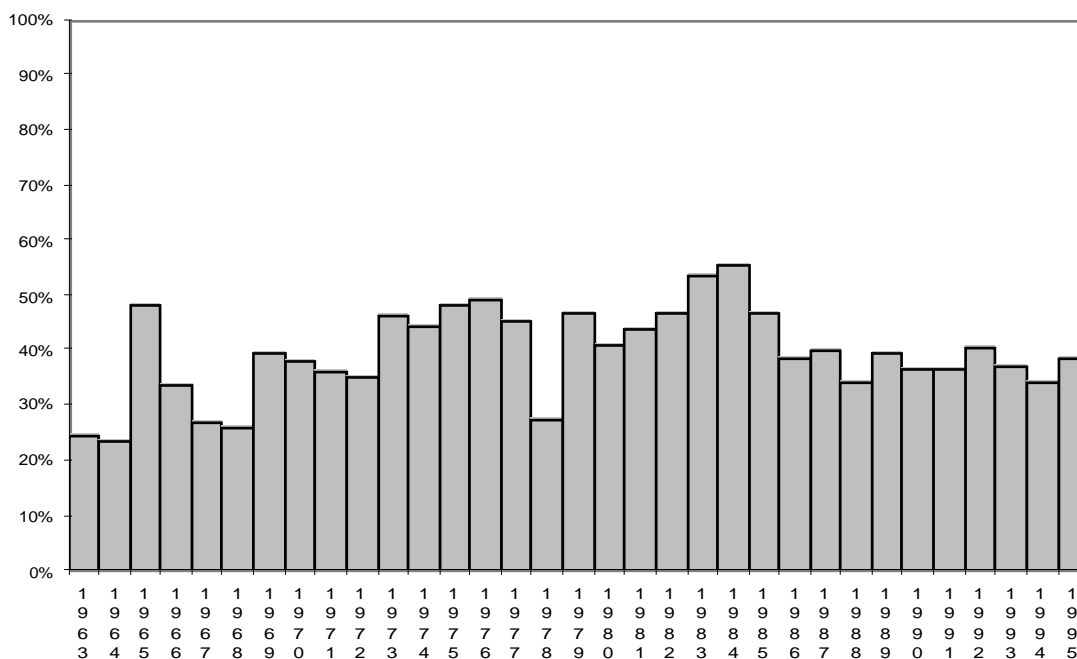
humains (habitat dispersé ou concentré dans des agglomérations plus ou moins importantes) sont autant d'éléments structurant la médiatisation des départements par la télévision régionale, qui laisse apparaître la prédominance de l'agglomération toulousaine.

- L'hégémonie toulousaine

Le poids de la Haute-Garonne dans la médiatisation opérée par le journal télévisé régional ne fait en définitive que traduire l'écrasante prédominance de l'agglomération toulousaine, qui monopolise 81,8 % des reportages tournés dans ce département. Aussi la question de l'hégémonie toulousaine dans l'information télévisée régionale se pose t-elle avec une certaine acuité.

La première précision qu'il nous semble nécessaire d'apporter concerne la permanence de cette hégémonie. Afin de visualiser ce phénomène, un graphique présentant la part annuelle des reportages du corpus se déroulant à Toulouse peut être présenté :

Graphique 10 : Part annuelle des reportages du corpus se déroulant à Toulouse



Ce graphique laisse apparaître une certaine régularité dans la part de l'information télévisée régionale midi-pyrénéenne en provenance de Toulouse. Sur les trente-deux ans

couverts par l'étude, 40 % des reportages ont donc été tournés depuis cette ville. Ceci dit, au vu des difficultés techniques de la télévision régionale à ses débuts - ainsi qu'en raison des difficultés plus grandes par le passé à circuler dans l'espace régional -, on aurait pu s'attendre à ce que la part de l'agglomération toulousaine soit plus importante au cours des années 1960 et 1970. De même, avec la décentralisation de 1982 et les transferts de compétences aux communes et aux départements, on aurait pu croire que l'information politique se serait déplacée vers les départements périphériques, affaiblissant l'hégémonie toulousaine. Or ce n'est pas le cas, loin s'en faut. Une série d'hypothèses explicatives que nous tenterons de vérifier dans le chapitre suivant (relatif à la dynamique des territoires médiatisés par le journal télévisé régional) doivent être recherchées dans les mutations même de l'espace public régional.

Ainsi que l'explique J-F. Tétu dans son analyse des médiations de l'espace public local, « le *local*, naguère encore défini par la prédominance d'un modèle rural, doit s'accommoder du fait que la ville a remplacé le village. Le village, certes, existe encore, mais il n'est plus un territoire autarcique, il n'est plus qu'un élément d'un vaste réseau économique (l'économie de l'agriculture se définit à Bruxelles ou dans l'Uruguay Round) et social (*techniciens* agricoles, agriculteurs et de plus en plus, villages résidentiels à la périphérie des villes). »⁸⁹ Ce qui signifie que si un modèle rural existe encore, il n'est plus dominant et se trouve remplacé par un modèle urbain de gestion du local. Ainsi la permanence de la part (autour de 40 %) de l'agglomération toulousaine au sein de l'information télévisée régionale est-elle selon notre hypothèse une progression effective masquée. En effet, ainsi que nous venons de l'évoquer, la télévision régionale des années 1960-1970 connaissait de multiples difficultés techniques : couverture hertzienne du territoire partielle, techniques audiovisuelles lourdes en déplacement, état des routes de la région souvent calamiteux (il n'est qu'à écouter les journalistes et techniciens retraités relater l'aventure des tournages). Malgré cela, les reportages sont majoritairement tournés à l'extérieur de Toulouse. Depuis les années 1980, avec l'essor de la vidéo et l'amélioration des conditions de déplacement sur le territoire régional, les reportages issus des autres

⁸⁹ TETU (J-F.), 1995, *op. cit.*, p. 289.

départements auraient dû connaître un essor sans précédent, qui plus est après les lois de 1982. Or, la proportion en reste inchangée. Tentons d'en apporter les raisons.

Ainsi que l'a souligné J-F. Tétu, le passage à un modèle urbain⁹⁰ renforce le rôle politique des centres urbains, et au premier chef des capitales régionales. Ces dernières deviennent alors de véritables têtes de proue du « réseau économique et social » évoqué. Concentrant de nombreuses sources disposant d'un niveau élevé de ressources (politiques, économiques, culturelles, etc.), les grandes agglomérations sont amenées à jouer un rôle de plus en plus important dans l'information régionale. Ce mouvement de concentration des pouvoirs décisionnels s'accompagne en outre d'une concentration urbaine accélérée. Concernant Midi-Pyrénées, la part de l'agglomération toulousaine dans la population de la région est ainsi passée de 18,8 % en 1962 à 26,8 % en 1990.

Il apparaît par conséquent qu'en dépit de conditions très fortement favorables à une diversification géographique vers les départements périphériques, l'information télévisée régionale midi-pyrénéenne reste centrée sur la métropole régionale, dénotant une couverture clairement centralisée de l'actualité. Le journal télévisé régional s'avère donc une fois de plus structurant à l'égard de l'espace régional, qu'il représente selon une couverture propre, largement soumise aux zones de forte concentration de ressources. Aussi convient-il désormais d'aller plus avant dans l'analyse des territoires médiatisés, de manière à éclairer les ressorts de leur mise en visibilité.

⁹⁰ Sur la question du passage à un modèle urbain, voir aussi : LEFEBVRE (Henri), *Espace et politique. Le droit à la ville II*, Paris, Anthropos, 1972, pp. 71 à 80.

UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES TOULOUSE I

**LA TELEVISION REGIONALE,
SOCIO-HISTOIRE D'UN DISPOSITIF
D'INTEGRATION POLITIQUE NATIONALE**

LE CAS DES JOURNAUX TELEVISES MIDI-PYRENEENS (1963-2000)

**THESE POUR LE DOCTORAT DE SCIENCE POLITIQUE
*PRESENTEE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT LE 15 DECEMBRE 2000***

**PAR
Benoît LAFON**

**sous la direction de M. Serge ALBOUY,
Professeur de science politique à l'Université Toulouse I**

VOLUME 2

Membres du Jury :

Serge ALBOUY, Professeur à l'Université Toulouse I (directeur de recherche).

Marlène COULOMB-GULLY, Professeur à l'Université Toulouse II - Le Mirail (rapporteur).

Jean-Louis LOUBET del BAYLE, Professeur à l'Université Toulouse I.

Erik NEVEU, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes (rapporteur).

Serge REGOURD, Professeur à l'Université Toulouse I.

CHAPITRE 5 - REFERENTS TERRITORIAUX DE L'INFORMATION TELEVISEE

REGIONALE : LA PREGNANCE DU NATIONAL

Le local est un concept éminemment mouvant, fuyant et relatif, tout pouvant être considéré comme le local d'une réalité qui l'englobe. Objet de recherche de multiples courants disciplinaires (géographie, sociologie, économie, science politique, sciences de l'information et de la communication, etc.)¹, le local a acquis une polysémie qui n'en facilite guère l'usage, et les tentatives de définition générale se heurtent à une abstraction qui rend l'objet plus insaisissable encore.²

Aussi notre propos n'est-il pas d'apporter un nouvel éclairage au débat sur le local ou sur le pouvoir local, qui depuis les années 1970 a bénéficié de nombreuses approches et théorisations, des conceptions structuralistes à la gouvernance, en passant par la mise en avant des réseaux d'acteurs.³ En revanche, notre approche consistera à mettre l'accent sur les territoires tels qu'ils sont donnés à voir par le journal télévisé régional, avec les simplifications inhérentes au support télévisuel. Nous tenterons ainsi

¹ Voir l'état des lieux dressé par BOURE (Robert) et MENVILLE (J.), « Sur et sous le « local » », in *Les cahiers du Lerass*, n° 20, mai 1990, pp. 7 à 18.

² Cf. la tentative de définition du local par C. Sorbets, « Le mot et la chose », in MABILEAU (Albert), dir., *A la recherche du « local »*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 29-40.

³ Ainsi S. Biarez distingue deux grandes orientations dans la recherche sur le pouvoir local depuis une vingtaine d'années, mettant l'accent pour la première sur le pouvoir « comme domination et système notabiliaires » (structuralisme) et pour la seconde sur le pouvoir « relationnel et gestionnaire » (prédominance de l'acteur). Enfin, les « incertitudes actuelles du pouvoir local » amènent à mettre en exergue l'hétérogénéité des situations locales, dont l'analyse s'articule autour de quelques concepts forts : la notion de marché politique (Gaxie), les réseaux de pouvoirs, l'analyse des politiques publiques, le gouvernement local, la gouvernance urbaine, etc.

BIAREZ (S.), « Pouvoirs et organisations locales. Vers un nouveau paradigme politique », in *Sciences de la société*, n° 38, mai 1996, pp. 23-47.

d'apporter une contribution à la question de la mise en visibilité des territoires, élément constitutif du processus qu'Annick Percheron avait appelé « le local dans les têtes ».⁴

Plus prosaïquement, notre point de départ sera le territoire, pris dans ses dimensions géographiques, culturelles et politiques, sans toutefois souscrire aux acceptions métaphoriques du terme (concepts de territoire mental ou imaginaire, par exemple). Dans leurs approches respectives, aussi bien P. Allières, J-F. Tétu que I. Pailliart ont pris comme point de départ l'exemple de la formation de l'Etat-Nation sur un territoire donné, en soulignant - pour les deux derniers - le rôle concomitant des médias dans ce processus⁵. Néanmoins, les multiples territoires constitutifs du territoire national peuvent aussi être justiciables d'une telle approche, ainsi que le développe I. Pailliart : « Se manifeste ainsi une tendance constante : le rôle des médias dans la construction identitaire d'un territoire. Ce territoire n'est pas toujours national (...). Les médias locaux ou régionaux se développent donc autour d'une conscience collective : chargés de construire et/ou de transmettre des référents, ils occupent donc une place de choix dans un territoire. »⁶

Média ambigu, institutionnellement centralisé mais doté de programmes régionaux, la télévision régionale occupe une place particulière au sein de ces territoires, entre local, régional et national. Se pose alors la question du rôle de ce média dans la mise en visibilité de ces territoires. La télévision régionale concourt-elle à la construction identitaire des territoires infra-nationaux ? Si oui, lesquels privilégie-t-elle (région, département, etc... voire Europe) ? Au contraire, l'Etat-Nation reste-t-il le territoire de référence dominant ?

⁴ Il s'agit d'une analyse portant sur le local comme objet de sondage ainsi que sur l'attitude des citoyens à l'égard du local.

PERCHERON (A.), « Le local dans les têtes », in MABILEAU (Albert), dir., 1993, *op. cit.*, pp. 185-204.

⁵ ALLIÈS (Paul), 1985, *op. cit.*

TÉTU (J-F.), 1995, *op. cit.*

PAILLIART (I.), « De la production des territoires », in *MédiasPouvoirs* n° 16, Octobre à Décembre 1989, pp. 58-64.

⁶ PAILLIART (I.), *op. cit.*, p. 60.

Afin de répondre à ces interrogations essentielles à la compréhension du rôle politique de la télévision régionale, trois aspects de la médiatisation des territoires par le journal télévisé régional seront successivement abordés. Le premier consiste à quantifier la place réservée aux différents échelons territoriaux dans l'information politique télévisée régionale : il sera ainsi possible de déduire un certain nombre d'hypothèses sur les territorialités privilégiées par ce média depuis sa création. Ceci étant posé, il s'agira par la suite d'analyser la manière dont les interactions entre ces divers territoires sont appréhendés par le journal télévisé régional. Enfin, la prise en compte d'un référentiel commun à ces territoires – le développement local – nous permettra de mieux caractériser les simplifications inhérentes à la médiatisation opérée par le journal télévisé régional.

Section 1 - Les collectivités territoriales et l'Etat au journal télévisé régional : éléments de quantification

L'un des axes majeurs de la recherche en science politique au cours des années 1990 porte sur la recomposition des Etats modernes. Comme le soulignent Bernard Jouve et Christian Lefèvre, une hypothèse répandue stipule que « le niveau national d'organisation du politique perdrait de sa centralité, de son épaisseur en faveur des niveaux transnational et infra-national. »⁷ Argument avancé de même, sous l'angle de l'analyse des politiques publiques, par E. Neveu selon lequel « l'opacité, l'illisibilité des processus décisionnels pour le profane » serait un « des facteurs explicatifs du réinvestissement des énergies civiques vers d'autres espaces publics partiels, où les résultats de l'engagement retrouvent lisibilité : le local, le caritatif. »⁸

De par leur rôle de mise en visibilité des territoires précédemment évoqué⁹, il est manifeste que les médias - au premier chef la télévision régionale - participent de ce mouvement de « réinvestissement » vers de nouvelles formes de territorialités. Ainsi se pose la question de la multiplication des référents territoriaux telle qu'elle est donnée à voir dans le journal télévisé régional. Nous allons tenter d'y répondre en nous abordant la représentation télévisuelle des collectivités territoriales sur un plan quantitatif, d'abord par un décompte précis des fonctions et mandats médiatisés par le journal télévisé régional, puis par le biais de la mise en visibilité de leurs dispositifs de pouvoir.

⁷ JOUVE (Bernard) et LEFEVRE (Christian), « De la gouvernance urbaine au gouvernement des villes ? Permanence ou recomposition des cadres de l'action publique en Europe », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 49, n° 6, décembre 1999, p. 835.

⁸ NEVEU (E.), in PAILLIART (I.), 1995, *op. cit.*, p. 58.

⁹ Ainsi que le soulignent R. Dulong et L. Quéré, la fonction de la presse ne se situe pas dans la reproduction du réel mais dans la réactivation quotidienne des « repères - idéologiques, territoriaux - par lesquels les individus se reconnaissent sujets d'une société ».

DULONG (R.) et QUERE (L.), *Le journal et son territoire*, rapport CNRS/CEMS, Paris, 1978, p. 40, cité par PAILLIART (I.), 1993, *op. cit.*, p. 218.

§1. Les territoires médiatisés par leurs représentants : le maintien du cadre national

Pour tenter d'appréhender les référents territoriaux de l'information politique télévisée régionale, nous avons fait le choix de commencer par mesurer l'influence des territoires médiatisés par la présence de leurs représentants à l'antenne. Ce parti pris se fonde sur certaines approches théoriques de la représentation, notamment celle de D. Gaxie : « Contre l'idée qu'un groupe s'organise pour défendre ses intérêts, l'analyse des conditions historiques d'apparition des identités collectives montre que les représentants contribuent à faire les groupes qui les font. Le représentant est le substitut du groupe qui n'existe qu'à travers les actes de son représentant et la procuration fictive qu'il est censé lui avoir donnée. En retour, le représentant doit son droit de parler et d'agir au nom du groupe au fait qu'il contribue à le faire exister. »¹⁰ Il existe par conséquent une relation particulière qui lie le représentant politique au groupe qui l'a élu et au territoire sur lequel s'établissent ces conventions. La représentation politique est donc à la fois selon les termes de P. Bourdieu un « contrat rationnel (le programme) » et « une relation magique d'identification » entre le groupe social, l'élu et le territoire.¹¹ Analyser les passages à l'antenne des représentants du champ politique, c'est donc chercher à mettre au jour un facteur important de la visibilité des territoires que ces derniers représentent. C'est aussi selon les termes de B. Lacroix s'interroger sur la « construction sociale » du phénomène représentatif.¹² C'est enfin considérer la télévision comme un moyen supplémentaire pour la représentation politique de se perpétuer, et non comme une remise en cause de ce mode d'exercice du pouvoir politique.¹³

¹⁰ GAXIE (D.), *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 1993, p. 145.

¹¹ BOURDIEU (P.), « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36-37, Paris, Seuil, 1981, p. 14.

¹² « Il n'est pas de théorie pertinente de la représentation sans retour sur la construction sociale de cette façon de faire et de cette façon de voir, et sans analyse du mode sur lequel cette façon de voir devient façon de croire en s'imposant jusqu'à faire apparaître la représentation comme nécessaire c'est à dire justement comme fonctionnelle. »

LACROIX (B.), « Conclusion », in D'ARCY (F.), *La représentation*, Paris, Economica, 1985, p.179.

¹³ Ainsi que le souligne Eric Darras : « Si la délégation politique "classique" est contrainte de se renouveler et de faire face à de nouvelles formes de représentations concurrentes, notamment celles des

La méthode retenue dans cette analyse de la médiatisation des territoires par leurs représentants consiste à établir un relevé de tous les passages dans les reportages du journal télévisé régional des acteurs politiques, considérés non nominativement mais sous l'angle de leur fonction ou mandat. En d'autres termes, il s'agit d'établir le nombre d'apparition de chaque catégorie d'élus dans les 7380 reportages de notre corpus. Pour ce faire, nous avons défini les types de représentation politique et les mandats et fonctions qui s'y rattachent en fonction de leur assise territoriale :

- représentation européenne : député européen;
- représentation nationale : Président de la République, Premier Ministre, Ministre (et secrétaire d'Etat), Sénateur, Député et représentants territoriaux de l'Etat (préfet de région, préfet);
- représentation locale : élus régionaux (Président de conseil régional, conseiller régional), départementaux (Président de conseil général, conseiller général), et municipaux (maire, maire-adjoint, conseiller municipal).

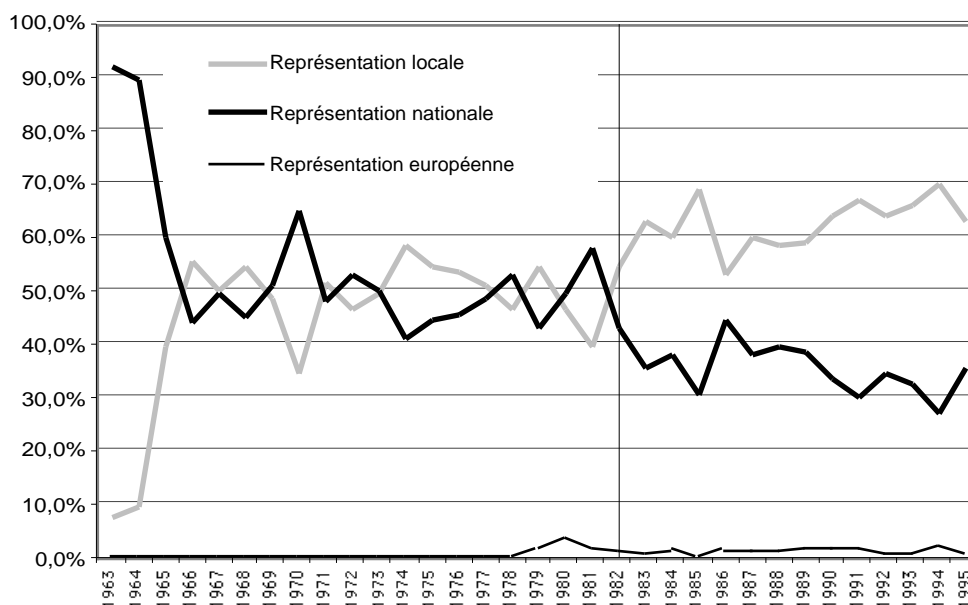
Abordons désormais l'étude de la médiatisation de ces catégories, d'abord par un examen général qui en posera les bases, puis par une prise en compte détaillée des différents mandats et fonctions de chaque type de représentation.

- Emergence des élus locaux et permanence de la représentation nationale

Avant d'aborder en détail les différentes catégories d'acteurs politiques, il convient de présenter de manière synthétique la médiatisation opérée par le journal télévisé régional de 1963 à 1995 des trois types de représentation précédemment évoquées.

instituts de sondages, au profit de la "représentativité du journaliste", la télévision n'a pas pour autant fondamentalement modifié les conditions d'accès au débat politique. »
DARRAS (E.), *L'institution d'une tribune politique. Genèse et usages du magazine politique de télévision*, Thèse de science politique, Paris II, 1998, p. 13.

Graphique 1 : pourcentage annuel des trois types de représentation politique



Ce graphique présente pour chaque année couverte par l'étude le pourcentage relatif de chaque type de représentation politique précédemment défini. Nous avons fait le choix de présenter ces résultats sous la forme d'un graphique linéaire et non d'un histogramme pour bien saisir les évolutions dans la médiatisation des représentants du champ politique. Il apparaît ainsi une rupture nette (que nous avons figuré par une ligne verticale) entre l'avant et l'après décentralisation. Avant 1982, la présence des représentants nationaux sur l'antenne régionale est équilibrée avec celle des élus locaux, hormis lors des deux premières années d'existence de la station régionale (les reportages du corpus couvrant ces deux premières années sont en nombre très faible, ce qui rend ces résultats difficilement exploitables). La représentation nationale dépasse même numériquement à plusieurs reprises la représentation locale (en 1970, 1972, 1978 et 1981)¹⁴. Après 1982 en revanche, on constate une forte progression de la médiatisation des élus locaux, visible sur le graphique par l'écart croissant entre les deux courbes. Seules les échéances électorales nationales telles que les législatives de 1986 et de 1993 ou les présidentielles de 1988 et 1995 freinent cette tendance avec un regain de

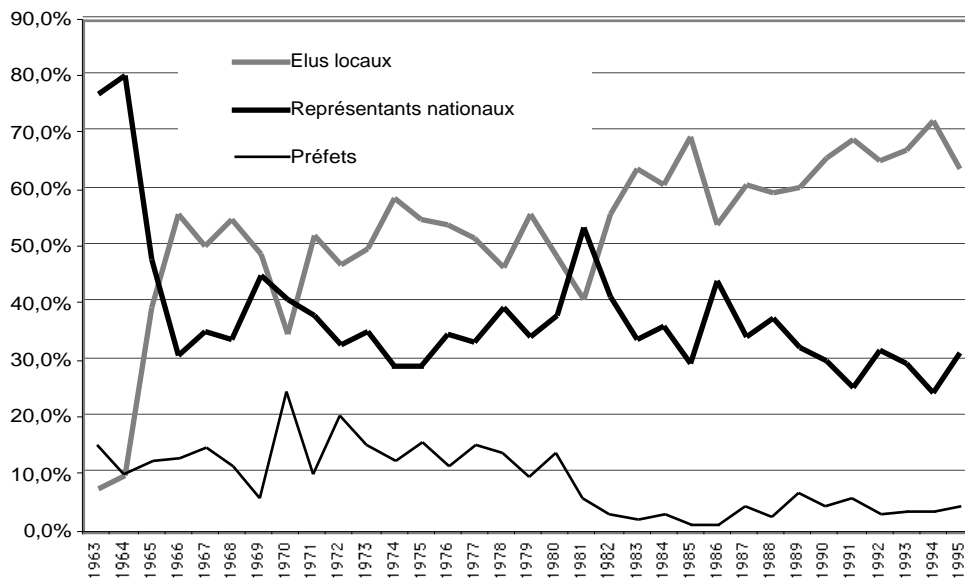
¹⁴ De nombreuses visites ministérielles et présidentielles ont été couvertes en 1970, alors que ces résultats s'expliquent largement par les échéances électorales pour les trois autres années : référendum sur l'Europe en 1972, législatives en 1978, présidentielle et législatives en 1981.

présence télévisée pour les représentants de l'Etat. La présence des députés européens se situe pour sa part toujours à un niveau particulièrement faible, à moins de 5 % du total.

Il ressort donc de ce premier examen de la médiatisation des représentant politiques au journal télévisé régional une rupture correspondant à la mise en application des lois sur la décentralisation. Pour mieux mesurer ce changement, présentons en une synthèse chiffrée : pour la période 1963-1981, la part des élus locaux et des représentants de l'Etat est équilibrée (50,1 % contre 49,9 %), alors que la période 1982-1995 voit la part des élus locaux passer à 63,8 % (contre 36,2 % pour les représentants de l'Etat). Est-ce à dire qu'en médiatisant de manière croissante les élus locaux, le journal télévisé régional s'est définitivement affranchi de son rôle traditionnel de relais de l'information gouvernementale ?

Afin de répondre à cette question, il s'agit d'examiner le détail des mandats et fonctions médiatisés. Dans un premier temps, nous allons dissocier les préfets des autres types de représentants nationaux. En effet, les représentants territoriaux de l'Etat constituent une catégorie particulière d'acteurs politiques de par leur statut de fonctionnaires ne le conférant pas de légitimité démocratique; en outre, prendre la mesure de la médiatisation du corps préfectoral semble essentiel dans le cas du journal télévisé régional, s'agissant d'un média auquel le qualificatif de « télé préfet » fut souvent accolé. Reprenons par conséquent le graphique précédent (sans les députés européens, dont nous avons mesuré la faible médiatisation) en y intégrant une nouvelle catégorie : les préfets.

Graphique 2 : pourcentage annuel relatif des élus locaux, représentants nationaux et préfets

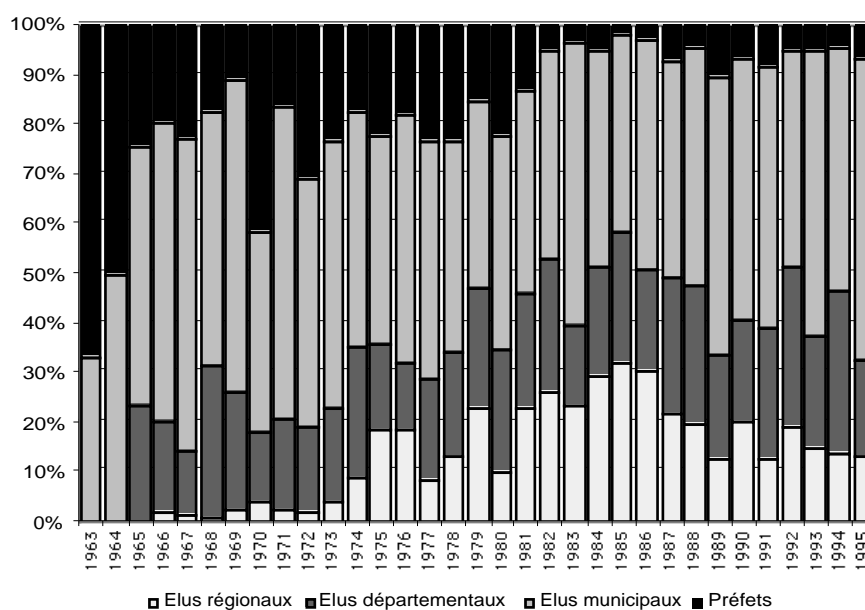


La distinction des préfets des autres mandats et fonctions s'avère particulièrement instructive. Il s'avère en effet que la forte baisse des représentants nationaux après 1982 est essentiellement due à la moindre médiatisation du corps préfectoral. En effet, les préfets qui sur la période 1963-1982 représentent en moyenne 13,1 % des interventions télévisées (par rapport aux élus locaux et aux autres représentants nationaux) voient leur part passer à 3,6 % sur la période 1982-1995. Dans le même temps, la médiatisation des élus locaux progresse alors que celle des représentants de l'Etat reste relativement stable. Il semble donc que la décentralisation, loin de provoquer une remise en cause massive de la représentation étatique, ait eu pour effet une redistribution des rôles entre élus locaux et préfets. Il convient d'aborder cette question de manière détaillée, avant de revenir sur un point essentiel mis en évidence dans le graphique précédent : la stabilité de la médiatisation des représentants nationaux.

- Préfets et élus locaux : une redistribution des rôles

Afin de vérifier l'hypothèse d'une redistribution des rôles entre élus locaux et préfets, il convient d'établir un nouveau graphique présentant les parts respectives des interventions des différentes catégories d'élus locaux, en y intégrant les préfets.

Graphique 3 : pourcentage annuel relatif des préfets et des élus locaux (municipaux, départementaux et régionaux)



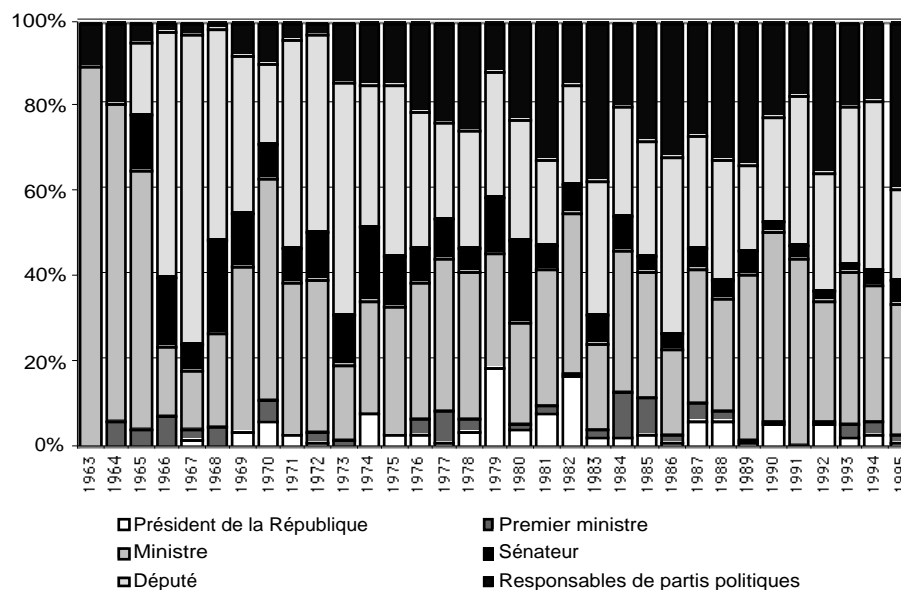
En premier lieu, rappelons la progression constatée précédemment du nombre des interventions d'élus locaux dans les reportages du journal télévisé régional. Il apparaît au vu de cet histogramme que cette progression est due en partie à l'émergence de la région au cours des années 1970, les élus départementaux et municipaux ayant une part relativement stable sur les trente-trois ans étudiés. Il convient toutefois de noter la forte représentation de l'échelon municipal, ce qui ne signifie pas forcément une forte localisation de la médiatisation opérée par le journal télévisé régional : il s'avère en effet que sur l'ensemble du corpus, près de la moitié des interventions municipales sont le fait du seul maire de Toulouse, révélant par là même une forte concentration géographique de l'information politique télévisée régionale (cette question relative à la « monopolisation toulousaine » de l'information politique sera approfondie dans le paragraphe suivant).

Concernant l'hypothèse précédemment avancée d'une redistribution des rôles au niveau local après 1982, l'observation de l'histogramme est sans ambiguïté. Les préfets voient le nombre de leurs interventions se réduire sensiblement après 1982, au profit des différentes catégories d'élus locaux. Mais là encore, la question de la concentration géographique se doit d'être posée. Il y a en effet un parallèle à faire entre les médiatisations du corps préfectoral et des élus régionaux, qui semblent progresser de manière concomitante : tandis que l'une décroît (préfets), l'autre (élus régionaux) augmente dans des proportions comparables. Pour expliquer cette tendance, il faut rappeler le rôle clé du préfet de région dans la mise en place de l'institution régionale. Acteur central de la régionalisation avant 1982, ce dernier a vu son implication amoindrie avec la mise en place des conseils régionaux. Et si l'on considère que la part du préfet de région dans les interventions télévisées des préfets s'élève à 77,7 %, on comprend aisément la redistribution des rôles évoquée entre le corps préfectoral et les élus régionaux. Ceci étant, il apparaît que la représentation nationale - à l'exception des préfets - est restée à un niveau de médiatisation relativement stable ainsi qu'il l'a été démontré au début de cet examen de la médiatisation des territoires par leurs représentants.

- Représentation nationale et médiatisation gouvernementale

Pour mieux appréhender la stabilité de la médiatisation de la représentation nationale au journal télévisé régional, il s'agit préalablement d'en détailler les fonctions et mandats.

Graphique 4 : pourcentage annuel relatif des mandats et fonctions nationaux



L'examen de cet histogramme montre, au-delà de la complexité apparente de la représentation nationale, une évolution divergente dans la médiatisation de deux types d'acteurs politiques nationaux : d'une part les représentants du pouvoir exécutif, d'autre part les représentants du pouvoir législatif. La moitié inférieure du graphique, regroupant les fonctions « exécutives » (Président de la République, Ministre et Premier Ministre) présente un niveau cumulé relativement stable au fil des trente trois années étudiées, malgré des variations annuelles. En effet, l'observation des tendances illustrées par le graphique laisse apparaître un ordre de grandeur comparable de la part de ces fonctions (surtout la part des ministres). En revanche, la part des mandats législatifs (sénateurs et députés) est beaucoup plus sujette à variation, et l'examen de l'évolution de cette part montre une tendance à l'amenuisement (surtout pour les sénateurs). Simultanément, la catégorie des responsables de partis politiques connaît une médiatisation croissante au cours des années 1980. Y a-t-il une relation de cause à effet dans cet affaiblissement de la médiatisation des mandats législatifs au profit des responsables de partis politiques ? La réponse semble être positive. En effet, l'intégration par les journalistes de la rédaction régionale des règles de pluralisme en matière d'information politique avec l'application de la « règle des trois-tiers » : un tiers des reportages consacrés au gouvernement, un tiers consacré à la majorité et le dernier tiers à l'opposition. Les leaders de l'opposition

ont progressivement à partir des années 1970 la possibilité de s'exprimer sur les antennes régionales et le nombre de leurs interventions va croissant, aux dépens toutefois des députés et sénateurs, non des ministres. Afin de synthétiser les observations précédentes, dressons un tableau présentant la part des trois types de représentation nationale identifiés sur les deux périodes définies au début de cette étude : avant et après 1982.

Tableau 1 : synthèse de la part des fonctions de la représentation nationale avant et après 1982

Périodes	Fonctions exécutives	Fonctions législatives	Responsables de partis politiques
1963-81	38,8%	47,4%	13,8%
1982-95	38,5%	34,0%	27,5%

L'affaiblissement de la médiatisation des fonctions législatives ressort nettement de l'examen de ce tableau, de même que l'accroissement de celle des responsables de partie. Mais le résultat le plus net est le maintien des interventions médiatiques des fonctions exécutives après la décentralisation (38,5 % des interventions des représentants étatiques). Aussi, parallèlement au pluralisme croissant de l'information évoqué, le journal télévisé régional continue à être une tribune gouvernementale privilégiée. En effet, rappelons la stabilité de la représentation nationale dans son ensemble montrée dans la première partie de cette analyse des interventions médiatiques des acteurs politiques : il apparaît par conséquent que la médiatisation gouvernementale perdure dans les années 1990, à un niveau comparable à celui des décennies précédentes.

Aussi, le rôle traditionnel du journal télévisé régional, fondé sur la fonction de relais des informations gouvernementales, semble perdurer, tout au moins sur le plan de l'intervention médiatique des acteurs politiques. Ce faisant, le cadre national dans lequel s'insère l'information politique télévisé régionale reste fortement structurant, révélant par là-même la réalité d'une « subordination structurale du champ journalistique par rapport au champ politique » au sens où l'a définie D. Gaxie : « Les hiérarchies, les

problèmes, les urgences et les sanctions propres au second s'imposent, dans l'ensemble, au premier. (...) La respectabilité d'un organe de presse dépend d'ailleurs du degré auquel il est considéré comme journal officiel par les milieux politiques »¹⁵.

Néanmoins, nous avons mesuré l'émergence des élus locaux après 1982 aux dépens du corps préfectoral. Aussi est-il nécessaire d'aborder cette question de manière détaillée, de manière à déterminer quels territoires locaux sont médiatisés, à quel degré et avec quelles implications sur le rôle du journal télévisé régional à l'égard des processus de représentation : c'est le projet auquel B. Lacroix fait allusion lorsqu'il préconise d'« accorder une attention particulière au travail de mise en forme des images justificatives » qui permettent aux groupes sociaux de se représenter à soi-même et aux autres, ainsi que de restituer le « travail de mise en scène » à l'origine et au principe de la représentation.¹⁶

§2. Éléments de représentation télévisée des collectivités territoriales

Si les élus sont amenés à s'exprimer sur des sujets variés dans différents contextes (thématique des événements politiques, que nous approfondirons dans le chapitre suivant), la représentation télévisuelle des collectivités locales est surtout rendue tangible par divers procédés, mettant en scène les dispositifs de pouvoir de ces dernières. En nous fondant sur ce principe, nous allons tenter de quantifier ce phénomène sur deux modes : dans l'espace (afin de déterminer la place de chaque niveau territorial dans l'information télévisée régionale) et dans le temps (afin de saisir les mutations ou permanences de ce type de représentation). Préalablement, il convient toutefois de présenter brièvement les types de reportages représentant les dispositifs de pouvoir des collectivités territoriales qui seront retenus pour établir notre étude.

Olivier Borraz souligne que les organisations politiques locales ont « une dynamique propre qui s'inscrit pour partie dans des échéances régulières et formelles -

¹⁵ GAXIE (D.), *op. cit.*, p. 72.

¹⁶ LACROIX (B.), 1985, *art. cit.*, pp. 179-180.

élections, vote du budget, réunion de l'assemblée... »¹⁷. Réservant l'analyse des élections à notre questionnement ultérieur sur les événements politiques locaux, nous nous focaliserons sur deux procédés : la présentation des budgets et les images des assemblées locales. Les reportages relatifs à la présentation des budgets sont relativement homogènes dans leur construction : généralement, sur des images de l'assemblée territoriale concernée, le commentaire présente le vote du nouveau budget avant de détailler les secteurs qui vont en bénéficier sur des images illustratives. Ce type de reportage peut s'accompagner d'interviews d'élus. En revanche, la catégorie des reportages présentant les assemblées territoriales est beaucoup plus diverse : nous y avons inclus tous les reportages (hormis la présentation des budgets) utilisant des images d'assemblées territoriales. Malgré le fait que dans bien des cas l'image d'une assemblée territoriale ne serve que d'illustration à une information particulière, il nous a semblé nécessaire de définir cette catégorie qui donne corps à une réalité abstraite, la collectivité territoriale, de la même manière que le parlement donne vie à l'Etat selon P. Bourdieu : « c'est ainsi que les institutions représentatives (Conseils, *Cortes*, Etats généraux, Parlements, etc.) ont sans doute servi de base aux premières représentations, mentales ou objectives, de la nation, et de sa structure. »¹⁸

Un exemple prototypique de cette représentation datant du 20 juin 1967 peut être donné avec la réunion de la CODER, préfiguration du conseil régional (cf. annexe 15, planche 7). Ce type de reportage, centré sur l'assemblée représentative qui est clairement mise en images, donne à la collectivité visée une visibilité qu'il serait difficile de lui conférer par d'autres procédés. C'est donc cette catégorie de reportages présentant les dispositifs de pouvoir des collectivités territoriales que nous nous proposons à présent de quantifier, en distinguant les reportages relatifs aux budgets des autres types de reportages, dont un exemple vient d'être fourni.

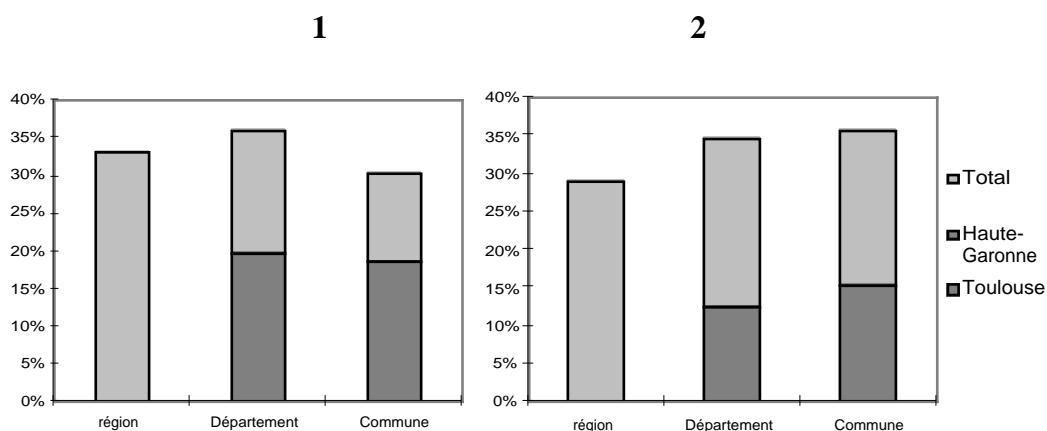
¹⁷ BORRAZ (Olivier), « Pour une dynamique de l'action publique locale », in BALME (Richard), FAURE (Alain) et MABILEAU (Albert), *Les nouvelles politiques locales*, Paris, Presses de la FNSP, 1999, p.89.

¹⁸ BOURDIEU (P.), 1981, *art. cit.*, p. 11.

- Dans l'espace : équilibre des échelons territoriaux, déséquilibre des collectivités territoriales

La présentation des budgets concerne 238 reportages de notre corpus (3,2 % du total). Chaque collectivité disposant de ses propres ressources, il en résulte *a priori* une forte sectorisation de la représentation médiatique des niveaux territoriaux. De même, chacune des collectivités étant dotée d'une assemblée représentative, cette remarque est aussi applicable aux 744 reportages (10,1 % du corpus) représentant ces assemblées filmées à l'occasion de leurs débats. Ainsi, dans ce deux cas de figure, chaque collectivité bénéficie d'un reportage particulier, sans allusion à une collectivité locale concurrente. Il est possible de dresser un graphique synthétique de ces deux réalités.

Graphique 5 : Part des niveaux territoriaux dans les reportages consacrés aux budgets (1) et aux assemblées représentatives (2) (en % du total de chaque catégorie)



Concernant la présentation des budgets des collectivités territoriales, les trois niveaux territoriaux que sont les communes, les départements et la région bénéficient d'un traitement relativement équitable, occupant chacun environ un tiers des reportages¹⁹. Ceci dit, une question essentielle porte sur la répartition de ces reportages. Au vu de la prééminence toulousaine précédemment évoquée (chapitre 1, section 3), sont-ils consacrés à une diversité de collectivités de la région, ou se concentrent-ils sur le

cas toulousain ? Il apparaît clairement que la seconde option l'emporte. En effet, les reportages traitant des budgets du département de la Haute-Garonne et de la ville de Toulouse dominent largement les autres collectivités de même niveau territorial. Ajoutons aux reportages traitant des budgets de ces deux collectivités ceux consacrés au conseil régional dont le siège est à Toulouse, et la part obtenue par seulement trois collectivités locales (ville de Toulouse, département de la Haute-Garonne et région Midi-Pyrénées) atteint 72,2 %. Il en résulte que près des trois-quarts des reportages du journal télévisé régional consacrés aux budgets des collectivités locales sont tournés à Toulouse même, la métropole régionale regroupant mairie, conseil général de la Haute-Garonne et conseil régional de Midi-Pyrénées sur son territoire. La conjonction de deux facteurs explique cet état de fait. En premier lieu les raisons d'audience, la mairie de Toulouse et le conseil général de la Haute-Garonne intéressant une forte part des publics de la télévision régionale (n'oublions pas que le département de la Haute-Garonne regroupe près de 40 % de la population midi-pyrénéenne). Un second facteur directement lié à l'espace explique aussi cette sur-représentation : les budgets des collectivités locales sont des informations routinières pour lesquelles les équipes de reportage ne se déplacent que rarement. *A contrario*, la présence de la station régionale de télévision sur le territoire toulousain favorise le traitement de ce type d'information (phénomène lié au fait que les sources d'information sont géographiquement proches). Il résulte de ces deux facteurs une faible couverture de l'actualité budgétaire des autres collectivités locales, qui ne regroupent que 27,3 % des sujets sur ce thème.²⁰

Cet examen des reportages consacrés à l'actualité budgétaire constitue un premier indicateur de la simplification opérée par le journal télévisé régional dans sa mise en images des collectivités locales. Qu'en est-il de la représentation télévisuelle des assemblées ?

En se reportant au graphique précédent, on constate une situation comparable à l'actualité budgétaire, à quelques différences près : les communes semblent être

¹⁹ Soit respectivement 36,1 % pour les conseils généraux, 33,5 % pour la région et 30,4 % pour les municipalités.

²⁰ 16,2 % des reportages portant sur les budgets sont consacrés aux sept autres départements de Midi-Pyrénées, et 11,6 % des reportages aux communes autres que Toulouse.

davantage représentées, et les parts de la Haute-Garonne au sein des conseils généraux (12,8 %) et de Toulouse parmi les municipalités (15,6 %) sont moindres. La raison principale réside dans la nature des informations véhiculées par ces reportages. Contrairement à l'actualité budgétaire qui ne concerne qu'un type particulier d'information, les assemblées territoriales sont filmées comme nous l'avions évoqué en introduction à l'occasion d'événements très divers, souvent à titre illustratif. De manière générale, nous avons identifié six thèmes de reportages pouvant inclure la mise en images des assemblées territoriales : les campagnes électorales, la présentation d'une assemblée nouvellement élue, l'élection du président de l'assemblée, les débats sur une mesure particulière (financement d'aménagements, de mesures sociales, culturelles, etc.), la présentation d'une réalisation (dans ce cas, les images de l'assemblée jouent un rôle de « flash back » sur la genèse du projet), les visites de personnalités (souvent nationales) extérieures à la collectivité concernée.

De fait, la proximité géographique avec la métropole régionale - même si elle continue à jouer un rôle important - n'est plus un critère déterminant dans le choix des sujets et du lieu des tournages. Ceci dit, cet analyse globale de l'information portant sur les budgets et sur les assemblées locales nous renseignent utilement sur la représentation des collectivités territoriales par la télévision régionale, sur les équilibres et déséquilibres de cette dernière :

- équilibre sur le plan des échelons territoriaux, les communes, départements et région occupant chacun un tiers de l'espace médiatique;

- déséquilibre sur le plan du territoire régional, les reportages consacrés aux collectivités (départements et communes) hors métropole toulousaine étant largement sous-représentés.

- Dans le temps : maintien des déséquilibres et transformation de la médiatisation

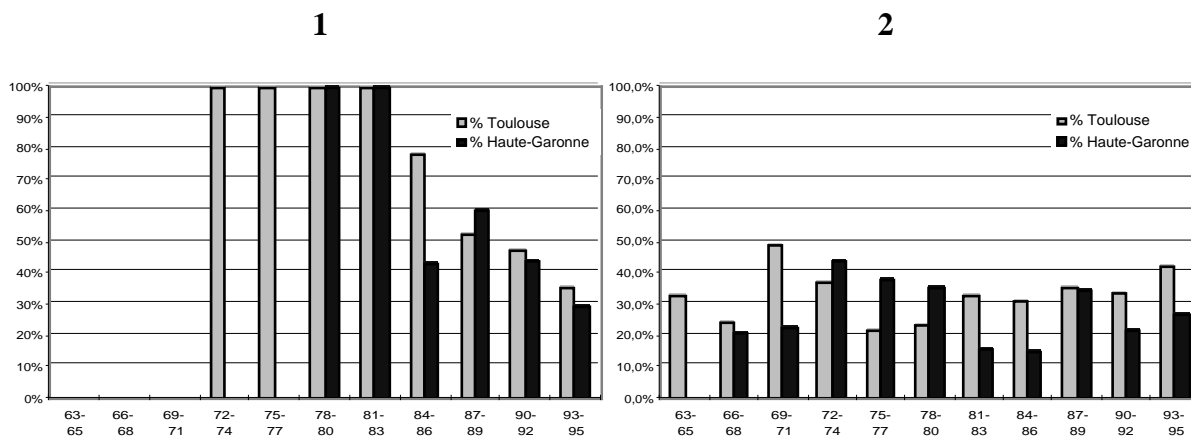
Se pose alors la question de la variation de ces données dans le temps : quelles sont les évolutions - continuités ou ruptures - dans le traitement de ces informations concernant les collectivités territoriales ? Pour répondre à cette question, deux étapes

nous semblent nécessaires : une première centrée sur la question du déséquilibre constaté au profit de Toulouse et de la Haute-Garonne, et une seconde replaçant les reportages consacrés aux budgets et aux assemblées territoriales par rapport à l'ensemble de notre corpus.

Afin de bien analyser le déséquilibre précédemment évoqué, il est souhaitable d'établir deux graphiques, représentant respectivement pour les reportages consacrés aux budgets et aux assemblées la part occupée par Toulouse dans le traitement des communes et celle de la Haute-Garonne dans le traitement des départements. Ces données sont établies chronologiquement, par périodes de trois années pour une meilleure lisibilité.

Graphique 6 : Evolution de la part des reportages traitant de Toulouse et de la Haute-Garonne dans les reportages consacrés aux budgets (1) et aux assemblées représentatives (2)

(en % du nombre total des reportages consacrés à ce thème pour chaque période de 3 ans considérée)

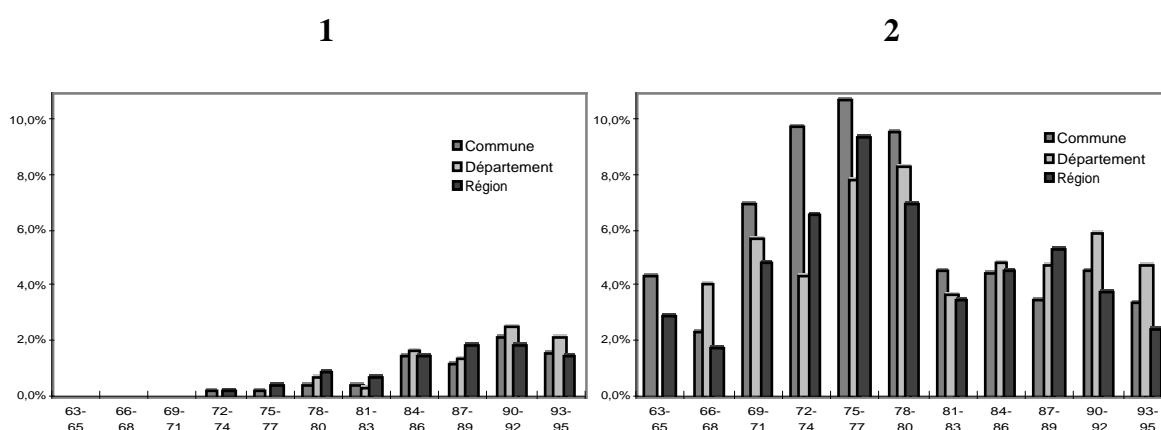


Concernant le traitement des informations budgétaires (1), il est à constater au fil des ans une forte baisse de la proportion occupée par Toulouse et la Haute-Garonne. La raison tient essentiellement au fait que les budgets locaux n'ont acquis une importance particulière qu'après les lois de 1982 et de 1983. Aussi, avant le début des années 1980, les reportages consacrés à ce thème - s'ils existaient - se limitaient à une ou deux unités par an, tournés à Toulouse. En revanche, une fois les collectivités territoriales élues au suffrage universel et les transferts de compétences effectués, les

reportages sur les budgets de ces dernières ont fait leur apparition et se sont progressivement multipliés (en moyenne une trentaine de sujets par an au cours des années 1990). Corrélativement, la part de Toulouse dans les reportages sur les budgets communaux et celle de la Haute-Garonne (par rapport aux budgets départementaux) baissait pour atteindre un niveau moyen de deux à trois reportages sur dix. Cet ordre de grandeur se constate de même dans l'analyse quantitative des reportages consacrés aux assemblées locales (2). La part occupée par Toulouse dans le traitement des communes étant cependant légèrement supérieure à celle de la Haute-Garonne par rapport aux départements. Bien que constatant une légère baisse de cette dernière, il est possible de conclure à une position majoritaire de la ville de Toulouse et du département de la Haute-Garonne, corrélée avec une sous-représentation chronique des autres collectivités territoriales de Midi-Pyrénées. Cela établi, il reste enfin à examiner pour les informations les concernant (budgets et assemblées) l'évolution de la part de chaque échelon territorial.

Graphique 7 : Evolution de la part des échelons territoriaux dans les reportages consacrés aux budgets (1) et aux assemblées représentatives (2)

(en % du nombre total des reportages du corpus pour chaque période de 3 ans considérée)



Les graphiques précédents représentent la part trisannuelle des reportages consacrés aux budgets et aux assemblées locales dans la totalité du corpus. Autrement dit, ils nous renseignent sur le volume de ce type d'information par rapport à l'information politique délivrée par le journal télévisé régional. Les reportages consacrés aux budgets des collectivités locales (1) connaissent une forte progression, puisque d'un

niveau nul, leur part passe à environ 2 % du total des informations télévisées à partir de la moitié des années 1980. La représentation des assemblées locales (2) baisse dans le même temps de moitié, leur part étant divisée par deux pour s'établir aux environs de 4 % du total. L'interprétation de ces résultats doit faire appel à deux facteurs. D'une part, les lois de décentralisation ont donné ainsi que nous l'avions souligné une importance certaine à la question des budgets locaux : le traitement de ce type d'information s'en ressent directement par une forte progression. D'autre part, les données techniques de la télévision doivent être prises en compte pour expliquer la chute des informations consacrées aux assemblées locales. A partir de la moitié du début des années 1980, l'usage de la vidéo se généralise (cf. chapitre 1, section 2). Il en résulte une plus grande mobilité des équipes de tournage, qui privilégient les images tournées en extérieur, sur le terrain : de fait, un certain nombre d'informations sont traitées sous un angle différent ne nécessitant plus de filmer les assemblées locales.

Ce processus peut en définitive être décrit comme le passage d'une représentation instrumentale des collectivités territoriales centrée sur leurs assemblées (non élues au suffrage universel) à une représentation mettant davantage en avant les budgets et par conséquent les politiques menées par les collectivités locales, désormais détentrices d'un véritable pouvoir de décision et d'action. Outre cet aspect quantitatif essentiel à la compréhension du processus, la présentation d'un reportage peut nous aider à mieux saisir ce changement d'optique de l'information télévisée régionale. Présentons par conséquent un reportage du 20 décembre 1993 traitant du budget du conseil régional et qui nous semble révélateur de ce phénomène (cf. annexe 15, planche 49). Par opposition à la manière dont les assemblées territoriales pouvaient être filmées durant les années 1960 ou 1970 (voir le reportage du 20 juin 1967 sur la CODER présenté au début de ce paragraphe), la présentation du budget et la politique menée par la collectivité sont davantage détaillés, notamment par l'usage d'incrustations à l'écran, et non plus seulement évoqués. En outre, la durée du reportage est accrue, donnant à ce type d'information une meilleure couverture que par le passé.

Ceci dit, les collectivités territoriales détentrices de réels pouvoirs jouent désormais un jeu d'associés et de rivaux, tant dans leurs relations « réelles » que dans leur médiatisation. Ces nouveaux pouvoirs sont mis en avant par le journal télévisé

régional, qui s'efforce de rendre compte de leurs « interactions territoriales » qui se complexifient : c'est ce nouvel aspect des référents territoriaux de l'information télévisée régionale qu'il s'agit désormais d'aborder.

Section 2 - La médiatisation confuse des interactions territoriales

Abordons désormais la question de l'action publique locale, de manière à saisir la manière dont le journal télévisé régional traite des rapports entre les collectivités locales. En effet, les lois de 1982 et de janvier 1983 ont consacré trois niveaux d'administration territoriale - commune, département et région - sans tutelle d'une collectivité sur une autre. Les conséquences de ce système, maintes fois commentées, sont la mise en place de rapports complexes entre les trois niveaux territoriaux, qui se comportent ainsi que l'analyse A. Mabileau tantôt en « associés », tantôt en « rivaux ».²¹ Ce sont ces deux versants des pratiques relationnelles entre collectivités locales telles qu'elles sont montrées par le journal télévisé régional dont nous allons successivement traiter en examinant la nature des reportages s'y référant.

§1. L'action publique locale : les rapports d'association entre collectivités

Les rapports d' « association » entre les collectivités locales ressortent clairement dans le traitement de deux types d'informations, les unes relatives aux procédures contractuelles liant les collectivités locales (voire l'Etat), les autres traitant la question des financements croisés.

²¹ MABILEAU (Albert) , *Le système local en France*, Paris, Montchrestien, coll. « clefs-politique », 1991, p. 70.

- Les contrats et conventions entre acteurs publics

Le passage d'une gestion centralisée des politiques publiques à des modes d'actions diversifiés (par le biais de contrats notamment) au cours des vingt dernières années est un phénomène complexe dont Jean-Pierre Gaudin dans son ouvrage *Gouverner par contrat* donne la mesure.²² Mais si ces procédés se sont effectivement généralisés, c'est, nous dit ce dernier, que « derrière la dimension opérationnelle de cette gouvernabilité nouvelle, se profile un objectif réactivé de participation. Par la classique consultation ou, mieux, par la mise en débat procédurale et l'implication directe des citoyens dans la définition de certains projets, c'est une intensification de la démocratie qui paraît souhaitée. » Ce mode particulier de gestion de l'action publique comporte par conséquent une part symbolique importante, qui en fait *a priori* un procédé devant bien s'accommoder d'une représentation médiatique, qui plus est télévisuelle. Aussi nous semble-t-il nécessaire d'examiner la manière dont le journal télévisé régional rend compte de ce phénomène.²³ Afin de parvenir à des conclusions valides, deux méthodes seront mobilisées : un examen quantitatif de la médiatisation des procédures contractuelles, puis une analyse de leur mise en scène par le journal télévisé régional.

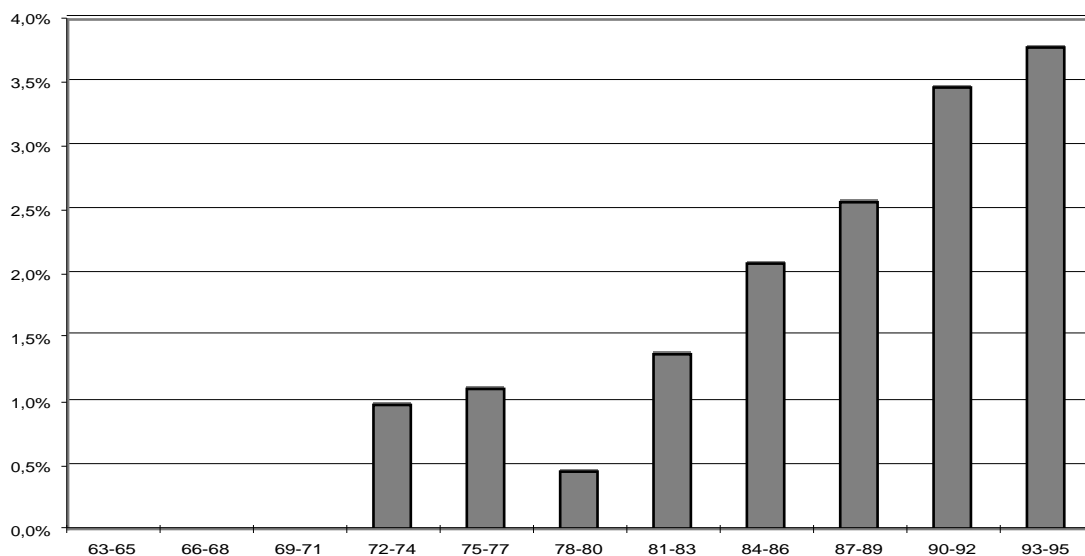
De 1963 à 1995, les journaux télévisés régionaux midi-pyrénéens ont consacré 159 reportages aux différents types de contrats liant les diverses autorités politiques (locales et nationale). Cette indication est néanmoins indissociable d'une prise en compte

²² « De tous côtés, des changements diversifiés semblent aller dans un même sens : la négociation plus explicite de l'action publique et la multiplication des contrats dans les politiques publiques. (...) Ces démarches, sous des intitulés divers, chartes, conventions, contrats, pactes, mettent en forme, par la négociation d'objectifs ponctuels et de moyens ciblés, des coopérations entre des mondes multiples, à la fois partenaires et concurrents : régions, départements, communes, Etat, associations et entreprises. » GAUDIN (Jean-Pierre), *Gouverner par contrat. L'action publique en question*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1999, p. 10.

²³ A ce titre, une mise en garde de E. Neveu plaide pour une telle approche : « L'actualisation d'analyses sur les modifications du débat public suppose enfin que les chercheurs investis dans ces questions cherchent à tirer profit du considérable essor des travaux sur les politiques publiques. En supposant même que n'existent plus ni les grands récits, ni les « grands débats » d'antan, il demeure que l'Etat et ses ramifications prennent de grandes décisions, qui, pour ne pas toujours obéir à l'idéal de publicité, passent cependant par des moments de débats, de concertation avec des porte-parole, de mise en scène de rituels bureaucratiques de la discussion (la commission, le rapport officiel, le colloque), et souvent même de déploiement dans l'espace public de campagnes de « communication » inspirées des procédés de la publicité et du marketing. Là encore, la malsaine spécialisation des sciences sociales fait que l'analyse de ces politiques publiques passe pour une planète éloignée (...) »

temporelle de cette médiatisation, tant il est vrai que la dimension contractuelle de l'action politique locale est un phénomène récent. Présentons en par conséquent une vue globale :

Graphique 8 : Part trisannuelle des reportages traitant de procédures contractuelles



La médiatisation des procédures contractuelles se développe en même temps que leur réelle mise en place, au début des années 1970, avec la création des contrats de ville moyenne en 1973 (sous l'impulsion de la DATAR) et des contrats habitat et vie sociale (ministère de l'équipement) en 1977. Isolés durant les années 1970, les reportages consacrés aux procédures contractuelles vont toutefois connaître un essor dès le début des années 1980, essor qui ira s'amplifiant dans la décennie suivante : de six reportages par an en moyenne entre 1980 et 1989, ce type d'information occupe au cours des années 1990 une quinzaine de reportages par an. Le graphique précédent montre bien cette montée de l'information consacrée à ces procédures, qui se trouve multipliée par quatre en deux décennies, au point que pour la période 1992-1995 elle représente 4 % de l'information politique délivrée dans les reportages du journal télévisé régional. Afin de bien saisir les enjeux de cette médiatisation accrue, quelques précisions

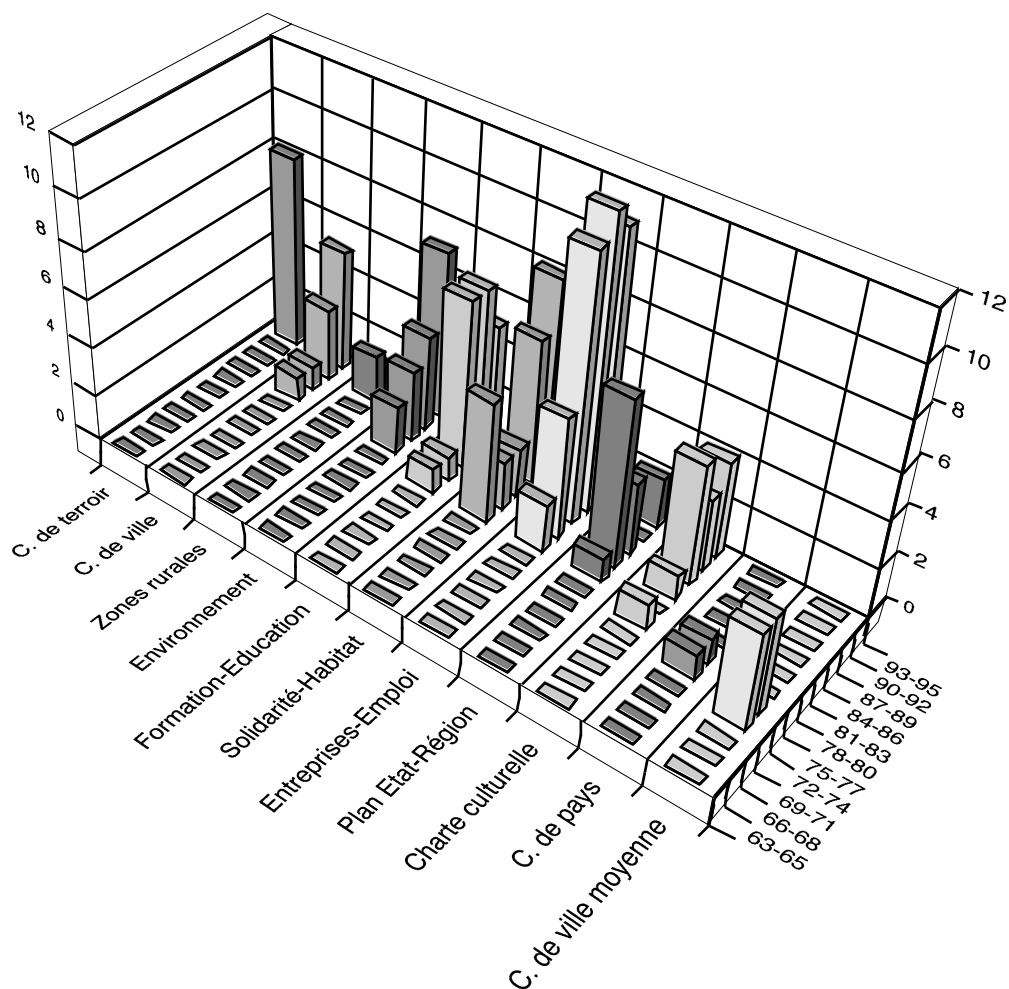
sur les causes profondes du développement de ces procédures nous semblent nécessaires. La contractualisation accrue en matière d'action publique résulte de la conjonction de divers facteurs; J-P. Gaudin en distingue trois principaux : la décentralisation (qui a donné aux collectivités locales de véritables moyens d'action publique), le climat néo-libéral des années 1980 (qui a amené une obligation de développement des échanges, de modernisation administrative et de concurrence) et l'intégration européenne (dont les actions procèdent souvent par contrats d'objectifs et de moyens).²⁴ Ces transformations de l'action publique locale ont été analysées ces dernières années en des termes nouveaux, faisant émerger un concept dont les procédures contractuelles ne seraient qu'un des éléments visibles : la gouvernance.²⁵ La gouvernance pose cependant problème, et les débats que ce concept soulève portent notamment sur la place de l'Etat dans cette nouvelle organisation institutionnelle qui voit l'émergence de nouveaux acteurs (collectivités territoriales, entreprises, associations, consultants, etc.) : le rôle de l'Etat est-il « remis en cause » (Le Galès) ou ce dernier constitue t-il « toujours un lieu essentiel du politique » (B. Jouve et C. Lefèvre) ?

Ce bref détour par les débats actuels sur la gouvernance nous semblait essentiel en ce qu'il pose les termes d'un questionnement plus vaste sur la redéfinition du rôle de l'Etat, et, ayant à maintes fois souligné le caractère étatique de la télévision régionale, il nous semble légitime de nous interroger sur la manière dont cette dernière traite la question. Aussi, afin d'aller plus avant dans l'examen des procédures contractuelles médiatisées par le journal télévisé régional et de leurs implications sur la représentation du rôle de l'Etat, il est possible d'en présenter un graphique détaillé.

²⁴ GAUDIN (J-P.) 1999, *op. cit.*, pp.11-12.

²⁵ Concept auquel P. Le Galès donne un double sens : 1. La gouvernance « pensée en termes de problème à résoudre pour l'action publique » : « Les sociétés démocratiques occidentales sont de plus en plus complexes et différenciées, ce qui rend leur gouvernement difficile. La problématique de la gouvernance est donc une problématique qui met l'accent sur les conditions rendant possible une action publique efficace qui minimise effets pervers, conflits non prévus ou impuissance réelle. » 2. Une acception plus précise : « On voudrait sociologiser ce concept afin de définir la gouvernance, d'une part, en termes de capacité à intégrer, à donner forme aux intérêts locaux, aux organisations, groupes sociaux, et, d'autre part, en termes de capacité à les représenter à l'extérieur, à développer des stratégies plus ou moins unifiées en relation avec le marché, l'Etat, les autres villes et autres niveaux de gouvernement. »
LE GALES (Patrick), « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 45, n° 1, février 1995, pp.57-95.

Graphique 9 : La médiatisation des procédures contractuelles (en nombre de reportages par période trisannuelle)



Cette représentation graphique de l'évolution du nombre de reportages consacrés aux différents types de procédures contractuelles montre bien le caractère récent du phénomène, et sa rapide médiatisation par le journal télévisé régional. Dès le début des années 1980, de nouvelles formes contractuelles sont ainsi représentées : chartes culturelles, plans Etat-région, et toute une série de conventions liant les collectivités territoriales entre elles sur des sujets tenant au développement économique, à l'amélioration de l'habitat ou encore à la formation²⁶. Un nouveau sujet de

²⁶ « Lors de la mise en place de la décentralisation, la dynamique contractuelle des actions de « développement social des quartiers » et de « prévention de la délinquance » a ainsi d'abord joué au bénéfice de certaines associations mais surtout des projets de beaucoup de maires urbains, forts de leur nouvelle légitimité politique et de leurs pouvoirs financiers. A un moindre degré, il en a été de même dans les domaines de l'environnement et du développement économique local ».

contractualisation apparaît aussi dans le même temps : l'environnement, qui occupe une part croissante des procédures. Ces sujets concernant diverses procédures contractuelles (économie, habitat, formation, environnement) restent toutefois centrées sur les acteurs politiques classiques (élus et représentants de l'Etat), sans donner la parole à de nouveaux types de partenaires (associatifs par exemple). Enfin, il reste à constater le rapide essor de deux nouveaux types de contrats, les contrats de ville et les contrats de terroir initiés suite à l'institution des pays (loi sur l'aménagement du territoire de 1995)²⁷. Concernant la politique de la ville, J-P. Gaudin constate qu'il s'agit d'un secteur caractérisé par le repositionnement fort de l'Etat, par le biais de ses « services préfectoraux, réorganisés autour de la gestion coordonnée des financements d'Etat (fonds interministériels, budgets du logement social) et du suivi opérationnel des procédures contractuelles. »²⁸ Et en effet, sur les vingt-trois reportages traitant de la politique de la ville, un seul prend en compte le secteur associatif.²⁹

D'une manière générale, il apparaît donc que les procédures contractuelles médiatisées par le journal télévisé régional - malgré leur essor et leur pluralité - regroupent essentiellement les représentants classiques des collectivités territoriales, et que l'Etat reste au centre des processus. Au point que dans un quart des 159 reportages considérés un ministre est présent pour la signature ou la mise en place du contrat. De fait, la représentation donnée de ces procédures par le journal télévisé régional rend difficile la prise en compte d'une opposition entre système local rural et système local urbain comme P. Le Galès en fait l'hypothèse.³⁰ La ligne de partage semble davantage se

GAUDIN (J-P.), 1999, *op. cit.*, p.42.

²⁷ Les pays, créés à l'initiative des communes ou de leurs groupements, sont des espaces cohérents aux plans géographique, culturel économique et social. Au sein de ces espaces, les collectivités locales et leurs groupements définissent en concertation avec les acteurs concernés un projet commun de développement, et l'Etat adapte l'organisation de ses services et coordonne son action en faveur du développement local et du développement urbain avec celle des collectivités locales et des groupements de communes compétents. En définitive, le pays est un territoire qui apparaît comme un espace pertinent pour mener à bien une action globale de développement : c'est un espace de projet au sein duquel s'exercent des partenariats.

MARCHAND (Marie-Jacqueline), *L'économie de la décentralisation. Un enjeu financier pour les collectivités locales*, Rennes, PUR, 1999, pp.86-89.

²⁸ *Ibid.*, p.43.

²⁹ Il s'agit d'un reportage du 19/12/1994 consacré aux questions de logement qui présente le contrat de réhabilitation des logements anciens, ainsi qu'un centre d'accueil destiné aux jeunes géré par une association.

³⁰ LE GALES (P.), 1995, *art. cit.*, pp.64-67.

situer entre acteurs politiques institutionnels et acteurs sociaux, ces derniers n'intervenant qu' « à la marge » de ces procédures. Et au centre des acteurs politiques institutionnels se situent les représentants de l'Etat, que le journal télévisé régional continue de présenter au cœur des procédures contractuelles.³¹ Ceci dit, il n'en reste pas moins que cette médiatisation des contrats reste fortement « éclatée » et restitue leur « labilité » (J-P. Gaudin). Aussi, parvenus au terme de cet examen des contrats tels qu'ils sont médiatisés par le journal télévisé régional, souscrivons-nous à la conclusion donnée par J-P. Gaudin sur leur réelle utilité symbolique : « Les contrats, considérés comme des arènes politiques, polarisent l'attention, mais ils donnent une priorité emblématique à la scène du forum plutôt qu'à la substance du débat. Les procédures de mise en réseau dans la négociation contractuelle, qui ne sont de prime abord qu'un médium, peuvent être prises dans cette perspective pour l'élément même du message, son horizon de sens démocratique. Ce faisant, elles ne sous-tendraient cependant qu'une forme très fonctionnalisée de la mobilisation politique. »³²

A ce titre, un reportage du 2 novembre 1995 traitant d'un contrat de pays est fortement révélateur de cette tendance qui consiste à mettre en avant le forum plus que le contenu du débat (cf. annexe 15, planche 69). Il apparaît clairement que la majeure partie de ce reportage présente davantage la réunion – ce que nous appellerons la mise en débat – que le contenu même du débat. A ce titre, rappelons simplement la nature profonde du média télévisuel : média de représentation et non de communication, la télévision fonde ses messages sur un ensemble de codes consensuels, un discours « légitime »³³. Peut-être les nouveaux médias dessineront-ils de nouvelles formes de représentations et d'actions pour des politiques publiques³⁴. Pour l'heure, le modèle de l'information télévisée régionale reste fortement marqué par une époque, un système différent de celui de la négociation multipolaire, et ne fait que pallier les déficits communicationnels de son

³¹ De manière complémentaire, on peut citer J-P. Gaudin soulignant qu'au niveau local, les référentiels des politiques publiques (au sens donné par P. Muller) n'existent pas réellement : « aucune collectivité territoriale n'est aujourd'hui un acteur suffisamment central pour peser seul sur les paramètres principaux d'une politique, ni n'a acquis des pouvoirs régaliens à la hauteur de ce qui reste encore à l'Etat. » GAUDIN (J-P.), 1995, *art. cit.*, pp.48-49.

³² *Ibid.*, p. 55.

³³ Sur la « légitimité » du discours d'autorité, cf. BOURDIEU (P.), 1982, *op. cit.*, p.111.

dispositif par une représentation accrue de cette communication (thème de la mise en débat vu dans l'exemple précédent).

- Les financements croisés

Le thème des financements croisés est particulièrement complexe en raison de l'opacité de ses mécanismes, rendant impossible l'établissement d' « un schéma du jeu des alliances et des rivalités. »³⁵ Le journal télévisé régional participe de ce déficit d'explication de diverses manières.

En effet, si les financements croisés sont très répandus - notamment pour nombre d'équipements collectifs (aménagement de l'espace urbain par exemple) - peu de ces investissements donnent lieu à un reportage. Et lorsqu'un reportage y est consacré, la question du financement du projet devient généralement secondaire et ce dernier n'est pas ou peu évoqué. Aussi la question budgétaire ne sera abordée qu'au détour d'un commentaire ou plus simplement lors du lancement du reportage par le journaliste en plateau³⁶. Ceci dit, pour quelques rares exemples, la question des financements croisés peut constituer le sujet même d'un reportage. Nous avons relevé au sein du corpus vingt-deux reportages relevant de ce cas de figure : il s'agit pour la plupart de la présentation de projets, sur lesquels les représentants des collectivités impliquées financièrement sont interrogés. Par la présence physique des représentants des

³⁴ Cette question est à rapprocher des débats sur les NTIC, voire sur certaines formes de journalisme territorial.

³⁵ MABILEAU (A.), 1991, *op. cit.*, p. 79.

Ce jugement est partagé par J-C. Thoenig, qui note qu' « en laissant trop d'autonomie aux collectivités locales, l'Etat a provoqué le désordre. A force de se faire concurrence, de vouloir mettre un peu d'argent dans tous les projets de chaque collectivité locale, les élus locaux et l'Etat diluent les responsabilités, brouillent leur rôle respectif, créent des tutelles occultes. Ce ne sont que financements croisés et contrats de plan entre les divers niveaux territoriaux. (...) Il faudrait donc remettre de l'ordre, border les aires de compétences, dénouer l'écheveau. »

THOENIG (Jean-Claude), « La décentralisation, dix ans après », in *Pouvoirs*, n° 60, « La décentralisation », Paris, PUF, Janvier 1992, pp. 12-13.

³⁶ Une des limites de cette analyse (liée à la conservation des archives) relève du fait que notre corpus se limite aux reportages. Néanmoins, nous avons relevé un exemple de ce procédé dans le journal télévisé régional du 22 mai 2000 : concernant l'ouverture de « micropolis », un musée consacré aux insectes en Aveyron, la question du financement a été abordée lors du lancement du sujet en plateau, le journaliste

collectivités concernées et par leurs déclarations, les financements croisés sont rendus davantage compréhensibles et palpables. En dévoilant les collectivités impliquées dans un projet et leurs positions respectives, le journal télévisé régional participe activement d'un mode « connaissance de type symbolique » par lequel les citoyens appréhendent mieux que par leurs « expériences concrètes et quotidiennes » le rôle des collectivités territoriales³⁷. Afin de bien saisir la manière dont sont traités les financements croisés, détaillons quatre reportages représentatifs de cette question, à la fois sur le plan des interactions entre collectivités (commune-département, commune-région, département-région) et sur celui des thèmes abordés (projets et inauguration d'équipements urbains, environnement, infrastructure à but commercial)³⁸. Notons que nous ne présentons ces reportages que sous la forme d'un tableau pour ne pas alourdir leur présentation (pour une vision complète de ces reportages décomposés sous la forme de photogrammes, cf. annexe 15, planches 37, 41, 43, 47).

Tableau 2 : liste détaillée de quatre reportages représentatifs du traitement des financements croisés

Date - Titre Durée	Participants - Résumé
04/05/1988 Inauguration de la rocade est à Toulouse. 2'02	EECKHOUTTE Léon (Président conseil général); BAUDIS Dominique (Maire de Toulouse) Vue aérienne de la rocade, puis vue depuis un car. Pierre Méhaignerie dans le car. Vue aérienne de la rocade avec le car et les voitures officielles qui suivent. Vue aérienne des échangeurs. Itw L. Eeckhoutte sur la collaboration de l'Etat avec les collectivités locales pour la construction de cette rocade. Itw de D. Baudis sur l'anneau périphérique qui permet de contourner la ville. Plans sur une manifestation CGT de l'équipement. Vue aérienne de l'échangeur sans voitures.

indiquant que le projet était financé par l'Europe, l'Etat et le conseil général de l'Aveyron à hauteur de 80 %.

³⁷ Sur les modes de perception par les Français des divers niveaux territoriaux, voir : PERCHERON (Annick), « L'opinion et la décentralisation », in *Pouvoirs* n° 60, *La décentralisation*, Paris, PUF, janvier 1992, pp. 25-40.

³⁸ Il ne nous a pas semblé nécessaire et pertinent de détailler ces reportages sous formes d'imagettes, étant donné que le but poursuivi est d'en donner une vision synthétique afin de mieux saisir le traitement des financements croisés par le journal télévisé régional. Nous réserverons le procédé de décomposition visuelle des reportages sous formes d'imagettes aux cas d'« idéaux types » essentiels à notre analyse.

<p>03/02/1990</p> <p>Création d'un « Zénith » en Haute-Garonne ?</p> <p>2'30</p>	<p>IZARD Pierre (Président du conseil général); BAUDIS Dominique (Maire de Toulouse); BROUQUERES Gilles (Maire de Fenouillet); PERALDI François (Maire de Portet-sur-Garonne)</p> <p>Travelling sur la façade du Zénith de Montpellier, différents plans sur l'extérieur et l'intérieur. Itw de D. Baudis (archives du 12/13 du 8/12/89) sur le fait que Toulouse n'a pas de Zénith mais un palais des sports qui est en travaux pour améliorer l'acoustique; si une autre collectivité veut financer à 100 % le zénith, la mairie offrira un terrain. Plans sur le zénith de Montpellier. Itw de G. Brouquères sur un terrain possible pour la construction. Travelling sur le site. Itw de F. Péraldi sur la nécessité du zénith. Travelling sur la façade du zénith de Montpellier. Itw de P. Izard sur la participation du conseil général et sur l'entente nécessaire pour choisir le lieu.</p>
<p>15/07/1991</p> <p>Constitution d'un parc régional à Gramat.</p> <p>1'30</p>	<p>JUSKIEWENSKI Serge (Vice-président du conseil régional); MALAURIE Marie-Hélène (Maire de Padirac); BERGOUGNOUX André (Maire de Thégra)</p> <p>Divers plans sur le paysage du causse central du Lot. Réunion du comité de pilotage. Itw de S. Juskiewenski sur le soutien du conseil régional au projet. Itw de M-H. Malaurie : cette réunion est un moyen de se serrer les coudes dans la concertation, cela dépasse tous les clivages politiques. Itw de A. Bergougnoux sur l'apport du parc. Plans sur le paysage du causse et sur la façade d'une ferme.</p>
<p>02/04/1993</p> <p>Conférence de presse : l'Eurocentre de fret.</p> <p>1'30</p>	<p>CENSI Marc (Président du conseil régional); IZARD Pierre (Président du conseil général)</p> <p>P. Izard et M. Censi côte à côte pour la conférence de presse. Discours de M. Censi. Itw de M. Censi sur leur alliance objective sur le projet. Plans sur des camions roulant et sur le site du futur Eurocentre. Plans sur la circulation des camions sur la rocade. Itw de P. Izard sur le lancement des travaux, et sur le centre de triage de Moissac qui craint la concurrence. Itw de M. Censi sur l'apport du centre de fret. Plans sur la conférence de presse.</p>

Cette présentation synthétique du traitement de la question des financements croisés nous amène à établir trois remarques. En premier lieu, il convient de noter qu'aucun des reportages ne présente de manière synthétique (schémas explicatifs) les données objectives concernant les financements, les images servant à la présentation des projets ou des réalisations ayant avant tout une visée illustrative (vues aériennes ou travellings sur les paysages ou les bâtiments). Ainsi que le souligne A. Mercier - et comme nous l'approfondirons dans le chapitre suivant -, « les journalistes de télévision font un usage régulier et rémanent des images d'Épinal et autres clichés », ce qui aboutit le plus souvent à une « pré-scénarisation » du thème traité : « selon ce modèle de la pré-scénarisation, le bon journaliste n'est pas celui qui relate les faits le plus exactement, mais celui qui sait les anticiper, qui sait prévoir son reportage avant d'être sur place, celui qui fera gagner le plus de temps au montage. »³⁹ Conséquence logique de cette

³⁹ MERCIER (A.), 1997, *op. cit.*, pp. 241-242.

construction anticipée des reportages, les collaborations financières des collectivités locales sont toutes traitées sur le même mode : une alternance de plans illustratifs et d'interviews d'élus. Cette juxtaposition met en avant la coopération entre les diverses collectivités, renforcée par les déclarations de certains responsables⁴⁰. Ceci dit, cette juxtaposition montre aussi les limites du procédé : hormis le cas de la conférence de presse (02/04/1993), chaque élu est filmé indépendamment et il n'existe pas de véritable représentation simultanée, de dialogue entre ces derniers. Chaque responsable défend les intérêts de sa collectivité, à l'image du maire de Toulouse tentant de faire financer un zénith par une autre collectivité locale (03/02/1990). Cette difficile coopération entre les collectivités territoriales révèle une rivalité latente entre ces dernières. Comment le journal télévisé régional rend-il compte de cette réalité ?

§2. Concurrences et rapports de rivalité

Afin d'établir la manière dont le journal télévisé régional rend compte des rivalités des politiques menées par les collectivités locales, nous allons procéder d'abord à un examen global des interventions politiques des collectivités locales, avant de donner quelques exemples précis des oppositions naissant de la concurrence de celles-ci.

- Les interventions des collectivités territoriales : une médiatisation concurrentielle

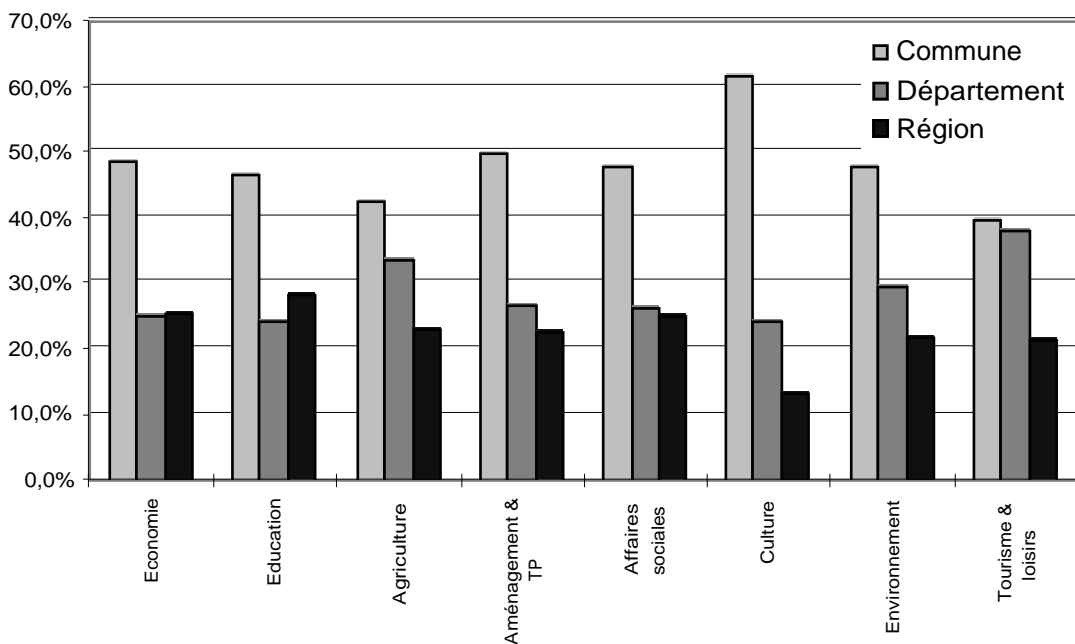
Afin d'ouvrir cette problématique, citons F. Gerbaux et P. Muller dans leur analyse des interventions économiques locales :

⁴⁰ C'est le cas lorsque L. Eeckhoutte évoque la « collaboration » de l'Etat avec les collectivités locales (reportage du 04/05/1988). Il est fait dans le même esprit référence dans le reportage consacré au parc régional de Gramat (15/07/1991) au « dépassement des clivages politiques », ou encore lors de la conférence de presse de M. Censi et de P. Izard (02/04/1993) à leur « alliance objective ».

« On constate d’abord un certain *fractionnement de l’agenda politique*. Alors que, jusqu’ici, les mécanismes de définition des problèmes devant faire l’objet de politiques publiques étaient pour l’essentiel situés au niveau national, on voit, de plus en plus, se constituer des agendas politiques régionaux, départementaux ou même municipaux, chaque entité territoriale définissant de manière relativement autonome une *structure de problème* spécifique : dans un département, ce seront les problèmes de l’emploi en milieu rural qui vont être mis en exergue alors qu’un autre se focalisera sur les problèmes d’environnement ou de culture... »⁴¹

Si un tel fractionnement de l’agenda politique a été constaté - à la fois par F. Gerbaux et P. Muller, mais aussi par d’autres auteurs⁴² -, comment le journal télévisé régional rend-il compte de cette réalité ? Afin de disposer d’un premier élément de réponse, comptabilisons les parts respectives d’intervention des trois échelons territoriaux pour huit thèmes de l’agenda local (économie, éducation, agriculture, aménagement & travaux publics, affaires sociales, culture, environnement, tourisme & loisirs).

Graphique 10 : Part des échelons territoriaux pour chaque thème d’intervention (en %)



⁴¹ GERBAUX (F.) et MULLER (P.), 1992, *op. cit.*, p. 112.

⁴² Ainsi M-J. Marchand note t-elle : « Les compétences, comme les financements, s’exercent aujourd’hui d’une façon infiniment plus complexe qu’auparavant. Ils s’entrecroisent, s’imbriquent, se superposent et se concurrencent. Là où la loi prévoyait qu’une collectivité exerce sa compétence d’une manière exclusive et autonome, la réalité est une architecture complexe où communes, départements et régions cogèrent une même compétence. »

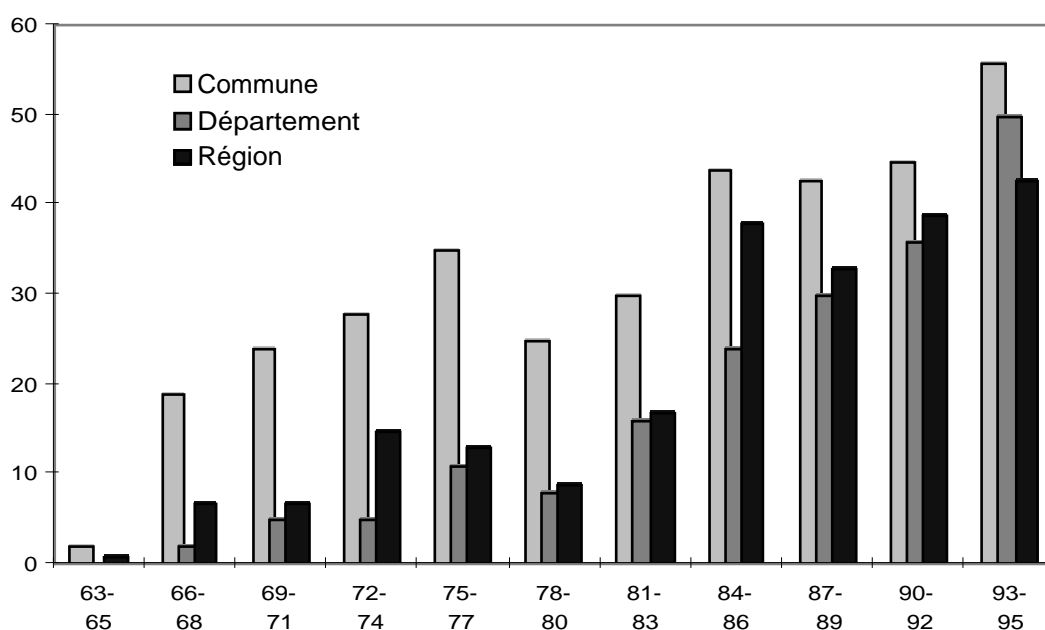
En premier lieu, il convient de relever les différences entre les niveaux moyens d'intervention des différents échelons, les communes dominant très largement les départements et la région (essentiellement en raison de leur nombre élevé). Ce graphique permet néanmoins de constater que les trois échelons territoriaux interviennent de manière équilibrée dans chacun des huit thèmes définis. Le journal télévisé régional apporte ainsi une représentation fractionnée de l'agenda local, les différents thèmes de l'actualité politique régionale mobilisant des acteurs divers, sans prééminence d'une collectivité territoriale particulière. Cette caractéristique peut être rapprochée du phénomène que J-C. Thoenig nomme « la politisation accrue du traitement des problèmes publics » : « D'une part, les grands élus - maires, présidents de conseil - sont devenus, chacun à son niveau et dans son territoire, les propriétaires des enjeux, les vrais formulateurs de problèmes, en même temps qu'ils ont acquis la capacité à définir les alternatives et à intégrer les actions des divers intervenants. D'autre part, les problèmes se territorialisent de plus en plus parce qu'ils prennent un aspect de plus en plus horizontal. »⁴³

Ces approches en termes de « fractionnement » ou de « politisation accrue » révèlent toutefois une idée de transformation de l'action publique locale. Ce sont des processus dont les logiques ne peuvent être comprises que par la prise en compte de leur dimension temporelle. Aussi devons-nous aborder une seconde étape mettant en évidence cette dimension. Pour ce faire, focalisons l'analyse sur le thème des interventions économiques des collectivités locales (thème « économie » du graphique précédent) afin d'étudier l'évolution de sa médiatisation (cf. page suivante).

MARCHAND (M-J.), *op. cit.*, p. 144.

⁴³ THOENIG (J-C.), *art. cit.*, pp. 14-15.

Graphique 11 : La médiatisation des interventions économiques des collectivités territoriales (somme du nombre de reportages à caractère économique pour chaque niveau territorial)



Ce détail des reportages traitant de questions économiques (entreprises, industrie, emploi) met en évidence la forte progression de l'intervention des niveaux départemental et régional, au point que les trois échelons territoriaux se situent à un niveau comparable au cours des années 1990. Pourtant, la commune dominait largement la question durant les années 1960 et 1970, et ce malgré la création de la régionalisation de 1971 (dont on constate les effets dans le graphique). Il apparaît donc que le processus de fragmentation de l'agenda public se vérifie : la mise en perspective temporelle de la médiatisation du thème de l'intervention économique des collectivités territoriales met en évidence une participation accrue de chacun des trois échelons territoriaux et, par conséquent, leur concurrence. Ainsi que l'analysent F. Gerbaux et P. Muller : « la timide tentative de donner à la région un rôle d'encadrement de l'action économique se heurte à la volonté des communes (au moins des plus grandes) et des départements de définir un approche globale du développement économique local (cette volonté étant aujourd'hui admise par les services de l'Etat). Il est évident que cette concurrence (même si on la baptise pudiquement « partenariat ») fait le jeu de l'Etat et freine l'évolution de la

décentralisation vers un modèle plus fédéraliste pourtant encouragé *de facto* par le comportement de nombreux élus. »⁴⁴

- La représentation des rivalités : l'exemple de la gratuité des transports en communs dans l'agglomération toulousaine.

Afin de mieux appréhender cette concurrence, examinons la médiatisation par le journal télévisé régional d'un cas exemplaire de rivalité entre collectivités territoriales : la question de la gratuité des transports en commun dans l'agglomération toulousaine. Avant tout, débutons notre analyse par une présentation synthétique des sept reportages couvrant ce thème, dont le détail est reporté en annexes sous forme de photogrammes (cf. annexe 15 : planches 51, 52, 53, 55, 57, 60, 64).

Tableau 3 : résumé des sept reportages traitant de la gratuité des transports en commun dans l'agglomération toulousaine

Date - Titre Durée	Participants - Résumé
1/07/1994 Réunion du conseil municipal de Toulouse 1'20	BAUDIS Dominique (Maire de Toulouse), AINARDI Sylviane (conseiller municipal PC), Llabres Claude (conseiller municipal). Scéance du conseil municipal interrompue par l'irruption de chômeurs portant des pétitions pour la gratuité des transports en commun pour les demandeurs d'emploi. Plans sur la délégation avec des banderoles quittant la salle du conseil. Plans sur les conseillers bavardant ou lisant durant l'interruption de la scéance. Scéance présidée par D. Baudis : débat sur les comptes. Intervention de Sylviane Ainardi (PCF). Plan sur Françoise de Veyrinas. Intervention de Claude Llabres. Vue générale du conseil municipal.
22/10/1994 Interview de Pierre Izard 2'45	IZARD Pierre (Président du conseil général de la Haute-Garonne, itw 2'03) Interview en plateau par J. Puget de P. Izard sur sa proposition de transport gratuit pour les chômeurs, sur le fait que D. Baudis ait refusé cette proposition. Questions sur le coût de cette mesure, puis sur le candidat socialiste pour les municipales de Toulouse (« les socialistes réfléchissent »). Enfin, interview sur le festival « Jazz sur son 31 » et sur l'importance de la culture.
24/10/1994 Toulouse : transports gratuits pour les chômeurs 1'45	IZARD Pierre (Président du conseil général de la Haute-Garonne, itw 0'09); BAUDIS Dominique (Maire de Toulouse, itw 0'56') Extrait du reportage du 22/10/94 : itw de P. Izard sur la gratuité des transports en commun. Plans sur un bus s'arrêtant et sur des usagers compostant leur ticket. Itw de D. Baudis sur le risque pour les usagers de payer cher ces prestations, d'où son refus. Plans sur des usagers compostant leur ticket, et sur le métro. Usagers à l'intérieur de la rame de métro. plans sur D. Baudis. Plans sur des usagers montant dans un bus, puis sur une rue avec un couloir de bus.

⁴⁴ GERBAUX (F.) et MULLER (P.), *art. cit.*, p.113.

7/11/1994 Toulouse : réunion du conseil général 1'45	HUGUENARD Robert (conseiller général, itw 0'24); IZARD Pierre (Président du conseil général de la Haute-Garonne, itw 0'18) Travelling sur la scéance du conseil général présidée par P. Izard. Plans sur l'assistance attentive. Commentaires sur la demande des associations de chômeurs (transport gratuit). Plans sur P. Izard puis F. de Veyrinas au micro. Intervention de R. Huguenard sur le paiement de cette charge par le conseil général. Plans sur Pierre Baudis et Lionel Jospin. Intervention de P. Izard sur le problème de l'exclusion des demandeurs d'emploi. Plans sur P. Izard distribuant des tracts.
23/12/1994 Conseil municipal et chômeurs 1'40	LIOT Dominique (association « agir contre le chômage », itw 0'25); BAUDIS Dominique (Maire de Toulouse, itw 0'25) Commentaires sur le fait que la ville de Toulouse vient de recevoir une bonne note de la chambre régionale des comptes pour sa gestion, et sur les 300 dossiers à traiter par le conseil municipal, dont celui de la gratuité des transports en commun pour les chômeurs. Plans sur le métro, les bus, des usagers sortant sur un escalator. Interview de D. Liot sur la décision de D. Baudis de baisser le plafond de la gratuité le plus près possible du SMIG à condition que le conseil général tienne ses engagement de prise en charge de la gratuité pour les RMistes. Plans sur la manifestation des chômeurs au conseil municipal, puis sur D. Baudis, C. Llabres et F. de Veyrinas au micro. Interview de D. Baudis sur le rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la ville : stabilité de la pression fiscale, autofinancement et désendettement. Plan sur la façade du Capitole avec de la neige tombant.
27/03/1995 Dossier transports gratuits 1'45	GERARD Claire (association « agir contre le chômage », itw 0'09); IZARD Pierre (Président du conseil général de la Haute-Garonne, itw 0'19); HERSANT Guy (Maire-adjoint, itw 0'10) Plans sur compostage des tickets et montée des usagers dans des bus. Interview de C. Gérard (association « agir contre le chômage ») sur la cherté des transports. Plans sur bus, escalators, rame de métro. Interview de P. Izard sur le fait que cette mesure est moins onéreuse que prévu. Plans sur un bus s'arrêtant Place Esquirol et sur son chauffeur. Interview de G. Hersant sur l'impossibilité de chiffrer le nombre de chômeurs. Divers plans sur des bus et sur le métro (intérieur et extérieur).
3/07/1995 Toulouse : transport et RMistes 1'50	MILLET Nicole (usager des transports en commun); IZARD Pierre (Président du conseil général de la Haute-Garonne) Plans sur une femme montant dans un bus et demandant un ticket au chauffeur, sur l'intérieur du bus, sur cette même femme se tenant à une poignée. Interview de cette femme, N. Millet, sur l'importance des frais de transports. Plan sur le guichet à la gare routière où l'on peut retirer une carte de transport gratuit réservée aux RMistes. Plan large sur le hall de la gare routière. N. Millet portant au guichet sa demande de carte gratuite. Plan sur la carte de gratuité. Interview de P. Izard sur cette carte.

Les sept reportages répartis sur une année couvrant la question de la gratuité des transports en commun révèlent toute une série de caractéristiques de la médiatisation de l'action publique. En premier lieu, il faut noter que la couverture de cette actualité est inaugurée par un reportage (1/07/1994) traitant de l'interruption de séance du conseil municipal par une association de chômeurs. Ce type d'information est à rapprocher de l'« accès perturbateur » défini par M. Lester et H. Molotch : « ceux qui n'ont pas habituellement accès à la fabrication d'événements mais qui souhaitent contribuer à l'expérience publique finissent souvent par s'en remettre à la perturbation. Ils doivent « créer l'événement » en court-circuitant, d'une manière ou d'une autre, les arrangements en vigueur concernant l'élaboration d'informations, en suscitant la surprise, le choc, ou

des formes plus violentes d'incidents. »⁴⁵ C'est ainsi qu'une association de chômeurs parvient à imposer le traitement de ses revendications par le journal télévisé régional, et l'inscription sur l'agenda public de ce thème. Cette association peut donc être considérée comme une « source non officielle » d'information selon la terminologie de P. Schlesinger⁴⁶. Outre ce rôle de source d'information, l'association de chômeurs se révèle être un nouveau type d'acteur politique, un interlocuteur acquérant par sa visibilité médiatique une légitimité nouvelle sur un problème particulier, et ce bien que certaines analyses aient montré les limites d'un tel mouvement⁴⁷. En l'occurrence - et malgré les limites de son action -, l'association de chômeurs aura contribué à faire émerger la question de la gratuité des transports en commun en forçant les acteurs institutionnels à se positionner dans le débat. Dans ce cas précis, les acteurs politiques institutionnels sont au nombre de deux : la mairie de Toulouse et le conseil général de la Haute-Garonne. Présentons une vue synthétique des sept reportages, qui sont autant d'étapes de la médiatisation d'un débat entre les trois acteurs précédemment évoqués (cf. page suivante).

Figure 1 : synthèse des interventions médiatiques des catégories d'acteurs

Acteurs	Reportages						
	1	2	3	4	5	6	7
Association							
Municipalité							
Département							
	Phase 1	Phase 2		Phase 3		Phase 4	

Les cases grisées indiquent pour chaque reportage (numérotés de 1 à 7) la présence de l'un des trois acteurs précédemment identifiés. Quatre phases sont ainsi

⁴⁵ Bien que nous traiterons de la question des événements - et donc de l'analyse de H. Molotch et M. Lester - dans le chapitre suivant, il nous semblait essentiel de caractériser le type de médiatisation mis en œuvre par les associations de chômeurs.

MOLOTCH (H.) et LESTER (M.), « Informer : une conduite délibérée de l'usage stratégique des événements », in *Réseaux*, n° 75, p. 34.

⁴⁶ SCHLESINGER (P.), *art. cit.*

⁴⁷ Ainsi Brigitte Le Grignou et Charles Patou montrant l'efficacité de la production de « coups », de « tactiques » par le mouvement AC! en 1997, tout en soulignant les faiblesses de ce dernier dans la production d'un projet politique cohérent.

identifiables (ligne inférieure du tableau) dans le traitement de la question de la gratuité des transports en commun. La première phase correspond à l'émergence du problème : par son accès perturbateur, l'association de chômeurs contribue à la mise sur l'agenda médiatique de la négociation à laquelle elle entend être associée. Quatre mois plus tard - période de définition des positions des acteurs politiques institutionnels - trois reportages suivront en l'espace de deux semaines, alternant les arguments de la municipalité et du département. Une troisième phase que nous qualifierons de « négociation généralisée »⁴⁸ fait intervenir dans le débat les représentants de l'association « agir contre le chômage », dont les déclarations sont intercalées avec celles de D. Baudis et de P. Izard. Enfin, le dernier reportage consacré à cette question peut être identifié comme une quatrième phase : le résultat de la négociation.

Il apparaît donc que la médiatisation d'une négociation politique locale suit un schéma relativement structuré, de l'émergence d'un problème à son traitement. Examinons en désormais les procédés. Les processus de négociation sont d'abord rendus visibles par l'alternance des déclarations des acteurs concernés, rendue possible grâce à la reprise d'extraits de reportages antérieurs. Ainsi le 24 octobre 1994, D. Baudis s'exprime après une rediffusion des déclarations de P. Izard deux jours plus tôt. Autre exemple, lorsqu'un représentant de l'association « agir contre le chômage » est interviewé (le 23 décembre 1994), des images de l'irruption des chômeurs durant le conseil municipal (six mois plus tôt) sont réutilisées. Cette utilisation d'images « monstratives » et non « dé-monstratives » selon les termes de A. Mercier⁴⁹ doit nous amener enfin à souligner l'usage récurrent de plans représentant des anonymes utilisant les transports en commun. Au point d'ailleurs qu'il est possible d'estimer qu'il s'agit là d'un procédé visant à associer à la négociation un quatrième acteur : les usagers. Le dernier reportage présentant la mesure adoptée par le conseil général est d'ailleurs

LE GRIGNOU (B.), PATOU (C.), *Mouvement des chômeurs : mais que font les médias ?*, communication au 6ème congrès de l'AFSP, AFSP-IEP de Rennes, septembre 1999.

⁴⁸ En référence à l'approche de la négociation généralisée proposée par J-P. Gaudin.

GAUDIN (J-P.), 1999, *op. cit.*, p. 113.

⁴⁹ MERCIER (A.), *op. cit.*, p. 153.

révélateur de cette pratique : on y suit une femme dans ses démarches pour l'obtention de la carte donnant accès à la gratuité.

A travers cet exemple de la mise en place de la gratuité des transports en commun pour les demandeurs d'emploi, il apparaît que le journal télévisé régional contribue à mettre en évidence les rivalités entre acteurs et leurs associations conjoncturelles (dans l'exemple précédent : conseil général et association vs municipalité), rendant difficilement cohérents les modes de fonctionnement de l'action publique locale. En outre, la présence d'acteurs associatifs revêt une importance particulière en ce qu'elle révèle de nouveaux espaces d'action politique, une multiplication des interlocuteurs autorisés qui trouvent en la télévision régionale un moyen d'amplifier leurs discours. Ceci dit, au-delà des rapports de concurrence et de rivalité entre collectivités et nouveaux acteurs (associations, groupes professionnels), un référentiel commun semble émerger, largement présent dans les informations politiques délivrées par le journal télévisé régional : le développement local.

Section 3 - Le développement local : un référentiel commun sous l'égide de l'Etat

La question du développement local s'est à ce point développée depuis la décentralisation que F. Gerbaux et P. Muller qualifient cette rhétorique de « référentiel commun à l'ensemble des élus locaux. »⁵⁰ Et, de fait, le journal télévisé régional relaie cette rhétorique, employée sans exception par tous les acteurs politiques. Aussi s'agit-il

⁵⁰ Et de poursuivre : « Il ne s'agit pas de prétendre ici que tous les élus se sont transformés en « managers » du local. En revanche, il est évident que le thème du développement local est devenu la référence principale qui structure le *discours* politique local et détermine la *pratique* des élites locales. Comme le montre l'évolution des interventions économiques des collectivités territoriales, c'est de plus en plus *l'ensemble des politiques locales* (culture, formation, environnement...) qui est mis au service de cette norme de développement qui s'est substituée à la rhétorique traditionnelle de l'apolitisme des élus locaux. »

GERBAUX (Françoise) et MULLER (Pierre), « Les interventions économiques locales », in *Pouvoirs*, n° 60, « La décentralisation », Paris, PUF, Janvier 1992, p. 112.

d'examiner la manière dont ce référent est médiatisé par le journal télévisé régional, autrement dit la rhétorique sur le développement local employée dans les reportages.

Deux étapes permettront d'y parvenir. En premier lieu, nous donnerons une vue synthétique de cette rhétorique et de ses applications les plus visibles (colloques, débats sur les territoires et intercommunalité). Le développement local étant inséparable des débats sur de nouvelles territorialités, nous examinerons par la suite les références faites à l'Occitanie et à l'Europe.

§1. Les territoires et la promotion du référentiel « développement local »

Le développement local, « valeur œcuménique » selon C. Le Bart⁵¹, constitue un référentiel commun pour les collectivités médiatisées par le journal télévisé régional. Ces dernières en usent de manière récurrente, qu'il s'agisse d'en assurer la promotion ou de justifier par ce biais les divers projets de regroupement ou de redécoupage territoriaux.

- Le développement local : un objet obligé de discours

Le discours télévisé des élus sur le développement local peut être analysé à l'aune des pratiques de leurs « politiques d'image » selon la terminologie de C. Le Bart⁵². Ce dernier souligne en effet « la tyrannie de l'image de marque du territoire » qui érige la communication en référentiel des actions publiques locales, celles-ci étant soumises à la « bonne image » du territoire en question. Centrer le discours sur le développement local revient par conséquent à donner une « image positive et minimalement recevable par tous » du territoire et de son devenir. Le journal télévisé régional recèle de nombreux

⁵¹ LE BART (Christian), « Les politiques d'image. Entre marketing territorial et identité locale », in BALME (R.), FAURE (A.) et MABILEAU (A.), *Les nouvelles politiques locales*, Paris, Presses de la FNSP, 1999, p. 415.

exemples de ces procédés mettant le développement local au cœur du discours. Présentons en une vue synthétique.

Référent présent dans de nombreux reportages de manière implicite, le développement local est difficile à appréhender sous l'angle de sa médiatisation. Ceci dit, par une recherche sur les discours des élus ou les commentaires de journalistes, il nous a été possible d'isoler 129 reportages traitant directement de cette problématique, pour la grande majorité (soit 89 %) diffusés après 1982. Un examen plus approfondi du contenu de ces reportages nous permet d'en présenter les principales caractéristiques.

En premier lieu, le développement local est invoqué par les élus de manière quasi systématique lors de la présentation ou de la signature de procédures contractuelles, que nous avons largement abordées dans un paragraphe précédent. Soulignons simplement ici que la référence au « développement » contenue dans les reportages relatifs au « Plan Grand Sud-Ouest » de 1979⁵³ laissera la place deux décennies plus tard à une affirmation plus appuyée du développement local dans les reportages relatifs aux contrats de terroir dès 1995 (se reporter sur ces questions à la partie traitant des procédures contractuelles, section 2, §1). Cette référence de plus en plus évidente au développement local ressort clairement de l'organisation de colloques⁵⁴ et de salons par les collectivités territoriales, dont le but affiché est une mise en visibilité du dynamisme des territoires concernés.

Un exemple en est donné par un reportage du 10 septembre 1994 consacré au salon rural « Les Pyrénéennes ». Ce salon, se déroulant à Saint-Girons (Haute-Garonne), est défini comme une fête du monde rural, présentant une vitrine du développement du Comminges avec la présence de trois cents exposants sur les thèmes de l'élevage et de la filière bois. Les interviews de P. Izard (Président du conseil général) et de S. Vieban

⁵² *Ibid.*

⁵³ Ainsi que le stipulait dans son introduction un dossier établi par la DATAR en 1980 : « ce plan décennal a pour objectif la mise en valeur des ressources des trois régions (Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées). Il s'agit d'y accroître l'emploi et de leur permettre de tenir leur place dans l'économie européenne des prochaines décennies. »
DATAR, *Dossier Plan Grand Sud-Ouest*, Paris, La Documentation Française, 1980, 61 p.

(responsable environnement de l'usine de pâte à papier *La cellulose d'Aquitaine*) sont centrées sur les thèmes du développement économique et du respect de l'environnement (augmentation de la forêt, biodiversité), tandis que les images du salon présentent des éleveurs et leurs animaux. Cet exemple, loin d'être anecdotique, illustre plusieurs procédés de mise en exergue du développement local. Outre l'organisation du salon, la collectivité territoriale concernée par le reportage - en l'occurrence le conseil général de la Haute-Garonne - bénéficie de son discours sur la protection de l'environnement⁵⁵. Autre élément notable de mise en avant du développement local, le salon est présenté comme « une vitrine du développement du Comminges », autrement dit d'une région naturelle n'ayant pas d'existence administrative. D'autres exemples dans la région Midi-Pyrénées pourraient être donnés, tels que le Quercy (Lot), le Lauragais (Haute-Garonne) ou encore le Rouergue (Aveyron). Le choix de mettre l'accent sur des régions naturelles, sur des « terroirs », traduit une notion d'authenticité propre à renforcer la rhétorique sur le développement local. Enfin, l'association d'un acteur économique privé (le responsable environnement de l'usine de pâte à papier) à cet événement vient ancrer la manifestation dans le développement économique du territoire.

Cette dernière remarque nous amène à souligner l'association d'acteurs extérieurs au champ politique aux diverses manifestations centrées sur le développement local. Outre les représentants du secteur entrepreneurial et agricole (par le biais des syndicats tels que le CNJA, la FNSEA et leurs émanations départementales), on constate une présence croissante dans les reportages politiques du journal télévisé régional d'acteurs du secteur associatif, notamment dans le domaine culturel⁵⁶.

Ainsi le 5 janvier 1993, un reportage est consacré à la politique culturelle des départements des Hautes-Pyrénées et du Tarn. Dans les deux cas interviennent un

⁵⁴ Par exemple, le 17 septembre 1991, un reportage présente trois grands dossiers du conseil général de l'Aveyron - les routes, la formation supérieure, le développement rural - définis à l'issue d'un colloque consacré à l'Aveyron dix ans plus tard, en 2001.

⁵⁵ C. Le Bart souligne de même l'importance des efforts des élus pour légitimer leur action en faveur de l'environnement et du cadre de vie.
LE BART (C.), 1999, *art. cit.*, p. 418.

⁵⁶ Sur le rôle des associations dans le développement local, cf. MENGIN (Jacqueline), « Le rôle des associations », in NOIROT (Paul), *Rural : une carte pour la France, Panoramiques* n° 18, 1er trimestre 1995, pp. 130-136.

représentant du secteur associatif et un élu. La première partie du reportage est consacrée aux Hautes-Pyrénées, avec l'interview de R. Viar (Président du « Parvis de Tarbes ») sur la création d'un cinéma rural, puis celle de B. Verdier, conseiller général, sur le développement culturel, devenu un élément de développement prioritaire. Dans la seconde partie tournée dans le Tarn, J. Cabot (Président d'une association culturelle) présente un projet de musée du travail, et le président du conseil général T. Carcenac est interviewé sur le développement du département, qui selon lui va de pair avec un développement culturel. La présence dans les reportages de personnalités extérieures au champ politique rend l'action des collectivités territoriales davantage aisée à légitimer en l'inscrivant dans une présentation concrète des réalisations : plutôt que de présenter des discours abstraits, il s'agit pour les élus de montrer le développement local en situation, « en train de se faire ».

Il reste enfin à évoquer la rhétorique du développement local à l'aune des collectivités territoriales concernées. Autrement dit, le développement local est-il l'apanage d'un échelon territorial particulier ? Au vu des 129 reportages traitant explicitement de cette question, un relatif équilibre apparaît entre communes, départements, région et Etat⁵⁷. Ceci nous amène à souligner le rôle non négligeable de l'Etat dans la rhétorique sur le développement local, essentiellement en raison des aides accordées par ce dernier aux collectivités territoriales⁵⁸. Au-delà toutefois de cet aspect financier, l'Etat a joué un rôle clé dans l'essor du référentiel « développement local » en suscitant des débats sur les découpages administratifs et en instaurant de nouvelles règles d'organisation du système politique local, fondées sur l'intercommunalité.

⁵⁷ Communes 30,2 % ; Départements 15,5 % ; Région 29,5 % ; Etat (par le biais des ministres) 24,8%.

⁵⁸ Ainsi, un reportage du 14 décembre 1989 évoque la réunion de trois ministres - dont R. Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire - pour le développement (dans le reportage, le terme de « développement local » est utilisé) de l'Ariège, notamment par des aides à l'industrie textile.

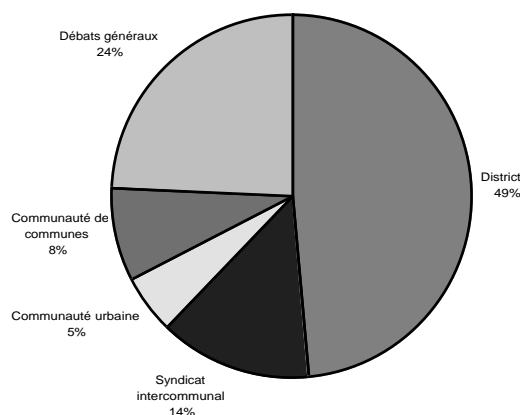
- L'intercommunalité et les projets de redécoupage, instruments du développement local

L'intercommunalité est une vieille idée, les premiers types de groupements intercommunaux, les SIVU, ayant été créés dès la fin du XIX^{ème} siècle. Il faut attendre toutefois la seconde moitié du XX^{ème} siècle pour voir se multiplier de nouvelles formes d'intercommunalité : SIVOM et districts (1959), communautés urbaines (1966), communautés de villes ou de communes (1992). Ceci dit, de nombreux échecs ont émaillé ces débats sur la mise en place de nouvelles structures locales, tel le projet de fusion des communes en 1971. Quoi qu'il en soit, la question de l'intercommunalité occupe une place particulière dans le débat public, en ce qu'elle est régulièrement en discussion sans véritablement aboutir à une remise à plat de ses mécanismes⁵⁹.

La médiatisation par le journal télévisé régional de ces structures et des débats sur leur création est singulièrement réduite. Il n'est qu'à examiner le nombre annuel de reportages du corpus traitant directement d'intercommunalité (débats sur cette question, création ou présentation de structures intercommunales). Sur trente-sept reportages identifiés, trente-cinq (soit 94,6 %) ont été tournés après 1983, et plus de la moitié (21 reportages) après 1992 et la loi sur les communautés de villes et de communes. La place de l'intercommunalité dans le journal télévisé régional a donc été quasiment nulle jusqu'au milieu des années 1980, et reste depuis réduite, avec une moyenne de trois reportages par an consacrés à cette question. Reste à savoir quels types de structures intercommunales sont le plus rendues visibles dans ces reportages. Un graphe peut en être établi :

⁵⁹ Sur les questions relatives à l'intercommunalité, cf. MICHEL (H.), *Intercommunalités et gouvernements locaux. L'exemple des départements de l'Ouest de la France*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Graphique 12 : Part des types de structures intercommunales dans les reportages traitant de l'intercommunalité (37 occurrences)



L'omniprésence de l'agglomération toulousaine ressort une fois de plus de cet examen. Les reportages relatifs aux districts relatent pour leur quasi totalité la création du district du « Grand Toulouse » en 1992, de même que les reportages consacrés aux syndicats intercommunaux se résument globalement à la création du SICOVAL - syndicat intercommunal regroupant des communes de l'agglomération toulousaine - en 1990. Restent malgré tout quelques cas isolés mais en nombre croissant, telle la présentation le 20 janvier 1993 d'un projet de communauté de communes dans le Lot à Gourdon, ou encore deux reportages consacrés l'un en 1992 et l'autre en 1995 à des colloques ou « états généraux » sur l'intercommunalité. Il semble donc qu'une tendance à la prise en compte croissante de ce thème se développe, mais sa place est encore aujourd'hui trop limitée pour que l'on puisse considérer l'intercommunalité comme un thème majeur de l'information télévisée régionale.

Le thème voisin du redécoupage administratif des collectivités territoriales est aussi abordé épisodiquement - mais de manière récurrente - par le journal télévisé régional. Le traitement de ce thème concerne essentiellement la région, les autres types de collectivités semblant moins soumises aux remises en cause territoriales. La région Midi-Pyrénées est donc l'objet de reportages présentant des projets redécoupage de ses frontières, émanant de différents acteurs. Donnons en un aperçu, à travers trois reportages représentatifs.

Le 15 novembre 1989, Marc Censi, président de la région Midi-Pyrénées, plaide ainsi pour une scission de cette dernière afin de créer une région « Piémont Massif Central », avec Rodez comme capitale. Un autre exemple est donné le 6 mai 1993 avec le souhait exprimé par R. Courrière, président du conseil général de l'Aude, de voir son département rattaché à Midi-Pyrénées. Enfin, le 20 mai 1994, le projet de Charles Pasqua sur l'aménagement du territoire envisageant le découpage de la France en sept grandes régions entraîne la réaction hostile de M. Censi sur l'antenne régionale. La remise en cause du découpage régional est une question d'ordre symbolique particulièrement importante, en ce qu'elle sous-tend les multiples interrogations sur l'identité régionale, ainsi que l'expliquent E. Dupoirier et H-D. Schajer : « l'identité régionale a été érigée en enjeu du succès ou de l'échec à venir de la politique de régionalisation : on s'interroge de manière récurrente quant à l'unité, la cohérence, la cohésion de telle ou telle région. »⁶⁰ Aussi le journal télévisé régional est-il une tribune particulièrement adaptée à ce type de débat sur le redécoupage, l'audience de ce programme permettant d'y associer une proportion importante des citoyens. La question de l'identité politique relevant essentiellement des représentations sociales, le journal télévisé permet de toucher au plus grand nombre et par conséquent de rendre plus efficaces ces représentations. Question très forte symboliquement, le redécoupage territorial permet à ses partisans - même temporaires - de se poser en « champions » du développement local, par opposition aux élus acceptant les règles définies par la capitale. Dans cette même logique, le référentiel que constitue le développement local s'associe à de nouveaux territoires, au premier rang desquels - et par opposition à l'Etat - l'Occitanie et l'Europe.

⁶⁰ DUPOIRIER (E.) et SCHAJER (H-D.), « L'identité régionale. Problèmes politiques, perspectives théoriques », in CRISPA-CURAPP, *L'identité politique*, Paris, PUF, 1994, p.330.

§2. Les tentatives de remise en cause de la centralité de l'Etat : l'Occitanie et l'Europe

Evoquer le développement local, c'est souvent pour les acteurs politiques locaux l'occasion de prendre position contre l' « omnipotence » de l'Etat, et par conséquent de mettre en avant des discours identitaires fondés sur des territoires à la fois historiques et imaginaires (par exemple en Midi-Pyrénées sur l'Occitanie), ainsi que de défendre une ouverture à travers l'Europe des régions.

- L'Occitanie comme repère

• *Une place marginale dans l'information politique*

La question de l'Occitanie est singulièrement marginale dans l'information politique télévisée régionale. En effet, nous n'avons dénombré dans notre corpus que quinze reportages y faisant directement allusion. Quelques remarques s'imposent cependant concernant la médiatisation de ce thème qui, pour faible qu'elle soit, comporte de nombreux enseignements. Il convient tout d'abord de noter la faible place réservée lors des campagnes électorales aux partis revendiquant l'identité occitane, qui n'apparaissent pour la première fois que pour les élections régionales de 1992. En tout, quatre reportages seulement leur seront consacrés jusqu'en 1995. Hors élection, le thème de l'Occitanie n'est abordé par les acteurs politiques qu'à l'occasion de mesures concernant l'aide au développement de la langue occitane : présentation d'un centre de loisirs aveyronnais sensibilisant les enfants à cette langue (10 mars 1988), présentation par L. Jospin d'un plan de trois ans pour l'enseignement de l'Occitanie (1^{er} juillet 1990), soutien du conseil régional aux *Calendretas* (écoles occitanes, le 29 janvier 1993), ou encore signature d'une « charte langues régionales » entre l'Etat (rectorat) et la Région (4 et 5 juillet 1994). Ce dernier exemple nous paraissant symptomatique de l'instrumentalisation de la question occitane par les pouvoirs politiques locaux, présentons en un résumé, que nous commenterons après un bref rappel de l'histoire du

mouvement occitan (pour un détail du reportage sous forme de photogrammes, cf. annexe 15, planche 52).

Devant le conseil régional, une assistance nombreuse est réunie autour de François Bayrou, ministre de l'Éducation Nationale. Le ministre dévoile avec Marc Censi (Président de la région Midi-Pyrénées) la plaque bilingue « Hôtel de Région Midi-Pyrénées » - « Ostal de Region Miegjorn Pireneos ». Plans sur F. Bayrou serrant des mains. Dans l'hémicycle du Conseil Régional, F. Bayrou fait un discours et propose aux Présidents des Conseil Régionaux concernés d'aller voir avec lui les dirigeants de FR3 pour mettre en place à court terme une émission quotidienne en langue occitane, ce qui déclenche les applaudissements fournis de la salle. M. Censi et F. Bayrou signent ensuite la convention, avec à leur côté Philippe Joutard, le Recteur d'Académie. A l'issue de la signature, M. Censi, F. Bayrou et toute la salle chantent une chanson occitane traditionnelle : « Se canto ».

Le mouvement occitan est issu d'une longue tradition contestataire que Michel Wieviorka fait remonter à la moitié du XIX^{ème} siècle, et qui se prolonge dans les années 1960 et 1970 par l'action de mouvements gauchistes tels que *Lutte Occitane* ou *Volem Viure al País*, qui s'illustreront dans des conflits sociaux marquants (mines de Decazeville en 1961, Larzac en 1973)⁶¹. Ces mouvements ne connaîtront toutefois pas d'essor significatif, et leur apogée semble avoir été atteint au début des années 1970, ainsi que le note Alain Touraine : « Force est de constater que la rupture de la gauche à partir de 1977 a entraîné l'affaiblissement et même la décomposition du mouvement occitan. »⁶² Depuis, la décentralisation et les évolutions des pouvoirs locaux ont abouti à un réinvestissement sur cette thématique des collectivités territoriales, au premier rang desquelles la région en quête de légitimité historique et culturelle. C'est ce qu'ont montré E. Dupoirier et H-D. Schajer en soulignant que « loin d'être une condition nécessaire et suffisante de l'identité, la culture n'a qu'un rôle *facilitateur* de par sa qualité de *déjà là*. »⁶³ Aussi les nouvelles collectivités territoriales fondent-elles une partie de leur légitimité sur ce substrat culturel, et il s'opère selon les termes de J. Ferret une « notabilisation du régionalisme »⁶⁴. C'est ce phénomène que le reportage précédemment

⁶¹ WIEVIORKA (M.), in DUBET (François) et TOURAINE (Alain), *Les pays contre l'Etat. Luttes occitanes*, Paris, Seuil, 1980, pp. 40-49.

Sur cette question, on se reportera aussi à : COULON (Christian), « Le contr'un occitan », in *Autrement* n° 25, *Occitanie*, Paris, Seuil, juin 1980, pp. 87-99.

⁶² *Ibid.*, p. 287.

⁶³ DUPOIRIER (E.) et SCHAJER (H-D.), in *op. cit.*, p. 335.

⁶⁴ FERRET (J.), *op. cit.*, p. 157.

présenté donne à voir. Derrière le bilinguisme affiché par les élus qui entonnent un chant occitan, c'est tout un processus d'investissement stratégique dans la culture occitane par le conseil régional qui est mis en scène. Par ailleurs, le conseil régional - de même que la mairie de Toulouse - ne s'est-il pas donné comme logotype la croix d'Occitanie ?⁶⁵

Enfin, l'exemple précédent contient un élément intéressant sur le rôle de la télévision régionale dans ces processus, lorsque F. Bayrou propose d'aller voir les dirigeants de la troisième chaîne pour développer une émission quotidienne en langue régionale (effet d'annonce). Ce qui nous amène à reconsidérer la question de l'Occitanie non plus sous l'angle du seul journal télévisé régional - qui on l'a vu traite de manière « infinitésimale » ce thème -, mais aussi des magazines régionaux en langue occitane.

**• Les magazines en langue régionale : une légitimation
nécessaire**

Il existe en effet depuis 1981 un magazine en langue occitane diffusé chaque dimanche sur l'antenne régionale : *Viure al País*. Ce programme allie différentes séquences (reportages, cours de langues) dans deux idiomes : l'occitan et le catalan. Ceci dit, au-delà du contenu du magazine, ses conditions de production sont intéressantes à souligner. Dès 1991, une convention lie pour trois ans la station toulousaine aux conseils régionaux de Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon : selon les termes de cette convention⁶⁶, les deux conseils régionaux financent à hauteur de 300 000 Francs (150 000 Francs chacun) un journal hebdomadaire d'une durée de vingt minutes (sur les quarante que compte l'émission) en langue occitane intégré au magazine *Viure al País* : *La Gazeta*.

⁶⁵ Fait souligné par les auteurs de l'ouvrage collectif *Politique en Midi-Pyrénées* : « Les élections de 1986 illustrent aussi le paradoxe dans lequel est aujourd'hui enfermé le mouvement occitan. Des listes occitanistes ont recueilli de 1 à 3 % des suffrages dans les deux départements de Midi-Pyrénées où elles se présentaient sous leur propre drapeau, mais en même temps, pratiquement toutes les listes se sont réclamées de l'emblème du mouvement occitan, la croix pommelée des comtes de Toulouse, aujourd'hui emblème officiel de la région. »

PAMBENEL, *op. cit.*, p. 201.

⁶⁶ Convention, Archives écrites de France 3 Sud.

Aussi l'implication des régions concernées dans la production de ce type de magazine rejoint-elle la logique de légitimation des collectivités territoriales précédemment évoquée, ces dernières se posant en garantes de la culture occitane. *A fortiori* lorsqu'une pétition est lancée contre l'arrêt de ce magazine durant l'été 1993, amenant le directeur régional à envoyer plus de soixante-dix lettres pour expliquer le choix de la chaîne de diffuser le tour de France à la place du magazine, et le déplacement de ce dernier à 23h30. Durant cet épisode, on mesure davantage le poids culturel de la langue occitane. Citons pour ce faire quelques signataires des lettres de protestations adressées à la station régionale et à la direction parisienne de FR3 :

- acteurs associatifs, partis occitans : Institut d'études occitanes, Claude Sicre (groupe des *Fabulous Trobadors*), parti occitan du pays d'Aude, Ligue des droits de l'Homme, Centre international de documentation occitane;
- acteurs politiques et institutionnels : P. Fuziès (Vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées), M. Siméoni (Vice-président de la commission de la culture et des médias au Parlement européen), D. Baudis (Député-Maire de Toulouse), L. Jospin (conseiller général, conseiller régional).

Cet unanimisme dans la défense des programmes en langue occitane démontre l'impact symbolique de l'Occitanie dans la région Midi-Pyrénées. Toutefois, en raison de la faible médiatisation de cette réalité par le journal télévisé régional, nous définirons la médiatisation de l'identité occitane comme un repère, une légitimité accrue pour les collectivités territoriales, et non comme une finalité culturelle. A. Guillemin avait souligné cette dimension largement stratégique de l'identité locale : « l'un des critères objectifs de l'identité locale est à chercher au niveau des représentations sociales, en particulier dans le travail symbolique par lequel les catégories dirigeantes essaient de faire accepter à leur profit aux populations qu'elles représentent, la légitimité d'un cadre territorial. »⁶⁷ En d'autres termes, l'audience du magazine occitan restant limitée (environ 100 000 téléspectateurs) au regard de celle du journal télévisé régional, il apparaît que l'identité occitane est largement instrumentalisée, tant par la troisième chaîne en quête d'une image véritablement régionale que par les collectivités territoriales. Le dernier

⁶⁷ GUILLEMIN (Alain), « Pouvoir de représentation et constitution de l'identité locale », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, Paris, Seuil, 1984, p. 15.

reportage du corpus consacré à ce thème justifie cette interprétation. Diffusé le 30 août 1995 (cf. annexe 15, planche 65), ce reportage met en scène le Président de région, M. Censi, signant une convention sur le développement des magazines en langue occitane avec le Président de France Télévision, X. Gouyou-Beauchamps. Ce faisant, l'effort de la télévision régionale et du conseil régional en faveur de la culture occitane est largement souligné, sans pour autant poser d'interrogation sur le programme central de la chaîne : le journal télévisé régional.

Il n'en reste pas moins que la mise en avant - réduite mais récurrente - de l'identité occitane va de pair avec le thème de l'Europe, comme le soulignait B. Mounier, directeur régional de France 3 Sud en 1992 : « Finalement, *Viure al país*, parfois jugé comme un témoignage archaïque, passéiste, folklorique, est aujourd'hui l'une des émissions préfigurant le mieux l'Europe des régions, à la construction de laquelle nous apportons notre contribution. »⁶⁸

- L'Europe comme perspective

Dès la signature du traité de Rome, l'Europe est apparue comme un nouvel espace politique dans lequel devaient s'inscrire les territoires constitutifs des Etats membres⁶⁹. Aussi la question du développement local est-elle très tôt apparue dans les préoccupations de la Communauté, qui multipliera au fil des décennies les programmes destinés à financer celui-ci. Le journal télévisé régional rend compte de cette réalité de manière contrastée. C'est pourquoi il s'agit en premier lieu de présenter les diverses manières dont ce thème est abordé par le journal télévisé régional dans le cadre midi-pyrénéen. Il sera ensuite possible de proposer une analyse plus approfondie des différentes rhétoriques européennes au journal télévisé régional – rhétorique « classique »

⁶⁸ B. Mounier, *Un país en extension...*, communiqué, Archives écrites de France 3 Sud.

⁶⁹ Dans le préambule du traité de Rome il est ainsi stipulé que la Communauté se donnera comme objectif de « renforcer l'unité des économies de Etats membres et d'en assurer le développement harmonieux en réduisant les écarts entre les différentes régions et le retard des moins favorisées. » SMITH (Andy), *L'Europe politique au miroir du local*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 40.

sur l'aéronautique et l'agriculture, rhétorique « nouvelle » sur le développement local -, et de leurs implications sur le rôle politique de ce dernier. Enfin, nous aborderons le thème de la coopération transfrontalière, qui a revêtu une importance particulière dans le cadre midi-pyrénéen⁷⁰.

• *Catégories de traitement de l'Europe au journal télévisé régional*

Le rapport de la région Midi-Pyrénées à l'Europe est particulier de par sa situation géographique (région frontalière), mais aussi pour des raisons économiques : la présence de l'aérospatiale et d'*Airbus Industries* qui entraîne de fait une coopération européenne, mais aussi le caractère largement rural de cette région qui favorise la médiatisation des problèmes relatifs à la Politique Agricole Commune (PAC).

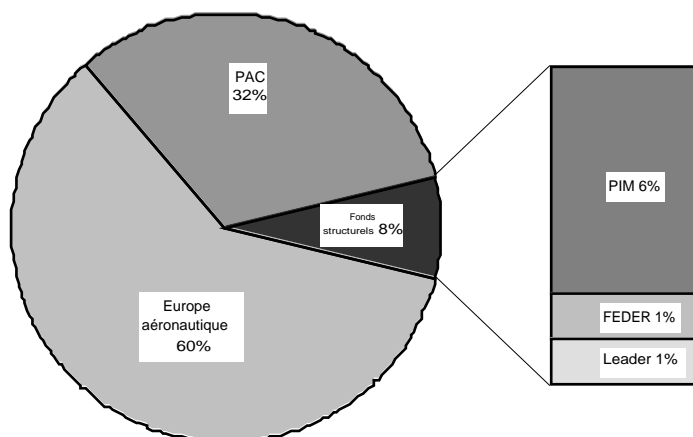
La rhétorique européenne au journal télévisé régional est relativement difficile à identifier en raison de ses multiples aspects et du caractère souvent implicite de l'action européenne. Afin de clarifier cette question, nous nous sommes basés à la fois sur l'étude d'A. Smith relative aux fonds structurels européens⁷¹ (analyse large qui englobe la PAC) et sur le constat déjà évoqué de la spécificité toulousaine tenant à l'aéronautique. Nous nous sommes donc attachés à identifier les reportages traitant de ces différentes questions. Au terme de cet examen, trois catégories principales de reportages consacrés à l'Europe se sont détachées : les reportages consacrés à l'aéronautique et à l'aérospatiale, les reportages traitant de la politique agricole commune, et enfin les reportages présentant la mise en place de fonds structurels européens (Programmes Intégrés Méditerranéens, Fonds Européen de Développement régional, programme Leader).

⁷⁰ Sur le rapport de Midi-Pyrénées et des régions du Sud de la France à l'égard de l'Europe, se reporter à : ALLIES (P.), « Régions et "utilisation de l'espace européen" : la politique du sud de la France », in *Les cahiers du LERASS* n° 25, 1992, pp.129-144.

⁷¹ *Ibid.*

Préalablement à l'analyse de ces catégories, il s'agit de mesurer la place occupée par chacune de ces dernières dans l'information politique régionale, par une synthèse chiffrée :

Graphique 13 : Part relative des trois catégories de reportages traitant de l'Europe (en %)



• L'aéronautique et l'agriculture ou la forte médiatisation des thèmes européens classiques

La catégorie relative à l'aéronautique s'avère être la plus importante, regroupant 161 reportages du corpus (soit une moyenne de cinq reportages par an) et 60 % de l'ensemble des reportages consacrés à l'Europe. Bien que ne relevant pas directement des institutions politiques européennes, ce thème est porteur d'une forte connotation européeniste depuis le partenariat franco-britannique ayant donné naissance au Concorde. Dès la présentation du Concorde en 1967, il est effectivement fait explicitement référence à la construction européenne, ainsi que l'atteste un reportage du 11 décembre 1967 (cf. annexe 15, planche 7).

En outre, ce thème apparu dès la fin des années 1960 reste fortement représenté durant les décennies suivantes. La raison en est somme toute simple : le lancement du Concorde, puis le développement d'Airbus Industries ont provoqué le développement d'un secteur industriel fort dans une région traditionnellement rurale, faisant par ailleurs de Toulouse la « capitale européenne de l'aéronautique » (le qualificatif est maintes fois repris dans les reportages), titre renforcé par la présence de l'aérospatiale et des projets

associés (fusée Ariane, navette Hermès). En définitive, l'Europe est constamment abordée de manière explicite ou implicite par les nombreux reportages traitant d'aéronautique, mais dans bien des cas, les mécanismes de financement de ce secteur d'activité et ses liens avec le champ politique européen sont laissés dans l'ombre, laissant aux acteurs politiques concernés par les reportages le soin de s'exprimer sur la question, le plus souvent par une rhétorique du « défi technologique ». De nombreux exemples peuvent en être donnés, de l'arrivée de V. Giscard d'Estaing à Toulouse en Concorde à la présentation des nouveaux modèles d'Airbus (cf. annexes).

Il n'en va pas de même pour le thème de la PAC. En effet, si l'agriculture française est depuis 1964 (année d'entrée en fonctionnement du FEOGA, le Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole) sous l'autorité de Bruxelles, le journal télévisé régional ne relate cet état de fait que très épisodiquement jusqu'à la fin des années 1980. Les reportages consacrés à l'activité agricole évoquent le développement des zones rurales, avec parfois la visite d'un ministre de l'Agriculture, mais sans faire allusion aux mécanismes de soutien des cours par la CEE. La crise aiguë que traversera la PAC à partir de la fin des années 1980 et sa nécessaire réforme largement contestée (quotas laitiers, mécanismes d'aides directes, mises en jachère), de même que les enjeux des négociations agricoles internationales (accords du GATT) aboutiront enfin à la médiatisation de ce thème sur l'antenne régionale. Au point d'ailleurs que le nombre de reportages consacrés à cette question dépasse depuis le début des années 1990 ceux traitant d'aéronautique.

Ceci dit, qu'il s'agisse de l'Europe des transports aériens ou de l'Europe verte, les reportages mettent l'accent sur la gestion et l'essor de ressources existantes, non sur des mesures visant à « impulser » un développement local dans des zones défavorisées. En d'autres termes, ces informations révèlent une conception particulière du développement, dominante jusqu'à la fin des années 1980, et qui selon A. Smith était fondée sur « les instances nationales armées, chacune à sa manière, de références structurées autour de deux présupposés : d'une part, que le développement régional

relève d'interventions "descendantes" (*top-down*) et, d'autre part, que la politique agricole est la pièce maîtresse de tout développement en milieu rural. »⁷²

• Les fonds structurels : l'échec de la médiatisation du développement local par l'Europe

Ces conceptions ont été peu à peu remises en cause, ce qui a permis la mise en place de nouveaux moyens de développement local, dont F. Gerbaux donne un aperçu : « les ressources humaines sont donc primordiales, et la démarche *bottom-up* est privilégiée. (...) ce développement rural doit s'appuyer sur l'identité culturelle de la zone concernée, son histoire, son patrimoine spécifique. »⁷³ Cette démarche guidera plusieurs actions de la Communauté Européenne dès le milieu des années 1980, au premier plan desquelles la distribution de fonds structurels. Ainsi la région Midi-Pyrénées bénéficiera-t-elle de crédits au titre des Programmes Intégrés Méditerranéens. De 1985 à 1989, quatorze reportages sont consacrés aux PIM, de la présentation de leurs enjeux (interviews d'élus régionaux à l'appui) à leur signature à l'Hôtel Matignon (17 juillet 1987 et 28 juillet 1989). La même logique de développement local sous-tend les actions du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) après sa réforme de 1984, qui « reconnaît l'importance du développement endogène ».⁷⁴ Ainsi le journal télévisé régional consacre-t-il une série de reportages les 17, 18 et 19 février 1987 à l'action du FEDER dans trois départements de la région : le Tarn, l'Aveyron et l'Ariège. Enfin, si le lancement du programme Leader en mars 1991 a provoqué ainsi que l'a démontré F. Gerbaux « une recomposition en profondeur dans les rapports socio-politiques infra-régionaux »⁷⁵ en agissant sur le financement d'actions locales précises, il

⁷² *Ibid.*, p. 27.

⁷³ GERBAUX (Françoise), « Développement rural en Europe. Politiques publiques et territoires », in BALME (R.), FAURE (A.) et MABILEAU (A.), *op. cit.*, p. 242.

⁷⁴ Sur la création, le fonctionnement et les réformes du FEDER, voir : SMITH (A.), *op. cit.*, pp.44-47 et 53-57.

MADIOT (Y.), *L'aménagement du territoire*, Paris, Masson, 1993, pp. 107-114.

⁷⁵ GERBAUX (F.), *op. cit.*, p. 240.

Pour sa part, A. Smith note que l'aspect novateur du programme Leader réside « à la fois dans la nature des actions qu'il finance, ainsi que dans une volonté fortement affichée de faire travailler ensemble les acteurs économiques, sociaux et surtout politico-administratifs d'un territoire dans l'espoir de générer des effets de synergie. »

n'en demeure pas moins que sa couverture médiatique par le journal télévisé régional est singulièrement réduite : trois reportages entre décembre 1991 et septembre 1992 en présentent des applications (en Haute-Garonne et dans le Tarn).

Il ressort donc clairement de cette présentation des reportages consacrés à l'Europe une sous médiatisation des mesures structurelles mises en place par l'Union Européenne. L'explication est certainement à rechercher dans la nature même de ces mesures. Ainsi que le souligne A. Smith, les fonds structurels s'appuient sur une action publique flexible : « les regroupements d'acteurs engagés dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique communautaire de développement rural ne sont pas des systèmes clos. Chaque acteur se positionne par rapport aux autres de manière relativement flexible. Les règles du jeu sont tellement floues que les stratégies de repositionnement sont encouragées. »⁷⁶ Face à une réalité si floue et mouvante, il est évident que la télévision régionale - média confronté à des contraintes propres (mise en image du propos, brièveté des informations délivrées) – peine à représenter ces mesures de développement local. Par voie de conséquence, le développement local continue à être considéré comme une responsabilité de l'Etat et de ses collectivités territoriales. L'Europe reste cependant un référentiel fort pour la télévision régionale, qui depuis le milieu des années 1980 s'efforce de développer les coopérations transfrontalières.

• *La recherche d'une coopération transfrontalière*

La proximité de l'Espagne et l'enclavement relatif de la région Midi-Pyrénées ont amené la station toulousaine à développer les coopérations transfrontalières. Celles-ci se traduisent de deux manières que nous allons successivement aborder : la médiatisation des programmes politiques de coopération par le biais du journal télévisé régional et le développement de programmes télévisés propres (magazines transfrontaliers).

SMITH (A.), *op. cit.*, p. 77.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 186.

Sur le plan politique, la coopération transfrontalière de Midi-Pyrénées avec les régions espagnoles du Nord a connu depuis 1982 un regain, souligné par J. Ferret : « Le conseil régional de Midi-Pyrénées et son président Marc Censi réinvestissent en termes de modernité la vieille tradition de collaboration des espaces frontaliers, reconstruisant par là une vieille unité culturelle, notamment par le rapprochement avec la Catalogne. Ce nouveau discours identitaire reprend aussi les aspirations de l'ensemble de la population de Midi-Pyrénées pour qui la région ou la micro-région réveille un réel sentiment d'appartenance. »⁷⁷ Aussi le journal télévisé régional rend-il compte des démarches entreprise par les pouvoirs midi-pyrénéens pour mettre en place des coopérations avec les régions et villes espagnoles. Entre 1986 et 1995, 21 reportages sont ainsi consacrés à ces questions. Jusqu'en 1990, il s'agit avant tout d'échanges basés sur des visites officielles, dont les reportages rendent compte de manière détaillée : visite de D. Baudis (alors président du conseil régional) à Barcelone en 1986, puis visites de Jordi Pujol (président de la *Generalitat* de Catalogne) en 1987 et 1988. Le chantier du tunnel franco-espagnol du Puymorens est aussi largement traité, et donne lieu le 3 juillet 1993 à une mise en scène reprise dans le journal télévisé régional : les trois présidents des régions impliquées dans ce projet (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Catalogne) ont pris le tunnel ensemble pour signifier la création symbolique d'une « Eurorégion ». La formalisation de cette coopération par la création de la « Communauté de travail des Pyrénées » fera aussi l'objet de deux reportages, le premier le 27 avril 1994 et l'autre un an plus tard le 22 avril 1995⁷⁸. D'autres types de coopération transfrontalière impliquant des collectivités territoriales différentes sont aussi médiatisées, tels que le C6, réseau de six villes (Toulouse, Montpellier, Barcelone, Saragosse, Valence et Palma), ou encore la Transpyrénéenne, association franco-espagnole regroupant dix villes (dont Tarbes et Lourdes).

⁷⁷ FERRET (J.), *op. cit.*, p. 157.

⁷⁸ Le reportage du 27/04/1994 présente une réunion de la Communauté de travail des Pyrénées, regroupant trois régions françaises (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine), quatre régions espagnoles (Pays Basque, Navarre, Aragon et Catalogne) et un Etat (Andorre). Un an plus tard, dans le reportage du 22 avril 1995, Marc Censi, président de cette communauté, présentait les divers projets à l'étude (feroutage à travers les Pyrénées par exemple).

Bien que les acteurs impliqués dans ces processus de coopération transfrontalière soient aisément identifiables et dotés de ressources importantes, la médiatisation de ce thème reste faible, à un niveau comparable à celui des fonds structurels européens précédemment évoqués. La raison en est encore une fois la difficulté de rendre visibles ces nouveaux dispositifs de pouvoir, qui restent soumis au calendrier des rencontres officiellement prévues. C'est pourquoi les reportages consacrés à ce thème sont toujours construits autour de réunions des collectivités concernées, d'où leur faible nombre. Afin de donner à la télévision régionale un visage en accord avec les déclarations d'intention sur l'Europe des régions, un certain nombre de magazines transfrontaliers ont été mis en place dès la fin des années 1980.

Comme l'exprime en 1989 I. Morgensztern, directeur des programmes de la station toulousaine, « sans production ni diffusion hors de Paris, la France s'apprête à aborder l'Europe sans frontières dans des conditions difficiles : un vaste désert d'images et un vide médiatique pour d'immenses bassins de population. »⁷⁹ Partant de cette constatation, deux magazines à vocation européenne seront lancés : *TBM* (pour Toulouse-Barcelone-Montpellier), et *Pyrénées-Pirineos*. Le premier, lancé en juin 1986 - et rebaptisé plus tard *Alice* - consiste en une mosaïque de petits reportages sur l'art réalisés dans différentes régions d'Europe, en partenariat avec des chaînes régionales étrangères : TVE (Espagne), RTBF (Belgique), JRT (Yougoslavie), SFB (Allemagne), SSR (Suisse), TV5 Europe et TV5 Canada. La station toulousaine, à l'origine de l'émission, réalise dans ses locaux la postproduction sous la responsabilité de Tiziana Cramerotti. Non contente d'être à l'origine de l'émission, la station midi-pyrénéenne tient donc le rôle moteur dans cette collaboration. Par le biais de ces magazines, les équipes de FR3 Midi-Pyrénées tentent de définir de « nouveaux territoires » en court-circuitant en quelque sorte la hiérarchie nationale. Preuve en est la diffusion du magazine *Alice*, cantonnée volontairement par ses créateurs aux zones concernées par les reportages : « la logique du magazine n'induit pas un passage sur le réseau national, car la zone de réception doit correspondre exactement à celle de production. »⁸⁰ Le magazine

⁷⁹ *Le Monde*, 19 juillet 1998, *op. cit.*

⁸⁰ Isy Morgensztern, in « *Alice* : régionale sinon rien », *Le Monde*, 2 octobre 1989.

Pyrénées-Pirineos, pour sa part, va plus loin encore dans cette logique : « ce nouveau magazine mensuel de trente minutes illustre de façon encore plus évidente le concept de « télévision de territoire » : un bassin de dix-huit millions d'habitants, dessiné au nord par une ligne Bordeaux-Avignon et au sud par une ligne Santander-Tarragone, méritait bien cette émission, plus socio-économique que *TBM*. »⁸¹ Davantage que de simples programmes, ces magazines initient de nouvelles coopérations pour la télévision régionale : *TBM* est ainsi co-financé par la CEE (700 000 francs pour 1988), le CNC, le conseil régional de Midi-Pyrénées et le ministère de la Culture, tandis que *Pyrénées-Pirineos* - d'un coût de neuf millions de francs pour neuf numéros - est financé pour moitié par les conseils régionaux et la DATAR. De fait, la direction nationale de FR3 est écartée de ces nouveaux réseaux, qui préfigurent selon leurs initiateurs les territoires et marchés futurs de la télévision régionale : ainsi que l'écrivait C. Cote, les magazines transfrontaliers participent d' « une recomposition générale des programmes en fonction de la territorialisation de l'information. »⁸² Certes, il s'agissait là de pratiques nouvelles remettant en question la production centralisée de la troisième chaîne, mais les magazines transfrontaliers n'ont pas connu d'essor significatif depuis le début des années 1990, et leur audience reste confidentielle. Le journal télévisé régional reste par conséquent le seul programme d'information largement regardé et, dix ans après sa promotion, la question de la coopération transfrontalière en matière de communication n'a pas connu d'avancée notable.

Echec de la médiatisation des procédures de développement local impulsées par l'Europe, représentations ponctuelles de la coopération transfrontalière, stagnation des magazines « européens » : l'Europe des régions et le développement local qui devait en résulter n'ont pas eu le retentissement médiatique escompté dix ans auparavant. Si l'Europe reste un thème fort de l'information politique télévisée régionale, elle l'est

⁸¹ *Ibid.*

⁸² COTE (C.), « Les télévisions locales et l'information de proximité : enjeux territoriaux et mise en réseau », in *Les papiers du GRESOC* n° 11, printemps 1993 p. 195.

En outre, la dimension européenne des programmes nationaux de FR3 dès 1990 (La SEPT puis *Continental* et *Eurojournal* dès le 4 février 1990, remplacés vers 1995 par *Euronews*) favorise cette européanisation de l'antenne régionale.

avant tout comme une réalité politique incontournable dans la gestion de certains secteurs clés de l'économie midi-pyrénéenne : l'agriculture et l'aéronautique. Reprenant les termes de la conclusion d'A. Smith, nous citerons M. Abélès sur la réalité de l'Europe politique : « Plutôt que de figer l'Europe dans un modèle, utopique pour les uns, répulsif pour les autres, ne nous pressons pas d'en faire un objet politique bien identifié. Admettons qu'il s'agit là d'un processus complexe qui ne se modulera pas sur les schémas étatiques de type institutionnel. C'est en analysant les tensions et les contradictions qui balisent ce cheminement qu'on appréhendera le mieux la réalité d'une Europe politique qui avance encore à tâtons. »⁸³

Difficilement identifiable dans son action politique, l'Europe s'avère par conséquent mal aisée à représenter médiatiquement, et ne remet de ce fait pas en cause les référents territoriaux de l'information politique télévisée régionale, largement dominés par le territoire national et son organisation déconcentrée.

L'examen des référents territoriaux de l'information télévisée régionale a montré combien étaient – et restent encore – présentes les références faites à l'Etat, et ce malgré des évolutions incontestables, fondées sur l'apparition sur la scène médiatique des collectivités territoriales. En effet, si les représentants élus des pouvoirs locaux font une entrée remarquable au journal télévisé régional dès 1982, le déséquilibre constant de leur médiatisation au profit des acteurs politiques toulousains, allié à la difficulté à produire une représentation cohérente de leurs actions (procédures contractuelles et financements croisés pléthoriques, rivalités), contribue à brouiller l'image du système politique local. En outre, les tentatives de promotion de nouveaux référentiels territoriaux (Occitanie, Europe), se heurtent comme nous l'avons montré à une représentation globalement instrumentalisée ou idéalisée.

Aussi l'Etat semble-t-il apparaître en filigrane dans toutes les questions que nous avons soulevées comme un acteur invariant et aisément identifiable – à l'inverse des dispositifs de pouvoir locaux -, en d'autres termes comme un repère. Afin de vérifier

⁸³ ABELES (M.), « L'Europe en trois questions », in *Esprit*, décembre 1993, p. 108, cité par SMITH (A.), *op. cit.*, p.279.

cette hypothèse d'un Etat point de repère de l'information politique délivrée par le journal télévisé régional, il convient désormais de mener une analyse spécifique, fondée sur une étude approfondie des événements et des acteurs politiques médiatisés sur trois décennies par les journaux télévisés régionaux midi-pyrénéens, étude devant prendre en compte la rhétorique spécifique de ce type de programme.

PARTIE III

UNE TRIBUNE OFFICIELLE

L'INTEGRATION AU JEU POLITIQUE NATIONAL DES EVENEMENTS ET DES ACTEURS POLITIQUES REGIONAUX

PARTIE III – UNE TRIBUNE OFFICIELLE. L'INTEGRATION AU JEU POLITIQUE NATIONAL DES EVENEMENTS ET DES ACTEURS POLITIQUES REGIONAUX

Ayant préalablement établi les conditions largement routinières de production des messages télévisés régionaux ainsi que leurs implications territoriales à la fois simplificatrices et marquées par leur référence récurrente à l'échelon national, la question de la médiatisation du jeu politique au journal télévisé régional se pose désormais. Eclairer la manière dont le journal télévisé régional met en visibilité le jeu politique, c'est tenter de mettre au jour selon les termes de J. Gerstlé les « effets de composition symbolique »¹ par lesquels s'établissent des liens entre le monde du politique professionnel et le monde du public. Ce programme est en effet un lieu privilégié dans la transmission de représentations sociales, ce qui lui confère un rôle politique central dont les chercheurs commencent seulement à mesurer l'importance : « rétrospectivement, on est déconcerté par cette indifférence à l'égard de l'émission télévisée où l'offre quotidienne de politique est pourtant la plus régulière et l'audience est la plus massive. »²

Pour ces différentes raisons, il nous semble essentiel de centrer cette dernière partie de l'étude sur la manière dont le journal télévisé régional reconstruit le jeu politique pour le rendre visible et compréhensible par tous. Pour ce faire, l'information politique régionale se doit d'être abordée de manière globale, hors de tout cadre contraignant (par exemple en limitant l'étude aux seules campagnes électorales) qui donnerait une vision partielle et donc erronée du rôle tribunitien du journal télévisé régional. Car il s'agit bien de caractériser le rôle du journal télévisé régional et, à cet égard, le concept de tribune nous semble être le mieux à même de poser les termes de l'analyse.

¹ GERSTLE (J.), « La persuasion de l'actualité télévisée », in *Politix* n° 37, *Télévision et politique*, 1997, p.84.

² *Ibid.*

Et de noter plus loin (p. 87) : « il n'en reste pas moins que l'audience de l'information télévisée reste massive et très dominante par rapport aux autres médias d'information. En janvier 1997, les différentes éditions (matin, midi, soirée, nuit) de TF1 et F2 attirent un total de vingt-cinq millions de téléspectateurs auxquels s'ajoutent les six millions des éditions nationales de FR3 et les plus de sept millions des éditions régionales. »

Partant de cette fonction, le journal télévisé régional apparaît comme un lieu d'expression du politique. Aussi trois aspects de l'usage et du rôle politique de la tribune « journal télévisé régional » seront abordés : la médiatisation de la compétition politique, la production d'événements politiques et leurs registres et enfin la question des acteurs invités à s'y exprimer.

Concernant la médiatisation de la compétition politique, notre approche tentera de mettre en évidence la dimension stratégique de l'information télévisée régionale, à la fois par l'examen des tendances politiques à l'antenne et par l'analyse de la manière dont le journal télévisé régional rend compte des phases de compétition politique accrues que représentent les périodes électorales.

Nous fonderons ensuite notre étude sur une typologie des *événements politiques*, de manière à en saisir les tendances lourdes de structuration sur le long terme, de même que les évolutions. Au-delà de ces multiples évolutions révélatrices dont nous rendrons compte (évolution des thématiques, des modes de traitement de l'information), nous soulignerons le caractère largement standardisé de ces événements, faisant du journal télévisé régional l'instrument de la médiation d'une certaine culture politique, liée type particulier de territorialité : l'Etat-nation.

Le troisième aspect de l'étude concernant les usages de cette tribune s'intéressera aux acteurs politiques s'y exprimant. Il s'agira de rendre compte de la présence des personnalités politiques et de caractériser leur médiatisation à travers une approche fondée sur le concept de notabilité. Cette analyse mettra en évidence l'existence d'oligarchies médiatiques passées et présentes, ce qui nous permettra de nous interroger sur le rôle démocratique du journal télévisé régional.

CHAPITRE 6 - LA MEDIATISATION DE LA COMPETITION POLITIQUE ET L'UNIFICATION DES MARCHES POLITIQUES

La compétition politique doit ici être entendue au sens large d'ensembles de processus par lesquels les acteurs politiques individuels et collectifs (les partis) s'opposent dans le but d'acquérir des positions de pouvoir dans l'Etat. Il s'agit en d'autres termes de la compétition démocratique, dont D. Gaxie a proposé une approche en termes de marché : « afin de mobiliser les profanes et gagner leur confiance, les acteurs politiques sont amenés à proposer des discours, des conceptions du monde, des promesses ou des programmes d'action, des services, des interventions, etc., que l'on peut analyser comme des *biens* proposés à des « consommateurs » éventuellement intéressés. Ces biens, sont produits et diffusés, dans le cadre de la concurrence qui oppose les hommes et les groupes en lutte pour la conquête des positions de pouvoir politique. »³

Dans cette optique, les journal télévisé régional constitue un média utile aux acteurs politiques et aux partis pour faire valoir leurs propositions et leur position au sein de ce marché. A ce titre, le marketing politique constitue un outil présumé efficace, en ce qu'il tend à « mettre en œuvre une communication persuasive destinée à orienter les comportements des gouvernés à l'égard des différents acteurs et enjeux des débats politiques »⁴, et ce malgré le déni de ses utilisateurs. Les implications de l'analyse en termes de marché politique sont nombreuses, permettant de donner un sens aux stratégies et techniques politiques déployées lors des campagnes électorales. Au-delà de ces aspects conjoncturels, cette approche met l'accent sur « l'unification des marchés

³ GAXIE (D.), 1994, *op. cit.*, pp. 22-23.

⁴ ALBOUY (S.), *op. cit.*, p. 32.

politiques », définie par D. Gaxie et P. Lehingue dès 1984⁵. Ce phénomène traduit la perte de la spécificité des espaces politiques périphériques, davantage régis par la logique des oppositions dans le champ politique central. Cette constatation est au fondement de notre approche de la médiatisation de la compétition politique par le journal télévisé régional, que nous mènerons en trois étapes.

En premier lieu, l'examen des tendances politiques médiatisées par le journal télévisé régional depuis trois décennies permettra d'aborder la question de la compétition politique sous l'angle global de la concurrence entre les entreprises politiques que sont les partis. L'analyse de la couverture des élections par les reportages du journal télévisé régional (volume de la couverture, registres employés) amènera par la suite la réflexion sur la question de l'unification des marchés politiques. Enfin, de manière complémentaire, l'étude des émissions spéciales de la rédaction régionale à l'occasion des soirées électorales nous apportera des éléments utiles sur le degré de cette unification.

⁵ GAXIE (D.) et LEHINGUE (P.), *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, CURAPP, PUF, 1984, pp. 25-27.

Section 1 - Partis et tendances politiques à l'antenne : une approche stratégique de l'information télévisée

Afin d'apporter un premier élément de réponse à la question de l'unification des marchés politiques, il convient dans un premier temps de s'arrêter à la question des entreprises constituant ce marché, en d'autres termes aux partis politiques. La définition d'un parti politique en termes d' « entreprise politique » est donnée par D. Gaxie lorsqu'il considère qu' « un parti peut être caractérisé comme une entreprise spécialisée dans la conquête des positions de pouvoir politique », sans oublier toutefois le fait que « la politique est devenue une entreprise déniée et méconnue comme telle. »⁶

C'est la place occupée au fil des ans par ces diverses « entreprises politiques » dans l'information télévisée régionale qu'il s'agit d'aborder, de manière à mesurer l'influence du « marché national » sur la télévision régionale. Fondée sur une étude statistique de la médiatisation par le journal télévisé régional des partis politiques sur trois décennies, cette analyse se situe du point de vue de l'étiquette politique des acteurs : il s'agit d'opérer une quantification précise des tendances politiques des acteurs présents à l'antenne, autrement dit la part relative accordée aux divers partis. Après une analyse chronologique du phénomène, il s'agira d'aborder la question épineuse du décompte des temps de parole en période électorale.

§1. L'orientation partisane des acteurs politiques médiatisés

Afin de mesurer l'influence de la compétition politique nationale sur la médiatisation du jeu politique régional, nous allons nous livrer à une analyse en deux temps. Par une quantification annuelle des tendances politiques (gauche ou droite) des acteurs médiatisés, il s'agira dans un premier temps d'observer les changements dans la tendance majoritaire, de manière à en dégager une périodisation de l'actualité télévisée. Il

⁶ GAXIE (D.), 1993, *op. cit.*, p. 99.

conviendra alors de détailler ces périodes, qui nous donneront des indications précises sur la prégnance de la compétition nationale.

- Les tendances lourdes : la structuration selon l'axe gauche/droite

Malgré son apparente évidence, le choix de débiter cette analyse par la distinction gauche-droite pose problème concernant notre objet. En effet, cet axe est-il structurant dans le cadre de l'espace politique régional ? En premier lieu, il convient de noter que l'espace politique national est structuré par ces deux pôles, qui constituent des repères essentiels à l'identification des projets, des programmes et des acteurs. Ceci dit, comme l'écrit P. Bourdieu, « le fait que tout champ politique tend à s'organiser autour de l'opposition entre deux pôles (qui, comme les partis dans le système américain, peuvent être eux-mêmes constitués par de véritables champs, organisés selon des divisions analogues) ne doit pas faire oublier que les propriétés récurrentes des doctrines ou des groupes situés dans les positions polaires, « parti du mouvement » et « parti de l'ordre », « progressistes et conservateurs », « gauche » et « droite », sont des *invariants* qui ne se réalisent que dans et par la relation à un champ déterminé. »⁷ En d'autres termes, la structuration bipolaire est inhérente à tout champ social. Aussi, est-il légitime de considérer que le champ politique local est traversé par le même clivage gauche-droite que le champ politique national ?

Notre réponse sera positive pour plusieurs raisons. D'abord par la lente construction de l'imaginaire collectif républicain, qui fait de ce clivage un élément essentiel de la représentation politique locale comme le souligne M. Abélès : « même dans les situations où l'on affiche un apolitisme de bon aloi, tout postulant est immédiatement identifié par référence à cette bipolarité ancestrale. »⁸ Ensuite – et surtout concernant notre objet - par la nature même de la médiatisation opérée par le journal télévisé régional : le personnel politique refusant de se positionner sur cet axe

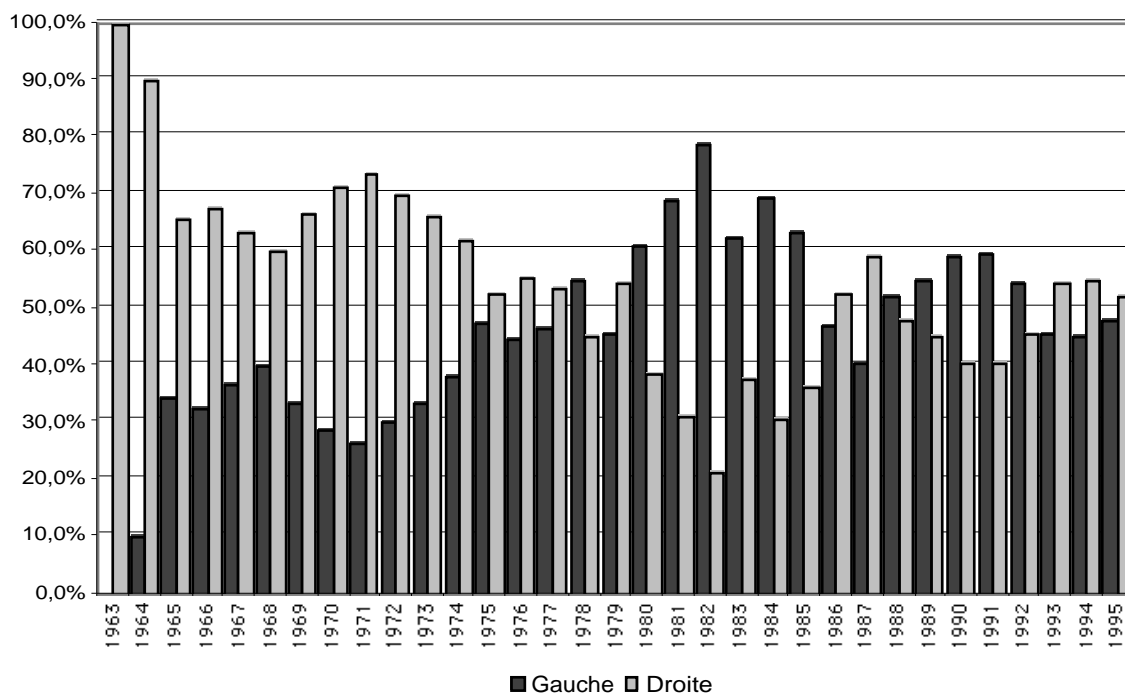
⁷ BOURDIEU (P.), 1981, *art.cit.*, pp. 10-11.

⁸ ABELES (M.), 1990, *op. cit.*, p. 107.

n'est que marginalement filmé, s'agissant la plupart du temps de maires de petites communes rurales. Aussi ce clivage nous est-il apparu comme un indicateur pertinent de l'influence de la vie politique nationale sur les représentations politiques véhiculées par le journal télévisé régional.

La méthode retenue consiste en une comptabilisation du nombre d'acteurs politiques médiatisés annuellement par le journal télévisé régional (parmi les 7380 reportages du corpus), et à leur classement selon l'axe gauche-droite. Il est ainsi possible d'établir un histogramme présentant pour chaque année la part respective des deux pôles. En comparant ce graphique à l'alternance des majorités sous la Vème République, il sera ainsi possible de déduire l'impact d'un changement de gouvernement sur la médiatisation des acteurs politiques opérée par le journal télévisé régional. En d'autres termes, si l'on observe une modification systématique de la part de la gauche et de la droite médiatisées par le journal à chaque année où la majorité nationale s'inverse, alors une influence sera démontrée (en effet, les députés ne constituent pas la catégorie de personnel politique la mieux représentée). En revanche, si aucun changement notable n'est constaté, il s'avèrera que le journal télévisé régional est relativement indépendant dans sa couverture de l'actualité politique du jeu politique national. Présentons par conséquent les résultats de cette comptabilisation.

Graphique 1 : part annuelle des acteurs politiques selon le clivage gauche/droite



L'observation de l'histogramme indique une périodisation nette de la médiatisation des tendances politiques au journal télévisé régional. Gauche et droite dominent alternativement, à un niveau moindre cependant depuis la seconde moitié des années 1980. Il est néanmoins possible de déduire de la lecture de ce graphique sept périodes, correspondant aux évolutions de la vie politique nationale. De 1963 à 1968, la droite domine nettement malgré une progression constante de la gauche (notons que la première année, 1963, n'est pas représentative, le journal télévisé régional ayant été lancé le 6 décembre 1963). Cette prépondérance de la droite se renforcera durant la période suivante allant de 1969 à 1974, correspondant à l'ère pompidolienne. S'ensuit alors le septennat de V. Giscard d'Estaing, qui apparaît nettement entre 1974 et 1981 et se caractérise par une représentation quasiment équilibrée entre les deux tendances. L'année 1981 constitue une rupture nette, la gauche accédant alors jusqu'à la première cohabitation de 1986 des niveaux jamais atteints au journal régional (près de 80 % des acteurs politiques médiatisés en 1982 sont orientés à gauche). Les trois périodes qui s'ensuivront verront à nouveau la domination des tendances politiques majoritaires dans le pays, mais à un niveau moindre que durant les années précédentes. Ainsi, de 1986 à

1995, la droite sera prépondérante durant la et la deuxième première cohabitation, alors que la gauche dominera le début du second septennat de F. Mitterrand.

Il apparaît donc une correspondance nette entre la médiatisation des acteurs politiques par le journal télévisé régional et les changements de majorité au niveau national, directement observable statistiquement. En outre, il convient de noter que les parts globales de la gauche et de la droite dans notre corpus sont équivalentes, s'établissant respectivement à 49,7 % pour la droite et 50,3 % pour la gauche, rendant plus remarquables encore les écarts élevés constatés au fil des ans. Afin d'explicitier les causes de ces ruptures périodiques, il convient d'analyser plus précisément pour chacune des périodes identifiées les parts occupées par les différents partis politiques.

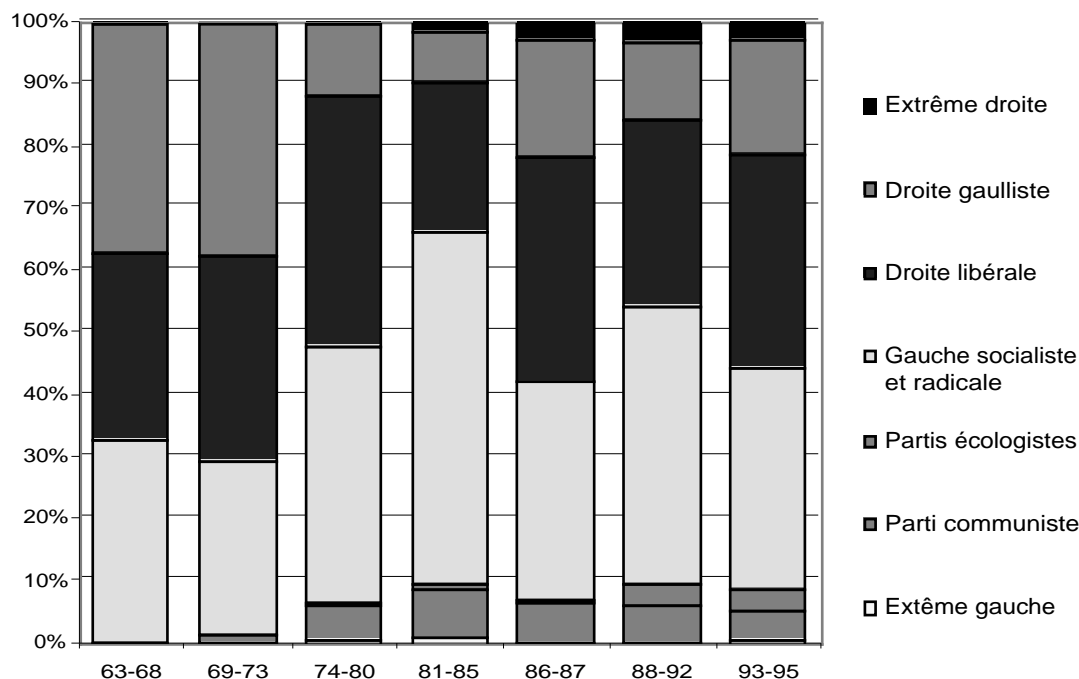
- Détail des partis politiques : la prime aux partis de gouvernement

Après avoir constaté la périodisation nette de la médiatisation des tendances politiques par le journal télévisé régional, il convient d'en présenter l'analyse détaillée. Pour ce faire, nous allons établir un histogramme présentant le détail des partis. Ce point mérite quelques éclaircissements, les partis politiques sous la Vème République ayant connu de nombreuses mutations. Nous avons défini sept catégories de partis, de manière à en établir une vue homogène, tant sur le plan de l'orientation politique que sur le plan chronologique. Ces catégories sont les suivantes : extrême-gauche (Lutte ouvrière, Ligue Communiste Révolutionnaire, autres partis ou groupes tels que les mouvements occitans se réclamant de cette tendance) ; parti communiste (le PCF) ; partis écologistes (les Verts, Génération Ecologie) ; gauche socialiste et radicale (SFIO, PS, Mouvement des Radicaux de Gauche) ; droite libérale (Républicains Indépendants, UDF et ses composantes) ; droite gaulliste (UNR, UDR, RPR) ; extrême-droite (poujadistes, Front national).

Les parts respectives de ces partis seront présentées selon les périodes précédemment mises en évidence. Une limite de l'étude doit ici être évoquée. Les périodes retenues ne recourent pas exactement les dates de structuration de la vie

politique nationale. En effet, nous nous baserons sur un regroupement annuel pour l'analyse des périodes. Ceci dit, la grande majorité des reportages regroupés dans ces « périodes pluriannuelles » ont été réalisés durant les périodes de structuration de la vie politique nationale précédemment évoquées⁹. Cette correspondance inexacte entre la périodisation choisie et les dates de changement politique n'entraînera par conséquent que des inexactitudes marginales, la comptabilisation opérée restant un indicateur statistique fiable de l'influence de la compétition politique nationale sur la couverture de l'actualité politique par le journal télévisé régional.

Graphique 2 : Parts respectives des acteurs politiques selon leur appartenance partisane (sept périodes retenues)



La première remarque à l'observation des périodes est leur nette structuration sur l'axe gauche-droite, qui suit les revirements de la majorité nationale. Et un autre trait marquant est la prédominance constante des partis classiques, les formations extrêmes

⁹ Pour prendre l'exemple du premier septennat de F. Mitterrand, la période politique s'étend de mai 1981 à mars 1986, alors que la période de notre étude couvre les années 1981 à 1985. En d'autres termes, sur les soixante mois couverts par l'analyse, les quatre premiers sont relatifs au septennat de V. Giscard d'Estaing, et trois mois du début 1986 manquent. Cinquante-six mois sur les soixante retenus sont toutefois représentatifs.

ou les petits partis étant peu représentées (malgré une émergence et une faible progression au fil des ans). Au-delà de ces caractères généraux, l'analyse doit se focaliser sur les partis de gouvernement.

Pour ce faire, observons les parts les plus élevées de chacun de ces partis. Pour la gauche socialiste et radicale, la part maximale de 56,7 % est atteinte pour lors du premier septennat de F. Mitterrand (hors cohabitation ; 44,6 % pour le second septennat). Il en va de même pour le PCF. La droite libérale, quant à elle, parvient à son taux maximal sous le septennat giscardien (40 %). Quant à la droite gaulliste, ses maxima sont atteints sous la période gaulliste (36,7 %) et pompidolienne (37,6 %). Il existe par conséquent une correspondance étroite entre la couleur politique du gouvernement et la médiatisation des acteurs politiques par le journal télévisé régional. Ceci est particulièrement vrai concernant les deux premières périodes envisagées, correspondant aux septennats de C. de Gaulle et de G. Pompidou. Cette constatation semble d'ailleurs logique, eu égard au contrôle institutionnel serré s'exerçant sur les stations régionales de télévision que nous avons évoqué dans la première partie (chapitre 1). Le septennat giscardien se dégage nettement sur ce plan des périodes précédentes. Gauche et droite font jeu égal au journal télévisé régional midi-pyrénéen, traduisant une approche de l'information différente de celle du défunt ORTF. Cette rupture a aussi été constatée au niveau de la télévision nationale par J. Bourdon, qui détaille la montée d'un débat politique portant sur la télévision et la présence croissante des forces politiques de l'opposition : « la gauche accède plus facilement à l'écran. »¹⁰ Là encore se manifeste la coïncidence entre les positions politiques nationales sur la télévision et le contenu de l'information politique régionale. Nous avons montré plus haut (partie 1, chapitre 2, section 3) les permanences du contrôle institutionnel sur la station midi-pyrénéenne après 1981, tant sur le plan organique (budget, personnels) que sur le plan fonctionnel (choix d'un encadrement favorable au gouvernement). Aussi les résultats statistiques obtenus pour cette période montrent bien l'impact de ces aspects institutionnels sur le plan informationnel : le PS monopolise à lui seul 56,7 % des interventions médiatiques.

¹⁰ BOURDON (J.), 1994, *op. cit.*, p. 197.

Les trois périodes suivantes verront un « adoucissement » de ces tendances, bien que la représentation majoritaire à l'écran soit toujours celle du parti majoritaire nationalement¹¹. L'influence de la compétition politique nationale semble donc toujours bien présente, conformément au modèle traditionnel de « télévision de la France des provinces » dont nous avons démontré la permanence sur un plan institutionnel. Aussi, si nous souscrivons à l'analyse de J-P. Esquenazi concernant certains aspects de ce qu'il nomme la télévision éclatée, notamment l'amoindrissement de la structuration de la télévision par la sphère politique¹² (que l'on peut relier aux observations précédentes sur la représentation plus équilibrée des partis depuis 1986), nous ne considérons pas que « les institutions médiatiques deviennent une force capable d'imposer sa loi au monde politique », ni même que « le réseau politicien devient un réseau médiatique »¹³. C'est tout le contraire qui se dégage de l'analyse que nous venons de mener, et qu'il s'agit désormais d'approfondir par un questionnement sur la question du pluralisme à l'antenne.

§2. La question du pluralisme politique des informations télévisées régionales

La question posée dès les années 1970 du pluralisme politique dans l'information télévisée a suscité de nombreux débats dans les stations régionales et chez les principaux intéressés, à savoir les acteurs politiques régionaux. Aussi convient-il de

¹¹ Cette « prime » aux partis de gouvernement a récemment été montrée sur l'ensemble des chaînes hertziennes (TF1, F2, F3, C+, M6) par E. Darras qui, en comptabilisant les temps d'intervention des personnalités politiques entre le 30 mars et le 31 décembre 1993, notait : « Autre indice d'une possible surdétermination structurale du champ politique, la structure de la représentation partisane à la télévision est globalement homogène quel que soit le genre télévisuel (programmes hors information, journaux télévisés et flashes d'information, magazines d'information). Tous programmes confondus, les *partis de gouvernement* (RPR, UDF, PS, MRG) monopolisent hors campagne électorale plus de 85 % de l'espace télévisuel. »

DARRAS (E.), *L'institution d'une tribune politique. Genèse et usages du magazine politique de télévision*, Thèse de science politique, Paris II, 1998, p. 423.

¹² Ainsi note-t-il : « La télévision éclatée s'est éloignée du politique, dans la mesure où sa puissance le lui permettait. En se faisant simplement l'une de ses ressources, elle a contribué à réduire la sphère du politique à n'être qu'une sphère parmi les autres, sphère du sport ou sphère du marché. »

ESQUENAZI (J-P.), 1999, *op. cit.*, p. 355.

¹³ *Ibid.*, p. 268.

présenter dans un premier temps les éléments de ce débat, que nous illustrerons par les récriminations de ces derniers et les réponses faites par les responsables de la station régionale. Nous nous attacherons par la suite à détailler les procédures de contrôle de l'information politique régionale, notamment en période électorale.

- La dénonciation par les acteurs politiques d'une information biaisée

L'information régionale, dont il a été montré qu'elle est traversée par les logiques partisans, a toujours été fortement structurée par les oppositions politiques. Ces dernières se traduisent de manière concrète et récurrente par des échanges écrits ou oraux entre acteurs politiques et responsables de la station. Les types de dénonciation des biais de l'information régionale par les acteurs politiques sont variables, des censures à l'iniquité d'une information ou d'un débat. Analysons la teneur de ces échanges à la lumière d'une série de cas révélateurs de leur nature conflictuelle et stratégique.

Les récriminations des acteurs politiques concernant une censure dont ils auraient été victimes sont monnaie courante depuis les débuts de la télévision régionale. Il est difficile toutefois d'en donner une vue tout à fait objective en raison de la relative rareté des documents attestant ce genre de pratique. Ceci dit, il est possible d'aborder cette question par le biais des souvenirs de journalistes de la rédaction régionale et par les quelques courriers conservés dans les archives écrites de la station France 3 Sud (la plupart ont été détruits au fil des ans). Les dénonciations d'une censure de l'information télévisée régionale touche toute les catégories d'élus, avec une nette prédominance des acteurs de l'opposition, moins représentés à l'antenne comme nous l'avons montré précédemment. Et en effet, certains journalistes aujourd'hui retraités reconnaissent la partialité de l'information de l'information régionale, notamment dans les années 1960. Concernant l'édition QRA et plus précisément le cas lotois, J. Doublé évoque l'opposition entre Bernard Pons, jeune député UNR largement filmé et Maurice Faure, chef de file des radicaux de gauche : « Pons, on cherchait à le montrer. (...) J'ai eu des difficultés avec Maurice Faure que je n'ai jamais eu avec les autres parce que Maurice

Faure était demandeur. Il considérait qu'il était l'homme le plus titré du département sinon de la région et qu'il avait des droits que les autres n'avaient pas. C'était un caractère extrêmement difficile. »¹⁴ M. Faure utilisera d'ailleurs largement les colonnes de *la Dépêche du Midi* pour critiquer ouvertement l'attitude de la télévision régionale. Durant les années 1970 l'attitude des responsables de la station régionale s'orientera vers une prise en considération accrue du pluralisme, perceptible dans un exemple datant de 1975. Le 28 octobre 1975, Louis Douste-Blazy (père de Philippe Douste-Blazy) écrivait à F. Anguerra, directeur régional de FR3, pour regretter le fait que la télévision régionale ait refusé de filmer un appel aux dons du maire de Toulouse Pierre Baudis en faveur des personnes âgées : « Depuis 1961, tous les maires de Toulouse sont intervenus pour solliciter leurs administrés en faveur des plus démunis ; c'est la première fois qu'un tel refus de la part de l'ORTF est enregistré. »¹⁵ La réponse du directeur régional est sans équivoque concernant le rôle qu'il entend faire jouer à FR3, rôle opposé à l'ORTF qui avait une image compromise sur le plan du pluralisme politique : « FR3 a succédé à l'ORTF pour accomplir hors de toute pression sociale, politique, confessionnelle, etc. une mission d'information, de culture et de divertissement au plan régional. »¹⁶ Ainsi, à la dénonciation d'une censure les responsables de la télévision répondent par le souci du respect du pluralisme, la télévision publique étant à leur yeux passée du rôle d'institution d'Etat au rôle d'organe de presse. Néanmoins, les bons rapports des journalistes avec les acteurs politiques devaient prévaloir, comme en atteste la conclusion donnée à l'affaire précédemment évoquée. Par une lettre du 5 novembre 1975 adressée à P. Baudis, le directeur régional F. Anguerra regrette le fait que la conversation téléphonique entre Mme Dumas (de l'association que défendait L. Douste-Blazy) et le journaliste R. Mullet – conversation à l'origine de la lettre de L. Douste-Blazy – ait « laissé une fâcheuse impression », et pour cela le directeur régional tenait « à dissiper toute équivoque »¹⁷. Cet exemple révèle la difficile position des cadres de la télévision régionale : entreprise de presse à la recherche d'une reconnaissance, leur souci du

¹⁴ Jean Doublé, entretien du 24 juin 1996.

¹⁵ Lettre de L. Douste-Blazy à F. Anguerra, 28 octobre 1975, archives écrites de France 3 Sud.

¹⁶ Lettre de F. Anguerra à L. Douste-Blazy, 5 novembre 1975, archives écrites de France 3 Sud.

¹⁷ Lettre de F. Anguerra à P. Baudis, 5 novembre 1975, archives écrites de France 3 Sud.

pluralisme les pousse à refuser certaines interventions médiatiques des acteurs politiques ; institution fortement structurée par des logiques politiques, leur obligation de rester en de bons termes avec les élus les amène à toujours justifier leurs choix.

La question des dénonciations de la partialité de l'information régionale est loin d'être anecdotique en ce qu'elle structure fortement la télévision régionale, largement fondée comme nous l'avons montré sur les programmes d'information. Le « cas d'école » concernant la station toulousaine nous est donné par un conflit se déroulant fin mai 1984, à l'approche des élections européennes. Dans le cadre de la campagne électorale, la rédaction souhaitait organiser un débat opposant les principaux candidats régionaux : H. Saby (PS), R. Piquet (PCF), Y. Collin (MRG) et D. Baudis (UDF). D. Baudis, confronté à trois personnalités de gauche, dénonça les biais de ce débat durant le meeting toulousain de S. Veil le dimanche 27 mai¹⁸, avant de saisir dès le lendemain la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle qui annulera le débat. Dès lors, les syndicats et la presse s'empareront de cette affaire, donnant des interprétations contradictoires dans leurs gros titres : si *L'Humanité* considère que « Baudis fuit le débat », *Le Figaro* met en avant le fait que « la Haute Autorité annule un débat télévisé avec Dominique Baudis » et *Le Quotidien de Paris* titre sur « Toulouse : la télé sous le joug de la CFDT »¹⁹. Cet épisode marquera le point de départ de relations tendues entre le maire de Toulouse et la station régionale. Mais au-delà des oppositions de personnes, cet exemple révèle l'emprise des logiques politiques nationales sur la chaîne régionale, et l'obligation d'un règlement national du conflit via la Haute Autorité. Le règlement national des crises aiguës peut aussi passer par d'autres interlocuteurs.

Ainsi, suite logique des tensions évoquées, en 1984, D. Baudis adresse un courrier au président de FR3, André Holleaux, pour se plaindre de la désinvolture de certains journalistes qui avaient quitté les lieux d'une exposition dès l'arrivée des élus

¹⁸ Ainsi, selon les sources syndicales et la presse, D. Baudis aurait déclaré : « La télévision régionale est tellement à la solde du pouvoir socialo-communiste, peu objective, que l'on m'a proposé un débat où l'on met trois personnes de gauche face à moi. (...) Ce qui fait, si je compte bien, trois contre un. Connaissant le journaliste qui animera le débat, je peux dire que ça fera quatre contre un (le journaliste ainsi visé était G. Vallès, ndlr.). »

Note de l'Intersyndicale FR3 Toulouse, 28 mai 1984, archives écrites de France 3 Sud.

¹⁹ « Toulouse : la Haute Autorité annule un débat avec Dominique Baudis », *Le Figaro*, 29 mai 1984. DESTREM (L.), « Baudis fuit le débat », *L'Humanité*, 30 mai 1984.

(cf. annexe 7 : texte intégral de cette lettre et correspondance entre les protagonistes de l'« affaire »).²⁰ Le *post scriptum* de cette lettre révèle bien la place de FR3 dans le champ politique : « Je dois vous informer que depuis notre conversation, je n'ai eu aucun signe de vie de M. Morin, directeur régional, qui depuis 18 mois que j'exerce cette fonction de maire de Toulouse, n'a jamais éprouvé le besoin de me rendre visite (à la différence de tous les autres responsables des grands services de l'Etat). »²¹ Malgré les dénégations de ses responsables, la télévision régionale est donc toujours bien perçue comme une institution étatique, une administration déconcentrée de l'Etat. A ce titre, le fait de s'adresser directement au président de la chaîne révèle la structure hiérarchisée de cette télévision. Dans cette affaire, le président A. Holleaux jouera les médiateurs et, par un courrier du 23 octobre 1984 – un mois après la « plainte » de D. Baudis -, le directeur régional G. Morin rendait compte à son président de l'entrevue qu'il avait eue avec D. Baudis : après une « explication franche sur l'incident », les relations entre les deux hommes s'étaient normalisées et avaient débouché sur un accord à venir sur le câble²².

Les exemples précédents sont révélateurs des tensions agitant le champ politique et le champ journalistiques, tensions spécifiques au niveau régional en raison des relations d'interconnaissance entre élus et responsables de la télévision régionale. Il existe par conséquent une certaine obligation de coexistence pacifique, que les professionnels de la télévision ont vite intégrée. Cette coexistence se traduit comme nous venons de le voir par des rencontres, formelles ou informelles, mais aussi et surtout par une justification perpétuelle des journalistes aux dénonciations d'une information biaisée. Deux exemples récents peuvent être relevés, portant l'un sur un député européen du Front National, J. Tauran, dénonçant le fait que le journal télévisé régional n'avait pas rendu compte de la venue de J-M. Le Pen dans le Lot (pour le lancement des européennes de 1994), l'autre sur C. Marziani, premier secrétaire fédéral du PCF,

M. D., « Toulouse : la télé sous le joug de la CFDT », *Le Quotidien de Paris*, 30 mai 1984.

²⁰ Ainsi D. Baudis écrit-il : « J'ai exercé assez longtemps la profession de journaliste à la télévision pour savoir qu'un reportage de cette nature ne porte pas sur l'inauguration mais sur l'exposition elle-même. Toutefois, s'agissant d'événement municipaux importants, il me paraît légitime que la présence du maire et de sa municipalité soit présentée à l'image, ne serait-ce que fugitivement. »

Télex de D. Baudis à A. Holleaux, 21 septembre 1984, archives écrites de France 3 Sud.

²¹ *Ibid.*

²² Lettre de G. Morin à A. Holleaux, 1^{er} octobre 1984, archives écrites de France 3 Sud.

s'indignant de « la censure dont ont été l'objet les initiatives de R. Hue à Toulouse »²³. Dans ces deux cas, le directeur régional lui-même avait répondu aux intéressés, en leur fournissant un compte-rendu détaillé des reportages consacrés à leurs leaders pour justifier son attachement au pluralisme de l'information.

Malgré les inévitables biais touchant l'information politique régionale, les cadres de la station toulousaine sont par conséquent systématiquement tenus d'expliquer, de justifier leurs choix rédactionnels aux élus et de rappeler leur attachement à l'objectivité et au pluralisme de l'information. Ceci dit, la question du pluralisme se doit d'être abordée à travers les instruments de contrôle dont s'est dotée la télévision et dont les diverses instances de contrôle de l'audiovisuel (Haute Autorité, CNCL, CSA) se sont posées en garant.

- Le contrôle du pluralisme

Avant d'aborder les règles établies concernant le contrôle du pluralisme politique à l'antenne et leur application dans le cadre de la télévision régionale, il convient de souligner pour compléter l'analyse précédente que les acteurs politiques se préoccupent de cette question au point parfois de solliciter les responsables régionaux de la télévision.

• *Une question sensible pour les élus*

Les acteurs politiques sont intéressés à la question du contrôle du pluralisme politique dans les médias à double titre. D'une part, il s'agit pour ces derniers d'opérer un contrôle implicite sur l'information diffusée afin de pouvoir au besoin alerter les autorités compétentes, comme nous l'avions souligné précédemment. D'autre part, les élus peuvent éprouver la nécessité de prendre connaissance des normes régissant cette question de manière à éviter toute critique *a posteriori*.

²³ Lettre de J. Tauran à J-P. David, 8 mars 1994, archives écrites de France 3 Sud.

Le premier cas est illustré par un courrier datant de juin 1985 par lequel J. Godfrain, député RPR de l'Aveyron, sollicitait le directeur régional afin d'obtenir les temps de passage à l'antenne des représentants de la majorité et de l'opposition. La réponse le 26 juin de G. Morin, alors directeur régional de FR3, fut un modèle de diplomatie : « Comme je vous l'ai indiqué dans un précédent courrier, je n'ai pas à communiquer ces documents sauf à la Haute Autorité dans le cadre d'une enquête diligentée à la suite d'une plainte retenue par cet organisme. Toutefois compte tenu de nos relations cordiales je vais vous communiquer le relevé effectué par mes services en souhaitant qu'il ne soit pas rendu public. (...) Je ne ferai donc aucun commentaire, si ce n'est qu'en dehors des campagnes électorales je demande à mes collaborateurs de rendre compte de l'information honnêtement sans forcément avoir une balance ou un chronomètre à leurs côtés. »²⁴ Suit un feuillet récapitulatif des temps d'antenne de la période du premier semestre de 1985. Cet exemple sous-tend une réalité et des intentions complexes. Comme nous l'avons souligné, il peut s'agir pour l'élu d'opérer un contrôle implicite sur l'information politique régionale, afin le cas échéant de rappeler à l'ordre la rédaction. Il peut aussi s'agir d'exercer une pression indirecte sur la rédaction, en d'autres termes d'opérer une veille qui incite les cadres de la station régionale à être vigilants quant à l'équilibre des forces politiques médiatisées. Du point de vue de l'encadrement régional et plus précisément du directeur, ce type de demande implique une réponse positive : la défense de l'objectivité de l'information passe aussi par la réputation d'un média. Jouer la transparence apparaît donc comme une nécessité, d'autant plus concernant la télévision régionale dont l'image a toujours été terne sur ce sujet. Ces divers éléments doivent nous amener à reconsidérer le concept défini par D. Gaxie de la *subordination structurale* du champ journalistique au champ politique²⁵, le premier devant céder aux injonctions – même indirectes - du second.

Ceci dit, les élus soucieux de leur respect des normes peuvent aussi se poser en demandeurs sur les questions du pluralisme. Ainsi G. Garet, maire-adjoint de Nogaro,

Lettre de C. Marziani à J-P. David, 21 mars 1995, archives écrites de France 3 Sud.

²⁴ Lettre de G. Morin à J. Godfrain, 26 juin 1985, archives écrites de France 3 Sud.

²⁵ GAXIE (D.), 1993, *op. cit.*, p. 72.

bourgade du Tarn-et-Garonne, sollicite t-il à l'approche des élections cantonales de mars 1994 la rédaction régionale afin que cette dernière opère « un traitement de parole égal pour tous les candidats. »²⁶ S'agissant d'un magazine de divertissement et de découverte du patrimoine, *Tous en course*, le directeur régional B. Mounier lui répondit en citant les directives du CSA (14 décembre 1993) précisant que les campagnes promouvant l'image d'une collectivité ne pouvaient encourir la critique dès lors qu'elles étaient « exclusives de toute appréciation laudative à l'égard de ses élus ou de leur gestion »²⁷. Les inquiétudes des élus sont par conséquent réelles concernant l'épineuse question du pluralisme. Aussi, afin d'examiner comment les responsables de la télévision régionale ont tenté et tentent de répondre à ces multiples attentes, il convient désormais de présenter l'évolution des réglementations sur le pluralisme politique de l'information télévisée.

• *La réglementation et son application*

Concernant les règles de contrôle, nous nous référerons aux éléments rassemblés par E. Darras dans son étude relative au magazine politique de télévision²⁸, en examinant la manière dont ces normes ont été interprétées et appliquées au niveau régional. Une distinction fondamentale doit être établie entre les règles hors période électorale et celles s'appliquant lors des campagnes : examinons consécutivement ces deux aspects.

Les années 1960 sont celles de la consécration du droit d'antenne du gouvernement. En effet, la loi du 27 juin 1964 stipule dans son article 5 que « le gouvernement peut à tout moment faire diffuser ou téléviser par l'Office de radiodiffusion-télévision française toute déclaration ou communication qu'il juge nécessaire », tout en précisant que « ces émissions sont annoncées comme émanant du gouvernement »²⁹. Ce n'est qu'en 1969 que seront édictées les premières règles concernant la question du pluralisme. Ainsi, une directive du conseil d'administration de

²⁶ Fax de G. Garet à B. Mounier, 14 février 1994, archives écrites de France 3 Sud.

²⁷ Lettre de B. Mounier à G. Garet, 18 février 1994, archives écrites de France 3 Sud.

²⁸ DARRAS (E.), 1998, *op. cit.*, pp. 438-442.

²⁹ « Loi du 27 juin 1964 », reproduite in *Dossiers de l'Audiovisuel* n°20, juillet-août 1988, p. 26.

l'ORTF du 12 novembre 1969 établit la règle des trois tiers à laquelle nous avons maintes fois fait allusion, règle qui vise à établir un temps de parole égal au gouvernement, à « ceux qui les approuvent (majorité) » et à « ceux qui les critiquent (opposition parlementaire) ». Les interventions du président de la République ne sont pas prises en comptes par ces dispositions. Les formations politiques n'ayant pas de représentation parlementaires sont par conséquent laissées de côté par le texte, qui se borne à réguler les interventions médiatiques des représentants des partis au pouvoir. Si les conséquences de cette règle sont sensibles en ce qui concerne les partis politiques (cf. graphiques et développements précédents sur la prédominance des partis de gouvernement), elles ne le sont pas moins au niveau des fonctions médiatisées. Suite à l'examen des temps d'intervention des personnalités politiques à la télévision d'avril à décembre 1993, E. Darras remarquait la prépondérance du personnel gouvernemental du point de vue de leur participation importante ramenée à leur nombre limité, et prenait la mesure « d'une réalité politique déniée : la télévision reste prioritairement en dehors des campagnes électorales une télévision gouvernementale quelles que soient les chaînes et les formats d'émissions. »³⁰ Nous avons aussi établi ce phénomène concernant le journal télévisé régional lors de l'analyse de la médiatisation des territoires par leurs représentants (partie 2, chapitre 4), analyse qui avait montré la médiatisation constante à un niveau élevé du personnel gouvernemental. L'inégale répartition à la fois des tendances politiques et des personnels politiques avait retenu l'attention des responsables de FR3 dès les années 1970. C. Lemoine, alors directeur des régions de la troisième chaîne, adressait le 4 novembre 1975 une note à tous les directeurs régionaux concernant les mandats parlementaires :

« Je connais votre souci d'associer à tous les problèmes d'actualité les parlementaires de votre région. Je vous rappelle à cet égard les règles d'objectivité à respecter sur le plan d'une égalité de traitement entre les différentes formations politiques. Je voudrais également vous souligner qu'aucune différenciation ne doit exister entre les

³⁰ DARRAS (E.), 1998, *op. cit.*, p. 440.

membres du parlement et j'insiste pour que les sénateurs puissent avoir la place qui leur revient dans les différentes émissions d'information dont vous avez la charge. »³¹

Cette note restera largement lettre morte, étant donnée la faible représentation des sénateurs au journal télévisé régional, dont la proportion ira s'amenuisant au fil des années. En définitive, les règles de contrôle du pluralisme hors période électorale sont assez lâches, et la règle des trois tiers continue à orienter implicitement les choix rédactionnels des journalistes. Si de nouvelles règles ont fait leur apparition, notamment concernant les émissions coproduites par des collectivités territoriales qui « ne peuvent se présenter comme une propagande d'élus, un bilan de mandat, ou une apologie politique »³², les dispositifs de contrôle ont une utilité réduite durant les périodes hors élections comme le note C. Stéphane : « lorsque l'on est loin d'élections ça se passe bien, tout le monde est décontracté »³³. Ce qui *a contrario* implique de fortes tensions durant les périodes électorales.

Les règles de contrôle consacrant l'égalité entre les candidats durant les périodes électorales se sont mises en place de manière très progressive au niveau national, et leur répercussion dans le cadre régional fut plus lente encore. Ainsi, si la loi du 30 décembre 1966 relative à l'usage de la radio et de la télévision pour les périodes électorales amène une égalité entre majorité et opposition qui disposeront chacune d'une heure et demie d'émissions, Guy Drouot note que « le gouvernement favorise ses candidats sur d'autres créneaux, notamment ceux des journaux télévisés. »³⁴ Dans le cas des émissions régionales, l'absence de programme spécifiquement consacré aux élections reportera l'information consacrée à la campagne et aux débats électoraux sur le journal télévisé régional, dont on a peu mesurer la partialité durant cette décennie. Par la suite, la réglementation des campagnes électorales radiotélévisées s'avérera multiforme et hétérogène. Au cours des années 1970, il n'existe pas de réelle législation sur le sujet, ni

³¹ Note de C. Lemoine à Messieurs les directeurs régionaux, 4 novembre 1975, archives écrites de France 3 Sud.

³² Haute Autorité de la communication audiovisuelle, *Recommandation au président de la société de programme FR3 concernant les principes d'équilibre à observer dans les émissions consacrées aux collectivités territoriales*, 18 février 1985, archives écrites de France 3 Sud.

³³ Claude Stéphane, entretien du 17 septembre 1995.

³⁴ DROUOT (G.), « La politique sur les ondes : des premières émissions aux campagnes actuelles », in DROUOT (G.), dir., *Les campagnes électorales radiotélévisées*, Paris, Economica, 1995, p. 31.

d'autorité de contrôle. Il faudra attendre la création la Haute Autorité au début des années 1980 pour que les recommandations aux chaînes se systématisent progressivement. L'avènement du CSA permettra de clarifier un peu plus la situation : une distinction claire est établie entre la campagne officielle radiotélévisée et le traitement de l'information durant les périodes électorales. Le second cas qui nous intéresse plus particulièrement – celui du contrôle du traitement de l'information - se caractérise par deux étapes, l'une avant et l'autre pendant la campagne. Dans un premier temps, le CSA édicte des recommandations enjoignant les services d'information à veiller à un traitement équitable entre les candidats. Au fil de la campagne, le contrôle du CSA s'applique par l'analyse des relevés des temps de parole envoyés par les chaînes ainsi que par l'examen des saisines qui peuvent lui être adressées.³⁵

La rédaction toulousaine reçoit ainsi régulièrement des recommandations, soit du CSA, soit de sa direction générale, recommandations portant sur divers aspects du respect du pluralisme. Ainsi pour les élections régionales de 1992, la directrice générale de la troisième chaîne, Dominique Alduy, fait parvenir une note au directeurs régionaux accompagnée d'une copie de la recommandation du CSA concernant les règles à appliquer, qu'elle encourage à faire circuler dans les services d'information³⁶ (document reproduit intégralement en annexe, cf. annexe 8). Ce procédé se répètera pour tous les scrutins suivants, qu'il s'agisse de rappels pour veiller à l'équité de temps d'antenne ou de questions annexes comme les émissions parrainées par des collectivités locales. Enfin, les notes de la direction générale concernent plus directement les procédures de contrôle du CSA, qui se traduisent lors des législatives de 1993 par la demande d'une cassette VHS des émissions diffusées durant la quinzaine précédant le scrutin, ou pour la présidentielle de 1995 par l'envoi d'un tableau que les responsables de l'information régionale devront remplir (relevé des intervenants et de leurs temps de parole) et

³⁵ Pour une analyse détaillée de l'activité du CSA, voir : JACOMET (B.), « Le rôle du CSA lors des campagnes électorales », in DROUOT (G.), *op. cit.*, pp. 91-111.

³⁶ Note de D. Alduy aux directeurs régionaux, 10 mars 1992, archives écrites de France 3 Sud.

adresser hebdomadairement à leur direction nationale, qui transmettra au CSA (cf. annexe 9).³⁷

Les procédures de contrôle du pluralisme de l'information ont connu au fil des décennies de multiples perfectionnements, notamment en période électorale par leur application généralisée. Ceci dit, la permanence de règles traditionnelles (les trois tiers) et l'impossible prise en compte de l'aspect qualitatif des interventions des acteurs politiques et de leur contexte rend difficile la mise au point d'outils efficaces de contrôle. A ce titre, l'analyse de J. Gerstlé montrant les mécanismes complexes du « travail persuasif de l'actualité télévisée » doit être sollicitée en conclusion : « les conditions dans lesquelles s'effectue aujourd'hui le contrôle du respect du pluralisme sont totalement dépassées. Le décompte chronométrique est certes un garde-fou, mais tellement minimal face aux multiples biais d'accessibilité et à la sophistication de leurs effets composés que le contrôle s'apparente plutôt à un rituel pratiqué par un organe capable de produire des chiffres à signification très limitée. »³⁸

Ayant montré la forte imprégnation de l'actualité politique télévisée régionale par la compétition politique nationale sur le plan des entreprises politiques que sont les partis et les limites des procédures de contrôle, il convient d'aborder désormais la question de l'unification des marchés politiques par le journal télévisé régional sous l'angle des phases de compétition : les campagnes électorales.

Section 2 - Les transformations de la couverture des campagnes électorales par le journal télévisé régional

En choisissant de centrer sur le journal télévisé régional l'étude de la couverture des campagnes électorales, nous entendons traiter un objet sous évalué : le rôle de l'information télévisée dans la compétition électorale, dont J. Gerstlé a par ailleurs souligné l'influence croissante durant ces périodes charnières de la vie politique :

³⁷ Note de D. Alduy aux directeurs régionaux, 22 février 1993, archives écrites de France 3 Sud.
³⁸ Note de X. Gouyou-Beauchamps aux directeurs régionaux, 10 janvier 1995, archives écrites de France 3 Sud.

« Raréfaction des moyens financiers, plafonnement des dépenses de communication, prohibition ou limitation de certains modes de communication, tout ceci ne peut qu'inciter les acteurs politiques à exercer la pression qu'ils exercent sur les moyens d'information et au premier chef sur le plus performant d'entre eux : l'information télévisée. Elle présente du point de vue stratégique de l'acteur politique de multiples vertus : elle est massive, dominante par rapport aux autres sources d'information, elle donne accès à une audience indifférenciée socialement et politiquement, elle est gratuite, théoriquement et elle est réputée plus attractive par sa forme visuelle. Enfin, et peut-être surtout, elle n'est pas censée porter le message partisan d'une communication contrôlée par une source particulière. Elle est donc globalement plus légitime que la parole partisane assumée et ne fait pas *a priori* l'objet d'une méfiance suscitée par un biais idéologique bien que l'indépendance des journalistes soit considérée comme fragile selon les enquêtes de crédibilité. »³⁹

L'information télévisée dans les contextes électoraux constitue donc un champ d'étude pertinent, d'autant que les acteurs impliqués dans la communication politique considèrent cette tribune télévisuelle comme un moyen persuasif efficace comme l'explique S. Albouy : « alors que l'influence de la télévision sur les comportements politiques fait encore l'objet d'appréciations scientifiques hésitantes et contradictoires, les représentations des différents acteurs (candidats, spécialistes, des médias, hommes de marketing, journalistes, simples citoyens) relatives à son efficacité persuasive sont sans cesse réactivées. »⁴⁰

Aussi, notre étude de la médiatisation de la compétition politique, initiée par une approche centrée sur les partis – les entreprises –, doit se poursuivre par l'analyse de la représentation par le journal télévisé régional des élections, en d'autres termes des luttes agitant les différents marchés politiques. En étudiant la couverture médiatique des élections par le journal télévisé régional, notre propos consistera à mettre en évidence les processus par lesquels l'information régionale propose une vision nationalement intégrée de la compétition politique. Pour ce faire, nous analyserons les transformations de la médiatisation des campagnes électorales à la fois sur le plan de la couverture des divers types d'élections (et du degré de cette couverture) et sur le plan de l'évolution des

³⁸ GERSTLE (J.), 1997, *art.cit.*, p. 96.

³⁹ GERSTLE (J.), 1997, *art. cit.*, p. 87.

⁴⁰ ALBOUY (S.), *op. cit.*, p. 193.

Sur cette question de l'« effet de croyance » en la puissance des médias, voir aussi :

MERCIER (A.), *op. cit.*, pp. 111-115.

BOURDON (J.) « La croyance en la croyance. Un entretien avec Jérôme Bourdon », in *MédiasPouvoirs* n° 38, 1995, pp. 48-52.

registres employés par le journal télévisé régional pour représenter la compétition électorale.

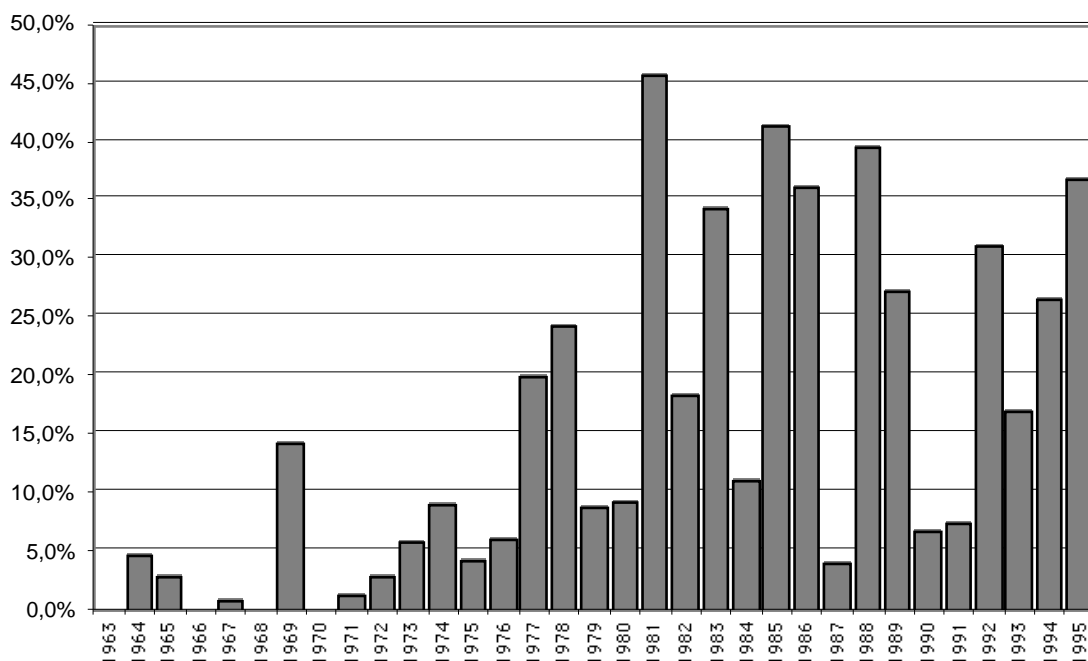
§1. Elections centrales et périphériques : une médiatisation croissante

La couverture des événements électoraux par le journal télévisé régional a été variable au fil des années. De la médiatisation quasiment inexistante des campagnes dans les années 1960 à la multiplication des reportages consacrés à cette thématique dès les années 1980, le journal télévisé régional révèle une évolution sensible des modes de traitement journalistiques. Aussi convient-il de traiter ces transformations sur un plan quantitatif, avant de proposer une typologie des événements électoraux médiatisés.

- La systématisation de la couverture des élections

Afin de donner une vision globale et pertinente de la couverture des élections par le journal télévisé régional, nous avons procédé à un recensement exhaustif dans notre corpus d'étude de tous les reportages traitant d'une actualité électorale. On ainsi été répertoriés les reportages traitant des campagnes électorales de divers acteurs politiques (interviews, meetings, etc.), ainsi que la présentation des listes et des candidats ainsi que toutes les étapes ultérieures : votes, débats, réactions. Au total, 1587 reportages diffusés entre 1963 et 1995 ont été identifiés comme relevant de thématique électorale, soit 21,5 % de notre corpus. Ce chiffre indique la part élevée des questions électorales dans l'information politique régionale, part qui doit toutefois faire l'objet d'une analyse plus détaillée afin d'en mesurer les variations dans le temps, et le sens de ces variations. Aussi convient-il de présenter de manière synthétique ces données, sous la forme d'un histogramme chronologique.

Graphique 3 : part annuelle des reportages politiques consacrés aux événements électoraux



La progression de la part de l'information politique consacrée aux élections progresse de façon nette au fil des ans, malgré un léger tassement durant les années 1990. D'une manière générale, quatre périodes se dégagent de ce recensement, correspondant aux quatre décennies couvertes par l'étude

Les années 1960 se caractérisent ainsi par une couverture parcellaire des élections, hormis en 1969, d'une part en raison d'une part du référendum sur la régionalisation qui avait provoqué un certain nombre d'interventions d'acteurs politiques sur l'antenne régionale, et d'autre part de l'élection présidentielle de 1969 (rappelons à ce titre l'enracinement lotois de G. Pompidou et son rôle dans la création de l'édition QRA). La décennie suivante verra se mettre en place une couverture systématique des événements électoraux, toutes les années postérieures à 1971 étant concernées par ces derniers. Parallèlement, leur part progresse constamment (près de 25 % en 1978). La période de dix années qui s'ouvre en 1981 fait apparaître une nette rupture, les reportages consacrés aux élections cette année là représentant alors près de la moitié de l'information politique régionale. Ces niveaux élevés se prolongeront durant toute la décennie, fortement marquée par un nombre élevé de scrutins nationaux (deux élections présidentielles, trois élections législatives) et par l'apparition de nouveaux scrutins au suffrage universel (cantonales, régionales). Enfin, les années 1990-1995 voient comme

nous l'avions évoqué un léger tassement de cette couverture de l'actualité électorale, dont toutefois la part reste à un niveau élevé et la couverture systématique (tous les types de scrutins sont traités par le journal télévisé régional).

Les raisons de ces évolutions sont nombreuses et nécessitent un examen plus approfondi des types de scrutins médiatisés. D'une manière générale, il est néanmoins possible d'en avancer d'ores et déjà un certain nombre de facteurs explicatifs. Ainsi, concernant la faible médiatisation des élections durant les années 1960, il convient de rappeler la « théorie de l'équilibre » en vigueur dans l'encadrement de la télévision régionale. L'information télévisée régionale devant privilégier les vues gouvernementales, il était alors difficile de rendre cet objectif compatible avec une représentation de la compétition politique qui aurait inévitablement amené les acteurs de l'opposition à s'exprimer sur les ondes. La décennie suivante voit en revanche la question de l'« objectivité » de l'information se généraliser, tandis que FR3 tente de se présenter en entreprise de presse, par opposition à son statut de grande administration d'Etat. Aussi les élections voient-elles leur couverture devenir systématique, à un niveau faible dû aux errements dans la comptabilisation des temps de parole. La forte progression observée entre 1981 et 1990 doit sans conteste être rapprochée de l'essor d'un nouveau référentiel qui bouscule les champs politique et journalistique : la communication⁴¹. Le marketing, la publicité et les réseaux sont autant de discours qui se développent⁴², sans contrepoint au niveau des règles de contrôle du pluralisme comme nous l'avions précédemment montré : si les instances de régulation de l'audiovisuel se voient attribuer un rôle important en ce domaine (voir l'exemple développé plus haut de l'annulation du débat auquel devait participer D. Baudis en 1984), les règles relatives au contrôle ne sont pas encore bien définies. Aussi les points de vue des acteurs politiques et les journalistes se rencontrent-ils sur la nécessité de mettre en scène les échéances électorales. Depuis 1990, des règles strictes ont été élaborées, règles dont le CSA se pose en garant en communiquant aux

⁴¹ Ainsi J. Mouchon note-t-il que « la communication politique connaît ses heures de gloire au cours des années quatre-vingt. »

MOUCHON (J.), « La communication présidentielle en quête de modèle », in *Hermès* n° 17-18, p. 107.

⁴² Pour une approche complète de la généalogie de ce discours communicationnel et de ses implications durant les années 1980, on se reportera à l'analyse menée par E Neveu.

NEVEU (E.), « Discours techniciens, Discours technocratiques », 1994, *op. cit.*, pp. 48-52.

rédactions régionales comme nous l'avons vu des recommandations, et en imposant à ces dernières un contrôle (envoi de cassettes et relevés à remplir). De fait, la couverture des élections s'avère légèrement amoindrie par rapport à la décennie précédente. Ceci dit, cette couverture tend à devenir constante comme le montre le graphique précédent. Aussi convient-il d'examiner en détail les différents types de scrutins médiatisés, afin d'une part d'établir une comparaison entre ces derniers, et d'autre part de vérifier l'hypothèse de la tendance à l'allongement des campagnes électorales.

- La couverture dominante des scrutins à enjeu national

Afin de réaliser une approche comparative pertinente entre les différents types de scrutins, nous fonderons notre analyse sur la distinction opérée par D. Gaxie et P. Lehingue entre élections centrales et périphériques⁴³. En premier lieu, ces deux auteurs situent leur analyse par rapport au concept de champ politique. En effet, outre le champ politique national, il convient de concevoir l'existence de multiples champs politiques périphériques (municipaux, départementaux, régionaux). Ces derniers entretiennent des relations très diverses avec le champ politique central, allant de l'intégration quasi complète (cas d'une élection municipale à Paris) à une extériorité très forte (cas d'une élection municipale avec une seule liste, sans étiquette politique). Entre ces configurations extrêmes prennent place une multiplicité de cas très variables selon les champs et les marchés politiques. Consacrée au champ municipal, l'étude de P. Lehingue et de D. Gaxie fait clairement apparaître cette diversité : « Les élections municipales présentent ainsi des caractéristiques très diverses, certaines étant totalement ou partiellement intégrées, d'autres, les plus nombreuses, restant extérieures au marché politique central. »⁴⁴ Néanmoins, il est manifeste que les élections se rattachant aux

⁴³ Les développements suivants seront donc fondés sur le chapitre introductif de leur étude consacrée à l'élection municipale, intitulé « En jeu, enjeux – Esquisse d'une problématique pour une analyse de la production des enjeux politiques dans une élection municipale. »

GAXIE (D.) et LEHINGUE (P.), « Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale », Paris, CURAPP-PUF, 1984, pp. 7-63.

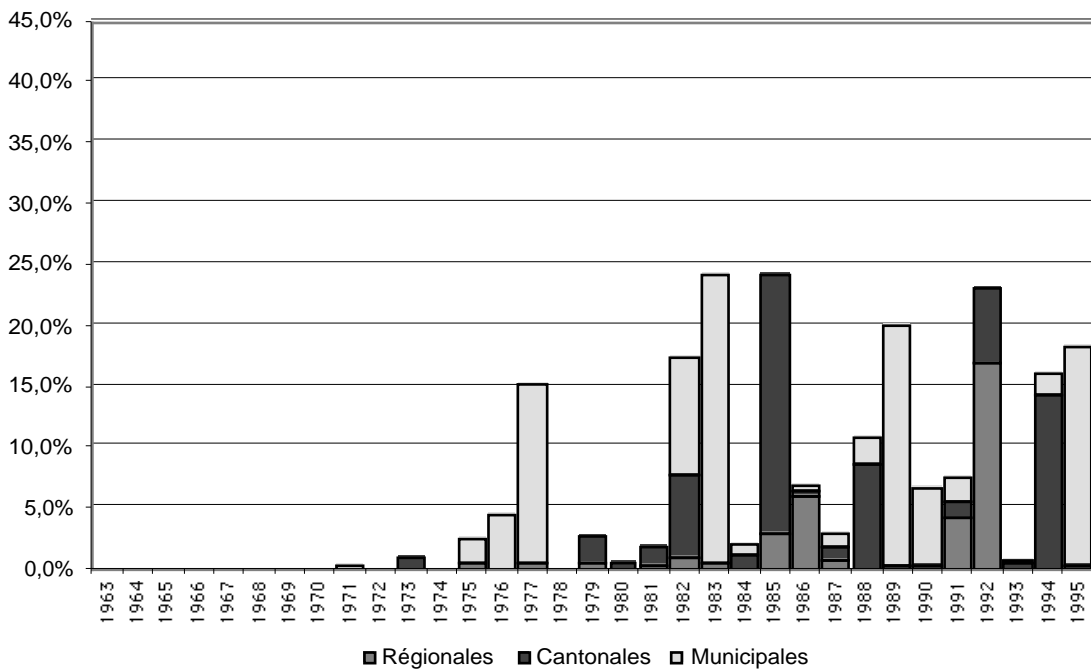
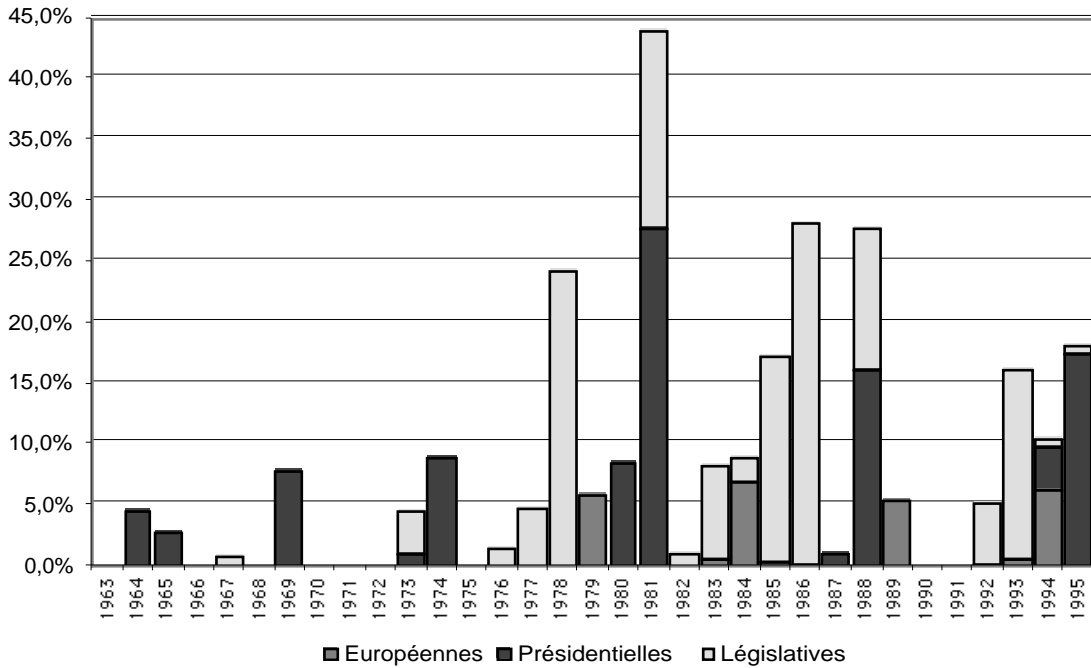
⁴⁴ *Ibid.*, p. 22.

autres types de champ politique présentent une diversité bien moindre, et ce d'autant plus que l'on se rapproche du champ central.

Si les champs périphériques sont remarquables par leur diversité, leur structuration repose sur une distinction simple des échelons territoriaux. En conséquence, les élections se rattachant à ces champs sont les suivantes : municipales, cantonales et régionales. Ceci dit, il convient de s'interroger sur le champ central : quels types d'élections peuvent alors être considérées comme centrales ? La réponse apportée par D. Gaxie et P. Lehingue est nettement plus complexe. Relèvent des élections centrales l'élection présidentielle et les référendums nationaux, mais aussi les « élections périphériques contrôlées par les agents et les entreprises du champ politique central, donc soumises aux principes de structuration de ce champ et intégrées au marché politique national »⁴⁵, c'est à dire les élections législatives dans la plupart des cas, ainsi que certaines élections municipales et cantonales. Concernant notre objet, l'impossibilité méthodologique de mesurer les enjeux d'une élection afin de qualifier son degré d'intégration au champ politique national nous amène à reprendre la typologie définie, en considérant toutefois de manière systématique les élections municipales et cantonales comme des élections périphériques (ce qui ne nous empêchera nullement de poser ultérieurement la question de leur intégration au champ politique national). Il s'agit désormais de représenter graphiquement la couverture des élections centrales et périphériques par le journal télévisé régional. Concernant les élections de type national, il est enfin à noter que nous n'avons représenté pour des raisons de lisibilité ni les référendums, ni les sénatoriales, leur couverture par le journal télévisé régional étant quasiment négligeable.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 25.

Graphiques 4 et 5 : parts annuelles des reportages politiques consacrés aux élections centrales et périphériques



Afin de mener une comparaison pertinente entre la couverture des élections centrales et périphériques, il convient d'indiquer préalablement que les deux graphiques précédents ont été établis à la même échelle (ordonnée maximale de 45 %). Aussi doit-on noter de prime abord la couverture spécifique de ces deux types d'élections : les élections centrales ont bénéficié d'une couverture médiatique dès les années 1960, alors

que les élections périphériques n'ont fait que plus récemment l'objet d'un traitement systématique. En outre, jusqu'aux années 1990, les scrutins nationaux ont globalement été davantage traités que les scrutins locaux.

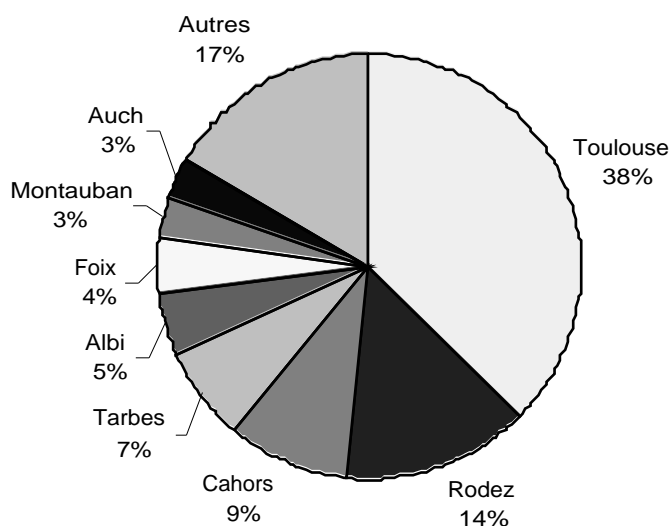
Ce trait se vérifie surtout si l'on observe chronologiquement le niveau de couverture des différentes élections à enjeu national. En 1964-65, en 1969 et en 1974, les élections présidentielles monopolisent entre 5 et 10 % des reportages politiques diffusés annuellement, alors que l'on constate l'absence quasi totale des élections périphériques. Jusqu'à la fin des années 1980, les niveaux de couverture des scrutins nationaux dépassent largement ceux des scrutins locaux, et ce d'autant plus que l'on observe un étalement de l'actualité relative aux élections. Qu'il s'agisse des élections législatives de 1978 et de 1986 ou de la présidentielle de 1981, des reportages consacrés à ces échéances électorales sont réalisés dès la fin de l'année précédant le scrutin. Aussi convient-il d'apprécier le niveau de couverture médiatique de ces élections sur deux ans. Il apparaît donc clairement pour la période 1978-1988 une nette prédominance des élections centrales sur les élections périphériques.

Cette période est néanmoins celle de l'émergence des scrutins à enjeu local. Si avant 1982 les seules élections périphériques à bénéficier d'un réel traitement par le journal télévisé régional – les municipales de 1977 – étaient celles dont la règle était le suffrage universel, la période qui s'ouvre avec la décentralisation voit la couverture des différents types d'élection locale se généraliser. Si les municipales sont médiatisées à un niveau constant (environ 20 % des reportages les années où l'élection se déroule), les élections cantonales et régionales ont une mise en place plus complexe. Ainsi, les élections cantonales connaissent une couverture très dépendante des autres types de scrutin. En effet, les cantonales n'ont connu une couverture élevée qu'en 1985 et dans une moindre mesure en 1994, deux années durant lesquelles aucune élection majeure ne venait les concurrencer (hormis les européennes de 1994, peu médiatisées). De fait, les élections cantonales ont été relativement peu couvertes les autres années : à ce titre, il convient de remarquer la médiatisation croissante du scrutin régional, qui en 1992 supprime largement les cantonales par le nombre de reportages réalisés. Cette différence de traitement s'explique par deux facteurs. D'une part, l'assemblée régionale est élue dans son ensemble, alors que le conseil général fait l'objet d'un renouvellement partiel :

les enjeux politiques sont par conséquent plus élevés concernant le scrutin régional. D'autre part, et cette remarque est liée à la précédente, l'élection régionale est davantage porteuse d'enjeux nationaux, elle se déroule pour une large part selon la terminologie de P. Lehingue et D. Gaxie « selon la logique des oppositions politiques spécifiques au champ politique central ».⁴⁶

Marquées par une progression nette de la couverture des élections périphériques, les années 1990 voient donc s'amenuiser la part des élections centrales. Ceci dit, cette couverture moindre doit être relativisée par le fait que nous venons d'évoquer, à savoir la prédominance au sein des élections périphériques des scrutins à enjeu central (régionales vs cantonales). Cette remarque s'applique aussi aux élections municipales, dont la couverture privilégie les grandes villes de la région Midi-Pyrénées (et essentiellement Toulouse), les communes rurales n'étant traitées qu'à la marge cf. graphique page suivante).

Graphique 6 : part des communes dans les reportages consacrés aux élections municipales



⁴⁶ *Ibid.*, p. 28.

Cette concentration de la couverture des scrutins municipaux dans le cadre urbain (83 % des cas sont réservés aux chefs-lieux de départements) montre bien la tendance à l'unification des marchés politiques. Si le journal télévisé régional avalise la multiplication des marchés périphériques par une couverture accrue des élections se déroulant sur ces marchés, il produit concomitamment une simplification du réel en privilégiant dans ses représentations les marchés intégrés, dont P. Lehingue et D. Gaxie soulignent la place croissante :

« On assiste ainsi à l'intégration croissante des marchés politiques dans le marché central, intégration qui est bien sûr loin d'être achevée mais qui est d'autant plus avancée que la taille du marché périphérique augmente puisque cet élément morphologique résume tous les facteurs qui sont à l'œuvre dans ce processus historique de constitution d'un marché politique unifié. Il y a non seulement de plus en plus de marchés périphériques (plus ou moins complètement) intégrés au marché central mais aussi, du fait de « l'urbanisation » de plus en plus d'électeurs qui interviennent sur ces marchés et, du fait des transformations de la structure sociale, notamment de l'allongement de la scolarisation, de plus en plus d'électeurs qui sont en mesure de mettre en œuvre des critères d'appréciation proprement politiques au moment de voter. »⁴⁷

Le journal télévisé régional joue comme nous l'avons montré par la couverture des élections un rôle important dans ces processus d'unification, autrement dit d'intégration nationale. Afin de mieux appréhender ces processus intégrateurs, l'étude des événements électoraux fondée sur une analyse de contenu des reportages doit à présent être sollicitée.

§2. Les registres récurrents du traitement télévisuel des événements électoraux

Le traitement des élections par le journal télévisé régional mobilise toute une gamme d'événements et de registres pour représenter une multiplicité d'acteurs politiques et de scrutins. Pour autant, il n'est pas impossible de discerner les tendances lourdes de ce traitement. Afin d'éclaircir ces tendances, il convient dans un premier

⁴⁷ *Ibid.*, pp. 26-27.

temps d'établir une typologie des événements électoraux médiatisés par le journal télévisé régional.

La typologie établie, l'application aux catégories d'événements politiques d'une méthode de comparaison diachronique permettra de déduire les évolutions de leur traitement. Pour ce faire, nous recourons à l'analyse de contenu de reportages représentatifs des catégories établies, analyse ayant pour finalité de montrer l'évolution ou au contraire les permanences des registres utilisés par le journal télévisé régional. Sur un plan pratique, notons enfin que les reportages analysés seront décomposés dans leur intégralité sous forme de photogrammes de manière à appuyer nos assertions. Toutefois, afin de ne pas alourdir la démonstration, ces photogrammes ont été joints aux annexes (cf. annexe 15). En effet, il ne nous a pas paru souhaitable de n'isoler que certaines séquences des reportages étudiés, ces documents au format relativement court ne faisant sens que dans leur ensemble.

- Une typologie de l'événement électoral

L'élection, moment particulier de la vie démocratique, est en soi un événement périodique. Ceci dit, l'analyse de son traitement médiatique nécessite une déconstruction de ses modes de médiatisation. En effet, la systématisation de la couverture médiatique des élections par le journal télévisé régional a produit un inévitable corollaire : la multiplication des événements électoraux. Aussi, afin de pouvoir analyser ces derniers, l'établissement d'une typologie se révèle nécessaire. Ayant précédemment montré l'aplanissement des spécificités des différents marchés politiques opéré par le journal télévisé régional, le traitement médiatique des élections par ce dernier suit une marche quasiment standardisée. Afin de détailler ce processus, il convient de rappeler que l'élection est une compétition, et qu'à ce titre elle suit un déroulement défini par des règles chronologiquement établies, en d'autres termes des étapes. Le journal télévisé régional, dont la construction est fondée sur la succession d'événements, reproduit donc de manière logique les différentes étapes de cette compétition. La typologie que nous proposons est par conséquent fondée sur cette succession chronologique d'événements

qui forment une élection. D'une manière générale, trois principales catégories d'événements marquent la médiatisation des périodes électorales.

La première catégorie d'événement électoral concerne la période durant laquelle les candidats ou les listes sont présentées. Durant cette période, le journal télévisé régional consacre généralement une série de reportages aux acteurs en présence sur différents terrains. Cette première phase correspond en quelque sorte à l'ouverture de la campagne électorale, à laquelle elle se rattache.

La deuxième catégorie concerne la campagne proprement dite. Cette phase, la plus longue (de quelques semaines à plusieurs mois), se caractérise par la condensation de symboles forts. Ainsi, les meetings politiques organisés par les candidats sont systématiquement filmés, conférant de façon manifeste au journal télévisé régional un rôle de tribune.

La troisième catégorie correspond à l'élection en tant que telle. En premier lieu, les reportages consacrés au vote - en d'autres termes à la participation des acteurs politiques et des citoyens - doivent être analysés en raison de leur caractère spécifique, largement fondé sur l'image. Le second type d'événement se rattachant à cette catégorie se déroule après le vote. Les résultats de l'élection n'étant pas connus durant le journal (ils sont généralement donnés lors des émissions spéciales que nous traiterons dans la section 3), les éditions du journal télévisé régional suivant le scrutin traitent largement des résultats, en sollicitant les commentaires et réactions des acteurs politiques, renforçant le rôle tribunitien du journal télévisé régional.

Ces trois catégories d'événements électoraux doivent à présent faire l'objet d'une analyse spécifique et approfondie, de manière à tenter de dégager les évolutions et les permanences des registres de traitement des élections au journal télévisé régional.

- Une étape obligée : la présentation des candidats et des listes

L'entrée dans une période électorale est symboliquement marquée dans le cadre du journal télévisé régional par la présentation des forces en présence. Cette étape

préalable au lancement de la campagne se caractérise par la diffusion groupée sur quelques jours (ou quelques semaines dans le cas d'une élection dans laquelle beaucoup de listes et de candidats sont en présence) d'une série de reportages visant à présenter les candidats et les enjeux de l'élection. Par les procédés mis en œuvre, ces reportages ont toujours constitué un facteur unifiant pour les divers marchés politiques concernés. Nous avons précédemment montré que la couverture médiatique était réservée aux seules élections centrales durant la première décennie d'existence de la télévision régionale. Ce monopole se doublait alors d'une construction de l'information visant à mettre en valeur les candidats les mieux placés, en d'autres termes à privilégier l'oligarchie officielle. Cette préoccupation s'illustre durant les présidentielles de 1965 et 1969 par l'absence d'une présentation exhaustive des candidats, les reportages du journal télévisé régional traitant de manière privilégiée la venue dans la région des personnalités proches du gaullisme (M. Debré, P. Messmer, G. Pompidou lui-même à deux reprises au début de 1969). L'élection présidentielle de 1974 est la première à faire l'objet d'une présentation des candidats. Là encore, les reportages ne couvrent pas de manière exhaustive les compétiteurs, mais une volonté de présenter les forces en présence est manifeste : du 23 au 30 avril 1974, une série de quatre reportages présente quatre des candidats de cette élection en visite à Toulouse : J. Chaban-Delmas, J. Royer, A. Laguiller, V. Giscard d'Estaing (cf. annexe 15, planches 18, 19, 20 et 21). Le traitement médiatique réservé à ces personnalités politiques est éloquent. Sur la durée des reportages, il convient de remarquer que V. Giscard d'Estaing dispose d'un temps d'intervention double de celui des autres candidats. Sur le fond, ces reportages opposent les deux personnalités dont la chance d'élection est réelle (J. Chaban-Delmas et V. Giscard d'Estaing) aux deux autres. Ainsi J. Chaban-Delmas peut-il exposer clairement ses conceptions du développement économique des zones défavorisées, de même que V. Giscard d'Estaing s'étendra sur les questions du développement aéronautique et des rapatriés. En outre, l'introduction du reportage est assurée dans les deux cas par le commentaire d'une journaliste qui présente la venue du candidat et le « succès d'affluence » pour le futur président. Les deux autres reportages tranchent singulièrement avec ces présentations respectueuses. Ainsi le reportage concernant A. Laguiller se résume-t-il à un extrait de son meeting – dans lequel elle critique vertement F.

Mitterrand -, sans aucun commentaire explicatif. L'intervention de J. Royer tient pour sa part plus au fait divers qu'à un reportage de campagne électorale : chahuté, conspué par la foule, ce dernier peine à s'exprimer et doit finalement partir, ce que le commentaire souligne avec une certaine ironie : « Le bilan de ces 35 minutes : des fils de micros coupés, des projecteurs dérobés, des bagarres jusque devant l'estrade, cinquante fauteuils cassés. Jean Royer décidait alors de quitter la salle et, malgré la protection de son entourage, il était à son tour bousculé. » Cet exemple montre par delà ses aspects anecdotiques la primauté donnée tant sur la forme (durée) que sur le fond (nature ou absence des commentaires) aux candidats ayant les meilleures chances de succès, candidats par ailleurs proches de la couleur politique du gouvernement.

L'émergence des élections périphériques viendra durablement modifier ce type de traitement journalistique, sans toutefois remettre en cause la question de la structuration des enjeux par le champ politique central. Ceci peut se vérifier par un examen de la présentation des listes et des candidats pour un certain nombre de scrutins plus récents : la méthode retenue consiste non pas à analyser les contenus des reportages, trop nombreux et globalement similaires, mais plutôt à étudier la manière dont ces présentations se structurent (nombre de reportages, axes choisis pour les présentations). Un premier type de présentation met clairement en avant le rôle structurant des partis politiques, et par conséquent du champ politique central. Ainsi, pour les élections cantonales de 1982, la présentation des enjeux est réservée aux partis politiques eux-mêmes. Du 8 au 12 mars, sept reportages sont consacrés à la conception du scrutin par différents partis, soit par ordre chronologique de diffusion : le RPR, le MRG, le PCF, l'UDF, le PS, le parti occitan (qui dispose d'une minute et demie contre cinq minutes pour chacun des autres partis) et le PSU. Par un tel procédé, l'accent est clairement mis sur l'enjeu du scrutin pour les partis – essentiellement les partis de gouvernement.

Un autre type de présentation centré sur les territoires peut aussi être privilégié. Ainsi, les élections législatives de 1986 voient se succéder durant les deux semaines précédant le scrutin huit reportages d'une durée moyenne de quatre minutes traitant des enjeux dans chaque département de la région Midi-Pyrénées. Ce traitement départemental permet de présenter les enjeux de manière synthétique, en soulignant

l'état des forces politiques en présence. Cette préoccupation se retrouve durant les municipales de 1983 et de 1989, avec pour ces dernières un trait spécifique : durant le mois précédant le scrutin, un journal spécifique intitulé *Terre commune* consacré aux élections est créé au sein même du journal télévisé régional. Ainsi, à travers vingt éditions étalées du 13 février 1989 jusqu'à l'avant veille des élections (le 10 mars), des reportages présentant les enjeux dans les différentes villes de Midi-Pyrénées sont proposés. Si ce procédé permet de mieux varier les cas présentés, il se cantonne une fois de plus aux lieux où un enjeu politique - c'est à dire un enjeu partisan – existe. En outre, ce procédé tend par une représentation cadrée dans son format à traiter de manière « standardisée » des cas spécifiques, et par conséquent contribue à « l'unification des règles du jeu électoral » pour reprendre la terminologie de D. Gaxie et P. Lehingue.⁴⁸

Outre cette présentation conforme aux règles du jeu structurant le champ politique central, une primauté est de fait accordée aux enjeux centraux et aux oligarchies politiques, comme le révèle un tableau établi par la rédaction toulousaine en 1992, tableau visant à aider les journalistes à traiter des élections cantonales et régionales à venir.

Tableau 1 : reportages de campagne pour les élections de mars 1992

(source : *Elections de mars 1992*, document dactylographié de la rédaction de France 3 Sud, 25/12/1991, Archives de France 3 Sud)

Cantonales	Régionales
Couverture des grands meetings	Couverture des grands meetings
Situation des départements : équilibres, évolutions, points chauds	Situation des départements : listes en présence, analyse
	Campagne des têtes de liste (Censi-Jospin)
	Clips sur carrière Censi-Jospin. Pour le débat
	Portrait des autres têtes de listes (PCF, FN, Verts...) désignés par leur formation à notre demande
Sociologie des assemblées départementales, y compris problème de la représentation féminine	
Les cumulards	Les cumulards
	L'enjeu Haut-Garonnais (poids démographique, économique...). Toulouse fera t-elle l'élection régionale ?
L'architecture du pouvoir. Deux ou trois exemples (Aveyron, Ariège, Gers...)	L'architecture du pouvoir. Etude comparative entre trois Conseils Régionaux (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Aquitaine)

⁴⁸ GAXIE (D.) et LEHINGUE (P.), *op. cit.*, p. 26.

Le tableau précédent, issu d'un document de travail de la rédaction de France 3 Sud, est particulièrement intéressant en ce qu'il indique les points importants de la couverture à venir de deux élections. Si un souci d'analyse ressort clairement dans l'intention d'expliquer « l'architecture du pouvoir » et de proposer une « sociologie des assemblées départementales », la plupart des propositions contribuent à rendre effectifs les enjeux nationaux de ces élections. Ainsi le choix pour les élections régionales de présenter la campagne des têtes de listes ou de mettre en avant les « points chauds » pour les cantonales. En outre, la définition d'une catégorie de reportages relative aux cumulards « resserre » la couverture médiatique de ces élections sur des personnalités cumulant plusieurs mandats, dont certains de nature nationale. Cette tendance peut être illustrée par un reportage du 9 juin 1995 consacré aux élections municipales à Millau (cf. annexe 15, planche 61) : la présence sur le terrain de J. Godfrain (candidat à cette élection et ministre de la Coopération) ainsi que de L. Jospin venu soutenir le candidat G. Deruy est à l'origine même du reportage, qui ne représente d'ailleurs que ces deux personnalités. Le commentaire ironique de la journaliste à l'issue du reportage (« quand la campagne bat son plein, on se bouscule sur le terrain »), s'il dénote une distanciation par rapport à l'information délivrée, ne remet pas sur le fond en cause la médiatisation privilégiée de personnalités politiques de stature nationale.

Enfin, la première proposition du tableau précédemment reproduit montre l'importance croissante prise par les « grands meetings », procédés de représentation devenus incontournables lors des campagnes électorales télévisées. Ce sont ces procédés, dont l'impact symbolique est incontestable, qu'il convient à présent d'aborder.

- Un aspect de la campagne au journal télévisé régional : le meeting politique

Parmi les multiples procédés télévisuels de représentation d'une campagne électorale (réunions et débats publics divers, rencontre des citoyens dans la rue ou sur

les marchés, interviews à l'occasion de visites de sites, etc.),⁴⁹ il en est un dont l'utilisation nous est apparue emblématique du rôle tribunitien du journal télévisé régional : le meeting politique.

Le meeting politique peut revêtir de multiples aspects. Néanmoins, dans le cadre d'une campagne électorale, ce type de réunion suit un cours largement standardisé et rassemble un orateur avec ses militants et ses sympathisants. Les caractéristiques du meeting politique considéré comme un « contrat de communication spécifique » ont été définies par Rodolphe Ghiglione⁵⁰. De cette définition, retenons trois aspects :

1. « la parole est à sens unique. L'homme politique seul parle, bien qu'on ne doive le considérer que comme le porte-parole de son groupe d'appartenance. La « foule » n'a guère à sa disposition qu'une gamme restreinte de manifestations non verbales (applaudissements, rires, cris, etc.). »

2. « le meeting est généralement organisé comme une liturgie. »

3. « le meeting, outre le rituel, se veut un lieu fusionnel de nature religieuse, qui doit davantage conduire à la communion dans une mystique qu'à la transmission-réception d'informations. »

Afin de mettre en évidence l'évolution des modes de traitement journalistique par le journal télévisé régional de ce type d'événement, nous appuierons notre analyse sur deux cas : d'une part la présentation des meetings de V. Giscard d'Estaing en 1969 puis de F. Mitterrand et de V. Giscard d'Estaing en 1974, d'autre part le meeting de F. Mitterrand en 1988.

En 1969, le journal télévisé régional de l'ORTF était comme nous l'avons montré dans nos développements précédents singulièrement bridé, tant sur plan rédactionnel que sur le plan technique. L'exemple de la couverture du meeting de soutien de V. Giscard d'Estaing à G. Pompidou à la veille du premier tour de l'élection présidentielle le 21 mai 1969 est sur ce point éloquent (cf. annexe 15, planche 9). Ainsi, c'est un reportage d'une durée de quasiment dix minutes qui est consacré à ce meeting, reportage ne laissant aucune place à un quelconque commentaire, mais reproduisant aussi fidèlement que possible le contenu du discours de V. Giscard d'Estaing. Le discours axé

⁴⁹ Hormis les meetings, un reportage particulier relatif à la campagne électorale a retenu notre attention en ce qu'il illustre la prégnance des enjeux politiques nationaux : la réunion filmée le 3 mai 1995 des partisans de J. Chirac venus assister au débat télévisé d'entre deux tours entre L. Jospin et J. Chirac, prétexte à évoquer la campagne présidentielle et les enjeux de cette « joute oratoire sans concession. » (cf. annexe 15, planche 61).

⁵⁰ GHIGLIONE (R.), « Paroles de meeting », in TROGNON (A.) et LARRUE (J.), *Pragmatique du discours politique*, Paris, Armand Colin, 1994, pp. 17-53.

sur le soutien à G. Pompidou explique très largement ce traitement « fleuve » et le fait que les réactions du public aient été enregistrées (applaudissements, rires). Ceci dit, le caractère liturgique du meeting est largement sous-évalué en l'absence de plans sur le dispositif et de commentaires détaillant les conditions de la réunion (nombre de participants, moyens mis en place, etc.). La même remarque peut être faite sur le meeting de J. Duclos le 23 février 1973 (cf. annexe 15, planche 17) : plan serré, discours intégral et quasi absence de mise en visibilité du dispositif. La couverture des meetings de F. Mitterrand et de V. Giscard d'Estaing en 1974 renforce encore ces limitations, et ce d'autant plus qu'un leader national de la gauche était amené à s'exprimer sur l'antenne régionale (cf. annexe 15, planche 21). Ces meetings ne font en effet pas l'objet d'un traitement spécifique, ils sont au contraire intégrés au sein d'un même reportage consacré à la présentation des deux candidats au second tour des présidentielles. De fait, le reportage traite - sur les images des meetings - du discours des candidats et de leurs thèmes de campagne. Il s'agit alors de résumer la teneur des discours prononcés, avant de rappeler le score obtenu durant le premier tour de l'élection. De fait, le caractère liturgique du meeting est sous évalué, notamment par l'absence des réactions du public. La présentation des meetings apparaît donc largement centrée sur les candidats eux-mêmes et sur la compétition les opposant, de manière à bien établir les enjeux de la campagne.

A titre de comparaison, la médiatisation par le journal télévisé régional du meeting à venir de F. Mitterrand à Portet-sur-Garonne (banlieue de Toulouse) le 6 mai 1988 procède d'une finalité comparable, mais au moyen d'un traitement radicalement différent (cf. annexe 15, planche 38). Tout l'objet du reportage est alors fondé sur le meeting et son caractère liturgique. Plusieurs procédés sont utilisés pour mettre en valeur cet événement de manière spectaculaire. En premier lieu, et contrairement à l'exemple précédent, il s'agit d'un reportage en direct, dans lequel un journaliste (G. Vallès) présent sur les lieux présente le dispositif d'un meeting qui doit avoir lieu le soir même. Ce n'est donc plus le discours du candidat qui est mis en avant, mais bien le meeting, présenté comme une « kermesse », autrement dit une fête qui doit rassembler entre quarante et soixante mille personnes. Si R. Ghiglione note que le caractère liturgique d'un meeting politique « conduit à faire porter l'interaction communicative sur l'énonciation

plus que sur l'énoncé »⁵¹, le cas présent démontre que les conditions de cette énonciation constituent en elles-mêmes un événement digne d'être médiatisé. La preuve en est apportée par le journaliste, qui use de superlatifs pour souligner l'importance de ce qui est en train de se passer : « le chapiteau géant a bouleversé le paysage, les antennes de radio et de télévision ont poussé comme champignons après la pluie. » Enfin, la foule est omniprésente à l'image et dans les commentaires, une foule d'anonymes mais aussi de célébrités (Barbara, J. Higelin, F. Gall et M. Berger, G. Bedos) et de leaders du parti socialiste (J. Lang, P. Bérégovoy, M. Rocard, ...). Par ces procédés, la télévision se révèle être un prolongement du meeting utile du point de vue de la communication politique, en ce qu'elle lui confère une importance particulière et le traite comme un événement politique de premier ordre, notamment par l'utilisation du direct ; S. Albouy note le caractère stratégique évident du meeting dans cette optique de médiatisation : « les réunions politiques « à grand spectacle » sont habituellement programmées en tenant compte de leurs « retombées » télévisuelles. Leurs horaires, en particulier, sont souvent calculés de sorte que les journaux de début de soirée puissent en donner quelques images en direct [d'où l'exemple précédent : le meeting devant passer au 20 heures national, le journal télévisé régional ne peut présenter que l'avant meeting, ndlr.]. A partir d'une manifestation réunissant 10 000 personnes, ou même d'une simple rencontre habilement médiatisée avec une catégorie de la population, on peut facilement atteindre des millions de téléspectateurs-électeurs. »⁵²

Aussi les règles de médiatisation du meeting ont-elles largement évolué, faisant désormais du dispositif et de la liturgie qui en découle le sujet central de l'information. Cette tendance a été observée dans de nombreuses analyses et notamment par M. Abélès qui, classant le meeting dans les « rites de combat », notait que la mutation considérable touchant ce type de rite « concerne plus la forme que le contenu »⁵³. Et en effet, si le journal télévisé régional mobilise plus que par le passé les représentations symboliques les plus visibles, il n'en reste pas moins sur le fond attaché à l'expression

⁵¹ *Ibid.*, p. 38.

⁵² ALBOUY (S.), *op. cit.*, p. 189.

⁵³ ABELES (Marc), « Rituels et communication politique moderne », in *Hermès* n° 4, « Le nouvel espace public », Paris, Ed. du C.N.R.S., 1989, p. 136.

des enjeux politiques nationaux (le meeting de F. Mitterrand n'est-il pas présenté comme un événement de portée nationale ?).

- L'élection : la représentation unifiée de la vie démocratique nationale

Troisième catégorie d'événement identifié dans la couverture des élections par le journal télévisé régional, l'élection en elle-même est représentée en deux temps : le vote et les réactions suite à la publication des résultats.

Les journées d'élection donnent systématiquement lieu à la réalisation d'un reportage, le plus souvent appelé « clip », concernant le vote des personnalités politiques de la région. Si par ce procédé les acteurs politiques apparaissent comme des citoyens ordinaires participant à l'élection en déposant leur bulletin dans l'urne, ils se posent aussi en garants de l'un des droits et devoirs fondamentaux de la République : le vote. Au-delà de son caractère d'exemplarité, ce type de reportage sous tend une double signification : consacrer la supériorité des acteurs politiques ainsi filmés et renforcer le caractère unificateur du vote.

L'exemple du clip du 11 juin 1995 diffusé à l'occasion du premier tour des élections municipales va servir de base à cette argumentation (cf. annexe 15, planches 62-63). Il convient de noter en premier lieu que ce reportage est effectivement construit comme un clip, c'est à dire comme une succession de séquences agrémentées de musique. L'absence de tout commentaire polarise l'attention sur les images, succession de votes accomplis par les acteurs politiques, chacun à leur manière. Tandis que D. Baudis et P. Quilès temporisent au moment de laisser tomber le bulletin dans l'urne, L. Jospin et J. Limouzy votent sous les flashes des photographes. Le vote de ces quatre personnalités revêt par conséquent une certaine solennité, l'acte étant accompli lentement et en présence de photographes pour spécifier son caractère exceptionnel. Un autre procédé met en évidence la supériorité de l'homme politique : sa connaissance des individus présents lors du vote, à qui il serre la main en leur disant sur un mode paternaliste quelques mots (cas de F. de Veyrinas et J. Glavany). Enfin, l'homme politique peut

chercher à se démarquer comme P. Douste-Blazy portant son fils devant l'urne pour qu'il puisse y déposer le bulletin. Tous ces registres participent d'une même finalité : consacrer la supériorité des acteurs politiques, en rendant leur vote particulier, voire exceptionnel en regard de celui du simple citoyen qui accomplit son devoir électoral de manière anonyme. Outre cet aspect, le vote des personnalités politiques contribue à unifier les marchés politiques : en sélectionnant comme personnalités politiques dignes de ce traitement des acteurs ayant pour la plupart occupé des responsabilités ministérielles – ou en occupant encore –, les journalistes présentent les élections municipales sous l'angle de leur enjeu politique, enjeu national si l'on en juge par la participation active des acteurs politiques de premier plan.

Suite au vote, le journal télévisé régional a coutume de présenter les réactions des acteurs des élections passées, vainqueurs et vaincus. En permettant au personnel politique de s'exprimer à l'issue des scrutins, la télévision régionale se pose véritablement en tribune officielle structurée par les enjeux nationaux, et ce en dépit des évolutions notables du traitement journalistique de ce type d'intervention. Afin d'éclairer ce point, nous fonderons notre analyse sur les cas de deux élections municipales à Toulouse (1971 et 1989).

Le traitement par le journal télévisé régional des réactions des acteurs politiques à la suite d'un scrutin a connu des évolutions particulièrement importantes en deux décennies, comme le montre la comparaison des réactions à la suite des municipales à Toulouse, en 1971 et en 1989. Le 22 mars 1971, Pierre Baudis s'adresse donc le lendemain de son élection aux Toulousains (cf. annexe 15, planches 13-14). Davantage qu'une réaction à son élection, ce reportage s'apparente à une véritable déclaration. En plan fixe, dans son bureau, le nouveau maire parle à la première personne pour remercier ses électeurs et présenter les actions à venir de son mandat. Le reportage est long, plus de trois minutes, et le ton officiel du nouveau maire s'apparente dans une certaine mesure aux allocutions télévisées du Général de Gaulle dont J-P. Esquenazi a montré la construction⁵⁴. Ainsi, P. Baudis s'exprime-t-il à la première personne et tient dès la

⁵⁴ ESQUENAZI (J-P.), *op. cit.*, pp. 47-63.

première phrase à affirmer sa propre représentativité : « Je viens de vivre hier le jour le plus long [faut-il y voir une référence ? ndlr.] mais également la nuit la plus courte, et c'est un élu un peu fatigué qui s'adresse à vous. » Le fait de se présenter en tant qu'élu permet à P. Baudis de fonder son discours à venir : ce procédé, que J-P. Esquenazi qualifie d' « acte illocutoire de représentation »⁵⁵, permet en effet à l'orateur de rappeler sa position représentative de manière à la faire accepter par le public. Ainsi, durant la suite de la déclaration télévisée, ce n'est plus l'homme mais le représentant – en l'occurrence le maire – qui s'exprime. Les dernières phrases réitèrent le registre présidentiel, en plaçant le nouvel élu au-dessus des partis : « Pour ma part, la campagne électorale et la bataille est terminée. J'ai oublié toutes les querelles, toutes les attaques, on ne doit pas revenir sur ce passé. Je tiens à affirmer que je serai le maire de tous les Toulousains sans aucune distinction d'opinion. » L'examen de cette déclaration laisse donc entrevoir la fonction officielle du journal télévisé régional des années 1960-1970, doublée d'un rôle intégrateur par l'utilisation des registres présidentiels.

Dix-huit ans plus tard, le lundi 13 mars 1989, le journal télévisé régional consacre un reportage aux réactions des acteurs politiques suite à la réélection de Dominique Baudis (cf. annexe 15, planches 40-41). Le traitement retenu consiste cette fois en une réaction « à chaud », le reportage reprenant les images tournées la veille au soir, dès l'annonce officielle de l'élection de D. Baudis. Le rôle de l'évolution des techniques audiovisuelles doit ici être souligné : le dispositif mis alors en place par FR3 nécessitait la présence sur le terrain d'équipes de vidéo légère, ainsi que d'un studio mobile installé dans une brasserie sur la place du Capitole (les moyens limités de 1971 n'auraient pas permis le déploiement d'un tel dispositif). Le reportage se déroule en trois phases : la première est consacrée à l'annonce des résultats et à la déclaration publique de D. Baudis dans la salle des Illustres (salle de réception du Capitole) ; la deuxième phase voit la réaction de son principal opposant, Jacques Lévy ; enfin, D. Baudis se rend dans la brasserie pour faire sa déclaration télévisée. L'analyse de cet exemple appelle deux séries de commentaires, l'une sur les dispositifs symboliques,

⁵⁵ *Ibid.*, p. 54.

l'autre sur l'enjeu national conféré à l'élection par ses participants. Le principe d'un reportage centré sur des réactions « à chaud » permet de mettre en scène la dramaturgie de l'annonce des résultats. C'est ainsi que D. Baudis et son père se précipitent dans la salle de réception du Capitole, entourés d'une foule de sympathisants, montrant la continuité d'une dynastie et le lieu du pouvoir (le Capitole)⁵⁶. Un autre symbole fort, quasi présidentiel, réside dans le « petit clin d'œil » de FR3 : le visage de D. Baudis apparaissant à l'écran, comme naguère celui de F. Mitterrand en 1981. Ces aspects symboliques construisent l'image d'une unité municipale forte, mais intégrée dans le jeu démocratique républicain dont le journal télévisé régional est un outil essentiel (annonce du résultat par le visage digitalisé du vainqueur, tribune pour les réactions des candidats). Enfin, les réactions des intéressés – ils ne sont que deux malgré le fait de D. Baudis ait été élu dès le premier tour - mettent l'accent sur l'enjeu national du scrutin. Si J. Lévy espère en candidat battu que « le PS retrouvera la place qu'il mérite dans cette ville », D. Baudis se pose en représentant de ses concitoyens ainsi qu'en maire devant jouer un rôle sur le plan national en soulignant le fait que « les Toulousains sont conscients que Toulouse est devenue une ville importante en France et en Europe. »

De fait, en dépit d'un traitement radicalement différent dû en grande partie aux progrès de la technique et aux évolutions de l'esthétique télévisuelle, la couverture par le journal télévisé régional des réactions des candidats à l'issue de ces deux scrutins municipaux fait apparaître un élément constant : la représentation d'un champ politique municipal en conformité avec les codes (rhétorique et symboles présidentiels) et discours (structuration partisane, représentativité républicaine) en vigueur dans le champ politique central.

Au terme de cet examen de la couverture des élections par le journal télévisé régional, il apparaît que les représentations produites par ce dernier sont largement

⁵⁶ Ce cas particulier d'une filiation politique au sens propre rejoint toutefois la filiation au sens figuré, analysée par M. Abélès : « L'élection est l'acte par excellence de la création continuée. Elle est promesse de renouvellement, elle assure aussi la pérennité d'un système existant. Nous avons observé, au plan *local*, l'importance du patrimoine politique, et la manière dont l'élection met en œuvre un processus de transmission dans des lignées ou au travers de réseaux. Dans ce processus la mémoire autochtone intervient au premier chef. La parenté est le vecteur essentiel de la transmission. » ABELES (M.), 1990, *op. cit.*, p. 150.

structurées par les enjeux politiques nationaux, qu'il s'agisse d'élections centrales ou périphériques : présentations des candidats et des listes soumises aux impératifs partisans, scénographie républicaine des meetings politiques, vote de leaders politiques à stature nationale, réactions post-électorales des acteurs politiques centrées sur leur représentativité et le jeu partisan. Ces modes de traitement de l'actualité électorale rapprochent le rôle du journal télévisé régional d'un idéal-type de la presse défini par J. Le Bohec, l'idéal-type « service public » qu'il définit en ces termes :

« Les journalistes ont pour tâche principale, dans cette perspective, de sélectionner les informations (*gatekeeper*) tout en jouant la logique de la notoriété et du respect des élus. Cela suppose qu'ils ne se posent pas en contre-pouvoir mais plutôt en faire-valoir de leurs sources politiques. La seule légitimité démocratique possible est celle que procure l'élection ; les journalistes tendent à se comporter à l'instar d'humbles agents d'un service public, sachant qu'on leur assigne un certain nombre de missions et de contraintes et qu'ils ne peuvent s'autoriser d'aucune légitimité, la seule digne d'être prise en compte étant celle qui est due à l'onction du suffrage universel (formule très usitée traduisant une sacralisation implicite du politique). »⁵⁷

L'élection constitue donc pour les journalistes de ce type de presse un moment symbolique fort de la vie politique. Aussi l'organisation de soirées électorales s'est-elle progressivement imposée, au point de devenir incontournable. Ce sont ces émissions spéciales qu'il convient désormais d'aborder, afin d'analyser leur rôle intégrateur.

⁵⁷ LE BOHEC (J.), *op. cit.*, p. 127.

Section 3 - Les soirées électorales : une arène intégrée

Depuis la fin des années 1970, les stations régionales de télévision organisent des soirées électorales durant lesquelles sont présentés et commentés les résultats des scrutins. Ce type de programmation spécifique et exceptionnel doit cependant être analysé en regard de son contexte de production, comme le préconise E. Neveu concernant les émissions politiques réalisées pour couvrir les campagnes électorales : « Ce qui apparaît à l'écran doit davantage être pensé comme le résultat émergent d'interdépendances entre une série d'agents sociaux, dont aucun ne contrôle parfaitement *a priori* le produit final qui prend la forme de l'émission politique... d'où la nécessité de chercher à comprendre la programmation en amont de l'écran, dans le démontage de ces rapports de force et de sens. »⁵⁸ Le « démontage » des rapports de force et de sens des soirées électorales diffusées sur l'antenne régionale doit amener à traiter trois aspects de leur dispositif.

En premier lieu, la programmation des soirées électorales régionales est intégrée dans une programmation plus vaste, celle de l'antenne nationale de France 3. Cette intégration produit un certain nombre d'effets sur la structuration même du programme, effets qu'il s'agira d'analyser. Il conviendra par la suite de s'interroger sur la scénographie de ces soirées, modifiée peu à peu par l'arrivée de nouveaux acteurs, experts dans l'analyse et le commentaire des résultats électoraux. Enfin, la prise en compte des évolutions des types d'intervention des acteurs politiques au cours de ces soirées nous permettra de mesurer l'évolution des registres de médiatisation du politique, déterminés dans une certaine mesure par les évolutions constatées au plan national.

⁵⁸ NEVEU (E.), « Des questions « jamais entendues ». Crise et renouvellements du journalisme politique à la télévision », in *Politix* n° 37, 1997, p. 27.

§1. Un dispositif structuré nationalement

Le dispositif mis en place par France 3 lors des soirées électorales s'avère largement structuré par les choix de programmation de l'antenne nationale, d'une manière comparable – mais avec plus d'intensité – à celle dont le journal télévisé régional est lui-même structuré par son contexte de diffusion (cf. *supra*, partie 2, chapitre 4). Aussi les soirées électorales doivent-elles être analysées en termes de décrochages régionaux représentant un certain coût pour la direction nationale et par conséquent des impératifs en termes d'audience

- Des émissions spéciales organisées sous la forme de décrochages régionaux

Les dispositifs mis en place par France 3 pour couvrir sous la forme d'émissions spéciales les soirées électorales doivent être présentés sous l'angle de la structuration du programme, mais aussi des moyens consentis à ce type de programmation.

Les soirées électorales organisées par la télévision régionale sont mises au point et réalisées par les rédactions régionales, mais à la fois dans un horaire imparti (avec de nombreux « raccrochages » sur l'antenne nationale au cours d'une même soirée) et dans le respect d'un cahier des charges précis défini par les responsables nationaux de la chaîne. Il s'agit en quelque sorte d'un journal exceptionnel, les règles d'organisation étant spécifiques mais le principe général (le décrochage) et les acteurs (les rédactions) restant les mêmes. De fait, il existe une étroite imbrication entre le journal télévisé régional et ces soirées, comme en témoignent de nombreux reportages du journal consacrés à la présentation de la soirée à venir. A titre d'exemple, un reportage du 19 mars 1977 présente la soirée du lendemain consacrée aux élections municipales, en insistant de manière notable sur l'importance des moyens déployés à cette occasion (duplex avec le journal *La Dépêche du Midi*, débats, analyses et variétés, cf. annexe 15, planche 23). Outre cette imbrication entre le journal télévisé régional et la soirée électorale, il en est

une plus structurante : l'imbrication entre la soirée électorale et le programme national. La réalisation de soirées électorales spécifiques aux régions suppose en effet un complémentarité, non seulement par rapport à la rédaction nationale de France 3, mais aussi par rapport à celle de France 2. Un document de travail élaboré pour la soirée électorale de mars 1992 (cantonales et régionales) que nous reproduisons ci-dessous permet de visualiser ce type de préoccupation.

Tableau 2 : grille de la soirée du 22 mars 1992

(source : BRI Toulouse, *Elections Mars 1992*, document dactylographié, 25/12/1991, archives de France 3 Sud)

France 2	France 3
19 H 45	
Journal	Présentation de la soirée sur les 2 chaînes
20 H 00	
SOIREE ELECTORALE (Rédaction d'A2 et Rédaction Nationale de FR3)	ANTENE REGIONALE (BRI)
	20 H 30
	PROGRAMME
22 H 00	
PROGRAMME	ANTENNE REGIONALE (BRI)
	23 H 30
	DIGEST – Récapitulation des résultats dans chaque région
00 H 00	
DIGEST – Récapitulation des résultats nationaux	

Ainsi, le dispositif mis en place dans les régions est largement déterminé par la programmation nationale de France 2 et de France 3. Cette complémentarité est d'autant plus notable que les journalistes des rédactions régionales de France 3 interviennent sur l'antenne nationale (lors des multiples raccrochages qui émaillent la soirée) afin de jouer le rôle de correspondants⁵⁹. En outre, dans certaines régions, les stations de France 3 doivent mettre des moyens techniques à la disposition des correspondants de France 2. La réalisation d'une soirée électorale par une station régionale ne laisse donc à cette dernière que peu d'initiatives et se caractérise avant tout par le déploiement d'un dispositif largement soumis aux choix de programmation faits par la direction nationale, elle-même limitée par la nécessaire complémentarité du groupe France Télévision.

⁵⁹ Info Video 3, *Note à l'attention de Madame et Messieurs les rédacteurs en chef et Messieurs les chefs de centres*, 14 mars 1994, Archives de France 3 Sud.

- Un coût élevé, largement supporté par la direction nationale

Au-delà de la programmation, les soirées électorales se révèlent être un « programme intégré » en raison de l'importance des moyens alloués. En effet, un tel dispositif nécessite la mobilisation des nombreuses ressources de la station, mais aussi de la direction nationale. Ainsi des investissements lourds sont consentis pour assurer la mise en place des divers éléments techniques et humains requis pour ces soirées. Concernant la couverture des élections législatives de 1993, les journalistes mobilisés étaient en effet présents en différents points de la région. Dans les locaux de France 3 d'abord, le studio jouant le rôle d'un poste de commandement où sont centralisées les informations provenant des différents lieux périphériques. Au centre-ville de Toulouse ensuite, des débats étant organisés dans un café de la place du Capitole. Enfin, des équipes étaient disséminées dans les préfectures et aux différentes bornes audiovisuelles dont dispose la station (Rodez, Cahors, Albi, Tarbes). Outre le coût du personnel, les dépenses inhérentes aux frais techniques tels que les décors ou la retransmission par TDF des directs représentent une part importante de l'investissement : le coût de ce dispositif établi par la station toulousaine se monte en l'occurrence à 463 000 francs (cf. annexe 10 : frais de réalisation des législatives de 1993). Aussi la direction générale de France 3 alloue-t-elle systématiquement aux stations régionales une dotation spéciale pour assurer la couverture des élections, dotation qui dans le cas des élections législatives de 1993 s'élevait à 440 000 francs⁶⁰. Les coûts de tels programmes sont par conséquent particulièrement élevés, et leur audience revêt une importance particulière par les rentrées publicitaires qu'un fort taux d'écoute ne peut que favoriser.

⁶⁰ *Notification budgétaire établie par le directeur général de France 3*, 4 février 1993, Archives de France 3 Sud.

- Une lutte pour l'audience à l'échelle nationale

La recherche d'une audience élevée favorisant les ressources issues de la publicité est nécessaire au vu des moyens consentis à la réalisation des soirées électorales.⁶¹ En outre, il est devenu commun que les trois principales chaînes généralistes (TF1, France 2, France 3) proposent ce type de programmation les jours d'élection : la concurrence est par conséquent plus forte qu'à l'habitude, les chaînes proposant le même type d'émission. La prégnance croissante des préoccupations tenant à l'audience réalisée se mesure concrètement à l'épaisseur et à la densité statistique croissante des documents reçus par la station toulousaine à l'issue de ce genre de soirée. D'un document de quatre à cinq pages présentant de manière synthétique les résultats obtenus région par région au début des années 1990, les rapports d'audience ont vu les analyses statistiques s'étoffer au point que le document détaillant les scores réalisés lors des élections municipales de 1995 totalise vingt-trois pages. Ce rapport présente une synthèse des résultats obtenus par France 3 durant les deux soirées électorales (les 11 et 18 juin 1995 ; cf. annexe 11 pour la synthèse), avant de détailler région par région les résultats, et de comparer ces résultats régionaux à ceux obtenus par les chaînes nationales concurrentes. Ces soirées électorales doivent par conséquent bien être considérées dans leur rapport à une concurrence nationale : il ne s'agit pas de programmes régionaux mais de simples décrochages qui doivent être au service d'un maillage serré du territoire national, maillage permettant une collecte des résultats plus efficace et des analyses plus proches du terrain avec la présence des acteurs politiques concernés. Ainsi, en établissant les résultats d'audience région par région et minute par minute (cf. graphe *Médiamat*, annexe 11), ce type de document permet à la direction nationale de mesurer la performance des différents bureaux régionaux d'information.

⁶¹ Des sources de financement annexes sont récemment apparues, comme la publication des résultats des municipales de 1995 sur le Minitel 3615 France 3 dont une part des coûts de connexion est reversée à la chaîne : ce service a ainsi enregistré 202 105 appels pour le premier tour et 137 921. Serge BLIN, *Note aux directeurs régionaux (statistiques minitel)*, 21 juin 1995, archives de France 3 Sud.

Enfin, la réalisation des soirées électorales permet à l'encadrement national d'exalter la culture de l'entreprise France 3, mais aussi celle de France Télévision. En témoignent de nombreuses lettres adressées par les directeurs généraux de France 3, mais aussi par le président de France Télévision H. Bourges à ses personnels à l'issue de la couverture des législatives de 1993. Dans cette lettre, ce dernier félicite les personnels de France 2 et de France 3, soulignant « l'efficacité de l'ensemble du réseau France 3 mis en œuvre pour faire remonter des images depuis 85 sources différentes, tout en assurant vingt-trois sessions d'information distinctes dans les régions : une démarche alliant complémentarité et esprit d'équipe », avant de conclure : « Bravo à France Télévision. Bravo à ses personnels ! »⁶²

Ayant présenté la structuration des soirées électorales régionales et leur forte intégration à la programmation télévisuelle nationale, il convient à présent d'en étudier les contenus, largement prédéfinis par la lourdeur du dispositif dont nous avons traité.

§2. La représentation des enjeux politiques

La représentation des enjeux politiques des élections est inhérente à la structuration même des soirées électorales. La scénographie particulière et le traitement en direct présentant l'arrivée progressive des résultats confèrent à ces programmes une dimension dramaturgique qui doit conforter la perception des enjeux des scrutins. Afin d'analyser ces divers aspects, nous nous baserons sur l'étude comparée des soirées électorales réalisées à l'occasion de trois scrutins : les cantonales de 1985, les législatives de 1988 et enfin les cantonales et régionales de 1992.

- Un dispositif scénographique signifiant

Avant d'aborder la manière dont le studio, lieu central de la soirée, est agencé, il convient de présenter le déroulement ordinaire d'une soirée électorale, tous les cas

⁶² H. BOURGES, *Lettre aux personnels de France Télévision. France 2 – France 3*, 29 mars 1993,

étudiés présentant globalement le même enchaînement. Ainsi, la soirée du 22 mars 1992 est largement centrée sur le plateau de France 3 avec Gérard Vallès (rédacteur en chef) dans le rôle du maître de cérémonie. Le programme, diffusé en quatre parties entre vingt heures et minuit, alterne les phases en direct sur le plateau durant lesquelles sont distillés résultats, estimations et analyses de journalistes et d'experts conviés, avec des duplexes depuis les bornes audiovisuelles de la station présentant les réactions d'acteurs politiques. Enfin, vers vingt-trois heures, un débat oppose dans le studio de France 3 plusieurs personnalités politiques.

Le rôle central du studio dans le déroulement de la soirée ayant été souligné, il convient désormais d'en présenter la scénographie. A ce titre, le générique joue un rôle symbolique important en ce qu'il ouvre la soirée et dévoile progressivement le dispositif mis en place (cf. annexe 15, planche 73). Cette fonction d'ouverture est particulièrement présente dans les soirées de 1985 et 1988 : un long panoramique permet au téléspectateur de saisir d'un coup d'œil l'ensemble du plateau, tandis que le titre apparaît en incrustation. L'utilisation en 1985 du titre *Spécial cantonales 85* ajoute en outre une dimension exceptionnelle au programme, l'assimilant à une « édition spéciale » qui rompt avec la programmation habituelle de la chaîne en raison d'un événement de premier ordre : l'élection. Cette dimension spécifique est aussi visible dans le cas de 1988 avec les longs plans sur une salle remplie d'ordinateurs qui valident l'importance de l'événement par les moyens « ultra-modernes » consentis. Le générique de 1992 joue sur un autre registre, en présentant une urne stylisée sortant de la carte de la région Midi-Pyrénées : ici, le contenu politique et les enjeux qui en découlent semblent privilégiés. Ceci dit, modernité oblige, les graphismes sont réalisés en image de synthèse, sous-tendant l'importance des moyens mobilisés.

Après cette entrée en matière, le studio apparaît, généralement commenté par le rédacteur en chef qui officie. Les trois cas étudiés laissent apparaître de fortes similitudes. Ainsi, deux espaces distincts sont définis, l'un pour les journalistes qui collectent les résultats, l'autre étant réservé aux invités, experts ou personnel politique.

L'espace dans lequel officient les journalistes est composé de petites tables individuelles opaques, avec une évolution esthétique et symbolique importante en 1992 : les tables ont laissé place à des mini tribunes ou pupitres, derrière lesquels les journalistes semblent prêts à intervenir à tout instant. La deuxième moitié du studio était en 1985 et 1988 occupée par des chaises alignées en arc de cercle dans le but d'en faire une zone de débat entre acteurs politiques. En 1992, le succès télévisuel des *talk-shows* aidant, c'est une grande table ovale qui remplit la même fonction, à ce détail près qu'elle servira aussi à une nouvelle catégorie d'invités : les commentateurs politiques (ou politologues dans le langage journalistique).

- Le développement d'une expertise : l'annonce et le commentaire des résultats

L'annonce et le commentaire des résultats est une liturgie qui rythme la soirée électorale. Trois catégories d'acteurs y contribuent : les journalistes et les instituts de sondages pour les annonces et les universitaires pour les commentaires (cf. annexe 15, planche 74).

La représentation cohérente des résultats est difficile à mettre en œuvre du simple fait que les journalistes présents dans les studios ne reçoivent les résultats que de manière progressive. Néanmoins leurs interventions récurrentes et la litanie des scores obtenus constitue une dramaturgie, notamment lorsque ces derniers soulignent le caractère incomplet des dépouillements. Aussi les représentations graphiques diffusées à l'écran sont-elles autant d'éclaircissements attendus, l'espace politique alors présenté montrant son nouvelle configuration. En 1985, un effort de clarification avait conduit les concepteurs du décor à placer derrière chaque journaliste les cartes des départements de Midi-Pyrénées : au fur et à mesure des résultats, les journalistes collaient des pastilles de couleur sur ces cartes. En 1988 et 1992, ce type de présentation difficile à actualiser était abandonnée, au profit de simulations informatiques. Le rôle nouveau des instituts de sondages doit sur ce point être souligné. En fournissant aux stations régionales des données et des simulations, ces derniers participent de la mise en visibilité croissante des enjeux électoraux. Leur irruption dans le dispositif télévisuel régional doit en outre être

pensé comme un indice supplémentaire de l'unification des marchés politiques, dont une des caractéristiques est selon P. Lehingue et D. Gaxie « l'intérêt croissant des journaux, des radios et des télévisions pour les élections « locales » de plus en plus « couvertes » comme des élections centrales, c'est à dire au même titre et de la même manière (sondages « nationaux », « opérations estimations », « soirées électorales »). »⁶³ En effet, les sondages commandés pour la couverture des élections de 1992 l'ont été par la direction nationale de France 3 auprès de BVA, société nationalement réputée installée dans la région parisienne.⁶⁴ Enfin, le « prestige symbolique »⁶⁵ du sondage doit être évoqué : selon une opinion répandue auprès des professionnels du journalisme – tout au moins une croyance - il s'agit d'un outil indispensable du point de vue de la crédibilité de l'émission. Ce développement d'une expertise autour de la prévision des résultats a son corollaire du point de vue de leur interprétation. Ainsi, les élections de 1992 voient l'apparition de nouveaux commentateurs issus du monde universitaire (politologues, juristes). Ces acteurs ont un rôle particulier en ce qu'ils sont extérieurs au champ médiatique, mais disposent « d'une sorte de carte d'accréditation » auprès des médias régionaux. Par leur discours mettant en perspective des résultats électoraux tout juste connus, ils participent de la définition nationale des enjeux des scrutins. En outre, conformément au concept d' « autonomisation des médiateurs » défini au niveau national par E. Neveu et R. Rieffel, ces derniers constituent élection après élection un groupe fermé dont la primauté s'exprime par leur faible nombre et la production d'analyses politiques spécifiques issues d'un savoir universitaire. Une expertise se développe donc dans la présentation et le commentaire des résultats électoraux régionaux, expertise dont nous avons souligné le rôle intégrateur (sondages nationaux, commentaires des enjeux des scrutins, analyses monopolisées par un groupe de commentateurs autorisés). Il convient

⁶³ GAXIE (D.) et LEHINGUE (P.), *op. cit.*, p. 26.

⁶⁴ Ainsi Pierre Giacometti, directeur des études politiques de BVA, écrit-il le 31 janvier 1992 à B Mounier, directeur régional de FR3 : « Gilles Vaubourg (directeur des programmes de FR3, ndlr.) vous a communiqué mes coordonnées pour répondre à toutes les questions que vous pourrez vous poser à ce sujet (la soirée électorale du 22 mars, ndlr.) dans les semaines à venir. Je vous confirme également que je suis à votre entière disposition pour vous aider à exploiter au mieux le contenu des informations « sondages » et « estimations » que nous réaliserons pour votre région. »

Lettre de P. Giacometti à B. Mounier, 31 janvier 1992, archives de France 3 Sud.

⁶⁵ NEVEU (E.), 1994, *op. cit.*, p. 58.

désormais de présenter les effets d'un tel dispositif sur la médiatisation du personnel politique.

§3. La participation des acteurs politiques

Un moment fort des soirées électorales est la participation des acteurs politiques, sous la forme de débats et de réactions. Si la télévision régionale se démarque sur cette question nettement des chaînes nationales par les enjeux et les moyens, beaucoup plus réduits, elle emprunte à ces dernières toute une série d'éléments de mise en scène. Aussi les évolutions qui ont marqué ces types de programme au niveau national s'observent-elles dans une certaine mesure au niveau de la télévision régionale, comme nous le montrera l'analyse d'une série de cas : d'une part le débat Bapt-Baudis pour la mairie de Toulouse en 1983 et d'autre part les débats et réactions durant les soirées électorales de 1985, 1988 et 1992.

- Un cas prototypique : le débat Bapt-Baudis du 26 mars 1983

Ce débat entre les deux prétendants à la mairie de Toulouse organisé le 26 mars 1983 est prototypique à deux titres : d'abord parce qu'il est le premier débat politique à être organisé en *prime time* (à 20 heures 30) par la télévision régionale, ensuite parce qu'il restera à l'état de prototype, les années suivantes ne connaissant pas d'émission d'une nature comparable. C'est justement cette singularité qui doit retenir l'attention, en ce qu'elle est rétrospectivement révélatrice d'une forte tendance structurante de la télévision régionale des années 1980, à savoir la médiatisation du débat politique dans une logique spectaculaire⁶⁶. Dans le cas présent, la spectacularisation du dispositif tient avant tout à une mise en scène privilégiant la mise en avant de l'objectivité de l'information, ainsi qu'à l'opposition entre deux hommes, deux leaders politiques. Ces

⁶⁶ Pour une analyse détaillée de cette période d'apogée « des mises en scènes originales et spectaculaires de politique » et des émissions politiques s'y rapportant :

deux tendances ont été soulignées par J-P. Esquenazi : « l'arrivée au pouvoir des socialistes s'accompagne du projet télévisuel d'ouvrir l'antenne à des voix jamais entendues jusque-là ; nous avons constaté que ce beau dessein produit, outre de l'expression politique, des performances expressives où s'affirme la singularité de l'individu. »⁶⁷

Le dispositif mis en place se concrétise d'abord par les options retenues pour le décor, qui apparaît dans son ensemble dès le générique qui, réduit à sa plus simple expression, ne mentionne que le titre *Capitole* 83 (cf. annexe 15, planche 72). L'objectivité est ainsi mise en avant par la symétrie parfaite des éléments de mobilier et du cadrage : à l'écran, le journaliste (Pierre Boudy, rédacteur en chef de la station) occupe la position centrale, les deux candidats étant placés face à face, de part et d'autre de ce dernier. Les principes sont d'ailleurs clairement exprimés par P. Boudy dès sa courte introduction : « égalité des temps de parole, trente minutes pour chaque candidat, égalité aussi du temps de passage à l'image, le tout sous le contrôle d'un huissier de justice. » Ces règles sont appuyées par un long plan sur deux chronomètres devant comptabiliser les temps de parole, chronomètres qui reviendront à l'image de manière récurrente au fil du débat. Ce partis-pris d'un chronométrage précis et de l'insistance dans sa présentation tient pour une large part au contexte nouveau de ce type de face à face. En effet, jusqu'à l'élection de 1981, les acteurs politiques avaient formulé une règle quantitative, la règle de l'égalité des temps de parole. A l'occasion du débat entre V. Giscard d'Estaing et F. Mitterrand en 1981, le parti socialiste avait formulé des conditions dans un document du 29 avril 1981 adressé à la Commission nationale de contrôle des élections, et dont le contenu est rapporté par E. Véron : « Pour assurer une durée identique de traitement à l'image des candidats, l'image du candidat en train de s'exprimer sera seule retransmise au cours de ses interventions, à l'exclusion de tout plan de coupe ou de réaction de son interlocuteur ou de l'arbitre. »⁶⁸

NEVEU (E.), « Les émissions politiques à la télévision : les années 80 ou les impasses du spectacle politique », in *Hermès* n° 17-18, « Communication et politique », Paris, CNRS, 1995, pp. 145 à 162.

⁶⁷ ESQUENAZI (J-P.), 1999, *op. cit.*, p. 236.

⁶⁸ VERON (E.), « Interfaces. Sur la démocratie audiovisuelle avancée », in *Hermès* n° 4, « Le nouvel espace public », Paris, CNRS, 1989, p. 121.

C'est donc cette règle qui sera reprise deux ans plus tard pour le débat municipal entre G. Bapt et D. Baudis, produisant de la même manière que pour le débat présidentiel une représentation personnalisatrice, centrée sur l'individu le souligne E. Véron : « le petit écran montra chaque corps enfermé sur lui-même »⁶⁹. Aussi le débat privé de plans de coupe sera-t-il construit par la prise de parole alternée des deux protagonistes, qui lanceront chacun leurs attaques et y répondront lorsque leur tour de prendre la parole sera venu. Sans entrer dans l'étude des contenus des propos échangés, la posture de D. Baudis est intéressante à relever, en ce qu'elle a durablement marqué les téléspectateurs toulousains. Contrairement à son adversaire, D. Baudis cherche systématiquement à « dépolitiser » le débat, ne se situant à aucune reprise sur l'axe gauche-droite (sa liste s'intitule *Toulouse pour tous*, celle de G. Bapt : *Rassemblement pour la majorité présidentielle*) mais rappelant au contraire son passé de journaliste et son souci d'objectivité. Ainsi, dès l'introduction, D. Baudis s'adressait face caméra au téléspectateur :

« Je suis d'autant plus heureux de votre présence qu'elle me permet de vous retrouver, chez vous, par l'intermédiaire du petit écran, après un an d'absence. » Suit un discours sur la responsabilité et la « charge » que représente le métier de journaliste, avant la dénonciation de la mainmise politique sur l'information : « Et puis un jour, les amis de Monsieur Bapt ont agi contre moi de telle sorte que j'ai dû, par respect pour vous, me retirer de l'antenne. (...) Informer ses concitoyens ou administrer la cité, ce sont deux fonctions qui à mes yeux relèvent des mêmes règles : celles du service public au service de tous. »

Sans chercher à mesurer l'effet performatif d'un tel type de discours, il nous a semblé essentiel d'en présenter la teneur au vu des succès électoraux et médiatiques ultérieurs de D. Baudis, comme nous l'analyserons dans notre dernier chapitre. En effet, la maîtrise de l'outil télévisuel par D. Baudis – qui reste largement déterminée par l'intégration d'une expertise – s'avère dans ce type de face à face déterminante, comme elle avait été déterminante pour F. Mitterrand deux années auparavant. Ceci dit, ce genre d'émission politique reste comme nous l'avons souligné exceptionnel dans le cadre régional. Il illustre toutefois de manière évidente la prégnance des représentations médiatiques du politique initiées par les chaînes nationales. De fait, l'évolution des

⁶⁹ *Ibid.*, p. 122.

modes d'organisation des débats politiques durant les soirées électorales semble suivre - dans une certaine mesure eu égard à la spécificité de l'antenne régionale - les changements constatés au niveau des antennes nationales.

- L'organisation des débats durant les soirées électorales

Concernant la programmation nationale des émissions politiques au début des années 1990, E. Neveu constate « un ensemble de signes de flottements et d'incertitudes » :

« On y placera le repli du personnel politique vers les invitations aux journaux télévisés de vingt heures – jugés plus rentables que les émissions politiques privées d'audience -, la restauration d'un style d'interaction et de débat plus traditionnel, plus ésotérique, entre journalistes et hommes politiques dans une part des émissions survivantes, la réapparition d'émissions de commentaires de l'actualité ne faisant intervenir que des journalistes, et surtout la raréfaction de ce type de programmation. »⁷⁰

Cette tendance à la raréfaction des émissions politiques télévisées s'observe dans la manière dont les débats sont organisés en région durant les soirées électorales, notamment dans les cas précédemment étudiés (cantonales de 1985, législatives de 1988, cantonales-régionales de 1992) auxquels nous adjoindrons celui des élections municipales de 1995 (cf. annexe 15, planche 75). En 1985, le dispositif mis en place laissait une large place aux réactions des invités politiques qui, présents sur le plateau toulousain et en duplex depuis un studio à Figeac (Lot), ont commencé à débattre vingt minutes après le début de l'émission (21 h 30) : leurs interventions alterneront avec les compte-rendus des résultats durant toute la soirée. Au total, plus de la moitié de la durée de l'émission sera occupée en débats. En revanche, les soirées électorales suivantes ont laissé la portion congrue aux débats politiques, relégués aux alentours de 23 heures.

Cet amenuisement de l'espace médiatique réservé aux débats s'observe concrètement dans le dispositif scénographique mis en place. Si durant les soirées des années 1980 un espace est réservé à cet effet, les élections de 1992 voient la disparition de cette partie du studio au profit d'une grande table, occupée la plupart du temps par

⁷⁰ NEVEU (E.), 1997, *art. cit.*, p. 32.

les journalistes et les experts conviés pour assurer le commentaire des résultats, ces derniers occupant une place croissante. La quasi disparition de la formule du débat politique ne signifie pas pour autant une moindre représentation des acteurs politiques. En effet, ces derniers réagissent désormais de manière individuelle et sont filmés par les équipes de journalistes disséminées dans les différents points de couverture mis en place (bornes audiovisuelles, cafés). La diffusion de ces réactions vient alors ponctuer l'annonce des résultats depuis le plateau central. Ce faisant, la construction de ces soirées tend à conserver leur dimension cérémonielle, tout en offrant une vision intégrée de l'élection à travers principalement deux aspects. D'une part la place accrue des commentaires des experts conviés (cf. *supra*), et d'autre part le respect des hiérarchies politiques à travers la collecte de leurs réactions, comme l'indique un document produit à cet effet par la rédaction de France 3 Sud à l'occasion des municipales de 1995 : « En direct ou enregistrées, on veillera à obtenir une réaction des quatre ministres de Midi-Pyrénées (...). Doute-Blazy, Puech, Godfrain, de Veyrinas. »⁷¹

Du fait de leur intégration à une chaîne nationale, les stations régionales de France 3 doivent se plier en matière de programmation politique aux règles et aux moyens définis par leur direction générale. Aussi, contrairement à certaines chaînes régionales étrangères⁷², l'absence de programmes politiques spécifiques hors des périodes électorales fait du journal télévisé régional de France 3 le principal pourvoyeur de représentations politiques télévisées au niveau régional. Ayant analysé le rôle de ce dernier dans la couverture des élections, il convient désormais de présenter la manière dont est couverte l'actualité politique dominante en termes de volume produit et par conséquent de temps d'antenne régionale⁷³ : l'actualité politique « quotidienne » (hors des périodes électorales).

⁷¹ *Municipales – Tableau des invités et des réactions*, 9 juin 1995, archives de France 3 Sud.

⁷² Ainsi G. Lochard et J-C. Soulages présentent-ils le cas d'une émission de type *forum* à visée politique, la *Vida en une Xip*, diffusée sur TV3, la chaîne catalane : « L'animateur y apparaît essentiellement comme un opérateur de médiation, qui, en sollicitant les paroles d'un public très actif, transforme l'espace médiatique en « agora » et le désigne explicitement comme un « support de doléances ». Tout dans le dispositif contribue à nous placer sur le terrain de la citoyenneté au quotidien. LOCHARD (G.) et SOULAGES (J-C.), « Les imaginaires de la parole télévisuelle : permanences, glissements et conflits », in *Réseaux* n° 63, 1994, p. 31.

⁷³ Cette actualité politique quotidienne représente 78,5 % de notre corpus, donc des interventions des acteurs politiques dans les reportages du journal télévisé régional.

CHAPITRE 7 - LA CONFORMITE REPUBLICAINE DES EVENEMENTS POLITIQUES

La mise en place de la télévision régionale a bouleversé les termes du débat public en créant une nouvelle tribune pour de nombreux acteurs politiques. Du point de vue des citoyens, si la PQR reste une valeur sûre de par son impact, l'irruption de la télévision dans les foyers de province durant les années 1960 et surtout 1970 a profondément modifié les habitudes d'information en matière politique. Cependant, les actualités politiques produites par la télévision régionale ne sont pas homogènes sur les quatre décennies de leur existence. Elles ont connu des modifications sur le plan de leurs contenus, notamment sur le plan des événements médiatisés. Aussi devons-nous aborder l'étude des transformations de ces événements, et plus particulièrement des « événements politiques ».

A la confluence des champs politique et journalistique, l'événement politique télévisé est un mélange complexe de faits réels et de construction discursive qui en font une réalité difficile à appréhender. Un événement n'est pas un élément donné, invariant et disposant d'une existence propre. Il résulte au contraire d'un processus social et cognitif complexe, qualifié par P. Charaudeau de « processus d'événementialisation »⁷⁴. Aussi nous semble t-il nécessaire de proposer préalablement une clarification épistémologique⁷⁵. L'approche de H. Molotch et M. Lester distingue dans un premier temps les *occurrences* des *événements*.⁷⁶ Ainsi, les occurrences désignent des faits connus, et les occurrences « importantes » sont particulièrement utiles pour marquer le

⁷⁴ CHARAUDEAU (P.), *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan-INA, 1997, pp. 104-107.

⁷⁵ Nous nous placerons ici sur le plan de l'événement médiatique, à distinguer absolument d'un concept global d'événement, auquel L. Quéré fait allusion dans son analyse consacré à une sémantique de l'événement.

QUERE (L.), « Événement et temps de l'histoire », in *Raisons Pratiques* N° 2, 1991, pp. 263-281.

⁷⁶ MOLOTCH (H.) et LESTER (M.), *art. cit.*, p. 26.

Voir aussi sur cette question la distinction opérée par J-F. Tétu entre *fait* et *événement*.
MOUILLAUD (M.) et TETU (J-F.), *op. cit.*, pp. 16-22.

temps. Selon ces auteurs, « un événement est une occurrence employée à de telles fins de manière créative. Chaque occurrence ainsi utilisée se trouve, dans une certaine mesure, réifiée : elle devient un objet du monde social, disponible à titre de ressource pour construire des événements ultérieurs. »⁷⁷ E. Neveu et L. Quéré soulignent cependant le fait que la prise en compte de la notion d'*occurrence* ne fournit pas de « critère distinctif de l'événement. En effet, l'importance ou la « relevance » est une propriété que l'on peut attribuer à différentes choses – des situations, des actions, des personnes, des faits, etc. »⁷⁸

Il n'en reste pas moins que la prise en compte du concept d'*occurrence* apparaît fondatrice d'une approche sur les événements : la réification des faits sociaux – les occurrences – par les médias doit être au fondement de toute analyse portant sur les événements médiatiques. Conformément à cette hypothèse, il apparaît que la construction de l'actualité par la télévision peut être appréhendée comme l'instrumentalisation d'occurrences dans le but de produire des événements et de leur donner un sens. Ceci dit, il ne s'agit pas ici de s'interroger sur la construction de l'actualité télévisée en présentant les diverses étapes de sélection des événements (question que nous avons posée au début de la deuxième partie). Nous entendons en revanche mener une démarche inductive qui, partant de l'analyse des événements médiatisés, permettra de mieux définir le rôle même du journal télévisé régional. En effet, en étudiant les transformations des événements médiatisés par le journal télévisé régional, c'est sa production même et par conséquent son rôle attendu après du public qui sera mis en évidence. En d'autres termes, étant donné notre définition préalable du corpus, les événements médiatiques construits par le journal télévisé régional seront étudiés par le biais des reportages comprenant l'intervention d'un ou plusieurs élus : il s'agira donc d'événements politiques au sens où un acteur politique au moins y est associé. Par opposition à l'analyse de la couverture des élections par le journal télévisé

⁷⁷ Plusieurs exemples sont donnés par les auteurs sur un plan privé : rites de passage, promotions, mais aussi année où la récolte a été mauvaise.

Ibid.

⁷⁸ NEVEU (E.) et QUERE (L.), « Présentation », *Réseaux*, « Le temps de l'événement I », n° 75, janvier-février 1996, p. 12.

régional menée dans le chapitre précédent (portant sur 21,5 % des reportages du corpus), il convient de souligner que les reportages faisant l'objet de cette analyse en termes d'événements politiques concernent toutes les interventions d'acteurs politiques hors événements électoraux : ce qui représente la partie non encore analysée de notre corpus, soit 78,5 % des reportages répertoriés (5793 reportages).

L'approche retenue tentera de combiner approche sociologique et analyse des contenus et des symboliques véhiculées par les événements politiques, dans l'optique définie par E. Neveu et L. Quéré.⁷⁹ A travers l'étude des thèmes d'intervention des élus au journal télévisé régional, nous établirons les lignes directrices de la sélection des événements sur la durée couverte par le corpus. Il s'agira ensuite d'associer aux thèmes dominants sur le long terme (les événements de routine) les types d'acteurs politiques s'y référant préférentiellement ainsi que les actes de ces derniers donnant lieu à leur médiatisation, de manière à établir une typologie de l'intervention médiatique des acteurs politiques. Enfin, l'analyse de reportages représentatifs de cette typologie permettra de dégager les principales règles de traitement de ces événements par le journal télévisé régional afin d'en souligner les évolutions.

⁷⁹ « l'humeur intellectuelle des années quatre-vingt-dix fait succéder à une surenchère parfois obsessionnelle ou dérisoire de la pensée « critique », la revendication d'évidence de tant de nouvelles *doxas* (celles des contraintes de la mondialisation, des impératifs économiques pour n'en citer que deux). Elle redonne par là tout son sens au projet Barthien d'une mythoclastie, d'un inventaire critique des signifiés idéologiques qui se lovent dans le tissu des communications quotidiennes des médias audiovisuels, de la publicité, dans les traits des personnages que l'époque se donne pour hérauts. Les tentatives menées en ce sens par des chercheurs ou des analystes encore isolés suggère la fécondité d'une telle démarche. »
Ibid., p. 16.

Section 1 - Une approche thématique des événements politiques régionaux : la prééminence des événements de routine

Les événements médiatiques sont ainsi que nous l'avons précédemment souligné la résultante d'un processus d'événementialisation par lequel une occurrence devient événement. Afin de rendre ce processus davantage compréhensible pour l'analyse des événements politiques médiatisés par le journal télévisé régional, revenons sur l'analyse qu'en ont fait H. Molotch et M. Lester. La production d'un événement passe par diverses instances (*agencies*) : les promoteurs d'informations qui identifient et promeuvent certaines occurrences, les assembleurs d'informations (personnel des médias) qui ont pour but de vérifier et d'organiser les informations - d'où l'existence de conflits avec les promoteurs -, et enfin les consommateurs d'informations, c'est à dire les membres des publics. Au-delà de ces distinctions, l'intérêt de l'approche de Molotch et Lester réside dans la mise au point d'une typologie des événements, fondée sur les « circonstances du travail de promotion qui les a fait connaître aux publics ».⁸⁰ Sans présenter en détail cette typologie, présentons en la vue synthétique établie par ces auteurs, qui les classent selon la position occupée par les promoteurs :

Tableau 1 : Schéma de classification des événements de H. Molotch et M. Lester

	Réalisation intentionnelle	Réalisation non intentionnelle
Promu par l'effecteur	Routine	Heureux hasard
Promu par un informateur	Scandale	Accident

Les effecteurs sont les individus à l'initiative des faits, alors que les informateurs sont des individus le promouvant sans y être impliqués. Les événements promus par ces derniers – scandales et accidents (par exemple une marée noire) - s'approchent de la conception de l'événement définie par G. Leblanc, qui fonde le type

⁸⁰ MOLOTCH (H.) et LESTER (M.), *art. cit.*, p. 32.

idéal d'événement sur le scoop : de fait, l' « information-infraction » serait l'événement médiatique dominant⁸¹. Conception à laquelle H. Molotch et M. Lester s'opposent dans leur définition de l'événement de routine. Selon ces derniers, la grande majorité des nouvelles relèvent de cette catégorie, qui doit être subdivisée en trois sous-types⁸² :

1. les événements dont les promoteurs ont *habituellement* accès aux assembleurs d'informations ;
2. ceux dont les promoteurs s'efforcent de *perturber* l'accès routinier d'autres agents aux assembleurs, afin de créer leurs propres événements ;
3. ceux où l'accès est assuré par le fait que les promoteurs et les assembleurs d'information sont les mêmes.

Les événements politiques au journal télévisé régional relèvent pour leur quasi totalité du premier type. Ainsi que nous l'avons montré par l'analyse des sources et par les conditions de production du journal télévisé régional, l'information politique télévisée régionale est dominée par les routines organisationnelles. De fait, l'événement politique régional s'avère être dans une large mesure un événement de routine, comme l'analyse qui va suivre le montrera. Cette introduction au concept d'événement était nécessaire en raison de la polysémie caractérisant ce concept. Reste que l'événement de routine sous-tend une réalité très diverse, notamment sur le plan des domaines d'actualité couverts (c'est à dire les thèmes auxquels ils se rattachent). Aussi s'agit-il d'éclairer cette question par une analyse détaillée des thématiques de l'information politique.

§1. La constitution d'un tableau général des thèmes de l'information politique régionale

La première étape dans l'examen des événements politiques régionaux consiste à présenter leur distribution sur un plan thématique. Notre corpus étant fondé sur l'intervention médiatique des acteurs politiques, il s'agit de présenter quels sont les

⁸¹ Ainsi G. Leblanc écrit-il : « La préoccupation journalistique N°1 ne consiste pas à transformer un fait en information. Elle consiste à transformer une information en événement. Un événement qui réalisera la combinaison idéale : gros titre – images fortes et en direct – commentaire dramatique. L'idéal – le scoop – étant que ces images soient exclusives. »

LEBLANC (G.), *op. cit.*, p. 26.

⁸² MOLOTCH (H.) et LESTER (M.), *art. cit.*, p. 38.

thèmes de l'actualité amenant les hommes politiques à s'exprimer sur les ondes. Comme les autres médias, le journal télévisé régional reflète les transformations du rôle politique. Ce faisant, il rend compte de la multiplication des champs d'intervention des acteurs politiques et, corrélativement, de l'accroissement des thématiques relevant des événements politiques. Et d'autant plus dans le cas de l'actualité régionale en raison de la décentralisation qui a amené son lot de transferts de compétences. Afin d'en mesurer les évolutions et d'en tirer un sens, les thèmes d'intervention des acteurs politiques doivent être présentés de manière chronologique.

Préalablement à cette analyse, un certain nombre de remarques sont toutefois nécessaires pour en comprendre la portée. En effet, l'actualité politique délivrée par le journal télévisé régional est construite sur un découpage entre différents thèmes. Ce découpage est largement implicite et fondé sur ce que P. Charaudeau nomme les « domaines d'expérience », ensemble de représentations que les journalistes se font de la réalité sociale⁸³. Il en résulte un « rubriquage » de l'actualité dont le but est de rendre compréhensibles par le public les événements médiatisés : « les différents domaines d'expérience jugés représentatifs des principaux secteurs de l'espace public, les acteurs jugés dignes d'intérêt pour apparaître dans les médias et les types de parole suscitée pour se faire entendre sur la scène médiatique sont sélectionnés par les médias, recomposés à leur façon et rendus visibles par un jeu de répartition sous des « sections » et des « rubriques » qui sont censées correspondre en même temps aux grandes catégories de pensée de l'opinion publique. »⁸⁴

Concernant le journal télévisé régional – comme d'ailleurs les autres types de journaux télévisés –, le rubriquage n'a pas de réalité matérielle. Il n'existe pas de structuration d'une édition en différentes pages et les diverses informations sont

⁸³ « Les domaines d'expérience résultent, d'une manière générale, de la façon dont chaque groupe social se représente l'ensemble des activités que réalisent ses membres. (...) Ainsi s'opère un certain découpage du monde social qui pour chaque communauté représente les connaissances et les croyances qu'elle en a. Les médias ont donc à charge de rationaliser l'information et de la rendre visible en la présentant de telle sorte que le public puisse la référer aux différents domaines d'expérience qui correspondent à sa vie sociale. Mais en même temps, les médias savent qu'ils s'adressent à un public qui n'est pas homogène, dont une partie peut ignorer certains de ces domaines d'expérience, ou en avoir la connaissance sans en avoir la pratique. Aussi procèdent-ils à une rationalisation de ces domaines de telle sorte que le public s'habitue à découper le monde social comme ils le font eux-mêmes. »
CHARAUDEAU (P.), *op. cit.*, p. 157.

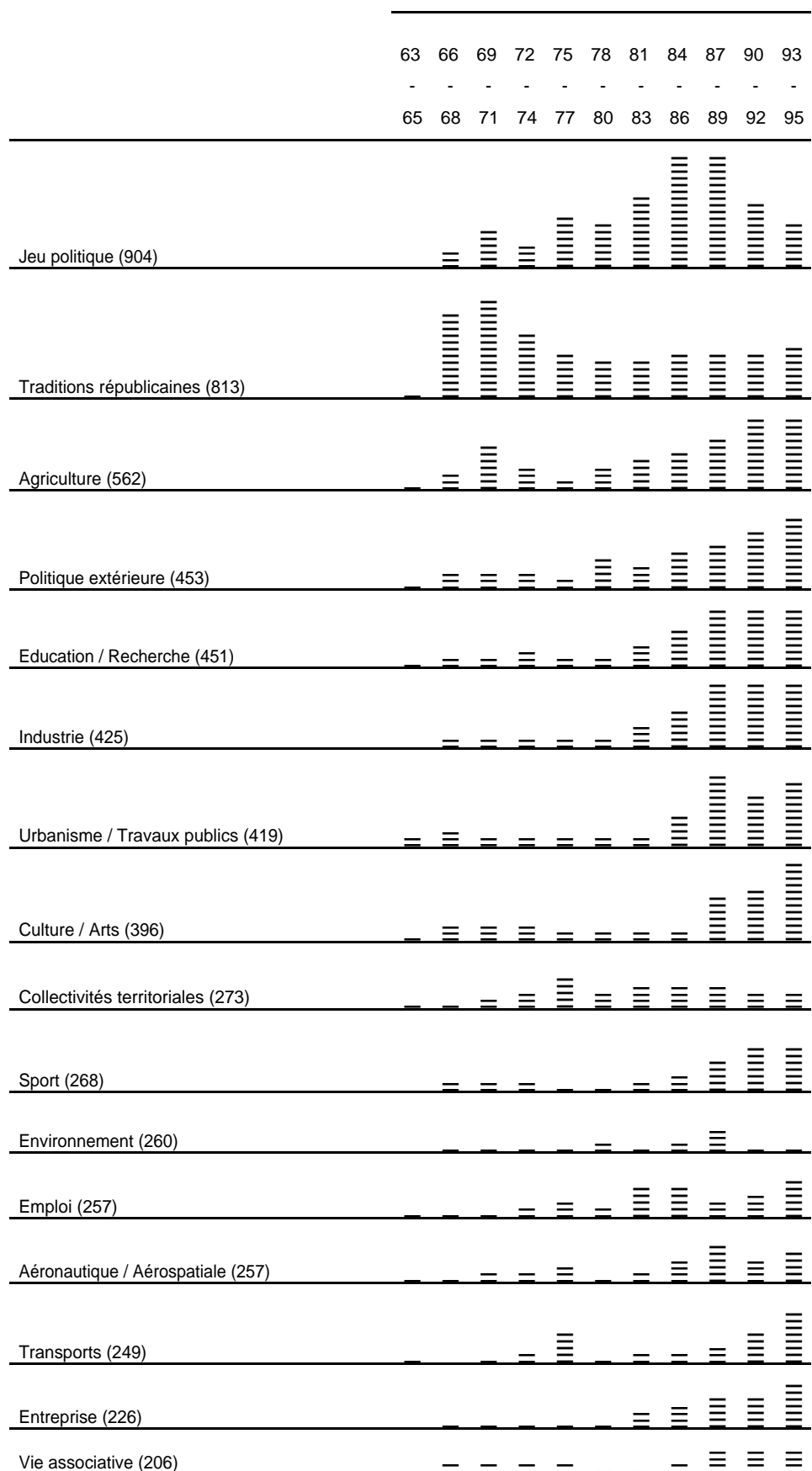
délivrées sans logique apparente. Il n'en reste pas moins que les thèmes traités se réfèrent à un rubriquage implicite. Bien que l'information politique soit communément restreinte à ce que nous appellerons le jeu politique (*politics*), notre corpus nous permet d'étendre cette acception à toutes les interventions médiatiques des acteurs politiques, quel que soit l'objet de cette intervention (domaines de la culture, de la santé, du sport, etc.). Aussi notre conception élargie de l'événement politique peut se prêter à une analyse en termes de « rubriquage ».

Avant de présenter les résultats de cette analyse, il convient de noter que les catégories de thèmes n'ont pas été définies sur des *a priori*, mais par un examen attentif des reportages. C'est ainsi que certaines d'entre elles peuvent paraître redondantes, par exemple l'industrie et l'aéronautique. Notre parti pris étant de ne négliger aucune piste de réflexion, la définition de ces multiples catégories a le mérite de cerner au mieux le corpus dans le but de définir de la manière la plus complète possible l'évolution des différents types d'événements politiques.

Afin de rendre lisibles les résultats obtenus, nous avons opté pour une représentation intermédiaire entre l'histogramme et le tableau. La figure suivante présente donc pour chaque période trisannuelle le nombre de reportages consacrés aux différentes catégories d'événements (colonne de gauche). Chaque trait horizontal représente une classe d'une dizaine de reportages : un trait (-) représente de un à neuf reportages, deux traits (=) en représentent de dix à dix-neuf, et ainsi de suite (cf. pages suivantes).

⁸⁴ *Ibid.*, p. 160.

Figure 1 : domaines d'intervention médiatique des acteurs politiques par période trisannuelle (en nombre de reportages)



Tourisme / Loisirs (204)											≡	≡	≡
Commerce (196)												≡	≡
Administration (188)			≡	≡	≡	≡							
Armée (152)												≡	≡
Justice (148)												≡	≡
Conflits sociaux (145)												≡	≡
Santé (137)													≡
Communication (110)												≡	≡
Logement (102)												≡	≡
Energie (94)												≡	≡
Artisanat / Traditions (77)												≡	≡
Police / Sécurité (76)												≡	≡
Catastrophes (70)												≡	≡
Fiscalité (65)												≡	≡
Aménagement (58)												≡	≡
Troisième âge (52)												≡	≡
Religion (49)												≡	≡
Informatique (43)												≡	≡

§2. Des thématiques inégalement réparties

L'examen attentif de ce tableau nous informe sur plusieurs aspects de la médiatisation des événements politiques régionaux. En premier lieu, le fait d'avoir présenté les événements politiques sous formes d'occurrences, c'est à dire en nombre de reportages consacrés aux différents thèmes, nous renseigne utilement sur l'occupation croissante du champ médiatique par les événements politiques. En effet, les premières années d'existence du journal télévisé régional voient un nombre réduit d'événements politiques médiatisés, et ce nombre croît au fil des ans au point de constater au cours de la décennie 1990 une multiplication des événements politiques, et ce sur la quasi totalité

des thèmes identifiés. Ceci dit, des différences notables existent entre ces thèmes, notamment au niveau des évolutions de leur couverture médiatique.

- Thèmes marginaux et nouvelles thématiques

Une première catégorie concerne certains thèmes marginaux (voir fin du tableau précédent) qui, s'ils sont effectivement traités, ne mobilisent que de manière sporadique les acteurs politiques. Il s'agit des thèmes relatifs au troisième âge (visites ou présentation de maisons de retraites par exemple), à la religion ou encore à l'informatique, bien que ce dernier thème ait certainement connu une destinée différente depuis 1995 avec l'essor de l'internet.

Une deuxième catégorie de thèmes, bien mieux représentée, se caractérise par une médiatisation récente : il s'agit de thématiques pour lesquelles une rupture nette apparaît au cours des années 1980 ou 1990. Alors que la médiatisation des acteurs politiques concernant ces questions se situait à un niveau marginal, les interventions de ces derniers sur ces questions deviennent fortement médiatisées et s'accroissent ou se maintiennent à un niveau important (de un à trois reportages par mois). Relèvent de cette catégorie les thèmes suivants : urbanisme et travaux publics, culture et arts, entreprise, vie associative, tourisme et loisirs, justice, conflits sociaux, santé, catastrophes. Les raisons de ces évolutions sont à rechercher dans les transformations même du champ politique. Ainsi que nous l'avons souligné lors de l'étude de la médiatisation des territoires par leurs représentants (partie 2, chapitre 4), les élus locaux ont vu leurs interventions médiatiques fortement progresser après la décentralisation. Aussi, suite aux transferts de compétences qui en ont découlé, de nombreuses mesures touchant à des secteurs d'activité variés ont été médiatisées par le journal télévisé régional : c'est notamment le cas pour la culture, avec le développement des festivals

dont de nombreux exemples peuvent être donnés en Midi-Pyrénées⁸⁵, mais ce phénomène est aussi observable en ce qui concerne les actions en faveur des entreprises ou du développement du tourisme rural. Mais au-delà des questions de politique publique locale, trois thèmes parmi ceux ayant connu un essor récent se distinguent : la justice, les conflits sociaux et les catastrophes. Ces trois thèmes ont comme point commun leur caractère non routinier, relevant davantage selon la typologie de H. Molotch et M. Lester d'accidents et de scandales. La récente prise en compte de ce type d'événement est-elle révélatrice d'un changement profond de la nature des informations diffusées par le journal télévisé régional ? Notre réponse sera négative, bien que des évolutions soient sans conteste à l'œuvre. Le journal télévisé régional ne fait effectivement que suivre les transformations politiques et sociales, et les questions relatives aux « affaires politiques » et à la responsabilité des élus lors d'accidents et de catastrophes sont des phénomènes apparus à la fin des années 1980 avec une nouvelle ampleur dans le débat public : il est donc nécessaire eu égard à l'objectivité revendiquée par la rédaction régionale de traiter de ces thèmes. Reste que la médiatisation des conflits sociaux par le journal télévisé régional traduit une évolution sensible des contenus de l'information politique télévisée régionale, qui se traduit par une prise en compte de la dimension conflictuelle de l'actualité.

- Les thèmes récurrents ou l'événement de routine

Cependant, ces évolutions ne doivent pas masquer les tendances lourdes de la médiatisation des événements politiques, qui se traduisent par la primauté donnée aux événements de routine. Rappelons la définition proposée de ce type d'événement par H. Molotch et M. Lester, selon laquelle les événements de routine les plus courants sont ceux dont les promoteurs ont un accès habituel aux médias : « l'accès habituel existe lorsqu'un individu ou un groupe est situé de façon telle que ses propres besoins en

⁸⁵ Parmi les festivals faisant l'objet de reportages « politiques » au journal télévisé régional, citons par exemple : Jazz in Marciac (Gers), Le printemps de la photo (Cahors), ou encore les spectacles d'été de

événements coïncident de façon routinière avec les activités d'information des professionnels des médias. »⁸⁶ Cette définition est à rapprocher de l'analyse des sources de l'information télévisée régionale menée dans la deuxième partie (chapitre 1), analyse qui avait montré la large prédominance des sources institutionnelles. Voyons désormais quels thèmes d'intervention des acteurs politiques sont traités majoritairement par le journal télévisé régional. Quatorze thèmes sur les trente quatre retenus connaissent un fort niveau de médiatisation depuis 1963 en monopolisant les deux-tiers des reportages.⁸⁷ La plupart d'entre eux ont connu une progression constante, à un rythme comparable à celui de l'ensemble des reportages diffusés dans le cadre des journaux télévisés régionaux (notamment : agriculture, politique extérieure, éducation, industrie, sport, etc.). En revanche, les évolutions de certains de ces thèmes ont une allure atypique au regard des autres. C'est le cas de la catégorie « jeu politique » qui regroupe tous les reportages relatifs à la compétition politique. Après une croissance soutenue, un déclin notable est observable dès 1990 : s'agissant de reportages traitant du jeu politique hors des échéances électorales, nous ferons l'hypothèse - à vérifier dans la section suivante consacrée à la médiatisation des élections - d'une forte croissance du nombre de reportages consacrés aux campagnes électorales qui s' « étalent » davantage dans le temps, réduisant par là même l'actualité directement politique en dehors de ces échéances. Mais les thèmes les plus « atypiques » sont sans conteste ceux dont la médiatisation décroît : les traditions républicaines et l'administration. Les traditions républicaines regroupent tous les reportages relatifs aux inaugurations, cérémonies commémoratives et remises de médailles. Thème dominant jusqu'au milieu des années 1970, son déclin est corrélé à l'émergence des autres thèmes d'intervention des acteurs politiques. La catégorie « administration » relève d'une logique similaire, étant composée de reportages présentant les questions relatives à l'administration territoriale de l'Etat (nominations et départs de préfets, visites préfectorales, etc.).

Cordes (Tarn) dont le maire est Paul Quilès.

⁸⁶ MOLOTCH (H.) et LESTER (M.), *art.cit.*, p. 33.

⁸⁷ Il s'agit, par ordre d'importance, des thèmes suivants : jeu politique, traditions républicaines, agriculture, politique extérieure, éducation et recherche, industrie, collectivités territoriales, sport, emploi, aéronautique et aérospatiale, transports, commerce, administration, armée.

Le déclin de ces catégories – bien que les traditions républicaines se maintiennent au niveau respectable d'une vingtaine de reportages par an – signifie le passage d'une information politique clairement instrumentalisée au cours des années 1960-1970 à une représentation diversifiée des acteurs politiques. En effet, l'examen des années 1993-1995 dans le tableau précédent laisse apparaître une grande diversité des événements politiques, voire même une certaine atomisation de ces derniers : les interventions médiatiques des acteurs politiques semblent être devenues systématiques et concerner tous les champs sociaux. Ce phénomène doit faire l'objet d'un examen attentif.

§3. Les effets structurants des événements de routine

La multiplication du traitement des thèmes d'actualité doit être analysée à l'aune de ce que J-F. Tétu nomme « le présent perpétuel »⁸⁸. Selon ce dernier, l'information « arrache » les événements à leurs racines et les combine dans ce que l'on appelait hier les « actualités », aujourd'hui les « news ». Dans ce processus, la loi du présent domine : « la loi du journal quotidien est de s'effacer et de se reproduire d'un numéro à l'autre sans produire autre chose qu'une collection (qui est une tâche sans fin). » Cette analyse, consacrée aux journaux écrits, nous semble particulièrement adaptée au support audiovisuel qui, contrairement à l'écrit, ne peut être conservé pour une vision ultérieure (bien peu de téléspectateurs doivent enregistrer le journal télévisé régional et l'archiver...). Le présent est donc une dimension essentielle de la construction des événements médiatiques, qui se caractérisent par une « fuite en avant », leur nombre devant pallier leur manque de racines et de profondeur historique. A une logique verticale de production de l'événement (peu d'événements traités de manière approfondie) se substitue donc une logique horizontale, qui multiplie les événements en les traitant de manière brève, synthétique et en mettant l'accent sur leur actualité. La longueur des reportages du journal télévisé régional sur ce point est significative. Bien qu'il soit difficile

⁸⁸ MOUILLAUD (M.) et TETU (J-F.), *op. cit.*, pp. 24-26.
Voir aussi l'analyse de P. Charaudeau sur le « temps » et l'actualité.

d'en dresser un bilan fiable en raison des données souvent incomplètes ou erronées concernant la durée des reportages portée dans leurs fiches descriptives, un rapide calcul dans notre base de données fait apparaître que la durée moyenne des reportages, si elle dépasse deux minutes durant les années 1960 ou 1970, s'amenuise pour n'être que de une minute quarante secondes au cours des années 1990.⁸⁹

Ces diverses remarques sur l'« atomisation » des événements politiques par le journal télévisé régional et sur le rapport au temps de l'actualité doivent être associées à une réflexion plus générale sur la médiatisation du politique. Concernant les événements politiques, Eliséo Véron apporte en effet une hypothèse intéressante à relever, alliant les logiques de court terme des médias à une logique de marketing croissante dans le champ politique :

« nous assistons, d'un côté, au déclin du champ où s'exerçait la gestion des collectifs du long terme (celui du politique), et de l'autre, à la domination croissante d'un autre champ (celui des médias) essentiellement orienté en production par la gestion de collectifs de court terme : c'est cela, à mon avis, le sens profond de la crise de légitimité du politique dont on parle tant aujourd'hui. Cela veut dire que dans la médiatisation du politique c'est ce dernier qui a perdu face aux médias : cherchant à tout prix la maîtrise des médias, les hommes politiques ont perdu celle de leur propre champ. »⁹⁰

E. Véron souligne clairement l'intégration par le champ politique des logiques du champ médiatique, amenant les acteurs politiques à orienter leurs discours en direction de cibles prédéfinies. Ceci dit, si nous donnons raison à E. Véron sur ce point, nous ne partageons pas son analyse jugeant incompatibles discours politique orienté sur le long terme (« construction d'un projet ») et discours médiatique ou de marketing orienté sur le court terme. En effet, il nous semble que malgré les transformations de la médiatisation des événements politiques par le journal télévisé régional (processus d'atomisation des événements), des tendances lourdes perdurent, au premier plan desquelles la permanence des événements de routine. Davantage que la simple répétition

CHARAUDEAU (P.), *op. cit.*, pp.233-234.

⁸⁹ Bien entendu, il faudrait pouvoir comparer sur le long terme les durées de la totalité des reportages et leur nombre moyen dans une édition du journal télévisé régional, ce qui nécessiterait un examen approfondi des conducteurs des journaux télévisés régionaux conservés à l'INA. Ceci dit, une telle approche n'apporterait pas de données particulièrement instructives au regard de l'approximation à laquelle nous nous sommes livrés, qui laisse apparaître une nette tendance au raccourcissement des reportages et à leur multiplication corrélative.

⁹⁰ VERON (E.), « Médiatisation du politique. Stratégies, acteurs et construction des collectifs », in *Hermès* n° 17-18, 1995, p. 209.

d'un présent, les événements de routine construisent sur le long terme des représentations cohérentes qui font sens. En d'autres termes, s'il existe une finalité différente entre le discours politique et le discours médiatique mise en évidence par E. Véron, il n'y a pas d'incompatibilité entre ces deux modalités, mais plutôt une série d'adaptations aboutissant à la construction de nouveaux registres de discours politiques, qui transparaissent dans l'analyse des événements de routine à laquelle nous allons désormais nous livrer, en tentant d'y intégrer les profils des acteurs politiques concernés.

Section 2 - Événements de routine et acteurs politiques : la définition de profils

Afin de mettre en évidence la cohérence les représentations dominantes construites par le journal télévisé régional, nous avons préalablement défini quatorze thèmes récurrents dans l'actualité politique régionale. Ceci dit, la simple juxtaposition de ces thèmes ne révèle pas la manière dont ils s'articulent, notamment en regard de la médiatisation des acteurs politiques. Aussi nous semble t-il nécessaire pour chacun des quatorze thèmes identifiés d'établir deux caractéristiques : les types d'acteurs politiques s'y référant, ainsi que l'acte auquel ces derniers se livrent lors de leur intervention. Il s'agit donc de mettre en évidence des tendances lourdes de la médiatisation des événements politiques par le journal télévisé régional de la manière la plus complète possible en définissant des catégories associant thèmes, acteurs et actes : par exemple - simple supposition - un profil type pourrait associer les traditions républicaines aux préfets à travers un acte particulier, l'inauguration.

Pour ce faire, il convient de mener une analyse statistique approfondie du corpus afin d'établir les degrés d'association entre les variables que sont les thèmes, les

acteurs politiques et les actes médiatiques⁹¹. Cette analyse, fondée sur la technique de l'analyse factorielle des correspondances (AFC) sera menée en trois étapes. Dans un premier temps, il s'agira d'établir les associations préférentielles entre les thèmes routiniers retenus et les différentes catégories d'acteurs politiques. Une deuxième étape consistera à analyser de la même manière les associations entre les types d'acteurs politiques et les actes médiatiques que ceux-ci accomplissent durant de leur médiatisation. Il sera ainsi possible de systématiser les résultats obtenus afin d'établir une typologie des événements politiques médiatisés par le journal télévisé régional, en d'autres termes des tendances lourdes de l'actualité politique régionale.

§1. Thèmes routiniers et acteurs politiques : l'analyse factorielle des correspondances

Afin d'établir les associations existant entre les types d'acteurs médiatisés et les thèmes relatifs à l'actualité politique – ou domaines d'intervention des acteurs politiques –, un tableau de contingence a été établi (cf. annexe 12, premier tableau), croisant thématiques et fonctions et mandats des acteurs politiques. Ce tableau s'avérant difficile à interpréter en l'état, nous avons opté pour une analyse factorielle des correspondances (AFC), méthode répandue dans les études de science politique.⁹² Cette méthode se révèle en effet particulièrement utile pour représenter graphiquement les attractions et les distances entre les diverses modalités d'un tableau, le but étant en

⁹¹ Ce type d'analyse consiste selon les termes de J-L. Loubet del Bayle à « établir si, dans la série de cas observés, il existe une association des deux variables étudiées ou, au contraire, une indépendance de ces variables. Il y a association si elles sont absentes ou présentes simultanément ; il y a indépendance si elles peuvent être dissociées ou exister l'une sans l'autre. Ce type de calcul est surtout utilisé pour étudier l'association de variables qualitatives (ce qui est le cas de notre analyse, ndlr.). »

LOUBET DEL BAYLE (J-L.), *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat, 1991, p. 184.

⁹² Concernant l'application de l'AFC à des objets de science politique, on peut se reporter à titre d'exemple à deux thèses, l'une consacrée à la représentation de la police par le cinéma menée par O. Philippe, l'autre à aux stratégies de représentation et de mise en visibilité du journalisme télévisuel menée par P. Leroux.

PHILIPPE (Olivier), *La représentation de la police par le cinéma*, Thèse de science politique, Toulouse I, 1995.

LEROUX (Pierre), *Le journalisme en représentation. Stratégies identitaires et contraintes de visibilité du journalisme télévisuel*, Thèse de science politique, Rennes, 1996.

l'occurrence de préciser quels thèmes correspondent de manière préférentielle à quels types d'acteurs politiques. Avant de présenter les résultats de l'analyse, il convient de rappeler quelques précautions relatives à l'AFC.

- Principes et application de l'AFC

L'AFC, méthode réputée pour être souvent utilisée à mauvais escient, doit faire l'objet de quelques éclaircissements. P. Bourdieu note d'ailleurs dans la préface d'un ouvrage consacrée à l'analyse de données la nécessité d'une réflexion sur un tel outillage : le « capital collectif de connaissances dont disposent aujourd'hui les sciences sociales (...) n'est pas fait seulement de tout l'arsenal d'instruments théoriques ou techniques hérités des devanciers ou empruntés à d'autres sciences, mais aussi de l'équipement intellectuel que seul peut fournir *le retour réflexif* sur ces instruments et qui est la condition de leur utilisation méthodique. »⁹³ Aussi allons-nous nous efforcer de commenter la méthode parallèlement au traitement des données proprement dites. Le principe général d'une AFC est théoriquement simple : il s'agit de convertir automatiquement un gros tableau de données en images synthétiques qui en dégagent les principales structures. Les étapes pour y parvenir sont toutefois complexes. Sans entrer dans le détail de ces dernières, il convient de bien en saisir la logique, de manière à pouvoir commenter de manière pertinente les résultats obtenus.

Dans un tableau de contingence ventilant une population (en l'occurrence les reportages) selon deux caractères croisés (thèmes et acteurs politiques), il n'y a pas d'« individus » ni de « variables » au sens propre de ces termes : les lignes et les colonnes jouent des rôles tout à fait identiques, et sont considérées comme des « modalités ». Etant de même nature, l'AFC les traitera de la même manière et en dressera une cartographie (mapping) qui indiquera les associations ou au contraire les « répulsions » entre ces diverses modalités par leur rapprochement ou au contraire leur éloignement sur

⁹³ BOURDIEU (P.), *préface*, in DOISE (Willem), CLEMENCE (Alain) et LORENZI-CIOLDI (Fabio), *Représentations sociales et analyses de données*, Grenoble, PUG, 1992, p. 8.

le graphe obtenu. En d'autres termes, l'AFC consiste à rendre lisibles les spécificités des toutes les modalités composant le tableau (pour notre étude : thèmes et fonctions politiques). Pour parvenir à ce résultat, le tableau initial doit passer par une série de traitements que nous n'allons pas détailler (voir la présentation détaillée de cette méthode par P. Cibois et d'autres auteurs⁹⁴), mais dont le principe est une décomposition de celui-ci en une série de facteurs révélant les écarts à l'indépendance des données. Ces différents facteurs mettront chacun en évidence une caractéristique du tableau initial, mettant en exergue les associations ou oppositions entre différentes modalités. Une erreur souvent commise consiste à stopper l'analyse aux deux premiers facteurs, alors que les facteurs suivants sont aussi porteurs d'enseignements (un pourcentage d'information par facteur est généralement fourni). Aussi est-il nécessaire de fonder l'interprétation de l'AFC sur les tableaux des contributions établis parallèlement au mapping, et dont W. Doise, A. Clémence et F. Lorenzi-Cioldi expliquent clairement l'utilité⁹⁵ : « Pour faciliter la lecture de la figure (et déjouer certains pièges inhérents à l'objectivation de la représentation spatiale), l'analyse fournit la contribution relative du facteur à chaque modalité (c'est à dire à quel point le facteur rend compte de la variation de cette modalité) et la contribution absolue (c'est à dire la contribution de chaque modalité au taux de variance expliquée par le facteur). Cette dernière information permet d'interpréter et de nommer les dimensions. » Grâce aux tableaux des contributions, il est ainsi possible de déterminer quels facteurs sont intéressants à retenir, et quelles modalités seront illustrées de manière satisfaisante par les facteurs en question. Il s'agit alors de choisir deux facteurs pour en établir une représentation graphique, chaque facteur étant représenté par un axe.

⁹⁴ CIBOIS (P.), *L'analyse des données en sociologie*, Paris, PUF, 1990, pp. 56-109.

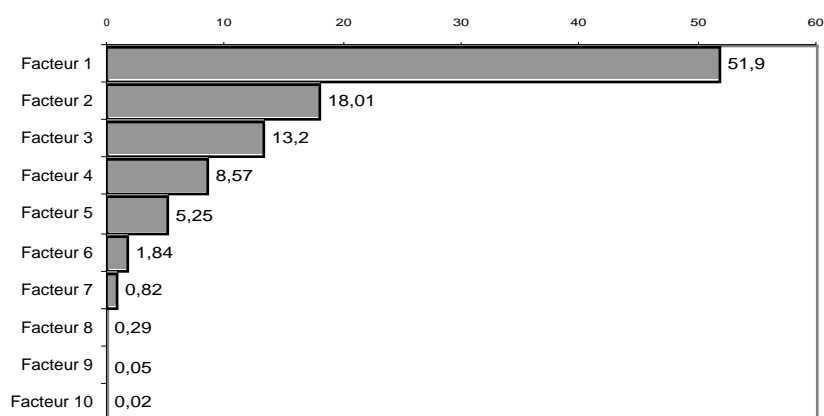
BRY (X.), *Analyses factorielles simples*, Paris, Economica, 1995.

⁹⁵ DOISE (Willem), CLEMENCE (Alain) et LORENZI-CIOLDI (Fabio), *op. cit.*, p. 72.

- Première étape : la définition des profils des acteurs politiques nationaux

Les principes de l'AFC et la marche à suivre étant posés, appliquons les désormais à notre objet de recherche. Le tableau de contingence croisant les quatorze thèmes retenus et les différents mandats et fonctions des acteurs politiques a donc été soumis à l'AFC par le biais d'un logiciel spécialisé, *Modalisa*. La première question réside dans le choix du nombre de facteurs à retenir pour l'analyse. Aussi est-il nécessaire d'établir un graphe indiquant le pourcentage d'informations couvert par chaque facteur (ils sont au nombre de dix)⁹⁶.

Graphe 1 : pourcentage d'informations par facteur



Les deux premiers facteurs couvrent un pourcentage cumulé de 69,91 % des informations délivrées par l'AFC. Nous nous en tiendrons donc dans un premier temps au plan défini par ces derniers. Il convient préalablement de reproduire le tableau des contributions de ces deux facteurs, étape nécessaire à l'interprétation de leur représentation graphique.

⁹⁶ Le nombre de facteurs est déterminé selon les termes de P. Cibois par « la *plus petite dimension* du tableau ». Notre tableau initial comportant 14 lignes et 11 colonnes, la plus petite dimension est le nombre de colonnes, qui est de 11. Le premier facteur étant simplement théorique (tableau des écarts à l'indépendance), il ne rentre pas en ligne de compte : il s'agit en quelque sorte d'un « facteur zéro ». Le nombre de facteurs dérivés de notre tableau sera donc de 10.

Tableau 2 : coordonnées et contributions des modalités sur les facteurs 1 et 2**(CTR : contribution absolue ; COR : contribution relative)**

Facteur 1				Facteur 2			
	Coord.	CTR	COR		Coord.	CTR	COR
Responsables de parti	-0,492	<u>3,82</u>	<u>0,24</u>	Députés européens	-0,427	1,73	0,08
Jeu politique	-0,335	<u>6</u>	<u>0,36</u>	Transports	-0,34	<u>3,36</u>	<u>0,55</u>
Députés européens	-0,294	0,28	0,03	Sénateurs	-0,299	1,41	0,1
Premier Ministre	-0,272	0,17	<u>0,21</u>	Commerce	-0,282	1,32	<u>0,33</u>
Politique extérieure	-0,23	0,88	0,07	Politique extérieure	-0,274	<u>3,59</u>	0,1
Président de la Rép.	-0,223	0,18	<u>0,27</u>	Sport	-0,265	1,77	<u>0,36</u>
Députés	-0,178	0,71	<u>0,23</u>	Ministres	-0,258	<u>5,12</u>	<u>0,27</u>
Sénateurs	-0,146	0,11	0,02	Education/Recherche	-0,199	1,76	<u>0,29</u>
Ministres	-0,112	0,33	0,05	Collectivités territoriales	-0,176	1,19	0,05
Elus régionaux	-0,09	0,18	0,03	Traditions républicaines	-0,151	1,96	0,21
Aéronautique/Aérospatiale	-0,087	0,06	0,04	Industrie	-0,15	0,85	0,4
Elus municipaux	-0,085	0,46	0,1	Elus départementaux	-0,145	1,82	0,19
Transports	-0,075	0,05	0,02	Elus régionaux	-0,105	0,72	0,04
Elus départementaux	-0,057	0,09	0,03	Agriculture	-0,102	0,55	0,06
Sport	-0,057	0,02	0,01	Elus municipaux	-0,095	1,65	0,12
Agriculture	-0,036	0,02	0	Armée	-0,075	0,07	0,01
Education/Recherche	-0,031	0,01	0	Aéronautique/Aérospatiale	-0,067	0,1	0,02
Commerce	-0,024	0	0	Emploi	0,033	0,02	0,02
Emploi	0,003	0	0	Préfets	0,195	1,85	0,01
Industrie	0,034	0,01	0,02	Députés	0,197	<u>2,52</u>	<u>0,28</u>
Traditions républicaines	0,093	0,26	0,08	Président de la Rép.	0,256	0,7	<u>0,35</u>
Collectivités territoriales	0,246	0,8	0,1	Premier Ministre	0,334	0,77	<u>0,32</u>
Armée	0,447	0,89	<u>0,56</u>	Jeu politique	0,437	<u>29,55</u>	<u>0,62</u>
Préfets	1,604	<u>43,6</u>	<u>0,98</u>	Administration	0,447	<u>3,82</u>	0,03
Administration	2,482	<u>40,93</u>	<u>0,96</u>	Responsables de parti	0,834	<u>31,65</u>	<u>0,71</u>

Le tableau précédent présente les résultats de l'AFC sur les facteurs 1 et 2. Pour une meilleure lisibilité, nous avons trié les modalités selon leur coordonnée : sur le mapping, ces dernières s'échelonnent donc de gauche à droite de l'axe 1 (facteur 1), et de bas en haut de l'axe 2 (facteur 2). Reste à interpréter le sens des contributions, étape que nous aborderons après leur nécessaire définition.

Une modalité ayant une forte contribution absolue (CTR) sur un axe a fortement contribué à son positionnement. La CTR permet donc d'expliquer le positionnement d'un axe, sa formation. En d'autres termes, la contribution absolue est la contribution de la modalité à la constitution du facteur (exprimée en pourcentage). Ainsi,

l'analyse d'un facteur doit prendre en compte les CTR les plus élevées pour en déchiffrer le sens. On constate à la définition de la CTR que l'on peut additionner les CTR de différentes modalités sur un même axe : on obtient ainsi la part d'inertie sur l'axe due à ce groupe de modalités. Mais expliquer la formation d'un facteur n'est pas l'interpréter dans sa totalité⁹⁷ : c'est la contribution relative (COR) qui permet d'explicitier le sens de l'axe. La contribution relative est la part de la modalité dont le facteur rend compte. Elle est toujours comprise entre 0 et 1 : si la modalité a une COR proche de 1, elle s'avère être particulièrement bien illustrée par l'axe, au contraire d'une COR proche ou égale à 0.

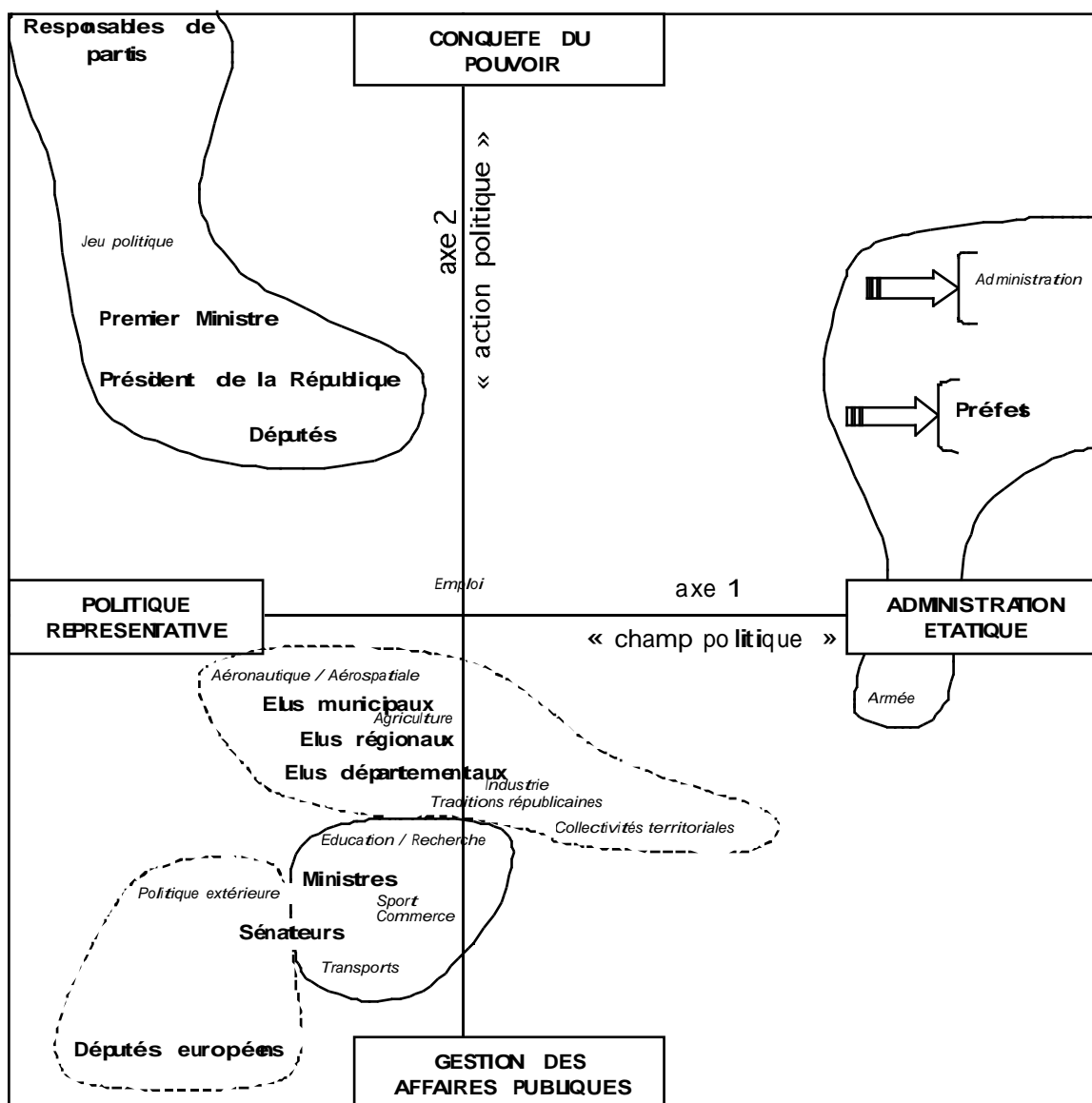
Ces mises au point étant faites, il est désormais possible de passer au commentaire de l'AFC proprement dit. Dans le tableau précédent, nous avons souligné les contributions les plus caractéristiques des deux premiers facteurs. Concernant le facteur 1, deux modalités seulement – *préfets* et *administration* – représentent un pourcentage d'inertie de près de 85 % (CTR de respectivement 43,6 % et 40,93 %), et ces deux modalités sont particulièrement bien illustrées par le facteur (COR proche de 1). Le facteur 1 oppose donc clairement le profil « préfets-administration » (et plus accessoirement le thème de l'armée avec une COR de 0,56) aux autres modalités, notamment deux modalités relativement bien représentées (10 % du facteur) : *responsables de parti* et *jeu politique*. Outre ces deux dernières, trois autres modalités ont une coordonnée négative et une COR qui ne soit pas proche de zéro : *Premier Ministre*, *Président de la République* et *députés*. De fait, le facteur 1 oppose clairement deux pôles *jeu politique* du champ politique : d'une part la politique représentative (*responsables de parti*, *Premier Ministre*, *Président de la République* et *députés*) et d'autre part l'administration étatique (*Préfets*, *administration*, *armée*). L'axe 1 illustrant le facteur 1 sera donc un axe caractérisant le champ politique. Reste à noter toutefois que les mandats locaux ne sont quasiment pas pris en compte par ce facteur, qui est centré sur le jeu politique national.

⁹⁷ Pour illustrer cette différence, X. Bry utilise une image : un mot se trouve sur une page parce qu'on l'y a écrit ; ça n'en donne pas pour autant le sens.
BRY (X.), *op. cit.*, p. 72.

Le facteur 2 laisse aussi apparaître des oppositions claires. Sur ce qui constituera la partie supérieure de l'axe 2 (coordonnées positives), les modalités les mieux représentées sont au nombre de deux : *responsables de parti* (CTR de 31,65 %) et *jeu politique* (CTR de 29,55 %). Leur sont associées quatre autres modalités dont les COR sont à prendre en compte : *députés, Président de la République, Premier Ministre et administration*. A l'opposé, des modalités telles que *transports, commerce, politique extérieure, sport, éducation et ministres* dominant, mais à un niveau modéré (CTR relativement faible). Le facteur 2 oppose donc les thèmes relatifs à la conquête du pouvoir (*jeu politique*) et à ses corollaires (*administration*, c'est à dire gestion du corps préfectoral) aux nombreux thèmes que nous venons de détailler, relevant de la gestion des affaires publiques : il s'agit en quelque sorte du facteur de l'action politique, opposant conquête et gestion du pouvoir.

Le sens des deux premiers facteurs étant mis en évidence, il est possible de dresser leur représentation graphique et de l'annoter (légendes, regroupement des modalités par ensembles) sans risquer d'en donner une interprétation erronée (cf. page suivante).

Graphique 2 : AFC des thèmes d'intervention et des acteurs politiques (plan des facteurs 1 et 2)



Les deux axes sont la représentation graphique des deux facteurs précédemment détaillés, horizontalement le facteur 1 et verticalement le facteur 2. Les modalités sont portées avec deux styles différents de manière à bien distinguer les acteurs politiques (en gras) des thèmes d'intervention médiatique (en italique). Enfin, nous avons regroupé les modalités par ensembles, entourés d'un trait plein pour les groupes à forte contribution, et d'un trait en pointillés pour les modalités s'attirant mais dont les contributions sont faibles. Trois profils d'événements politiques correspondant aux trois principaux groupes de modalités entourés d'un trait plein se dégagent donc de l'AFC, profils que nous allons désormais détailler.

Le premier profil, centré sur le jeu politique, ne regroupe que des fonctions ayant une dimension nationale : *responsables de partis, Premier Ministre, Président de la République et députés*. Les événements se rattachant à ce profil revêtent une dimension stratégique importante, davantage axée sur la conquête que sur l'exercice du pouvoir. Il en résulte qu'une tendance lourde se dégage, selon laquelle les événements politiques traitant de ce que le langage commun nomme la « politique politicienne » (hors échéances électorales, rappelons le) sont l'apanage des fonctions et mandats à dimension nationale.

Un second profil se dégage nettement, celui de l'administration d'Etat, centré sur les préfets. Situé davantage vers le pôle « conquête du pouvoir » que vers le pôle « gestion des affaires publiques » (comme le profil précédent, mais dans une moindre mesure), ce profil s'y oppose cependant par la spécificité du corps préfectoral. Les événements relevant de ce profil traitent majoritairement de l'actualité du corps préfectoral, qu'il s'agisse de nominations, départs ou encore visites et déclarations de préfets. Ceci dit se pose la question de savoir si le profil des préfets de par leur forte association à ce thème ne masque pas d'autres associations tout aussi importantes. En d'autres termes, n'y aurait-il pas là un artefact, le thème administration s'associant systématiquement au préfets ? Afin de clarifier ce point, nous nous sommes livrés à la même AFC que précédemment, en supprimant purement et simplement la modalité *administration*. Les mêmes profils se sont alors dégagés, à la différence que les préfets, étaient associés de manière plus nette aux modalités *collectivités territoriales* et *traditions républicaines*, associations que l'on constate par ailleurs sur le mapping présenté plus haut (ces deux modalités sont décalées vers la droite de l'axe 1). Le profil des préfets apparaît donc bien comme étant fortement spécifique et en même temps axé sur une médiatisation instrumentalisée du local mise en évidence par leur association aux traditions républicaines.

Le troisième profil se dégageant apparaît comme étant l'expression de la politique gouvernementale : il s'agit de l'association des fonctions ministérielles à divers thèmes (*transports, sport, commerce, éducation et recherche*). Les nombreuses visites de ministres et secrétaires d'Etat dans la région et leurs interventions médiatiques portant

sur leur ministère (éducation nationale, jeunesse et sports, transports) expliquent l'émergence de ce troisième profil.

Le trait commun à ces trois profils est leur caractère fortement marqué par la politique nationale. Cette indication est d'autant plus marquante que nous avons souligné le niveau élevé d'information contenu dans les deux premiers facteurs (près de 70 %) : il s'avère par conséquent que compte tenu des règles de l'AFC (analyse fondée sur les écarts à l'indépendance), ces profils ont une réelle spécificité dans l'information télévisée régionale. Si l'on ne perd pas de vue le niveau élevé de médiatisation des fonctions et mandats nationaux (se reporter à l'étude quantitative des fonctions médiatisées, partie 2, chapitre 4), il s'avère alors que ces profils constituent des tendances lourdes de l'actualité politique régionale, qu'il s'agira de rendre « visibles » par une analyse de contenu. Mais avant cela, il reste à s'interroger sur les mandats locaux, dont les deux premiers facteurs de l'AFC n'ont rendu compte que de manière très marginale.

- Seconde étape : la définition des profils des acteurs politiques locaux

Afin de compléter cette étude, il convient de prendre en compte les facteurs suivants de l'AFC. L'examen du tableau général des contributions (cf. annexe 13) doit nous permettre de définir les facteurs à prendre en compte pour mettre en évidence les profils relatifs aux élus locaux. Le troisième facteur s'avère ainsi peu pertinent. Bien que couvrant 13,2 % des informations délivrées par l'AFC, il est constitué essentiellement par le profil de trois modalités (qui en monopolisent 71,97 % de l'inertie) : *politique extérieure, députés européens et sénateurs*. Ces modalités, particulières par leur profil, ne révèlent toutefois pas de tendance lourde de la structuration des événements politiques régionaux en raison de leur très faible médiatisation. Aussi notre attention doit elle se porter sur les facteurs suivants, qui se révèlent davantage pertinents pour l'analyse. En outre, il convient de noter que les facteurs 4 et 5 regroupent respectivement 8,57 % et 5,25 % des informations de l'AFC, soit un total de 13,82 %

(ce qui, ajouté au total des facteurs 1 et 2, représentera 83,73 % des informations).
Présentons par conséquent le tableau des contributions pour ces facteurs 4 et 5, de manière à pouvoir en établir ultérieurement la représentation graphique.

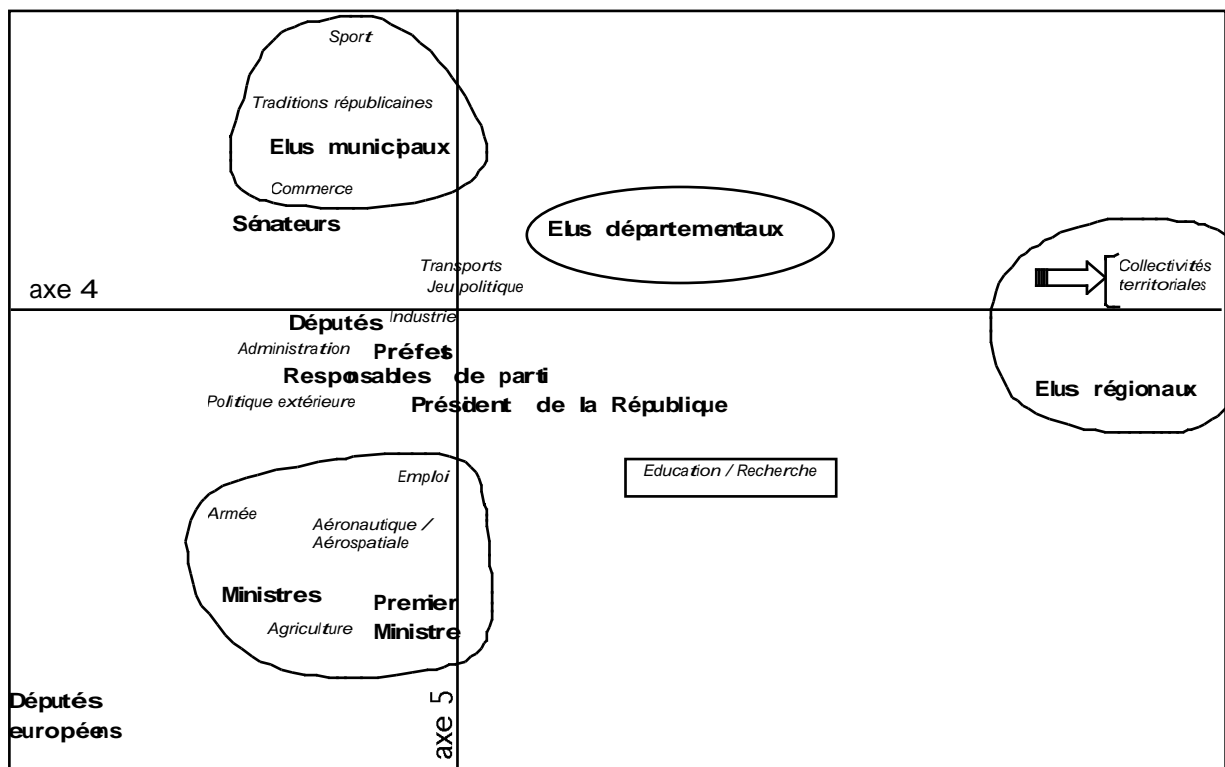
Tableau 3 : coordonnées et contributions des modalités sur les facteurs 4 et 5
(CTR : contribution absolue ; COR : contribution relative)

Facteur 4				Facteur 5			
	Coord.	CTR	COR		Coord.	CTR	COR
Députés européens	-0,393	3,07	0,07	Députés européens	-0,347	3,92	0,05
Armée	-0,217	1,27	0,13	Agriculture	-0,291	<u>15,59</u>	<u>0,52</u>
Ministres	-0,177	<u>5,04</u>	<u>0,12</u>	Premier Ministre	-0,29	2,01	<u>0,24</u>
Sénateurs	-0,174	1	0,03	Ministres	-0,281	<u>20,8</u>	<u>0,32</u>
Commerce	-0,159	0,88	0,1	Aéronautique/Aérospatiale	-0,214	3,75	<u>0,28</u>
Politique extérieure	-0,136	1,86	0,02	Armée	-0,191	1,62	0,1
Sport	-0,124	0,82	0,08	Emploi	-0,149	1,67	<u>0,52</u>
Administration	-0,112	0,5	0	Education/Recherche	-0,144	3,16	<u>0,15</u>
Traditions républicaines	-0,111	2,22	0,11	Elus régionaux	-0,101	2,31	0,03
Agriculture	-0,106	1,26	0,06	Président de la Rép.	-0,082	0,24	0,03
Aéronautique/Aérospatiale	-0,101	0,51	0,06	Politique extérieure	-0,059	0,58	0
Députés	-0,094	1,2	0,06	Responsables de parti	-0,05	0,39	0
Elus municipaux	-0,093	<u>3,34</u>	<u>0,12</u>	Préfets	-0,034	0,19	0
Préfets	-0,029	0,09	0	Administration	-0,014	0,01	0
Premier Ministre	-0,025	0	0	Députés	-0,009	0,01	0
Emploi	-0,025	0,03	0,01	Industrie	-0,007	0	0
Industrie	-0,024	0,04	0,01	Jeu politique	0,031	0,53	0
Responsables de parti	-0,022	0,04	0	Collectivités territoriales	0,043	0,24	0
Transports	-0,005	0	0	Transports	0,045	0,2	0
Jeu politique	0,017	0,09	0	Elus départementaux	0,077	1,76	0,05
Président de la Rép.	0,057	0,07	0,01	Sénateurs	0,115	0,72	0,01
Elus départementaux	0,162	<u>4,77</u>	<u>0,23</u>	Commerce	0,123	0,87	0,06
Education/Recherche	0,17	<u>2,7</u>	<u>0,21</u>	Elus municipaux	0,168	<u>17,59</u>	<u>0,39</u>
Elus régionaux	0,479	<u>31,31</u>	<u>0,85</u>	Traditions républicaines	0,219	<u>14,22</u>	<u>0,44</u>
Collectivités territoriales	0,683	<u>37,74</u>	<u>0,8</u>	Sport	0,294	<u>7,48</u>	<u>0,44</u>

Le facteur 4 est constitué majoritairement (69,05 %) par la contribution des modalités *élus régionaux* et *collectivités territoriales*, qui se trouvent être à leur tour explicitées pour une grande part par ce facteur (COR élevée, proche de 1). Les autres modalités ne sont pas fortement révélées par ce facteur. Malgré tout, certaines, de par leurs contributions, se détachent avec des COR certes faibles mais au moins égales à la moyenne (qui est de 0,12) : *ministres*, *élus municipaux*, *élus départementaux*, *éducation et recherche*. Le facteur 5 est pour sa part constitué par une opposition nette de cinq modalités qui contribuent pour 75,68 % à sa constitution : d'une part *agriculture* et

ministres, d'autre part *élus municipaux, traditions républicaines et sports*. Il est par conséquent difficile de donner comme précédemment un sens général aux facteurs 4 et 5. Néanmoins, il apparaît clairement que le facteur 4 est largement structuré par les élus régionaux, et que le facteur 5 oppose nettement les élus municipaux aux ministres ainsi qu'aux élus régionaux. Quant aux élus départementaux, leur contribution ne laisse pas apparaître de tendance nette. Il est désormais possible d'établir la représentation graphique, en entourant d'un trait continu les associations entre les modalités exprimées par les facteurs 4 et 5 de l'AFC.

Graphique 3 : AFC des thèmes et des acteurs politiques (facteurs 4 et 5)



Quatre profils se dégagent nettement de l'analyse, centrés chacun sur un type d'acteur politique particulier : les élus municipaux, départementaux, régionaux, ainsi que les ministres. En outre, la représentation graphique des résultats nous permet de constater que si l'axe 4 (horizontal) oppose nettement élus régionaux et départementaux aux autres types d'acteurs, l'axe 5 (vertical) porte de haut en bas les divers niveaux territoriaux de manière ordonnée, du communal au national. Quoiqu'il en soit, les quatre profils sont clairement identifiables.

Le profil ressortant de la manière la plus visible, celui des élus régionaux, est centré sur la thématique des collectivités territoriales. Il s'agit en d'autres termes d'événements politiques centrés sur la présentation de l'activité des collectivités locales, le plus souvent filmés dans leur hémicycle même. Il ressort de ce constat que le conseil régional bénéficie d'un traitement médiatique spécifique par rapport aux autres collectivités territoriales, traitement mettant en avant de manière explicite son existence et son action. Les élus municipaux, quant à eux, sont fortement associés à la thématique des traditions républicaines, qui regroupe les diverses cérémonies officielles, commémorations, remises de médailles ou autres inaugurations. Si ce profil ressort nettement de l'AFC, il conviendra de s'interroger sur les permanences de ce type d'événement, de même que sur la forte hétérogénéité de la catégorie des élus municipaux (qu'y a-t-il de commun en effet entre un maire d'une petite commune rurale et le maire de Toulouse ?). Le troisième profil, celui des élus départementaux, semble ne pas avoir de spécificité. S'il est situé dans une zone intermédiaire, ce profil est toutefois placé entre élus municipaux et élus régionaux, ce qui laisse entendre une médiatisation hybride entre les deux profils précédemment évoqués. Enfin, le quatrième profil, opposé aux trois précédents par les distances et l'axe 4, regroupe *ministres, Premier Ministre* et quatre thèmes : *agriculture, emploi, aéronautique/aérospatiale* et *armée*. Comme nous l'avons évoqué lors de l'analyse des facteur 1 et 2, ces thèmes sont largement traités à l'occasion de visites dans la région des ministres concernés par ces secteurs d'activités : il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un nouveau profil, mais d'un complément du profil nommé « politique gouvernementale » mis en évidence précédemment.

Après cette longue analyse statistique des thèmes d'intervention médiatique des acteurs politiques, la structuration de l'information politique télévisée régionale apparaît plus clairement. Plusieurs « tendances lourdes » définies par les profils que nous avons mis en évidence précédemment caractérisent ainsi la médiatisation du politique opérée par le journal télévisé régional. Afin de clarifier ce point, rappelons de manière synthétique les profils mis en évidence, que nous regrouperons en quatre catégories :

- jeu politique national associant la thématique jeu politique à la plupart des fonctions et mandats nationaux ;
- politique gouvernementale associant des thèmes variés aux ministres et au premier ministre ;
- administration étatique associant les préfets aux thèmes administration et armée ;
- politique locale, profil se subdivisant entre élus régionaux (associés au thème collectivités territoriales), élus municipaux (associés à traditions républicaines, sport et commerce) et élus départementaux (profil intermédiaire).

Bien qu'une première étape importante de la compréhension de la structuration de l'actualité télévisée régionale ait été franchie, notre approche des événements politiques régionaux nécessite la prise en compte de nouveaux indicateurs, non plus centrés sur le thème d'intervention mais sur l'acte accompli par l'acteur politique durant cette intervention médiatique. En effet, la définition de l'événement que nous avons proposé au début de cette analyse se fondait sur la notion d'occurrence. Une occurrence implique intrinsèquement le fait que « quelque chose se passe » : l'occurrence appelée à produire un événement médiatique se fonde donc sur un acte, une action concrète qu'il s'agit désormais de mettre en évidence de manière à compléter la définition des profils entrevus.

§2. Les actes médiatiques des acteurs politiques : une analyse complémentaire des profils

Il convient de livrer les résultats de l'analyse factorielle des correspondances entre actes médiatiques et types d'acteurs politiques, de manière à pouvoir en déduire conformément aux analyses précédentes les principaux profils d'événements politiques médiatisés par le journal télévisé régional.

L'AFC sera à nouveau la méthode mobilisée pour compléter la définition des profils entamée précédemment. Alors que nous avons établi un tableau croisant acteurs politiques et thèmes des reportages pour la première AFC, nous avons établi pour celle-ci un tableau ventilant acteurs politiques et actes médiatiques accomplis par ces derniers (cf. annexe 12, second tableau). Les types d'acteurs politiques retenus sont identiques aux précédents, hormis le fait que nous avons fait le choix de laisser de côté deux

catégories peu représentées dans les reportages : les députés européens et les sénateurs. Concernant les actes médiatiques, nous avons défini douze catégories regroupant les reportages en fonction de l'acte initial justifiant la médiatisation de l'occurrence, acte impliquant la présence d'au moins un acteur politique. Ces catégories, définies sur les reportages hors-élection du corpus, sont les suivantes : *conférence de presse*, *portrait homme politique* (reportage consacré dans son intégralité à un homme politique), *réactions* (interview d'un homme politique sur un événement antérieur), *assemblée représentative*, *assises/congrès/fête parti* (réunion de partis politiques), *visite de site*, *commémoration*, *inauguration*, *remise médaille*, *festivals/fêtes*, *déclaration* (homme politique s'exprimant hors de tout autre contexte que la déclaration elle-même) et *colloque*.

Ayant pour la précédente analyse présenté les règles et méthodes de l'AFC, dressons le tableau des contributions des facteurs retenus, les facteurs 1 et 3.

Tableau 4 : coordonnées et contributions des modalités sur les facteurs 1 et 3
(CTR : contribution absolue ; COR : contribution relative)

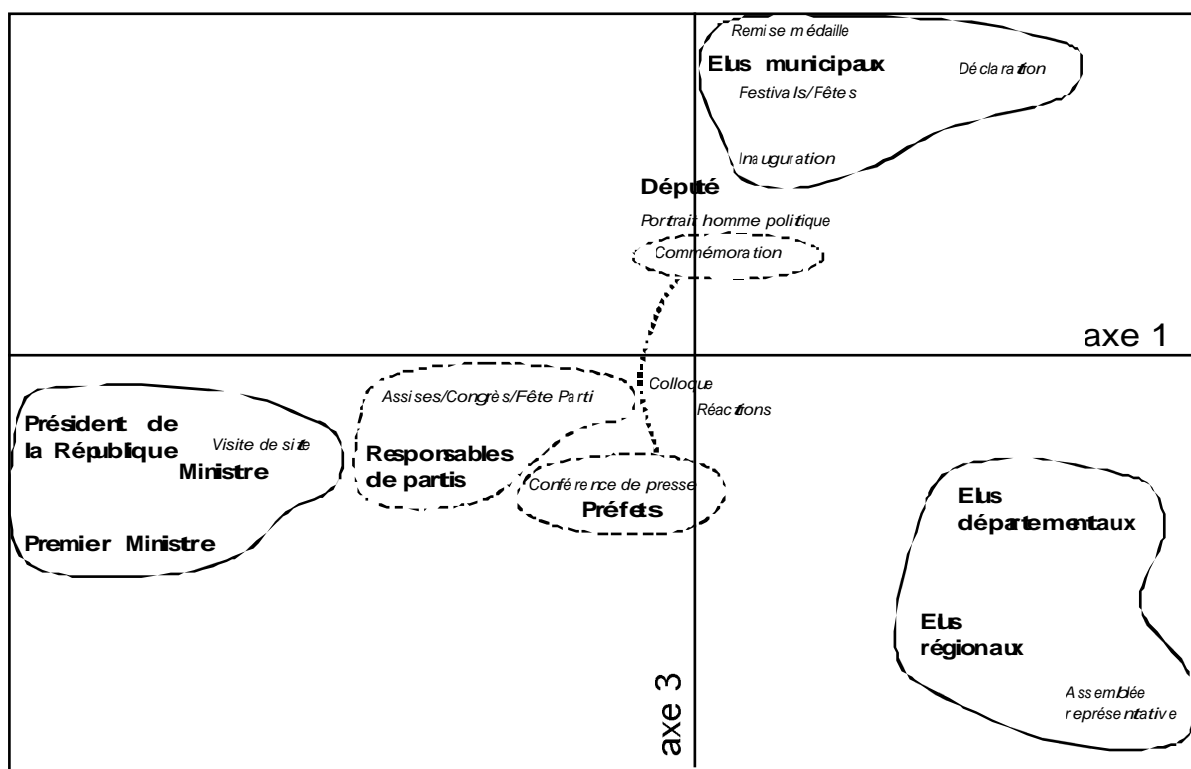
Facteur 1				Facteur 3			
	Coord.	CTR	COR		Coord.	CTR	COR
Premier Ministre	-0,975	2,92	<u>0.79</u>	Assemblée représentative	-0,527	<u>22.14</u>	<u>0.35</u>
Président de la République	-0,95	4,17	<u>0.72</u>	Elus régionaux	-0,414	<u>11.6</u>	<u>0.44</u>
Ministre	-0,769	<u>21.41</u>	<u>0.85</u>	Premier Ministre	-0,255	0,46	0,05
Visite de site	-0,698	<u>27.63</u>	<u>0.85</u>	Elus départementaux	-0,213	<u>4.34</u>	<u>0.12</u>
Responsables de partis	-0,393	2,55	0,1	Préfets	-0,192	2,09	0,14
Assises/Congrès/Fête Parti	-0,335	0,67	0,04	Conférence de presse	-0,188	1	0,09
Conférence de presse	-0,137	0,23	0,05	Ministre	-0,153	1,96	0,03
Préfets	-0,077	0,14	0,02	Responsables de partis	-0,145	0,81	0,01
Colloque	-0,024	0,01	0	Visite de site	-0,14	2,56	0,03
Député	-0,013	0	0	Président de la République	-0,131	0,18	0,01
Commémoration	0,045	0,02	0	Assises/Congrès/Fête Parti	-0,063	0,05	0
Réactions	0,052	0,07	0,01	Réactions	-0,051	0,17	0,01
Portrait homme politique	0,088	0,06	0,04	Colloque	-0,039	0,07	0,01
Inauguration	0,113	0,36	0,1	Commémoration	0,174	0,84	0,11
Elus municipaux	0,114	1	0,08	Portrait homme politique	0,203	0,77	0,21
Remise médaille	0,153	0,24	0,1	Député	0,235	3,41	0,36
Festivals/Fêtes	0,207	1,1	0,2	Inauguration	0,257	<u>4.33</u>	<u>0.56</u>
Elus régionaux	0,443	<u>5.74</u>	<u>0.51</u>	Festivals/Fêtes	0,373	<u>8.31</u>	<u>0.66</u>
Déclaration	0,463	3,35	<u>0.53</u>	Elus municipaux	0,378	<u>25.11</u>	<u>0.87</u>
Elus départementaux	0,538	<u>12.03</u>	<u>0.8</u>	Déclaration	0,385	<u>5.37</u>	0,36
Assemblée représentative	0,686	<u>16.2</u>	<u>0.59</u>	Remise médaille	0,423	<u>4.33</u>	<u>0.83</u>

Avant tout, il convient d'expliquer le fait que nous ayons laissé de côté le deuxième facteur. La répartition de l'information par facteur est respectivement de 46,67 % pour le premier, 24,56 % pour le deuxième, 20,17 % pour le troisième, 5,52 % pour le quatrième, les quatre facteurs restants étant négligeables. Le deuxième facteur, proche du troisième en termes d'information apportée à l'analyse, est déterminé pour une grande part (65,5 %) par l'association de deux modalités aux coordonnées fortement positives, sans opposition à des modalités particulières : *responsables de partis* et *assises/congrès/fêtes de parti*. L'association de ces modalités apparaissant clairement sur le plan dessiné par les facteurs 1 et 3 (voir ci-dessous), nous avons choisi de privilégier ces derniers (qui couvrent tout de même les deux-tiers des informations).

Le facteur 1 oppose nettement les fonctions nationales (*ministres, Premier Ministre, Président de la République*) aux mandats locaux, incarnés par les élus départementaux et régionaux. Les fonctions nationales sont ainsi associées à la modalité *visite de site*. Cette forte association n'est aucunement le fruit d'un artefact selon lequel il aurait été logique de considérer que les acteurs politiques nationaux sont systématiquement en visite dans la région. En effet, la catégorie *visite de site* regroupe les reportages relatant la visite dans un lieu particulier (village, entreprise, école, hôpital, etc.) des acteurs quels qu'ils soient. Ainsi les maires, le président de région ou un préfet sont-ils régulièrement filmés dans une telle démarche. En revanche, les acteurs nationaux ne se rendent que très rarement dans les hémicycles locaux et ne participent qu'à une nombre infime d'inauguration en regard des maires, d'où ce fort degré d'association que traduit le facteur 1. Le facteur 3 reprend pour sa part – et par conséquent renforce – l'association constatée précédemment entre *élus régionaux, élus départementaux* et *assemblée représentative*, en l'opposant aux *élus municipaux*. Afin de mieux visualiser ces associations, présentons-en la représentation graphique, non sans avoir rappelé les informations données par le facteur 2 (association responsables et congrès de partis politiques) et celles traduites par le facteur 4 (association entre *préfets, conférence de presse* et *commémoration*), que nous ne détaillerons pas ici (cf. tableau général des contributions, annexe 14). Ces informations complémentaires sont indiquées en pointillés (cf. graphique page suivante).

Graphique 4 : AFC des actes médiatiques et des acteurs politiques (plan des facteurs 1 et 3)

(note : les associations traduites par les facteurs 2 et 4 sont indiquées en pointillés)



Cinq profils se dégagent clairement de cette analyse. Présentons en une vue synthétique, en commentant le graphe précédent de gauche à droite. Le premier, ainsi que nous l'avons évoqué, concerne les acteurs étatiques, largement médiatisés dans le cadre de visites organisées sur des sites particuliers. Le second profil démontre la médiatisation préférentielle accordée aux responsables de partis politiques lors des réunions des partis. Un troisième profil incarné par les préfets dénote le caractère particulier de leur fonction, qui se traduit par une représentation très liée à des registres officiels (commémorations et conférences de presse). Les élus municipaux, pour leur part, s'avèrent aussi marqués par ces registres officiels, les actes médiatiques auxquels ils prennent préférentiellement part étant placés sous le sceau d'un pouvoir politique fort (remise de médailles, déclarations, inaugurations, mais aussi commémorations), bien qu'un type nouveau d'acte médiatique soit apparu avec l'organisation et la participation à des festivals. Enfin, élus départementaux et régionaux se distinguent par leur participation active aux assemblées représentatives, largement évoquée dans les

reportages du journal télévisé régional. Il reste à noter la présence de modalités isolées (député, portrait homme politique, colloque, réactions), ce qui ne signifie pas une médiatisation négligeable mais plutôt une représentation ne présentant pas de caractère particulier.

Afin de traiter de manière approfondie les informations délivrées par cette analyse, il convient à présent de la confronter aux résultats précédemment obtenus par l'AFC des thèmes et des acteurs politiques. Cette confrontation permettra de définir de manière précise une typologie des événements politiques médiatisés par le journal télévisé régional.

§3. Thèmes d'intervention et actes médiatiques des acteurs politiques : une typologie des événements politiques

Il s'agit en premier lieu de bien saisir l'articulation entre les thèmes d'intervention et les actes médiatiques des acteurs politiques. Nous avons souligné précédemment l'idée selon laquelle les thèmes traduisant les politiques sectorielles ont tendance à se multiplier et à s'« atomiser » (cf. le tableau des thématiques, section précédente). Cette constatation recoupe l'analyse faite par E. Neveu de l'« Etat savant ». Soulignant le caractère sans fin du processus de division sociale du travail, E. Neveu montre que les administrations étatiques sont confrontées à la gestion d'une société de plus en plus fragmentée :

« les logiques sectorielles (celle de l'agriculture, de la santé publique...) que traduisent les « politiques publiques » y deviennent de plus en plus déterminantes face à une vision territoriale (liée aux divisions du territoire physique). La substitution des « secteurs » aux provinces ou pays de l'ancien régime comme unités de pilotage administratif de la collectivité accroît potentiellement les difficultés de la coordination sociale. Elle risque en effet d'aboutir à ce que les dirigeants de l'Etat présentent comme une Politique ne soit qu'une agrégation confuse de décisions négociées sectoriellement. »⁹⁸

Aussi, pour rendre une lisibilité à des politiques qui ont tendance à s'autonomiser sectoriellement, l'Etat a dû franchir un seuil de réflexivité par lequel il

⁹⁸ NEVEU (E.), 1994, *op. cit.*, p. 133.

s'est « doté des moyens de jouer un rôle décisif sur la formation des modes de perception, des références, des thèmes présents dans l'horizon symbolique de la population. »⁹⁹ Ces moyens, dont E. Neveu donne une série d'exemples, résident entre autres dans le travail symbolique des ministres et des hommes politiques, dans les campagnes de communication, ou encore dans les commémorations telles que le bicentenaire de la révolution de 1789.

Afin d'appliquer ces réflexions à notre objet, il convient d'abord de rappeler que la multiplication des « secteurs » évoqués par E. Neveu ressort nettement de l'analyse des thèmes d'intervention médiatique des acteurs politiques à laquelle nous nous étions livrés, bien que ce phénomène soit sensiblement réduit par l'existence de thèmes routiniers. En outre, nous avons pris en compte une dimension essentielle de la médiatisation de l'événement politique : l'acte à l'origine de la médiatisation. C'est sur ce point que l'analyse de E. Neveu nous semble intéressante à solliciter. En effet, les actes qu'accomplissent les acteurs politiques durant leur médiatisation n'est rien moins qu'une tentative de ces derniers pour « modifier l'horizon symbolique de la population » et limiter les effets de la sectorisation des thèmes. C'est dans cette optique qu'il faut concevoir les interventions au journal télévisé régional des différentes catégories d'acteurs politiques. Tous tentent de donner une représentation cohérente de leur action et jouent sur un certain nombre de registres qu'ils utilisent préférentiellement.

La mise en évidence de ces registres doit ressortir de la synthèse des profils précédemment définis. En effet, en combinant les résultats obtenus par les deux AFC menées plus haut, il est possible de définir plusieurs types d'événements politiques, qualifiés par le tryptique « thèmes-acteurs-actes ». Ces événements politiques constituent autant de registres spécifiques aux diverses catégories de personnel politique. La synthèse obtenue peut être présentée sous la forme d'un tableau.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 134.

**Tableau 5 : Typologie des événements politiques médiatisés
par le journal télévisé régional**

Type d'événement politique	Jeu politique national	Politique gouvernementale	Administration étatique	Politique locale		
Acteurs politiques	Responsables de parti, Président de la République, Premier Ministre, députés	Premier Ministre, ministres	Préfet	Elus régionaux	Elus départementaux	Elus municipaux
Thèmes	Jeu politique	Education et recherche, sport, commerce, transports, agriculture, aéronautique, armée, emploi	Administration, armée	Collectivités territoriales		Sport, traditions républicaines, commerce
Actes spécifiques	Assises et congrès de partis politiques, visite de site	Visite de site	Conférence de presse, commémoration	Assemblée représentative	Assemblée représentative	Remise de médaille, déclaration, festivals et fêtes, inauguration, commémoration
Actes Communs	Portrait, colloque, réaction					

Une mise en garde s'impose préalablement au commentaire des types identifiés : il ne s'agit en aucun cas de types exclusifs, mais d'associations se présentant préférentiellement dans les reportages du journal télévisé régional. Aussi, quels commentaires peut-on établir sur cette typologie ?

Concernant les types d'événements politiques nationaux, il convient de remarquer que la distinction entre *jeu politique national* et *politique gouvernementale* est ténue. A titre d'exemple, la fonction de Premier Ministre se réfère à ces deux types. En fait, la différence se fonde sur le propos du reportage. Lorsqu'un Président de la République se déplace dans la région, l'accent est mis sur l'actualité politique nationale et ses enjeux, d'où le rattachement au type *jeu politique national*. Les ministres, s'ils sont eux aussi médiatisés préférentiellement lors de visites de sites organisées pour leur venue, s'expriment plutôt sur leur ministère, donc sur les thèmes s'y rattachant. Il semble donc pertinent de maintenir la distinction mise en évidence par les AFC. Le troisième type, celui de l'*administration étatique*, ne soulève pas d'ambiguïtés : l'actualité a souvent mis en avant le rôle des préfets, et leurs actes restent fondés sur des registres officiels.

Reste un quatrième type d'événements politiques, celui de la *politique locale*, regroupant les trois catégories d'élus locaux. Si les élus départementaux occupent une

place intermédiaire et ne présentent pas de médiatisation réellement spécifique, les élus régionaux sont davantage représentés en relation étroite avec leur rôle, à savoir durant les débats au conseil régional traitant de son fonctionnement et de ses choix de gestion. Elus départementaux et régionaux s'opposent toutefois aux élus municipaux par le place centrale donnée à leurs institutions nouvellement mises en place. Les élus municipaux ne sont en effet que marginalement représentés en assemblée, et sont préférentiellement mis en scène dans ce que l'on pourrait appeler leur « rôle républicain traditionnel » (remises de médaille, déclarations, inaugurations, etc.).

Ces types idéaux constituent donc des tendances lourdes de la médiatisation des événements politiques par le journal télévisé régional sur trois décennies. Il convient de noter le fait que les fonctions des acteurs politiques et les thèmes ou actes s'associent et se « repoussent » nettement en formant des profils aisément repérables par l'AFC, phénomène que ne nous avait pas laissé entrevoir le corpus lors de sa constitution et de sa mise en forme. Aussi ces types devront-ils guider l'analyse à venir des transformations du traitement médiatique des événements politiques. Cette analyse prenant en compte les évolutions et mutations des registres de l'information télévisée régionale est en effet nécessaire pour se dégager d'une vision statique des événements politiques que produit inévitablement la constitution d'une typologie.

Section 3 - L'examen des profils : les registres routiniers des événements politiques régionaux

L'analyse des types d'événements politiques précédemment définis doit nous amener à mettre en évidence la manière dont les acteurs politiques donnent une lisibilité à leur action par la communication télévisée. La télévision et le journal télévisé régional ont cependant évolué en trente-trois ans et, ainsi que l'analyse E. Neveu, la décennie 1980 a suscité des « évolutions idéologiques »¹⁰⁰, faisant de la communication un outil

¹⁰⁰ NEVEU (E.), 1994, *op. cit.*, p. 134.

incontournable de l'action politique : ce sont ces évolutions que nous allons tenter de mettre au jour par l'analyse des registres des événements politiques.

Plutôt que d'opter pour une présentation juxtaposée des profils précédemment mis en évidence, nous allons en analyser les caractéristiques selon une distinction qui était apparue lors de l'analyse thématique des événements politiques (cf. *supra*, §2) : d'une part la gestion des affaires publiques (*policies*) et d'autre part la dimension de l'action politique davantage axée sur des préoccupations stratégiques (*politics*). Cette distinction se fonde par ailleurs sur la mise en évidence par J-L. Loubet del Bayle de trois dimensions du terme « politique » :

- *le* politique désigne le mode d'organisation (...), « c'est à dire le mécanisme du processus décisionnel qui permet de prendre des décisions engageant la collectivité, ce qui correspond approximativement au terme « polity » en anglais ;

- *une* politique désigne ensuite les décisions prises par ce pouvoir décisionnel, soit qu'elles concernent l'ensemble de la vie collective (« politique de gauche », « politique du Front Populaire »), soit qu'elles concernent certains secteurs déterminés de celle-ci (politique étrangère, politique économique, politique culturelle, etc.). C'est l'aspect du politique que les anglais désignent par les mots « policy » ou « policies » ;

- *la* politique désigne enfin la compétition et les conflits entre les individus et les groupes qui se développent pour contrôler le pouvoir décisionnel et orienter les décisions prises, tous aspects de la vie politique que les anglais tendent plus ou moins à regrouper sous le terme « politics »¹⁰¹.

L'analyse des événements politiques régionaux sera par conséquent menée selon la finalité de l'intervention médiatique des acteurs (*policies* ou *politics*), avec une référence constante à la typologie précédemment établie par le choix de reportages représentatifs des catégories. L'étude du contenu de ces derniers sera menée selon une méthode comparable à celle utilisée pour l'étude des événements électoraux, à savoir une comparaison diachronique permettant de déduire les évolutions de leur traitement, ainsi qu'une décomposition des reportages dans leur intégralité sous forme de photogrammes (cf. annexe 15).

En mettant en évidence les modes de traitement (travail journalistique de mise en forme de l'événement), nous tenterons de dégager les registres (entendus comme modes de représentation télévisée) des hommes politiques.

§1. Gestion des affaires publiques : représentations traditionnelles et nouveaux registres

Le journal télévisé régional constitue une tribune essentielle pour les acteurs politiques (locaux ou nationaux en visite) dans l'optique d'une présentation de leurs activités de gestion des affaires publiques. Selon leur fonction ou leur mandat, ces derniers n'utilisent cependant pas les mêmes registres, d'autant que des évolutions notables ont marqué ce type d'événement politique.

- Les permanences des registres officiels

Les registres relatifs à la gestion des affaires publiques que nous qualifions d'« officiels » relèvent pour une large part des acteurs politiques nationaux, principalement des catégories *politique gouvernementale* et *jeu politique national* de notre typologie des événements politiques. Ceci dit, un acte commun à toutes les catégories d'acteurs relève aussi des registres officiels : les *réactions*. Ce sont ces deux aspects que nous allons successivement aborder, à travers les visites du personnel politique national et les déclarations et réactions des acteurs politiques.

• Les visites du personnel politique national

La venue dans la région de personnalités politiques nationales est en soi un événement politique d'importance au vu du rôle initial du journal télévisé régional. En effet, les diverses analyses de notre corpus ont montré l'importance quantitative de ces catégories de personnel politique durant les années 1960 et 1970 (près de la moitié des interventions), et leur maintien à un niveau élevé par la suite (environ un tiers des acteurs

¹⁰¹ LOUBET DEL BAYLE (J-L.), « De la science politique », *Revue Québécoise de Science Politique*, n° 20, 1991, p. 11.

politiques médiatisés). Cette présence permanente sur l'antenne régionale se double comme nous allons tenter de le montrer d'une certaine permanence des registres officiels. Trois exemples serviront de base à cet examen : La visite du Premier ministre G. Pompidou dans le Lot (4 octobre 1966), celle du ministre de l'agriculture J. Chirac (22 juillet 1972) et enfin celle du Premier ministre E. Balladur (13 janvier 1995).

La couverture par le journal télévisé régional de la visite de G. Pompidou dans le Lot illustre indiscutablement une tendance profonde du pouvoir étatique français, qui consiste à se « faire voir » par les citoyens (le peuple) au cours de voyages, de « tournées » au cours desquelles des visites et des cérémonies sont organisées (cf. annexe 15, planche 4). Cette finalité ressort clairement de la construction de ce long reportage (cinq minutes), qui détaille les visites, réceptions et réunions du Premier ministre. Entouré de « dignitaires » dont les noms et les fonctions sont consciencieusement rappelés par le commentaire, G. Pompidou est présenté comme un monarque en visite : à plusieurs reprises il est fait référence à sa « suite », mais aussi au « cortège » l'accompagnant. C. Haroche, dans son analyse sur les cérémonies et les rituels de cour, citait Pascal dont les réflexions sont intéressantes à rapporter et à confronter au cas du voyage de G. Pompidou :

« La coutume de voir les rois accompagnés de gardes, de tambours, d'officiers et de toutes choses qui ploient la machine vers le respect et la terreur, fait que leur visage, quand il est quelquefois seul et sans ces accompagnements, imprime dans leur sujet le respect et la terreur, parce qu'on ne sépare point dans la pensée leurs personnes d'avec leurs suites, qu'on y voit d'ordinaire jointes. Et le monde, qui ne sait pas que cet effet vient de cette coutume, croit qu'il vient d'une force naturelle ; et de là viennent ces mots : le caractère de la divinité est empreinte sur son visage... »¹⁰²

Si des réflexions du XVII^{ème} siècle ne peuvent pas être directement utilisées dans une visée comparative, il n'en demeure pas moins que la couverture du voyage de G. Pompidou par le journal télévisé régional mobilise de nombreux attributs traditionnels du pouvoir comme la « suite », ou encore l'accueil réservé au Premier ministre par deux enfants en costume folklorique. Enfin, les « au revoir » et le départ de G. Pompidou sont filmés tandis que le commentaire souligne la conclusion optimiste du voyage. Le

¹⁰² PASCAL, *Pensées*, Paris, Gallimard, p. 148, cité par HAROCHE (C.), « Les cérémonies et les rituels de cours : des instruments d'une politique de communication », in CURAPP, *La communication politique*, Paris, PUF, 1991, p.190.

traitement de cet événement, par une présentation détaillée des visites du Premier ministre et un ton déférent, montre à quel point le respect des hiérarchies politiques prévalait dans l'information télévisée régionale des « années ORTF ». Ce respect des hiérarchies politiques poussait d'ailleurs les journalistes à systématiquement filmer les ministres en déplacement dans la région, comme le confirme J. Doublé : « Ils [les ministres, ndlr.] étaient contents et le journaliste de l'époque était plutôt soumis. »¹⁰³ Aussi, le journal télévisé régional de cette époque a vu se succéder à l'antenne quantité de reportages présentant l'interview d'un ministre en visite. Ce fut le cas de J. Chirac, alors ministre de l'agriculture, en visite le 22 juillet 1972 dans le Lot (cf. annexe 15, planche 16). Filmé en plan fixe, ce dernier vient de visiter une ferme et n'a visiblement pas de véritable déclaration à faire, se réservant pour donner des « impressions plus complètes » lorsqu'il en aura « vu un peu plus ». Filmer les acteurs politiques de l'Etat en visite était une priorité, et ce quelle que soit la pertinence de l'information à diffuser. La finalité était tout autre et se situait sur le traitement de l'information, qui devait montrer les acteurs en leur laissant au maximum la parole, ou bien retracer leurs visites de la manière la plus respectueuse possible.

Les évolutions des modes de traitement des visites du personnel politique national n'ont pas remis en cause le respect des hiérarchies et le consensualisme qui doit se dégager de ce type de reportage, comme le montre la couverture de la journée de E. Balladur à Rodez le 13 janvier 1995 (cf. annexe 15, planche 58). En effet, si une manifestation des enseignants et des gardiens de prison organisée à l'occasion de cette visite est bien filmée, son importance est largement minorée en regard du temps consacré à la présentation des diverses étapes de la visite de E. Balladur. En outre, ce dernier est représenté dans son rôle officiel et n'est pas interviewé (alors que le reportage est bâti en partie autour de la question de son éventuelle candidature à l'élection présidentielle) tandis qu'un extrait de son discours est inclus dans le reportage. Le Premier ministre est donc particulièrement « ménagé » par le traitement journalistique, d'autant plus que sont diffusées les déclarations de J. Puech et M. Censi signifiant leur soutien à ce dernier.

¹⁰³ J. Doublé, entretien du 24 juin 1996.

Les cas précédemment évoqués sont par conséquent l'occasion pour les journalistes de remplir un rôle de chroniqueurs de plusieurs manières : tout d'abord en retraçant les diverses étapes du périple de la personnalité en visite, ainsi qu'en l'interviewant ou en diffusant ses déclarations, sans jamais la précipiter dans un affrontement avec un contradicteur. En effet, la finalité de ce type de reportage n'est pas tant dans la déclaration de la personnalité (cf. G. Pompidou, J. Chirac) que dans l'acte politique qu'elle accomplit en se rendant dans certains lieux. Il s'agit donc d'un registre avant tout consensuel, par la représentation d'un homme d'Etat au chevet des régions françaises. Avançons enfin une dernière explication à la forme prise par ce type de reportage : le rapport de force existant entre un homme politique de stature nationale et un journaliste de télévision régionale. Si ce dernier peut espérer faire jeu égal avec un élu local sur le plan des ressources et du prestige lié à la fonction, sa position est très affaiblie en présence d'un acteur politique national (d'autant que sa hiérarchie attend de lui une couverture exemplaire de l'événement), ce qui peut expliquer le ton observé dans les cas précédents. Cette première analyse des permanences des registres traditionnels doit se compléter par les reportages mettant au contraire en avant la parole des acteurs politiques.

• *Déclarations et réactions : un journalisme de service public*

Les déclarations et réactions des acteurs politiques sont le pendant discursif des visites que nous venons de traiter, en ce que ces événements sont fondés sur une représentation officielle des acteurs politiques. En effet, ce type d'événement politique se caractérise avant tout par l'effacement du journaliste, qui n'intervient pas (ou peu), tandis que l'homme politique est le centre du reportage, qui généralement ne s'écarte pas de sa personne. En outre, notons que toutes les catégories de personnel politique relèvent de ce type de traitement, comme nous le montreront les cas retenus.

La communication présidentielle, par le prestige qu'elle procure à la chaîne qui la diffuse, est en soi un événement suffisamment important pour que le journal télévisé régional la diffuse en tant que telle, sans y adjoindre un quelconque contexte. Ainsi G. Pompidou s'exprimait-il le 5 avril 1970 sur l'antenne régionale à propos du

baccalauréat : pendant plus de trois minutes, ce dernier expose ses conceptions, dans un registre des plus officiels (cf. annexe 15, planche 12). Ceci dit, ces déclarations sont prononcées au cours de visites et n'ont pas le caractère officiel des traditionnelles allocutions présidentielles sur les chaînes nationales. C'est ainsi que le 20 août 1981, F. Mitterrand rejoint le chancelier allemand Helmut Schmidt en vacances à Sion dans le Gers (cf. annexe 15, planche 27). Filmé dans un parc, le nouveau Chef de l'Etat est cadré en plan rapproché et s'exprime sur la situation politique nationale et sur la rapidité avec laquelle il entend mener les réformes. Hormis le thème de la déclaration, il faut noter le fait que les questions du journaliste ont été coupées au montage et que le Président s'exprime seul, sans l'intervention d'aucun autre acteur. Globalement, les déclarations des Chefs d'Etat au journal télévisé régional fonctionnent sur le modèle de l'allocution. *A contrario*, J. Mouchon avait souligné le caractère novateur de deux émissions (programmées avant les législatives de 1993) dans le cadre du 19-20, durant lesquelles F. Mitterrand répondait aux questions de vingt-quatre personnes sélectionnées par les douze stations régionales (sur des critères basés sur des variables régionales et des enquêtes d'opinion)¹⁰⁴. Cette expérience - que J. Mouchon rattache à un « modèle interactif » de communication présidentielle - est toutefois restée unique, et la représentation du Président de la République sur les antennes régionales reste l'apanage du journal télévisé régional et des registres bien plus officiels de l'allocution.

Les registres officiels de la déclaration ne sont pas l'apanage des Présidents de la République. Au niveau local, de nombreux types d'élus sont amenés à s'exprimer de cette sorte. Ainsi, un registre disparu depuis la fin des années 1970 avait une place privilégiée au journal télévisé régional chaque fin d'année : les vœux. Les maires et les préfets s'y prêtaient de bonne grâce de par le prestige que leur procurait ce type d'intervention. Ainsi P. Baudis adressait-il le 31 décembre 1971 ses vœux aux Toulousains, rappelant de la sorte son rôle de représentant élu (cf. annexe 15, planche 15) : « J'ai conscience qu'un maire doit s'identifier dans la cité qu'il représente, aussi

¹⁰⁴ MOUCHON (Jean), « Les incertitudes de l'écoute politique », in *Mots* n° 40, « Ecoutes, échos du politique », Paris, FNSP, 1994.

MOUCHON (Jean), « La communication présidentielle en quête de modèle », in *Hermès* n° 17-18, « Communication et politique », Paris, CNRS, 1995, pp. 187 à 200.

bien dans les bons que dans les mauvais jours, avec ceux qui sont dans la joie comme avec ceux qui à certaines heures sont dans la peine. » Là encore, les journalistes s'effacent devant la légitimité acquise par l'élection, et laissent au maire de Toulouse le soin d'exprimer sur un mode officiel ses vœux à ses administrés. De nombreux autres exemples de vœux pourraient être présentés, tant ce rite était suivi par le journal télévisé régional (voir en annexe un autre exemple de ce type reportage consacré aux maires des grandes villes de Midi-Pyrénées en 1969, annexe 15, planche 10). Si de telles déclarations quasi présidentielles ne sont plus de mise au journal télévisé régional, les réactions d'élus locaux sont souvent sollicitées à la suite de certains événements politiques. Suite au remaniement du gouvernement Juppé en novembre 1995, Pierre Izard (Président PS du conseil général de la Haute-Garonne) et Grégoire Carneiro (député RPR de la Haute-Garonne) s'expriment sur l'antenne régionale (cf. annexe 15, planche 70). Leurs réactions se succèdent et sont filmées devant un mur d'écrans, vraisemblablement dans les locaux de France 3 Sud. A la manière dont les responsables de partis s'expriment sur les antennes nationales, les deux élus expriment leurs points de vue divergents sur cette question politique nationale, devant les écrans qui retransmettent symboliquement le journal de France 2 avec des reportages sur le remaniement pour bien signifier l'enjeu national de la question (on y distingue le perchoir de l'Assemblée nationale et le ministre Claude Goasguen). Leurs réactions occupent toute la durée du reportage, sans aucune contextualisation ni intervention du journaliste. Ce cas est intéressant en ce qu'il révèle une unification des champs politiques central et locaux, tant le fond – les enjeux politiques d'un remaniement – que sur la forme – le registre officiel de la réaction politique. Si les visites du personnel politique national imposent le respect d'une hiérarchie politique aux journalistes, il en va de même concernant les déclarations et réactions de différents types d'acteurs politiques, dont le traitement révèle une certaine permanence des registres officiels importés des chaînes nationales. Malgré les évolutions du traitement journalistique des événements, les registres officiels restent un moyen fructueux pour les journalistes de représenter médiatiquement les acteurs politiques, tant sur le plan des moyens (investissement réduit en temps d'enquête) que sur le plan des ressources (les journalistes ont besoin d'entretenir de bons rapports avec les acteurs politiques). Ceci dit, de nouveaux registres

moins officiels ont progressivement fait leur apparition, sans remettre pour autant en question les hiérarchies.

- Communication et négociation au service de l'information politique

La progression du nombre de reportages consacrés aux collectivités territoriales depuis la décentralisation a provoqué le développement de nouveaux registres fondés sur la négociation, tandis que dans le même temps une donnée nouvelle faisait son apparition dans la gestion des affaires publiques : la communication.

• *Collectivités territoriales : la légitimation par l'explication*

Les collectivités locales et leurs représentants ont été depuis le lancement du journal télévisé régional largement médiatisés dans leurs différents aspects. Depuis la décentralisation, de nouveaux registres sont toutefois apparus, notamment par la prise en compte des politiques menées par les départements et la région. Ce sont ces évolutions dont nous allons rendre compte à travers l'analyse de cas représentatifs de la catégorie *politique locale* précédemment mise en évidence (cas des départements et des régions, les élus municipaux ayant un profil de médiatisation différent).

La couverture des événements concernant les collectivités locales a depuis les années 1960 été l'occasion pour les intervenants ou les journalistes d'expliquer les modes de fonctionnement et les choix politiques de ces assemblées. Ce type de traitement récurrent a cependant connu des évolutions, comme peut nous le révéler le cas régional. Le 6 avril 1965, le président du Comité économique et social s'exprime à la suite de la réunion de la CODER (cf. annexe 15, planche 2). Sur la forme, le reportage se résume à quelques plans sur la réunion, puis à l'interview proprement dite. Quant à la teneur du discours, il tend à présenter les orientations de l'économie de Midi-Pyrénées (création d'emplois industriels, routes, téléphone) mais reste flou sur les attributions et le rôle de la CODER dans le développement économique la région : « c'est par la

conjonction de l'action des hommes de la région et des hommes de Paris, que ce développement pourra devenir plus rapide et plus satisfaisant, pour la commodité et le bien-être des populations ». En l'occurrence, le journaliste ne commente pas les propos tenus et ne propose aucune analyse complémentaire. Le traitement réservé à la région évoluera d'abord par les changements même de l'institution régionale. Ainsi, le 12 février 1974, le conseil régional fait l'objet d'un reportage avec l'interview de son président, Alain Savary (cf. annexe 15, planche 18). Si le type de traitement est identique et se présente sous la forme d'une simple interview, les questions posées par le journaliste montrent un souci de clarification quant au rôle de l'assemblée.¹⁰⁵ En outre, la parole est donnée au président du conseil régional, A. Savary, membre de l'opposition qui émet quelques critiques à l'encontre de l'action de l'Etat. Ainsi, malgré un type de traitement médiatique qui n'a pas connu d'évolution notable, les registres évoluent en raison même des changements politiques et sociaux à l'œuvre, tant au niveau du conseil régional qu'à celui de la télévision régionale qui tente de s'assimiler davantage durant cette période à une entreprise de presse.

La décentralisation modifiera durablement les conditions de médiatisation des assemblées représentatives. Disposant désormais de compétences et de moyens, ces dernières votent leur budget et le journal télévisé régional s'efforce de rendre compte de ces prérogatives : au fil des ans, la présentation du budget des collectivités territoriales est devenue un événement de routine. Ainsi un reportage du 27 octobre 1995 présente une assemblée plénière du conseil régional consacrée aux discussions sur le budget (cf. annexe 15, planche 67). Le commentaire du journaliste présente les priorités et les questions soulevées par l'augmentation du budget, tandis que la parole est donnée à des conseillers régionaux de diverses tendances politiques. Contrairement au traitement de ce type de question avant 1982, la présentation des arguments des différentes composante du conseil régional est devenue incontournable : la mise en scène des oppositions (interviews de plusieurs acteurs) et des voies démocratiques par lesquelles le budget a

¹⁰⁵ Ainsi, la première question posée par le journaliste est la suivante : « Monsieur le Président, le préfet propose, le comité économique et social donne son avis, le conseil régional dispose, en fonction de quels critères avez vous disposé et en vertu de quelles propositions et de quels efforts ? »

été adopté (nombreux plans sur l'hémicycle régional) apparaissent comme autant de gages d'une information non biaisée et crédible. Ce faisant, ce type de reportage contribue à légitimer l'action des collectivités territoriales par les mises en scène précédemment évoquées et l'aspect informationnel à destination du public (incrustation d'un numéro vert en fin de reportage).

Ceci dit, d'autres registres utilisés pour le même type d'événement tendent à souligner les permanences d'un respect des hiérarchies politiques. A titre d'exemple, la présentation du budget du conseil général de l'Aveyron en 1992 fut traitée à travers une réunion avec la presse qu'avait organisée à son domicile le président du département, Jean Puech (cf. annexe 15, planche 43). Le reportage représente par conséquent la maison de J. Puech et la grande table réunissant ce dernier et les journalistes conviés à cet événement. Une interview du président du département est incluse dans le reportage, durant laquelle celui-ci parle du budget en termes très positifs (« budget de combat pour l'Aveyron »), mais refuse de répondre à des questions relatives à des querelles politiques au sein de l'assemblée départementale. De fait, si le principe d'une invitation à déjeuner de journalistes par des acteurs politiques est répandu, la médiatisation de cet événement révèle les permanences d'un « journalisme de service public » dont nous avons déjà souligné l'existence concernant la médiatisation des événements électoraux. Concernant les rapports de ce type de presse avec le champ politique, J. Le Bohec note : « Il est inenvisageable pour les rédacteurs de faire un commentaire qui ne soit pas élogieux, d'expliciter les enjeux cachés du débat ou de mettre au jour les intérêts objectifs des acteurs/agents dont ils relatent les faits et gestes. Ils ne rempliraient pas le rôle démocratique qui leur est attribué et assigné s'ils risquaient de se couper des sources d'information politiques et d'être « grillés » dans un ministère, une préfecture, un syndicat intercommunal, une association, une société d'économie mixte, une parti, un conseil général ou une mairie. »¹⁰⁶

Tous les reportages précédemment analysés ont toutefois en commun de tenter d'expliquer le fonctionnement des institutions politiques locales – basé notamment sur

¹⁰⁶ LE BOHEC (J.), *op. cit.*, p. 140.

les processus de négociation - et remplissent en cela une fonction manifeste de légitimation de ces dernières. Cette question doit amener une réflexion sur la manière dont les politiques de communication initiées dès la fin des années 1970 par les acteurs politiques ont pu avoir une influence sur ce traitement.

• *Un thème particulier : la communication*

Au-delà des transformations du métier politique par les pratiques communicationnelles – question qui apparaît en filigrane dans les évolutions constatées des registres de l'information -, le thème de la communication occupe une place particulière dans l'information télévisée régionale en ce qu'elle est devenue un objet du discours des acteurs politiques, toutes catégories confondues. Aussi les reportages traitant de questions communicationnelles ont-ils connu une forte progression durant les années 1980.

Pourtant, ce thème n'est pas nouveau et dans un reportage du 26 mars 1975, le maire de Toulouse P. Baudis évoquait un sondage auprès de ses administrés, sondage consacré aux préoccupations des Toulousains sur la gestion de la ville (cf. annexe 15, planche 23). Est-ce le thème qui amène un traitement différent, toujours est-il que le maire apparaît dans une posture décontractée, jambes croisées dans un fauteuil, un coude posé sur le dossier. Ceci dit, cette nouvelle technique est présentée par P. Baudis dans ses aspects d'aide à la concertation, comme un instrument pour « connaître le sentiment de ceux qui étaient les plus nombreux et le plus raisonnable ». Bien qu'il faille dans l'absolu être circonspect quant à l'établissement d'une distinction trop nette dans l'utilisation de ces techniques durant la décennie 1970 et durant la décennie suivante¹⁰⁷, la

¹⁰⁷ Ainsi J-B. Legavre appelle t-il à éviter une erreur qui consiste à pratiquer une sorte d'« évolutionnisme » qui consisterait à considérer que les techniques de communication se seraient mises en place suivant des étapes : « les années soixante-dix avec l'information et la concertation et les années quatre-vingt avec le recours aux experts ; le passage du militant à l'expert serait aujourd'hui généralisé. » LEGAVRE (Jean-Baptiste), « L'horizon local de la communication politique », in *Politix* n° 28, Paris, Presses de la FNSP, 1994, p. 96

représentation de ces dernières par le journal télévisé régional révèle clairement cette coupure.

Ainsi les années 1980 verront les acteurs politiques aborder ces techniques différemment, et le journal télévisé régional rendra compte de ces nouveaux usages. Deux exemples de la médiatisation de ces usages par le journal télévisé régional peuvent être donnés, l'un portant sur l'image de l'homme politique (J. Chirac), l'autre sur la politique de communication d'une collectivité territoriale (la région Midi-Pyrénées).

Le 25 janvier 1982, à l'occasion d'un congrès du RPR, J. Chirac est interviewé durant six minutes sur le fait que le RPR ait engagé un conseiller en communication (cf. annexe 15, planche 28). Mais l'interview échappera vite à ce dernier, et le journaliste s'empressera de toujours déplacer la question de la campagne de communication du parti politique sur J. Chirac lui-même. Au-delà du caractère anecdotique des répliques d'un J. Chirac pris dans les rets d'une justification de son image¹⁰⁸, ce reportage est révélateur du travail symbolique des professionnels de la communication, phénomène que E. Neveu a traité en employant la métaphore des « portraits en abyme »¹⁰⁹. En effet, les professionnels de la communication doivent eux-mêmes se montrer dans les médias pour pouvoir mener correctement leur entreprise. Ainsi, dans le cas présent, le nom du publicitaire engagé par le RPR est cité de nombreuses fois et l'on peut dire que le but du reportage réside dans la publicité faite à ce publicitaire.

Cette même démarche est à l'origine du reportage diffusé le 16 juin 1984, consacré à la campagne de communication du conseil régional de Midi-Pyrénées (cf. annexe 15, planche 30). Le reportage diffuse dans son intégralité le spot publicitaire réalisé pour la région, avant de présenter une longue interview de Pierre Leguistin

¹⁰⁸ C'est ainsi que le journaliste pose une question sur la tenue de J. Chirac : « Permettez-moi cette constatation : de mémoire de petit journaliste qu je suis, je vois ai vu une seule fois en tenue décontractée, c'était un certain été au château de Buty à Sarran, interviewé par une chaîne de télévision, sinon c'est toujours le costume trois pièces tiré à quatre épingles. » Question à laquelle J. Chirac répond en ces termes, après avoir ri d'un air embarrassé : « Ecoutez, si vous passiez me voir dans mon bureau de la mairie de Paris le soir à partir de neuf heures, neuf heures et demie, vous m'y trouveriez dans une tenue tout à fait décontractée car c'est le moment où je travaille et où je réfléchis, tranquille, l'hiver au coin du feu qui brûle dans la cheminée en permanence, l'été naturellement sans le feu, et là vous m'y trouveriez en jean et en pull-over car je cherche à y être le plus décontracté possible, non pas pour l'extérieur puisque j'y suis seul mais parce que c'est plus commode et relaxant, comme l'on dit aujourd'hui, pour travailler. »

¹⁰⁹ NEVEU (E.), 1994, *op. cit.*, pp. 114-116.

publicitaire de *Havas Conseil Toulouse* à l'origine de la campagne. Ce dernier, filmé à côté de l'affiche publicitaire de la région mise au point par sa société, explique le sens profond des symboles utilisés (huit enfants apportant une étoile représentent la richesse des huit départements de Midi-Pyrénées) et justifie le bien fondé de la campagne en évoquant la nécessité pour une région nouvellement créée de se fédérer sous une « bannière ». C'est le même type d'argument que développe ensuite Eugène Boyer, vice-président du conseil régional, lors de son interview. Les questions du développement de ces campagnes de communication spécifiques aux conseils régionaux et de leur finalité ont été évoquées par I. Pailliant :

«...l'une des difficultés que rencontrent les conseils régionaux dans la mise en œuvre de leur politique de communication est que le territoire de leurs actions (administratif pour l'essentiel) n'est pas en exacte concordance avec la culture et l'histoire régionales. Ainsi existerait-il une distinction entre le lieu de pouvoir et le sentiment d'appartenance à un espace : ils ne recouvrent pas toujours le même territoire. Les politiques de communication cherchent donc à définir, dans la mesure du possible, un « cadre » à leurs actions. Elles tendent aussi à reprendre au niveau régional des dimensions propres au niveau national : les relations avec *l'extérieur* (en entretenant des rapports avec des régions françaises ou étrangères), la relation avec des instances européennes, mais également l'animation générale d'une forme de supraterritorialité (comme l'aménagement du territoire, ou les grands thèmes, jusqu'à présent plutôt d'ordre national : la formation, l'économie en particulier). »¹¹⁰

Par la couverture de la campagne qui constitue de fait un événement politique, le journal télévisé régional tend donc au niveau régional à « montrer » la communication et ses acteurs, ces derniers étant amenés à expliquer et à justifier leur choix. Ce faisant, le journal télévisé régional participe d'une redéfinition du métier politique en mettant en visibilité ses nouveaux enjeux et ses nouvelles nécessités communicationnelles. Toutefois, il serait erroné de considérer qu'une généralisation de nouvelles pratiques communicationnelles soit à l'œuvre, le traitement médiatique des interventions des acteurs politiques restant pour une large part dicté par des registres traditionnels variés (visites, déclarations et réactions, interviews, réunions d'assemblées, etc.). Et si les modes de traitement ont effectivement évolué, il n'en reste pas moins que le journal télévisé régional produit dans le cadre des événements relatifs à la gestion des affaires publiques une information respectueuse et légitimant les hiérarchies politiques. Il s'agit à

¹¹⁰ PAILLIART (I.), 1993, *op. cit.*, p. 254.

présent d'étudier en détail les événements politiques relatifs aux dimensions de l'action politique davantage axées sur des préoccupations stratégiques.

§2. Evénements et stratégie politique : la force de la République

Il convient d'aborder un second aspect de l'action politique médiatisée par le journal télévisé régional, non plus centré sur la gestion des affaires publiques (*policies*), mais sur les aspects stratégiques de cette dernière (*politics*). Dans cette optique, nous analyserons les catégories d'événements politiques relatifs à la représentation du jeu politique ainsi qu'aux pratiques visant à perpétuer et à légitimer le système politique, à travers leurs évolutions.

- Le jeu des partis politiques : une compétition nationale

Les congrès et les fêtes de partis politiques constituent un type d'événement politique routinier en ce sens qu'il sont nettement apparus dans le cadre de notre analyse statistique comme une tendance lourde de l'information politique régionale : nous les avons alors regroupés avec certaines visites de sites dans la catégorie *Jeu politique national*. Ce type d'événement politique est certainement celui dont le traitement a le moins évolué, tout en présentant des registres variés. En effet, quelle que soit la période envisagée, les reportages traitant de cette question présentent des registres tantôt officiels, tantôt détendus, ou encore un mélange de ces deux registres.

Ainsi, la réunion des Républicains Indépendants (RI) à Toulouse le 10 octobre 1971 est l'occasion pour V. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'Economie et des Finances, de jouer de l'accordéon (cf. annexe 15, planche 14). En outre, son intervention revêt un caractère particulier par le ton, délibérément détendu et par le discours, volontairement détaché des préoccupations partisans : « Décidément, mes chers amis, décidément, je ne dois pas être réellement ce qu'on appelle un homme politique. (...) Les Républicains Indépendants sont une famille politique, ils participent à l'action de la majorité. Quelle famille, quelle action, ce sont les deux thèmes que j'aborderai. J'ai dit

« famille » et je n'ai pas dit « parti ». » Ainsi l'attitude de V. Giscard d'Estaing « tranche » sur les registres généralement utilisés par les acteurs politiques au journal télévisé régional durant les années 1970. Il semble bien que le traitement tienne avant tout à la nature et aux choix de l'acteur, et non à une quelconque perspective *évolutionniste* qui se traduirait par un traitement de plus en plus libre de l'événement. En effet, deux ans plus tard, le 16 juin 1973, Robert Fabre, chef de file des radicaux de gauche fait l'objet d'une interview classique à la suite du congrès de son parti (cf. annexe 15, planche 17). Nulle mise en scène ou effet de discours (petite phrase, plaisanterie) ne viennent perturber le déroulement de l'entretien de R. Fabre et du journaliste.

Les reportages traitant de ce type d'événement s'orienteront par la suite vers un « mélange » de registres officiels et de divertissement. Il s'agit pour les acteurs politiques de profiter de ces congrès pour donner une image dynamique d'eux-mêmes et de leur mouvement, d'exalter l'esprit d'équipe, tout en montrant leur capacité à occuper les postes de pouvoir par l'utilisation de registres officiels. Ainsi le parti socialiste organise-t-il chaque année une fête de la rose, dont le journal télévisé régional rend compte : le 28 septembre 1987, cette fête se déroule en Haute-Garonne, dans le village de Launac (cf. annexe 15, planche 35). Le reportage commence par quelques plans sur les stands en plein air et sur des images de responsables politiques du PS jouant au rugby, tandis que le commentaire souligne l'atmosphère festive qui régnait sur les lieux. La seconde moitié du reportage prend cependant un ton nettement plus officiel avec les discours à la tribune de L. Jospin et de P. Mauroy, à la manière des meetings électoraux (cf. *supra*).

Le caractère anecdotique des activités de loisir des acteurs politiques ne doit pas faire oublier l'une des fonctions essentielles de ce type d'événement politique : il s'agit comme nous l'avons montré de resserrer les liens entre les responsables politiques et leurs militants, mais aussi prendre en compte par la médiatisation télévisée les sympathisants. En outre, la symbolique de la kermesse populaire est essentielle et joue un rôle fédérateur au moins aussi important que la liturgie des meetings politiques. Enfin, il convient de souligner le caractère incontournable de tels événements pour les journalistes, en raison non seulement de la présence de leaders politiques nationaux, mais aussi des éventuelles « petites phrases » qui pourraient être prononcées. Il s'agit donc

bien d'un moment stratégique important, dont l'enjeu national est largement perçu par les journalistes de la rédaction régionale.

- Le corps préfectoral en représentation

Nous avons montré par les analyses statistiques la spécificité du préfet dans la médiatisation opérée par le journal télévisé régional. En effet, ce dernier est associé à un nombre restreint d'événements politiques, que nous avons réunis dans la catégorie *administration étatique*. En outre, il convient de rappeler que la médiatisation de ces derniers se situe à un niveau élevé avant 1982, le nombre de leurs interventions au journal télévisé régional décroissant fortement après la décentralisation. Quoi qu'il en soit, les événements politiques les concernant doivent être analysés au vu de leur forte influence durant deux décennies sur la télévision régionale. Ceci dit, cette catégorie particulière de personnel politique continue à jouer un rôle dans les rituels républicains, comme nous le montrerons dans un second temps.

La réputation de la télévision régionale fut longtemps d'être la « télé-préfet ». En Mai 1974, le Syndicat National des Journalistes (SNJ) publiait un livre blanc sur l'information à l'ORTF¹¹¹ dont la partie sur la télévision régionale est éloquent, commençant par la sentence suivante : « L'homme de la censure et des pressions, en région, c'est le préfet ». Suivent des citations issues d'un questionnaire que le SNJ a envoyé aux journalistes de province : « Le véritable rédacteur en chef, c'est le préfet ; il faut souvent téléphoner à la préfecture avant d'aborder un sujet social ou économique ; une inauguration avec préfet vaut trente secondes de plus à l'antenne qu'une inauguration sans préfet. » Afin de vérifier ce dernier point, il est possible d'opérer une comptabilisation précise dans notre corpus. Ainsi, si l'on établit une moyenne de la durée des 176 inaugurations relatées par le journal télévisé régional de 1963 à 1974 (date de parution du *Livre Blanc*), on obtient les résultats suivants : sans préfet, une

¹¹¹ Syndicat national des journalistes, section ORTF, *L'ORTF, le pouvoir et les journalistes*, Livre blanc sur l'information à l'ORTF, mai 1974, pp. 66-68.

inauguration dure en moyenne 1 minute 08 secondes contre 1 minute 45 secondes si le préfet est présent. Soit - conformément aux accusations du SNJ - trente-trois secondes de plus. Il semble donc bien que sur le plan des contenus informationnels les préfets soient privilégiés. En effet, le premier ministre J. Chaban-Delmas s'adressait en ces termes aux préfets dans l'Express daté du 4 août 1969 : « n'encombrez pas de vos uniformes l'écran des télévisions régionales ». La représentation des préfets par le journal télévisé régional a donc été pléthorique durant de nombreuses années, comme peuvent nous le montrer quelques cas représentatifs.

Ainsi, de nombreux reportages ont été consacrés aux réceptions et autres bals de préfectures, comme par exemple le 8 février 1966 à Cahors (cf. annexe 15, planche 3). Sur des images de la réception à laquelle participait Sacha Distel, le commentaire se contente d'énumérer les personnalités présentes et de souligner l'élégance des toilettes. Ce type de reportage, qui serait aujourd'hui qualifié de *people* par les journalistes, vise manifestement à renforcer le prestige de la fonction préfectorale, qui représente l'Etat dans la région. Cette position particulière du préfet lui donne un pouvoir certain, qui s'exprime notamment par la présentation des vœux de fin d'année. Comme le Chef de l'Etat, le préfet use de cette prérogative des vœux télévisés et rappelle au passage le rôle central et souverain de l'Etat. Les cas de vœux prononcés le 31 décembre 1968 par le préfet de région est sur ce point éloquent (cf. annexe 15, planche 8). Ainsi, les événements de mai 68 sont présentés comme le fait d'une « poignée de perturbateurs » venus « troubler l'ordre et perturber le travail commun », tandis qu'en conclusion, Midi-Pyrénées est présentée comme une « province de la France ». Cette rhétorique des provinces et de l'aménagement du territoire initié par l'Etat fait l'objet de nombreuses autres interventions télévisées des préfets, généralement en visite dans les campagnes midi-pyrénéennes (cf. visite du préfet de région dans le Gers le 20 novembre 1972, cf. annexe 15, planche 16). Les préfets sont par conséquent présentés clairement et explicitement les agents de l'Etat et disposent de fait avant la décentralisation d'un accès de « plein droit » aux antennes régionales. Leur rôle de quasi ambassadeurs s'est cependant transformé après la décentralisation, et ces derniers n'apparaissent plus guère que lors d'événements touchant à la sécurité ou lors de commémorations, dont il s'agit désormais rendre compte.

La couverture des événements politiques rituels que sont les commémorations est systématique depuis le lancement du journal télévisé régional. 8 mai, 14 juillet ou 11 novembre font annuellement l'objet de reportages décrivant le déroulement des cérémonies. Le préfet est un personnage clef de ce type d'événement et participe de la rhétorique républicaine médiatisée par le journal télévisé régional. Si les interventions médiatiques de ce dernier se sont très nettement amenuisées depuis 1982, ces cérémonies restent marquées par sa présence. Ainsi, la commémoration du 11 novembre 1994 n'échappe pas à la règle, même si l'on dénote une certaine distanciation par rapport au traitement de l'événement (cf. annexe 15, planche 56). En l'occurrence, la journaliste présentant le journal commente en direct les images tournées le jour même : « Les traditionnelles commémorations de la fin de la Grande Guerre comme on l'a surnommée se sont déroulées un peu partout en France aujourd'hui... » La distanciation précédemment évoquée ressort d'une part de l'emploi du qualificatif *traditionnelles* qui dénote le caractère quasi obligatoire du traitement de cet événement, et d'autre part de l'envergure nationale de celui-ci : puisqu'elles « se sont déroulées un peu partout en France », il ne s'agit pas d'un épiphénomène et ces cérémonies peuvent alors être traitées. On observe donc une série de justifications pour traiter cet événement. Ceci dit, la suite des images et du commentaire retracent le déroulement de la cérémonie et le rôle du préfet est alors souligné.

Dans ces commémorations, le préfet remplit un rôle précis. Représentant de l'Etat, il prend part au rituel dont la symbolique a été analysée par M. Abélès : « Récurrence de l'identique, le rituel intervient soit à intervalles réguliers, soit eu égard à des circonstances particulières où il apparaît comme indispensable. Mais dans les deux cas (périodicité imposée, intervention ponctuelle), l'effectuation du rituel offre le moyen d'articuler le présent et la tradition, le court terme et la longue durée. Qu'on se réfère aux rituels républicains dans nos sociétés, à leur régularité (11 novembre, 14 juillet), à leur noyau symbolique invariant : ici comme ailleurs le recours au rite est la marque d'un travail de pérennisation de la société sur elle-même. »¹¹² Ainsi, d'une médiatisation

¹¹² ABELES (M.), 1990, *op. cit.*, pp. 121-122.

pléthorique ne révélant pas de logique véritable sinon « donner à voir » le représentant de l'Etat, le préfet voit ses représentations médiatiques recentrées sur un rôle symbolique fort : il n'est pas certain que sa légitimité soit amoindrie par ce recentrage. Ce rôle républicain propre au préfet est toutefois partagé par un autre type d'acteurs politiques, les acteurs municipaux, dont il s'agit à présent de traiter.

- **Registres municipaux : la commune et la République**

Les acteurs politiques municipaux étaient apparus au cours de l'étude statistique des événements politiques comme se détachant nettement des autres catégories d'acteurs locaux (départementaux et régionaux). En effet, leurs interventions médiatiques, largement fondées sur des registres traditionnels, se rapprochent davantage de celles des préfets. Il s'agit d'analyser plus en détail cette spécificité de la médiatisation des acteurs municipaux (à travers les inaugurations), avant de présenter les nouvelles orientations de leurs actions stratégiques en matière d'accès aux médias (les festivals), actions ressortant clairement de l'analyse des reportages du journal télévisé régional.

• *De l'inauguration...*

La participation des élus aux cérémonies inaugurales est une constante de leur travail de représentation par la mise en visibilité que ce type d'événement leur procure. Ainsi la presse locale écrite rend-elle généralement compte des inaugurations en incluant des photographies des élus participants, et ce jeu entre élus et journalistes locaux est fortement teinté de préoccupations stratégiques comme l'a analysé J. Le Bohec.¹¹³ La situation de la télévision régionale n'est pas si éloignée du cas de la presse écrite, les élus se pressant à ce type de manifestation pour bénéficier d'une représentation télévisuelle.

¹¹³ LE BOHEC (Jacques), « Les rapports entre élus et locaux. La photographie de presse comme enjeu de pouvoir », in *Politix* n° 28, « Le métier d' élu. Jeux de rôles », 1994, Paris, Presses de la FNSP, pp.100-112.

Ainsi que nous l'avons montré, ce sont surtout les maires qui sont associés aux inaugurations : cette prépondérance s'explique essentiellement par le fait que le journal télévisé régional a filmé systématiquement ces cérémonies avant la décentralisation, et le maire accompagné parfois du préfet était souvent le seul élu local présent. Depuis, l'émergence des conseils généraux et régionaux ont rendu plus stratégique encore la présence des élus locaux à ce type de manifestation, ce qui explique leur niveau relativement stable au fil des ans. La permanence des inaugurations comme « rites de la France Profonde » a été soulignée par M. Abélès : « le pouvoir des médias n'a nullement entraîné une désaffection des rituels les plus traditionnels du répertoire républicain. (...) Imaginer que cela cesse reviendrait à se représenter le contact brusquement coupé entre la machine politique et la société environnante. Ces rites restent partie intégrante du fonctionnement politique des élus, mais peut-être faut-il se poser la question autrement et se demander si les développements nouveaux de formes de communication politique ne leur offrent pas des perspectives inédites. »¹¹⁴ Afin de répondre à cette interrogation, examinons trois reportages du journal télévisé régional consacrés à des inaugurations.

Ainsi, le 24 novembre 1979, un reportage consacré à l'inauguration d'une maison de retraite s'ouvrait sur les images des élus rassemblés et le discours à une tribune de l'un d'eux (cf. annexe 15, planche 27) : « Calmont dans la Haute-Garonne s'enorgueillit désormais d'un foyer du troisième âge... » Sur les images des locaux, le commentaire se contente d'énumérer les personnalités présentes : président du conseil général, préfet ainsi que A. Méric, vice-président du Sénat, maire et conseiller général de Calmont. Comme de nombreux autres reportages traitant d'inaugurations, les images et surtout le commentaire privilégient les acteurs politiques et ne présentent que de manière succincte les nouveaux équipements. Un autre type de traitement présente la cérémonie elle-même, en dehors de toute autre considération. C'est le traitement retenu pour l'inauguration le 24 mars 1980 de la place Saint Georges à Toulouse par le maire P. Baudis. Bien que la bande son soit manquante (le commentaire avait été prononcé en direct par le présentateur du journal), les images nous renseignent utilement sur le

¹¹⁴ ABELES (M.), « Rituels et communication politique moderne », in *Hermès* n° 4, Paris, Ed. du CNRS, 1989, p. 134.

déroulement du rituel : un groupe folklorique, la foule rassemblée, le ruban coupé et enfin la plaque commémorative dévoilée. Ce déroulement est presque plan pour plan celui de l'inauguration le 18 décembre 1995 de la maison de la chasse et de la nature à Rodez (cf. annexe 15, planche 70). Cette fois, le reportage ne s'ouvre pas sur un groupe folklorique mais sur des chasseurs en costume jouant du cor. Les plans suivants présentent le bâtiment, puis le rituel inaugural : J. Godfrain (élu du département et ministre de la Coopération) coupe le ruban, entouré de M. Censi (maire de Rodez et président du conseil régional) et de J. Puech (président du conseil général et ministre de la Fonction Publique). Suivent quelques plans sur l'intérieur du bâtiment, puis sur les discours prononcés et l'assistance, tandis que le commentaire évasif évoque les finalités de cette maison : « répondre aux missions et aux missions en s'ouvrant au public. » En effet, la représentation de l'inauguration dispense les journalistes de présenter en détail la genèse, la réalisation ainsi que les finalités d'un tel projet et son utilité pour le public, tout en offrant l'avantage de répondre aux sollicitations des élus et par conséquent de continuer à entretenir de bonnes relations avec ces derniers, et ce d'autant plus que leur capital politique est élevé (il s'agit en l'occurrence de deux ministres). Ce point a été analysé par M. Abélès en ces termes : « Du point de vue des journalistes, le rituel offre la mise en scène minimale qui permet de présenter au public des événements de ce genre. Rituel et communication se complètent ici, et cette complémentarité est la meilleure garantie de la survie de cérémoniaux qui n'ont pas évolué dans leur forme depuis les débuts de la III^{ème} République. »¹¹⁵ Afin de se dégager de cette forme figée - qui néanmoins perdure - et de diversifier leurs registres, les maires ont depuis la fin des années 1970 développé des actions stratégiques spécifiques axées sur la culture et les loisirs, actions dont le festival est un exemple révélateur.

• ... *au festival*

Le journal télévisé régional rend de plus en plus compte à travers ses reportages de l'actualité culturelle de la région, actualité qui se double souvent désormais d'une

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 135.

actualité politique. En effet, les municipalités ont développé des actions dans ce domaine, de manière à produire des « identifications collectives » qui permettent d'associer la population à la politique municipale comme l'a analysé P. Garraud :

« Dans un univers de plus en plus saturé d'informations, il ne sert à rien, en effet, d'accumuler des réalisations et de juxtaposer des politiques sectorielles si cette action demeure peu visible et donc faiblement lisible aux yeux d'un électorat à la compétence politique très variable et souvent assez faible, ou auprès de certains groupes cibles comme les chefs d'entreprise. D'où la nécessité d'une action continue et institutionnalisée visant à créer et rendre actives des identifications collectives par la production, la valorisation et la manipulation de symboles (le cadre de vie, les nouvelles technologies, la culture, de dynamisme économique, etc.) venant accréditer des images et des représentations positives des collectivités locales et de leurs élus. »¹¹⁶

A ce titre, la création de festivals par les maires, et ce quelle que soit la taille de leur commune, répond à plusieurs nécessités. Il s'agit d'une part de créer un ensemble de représentations fédératrices auprès de la population pour redonner une lisibilité à l'action politique : ce peut être le cas de festivals organisés dans des grandes villes comme c'est le cas en Midi-Pyrénées avec *Le printemps de la photo* à Cahors, *Alors chante* à Montauban, le festival *Garonne* à Toulouse, etc. Mais il ne faut pas perdre de vue les difficultés rencontrées par les communes rurales à créer de l'activité économique dans des zones enclavées : attirer du monde ne serait-ce que le temps d'un festival permet aux commerçants d'enranger une partie des bénéfices de l'année et au maire de bénéficier de retombées positives en termes d'image si le festival est un succès ; il s'agit dans ces cas davantage de développer une activité que de redonner une lisibilité à l'action politique. Ceci dit, dans les deux cas évoqués, la médiatisation par le journal télévisé régional est un moyen efficace de faire connaître la manifestation à venir, et ce d'autant que la télévision à la différence de la presse écrite restitue le son et l'ambiance qui règne sur ces festivals. Le journal télévisé régional a par conséquent vu la part de ce type d'événement progresser fortement, au point de développer des rubriques « festivals d'été » durant les mois de juillet et d'août. A titre d'exemple, le festival de musique *Country* créé en 1993 à Mirande dans le Gers bénéficie chaque année de reportages dans le cadre du journal télévisé régional. Le premier reportage consacré à ce festival était

¹¹⁶ GARRAUD (P.), « Le métier d' élu local : les contraintes d'un rôle », in FONTAINE (J.) et LE BART (C.), dir., *Le métier d' élu politique*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 52.

diffusé le 16 juillet 1993 (cf. annexe 15, planche 48). De nombreuses images de groupes jouant de la musique et du public en tenue de *cow-boy* dansant dans les rues encadrent l'interview du maire, qui pour l'occasion est coiffé d'un chapeau texan et souligne la logique pour un village du Gers de créer un festival consacré à ce type de musique d'origine américaine. Selon ce dernier, ce choix peut se justifier : la *country music* « c'est le retour aux sources, c'est les valeurs réelles de la vie, je crois qu'on est dans un département où on les a, ces valeurs, il faut pas les perdre et je pense que la *country music* peut nous aider à les conserver. » La médiatisation de ces festivals est donc une étape nécessaire en ce qu'elle permet de présenter au public ce type de produit. Il s'agit donc pour les maires de trouver un thème de festival qui attire un public nombreux, et d'arriver à obtenir une couverture médiatique qui attire du monde. Car se développe une véritable concurrence dans ce domaine, et certains festivals sont une référence par leur succès : c'est le cas du festival *Jazz in Marciac* se déroulant dans le Gers, que le maire de Mirande espère un jour égaler¹¹⁷.

A mi chemin entre l'action politique de nature économique visant à relancer l'activité de zones défavorisées et l'action stratégique d'une collectivité locale sur le plan de son image, le festival est devenu une tendance lourde de la médiatisation des maires par le journal télévisé régional. Ceci dit, les festivals - comme d'ailleurs tous les types d'événements politiques dont nous avons précédemment traité - sont d'autant plus susceptibles de bénéficier d'un traitement par le journal télévisé régional que le capital politique des élus à l'origine du projet - ou des événements - est élevé. C'est pourquoi il convient à présent de traiter de la médiatisation préférentielle par le journal télévisé régional d'un type particulier d'acteurs politiques : les notables.

¹¹⁷ Il faut à ce titre noter l'inflation de festivals de Jazz, tous les départements de Midi-Pyrénées ayant le leur, organisés soit par une commune (*Jazz en Marciac, festival de blues de Cahors*), soit par un conseil général (en Haute-Garonne : *Jazz sur son 31*).

CHAPITRE 8 - LES NOTABLES ET LA CONSECRATION DE L'ORDRE POLITIQUE

Si le journal télévisé régional est apparu comme une tribune officielle tant sur le plan de la médiatisation de la compétition politique que sur celui des événements politiques de routine qu'il produit quotidiennement, il n'en reste pas moins que l'information politique telle que nous l'avons définie se fonde sur l'intervention d'acteurs politiques. A ce titre, le journal télévisé régional comme les autres programmes télévisuels représente et avant tout met en scène des individus, comme l'ont souligné D. Croteau et W. Hoynes dès la première ligne de leur étude consacrée aux hiérarchies politiques invitées à la télévision américaine : « Allumez votre télévision et leurs visages scintillent à l'écran : politiciens, experts, professeurs, et porte-parole du pouvoir. »¹¹⁸ Bien que notre étude se réduise aux seuls acteurs politiques (le rôle des experts avait été traité dans l'analyse des soirées électorales), ces derniers n'en représentent pas moins une catégorie diverse. En effet, chaque acteur politique médiatisé se caractérise par un statut particulier, un terrain électif délimité, une histoire personnelle propre enfin, qui le rendent spécifique. La distinction que P. Bourdieu a établie entre capital personnel et capital délégué indique bien l'impossibilité de penser l'homme politique comme un « tout » monolithique et invariant : « l'homme politique doit son autorité spécifique dans le champ politique – ce que le langage indigène appelle son « poids politique » - à la force de mobilisation qu'il détient soit à titre personnel, soit par délégation, en tant que mandataire d'une organisation (parti, syndicat) détentrice d'un capital politique accumulé au cours des luttes passées (...). »¹¹⁹

Aussi l'approche qu'il s'agit à présent de mener sera centrée sur les interventions des acteurs politiques au journal télévisé régional sous un angle nominatif.

¹¹⁸ CROTEAU (David) and HOYNES (William), *By invitation only. How the media limit political debate*, Monroe (Maine), Common Courage Press, 1994, p. 1.

¹¹⁹ BOURDIEU (Pierre), 1981, *art. cit.*, p. 18.

En établissant la manière dont le journal télévisé régional ouvre prioritairement son l'antenne à certains individus, il s'agira de mettre en évidence quels sont ces acteurs et quel est le degré de leur médiatisation (sur les trente-trois années couvertes par le corpus). Cette clarification établie, il conviendra de replacer ces acteurs dans leurs terrains respectifs afin de mesurer les évolutions de la médiatisation par le journal télévisé régional des notables de ces divers terrains sur trois décennies. Enfin, l'étude du traitement médiatique des anciennes et des nouvelles oligarchies politiques permettra de présenter les permanences de la médiation notabiliaire opérée par le journal télévisé régional.

Section 1 - L'intervention médiatique et la notabilité

L'analyse de l'intervention médiatique est une tentative pour mettre au jour les mécanismes par lesquels des acteurs politiques d'origines géographiques et politiques diverses sont amenés à intervenir dans les reportages ou sur les plateaux des journaux télévisés régionaux. Approche voisine de celle concernant le « recrutement des invités politiques à la télévision »¹²⁰, elle en diffère toutefois par le fait que certains des acteurs ici concernés ne sont pas *invités* à proprement parler, mais *interviennent* pour une raison particulière, parfois indépendante de leur bon vouloir (question du rôle politique centrale). Cela dit, une analyse statistique montrera que comme pour l'invitation politique, l'intervention profite généralement à une poignée d'individus, même sur une durée de trente ans.

Auparavant, il convient d'introduire l'approche de l'intervention médiatique des acteurs politiques en nous basant sur la question de la notabilité : en premier lieu en nous interrogeant sur le cumul des mandats et sur ses conséquences sur la médiatisation des acteurs politiques opérée par le journal télévisé régional, puis en proposant une définition de la notabilité en prise avec le sujet, définition « revisitée » prenant en compte une variable essentielle pour notre propos : la *visibilité*.

§1. Le cumul des mandats ou la confusion des rôles

Situé au niveau de l'acteur, le cumul des mandats constitue une « pièce maîtresse »¹²¹ du système politique local. Afin d'être pertinente, l'analyse du cumul des mandats et de ses implications sur la profusion territoriale se doit d'allier la question de la pratique du cumul à l'examen de reportages révélateurs d'une confusion des rôles.

¹²⁰ DARRAS (Eric), « Le pouvoir « médiocratique » ? Les logiques du recrutement des invités politiques à la télévision », in *Politix*, n° 30, 1995, pp. 183 à 198.

¹²¹ MABILEAU (Albert), « Le cumul des mandats », in *Regards sur l'actualité*, Paris, La Documentation française, mars 1991, pp.17-29.

- Le cumul dans le cadre midi-pyrénéen

La pratique du cumul des mandats est directement issue des caractéristiques de la démocratie représentative telle qu'elle s'est construite depuis le XIX^{ème} siècle, avec la conjonction de deux facteurs : l'apparition tardive des partis politiques (et donc l'absence de contrôle des carrières du personnel politique) et la centralisation du système politico-administratif (qui oblige les notables à entretenir des relations étroites avec le pouvoir central). Généralisé à toutes les familles politiques, le cumul des mandats peut prendre plusieurs formes. On peut ainsi opérer des distinctions entre cumul local et national (lorsque un mandat national ou européen s'ajoute aux mandats locaux), cumul volontaire et obligatoire, cumul simple et cumul renforcé.¹²² Cette dernière distinction nous semble la plus intéressante à retenir. Un cumul simple se limite à deux mandats, tandis qu'un cumul renforcé en comporte trois ou davantage. C'est sur ce point qu'a porté la loi du 30 décembre 1985 relative à la limitation du cumul des mandats, érigeant en quelque sorte le cumul simple en règle générale.¹²³ Ce phénomène a par ailleurs été renforcé par la décentralisation, qui a étendu substantiellement le pouvoir des élus régionaux et départementaux. Jérôme Ferret, dans son analyse sur les élites politiques en Midi-Pyrénées¹²⁴, a ainsi distingué deux périodes dans le cumul des mandats, avant et après 1985, qui apparaissent dans le tableau que nous reproduisons ci-dessous :

Tableau 1 : Evolution du cumul des mandats dans la région Midi-Pyrénées entre 1945 et 1992 (en %)

Cumul des mandats en	1945	1951	1959	1964	1970	1973	1976	1979	1982	1985	1988	1992
% non cumul	27,65	25,40	23,72	24,06	19,74	24,25	23,80	19,49	17,66	15,22	19,29	26,60
% cumul simple	66,58	65,54	64,74	61,02	66,20	53,51	52,96	57,49	57,75	58,86	66,30	59,89
% cumul renforcé	1,45	6,68	9,16	12,54	11,67	18,79	19,80	19,86	21,72	22,80	12,26	10,83

Source : conseils généraux, in FERRET (J.), 1996, *op. cit.*, p. 111.

¹²² Pour une description détaillée de toutes les formes possibles de cumul des mandats et sur leurs logiques (« prime au cumulard », double légitimité, mise en place d'un « pouvoir en réseau »), se reporter à : MABILEAU (Albert), mars 1991, *op. cit.*, pp.17-29.

¹²³ Ainsi la loi stipule : « nul ne peut cumuler plus de deux des mandats électoraux ou fonctions électives suivantes : représentant à l'Assemblée des communautés européennes, conseiller régional, conseiller général, conseiller de Paris, maire d'une commune de 20 000 habitants et plus autre que Paris, adjoint au maire d'une commune de 100 000 habitants ou plus autre que Paris. » Sont de même non cumulables les présidences d'un conseil régional et d'un conseil général.

Journal officiel, 31 décembre 1985, loi n° 85-1404, complétée par la loi n° 85-1406.

Entre 1945 et 1985, le cumul renforcé fait son apparition et concerne un nombre croissant d'élus, notamment suite à la création en 1971 de l'Établissement public régional. Ainsi, la détention de trois mandats est assez répandue, alors que le cumul de quatre mandats est plus rare même si à la veille de la réforme de 1985, dix-huit élus français dont cinq en Midi-Pyrénées relèvent de ce cas : François Abadie (Hautes-Pyrénées), Dominique Baudis (Haute-Garonne), Maurice Faure (Lot), Jean Laborde (Gers) et Jean Rigal (Aveyron)¹²⁵.

- Conséquences télévisuelles : une confusion des rôles

De fait, ces personnalités durant leurs interventions télévisées s'expriment fréquemment au nom de leurs divers mandats, amenant la plupart du temps à une confusion de leurs rôles, comme l'a montré O. Nay dans le cas des conseillers régionaux.¹²⁶ Un examen exhaustif du corpus sur cette question s'avérant matériellement impossible, nous évoquerons le cas d'une personnalité, choisie pour son profil représentatif du phénomène du cumul (cumuls locaux et nationaux, longue carrière politique) et pour le nombre élevé de ses apparitions télévisées.

L'exemple de Maurice Faure - comme au demeurant celui les autres « cumulards » - nous semble donc révélateur de la confusion des rôles évoquée en ce sens que ses apparitions dans les reportages du journal télévisé régional sont dictées par ses

¹²⁴ FERRET (Jérôme), *Paroles d'élus. Le travail politique au quotidien*, Toulouse, Erès, 1996, 243 p.

¹²⁵ F. Abadie est sénateur des Hautes-Pyrénées, maire de Lourdes, conseiller général, conseiller régional; D. Baudis est député européen, conseiller général de la Haute-Garonne, conseiller régional et maire de Toulouse; M. Faure est sénateur du Lot, président du conseil général, conseiller régional et maire de Cahors; J. Laborde est député du Gers, conseiller général, conseiller régional et maire d'Auch; J. Rigal est député de l'Aveyron, conseiller général, conseiller régional et maire de Villefranche-de-Rouergue. FERRET (J.), 1996, *op. cit.*, p.109.

¹²⁶ « Tant par le mode de scrutin régional (faisant du département le lieu de la compétition électorale) que par l'organisation infra-régionale des systèmes de pouvoir locaux, les élus régionaux sont le plus généralement issus d'entreprises politiques établies dans le cadre du département ou d'une grande municipalité (cas des départements fortement urbanisés). De surcroît, par le cumul des mandats – qui concerne la grande majorité des élites politiques régionales – les élus sont amenés à conduire plusieurs activités dans différentes arènes politiques. »

NAY (O.), « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage des rôles. Le cas des conseillers régionaux », *Politix*, n° 38, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 22.

différents mandats. Tantôt représentant la ville de Cahors, tantôt le département du Lot, la région Midi-Pyrénées, l'Etat ou l'Europe, et parfois le tout dans un même temps, M. Faure participe d'une dynamique dont la télévision régionale peine à révéler les ressorts. Donnons-en un aperçu. Membre du Conseil Constitutionnel jusqu'en 1998, M. Faure s'est retiré de la vie politique locale en mars 1994. Jusqu'alors, sa carrière politique avait allié à un enracinement dans le Lot à des responsabilités ministérielles sous la IV^{ème} République et sous le premier mandat de F. Mitterrand (Garde des Sceaux quelques semaines avant Robert Badinter)¹²⁷. Malgré ses rapports longtemps tendus avec la station toulousaine, il apparaît dans 255 reportages entre 1963 et 1994. Les événements donnant lieu à la médiatisation de M. Faure relèvent pour certains directement de l'un de ses mandats. Au premier chef les campagnes électorales, qui se réfèrent explicitement à un territoire particulier. Il en va de même en ce qui concerne les affaires de Cahors (aménagement et gestion de la ville), ainsi que celles du Lot et de la région avec de nombreux reportages consacrés aux réunions des assemblées représentatives. Enfin, en tant que négociateur et signataire du traité de Rome en 1956, ses réflexions sur l'Europe sont maintes fois sollicitées par les journalistes. Ceci dit, dans près de la moitié des reportages qui lui sont consacrés (115 sur 255), il ne nous a pas été possible de déterminer avec exactitude le rôle, la qualité en laquelle M. Faure intervient. Il en va de visites officielles de personnalités politiques françaises ou étrangères dans divers secteurs du Lot, de remises de prix, de colloques ou encore d'inaugurations. Un reportage du 25 mai 1981, intitulé *la vie locale du nouveau ministre de la justice Maurice Faure*, illustre parfaitement ce cumul aboutissant au « flou territorial ». M. Faure, fraîchement nommé Garde des sceaux, y est présenté dans divers villages du Lot dans lesquels il inaugure une exposition (« 100 ans d'école publique ») ainsi qu'une salle des fêtes, et dépose une gerbe au monuments aux morts avant de se rendre à une fête réunissant deux mille cinq cents retraités. Si le nouveau statut ministériel de M. Faure est la cause de la réalisation de ce reportage, il n'en demeure pas moins que les codes utilisés

¹²⁷ M. Faure, originaire du Lot, entrera dans divers cabinets ministériels avant d'être élu député du Lot dès 1951, renouant ainsi dans le Lot « les fils rompus d'une longue tradition radicale » : « il va jouer le rôle de catalyseur du recentrage politique du département et de la résurgence du phénomène notabiliaire. » PAMBENEL, *op. cit.*, p. 51.

(inaugurations et rencontre des citoyens) sont identiques dans les autres reportages consacrés à ce dernier. Ainsi la présentation d'un nouveau ministre - ou de toute autre fonction ou mandat - est avant tout soumise à son passé électoral, et le journal télévisé régional ne peut faire autrement que d'avaliser les mandats cumulés dans le temps et dans l'espace par une même personnalité.

Les divers modes de représentation locaux et nationaux sont de fait entremêlés, au point que les mandats et fonctions sont difficilement rendus identifiables. Ce phénomène doit être rapproché, ainsi que le note J-L. Parodi, de ce que la communication politique est un « flux continu, et non un échange à court terme; qu'elle se nourrit de souvenirs, de réactions à chaud et d'anticipations; qu'elle porte à chaque instant la marque du passé (...) »¹²⁸ En d'autres termes, le cumul des mandats marque les acteurs politiques en leur imposant des registres communicationnels, en liant leur image à celle d'une ou de plusieurs collectivités, amenant cette confusion déjà évoquée. Rapprochons enfin cette remarque d'une étude de A. Percheron¹²⁹ qui montre clairement l'attachement des Français à l'échelon communal et leur sensible ignorance à l'égard du département et de la région, produisant un contexte flou qui ne peut que renforcer la confusion des rôles précédemment évoqué.

Après la loi de 1985, peu de changements sont à constater. La limitation à deux mandats n'a touché qu'une minorité d'élus, et en définitive le résultat le plus clair de la réforme aura été de « légitimer le cumul des mandats dont les excès et les effets contraignants sur la régulation du système politique ont été gommés. »¹³⁰ Ceci dit, les modes de représentation se diversifient et n'entrent pas tous dans le cadre de cette loi, ainsi que le souligne Y. Mény : « ce cumul n'est que la partie la plus visible d'un iceberg qui plonge profondément dans le système local par l'accumulation de titres et de fonctions non électifs. »¹³¹ Ainsi les fonctions de représentation liées aux syndicats

¹²⁸ PARODI (Jean-Luc), « Ce que tu es parle si fort qu'on n'entend plus ce que tu dis. Réflexions sur l'équilibre réel entre l'action politique et le marketing de l'apparence dans la décision électorale », in *Hermès* n° 4, « Le nouvel espace public », Ed. C.N.R.S., 1989, p. 224.

¹²⁹ PERCHERON (A.), 1993, *op. cit.*, pp. 185-204.

¹³⁰ MABILEAU (A.), mars 1991, *op. cit.*, p. 29.

¹³¹ MENY (Yves), « La République des fiefs », in *Pouvoirs*, n° 60, « La décentralisation », Paris, PUF, Janvier 1992, pp. 23.

intercommunaux et autres communautés urbaines, districts ou associations ne sont pas concernées par cette loi, bien que ces organismes produisent un rôle politique spécifique pour leurs représentants. Aussi avons-nous choisi de traiter les acteurs politiques non en fonction de leurs positions électives ou de leurs cumuls, mais en fonction de leur degré de couverture par le journal télévisé régional.

§2. Notables et visibilité médiatique

Faire appel au concept de notable est problématique au vu des définitions contradictoires de l'objet. En effet, les définitions classiques du notable mettent l'accent sur divers aspects, qu'il s'agisse de ses origines ou de son rôle, ce qui contribue selon P. Garraud à rendre la notion inopérante :

« Le notable a tout d'abord été défini par les historiens en fonction du statut social qu'il possédait dans la société locale et apprécié au travers d'un certain nombre d'indicateurs empiriques tels que l'ancienneté de la « réputation » de la famille, la situation socio-professionnelle, le prestige et la notoriété, etc. (...) Dans un second temps, les notables ont été définis par une fonction de médiation entre le centre et la périphérie, fonction elle-même très réductrice en même temps que trop générale si on la limite aux relations entre la « population » dans son ensemble comme agrégat indifférencié et le système politico-administratif. Aujourd'hui, ces différentes définitions se sont superposées tout en se diluant et certains élus locaux sont qualifiés de « notables » du seul fait qu'ils parviennent à occuper durablement le pouvoir, voire à le monopoliser dans une certaine mesure par la pratique du cumul des mandats et la longévité élective. Ces différentes acceptions ont contribué à vider largement cette notion de toute signification un tant soit peu rigoureuse et univoque. »¹³²

En effet, vouloir expliciter le « métier politique » par la notion de notable est une approche bien peu heuristique. Il est toutefois des objets d'étude où les définitions précédentes du « notable » retrouvent toute leur pertinence : lorsque l'on introduit la dimension médiatique. En effet, analyser les élus locaux sous l'angle de leur médiatisation – et ce, quel que soit le média considéré – revient à porter l'attention sur une ressource essentielle de ces derniers : la notoriété. La notoriété, définie par P. Braud comme une « ressource politique caractérisée par l'aptitude à focaliser l'attention

¹³² GARRAUD (P.), 1994, *art. cit.*, pp. 29-31.

publique »¹³³, est l'une des dimensions constitutives de la notabilité (cf. définition ci-dessus). Selon cette acception, n'est notable que l'acteur politique dont la population connaît le visage et le nom, c'est à dire celui qui jouit d'une notoriété suffisante pour que ses administrés soient capables dans leur majorité de le reconnaître pour leur élu. Cette conception de la notabilité fondée sur la notoriété n'est toutefois nullement exclusive d'une approche plus complète prenant en compte les autres dimensions de celle-ci : le territoire sur lequel la notabilité s'exerce et les autres ressources que sont la famille, l'éducation, le milieu socio-professionnel ou les réseaux de l'élu. Ceci dit, en considérant la notoriété comme fondatrice de la notabilité, il devient possible de penser le notable comme un acteur politique usant de stratégies pour se faire connaître de ses électeurs potentiels : à ce titre, l'accès aux médias apparaît comme une ressource essentielle. Cette notoriété entretenue par les médias, et parfois même acquise par ceux-ci, a été analysée par R. Rieffel sous la terminologie du « vedettariat médiatique » : « ce que l'on pourrait condenser sous le vocable de « vedettariat médiatique » se présente en effet sous la forme d'une célébration sans fin de « l'image », d'une représentation de soi sans cesse renouvelée faisant la part belle au culte de la notoriété, via certains médias. »¹³⁴ Si l'analyse menée par R. Rieffel concerne davantage les télévisions nationales, elle n'en est pas moins applicable au cas du journal télévisé régional, dont l'audience élevée et le ciblage territorial constituent autant d'atouts non négligeables du point de vue des acteurs politiques. Pour entretenir et développer leur notoriété, ces derniers doivent par conséquent tenter de s'exposer médiatiquement, c'est à dire accroître leur visibilité. Ces processus de mise en visibilité et de consécration ont été étudiés dans une analyse relative aux journalistes par P. Leroux : une distinction intéressante mise au jour par cette étude réside dans la consécration des journalistes par leurs pairs et leur consécration par le nombre (le grand public). Bien que le champ journalistique et le champ politique soient deux réalités distinctes, il n'en demeure pas moins que les acteurs politiques comme les journalistes peuvent être « consacrés » ou « déniés » par leurs

¹³³ BRAUD (P.), 1996, *op. cit.*, p.555.

¹³⁴ RIEFFEL (Rémy), « Du vedettariat médiatique », in *Hermès* n° 4, 1989, Paris, Ed. du CNRS, p. 215.

pairs ou par la population, ces deux aspects étant bien distincts. Ainsi un acteur politique peut par sa visibilité médiatique et sa notoriété se poser en notable et se voir de fait consacré par une population, alors que sa légitimité et sa crédibilité sont quasi nulles du point de vue de ses pairs. Le cas de Dominique Baudis est sur ce point édifiant. Lors de sa candidature à l'élection municipale de 1983, D. Baudis est un journaliste connu dans la France entière pour avoir présenté le journal télévisé *Soir 3*, et particulièrement à Toulouse où le père exerce la fonction de maire. Ceci dit, du point de vue d'une approche classique de la notabilité, D. Baudis ne disposait pas de ressources particulièrement élevées comme le souligne J. Ferret :

« la période 1980-1983 souligne la position instable de Pierre Baudis. Sa succession n'est alors plus discutée. Outre son caractère localisé, le capital politique transmis présente d'autres signes de faiblesse : il n'est pas entièrement constitué, Pierre Baudis est simplement maire sortant et son équipe détient peu de postes politiques importants. Les principaux adjoints du père sont isolés, soit parce qu'étant socialistes dissidents ils ne peuvent recevoir l'aide de leur machine socialiste, soit parce qu'étant issus de la droite modérée ils sont coupés de l'appareil RPR chiraquien qui impose certaines conditions à la succession. Le capital économique n'est pas si important et la famille Baudis n'est pas issue du milieu des grands bourgeois, au contraire du prétendant Michel Valdiguié. Tout va donc être centré autour de la valorisation du capital symbolique. »¹³⁵

Le cas de D. Baudis illustre bien les conséquences d'une consécration par le public (c'est à dire la population), et surtout son statut de notable acquis par une mise en visibilité médiatique. Ayant établi l'importance de la notoriété et des processus de mise en visibilité médiatique dans le concept de notabilité, il convient à présent d'examiner quels sont les notables que le journal télévisé régional a privilégié sur trois décennies. Il sera ainsi possible d'en déduire le rôle de ce dernier dans la représentation des hiérarchies politiques.

¹³⁵ FERRET (J.), *op. cit.*, pp. 189-190.

§3. Tableau général des notables midi-pyrénéens au journal télévisé régional

Ayant établi les difficultés inhérentes à la prise en compte du cumul des mandats ainsi que l'approche de la notabilité que nous entendons privilégier, il est convenient de procéder à l'analyse des interventions médiatiques des acteurs politiques.

Cette étude des interventions médiatiques des acteurs politiques constitue en soi une méthode de recherche particulièrement heuristique en ce qu'elle apporte des informations précises et pertinentes sur le nombre et la nature des hommes politiques médiatisés. Dans un média se présentant comme démocratique et pluraliste, les interventions devraient s'avérer variées, tant du point de vue des tendances partisans que de la nature des intervenants (noms, origine géographique, profils sociologiques). Si l'approche partisane avait fait ressortir le rôle prépondérant des « partis de gouvernement » (cf. Partie 3, chapitre 6, section 1), qu'en est-il des autres aspects des acteurs médiatisés ?

C'est à cette question que nous allons tenter de répondre par l'analyse de l'intervention au journal télévisé régional des acteurs politiques. Cette démarche se fonde sur le constat des résultats pertinents obtenus par ce type d'analyse dans des recherches nord-américaines¹³⁶, mais aussi plus récemment par E. Darras qui a appliqué ce type d'investigation aux magazines politiques de télévision. En étudiant les « logiques du recrutement des invités des émissions politiques », ce dernier a ainsi pu mettre en évidence que « la structuration de l'ordre politique s'impose aux magazines politiques : les invitations respectent la hiérarchie politique »¹³⁷.

¹³⁶ Ainsi Herbert J. Gans étudie-t-il l'intervention des « acteurs dans les actualités » en distinguant les « connus » (« un très petit nombre de connus, probablement moins de cinquante et la plupart d'entre eux officiels du gouvernement fédéral, sont dans les actualités de manière récurrente ») et les « inconnus » (qui « obtiennent environ un cinquième du temps et de l'espace »).

GANS (H.-J.), *Deciding what's news*, New York, Vintage Books Edition, 1980, pp. 8-15.

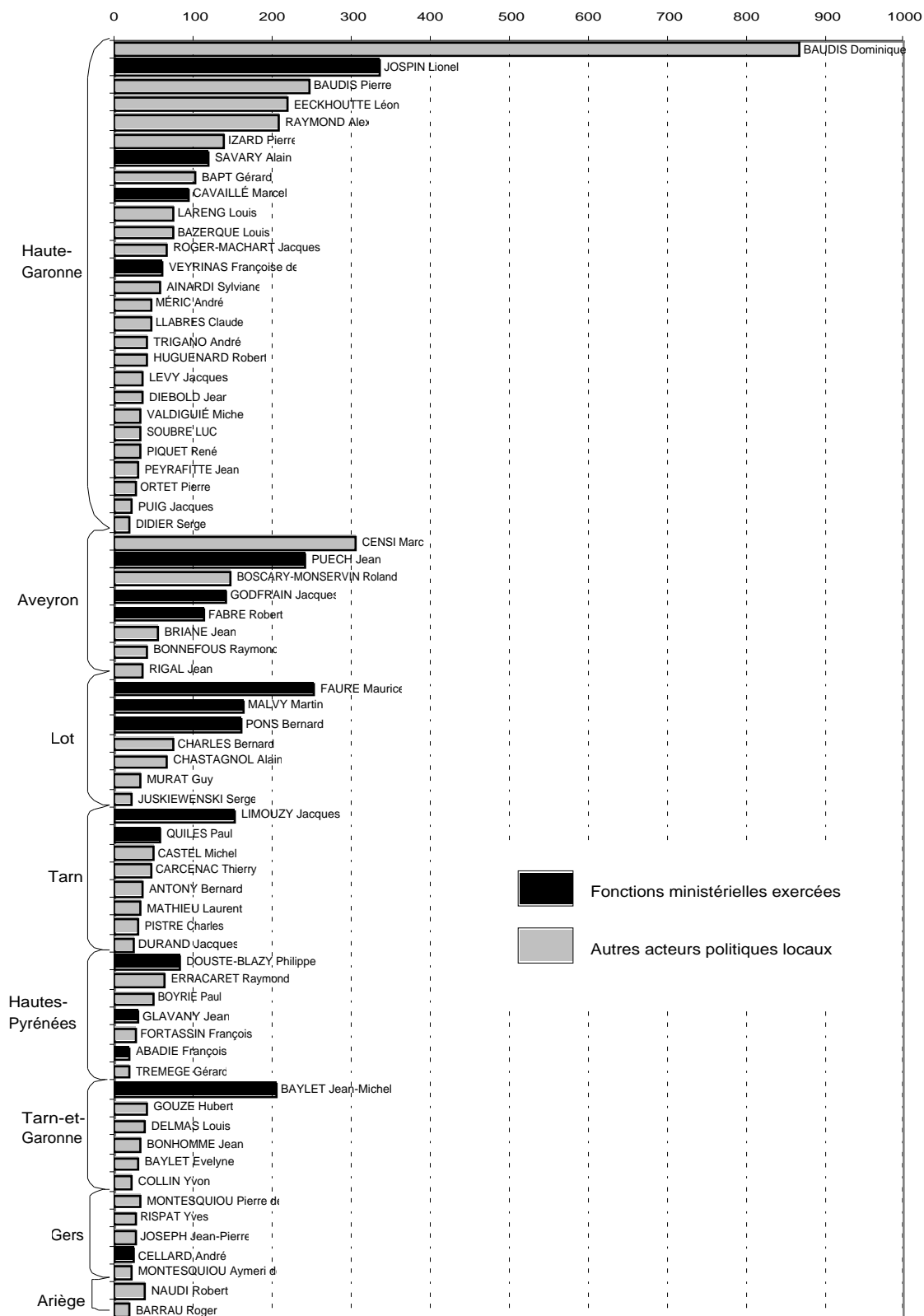
Une autre analyse, celle de D. Croteau et W. Hoynes, a été menée sur divers magazines télévisés et a consisté à étudier les invitations de manière à définir les types d'acteurs « sous-représentés ou exclus ». En outre, en menant leur étude sur plus de trois ans, les auteurs ont pu « observer les individus qui apparaissaient de manière répétée », ce qui leur est apparu comme l'un des résultats les plus intéressants de l'étude.

CROTEAU (D.) and HOYNES (W.), *op. cit.*, p. 3.

¹³⁷ DARRAS (E.), *L'institution d'une tribune politique*, *op. cit.*, pp. 355-356.

Etant donnés les résultats mis précédemment en évidence par notre analyse (représentation centralisée des territoires, unification des marchés politiques, registres officiels des événements politiques), il convient a présent de s'intéresser nominativement aux acteurs politiques médiatisés par le journal télévisé régional, et donc de se livrer de manière plus directe à une étude des interventions médiatiques de acteurs politiques (variante du « recrutement » étudié par E. Darras). Il est convient donc de donner un premier aperçu des notables représentés par le journal télévisé régional en présentant le nombre de reportages où ceux-ci apparaissent physiquement (cf. graphique page suivante).

Graphique 1 : nombre total d'interventions au journal télévisé régional des élus locaux (somme des reportages)



Avant de se livrer à une première série de remarques concernant cette analyse, il convient d'expliquer la méthode retenue pour l'établissement du graphique précédent. Lors de la configuration de notre corpus, nous avons identifié 140 acteurs politiques locaux, intervenant dans 6977 reportages, soit 94,5 % de notre corpus (la part restante correspondant aux interventions d'acteurs nationaux ou à des acteurs locaux disparates). L'étude en termes d'intervention médiatique nous a amené à ne retenir que la moitié des acteurs politiques locaux identifiés, ces 70 acteurs monopolisant 90,5 % des interventions des acteurs politiques locaux au journal télévisé régional (85,5 % de l'ensemble du corpus). Il existe donc une forte concentration de la médiatisation des acteurs politiques locaux autour de quelques notabilités fortes, que nous avons représentés dans le graphique précédent en les classant par département d'origine. Aussi convient-il de revenir à une approche territoriale, qui structure fortement les interventions des acteurs.

Section 2 - Une structuration territoriale déterminante : les grandes figures de la politique midi-pyrénéenne

L'analyse de l'intervention médiatique des acteurs politiques locaux doit de baser dans un premier temps sur un découpage territorial afin de mettre en évidence les principaux cas de figure et les personnalités s'y rattachant. En effet, ainsi que l'a souligné P. Allières, la dimension territoriale est essentielle dans le phénomène notabiliaire : « le notabilisme est à la fois produit d'un territoire fragmenté, même quand celui-ci est réputé avoir été nationalisé dans une longue durée, et facteur de reproduction de la modernité politique, au sens où la représentation démocratique des intérêts quels qu'ils soient est organiquement liée à l'Etat moderne. Le notable est bien celui qui réussit à capitaliser les singularités de son territoire (sa ou plutôt ses circonscriptions) qu'il doit représenter, donc à relier d'autres territoires de différentes natures. »¹³⁸ A ce titre, le

¹³⁸ ALLIERES (Paul), « Que sont nos notables devenus ? », *Autrement*, n° 122, mai 1991, pp. 108-109.

département apparaît comme fortement structurant, de par sa position intermédiaire entre les mandats locaux et nationaux (notamment par le biais des circonscriptions législatives). C'est donc sur cette forme de territorialité que nous allons fonder l'analyse qui va suivre. Nous retrouverons alors le schéma qui avait été mis en place lors de l'analyse de l'importance relative des départements midi-pyrénéens (cf. Partie 2, chapitre 4, section 3). Trois cas se distinguent nettement, soit, par ordre de médiatisation croissante de leurs notables : les cinq départements « périphériques » couverts par l'édition Midi-Pyrénées Actualités (Ariège, Gers, Tarn-et-Garonne, Hautes-Pyrénées et Tarn), les deux départements relevant de l'édition spécifique Quercy-Rouergue Actualités (Lot et Aveyron), et enfin la Haute-Garonne dont la prépondérance doit être prise en compte de manière spécifique.

§1. Les figures notabiliaires des départements périphériques

Ainsi que nous l'avons souligné, cinq départements périphériques à la Haute-Garonne sont couverts par l'édition MPA : le Gers, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, l'Ariège et les Hautes-Pyrénées. Le traitement de la politique dans ces départements par le journal télévisé régional s'est longtemps résumée à quelques grandes figures locales. Dans ce premier groupe, trois terrains sont à distinguer en raison de leurs spécificités politiques.

Le Gers et le Tarn, bastions socialistes, ont vu la consécration médiatique de notables de droite durant les années 1960 et 1970. Le Gers des années 1960 est un département ancré à gauche (il avait voté au deuxième tour des présidentielles de 1965 pour F. Mitterrand à 65 %). Durant cette décennie, le duc Pierre de Montesquiou est largement filmé lors de reportages sur la confrérie des mousquetaires de l'Armagnac (il reste d'ailleurs l'homme politique gersois le plus représenté au journal télévisé régional). Dans les années 70, les journalistes tenteront de minimiser ce type de reportage, comme le déclare alors le rédacteur en chef Roger Mullet : « J'ai renoncé aux *Tasto Moungetos*

[confrérie gastronomique, ndlr.]; j'ai refusé les *Mousquetaires* [confrérie de l'Armagnac, ndlr.]. Je sors peu. J'ai choisi de rester un triste inconnu »¹³⁹. Depuis, une nouvelle génération est arrivée, mais toujours peu relayée par le journal télévisé régional : Jean-Pierre Joseph (PS), Yves Rispat (RPR), ou encore Aymeri de Montesquiou (fils du précédent) sont peu présents à l'antenne en dehors des événements électoraux. Mais il est à noter l'apparition d'une quatrième personnalité, André Cellard (PS), qui a bénéficié de son portefeuille de secrétaire d'Etat à l'Agriculture entre 1981 et 1982, bien que son niveau d'intervention au journal télévisé régional soit singulièrement faible au regard des autres notables ayant exercé des fonctions ministérielles. A ce titre, le Tarn voit le gaulliste et secrétaire d'Etat Jacques Limouzy (relations avec le parlement, éducation nationale) faire une remarquable percée en 1969, qui perdurera jusqu'à la fin des années 1970. Hormis cette personnalité marquante, ce département reste faiblement doté en notables, les seules personnalités émergentes étant plus récemment le maire d'Albi (Michel Castel) et le Président du conseil général (Thierry Carcenac). Il n'en demeure pas moins qu'un cas particulier doit être souligné : le « parachutage » de l'un des leaders du parti socialiste, Paul Quilès, devenu maire de la très touristique cité médiévale de Cordes. Gers et Tarn apparaissent par conséquent comme deux départements dont le personnel politique est peu médiatisé, à l'exception d'une personnalité marquante durant les années 1960-1970 : P. de Montesquiou pour le Gers, à un niveau très faible cependant et J. Limouzy pour le Tarn (P. Quilès restant un cas particulier).

Un deuxième cas « périphérique » doit être appréhendé à travers le Tarn-et-Garonne et la famille Baylet. Terre radicale, le Tarn-et-Garonne est aussi le fief de la famille Baylet, propriétaire de *La Dépêche du Midi*. Ainsi que l'a établi J. Ferret, dans les décennies précédant 1980, « le travail de régence de la veuve de Jean Baylet, Evelyne-Jean Baylet, sera entièrement consacré à préparer dans les meilleures conditions la succession de son fils. Elle garde la mairie de Valence d'Agen de 1959 à 1977 et la présidence du conseil général de 1970 à 1982. L'héritier Jean-Michel apparaît comme un leader par situation – que l'on pourrait opposer au leader par capacité que fut son père –

¹³⁹ « Toulouse : une caméra pour le maire, une pour le ministre, une pour le préfet », in *Télérama*, 6 mars 1977, p. 8.

qui doit l'assise sociétale qui supporte son modèle d'action d'abord à son nom. »¹⁴⁰ Au vu des relations entre *La Dépêche du Midi* et la télévision régionale exposées plus haut (partie 1, chapitre 2, section 2), on comprend aisément le peu d'intérêt affiché par le journal télévisé régional à l'égard de Evelyne Baylet. Le contexte politique après 1981 sera davantage favorable à J-M. Baylet, sur deux plans. D'une part en raison du changement des équipes dirigeantes de la troisième chaîne et des stations régionales, ce qui donnera à J-M. Baylet l'occasion de devenir avec *La Dépêche du Midi* un partenaire privilégié de la rédaction toulousaine. D'autre part avec ses responsabilités ministérielles (relations extérieures, collectivités territoriales, tourisme) qui lui procureront des ressources et un prestige accrus. Aussi ce dernier monopolise-t-il en grande partie les interventions médiatiques des élus tarn-et-garonnais.

L'Ariège et les Hautes Pyrénées, enfin, se caractérisent par rapport aux départements que nous venons d'évoquer par leur enclavement. Ce sont les départements les plus éloignés de Toulouse (hormis le Lot et l'Aveyron, couverts par leur propre édition). Les Hautes-Pyrénées n'ont émergé au journal télévisé régional qu'après 1981, avec le maire communiste de Tarbes Raymond Erraçaret, puis avec Philippe Douste-Blazy. Il convient de noter à ce propos que le corpus étant limité à l'année 1995, le niveau de médiatisation de ce dernier est assez réduit, alors qu'il est manifeste que la place de P. Douste-Blazy dans le journal télévisé régional est allée s'accroissant au vu de ses fonctions ministérielles croissantes par leur importance, de même qu'en raison de ses responsabilités au sein de l'UDF et de sa candidature à la mairie de Toulouse. Il en va de même pour J. Glavany, qui deviendra membre du gouvernement Jospin et occupera le poste fort visible de ministre de l'Agriculture. Ainsi, les Hautes-Pyrénées, longtemps marginalisées, connaissent-elles ces dernières années un véritable retournement concernant leur représentation par le journal télévisé régional grâce à deux ministres enracinés localement dans ce département. En revanche, les notables Ariégeois qui présentaient le même type de médiatisation marginale n'ont pas bénéficié de cette « prime gouvernementale » : ils restent par conséquent cantonnés à une

¹⁴⁰ FERRET (J.), *op. cit.*, p. 174.

faible représentation par le journal télévisé régional, centrée essentiellement sur les activités du conseil général (Robert Naudi, président du conseil général et Roger Barrau, conseiller général et régional). Dans ce cas précis, les contraintes physiques (enclavement, relief des Pyrénées) et techniques (couverture moins bonne) alliées à un contexte politique défavorable au gaullisme ont longtemps freiné la télévision régionale.

§2. Quercy Rouergue Actualités : un terrain spécifique

L'édition QRA couvrant l'Aveyron et le Lot est marquée par une présence beaucoup plus manifeste des notables, qui se situe à un niveau comparable à celui de Toulouse.

L'Aveyron, qui « apparaît comme une anomalie politique dans la région Midi-Pyrénées », est le « seul département clairement et profondément orienté à droite. »¹⁴¹ Celui-ci fut durant les années 1960 et 1970 fortement dominé par Roland Boscary-Monservin. Issu d'une lignée de sénateurs, ce dernier fut maire de Rodez, conseiller général, député puis sénateur et fondateur avec Valéry Giscard d'Estaing en 1962 des Républicains Indépendants. Le journal télévisé régional s'est largement fait l'écho de cette personnalité, bien plus que de Robert Fabre, Maire de Villefranche de Rouergue et fondateur du MRG après la scission de 1972, pourtant auréolé d'une portefeuille ministériel : le rôle gaullien de la télévision régionale explique manifestement l'écart de médiatisation entre les deux hommes. Outre son appartenance politique à la droite, R. Boscary-Monservin était incontournable par sa stature politique, ainsi que le rapporte Jean Doublé : « Il était sur l'image, Boscary-Monservin. Si on tournait quelque chose sur Rodez à caractère plus ou moins officiel, on ne pouvait pas l'éviter. »¹⁴² La décennie 1980 verra l'émergence de nouvelles personnalités fortes, toutes orientées à droite et dont les mandats locaux constituent un atout. En effet, si Marc Censi a bénéficié de son

¹⁴¹ PAMBENEL, *op. cit.*, p. 131.

¹⁴² Jean Doublé, entretien du 24 juin 1996.

mandat de maire du Rodez, sa fonction de Président du conseil régional va lui permettre d'acquérir une stature tout à fait particulière et le fait qu'il n'ait jamais été ministre ne sera pas un frein à sa médiatisation par le journal télévisé régional : à la fois présent sur QRA et sur MPA, ce dernier bénéficie d'une double tribune pour s'exprimer et se situe dès lors au troisième rang des acteurs politiques les plus représentés par le journal télévisé régional (plus de trois-cents interventions). D'une manière plus classique, Jean Puech et Jacques Godfrain allieront pour leur part la détention d'un mandat local (Président du conseil général de l'Aveyron pour le premier, maire de Millau pour le second) à des responsabilités ministérielles leur conférant un envergure nationale et une notoriété qui se traduira de fait par un nombre d'interventions accru.

Le Lot constitue un cas différent de l'Aveyron de par sa tradition radicale, mais aussi parce qu'il fut le théâtre d'intenses duels électoraux, dont le journal télévisé fut l'un des enjeux. Trois figures dominent ce département jusqu'en 1974 : Maurice Faure, Georges Pompidou et Bernard Pons. L'enracinement du Premier Ministre Pompidou dans le Lot a conduit aux législatives de 1967 à une offensive en règle conduite par deux « jeunes turcs du gaullisme » : Bernard Pons et Jean-Pierre Dannaud. Le parallèle avec la création deux années auparavant de l'édition QRA peut difficilement être évité, d'autant qu'avait été lancé en 1965 par ces derniers un journal hebdomadaire, *L'essor du Quercy*. Un reportage du 30 décembre 1966 met en évidence cette stratégie communicationnelle (cf. annexe 15, planche 6) : il s'agit de la venue à Cahors du Premier ministre G. Pompidou à l'occasion du premier anniversaire de *L'essor du Quercy*, cérémonie réunissant les protagonistes précédemment cités, à savoir J-P. Dannaud et B. Pons.

Après 1967, une fois élu député puis nommé secrétaire d'Etat à l'Agriculture, B. Pons adoptera une position offensive sur les ondes.¹⁴³ A la différence de R. Boscary-Monservin en Aveyron, J. Doublé remarque ainsi que « Pons, c'était autre chose. C'était un cas. On peut dire que ça l'a aidé, on parlait beaucoup de lui, c'est sûr. »¹⁴⁴ Très

¹⁴³ Le SNJ avait relevé 217 passages télé de Bernard Pons en 10 mois, sans toutefois préciser la période, ni les émissions concernées. Nous n'avons pour notre part relevé *que* 111 passages lors des journaux régionaux du soir pour la période 1966-1974.

Syndicat National des Journalistes (section ORTF), *op. cit.*, p. 66.

¹⁴⁴ Jean Doublé, entretien du 26 juin 1996.

impliqué dans la mise en place de la télévision régionale, B. Pons est toujours présent lors des cérémonies inaugurales des installations de celle-ci, par exemple lors de la mise en place de l'émetteur de FR3 à Labastide du Haut Mont le 3 octobre 1975, cérémonie durant laquelle il souligne « tout l'effort du gouvernement en matière de télévision, un effort particulièrement sensible et important pour la couverture des zones rurales. »¹⁴⁵

Le rôle des préfets dans l'implantation de B. Pons dans le Lot est manifeste par leur fonction d'intermédiaires avec le Premier ministre G. Pompidou, et Charles Rickard, préfet de 1963 à 1967 en a longuement concilié les étapes dans son autobiographie.¹⁴⁶ Ses successeurs useront de la télévision régionale pour consolider les acquis de la brèche ouverte dans le radicalisme lotois dominé par Maurice Faure. Conscient des enjeux et mis à contribution par la majorité, le préfet du Lot suivant, Paul Masson, eut un rôle actif de contrôle du journal télévisé, ainsi que le souligne Jeanne Cazals : « le préfet Masson demandait à ce qu'on lui lise les plateaux tous les jours par l'intermédiaire de sa pauvre secrétaire. »¹⁴⁷ Jean Doublé relate de même les nombreux coups de fil du préfet Paul Bernard, son successeur, qui indiquait les événements à filmer. Dès lors, avec cinquante-neuf passages sur QRA de 1966 à 1974 contre cent-onze – soit le double – pour Bernard Pons, il est aisé de comprendre la position de Maurice Faure, alors maire de Cahors et Président du conseil général du Lot. Dès 1963, il affirmait dans les colonnes de *La Dépêche du Midi* que « la radio et la télévision d'Etat sont un instrument de propagande à l'usage exclusif du pouvoir afin d'enlever tout écho et toute efficacité aux critiques de l'opposition. »¹⁴⁸ Dans son fief lotois, Maurice Faure à qui *La Dépêche* offrait une tribune de choix devait au contraire adopter une attitude offensive vis-à-vis des journalistes de la télévision régionale : « J'ai eu des difficultés avec Maurice Faure que je n'ai jamais eu avec les autres parce que Maurice Faure était demandeur. Il

¹⁴⁵ *Centre-Presse*, 4-5 octobre 1975

¹⁴⁶ Ainsi, le préfet C. Rickard note t-il une réflexion que lui avait confiée le Premier ministre G. Pompidou au sujet de la victoire de B. Pons au législatives de 1967 : « Les choses ont changé, dit-il. Une brèche a été faite dans un département totalitaire. Maintenant l'UNR sera présente et les socialistes manifesteront leur indépendance. *La Dépêche* elle-même devra évoluer. Quant à Maurice Faure, s'il est atteint au niveau parisien, il ne faut pas croire que c'est un homme fini. Voyez Mitterrand après l'Observatoire, aujourd'hui en passe de devenir le seul et vrai chef de l'opposition. » RICKARD (Charles), *vérités sur les élections*, éd. J-P. Gisserot, 1991, p. 199.

¹⁴⁷ Jeanne Cazals, entretien du 23 septembre 1996.

¹⁴⁸ *La Dépêche du Midi*, 13 octobre 1963.

considérerait qu'il était l'homme le plus titré du département, sinon de la région, et qu'il avait des droits que les autres n'avaient pas. C'était un caractère extrêmement difficile. »¹⁴⁹ Le département du Lot ne connaîtra par la suite pas de tensions aussi intenses que celles ayant présidé à la création de l'édition QRA, et seul Martin Malvy, maire de Figeac et plusieurs fois secrétaire d'Etat sous des gouvernements socialistes (Energie, Budget) parviendra à atteindre le niveau d'intervention de B. Pons et M. Faure. En définitive, ce département stratégique dans les années 1960 se normalisera progressivement au point de ne plus paraître comme un enjeu politique fort, et par conséquent comme une exception sur le plan des notabilités médiatiques régionales.

§3. La prépondérance des notables toulousains

La situation de la Haute-Garonne relève presque exclusivement de l'agglomération toulousaine, surtout au vu du nombre des interventions de D. Baudis : avec 866 passages dans des reportages du journal télévisé régional, il se situe de loin au premier rang des acteurs politiques les plus filmés. Avant d'aborder ce cas spécifique, il convient de présenter les notables Haut-Garonnais dans une perspective chronologique.

Avant les élections municipales de 1971, la gauche toulousaine est affaiblie, le maire SFIO sortant, Louis Bazerque, ayant été élu en 1965 grâce à une alliance avec la droite modérée et l'UNR.¹⁵⁰ Le journal MPA au cours des années 1960 ne médiatise que de façon très modérée les notables toulousains. En revanche, les municipales de 1971 vont voir la rapide et forte ascension médiatique du nouveau maire Pierre Baudis. Alors que Louis Bazerque ne totalisait en moyenne qu'une dizaine de passages annuels au journal télévisé régional, Pierre Baudis avoisine les quarante en 1971. Tout au long des années 1970, Pierre Baudis et Marcel Cavaillé (Maire-adjoint, secrétaire d'Etat aux transports puis au logement) vont dominer numériquement au journal télévisé régional la scène toulousaine. Une anecdote est significative. Claude Llabres, alors vice-président du

¹⁴⁹ Jean Doublé, entretien du 26 juin 1996.

¹⁵⁰ Le premier adjoint de Louis Bazerque n'était autre que Pierre Baudis.

conseil général de la Haute-Garonne et membre du comité central du PCF avait eu à ce sujet un différend très vif avec le BRI à propos de la rétrospective de l'année 1976. Ce dernier reprochait en effet à FR3 d'ignorer l'action menée par le PCF contre l'augmentation des impôts, et s'exprimait en ces termes dans les colonnes de la presse nationale : « N'y a-t-il que trois caméras ? une attachée au préfet de région, une autre au secrétaire d'Etat Marcel Cavallé, et la troisième au maire ? »¹⁵¹

Apparaît alors lors des élections le décompte du temps d'antenne réservé aux différents partis. A l'approche des municipales de 1977, le quotidien *Le Monde* y consacre un article intitulé : « Toulouse, le compte des minutes ».¹⁵² Il y est expliqué que la station toulousaine a suivi les consignes de la direction parisienne : « Ni M. Pierre Baudis, maire sortant de Toulouse, apparenté RI, ni M. Alain Savary, député socialiste, ni M. Marcel Cavallé, Républicain indépendant, secrétaire d'état aux transports, ne sont intervenus directement à l'antenne pour parler politique. » Le journal termine son article en relatant la réflexion selon eux la plus entendue : « ce coup-ci, ils ne se sont pas mouillés. » Cet apolitisme de façade n'est pas pour déplaire à Pierre Baudis. A la même période, il déclarait en effet dans une interview de *Télérama* : « L'information régionale doit rester loin des grands courants de la politique. Il est tout à fait sage que radio et télévision régionales se tiennent en dehors de la compétition municipale. » Mais Pierre Baudis reconnaît trouver un écho favorable auprès des journalistes de la rédaction régionale : « « ils répondent présent », dit-il. »¹⁵³ Et en effet, Pierre Baudis joue essentiellement de sa fonction de maire et des réalisations qui en découlent : « Ma campagne est terminée. Je n'ai pas à faire de propagande sur les ondes. Le public doit me juger sur ce que j'ai fait. »¹⁵⁴ Il faut dire qu'en 1977, lorsque Pierre Baudis se présente pour sa succession, cent cinquante-deux reportages avaient jalonné son premier mandat, sans compter ceux traitant des réalisations municipales où le maire est cité mais n'apparaît pas à l'image. Dans le même temps, la somme des apparitions des leaders de

¹⁵¹ « Toulouse : une caméra pour le maire, une pour le ministre, une pour le préfet », in *Télérama*, 6 mars 1977, pp. 8-9.

¹⁵² « Toulouse. Le compte des minutes », *Le Monde*, 28 mars 1977.

¹⁵³ *Télérama*, 6 mars 1977, art. cit.

¹⁵⁴ *Ibid.*

la gauche toulousaine Alain Savary, Alex Raymond, Léon Eeckhoutte et Louis Lareng est de cent cinquante-et-un reportages, soit équivalente.

Les années 1980 verront la confirmation et même l'amplification de la prépondérance toulousaine dans la vie politique du département et de la région avec l'avènement politique de Dominique Baudis lors des élections municipales de 1983. Nous avons précédemment souligné (section 1, §2) le rôle de la notoriété de D. Baudis comme palliatif à des réseaux notabiliaires défailants. Cette notoriété fut un avantage considérable par la facilitation d'un travail de « vassalisation » opérée par D. Baudis, dont les processus ont été analysés par J. Ferret : « On peut déceler la stratégie opérée par Dominique Baudis : alors que le père a répondu à une logique classique de coalition, l'héritier effectue un travail politique de repérage d'individus qui, ayant subi une série d'échecs électoraux depuis leur entrée dans l'espace politique toulousain, sont prêts à lui faire allégeance. De candidats éternellement vaincus par la force socialiste il fera des vainqueurs potentiels, avec le schéma « Plus ils auront peiné pour avoir quelque chose, plus ils valoriseront la relation avec le leader », puisqu'il leur permet de prétendre à l'onction du suffrage universel. »¹⁵⁵ L'examen des interventions de D. Baudis et de ses « vassaux » (pour la plupart ses maires adjoints) au journal télévisé régional traduit bien cette spécificité et explique pour une grande part le niveau élevé de représentation médiatique de ce dernier. En effet, les acteurs politiques qui sont entrés dans la mouvance de D. Baudis connaissent des niveaux d'intervention au journal télévisé régional relativement faible : excepté Françoise de Veyrinas qui a bénéficié de son portefeuille ministériel du premier gouvernement Juppé, les autres acteurs sont peu présents sur l'antenne régionale (Robert Huguenard, Jean Diebold, Michel Valdiguié, ou encore Serge Didier, cf. graphique établi dans la première section). *A contrario*, D. Baudis est la seule personnalité de droite en Haute-Garonne bénéficiant d'un niveau élevé de traitement par le journal télévisé régional. Les interventions des acteurs politiques de gauche originaires de Haute-Garonne sont pour leur part mieux réparties : si des représentants de l'« ancienne garde » du PS sont encore présents (Alex Raymond,

¹⁵⁵ FERRET (J.), *op. cit.*, p. 191.

ancien Président du conseil régional et Léon Eeckhoutte, ancien président du conseil général), les interventions se divisent à partir des années 1980 entre représentants locaux du PS (Jacques Roger-Machart, Gérard Bapt et Pierre Izard, Président du conseil général) et Lionel Jospin, auquel le mandat de conseiller général de Cintegabelle procure une légitimité locale. Ce dernier - associé à Pierre Izard - apparaît donc comme le véritable opposant à D. Baudis, le journal télévisé régional médiatisant ces deux personnalités de manière systématique. Ainsi, deux acteurs sur les cent-quarante identifiés - D. Baudis et L. Jospin - monopolisent à eux seuls 17,2 % du nombre total des interventions d'acteurs politiques locaux diffusées par le journal télévisé régional depuis sa création en 1963.

Ayant présenté l'importance de la structuration départementale dans les interventions télévisées des notables et les évolutions sur ces terrains des personnels politiques concernés, il convient à présent d'analyser plus précisément la manière dont certains de ces notables se donnent à voir par le biais du journal télévisé régional (les portraits), ainsi que d'établir de manière synthétique les oligarchies politiques médiatisées.

Section 3 - Les permanences d'une médiation notabiliaire traditionnelle

Afin de rendre compte concrètement de la représentation par le journal télévisé régional des notables précédemment présentés dans leurs terrains respectifs, il s'agit de traiter d'un type de reportage utilisé de manière récurrente : le portrait télévisuel.

Ceci dit, les transformations sociologiques de ces personnalités politiques ont un effet direct sur les conditions de leur médiatisation. C'est pourquoi l'approche envisagée devra prendre en compte dans un second temps les transformations des figures notabilliaires, qui se sont progressivement renouvelées et ne remplissent par conséquent pas le même rôle qu'il y a trois décennies.

§1. Un événement médiatique récurrent : le portrait télévisuel

Les portraits d'acteurs politiques doivent faire l'objet d'un examen spécifique en raison de leur spécificité au sein de l'information politique télévisée régionale. D'une durée double par rapport aux autres types de reportages politiques (quatre minutes en moyenne contre deux pour la grande masse des reportages), ces reportages réalisés régulièrement permettent une mise en visibilité accrue des notables et usent de registres spécifiques, selon qu'ils mettent en scène l'acteur politique dans son intimité ou dans son action d' élu.

- La mise en scène des espaces privés de l'homme politique

Le journal télévisé régional s'est immiscé tôt dans la représentation des espaces privés des acteurs politiques.¹⁵⁶ Le premier portrait d'un élu en famille dont nous ayons trouvé la trace, consacré à Bernard Pons, date du 23 juin 1969. Il faut toutefois attendre le milieu des années 1980 pour que ce type de traitement se généralise, au point que les portraits représentent en moyenne un reportage par mois (bien que leur diffusion ne connaisse pas de périodicité régulière). Divers dans les traitements et les registres employés, ces portraits ont cependant en commun un certain nombre de thèmes qui peuvent être mis en évidence au travers de l'analyse de trois cas : les portraits de Jean-Michel Baylet (31 mai 1978, cf. annexe 15, planche 24), de Jacques Godfrain (17 août 1984, cf. annexe 15, planche 31) et de Jean Puech (2 avril 1994, cf. annexe 15, planche 49).

La première constante réside dans l' « évocation du terroir originel »¹⁵⁷. Généralement, cette évocation est symbolisée à l'image dès les premiers plans par une mise en situation du notable. Les trois personnalités sont ainsi mises en scène dans leur

¹⁵⁶ Ce type d'exercice est encore plus ancien en ce qui concerne la télévision nationale. Ainsi que le note E. Darras, « la première intrusion de la télévision au domicile d'un homme politique remonte à 1953, lorsque le président du Conseil J. Lainiel invite Pierre Sabbagh et la télévision à l'Hôtel Matignon. L'expérience est donc concomitante de la naissance de la télévision publique. » DARRAS (Eric), « Espaces privés à usages politiques », in CURAPP, *Le for intérieur*, Paris, PUF, 1995, p. 391.

terrain d'élection : il s'agit d'un marché à Valence d'Agen où J-M. Baylet serre des mains, des abords d'une maison de campagne à côté du Larzac (village de Monclarat) où J. Godfrain se promène en famille et enfin d'un pré devant sa maison où J. Puech marche face caméra. Cette mise en situation durant laquelle les élus apparaissent détendus et souriants se prolonge par leur discours, qui évoque leur enracinement malgré l'éloignement rendu nécessaire par leurs fonctions nationales. Ainsi, J-M. Baylet souligne sa passion pour sa fonction de maire, tandis que J. Godfrain s'exprime sur la nécessité de rester à l'écoute la population locale : « je passe mes vacances au contact de la population qui a beaucoup de choses à dire et ce n'est pas toujours, je l'ai dit à un journaliste, dans la grande presse que je retrouve ce que pensent profondément les gens. » Cette opposition entre les élites et le peuple de la France Profonde qui serait dépositaire d'un « bon sens paysan » rythme les déclarations des acteurs politiques lorsqu'ils souhaitent justifier le bien fondé de la détention d'un mandat local. En outre, ces derniers peuvent aussi revendiquer eux-mêmes ce « bon sens » en rappelant leurs origines et le fait qu'ils se ressource en retournant sur leur terrain électif. Ainsi J. Puech déclare-t-il à ce sujet : « Je suis vraiment issu du pays réel. Je suis ici sur ces terres aveyronnaises, et ici dans mes racines paysannes je retrouve une approche très pratique. »

Ce retour au pays, aux racines, se double dans la plupart des cas de longs plans sur le domicile de l'homme politique, présenté comme un havre de paix où il peut se ressourcer et travailler sereinement sur des visions à long terme. Ce peut être la résidence familiale, comme J-M. Baylet à Valence d'Agen ou J. Puech, mais aussi une résidence secondaire comme celle de J. Godfrain dont le commentaire souligne qu'elle a été achetée avec son premier salaire quinze ans auparavant. Dans ce dernier cas, la maison est réellement l'élément central du reportage en ce qu'elle est présentée comme le lieu de villégiature où ce dernier peut travailler au calme, et les nombreux plans en intérieur et en extérieur semblent vouloir attester d'un bien-être ambiant. Cette symbolique du lieu de

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 392.

villégiature a été largement utilisée par les ministres et chefs d'Etat, qu'il s'agisse de Latché pour F. Mitterrand ou encore de Chamonix pour E. Balladur.

Enfin, « l'espace privé peut également être signifié par la famille réunie autour de « l'heureux élu », sur le modèle initial de J. Lecanuet, aux présidentielles de 1965. »¹⁵⁸ Le portrait de J. Godfrain est sur ce point tout à fait éloquent : le reportage s'ouvre par l'arrivée à pied du couple entouré de ses deux enfants, et se termine sur un plan du père assis sur le canapé entre ses deux enfant mangeant des glaces. Bien d'autres exemples d'« heureux élus » et de bonheur familial pourraient être tirés des portraits télévisuels consacrés aux acteurs politiques.

Ainsi que le souligne E. Neveu, « cette psychologisation du politique progresse avec d'autant plus de vigueur qu'elle rencontre une tendance lourde de la télévision contemporaine, celle d'une contamination entre des genres télévisuels aux frontières naguère plus étanches. »¹⁵⁹ Le journal télévisé régional a effectivement toujours suivi et intégré l'évolution des modes discursifs télévisuels, et les divers cas précédemment évoqués soulignent cette tendance dont les effets sont difficiles à mesurer. Tout au moins peut-on affirmer à la suite de E. Neveu qu'« il n'est pas exclu que ce dévoilement psychologique puisse contribuer à la dévaluation symbolique du personnel politique. »¹⁶⁰ Ceci dit, les portraits ne sont pas tous centrés – ou pas complètement – sur la publicisation des espaces privés des hommes politiques : ils cherchent aussi à rendre visibles les modalités et le caractère astreignant du travail quotidien des élus, et ce faisant à montrer leur rôle.

- L'incarnation du rôle politique

Le rôle des acteurs politiques est mis en visibilité par les portraits consacrés à ces derniers. De fait, les modes de traitement des rôles politiques par le journal télévisé régional ont évolué, faisant apparaître et légitimant diverses figures notabliaires.

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ NEVEU (E.), « Les émissions politiques à la télévision : l'impossible vulgarisation ? », *Quaderni*, n° 16, 1991, p. 90.

¹⁶⁰ *Ibid.*

Les rôles politiques représentés dans les premières années du journal télévisé régional étaient essentiellement axés sur des registres politiques officiels comme nous l'avait montrée l'étude des événements de routine consacrés à la gestion des affaires publiques (cf. *supra*, partie 3, chapitre 7, section 3). Ainsi les acteurs politiques étaient essentiellement filmés dans leurs fonctions représentatives, rares étant les portraits mettant en scène leur espace privé. De manière récurrente, certains reportages traitaient du parcours politique d'un élu, se basant pour cela sur des archives où ce dernier participait généralement à des actes officiels.

Les années 1980 ont cependant vu selon P. Allières l'émergence d' « une nouvelle catégorie de notables, tellement dépouillée des caractéristiques traditionnelles, que l'on a pu imaginer une évolution de leur statut vers celui de chef d'entreprise, en incluant toutes les conséquences de cette analogie avec l'activité économique. »¹⁶¹ Cette figure de l' « entrepreneur politique » s'illustre au niveau des rôles par la substitution d'un travail d'intégration horizontale (administrations, entreprises, structures sociales d'un territoire) au classique travail vertical de médiation entre le centre et la périphérie. Le portrait de J-M. Baylet est sur ce point particulièrement illustratif : filmé tantôt dans son rôle de maire, tantôt dans celui de directeur général de *La Dépêche du Midi*, il apparaît comme un véritable « manager » qui traite de la même manière les affaires politiques et celles de son entreprise de presse. Dans les deux cas, il apparaît à son bureau entouré de collaborateurs. Dans les deux cas, il apparaît de même proche de sa « base » : dans son bureau de maire, il reçoit les doléances d'une femme âgée, tandis qu'il passe d'un poste de travail à l'autre à *La Dépêche du Midi* pour vérifier le bon déroulement du processus. En outre, J-M. Baylet exprime clairement l'analogie à diriger une entreprise de presse et sa mairie.¹⁶²

Si P. Allières s'interroge par opposition à ce modèle sur l'irruption de « l'élu local écologiste », cette catégorie n'est pas apparue dans le personnel politique médiatisé par le journal télévisé régional. En revanche, une tendance semble se dégager de l'examen

¹⁶¹ ALLIERES (P.), 1991, *art. cit.*, p. 114.

¹⁶² Cette mise en scène du « manager » a quelques échos dans le reportage consacré à J. Godfrain, lorsque l'on voit ce dernier répondre d'un air décidé à un téléphone sans fil de petite taille, objet qui en 1984 était peu répandu, coûteux et par conséquent généralement destiné aux « décideurs » du monde économique.

des portraits télévisuels récents, centrée sur un rôle politique « responsable » ou « citoyen ». L'exemple du portrait de J. Puech traité précédemment dénote la volonté de mettre en avant le caractère responsable de l'acteur. Outre les images de manifestations d'agriculteurs et de pêcheurs qui dénotent la prise en compte de crises, le commentaire souligne sa « réputation de grand boss » ainsi qu'un classement des ministres selon lequel J. Puech obtient la quatrième place et une note de 17,5 / 20. Cette tendance à montrer un rôle politique « citoyen » peut aussi s'observer dans le portrait consacré au sénateur haut-garonnais (et conseiller général) Gérard Roujas, diffusé le 22 septembre 1995 (cf. annexe 15, planche 66). Ce reportage retrace la carrière de cet ouvrier, qui après un engagement syndical fut élu sénateur, deux de ses collègues d'usine devenant ses attachés parlementaires. Certains plans montrent les trois hommes attablés en train de discuter sous une affiche de Che Guevara ou de marcher sur un chemin, tandis que le commentaire s'extasie sur sa « rusticité » qui fait merveille et sur ses réussites électorales constantes, avant de conclure : « demain, très tôt, il va aller vendanger sa vigne. » Cette simplicité est en outre largement soulignée dès l'ouverture du reportage par une série de plans alternant le palais du Luxembourg et ses gardes avec un café et ses discussions de comptoir. Citoyenneté et responsabilité semblent donc être des registres de plus en plus sollicités par les acteurs politiques, qui tentent de mettre en visibilité un rôle politique et républicain fort, par opposition aux précédents rôles de « managers ».

Ces évolutions des registres employés par les acteurs politiques lors de reportages consacrés à leurs personnes ne doivent cependant pas masquer un facteur explicatif essentiel à notre propos : le renouvellement perpétuel du personnel politique, qui se traduit au journal télévisé régional par le changements des oligarchies politiques médiatisées.

§2. Anciennes et nouvelles oligarchies politico-médiatiques

Après l'examen des portraits télévisuels des notables, il convient de s'interroger d'une manière synthétique sur les oligarchies médiatisées au cours des trente dernières années. Une figure domine : celle de l'élu local exerçant ou ayant exercé des fonctions

ministérielles. Nous en analyserons quelques exemples, ainsi que les variantes (responsables de parti politique), avant de nous interroger sur la figure du « grand maire » dont D. Baudis constitue un cas spécifique. La démarche diachronique aura dans cette analyse une importance particulière et permettra de saisir la manière dont se structure la représentation médiatique des oligarchies politiques dans le temps.

- Un médiateur omniprésent : l'élu local - ministre et ses variantes

Débutons l'examen des oligarchies politiques médiatisées par le journal télévisé régional par un cas particulier : les « parachutages ». Certains Les acteurs politiques nationaux nécessitant un ancrage territorial se sont implantés dans la région Midi-Pyrénées (pour des raisons diverses allant de la possession d'un résidence secondaire à des ascendants originaires de la région), et le journal télévisé régional s'est largement fait l'écho de ces personnalités : il s'agit notamment de Georges Pompidou, Paul Quilès ou encore Lionel Jospin. Dès les municipales de 1965, G. Pompidou est élu conseiller municipal de Cajarc¹⁶³ et ses nombreux voyages dans sa résidence secondaire du Lot seront couverts par le journal télévisé régional, et ce d'autant plus en raison des duels électoraux de l'UNR contre M. Faure. Les cas de P. Quilès et de L. Jospin répondent davantage à une volonté d'enracinement. Ainsi L. Jospin s'implique t-il davantage dans la vie politique départementale de la Haute-Garonne et connaît par conséquent un niveau élevé de médiatisation par le journal télévisé régional, comme nous l'avions souligné précédemment.

Concernant les élus locaux, on peut souligner une évidence : décrocher un portefeuille ministériel pour un homme politique de la région est une aide précieuse pour

¹⁶³ Selon le préfet du Lot C. Rickard, G. Pompidou s'est présenté à la suite d'un concours de circonstances : le maire sortant avait demandé à l'épouse du Premier ministre de se présenter sur sa liste, demande à laquelle elle avait accédé pour manifester sa sympathie à celui-ci. Suite à une campagne de presse dénigrant cette candidature, G. Pompidou avait décidé de se présenter lui-même sur la liste, en dernière position. Il refusera par la suite le mandat de maire. RICKARD (C.), *op. cit.*, pp. 91-101.

l'accès au journal télévisé régional. Sur les vingt personnalités les plus représentées au journal, plus de la moitié (douze) a exercé des fonctions ministérielles. Aussi, la fonction ministérielle est perçue comme un but par nombre de journalistes qui s'interrogent lors des changements de majorité sur les élus de la région étant susceptibles de bénéficier d'un portefeuille. L'usage du terme *ministrables* par les journalistes de la rédaction régionale est sur ce point à souligner. Cette expression agit au niveau régional comme les *présidentiabiles* dans l'actualité nationale, terme dont E. Darras a analysé l'emploi : « Ce phénomène hégémonique est tellement prégnant que les journalistes ont objectivé ce premier cercle dans leur vocabulaire en les intégrant dans une catégorie indigène, celle des « *présidentiabiles* ». En effet, les journalistes politiques des chaînes de télévision distinguent eux-mêmes consciemment ceux qu'ils nomment les « *présidentiabiles* » (présidents de la République, chefs des principaux partis et anciens premiers ministres toujours « *en activité à Paris* ») et le « *reste du monde* » politique. Plus précisément, le chef de l'Etat et le chef de gouvernement, soit les hommes politiques de loin les plus recherchés par la télévision sont eux-mêmes distingués par une autre expressions indigène : ils sont les « *institutionnels* ». »¹⁶⁴

L'emploi de cette terminologie sous-tend une réalité concrète au niveau de la médiatisation des acteurs politiques, par la diffusion de reportages consacrés à ces ministrables. Ainsi le 10 mai 1988, un reportage traite de manière spécifiques les « ministrables probables » de la région (cf. annexe 15, planche 39). Découpé en trois parties - chacune étant consacrée à une personnalité - ce reportage est construit autour de tableaux élaborés à la palette graphique présentant les caractéristiques de ces acteurs par rapport à F. Mitterrand : L. Jospin est ainsi *le successeur, l'homme du sérail, l'élus* ; M. Faure est *l'ami, l'empereur du Lot, l'Européen* ; J-M. Baylet est *le radical, l'homme d'Etat, le patron de presse*. Toutes ces caractéristiques des ministrables sont successivement traitées, images à l'appui. La référence constante au jeu politique national et la justification des aptitudes des uns et des autres à assumer des fonctions ministérielles apparaissent comme une objectivation de cette catégorie, qui semble alors

¹⁶⁴ DARRAS (E.), 1998, *op. cit.*, pp. 393-394.

disposer d'un capital spécifique par rapport aux autres élus locaux. Ce type de traitement journalistique contribue ainsi à légitimer les niveaux élevés d'intervention au journal télévisé régional d'un groupe réduit d'élus (il existe d'autres ministrables qui peuvent être identifiés dans les acteurs politiques locaux n'ayant jamais exercé ce type de fonction : D. Baudis ou M. Censi par exemple). Une existence et une légitimité propres sont par conséquent conférées à cette oligarchie dont on a pu mesurer l'influence à l'antenne, passée (M. Faure, B. Pons, J. Limouzy, A. Savary, R. Fabre, M. Cavaillé) et présente (L. Jospin, J. Puech, J-M. Baylet, M. Malvy, J. Godfrain, P. Douste-Blazy). Ces personnalités sont toutefois difficilement dissociables d'un rôle complémentaire relevant d'une variante de cette oligarchie : les responsabilités nationales dans le cadre d'un parti politique.

La plupart des notables dont le niveau d'intervention au journal télévisé régional est élevé ont exercé des responsabilités partisans nationales. Ce fut le cas dans les années 1960 et 1970 de R. Fabre (radical) ou de R. Boscary-Monservin (RI), mais aussi de M. Faure dont l'ambition de créer un grand parti de centre-gauche était manifeste. Ce dernier exprime ainsi ses conceptions à ce sujet dans une interview diffusée le 19 décembre 1983 (cf. annexe 15, planche 29). Les années récentes verront ce phénomène se perpétuer avec des personnalités telles que J-M. Baylet (MRG), L. Jospin (PS) ou encore P. Douste-Blazy, membre influent de l'UDF. A ce titre, le journal télévisé régional diffuse le 30 octobre 1994 un extrait de *l'heure de vérité* dans lequel celui-ci s'exprime sur les enjeux locaux et nationaux de l'élection présidentielle de 1995 (cf. annexe 15, planche 54) : « Lorsqu'on est un homme politique local bien enraciné comme moi, je peux vous assurer que moi je me fais engueuler lorsque je reviens dans les Hautes-Pyrénées. Ils me disent : « entendez-vous, qu'est-ce que vous faites ? » Il faut une candidature unique à ces élections, je vous assure que c'est important. » La diffusion de cet extrait de l'émission politique phare de la télévision française révèle l'imposition des hiérarchies politiques au journal télévisé régional, tribune largement soumise au « poids politique » des élus. L'analyse que E. Darras avait menée concernant les émissions politiques nationales peut donc dans une certaine mesure s'appliquer au cas du journal télévisé régional : « de fait, la télévision se montre donc très respectueuse de la hiérarchie indigène du champ politique. Les invités politiques de la télévision ne

sont pas des leaders politiques parce qu'ils sont médiatiques, mais ils sont médiatisés parce qu'ils sont déjà des leaders politiques consacrés. »¹⁶⁵ A ce titre, le journal télévisé régional médiatise aussi fortement certains élus locaux ne disposant pas de fonctions ou mandats nationaux.

- Les « grands » élus locaux

Les « grands » élus locaux ne constituent pas une oligarchie spécifique au vu des éléments rassemblés précédemment. Néanmoins, il est quelques personnalités politiques dont un mandat local pèse particulièrement concernant leur médiatisation, au point que nous leur avons accolé ce qualificatif (*grand*). Ces individus ont un point commun : celui d'occuper des postes-clés, tant au niveau du système politique local qu'à celui de la proximité géographique avec la station régionale. Il s'agit du maire de Toulouse, du Président du conseil général de la Haute-Garonne et du Président du conseil régionale de Midi-Pyrénées.

Dans les années 1970, ces postes étaient occupés respectivement par Pierre Baudis, Léon Eeckhoutte et Alex Raymond, ces trois personnalités n'ayant pas par ailleurs bénéficié de portefeuille ministériel. Malgré ce handicap, leurs interventions au journal télévisé régional furent nombreuses, au point qu'ils font partie des huit acteurs les plus médiatisés. En effet, concernant les maires et les présidents de départements, il convient de remarquer qu'aucun dans la même période ne se hisse à un tel niveau.

Les années 1980 verront le remplacement progressif de ces trois hommes par de nouveaux acteurs qui resteront durablement en place. Il s'agit de Dominique Baudis pour la mairie de Toulouse, Pierre Izard pour le conseil général de la Haute-Garonne et Marc Censi pour le conseil régional. Comme leurs prédécesseurs, ces derniers bénéficieront d'une forte médiatisation par le journal télévisé régional. Il s'agit à présent de s'interroger sur les raisons d'un tel impact médiatique. Ainsi que nous l'avons souligné, ces postes sont centraux dans le système politique régional midi-pyrénéen. P. Izard

¹⁶⁵ DARRAS (E.), 1995, *art. cit.*, p. 187.

préside ainsi le département le plus peuplé de Midi-Pyrénées, dont nous avons maintes fois montré la prépondérance dans l'actualité politique régionale. Un effet quasi mathématique doit par conséquent être invoqué, P. Izard bénéficiant des questions d'actualité posées par la gestion d'un conseil général représentant les trois-quarts de la population midi-pyrénéenne. Le cas de M. Censi à la présidence du conseil régional est comparable, bien que plus médiatisé encore. Il s'agit d'un poste à forte visibilité, démultipliée par l'implication de cette collectivité dans les divers départements et villes de la région. En outre, ce dernier étant maire de Rodez est appelé à intervenir au titre de ce second mandat. Il n'en reste pas moins que ces deux personnalités constituent comme par le passé des exceptions par l'ampleur de leur médiatisation, les présidents des autres conseils généraux de Midi-Pyrénées se situant largement en-deçà du niveau atteint P. Izard, sauf à bénéficier de fonctions nationales comme ce fut le cas de J-M. Baylet.

Différent des cas précédents, celui du maire de Toulouse D. Baudis doit faire l'objet d'attentions particulières. En premier lieu pour les diverses raisons que nous avons évoqué précédemment, et que nous allons brièvement rappeler. La conquête de la mairie de Toulouse fut en effet le fruit de deux stratégies conjointes : une valorisation du capital symbolique et un travail de « vassalisation ». Le travail de valorisation du capital symbolique était en effet nécessaire de par la position instable de Pierre Baudis au sein des élites politiques toulousaines : par sa notoriété journalistique, D. Baudis se posera en leader apolitique garant d'un service public de qualité (sa liste s'intitulait « Toulouse pour tous »). Le travail de vassalisation consistera pour sa part à identifier et à s'attacher les services d'acteurs politiques ayant jusque là subi des revers électoraux. A ce titre, un reportage du 5 novembre 1985 (cf. annexe 15, planche 33) brosse un portrait contrasté de D. Baudis, dénotant à la fois sa notoriété (images dans son métier passé de journaliste) et sa stratégie politique personnelle (interview de R. Huguenard, maire-adjoint souhaitant disposer d'un rôle accru). Malgré le ton ironique du commentaire – ce reportage est réalisé un an à peine après les démêlés de D. Baudis avec la station régionale (cf. *supra* et annexe 7) -, ce reportage met en évidence les rapports de fascination-répulsion que les journalistes de la station régionale ont toujours entretenu avec le maire de Toulouse.

Quoi qu'il en soit, suite à son élection à la Mairie en 1983, D. Baudis augmentera son capital politique par l'accumulation de mandats électifs, notamment ceux de Président du conseil régional et de député européen. Il abandonnera le premier à M. Censi, mais restera député européen. Cet engagement européen doit être souligné en ce qu'il révèle la stature politique nationale de D. Baudis : en 1994, il mènera la liste commune de la droite (UPF) aux élections européennes. En outre, les journalistes soulignent largement ses refus réitérés d'entrer dans des gouvernements, et notamment celui de E. Balladur en 1993. Ainsi, au-delà des considérations sur son passé de journaliste, la position médiatiquement privilégiée de ce dernier doit être analysée à l'aune de son capital politique de niveau national, capital qu'il a su préserver par la stratégie de « vassalisation évoquée ». Néanmoins, il est indéniable que les impératifs communicationnels s'imposant aux maires des grandes villes ont pleinement joué en la faveur de ce professionnel des médias.

En définitive, il ressort de cette analyse des « grands » acteurs politiques locaux médiatisés par le journal télévisé régional la place centrale de deux mandats locaux fortement exposés - ceux de Présidents du conseil général de la Haute-Garonne et de la région Midi-Pyrénées – et celle d'un acteur politique alliant un capital personnel spécifique à une stature politique nationale : D. Baudis.

Au terme de ce parcours, il apparaît donc que le journal télévisé régional reste depuis sa création centré sur la représentation d'un nombre réduit d'acteurs politiques, une oligarchie présentant globalement les mêmes traits. Ainsi l'extrême majorité des notables médiatisés bénéficient d'une stature politique nationale, une faible proportion d'entre eux étant constituée d'élus locaux siégeant à Toulouse. Double limitation des acteurs politiques, hiérarchisés sur des critères nationaux et régionaux (poids de Toulouse), qui démontre le rôle politique largement intégrateur de l'actualité télévisée régionale.

CONCLUSION

GENERALE

CONCLUSION GENERALE

A l'issue de son analyse du *Journal des Alpes* - l'édition de FR3 Grenoble créée en 1982 - J-M. Salaün s'interrogeait sur la place de ce programme d'information dans l'espace public régional : « Faut-il en conclure que le modèle de médiatisation construit par FR3 est, compte tenu de l'appareillage technique, des pratiques professionnelles, des techniques de représentation, contradictoire avec un espace public régional ? Ou au contraire préfigure-t-il sa nouvelle configuration ? »¹

Près de vingt ans après la décentralisation, le modèle du journal télévisé régional pose toujours ces questions avec la même acuité. Ceci dit, au vu de la longue histoire de ce programme, l'un des plus anciens de la télévision quelle que soit la région considérée, il est possible de tenter d'apporter une réponse à ces interrogations. L'étude du rôle politique de la télévision régionale et de ses *actualités régionales* révèle en effet une position toute autre : ni en contradiction avec l'espace public régional, ni préfiguration de sa nouvelle configuration, le journal télévisé régional occupe une place intermédiaire entre divers niveaux territoriaux. Et cette position particulière lui procure un rôle politique fort, dont la principale dimension semble être l'intégration politique des territoires dans le cadre national. Ce rôle intégrateur du dispositif « télévision régionale » est visible à trois niveaux : au niveau de l'institution, du dispositif informationnel et des contenus de l'information politique.

En premier lieu, la télévision régionale est une institution créée par l'Etat gaullien dans une optique stratégique clairement définie : aménager le territoire, autrement dit améliorer le fonctionnement des services de l'Etat, et disposer d'un média conforme aux vues gouvernementales. Ainsi que nous l'avons montré, cette création doit être inscrite dans les processus d' « intégration de l'espace » par les administrations analysés par P. Allières² : la télévision régionale de la période gaullienne est en effet davantage une administration d'Etat qu'une entreprise de presse, statut qu'elle s'efforcera de conquérir non sans difficultés dans les années suivant la création de FR3. Alors objet de débats politiques, elle sera au centre de constants procès dénonçant sa pseudo-décentralisation et sa soumission au gouvernement, procès qui en feront un lieu de débat détestable. Lieu du débat politique, elle s'efforcera de se présenter comme une entreprise de presse objective en contrôlant à outrance les campagnes électorales, devenant de fait l'objet de vifs débats politiques. L'année 1982 ne constituera une rupture que formellement, la loi sur la communication audiovisuelle prévoyant la création de véritables sociétés régionales de télévision n'ayant finalement jamais été appliquée. En Midi-Pyrénées comme dans les autres régions, il n'existait pas d'organisme chargé d' « amortir » les relations avec le champ politique, qu'il fut régional ou central. Ce rôle eût pu être rempli par les Comités régionaux de l'audiovisuel (prévus par la loi de 1982), mais la création de ces derniers étant restée lettre morte, l'encadrement des stations régionales continuait à être directement nommé par la hiérarchie parisienne, elle-même fortement teintée des préférences gouvernementales : les règles de fonctionnement de l'institution étatique continuaient à prévaloir. Cependant, la perspective ouverte depuis 1990 de pouvoir enfin diffuser au niveau local, départemental ou régional une information économiquement rentable (succès d'audience de l'information de « proximité ») modifient en profondeur le contexte dans lequel s'insère la télévision régionale. Aussi son modèle centralisé, loin de constituer un frein ou un handicap dans la course que se livrent opérateurs et groupes de communication dans

¹ SALAÜN (J-M.), « Le journal des Alpes : archaïque ou précurseur ? », in MIEGE (B.) *et al.*, 1986, *op. cit.*, p. 115.

ce nouveau marché, prend un relief particulier. Le modèle français de télévision régionale semble ainsi aujourd'hui voir son rôle renouvelé en offrant par sa structure même une représentation cohérente du territoire national, conforme aux nécessités techniques requises par l'information locale, conforme aussi à la conception largement véhiculée par ce type d'information de proximité et de retour aux terroirs d'une « télévision de la France des provinces ». Malgré les remises en cause récurrentes de son statut et de ses modes de fonctionnement, l'institution d'Etat perdure.

En deuxième lieu, la télévision régionale apparaît porteuse d'un dispositif informationnel structurant. Le journal télévisé régional - programme central des stations régionales tant en termes de moyens que d'audience - se retrouve désormais indissociablement lié à la programmation de la chaîne généraliste France 3 (19-20 et 12-14). En outre, cette intégration se trouve confortée par les permanences d'une gestion centralisée dont l'objectif est d'harmoniser la chaîne et ses régions, tant au niveau des budgets que des personnels. A ce titre, l'analyse menée en 1986 par J-M. Salaün reste d'actualité, la finalité du journal télévisé régional étant bien au vu de ses mécanismes de proposer une « tentative d'assistance culturelle », dont la « finalité est à la fois de favoriser un développement local et de conformer une société en réduisant les différences. »³ Il apparaît ainsi qu'en dépit de conditions très fortement favorables à une diversification géographique vers les départements périphériques, l'information télévisée régionale midi-pyrénéenne reste centrée sur la métropole régionale. Le journal télévisé régional s'avère de fait fortement structurant à l'égard de l'espace régional qu'il représente selon une couverture propre, largement soumise aux zones de forte concentration de ressources.

En outre, l'examen des référents territoriaux de l'information télévisée régionale montre combien étaient – et restent encore – présentes les références faites à l'Etat, et ce malgré des évolutions incontestables (entrée sur la scène médiatique des collectivités territoriales). En effet, si les représentants élus des pouvoirs locaux font une entrée

² ALLIES (P.), 1980, *op. cit.*, pp. 156-167.

³ SALAÜN (J-M.), *op. cit.*, p. 122.

remarquable au journal télévisé régional dès 1982, le déséquilibre constant de leur médiatisation au profit des acteurs politiques toulousains, allié à la difficulté à produire une représentation cohérente de leurs actions (procédures contractuelles et financements croisés pléthoriques, rivalités), contribue à brouiller l'image du système politique local. En outre, les tentatives de promotion de nouveaux référentiels territoriaux (Occitanie, Europe), se heurtent à une représentation globalement instrumentalisée ou idéalisée. Aussi l'Etat apparaît-il en filigrane dans l'information télévisée régionale comme un acteur invariant et aisément identifiable, en d'autres termes comme un repère. Loin de proposer une représentation équilibrée des territoires et de communautés, le journal télévisé régional depuis ses origines structure la région et ses territoires dans une logique propre – à la fois centralisatrice et simplificatrice - que n'ont pas fondamentalement remis en cause les multiples évolutions du système politique local. Dispositif explicitement structurant à ses débuts (donner à voir des régions intégrées et conformes aux conceptions étatiques), le journal télévisé régional reste trois décennies après sa création marqué par cette même logique en raison de facteurs internes à la télévision régionale (modes de production de l'information régionale), mais aussi externes (complexification du système politique local).

En troisième lieu, les contenus de l'information politique délivrée par le journal télévisé régional révèlent de multiples aspects intégrateurs. La médiatisation de la vie politique régionale confère à ce dernier un rôle de tribune dont les implications sont multiples, de la représentation de la compétition politique à celle des événements politiques routiniers. Ainsi, la médiatisation de la compétition politique révèle la prime donnée aux partis de gouvernement malgré la revendication par les journalistes de règles de pluralisme, tandis que la couverture des campagnes électorales indique tant sur le fond (traitement privilégié des scrutins à enjeu national) que sur un plan formel (émissions spéciales sous forme de décrochage) la contribution de la télévision régionale au

phénomène d'intégration des élections centrales et périphériques, qualifié par D. Gaxie et P. Lehingue d' « unification des marchés politiques ».⁴

Concernant la médiatisation par le journal télévisé régional des événements politiques de routine (les plus nombreux), il convient de noter que l'analyse des tendances lourdes les structurant laisse apparaître la « conformité républicaine » de ceux-ci. Si au cours des décennies 1960 et 1970 la primauté était donnée aux acteurs politiques nationaux en visite dans la région et à une vision largement instrumentalisée des élus locaux (supplantés par le préfet), les années suivantes verront l'émergence des événements relatifs à la vie politique locale, essentiellement par le biais de reportages consacrés aux assemblées territoriales (le préfet voyant son rôle devenir marginal). Ceci dit, le traitement médiatique de ces événements dénote en dépit des évolutions une forte permanence des registres traditionnels, qui ne s'appliquent désormais plus seulement aux acteurs politiques nationaux, mais aussi aux élus locaux. Le journal télévisé régional constitue par conséquent toujours une « tribune officielle » pour les acteurs politiques, quelle que soit leur fonction. Cette caractéristique s'illustre à travers la représentation par le journal télévisé régional d'un nombre réduit d'acteurs politiques, d'une oligarchie présentant globalement les mêmes traits, dont le principal est la stature politique nationale des élus (fonctions ministérielles exercées, excepté pour D. Baudis). Ainsi que le note E. Darras, la télévision régionale – comme les chaînes nationales - se montre « très respectueuse de la hiérarchie indigène du champ politique ».⁵

Si le rôle intégrateur de la télévision régionale a été appréhendé aux différents niveaux d'analyse retenus, ces diverses dimensions de la télévision régionale doivent être réunies sous un concept commun : celui de dispositif. La télévision régionale constitue en effet un dispositif cohérent dont le rôle intégrateur a été mis en évidence. Ceci dit, il

⁴ GAXIE (D.) et LEHINGUE (P.), *op. cit.*, pp. 25-27.

⁵ DARRAS (Eric), « Le pouvoir « médiocratique » ? Les logiques du recrutement des invités politiques à la télévision », in *Politix*, n° 30, 1995, p. 187.

Cette hiérarchie doit être rapprochée de la notion de légitimité définie par P. Bourdieu, selon laquelle il existe des « personnes légitimes » (détenteur du *skeptron*), qui prononcent des discours dans une « situation légitime » et dans des « formes légitimes ».

convient de se garder de penser ce dispositif comme un projet pensé et maîtrisé, ainsi que le souligne S. Olivesi dans son analyse de l'histoire politique de la télévision : « Nul projet, plan ou calcul, n'a en effet présidé au déploiement d'un dispositif de communication ; et personne n'en a été l'instigateur ou le maître d'œuvre. Mais ce double constat ne signifie pas que son institutionnalisation n'ait pas été le produit d'un certain nombre de nécessités stratégiques qui ont sous-tendu les évolutions conjointes du droit de l'audiovisuel, de l'économie des rapports de production, des systèmes de représentations du public, des contraintes structurant les pratiques de communication, ainsi que des formes de gouvernement de l'audiovisuel. »⁶

En d'autres termes, le dispositif télévisuel régional est la résultante de complexes évolutions croisées, desquelles ne sont pas absentes les « nécessités stratégiques ». Nécessités stratégiques des acteurs médiatiques (centraux et régionaux), mais aussi des acteurs politiques, qu'il s'agisse des représentants des gouvernements successifs ou des élus locaux s'efforçant de bénéficier d'une visibilité accrue par l'accès à ce média. Il n'en demeure pas moins que la « somme » de ces nécessités contradictoires a conduit la télévision régionale à conserver dans ses grandes lignes son traditionnel modèle centralisé. Ceci dit, le rôle politique de cette dernière a connu de sensibles évolutions, passant d'une intégration politique nationale imposée et revendiquée à une intégration politique nationale implicite et déniée. Le sens de ce rôle doit être abordé à travers une double interrogation, l'une relative à la contribution de la télévision régionale à la construction des identités collectives, l'autre portant sur les transformations et les permanences de ce rôle intégrateur.

La construction des identités collectives par la télévision régionale doit être abordée en raison du caractère « persuasif » de l'information télévisée, qui véhicule des représentations politiques visibles et compréhensibles par tous ainsi que le souligne J. Gerstlé : « ce qui est en train d'éclater sous les yeux des chercheurs n'est rien d'autre

BOURDIEU (P.), 1982, *op. cit.*, p. 111.

⁶ OLIVESI (S.), *op. cit.*, p. 311.

que la distinction moribonde de l'information et de la persuasion ». ⁷ Ainsi la télévision régionale fut un moyen important de diffusion des représentations des territoires et des communautés, dans cette seconde moitié du XXème siècle durant laquelle le débat public sur la nécessité de décentraliser le territoire national fut particulièrement vif. Un parallèle peut être établi sur ce point avec le développement d'une presse populaire dès la fin du XIXème siècle, dont I. Pailliarl souligne le rôle structurant : « Dans la constitution de cette nouvelle forme de presse, l'Etat et les classes dominantes conçoivent le local comme un obstacle à leur pouvoir, parce qu'introduisant les résistances et les archaïsmes : il s'agit de contrôler l'influence idéologique de ceux-ci, bref, de gommer les aspérités du local, d'unifier la société. Le média presse contribue alors à la création d'une opinion publique, distincte de celle créée par d'autres acteurs, pour dégager la population de l'emprise de courants de pensée non maîtrisés. Dans cette mise en place d'une communauté d'idées et de valeurs, l'information joue un rôle central. » ⁸

Par sa diffusion massive et non ciblée, la télévision régionale constitue de la même manière que cette presse populaire un produit culturel d'importance dont les représentations ont un impact – bien que difficilement mesurable – sur les identités collectives. Une culture politique ⁹ est donc bien délivrée par ce média et spécialement par son programme central, le journal télévisé régional. Clairement orienté sur des préoccupations d'uniformisation culturelle et politique du territoire national à ses débuts, le journal télévisé régional a cependant vu son rôle évoluer avec l'avènement de véritables pouvoirs locaux. A ce titre, la dimension culturelle évoquée est primordiale. En effet, ainsi que le souligne J. Fiske citant C. MacCabe, l'existence d'une action publique est subordonnée à la présence d'une véritable culture politique : « L'impérative nécessité

⁷ GERSTLE (J.), 1997, *art.cit.*, p. 96.

⁸ PAILLIART (I.), « De la production des territoires », in *MédiasPouvoirs* n° 16, Octobre-Décembre 1989, p. 59.

⁹ Au sens donné par P. Braud : « ensemble de connaissances et de croyances permettant aux individus de donner sens à l'expérience routinière de leurs rapports au pouvoir qui les gouverne, et aux groupes qui leur servent de référence identitaire. »

BRAUD (P.), *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 1996 (3ème éd.), p. 206.

pour l'action politique est l'existence d'une communauté ressentie ». ¹⁰ De fait, le déficit identitaire de la région ou du département constitue un handicap dans la mise en visibilité par le journal télévisé régional de ces communautés, et ce malgré la décentralisation politique. Ainsi, J. Chevallier souligne le fait que « les efforts déployés par les responsables régionaux pour renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à la région s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie volontariste cherchant à améliorer la position de la région dans le système politico-administratif ». ¹¹ Ces stratégies sont révélatrices de la volonté politique de reconstruction des identités collectives, dont la télévision régionale sert à partir de 1982 de relais. Les limites de ces stratégies sont toutefois rapidement atteintes, comme J. Chevallier le note plus loin : « mais les identités locales sont en réalité diverses et elles peuvent être aussi un facteur de consolidation du pouvoir étatique. » ¹²

Absence d'un véritable sentiment communautaire, diversité des identités locales : la télévision régionale ne peut que relayer les stratégies contradictoires des acteurs politiques locaux visant à développer l'identité de leurs territoires respectifs. De fait, ces divers facteurs contribuent fortement à faire échouer les stratégies de recomposition des identités collectives et à conforter le rôle traditionnel de la télévision régionale, centré sur la représentation instrumentalisée de territoires divers, provinces d'un territoire national unifié.

Malgré la permanence de sa nature, le rôle politique intégrateur de la télévision régionale a vu ses conditions d'exercice se modifier profondément depuis la création de cette dernière. Ainsi que l'écrit P. Dahlgreen , « il s'agit simplement ici de souligner l'importance des transformations qui ont affecté les médias et la société en général. Ni les institutions médiatiques ni les constellations du pouvoir social ne sont tout à fait ce

¹⁰ MacCABE (C.), « Defining popular culture », in MacCABE (C.), *dir.*, *High Theory/Low Culture*, Manchester, Manchester University Press, 1986, pp. 9-10.

FISKE (J.), *Télévision culture*, London, Routledge, 1987, p. 320.

¹¹ CHEVALLIER (J.), « Présentation », in CRISPA-CURAPP, *L'identité politique*, Paris, PUF, 1994, p.8.

¹² *Ibid.*, p.12.

qu'elles étaient au début des années soixante. »¹³ En effet, les pouvoirs politiques ont connu de nombreuses mutations comme nous l'avons souligné précédemment, et la télévision régionale elle-même se trouve confrontée à une concurrence croissante, notamment sur le plan de l'information locale. Est-ce à dire qu'une logique économique s'est substituée à une logique politique ? Dans le cas de la télévision régionale, la réponse doit être négative. En effet, si les conditions concurrentielles de production de programmes télévisuels ont conduit à la création d'un véritable marché de l'information locale (les images tournées en région font notamment l'objet d'un négoce avec les autres chaînes), les pouvoirs politiques central et locaux restent largement partie prenante – directement ou indirectement - dans la structuration et dans l'activité de la télévision régionale (choix de l'encadrement, financement, investissements, conventions, etc.). En outre, notons avec P. Champagne que « paradoxalement, la télévision s'est *politisée* un peu plus que dans le passé. En dépit du sentiment indiscutable de libération éprouvé par la plupart des journalistes de télévision, qui sont désormais largement à l'abri des pressions exercées directement par le pouvoir politique en place, ce média est beaucoup plus investi par la *logique politique* qu'à l'époque où régnait la censure politique. L'absence de contraintes politiques ouvertes ne signifie pas pour autant l'absence de toute contrainte. Les contraintes politiques ont pris la forme d'impératifs économiques. »¹⁴

¹³ Ce dernier poursuit : « L'économie des moyens traditionnels de communication de masse dans les sociétés occidentales a évolué de manière significative. (...) En Europe occidentale, les chaînes de service public ont vu leurs conditions historiques d'existence se désagréger à grande vitesse, ce qui a conduit bien des pays à capituler devant les impératifs commerciaux, l'Etat contribuant à ces changements au lieu de leur résister. »

DAHLGREEN (P.), « L'espace public et les médias : une nouvelle ère ? », in *Hermès* n° 13-14, « Espaces publics en images », Ed. CNRS, 1994, pp. 250-251.

¹⁴ En effet, « S'il n'est pas faux de dire que la recherche de l'audience obéit à une logique proprement économique, il convient d'ajouter qu'elle n'est si bien acceptée par ceux qui font les programmes que parce qu'elle s'accorde plus ou moins inconsciemment avec une représentation politique du public : la télévision est globalement perçue comme instrument de démocratisation qui doit donc « démocratiquement » plaire au plus grand nombre possible de téléspectateurs. »

CHAMPAGNE (P.), « La loi des grands nombres. Mesure de l'audience et représentation politique du public », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 101-102, Paris, Seuil, 1994, p. 18.

Les logiques politiques sont par conséquent toujours largement à l'œuvre, bien qu'il s'agisse d'une réalité plus complexe que par le passé et largement déniée, tant par les représentants des pouvoirs publics que par les acteurs de la télévision régionale arguant de leur statut d'entreprise de presse soumise à la concurrence. Ce déni laisse augurer d'une continuité de ces logiques, tant il est vrai que les enjeux politiques d'une représentation des pouvoirs par le journal télévisé régional restent inchangés. En effet, ainsi que le souligne M. Abélès, « les discontinuités fondées sur l'histoire et la géographie ne sauraient masquer l'universalité d'enjeux relatifs au lieu même de la souveraineté et à l'exigence de perpétuation qui lui est consubstantielle. Les spectacles que nous observons, ces mises en scène de la représentation politique qui mobilisent les soins conjugués des hommes de pouvoir et des spécialistes ès-communication, témoignent de la permanence de ces enjeux, en même temps qu'ils offrent une riche information sur le travail symbolique de la représentation. »¹⁵ De fait, la retransmission télévisée des rites républicains et des acteurs politiques risque fort de continuer à occuper le petit écran régional.

Au terme du parcours, la configuration de la télévision régionale dans le cadre midi-pyrénéen laisse entrevoir un rôle politique fort, axé sur l'intégration nationale. Le modèle français de télévision régionale, traversé depuis ses origines par des logiques politiques prégnantes, reste aujourd'hui encore pour une large part marqué par sa genèse étatique. Ceci étant, la multiplicité des cas de figure sur l'ensemble du territoire national doit amener à nuancer le trait. D'une région à l'autre - d'un Bureau Régional d'Information à l'autre devrait-on dire -, la culture politique et la conscience identitaire varient, de même que les acteurs impliqués dans ces processus communicationnels. Aussi conviendrait-il de « scruter attentivement, et de tenter d'expliquer, l'extrême variété des configurations locales »¹⁶ de la télévision régionale, de même que de prendre

¹⁵ ABELES (M.), 1990, *op. cit.*, p. 173.

¹⁶ LEGAVRE (J-B.), 1994, *art.cit.*, p. 93.

en compte la multiplicité des productions audiovisuelles régionales (magazines, fictions), afin de produire une compréhension globale de cet objet encore largement méconnu. En tout état de cause, la spécificité du modèle français de télévision régionale doit - pour paraphraser E. Neveu - interroger sur « l'absolue singularité du cas français ».¹⁷

¹⁷ NEVEU (E.), « La dynamique des médias dans la construction sociale de la « crise de la représentation » », in *L'Aquarium* n° 10, Automne 1991, p. 6.

UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES TOULOUSE I

**LA TELEVISION REGIONALE,
SOCIO-HISTOIRE D'UN DISPOSITIF
D'INTEGRATION POLITIQUE NATIONALE**

LE CAS DES JOURNAUX TELEVISES MIDI-PYRENEENS (1963-2000)

**THESE POUR LE DOCTORAT DE SCIENCE POLITIQUE
*PRESENTEE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT LE 15 DECEMBRE 2000***

**PAR
Benoît LAFON**

**sous la direction de M. Serge ALBOUY,
Professeur de science politique à l'Université Toulouse I**

VOLUME 3

Membres du Jury :

Serge ALBOUY, Professeur à l'Université Toulouse I (directeur de recherche).

Marlène COULOMB-GULLY, Professeur à l'Université Toulouse II - Le Mirail (rapporteur).

Jean-Louis LOUBET del BAYLE, Professeur à l'Université Toulouse I.

Erik NEVEU, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes (rapporteur).

Serge REGOURD, Professeur à l'Université Toulouse I.

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

1. Liste des articles de presse sur la télévision régionale, la station midi-pyrénéenne et les informations locales au sens large.	506
2. Graphique : répartition annuelle des reportages du corpus (7380 reportages).	518
3. Photographies : locaux de la station régionale et aspects techniques du film 16 millimètres en 1974. Source : ORTF Midi-Pyrénées – Languedoc-Roussillon, <i>Document de la délégation à l'équipement</i> , texte imprimé, 1974, 55 p. (archives de G. Maury).	519
4. Grille des programmes de FR3 en février 1984. Source : archives écrites de France 3 Sud.	520
5. Exemple de programmation de France 3 : le 22 mai 2000. Source : <i>Télérama</i> , 15 mai 2000.	521
6. La diffusion régionale sur FR3 – France 3 entre 1985 et 1997. Source : archives écrites de France 3 Sud.	522
7. L' « affaire » D. Baudis - courriers des protagonistes : D. Baudis (maire de Toulouse), G. Morin (directeur régional de FR3), A. Holleaux (Président de FR3). Source : archives écrites de France 3 Sud.	523
8. Note de la direction générale de FR3 (D. Alduy) et recommandations du CSA. Source : archives écrites de France 3 Sud.	531
9. Note de la direction générale de France 3 (X. Gouyou-Beauchamps) et grille à remplir par les rédactions régionales (contrôle du pluralisme). Source : archives écrites de France 3 Sud.	537
10. Coût des élections législatives de 1993 pour la station midi-pyrénéenne. Source : archives écrites de France 3 Sud.	539
11. Résultats d'audience des soirées électorales consacrées aux municipales de 1995 : synthèse et graphique minute par minute. Source : archives écrites de France 3 Sud.	540
12. Tableaux croisés : (1) « acteurs politiques – domaines d'intervention » et (2) « acteurs politiques – actes médiatiques ».	543
13. Tableau des contributions des modalités de l'AFC « acteurs politiques – domaines d'intervention ».	544
14. Tableau des contributions des modalités de l'AFC « acteurs politiques – actes médiatiques ».	546
15. Photogrammes : liste synthétique, puis détail des 69 reportages et 4 émissions électorales. Source : INA Pyrénées.	548

**Articles de presse sur la télévision régionale,
la station de Midi-Pyrénées et les informations locales au sens large**

NB : pour une meilleure lisibilité, nous avons choisi d'établir une liste chronologique et de n'indiquer le nom de l'auteur (si l'article est signé) qu'après le titre.

Recueils d'articles :

Le Monde dossiers et documents, "La révolution des médias. La communication en France", octobre 1984, 176 p.

Le Monde dossiers et document, "La télévision en 1987. Le grand chambardement", 1988, 160 p.

Le Monde diplomatique, "La communication victime des marchands", coll. *Manière de voir*, n° 3, novembre 1988, 98 p.

Articles de presse – Liste chronologique :

« Vers une décentralisation des programmes télévisés français », Michel DROIT, *Le Monde*, 29 mars 1956.

« Dimanche en France », Janick ARBOIS, *Le Monde*, 4 janvier 1958.

« Télévision (le problème de la décentralisation), Jean VERTEX, *Nouveaux Jours*, 15 avril 1956.

« Décentralisation : Terrain en friche mais plein de promesses », Alex MATTALIA, *Télévision Programme Magazine*, 22 avril 1956.

« La grève de la R.T.F.. Le refus du statut est unanime », *La Dépêche du Midi*, 2 janvier 1960.

« RTF. Les journalistes poursuivront la grève jusqu'à ce soir 24 heures », *La Dépêche du Midi*, 3 janvier 1960.

« La grève de la RTF est un combat préliminaire », *La Dépêche du Midi*, 4 janvier 1960.

« La grève de la RTF. Une solution en vue ? », *La Dépêche du Midi*, 6 janvier 1960.

« La grève de la R.T.F.. Les négociations doivent aboutir », *La Dépêche du Midi*, 7 janvier 1960.

« La grève de la RTF est terminée », *La Dépêche du Midi*, 11 janvier 1960.

« La RTF poursuivra son effort de décentralisation des émissions », *Correspondance de la presse*, 2 mai 1961.

« La singulière politique provinciale de la T.V. », *Le Méridional*, 6 août 1961.

« La véritable mission des postes régionaux », Jacques CHANCEL, *Paris Jour*, 1961.

« prend parti », *La Dépêche du Midi*, 1er novembre 1962.

« La RTF était muette hier soir de 20 h à 21 h », *La Dépêche du Midi*, 6 novembre 1962.

« La couleur à la conquête du petit écran », *La Croix du Midi*, 3 mars 1963.

« Le croque notes de Maurice Herr. Le doigt dans l'œil », *La Croix du Midi*, 5 mai 1963.

« Le croque notes de Maurice Herr. Sus aux Mérovingiens ! », *La Croix du Midi*, 17 juin 1963.

« T.V. chez soi. Que répondraient nos enfants ? », Elisabeth GUERIN, *La Croix du Midi*, 17 juin 1963.

« En nommant M. Georges Drouet (directeur à Toulouse) directeur adjoint des programmes, la RTF choisit la décentralisation », *La Croix du Midi*, 8 septembre 1963.

« De Gaulle est mécontent de la presse », *La Dépêche du Midi*, 2 octobre 1963.

« Le S.N.P.Q.R. définit sa position devant les projets de régionalisation de la RTF », *La Dépêche du Midi*, 12 octobre 1963.

« Un interview de M. Maurice Faure. La situation politique française et son évolution », *La Dépêche du Midi*, 13 octobre 1963.

« Malgré les 60 Milliards (A.F.) perçus par an. La télévision risque la faillite », Roger BOUZINAC, *La Dépêche du Midi*, 14 octobre 1963.

« Nouveau plan de de la RTF », André BRINCOURT, *Le Figaro*, 29 octobre 1963.

« Décentralisation ou centralisation des campagnes électorales ? », JEANDER, *Libération*, 29 octobre 1963.

« Le plan de décentralisation de la RTF », Claude DURIEUX, *Le Monde*, 30 octobre 1963.

« Une lettre du président Archambault au ministre de l'Information à propos de la régionalisation de la RTF », *Correspondance de la presse*, 8 novembre 1963.

« Le budget de la RTF », *La Dépêche du Midi*, 8 novembre 1963.

« Les raisons du déficit de la RTF (quatorze milliards d'anciens francs) », *La Dépêche du Midi*, 11 novembre 1963.

« Le ministre veut régionaliser », *La Semaine Radio-Télé*, 9-15 novembre 1963.

« M. Peyrefitte : la RTF ne trouve pas d'accords avec les journaux, elle usera de procédés peu aimables envers eux », *La Dépêche du Midi*, 16 novembre 1963.

« La réorganisation de la RTF ou les paradoxes de M. Peyrefitte », Vincent GAY, *La Dépêche du Midi*, 18 novembre 1963.

« M. Peyrefitte à Strasbourg. Accord possible entre la télévision et la presse écrite », *La Dépêche du Midi*, 23 novembre 1963.

« L'union nationale des téléspectateurs demande une télévision libre et démocratique », *La Dépêche du Midi*, 6 décembre 1963.

« Ministre de l'Information » (Rubrique faits divers en France et dans Le Monde), *La Dépêche du Midi*, 6 décembre 1963.

« M. Alain Peyrefitte ministre de l'Information à Toulouse », *La Dépêche du Midi*, 7 décembre 1963.

« M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, a inauguré le premier journal régional quotidien », *La Croix du Midi*, 15 décembre 1963.

« La RTF joue la décentralisation pour conquérir la province (4 français sur 5) », *La Semaine Radio-Télé*, décembre 1963.

« Pour ou contre », R. PARMENT, *Liberté Dimanche* (Rouen), 23 décembre 1963, repris in *Correspondance de la presse*, 6 janvier 1964.

« La T.V. régionale en pleine croissance », *TV France*, 10 mars 1964.

« Les actualités télévisées régionales au service de l'intérêt général », Roland DHORDAIN, *Le Miroir de l'Information*, n° 329, 30 avril 1964.

« L'ORTF et le problème de la régionalisation », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, n° 3730, 4 novembre 1964.

« M. Dupont évoque à Toulouse les problèmes de l'ORTF », *La Dépêche du Midi*, 13 avril 1965.

« Les problèmes de l'ORTF sur le plan régional ont été évoqués samedi à Toulouse par M. Dupont », *Correspondance de la presse*, 12 avril 1965.

« Démocratisation de l'information », Daniel F. DOLFUS, *La Dépêche du Midi*, 11 février 1966.

« Le contrôle parlementaire et l'ORTF », Marcel PELLENC, *La Dépêche du Midi*, 26 février 1966.

« Toulouse : une station pilote », Albert RECHE, *La Semaine Radio-Télé*, 5 avril 1966.

« Bordeaux-Aquitaine a trouvé son autonomie », Albert RECHE, *La Semaine Radio-Télé*, 12 avril 1966.

« Les problèmes de la télévision en couleur et de la régionalisation des programmes ont été évoqués à Lille par le directeur général de l'ORTF », *Correspondance de la presse*, 3 mai 1967.

« La régionalisation de la télévision : des émissions sur l'antenne nationale mais rien de nouveau pour la Bretagne », J-C. CASSENAC, *Télé-Magazine*, 9 octobre 1968.

« La télévision en Alsace », Jean BENOIT, *Le Monde*, 20 novembre 1968.

« La décentralisation de l'ORTF est liée à la régionalisation », Robert-G. CHALLON, *Le Figaro*, 8 janvier 1969.

« L'ORTF à l'heure de la régionalisation », Patrick LEFORT, *Télé 7 Jours*, 15 mars 1969.

« La télévision régionale, un auxiliaire de l'aménagement du territoire », *Les Dossiers de l'Expansion*, mars 1970.

« Sur la régionalisation : et si Paris était autant victime que nos régions du parisianisme? », François BRUGNEAU, *Télé-Magazine*, n° 792, 26 décembre 1970.

« Pour sa première sortie hors de Paris, Télé-Midi a choisi Lyon », *L'Union*, 6 mai 1971.

« La régionalisation, ça existe !... A l'ORTF », Pierre CHATENIER, *Télé-Magazine*, 30 octobre 1971.

« Aujourd'hui 1er mars : début officiel des en couleurs », *La Dépêche du Midi*, 1er mars 1972.

« A partir du 1er novembre... La troisième chaîne pour les téléspectateurs du Sud-Ouest », Richard PEVNY, *La Dépêche du Midi*, 25 octobre 1972.

« Une «chaîne IV» d'utilité privée... Mais que devient le monopole ? », Jean BELOT, *Le Figaro*, 11 janvier 1974.

« Pas de décentralisation de l'ORTF sans sa régionalisation, souligne M. Jean-Philippe Lecat, ministre de l'Information dans une interview accordée au Figaro », *Correspondance de la presse*, 14 janvier 1974.

« Le 1er juillet, 60 % des Français recevront la Chaîne 3 », *Télé 7 Jours*, 16 février 1974.

« Toulouse, de l'ambition et des violettes », Catherine HUMBLLOT, *Le Monde*, 12 janvier 1975.

« M. Claude Contamine, président de FR3, hier à Toulouse : », *La Dépêche du Midi*, 26 mars 1975.

« Télévision : la rentrée de FR3. Carte blanche aux régions », *La Dépêche du Midi*, 27 août 1975.

« Pour l'Aveyron et le Cantal notamment, une 3ème chaîne de télévision qui ne concernera pendant quelques semaines encore que des privilégiés », *Centre-Presse*, 4-5 octobre 1975.

« Six jours de la semaine, à partir de janvier 1976. 35 minutes d'émission quotidienne pour les stations T.V. régionales », *Sud-Ouest*, 22 octobre 1975.

« La vocation régionale de FR3 renforcée... », *La Dépêche du Midi*, 31 octobre 1975.

« La télévision à l'heure des régions. Toulouse-Montpellier : un succès d'information et de création », Rémy LE POITTEVIN, *Télé 7 Jours*, 25 Juin 1976.

« A partir du 22 mars. Opération séduction de la télévision régionale », *La Dépêche du Midi*, 17 mars 1976.

« T.V. régionale : », *Sud-Ouest*, 17 mars 1976.

« FR3 : l'heure H des régions », *Télé 7 Jours*, 20 mars 1976.

« Foule joyeuse à Valence d'Agen pour accueillir la péniche de FR3 », *La Dépêche du Midi*, 5 juin 1976.

« Toulouse : une caméra pour le maire, une pour le ministre, une pour le préfet... », Edith RIVIERE, *Télérama*, 6 mars 1977.

« Toulouse FR3 : des ondes à l'eau de rose. Manque de talents ? Ou politique réfléchie. Un service public s'étiolé », Jean ROCCHI, *L'Humanité*, 18 mars 1977.

« FR3 Toulouse », *Le Meilleur*, 22 mars 1977.

« Toulouse : le compte des minutes », Georges CUBAYNES, *Le Monde*, 28 mars 1977.

« La télévision à l'heure des régions. Le Midi bouge », Pierre MAZARS, *Le Figaro*, 2 mai 1977.

« Discrimination », *Sud-Ouest*, 18 septembre 1977.

« Les mutations de la 3ème chaîne. Bonne année pour la décentralisation ? », Mathilde de la BARDONNIE, *Le Monde*, 15-16 janvier 1977.

« FR3 : une chaîne basse-fidélité », C-M. VADROT, *Le Canard enchaîné*, 9 février 1978.

« Livre blanc et sombres manœuvres », *L'Unité*, 26 février 1978.

« Les non-émissions de FR3 », *Le Canard enchaîné*, 5 mars 1980.

« FR3 : les projets et les ambitions de la chaîne qui monte. Une interview de son président Claude Contamine », *Télé 7 Jours*, 8 mars 1980.

« FR3 : des régions sous influence », Philippe MEYER, *L'Express*, 21 février 1981.

« L'écran en forme d'hexagone », *Le Figaro*, 8 juillet 1981.

« Guy Thomas définit les nouvelles orientations de FR3 », *Le Matin*, 11 juillet 1981.

« FR3 éclatée », Jean-Marie CLAVIER, *Le Matin*, 2 septembre 1981.

« Télévision et régions : ce n'est encore qu'un petit flirt ! », *La Voix du Nord*, 30 octobre 1981.

« FR3 : Filioud plaide l'apaisement », *Le Quotidien de Paris*, 16 novembre 1981.

« FR3 : les régions inquiètes », *Libération*, 16 novembre 1981.

« Radio-Télévision : grève demain ? », *Le Figaro*, 24 novembre 1981.

« FR3 Lyon . Le changement à petite vitesse », Claude REGENT, *Le Monde*, 3 décembre 1981.

« FR3 Limoges menacée », Georges CHATAIN, *Le Monde*, 9 février 1982.

« Régionalisation : la politique fait écran », Catherine GUIGON, *Le Point*, 29 mars 1982.

« 500 millions pour développer les régionalisations de FR3 », Pierre CHATENIER, *Le Matin*, 28 avril 1982.

« Dominique Baudis : la parole et le sourire retrouvés », Marie-Louise ROUBAUD, *La Dépêche du Midi*, 22 mai 1982.

« Assises régionales de l'audio visuel », Espérance GIRAL, *La Dépêche du Midi*, 22 juin 1982.

« Changements à la tête de FR3. Le chef de l'information en Aquitaine refuse sa mutation à Marseille », Bernard BROUSTET, *Sud-Ouest*, 15 septembre 1982.

« FR3 à l'heure de la décentralisation. L'année zéro de l'autonomie », *Le Monde*, 24 novembre 1982.

« FR3 à l'heure de la décentralisation. Un entretien avec M. André Holleaux. Le pluralisme ne se mesure pas avec une règle à calcul », *Le Monde*, 25 novembre 1982.

« FR3 joue la carte de la régionalisation », Sybil CANAC, *La Montagne*, 8 décembre 1982.

« FR3 : la décentralisation est en route », *La Lettre de l'Audiovisuel et des Médias*, 21 décembre 1982.

« FR3 Toulouse. La grogne des journalistes », *Toulouse Matin*, 7 janvier 1983.

« FR3-régions : le pluralisme en question », *Le Figaro*, 18 janvier 1983.

« La démission de M. Guibert, refusée par M. Holleaux, sera-t-elle confirmée lundi après-midi ? », *Le Monde*, 24 janvier 1983.

« Régions et questions », *EPP*, 24 janvier 1983.

« Information très orientée », *Le Figaro*, 26 janvier 1983.

« Télévision régionale : le pluralisme politique est-il respecté ? », *Le Midi Libre*, 18 février 1983.

« La madone et les sous-marins », Philippe MEYER, *L'Express*, 18 février 1983.

« Face à face », *La Dépêche du Midi*, 27 février 1983.

« Toulouse : Dominique Baudis de retour à la télé le temps d'un débat », Jean-Claude SOULERY, *Le Quotidien de Paris*, 28 février 1983.

« Dans les régions. Le rôle nouveau des médias audiovisuels », Yves AGNES, *Le Monde*, 9 mars 1983.

« FR3 : une multirégionale », Hélène GOYET et Jean-Michel SALAÛN, *Sonovision*, juin 1983.

« Télévision régionale : trois heures par jour. Une réalité dès le 5 septembre », F. FAVRE, *Le Progrès*, 27 Août 1983.

« Serge Moati : », *Télé Poche*, 30 août 1983.

« Serge Moati : », *Téléstar*, 30 août 1983.

« FR3 régions. Mode d'emploi », Michel RIGAUD, *Téléstar*, 30 août 1983.

« Le 5 septembre, FR3 s'éclate », Marie GRY, *Télérama*, 31 août 1983.

« Parier sur la dynamique », André HOLLEAUX, *Le Monde*, 3 septembre 1983.

« FR3 se met en douze », *L'Unité*, 9 septembre 1983.

« Régionalisation ; comment tenir la distance », Patrice LESTROHAN, *Le Quotidien de Paris*, 11 septembre 1983.

« La régionalisation de FR3 », *EPP*, 12 septembre 1983.

« Les premiers pas de la régionalisation de FR3 », Frank ESQUENAZI, *Libération*, 6 octobre 1983.

« FR3, en avant la marche », Colette BOILLON, *La Croix*, 7 octobre 1983.

« FR3 comblée par ses douze nouvelles télévisions », *La Nouvelle République*, 9 octobre 1983.

« Quand FR3 réinvente une télévision », Albert BOITEL, *Le Pèlerin*, 13 octobre 1983.

"Le client roi ou le citoyen communicant", Yves AGNES, *Le Monde*, 25 octobre 1983.

« Régionalisation de FR3 : premier bilan », Renaud REVEL, *Le Matin*, 7 novembre 1983.

« Télévision régionale : le bilan, les perspectives », J-C. BERNARD, *La Voix du Nord*, 7 décembre 1983.

« Esprit de décentralisation es-tu là ? », *L'Unité*, 16 décembre 1983.

« Les cent jours de la télé régionale. II.- Limoges, Bordeaux, Toulouse : à chacun son image », Pierre-Marie CORTELLA, *Sud-Ouest*, 30 décembre 1983.

« Hervé Guérin : délégué pour la télévision régionale de FR3 », *Télédistribution magazine*, février 1984.

« Remous à la télé. Après TF1, FR3 en crise », Pierre-Marie CORTELLA, *Sud-Ouest*, 15 février 1984.

« Guibert quitte son poste », *Sud-Ouest*, 15 février 1984.

« FR3 : coup de balai rose », *Le Point*, 20 février 1984.

« FR3 détient la lanterne rouge », Jean BELOT et Nicole du ROY, *Télérama*, 22 février 1984.

« Soir 3 : Un ancien toulousain rédacteur en chef », *La Dépêche du Midi*, 28 février 1984.

« Le débat sur la privatisation de l'audiovisuel », Yves AGNES, *Le Monde*, 28 février 1984.

« FR3 en crise ? André Holleaux répond », Philippe GAVI, *Libération*, 29 février 1984.

« M. Guy Thomas et l' », *Le Monde*, 1er mars 1984.

« M. André Holleaux : », *Le Monde*, 1er mars 1984.

« FR3 : les syndicats interpellent le président », *Le Monde*, 1er mars 1984.

« Privé/public : Fillioud calme le jeu », *Le Matin*, 2 mars 1984.

« Tour de piste avec Geoges Fillioud », Maurice ACHARD et Renaud REVEL, *Le Matin*, 14 mars 1984.

« Les syndicats accusent FR3 de décentralisation », Philippe GAVI, *Libération*, 19 mars 1984.

« 10 000 heures pour la France des régions », Philippe GAVI, *Libération*, 27 mars 1984.

« FR3 : la grogne du P-DG », François de SANTERRE, *Le Figaro*, 5 avril 1984.

« Le directeur de FR3 : le secteur public doit trouver de nouvelles sources de financement », *Libération*, 28-29 avril 1984.

« L'opposition présente sa radio-télévision », *Médias*, n° 78, 25 mai 1984.

« Neuf mois après l'extension des programmes. M. Serge Moati veut accentuer la régionalisation de FR3 », Jean-François LACAN, *Le Monde*, 20 mai 1984.

« Un contre-plan pour l'audiovisuel. Jacques Chirac joue la carte de la privatisation », *EPP*, 28 mai 1984.

« Le débat n'aura pas lieu », *La Dépêche du Midi*, 29 mai 1984.

« Toulouse : la Haute Autorité annule un débat télévisé avec Dominique Baudis », *Le Figaro*, 29 mai 1984.

« Toulouse : Baudis fuit le débat », *L'Humanité*, 30 mai 1984.

« Toulouse : la télé sous le joug de la CDFT », *Le Quotidien de Paris*, 30 mai 1984.

« Augmentation de l'audience des émissions régionales de FR3 », *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 1er juin 1984.

« Les actualités régionales ont vingt ans ! Des pans entiers de la mémoire bretonne », Michel BIHAN, *Ouest France*, 14 juin 1984.

« M. Holleaux, président de FR3 : », *Ouest France*, 18 juin 1984.

« 2ème vague d'audience des émissions régionales de FR3. 20 millions de Français flirtent avec FR3 Régional », *EPP*, 9 juillet 1984.

« Régionalisation à FR3 repoussée ? », *La Lettre de l'Audiovisuel*, 13 juillet 1984.

« Lyon : des efforts pour 3 francs 6 sous », Claude REGENT, *Le Monde*, 2 septembre 1984.

« La concurrence, nouvelle manière », Catherine HUMBLLOT, *Le Monde*, 2 septembre 1984.

« 5 septembre : FR3 puissance 12 », P-M. CORTELLA, *Sud-Ouest*, 6 septembre 1984.

« Des têtes vont tomber à FR3 Toulouse », *Le Meilleur*, 2 septembre 1984.

« FR3 régional en reprise », Philippe GAVI, *Libération*, 8-9 septembre 1984.

« La décentralisation a un an. FR3 souffle douze fois une bougie », *La Croix*, 12 septembre 1984.

« FR3 : un an de télévision régionale », *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 13 septembre 1984.

« La désignation des comités régionaux de l'audiovisuel », *Le Figaro*, 15 septembre 1984.

« Les inquiétudes de Serge Moati », Maurice ACHARD, *Le Matin*, 16 septembre 1984.

« FR3 Midi-Pyrénées : histoire d'une mise au placard », *Le Quotidien de Paris*, Michel DEMELIN, 18 septembre 1984.

« Des chaînes confédérées ? Régionalisation en cours », Sylvie STEINEBACH, *L'Humanité*, 18 septembre 1984.

« Nominations dans les bureaux régionaux de FR3 », *Le Monde*, 18 septembre 1984.

« Echos, rumeurs et nouvelles », Claude HARCOURT, *L'Opinion Indépendante*, 21 septembre 1984.

« FR3 et la régionalisation. Serge Moati : », *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 22-23 septembre 1984.

« Toulouse : caméra invisible pour M. le Maire », *Le Quotidien de Paris*, 28 septembre 1984.

« Echos, rumeurs et nouvelles », Claude HARCOURT, *L'Opinion Indépendante*, 28 septembre 1984.

« FR3 et la loi des statistiques », Marie-Louise ROUBAUD, *La Dépêche du Midi*, 28 septembre 1984.

« Vous avez dit décentralisation ? », Michel BURLET, *La Dépêche du Midi*, 28 septembre 1984.

« Un vrai Professionnel », Henri ROZES, *La Dépêche du Midi*, 28 septembre 1984.

« Les municipaux F.O. foncent sur La Cépière », *La Dépêche du Midi*, 27 octobre 1984.

« Toulouse : les municipaux F.O. bloquent l'accès à la station de FR3 », Michel DEMELIN, *Le Quotidien de Paris*, 28 Octobre 1984.

« Le nouveau look du journal est arrivé », *La Dépêche du Midi*, 21 décembre 1984.

« Point de vue. Le pluralisme dans les régions », Philippe MADRELLE, *Le Monde*, 17 janvier 1985.

« L'information à FR3 : un fil conducteur entre l'ancien et le nouveau », *Ouest France*, 29 janvier 1985.

« Le tour de France de Serge Moati », Jean-Claude RASPIENGAS, *Télérama*, 8 mai 1985.

« FR3-Régions : échec publicitaire », Maurice DALINVAL, *Le Figaro*, 24 mai 1985.

"La télé libre c'est le service public. 1. De quoi ont-ils peur ?", in *Télérama*, n° 1847, 5 juin 1985, pp.47 à 50.

"La télé libre c'est le service public. 2. La guerre des chaînes", in *Télérama*, n° 1848, 12 juin 1985, pp.113 à 117.

"La télé libre c'est le service public. 3. Les gros sous", in *Télérama*, n° 1849, 19 juin 1985, pp.107 à 112.

"La télé libre c'est le service public. 4. L'information : une maladie chronique", in *Télérama*, n° 1850, 26 juin 1985, pp.109 à 111.

« Un pas de plus à la rentrée vers la régionalisation », Serge BIJONNEAU, *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 6-7 juillet 1985.

« Dominique Baudis invité de FR3. Discretion de rigueur », Michel BURLET, *La Dépêche du Midi*, 6 novembre 1985.

« La télévision régionale est-elle une chimère ? », Pierre BRUNEAU, *La Lettre de l'Audiovisuel*, 13 janvier 1986.

« Les paris de FR3 », Catherine HUMBLLOT, *Le Monde*, 2-3 février 1986.

« FR3 derrière les grilles », Philippe BAINPRE, *Midi Média*, février 1986.

« L'atrophie de l'audiovisuel régional », Nathalie COSTE-CERDAN, *Midi Média*, février 1986.

« Une journée au BRI de Toulouse », Martine GALLAND, *Télé 7 Jours*, février 1986.

« Les choix du P.C. », *La Dépêche du Midi*, 20 février 1986.

« Opinion. Pour une vraie télévision régionale », André HOLLEAUX, *La Croix-L'événement*, 13-14 avril 1986.

« FR3 : un régionalisation en trompe-l'œil », *Sonovision*, mai 1986.

« A la veille d'un remaniement des directions régionales. Tension à FR3 », Anita RIND, *Le Monde*, 11 juin 1986.

« Les saucissonnages de Toulouse. La station régionale est en pleine refonte. Une remise à neuf... politique », Philippe PALAT, *Le Matin*, 27 juin 1986.

« TV privées : modifié et voté », *La Dépêche du Midi*, 19 décembre 1986.

« Les horaires et le contenu des programmes de FR3 Rhône-Alpes-Auvergne profondément modifiés à partir du 5 janvier », *Le Monde*, 02 janvier 1987.

« FR3 : une chaîne sous influence », Annick COJEAN, *Le Monde*, 14 janvier 1987.

« A FR3. Préavis de grève pour le 28 janvier », *Le Monde*, 26 janvier 1987.

« La C.N.C.L. Treize en quête de cohésion », Pierre-Angel GAY, *Le Monde*, 1-2 février 1987.

« FR3 Toulouse : courte journée dans une station », Catherine HUMBLLOT, *Le Monde*, 1-2 février 1987.

« Le service public, malade du soupçon », Laurent GREILSAMER et Daniel SCHNEIDERMAN, *Le Monde*, 13 février 1987.

« Crise à FR3 Corse. Les syndicats dénoncent le "limogeage politique" du rédacteur en chef de la station », Alain WOODROW, *Le Monde*, 20 février 1987.

« Après la mutation du rédacteur en chef de FR3-Corse. Conflit entre le personnel de la station et la direction de la chaîne », *Le Monde*, 23 février 1987.

« Le monde des images. FR3 Rhône-Alpes-Auvergne : faute de moyens et de bons créneaux horaires, la production limite ses ambitions », Pascale ROBERT DIARD, 24 février 1987.

« La saga corse », Paul SILVANI, *Le Monde*, 26 février 1987.

« Une station », Daniel SCHNEIDERMAN, *Le Monde*, 1-2 mars 1987.

« Aboutissement d'une querelle. FR3 Corse normalisée », Daniel SCHNEIDERMAN, *Le Monde*, 2 mars 1987.

« FR3 : en marge », *Le Monde*, 12 mars 1987.

« A la suite de la nomination d'un nouveau rédacteur en chef, remous à FR3 Limoges », Georges CHATAIN, *Le Monde*, 25 mars 1987.

« FR3. Lyon : le changement dans la continuité », Claude REGENT, *Le Monde*, 29-30 mars 1987.

« Le label FR3-Méditerranée », Jean-Louis ANDRE, *Le Monde*, 1er juin 1987.

« Après les sanctions contre deux journalistes d'Ajaccio. Grève sur FR3 le 29 juillet », Paul SILVANI, *Le Monde*, 25 juillet 1987.

« M 6 a testé un premier décrochage local à Dijon. Fenêtres sur la vie régionale », Pierre-Angel GAY, *Le Monde*, 16 septembre 1987.

« L'inculpation de M. Michel Droit pour », *Le Monde*, 29 octobre 1987.

« Les programmes de FR3-Corse seront diffusés depuis Marseille », Alain WOODROW, *Le Monde*, 31 octobre 1987.

« Nouveaux rebondissements dans l'île », Alain WOODROW, *Le Monde*, 31 octobre 1987.

« Le RPR à l'assaut des ondes outre-mer », Jean-François LACAN, *Le Monde*, 20 novembre 1987.

« FR3 loin de Lyon », Régis GUYOTAT, *Le Monde*, 21 janvier 1988.

« Préavis de grève à FR3 Alpes. Grenoble défend son information contre l'"hégémonie" de Lyon », Claude FRANCILLON, *Le Monde*, 28 mai 1988.

« A FR3-Corse. La direction renonce au licenciement de trois journalistes », *Le Monde*, 30 mai 1988.

« Les projets de réforme se multiplient à l'intérieur de la chaîne. Poussée de fièvre régionaliste à FR3 », Pierre-Angel GAY, *Le Monde*, 19 juillet 1988.

« Pour une télévision régionale », Bernard MARREY, *Le Monde*, 25 juillet 1988.

« La seule question vraiment intéressante », Jean-François BAZIN, *Le Monde*, 22 août 1988.

« Plaidoyer pour la décentralisation », Jean-Pierre BAILLY, *Le Monde*, 29 août 1988.

« Les nouveaux territoires », Alain ZAMBEAUX, *Midi Média*, septembre 1988.

« Grève à FR3. Programme zéro », Sabine DRAN, *Le Journal de Toulouse*, 27 septembre 1988.

« Assemblée générale à FR3 Toulouse. En point de mire : la de demain », Pierre REY, *Le Journal de Toulouse*, 29 septembre 1988.

« Conseil des ministres. L'audiovisuel sur la sellette », *Le Journal de Toulouse*, 29 septembre 1988.

« Audiovisuel. La grève se durcit », *Le Journal de Toulouse*, 29 septembre 1988.

« FR3 : la chaîne des flagrants délires », Marc EPSTEIN, *L'Express*, 7 octobre 1988.

« Point de vue : Qui a peur de la télévision régionale ? », Jean-Pierre POTTIER, *Le Monde*, 24 octobre 1988.

« FR3 vers le Sud », *Le Monde*, 4 avril 1989.

« M. André Santini : Les projets du gouvernement condamnent FR3 », Pierre-Angel GAY, *Le Monde*, 10 mai 1989.

« Débats : Pour remplacer FR3 », Jean-Charles PARACUELLOS, *Le Monde*, 11 mai 1989.

« FR3 : la chaîne brisée », Christine RICHARD, *Le Quotidien de Paris*, 11 mai 1989.

« La Société des journalistes de FR3 conteste la direction de la rédaction », Yves-Marie LABBE, *Le Monde*, 11 mai 1989.

« Mme Tasca définit le portrait idéal du président d'A2 et FR3 », *Le Monde*, 27 mai 1989.

« La concurrence des centres de production régionaux de FR3. Les producteurs critiquent le projet de réforme de l'audiovisuel public », Pierre-Angel GAY, *Le Monde*, 13 juin 1989.

« FR3 Marseille et la glasnost », *Le Monde*, 26 juin 1989.

« La réforme de l'audiovisuel public examinée au Sénat M. Adrien Gouteyron s'inquiète du "recul de l'indépendance" des chaînes », Anne CHAUSSEBOURG, *Le Monde*, 27 juin 1989.

« Antenne 2 va cesser de retransmettre les actualités régionales de FR3 », Yves-Marie LABBE, *Le Monde*, 5 juillet 1989.

« La région fait la force », Hervé MARTIN, *Midi Média*, juin 1989.

« Télé-ambiguïté », Jean-Pierre SERENI, *Le Midi Libre*, 13 août 1989.

« A2-FR3 : des chaînes lourdes à porter », *Le Point*, 14 août 1989.

« FR3 : le grand patron à La Cépière », Gilbert EYCHENNE, *La Dépêche du Midi*, 19 août 1989.

« M. Guillaume à Toulouse : *Supprimer la publicité sur 2 et FR3 : Pourquoi pas ?* », *La Dépêche du Midi*, 19 août 1989.

« Le super-PDG de l'audiovisuel public en visite à Toulouse. », *Le Journal de Toulouse*, 19-20 août 1989.

« Philippe Guillaume met la pression », Philippe DUCOS, *Sud-Ouest*, 19 août 1989.

« J-M. Belin, directeur de FR3 Midi-Pyrénées », *Le Journal de Toulouse*, 22 août 1989.

« Docteur Guillaume ausculte FR3 », Emmanuel de BRANTES, *Le Quotidien de Paris*, 22 août 1989.

« Les magazines transfrontaliers se rencontrent », *Le Monde*, 4 septembre 1989.

« Alice : régionale sinon rien », *Le Monde*, 2 octobre 1989.

« Le premier festival international des magazines transfrontaliers. FR3: l'Europe expérimentale », *Le Monde*, 6 octobre 1989.

« Cavada abandonne son fauteuil pour le plateau », *Le Journal de Toulouse*, 2 janvier 1990.

« Jean-Marie Cavada est écarté de la direction de l'antenne de FR3 », *Le Monde*, 3 janvier 1990.

« FR3 : Jean-Marie Cavada ne sera pas remplacé », *La Dépêche du Midi*, 3 janvier 1990.

« Cavada victime des super-pouvoirs du président Guillaume », Philippe KIEFFER, *Libération*, 3 janvier 1990.

« FR3 : Richard Vernay accuse », Ivan RIOUFOL, *Le Figaro*, 5 janvier 1990.

« L'irrésistible montée des actualités régionales », *Le Monde*, 16 janvier 1990.

« Préavis de grève à FR3-Bordeaux », *Le Monde*, 26 janvier 1990.

« FR3 : les régions chancellent », *Midi-Média*, février 1990.

« FR3 prépare une télévision pour Paris et son agglomération », *Le Monde*, 6 avril 1990.

« FR3 découvre sa vocation », *Midi Média*, mai 1990.

« Pour accroître leurs audiences FR3 et M6 se battent autour de l'information locale », 3 juillet 1990.

« Catherine Tascia à FR3 Toulouse. Visite de travail et grève surprise », Jean-Louis GALAMEL, *Le Journal de Toulouse*, 20-21 octobre 1990.

« En regroupant les centres de Toulouse et Bordeaux FR3 réforme son outil de production », Pierre-Angel GAY, *Le Monde*, 23 octobre 1990.

« Le malaise de la télévision régionale. Au fait, à quoi sert FR3 ? », Jean-Paul BOBIN, *Midi Média*, novembre 1990.

« La fronde des bureaux régionaux à FR3 », Pierre SORGUE, *Libération*, 30 novembre 1990.

« Grève à FR3 : l'épreuve de force », Marc BESSE, *Le Journal de Toulouse*, 5 décembre 1990.

« *Rum Dum* sur FR3 Alsace. En alsacien dans le texte », Jacques FORTIER, *Le Monde*, 10 décembre 1990.

« FR3. La fronde des régions », Mireille THIBAUT, *Télérama*, 12 décembre 1990.

« Grève FR3. Occupation du plateau de La Cépière », *La Dépêche du Midi*, 14 décembre 1990.

« Grève à FR3. Un rêve d'autonomie », Jean-Marc FAUBERT, *Sud-Ouest*, 14 décembre 1990.

« Le malaise de la télévision publique. La colère des rédactions régionales », Michèle AULAGNON, *Le Monde*, 15 décembre 1990.

« Bataille d'ultimatums à FR3 », Pierre SORGUE, *Libération*, 19 décembre 1990.

« Le ras-le-bol des FR3 », *La Dépêche du Midi*, 20 décembre 1990.

« Antenne 2-FR3. Une passation de pouvoirs surréaliste », *Le Figaro*, 21 décembre 1990.

« A2-FR3 : en attendant Bourges », *La Dépêche du Midi*, 21 décembre 1990.

« FR3 Midi-Pyrénées : un des bastions du mouvement », *La Dépêche du Midi*, 21 décembre 1990.

« Après l'éviction de Philippe Guillaume. Le scénario *télélysée* », Christine RICHARD, *Le Quotidien de Paris*, 21 décembre 1990.

« La grande jacquerie de FR3 », Pierre-Angel GAY, *Le Monde*, 22 décembre 1990.

« L'extravagante semaine de l'audiovisuel public », Roland MIHAIL et Stéphane DURAND-SOUFFLAND, *Le Figaro*, 24 décembre 1990.

« FR3 : le bout du tunnel », Odile BENYAHIA-KOUIDER, *Libération*, 25 décembre 1990.

« Audiovisuel : fin de grève sur FR3. Le dernier round... », *Le Journal de Toulouse*, 26 décembre 1990.

« FR3 : l'accord divise les stations », Odile BENYAHIA-KOUIDER, *Libération*, 26 décembre 1990.

« Reprise du travail confuse à FR3. L'amertume des rédactions régionales », Michèle AULAGNON, *Le Monde*, 27 décembre 1990.

« Reprise à FR3. Pour une chaîne vraiment régionale et locale », *La Dépêche du Midi*, 27 décembre 1990.

« Le mythe télé des régions », Pierre-Angel GAY, *Le Monde*, 31 décembre 1990.

« La CLT réorganise ses chaînes locales », *Le Monde*, 31 décembre 1990.

« Quelle télévision régionale pour l'Europe ? », *Le Monde*, 31 décembre 1990.

« Il faut décoloniser les stations régionales de FR3 », Jacques BONNADIER, *Le Monde*, 14 janvier 1991.

« En direct du Lot. La passe de trois pour FR3 », *La Dépêche du Midi*, 31 janvier 1991.

« FR3 à Cahors. Aux sources de la navigabilité », *La Dépêche du Midi*, 2 février 1991.

« A table », *La Dépêche du Midi*, 4 février 1991.

« Jean-Marie Dupont est nommé directeur régional de FR3 Aquitaine », *Le Monde*, 9 mars 1991.

« Deux magazines " de proximité " dans le Tarn et les Pyrénées-Orientales », *Le Monde*, 18 mars 1991.

« Télévisions publiques. Rocard dope A2 et FR3 d'un milliard et demi », Marie-Eve CHAMARD, *Libération*, 4 avril 1991.

« La relance financière des chaînes publiques. Une marge de manœuvre étroite pour M Hervé Bourges », Jean-François LACAN, *Le Monde*, 5 avril 1991.

« A FR3 Toulouse. Licenciement abusif pour Pierre Dangas ? », *La Lettre de l'Audiovisuel*, 17 avril 1991.

« FR3 : Les énergies de Tarn-et-Garonne », *La Dépêche du Midi*, 5 mai 1991.

« Brève : Dangas », *L'Opinion Indépendante*, 6 mai 1991.

« Hasard », *Le Quotidien de Paris*, 7 mai 1991.

« FR3 assignée devant les Prud'hommes pour licenciement abusif par l'ex-rédacteur en chef de Toulouse », *La Croix du Midi*, 13 mai 1991.

« Nouvelles productions de FR3-Toulouse. De Fontfroide à Perpignan », Catherine HUMBLLOT, *Le Monde*, 13 mai 1991.

« FR3 assignée pour licenciement abusif par l'ex-rédacteur en chef de la station de Toulouse », *La Dépêche du Midi*, 20 mai 1991.

« Rencontre des stations régionales européennes. M. Hervé Bourges plaide pour la télévision de proximité », Jacques FORTIER, *Le Monde*, 24 juin 1991.

« Spécial Aquitaine. FR3 : régionale, locale et inter régionale. Il faut rationaliser », *Midi-Média*, juillet-août 1991.

« Après le plan Bourges, FR3 dans l'incertitude. La gueule de bois », Santiago MENDIETA, *Midi Média*, septembre 1991.

« Le vingt ans d'avance de Quercy-Rouergue », *La Dépêche du Midi*, 27 septembre 1991.

« Un magazine de proximité " basque " à FR3 Aquitaine ? », *Le Monde*, 11 novembre 1991.

« FR3 Aquitaine fête ses trente ans », *Le Monde*, 13 janvier 1992.

« FR3 : décrochages à Metz et Angoulême grève à Nancy », *Le Monde*, 27 janvier 1992.

« FR3 et les pouvoirs locaux. L'ère des connivences », *Le Monde*, 3 février 1992.

« Télévision. Silence, on casse ! », Laurent FLANDRE, *L'Huma Midi-Pyrénées*, 5 mars 1992.

« Coup de semonce à FR3 », Franck DERNAY, *Toulouse Actualités*, 6 mars 1992.

« Confidentiel », *L'Opinion Indépendante du Sud-Ouest*, 6 mars 1992.

« Menaces de licenciements à FR3 Toulouse. Quatre journalistes victimes du plan Bourges ? », *L'Opinion Indépendante du Sud-Ouest*, 6 mars 1992.

« Aquitaine : surenchère sur l'information locale. Proximité : ma chère info », Céline EDWARDS-VUILLET, *Midi Média*, avril 1992.

« FR3 Rhône-Alpes-Auvergne. Face à la concurrence », *Le Monde*, 8 juin 1992.

« Le premier anniversaire de Tarn 3 », *Le Monde*, 6 juillet 1992.

« FR3 Aquitaine station pilote. La mutation », Céline EDWARDS-VUILLET, *Midi Média*, juillet-août 1992.

« La rentrée de FR3 Midi-Pyrénées. Les « pays » à l'antenne », *Midi Média*, septembre 1992.

« Les 3èmes rencontres internationales des chaînes d'information. Les pionnières américaines de l'ultra-local », *Le Monde*, 21 septembre 1992.

« Limoges. La télévision régionale dans sa ville », *Le Monde*, 28 septembre 1992.

« Sept minutes basques sur France 3-Aquitaine », *Le Monde*, 28 septembre 1992.

« Lyon : France 3 prépare les décrochages locaux. Une et multiple », Eric COLLIER, *Midi Média*, octobre 1992.

« La situation des télévisions locales et régionales. La télé locale reste à inventer », Jean-Paul BOBIN et Serge REGOURD, *Midi Média*, novembre 1992.

« TMC et l'actualité régionale », *Le Monde*, 2 novembre 1992.

« 8 Mont-Blanc. A l'écoute des Savoyards », *Le Monde*, 2 novembre 1992.

« Grève à la rédaction de France 3-Paris », *Le Monde*, 5 novembre 1992.

« Le CSA souligne la fragilité des télévisions locales », *Le Monde*, 5 novembre 1992.

« Petit écran départemental en difficulté. Les élus du conseil général du Périgord tentent de sauver Aqui-TV », *Le Monde*, 9 novembre 1992.

« Aquitaine : un journal télévisé bilingue », *Le Monde*, 7 décembre 1992.

« France 3 installe une télé locale au Pays Basque. France 3 marque son territoire », Jean-Paul BOBIN, *Midi Média*, décembre 1992-janvier 1993.

« France 3 Sud au service de sa région. Le pays d'ici », Jean-Paul BOBIN, *Midi Média*, février 1993.

« France 3 Paris-Ile-de-France-Centre : Régionale... et parisienne », *Le Monde*, 8 février 1993.

« La préparation des élections législatives. M. Jacques Toubon demande au CSA de " rappeler à l'ordre " France-3 Limoges », *Le Monde*, 12 février 1993.

« Les localiers en conclave. Le 3ème festival des médias locaux a regroupé à Marne-la-Vallée un millier de participants », *Le Monde*, 15 février 1993.

« Une grève empêche la diffusion des journaux télévisés de France 3 », *Le Monde*, 26 février 1993.

« France 3 Méditerranée gagne des parts d'audience. Cent fois sur le métier... », *Midi Média*, mars 1993.

« Le CSA engage une procédure de sanction contre Télé-Toulouse », *Le Monde*, 8 mars 1993.

« Pays de la Loire, les voix de Nantes. Deux journaux télévisés, deux quotidiens et des radios en pagaille : la capitale régionale a séduit les médias de proximité », *Le Monde*, 29 mars 1993.

« Le Pays basque en tête ! », *Le Monde*, 29 mars 1993.

« Les difficultés d'une chaîne locale. La Dordogne se mobilise pour sauver AQUI-TV », *Le Monde*, 5 mai 1993.

« M. Carignon ne veut pas de publicité pour la distribution sur les chaînes locales », *Le Monde*, 24 mai 1993.

« TLM (Lyon) et 8 Mont-Blanc réforment leurs grilles », *Le Monde*, 24 mai 1993.

« La société mère de TLM et de 8 Mont-Blanc sous administration provisoire », *Le Monde*, 16 juin 1993.

« Les difficultés des chaînes locales. Télé-Lyon-Métropole au bord du dépôt de bilan », *Le Monde*, 18 juin 1993.

« Les enjeux de l'audiovisuel régional », *Le Monde*, 5 juillet 1993.

« Rencontre à Bergerac. La télévision des gens d'ici », *Le Monde*, 22 novembre 1993.

« De TF1 à France 3. Les chaînes de télévision investissent dans l'information régionale », *Le Monde*, 30 novembre 1993.

« Les amours contrariées de France 3 et des élus locaux... 1. L'édifiante histoire du doyen Ehrmann... 2. " J'ai cessé d'être un mendiant... " 3. Le stress des " vingt secondes "... », *Le Monde*, 6 décembre 1993.

« Information et vie des régions : les journaux de la mi-journée, rendez-vous de l'actualité régionale », *Le Monde*, 3 janvier 1994.

« Information et vie des régions », *Le Monde*, 3 janvier 1994.

« France 3 défend le monde rural », *Le Monde*, 7 février 1994.

« Nominations. Un proche de M. Carignon dirigera le bureau de France 3 Grenoble », *Le Monde*, 12 février 1994.

« Les nominations dans le service public. Nouveaux remous à France 3 », *Le Monde*, 25 février 1994.

« Les stations locales de télévision. Le " modèle " breton », *Le Monde*, 25 février 1994.

« Le directeur de France 3- Paris-Ile-de-France affirme être victime d'une cabale politique », *Le Monde*, 10 mars 1994.

« La télévision de proximité dans les grandes villes. Le précaire équilibre des chaînes câblées locales », *Le Monde*, 6 juin 1994.

« Dénonçant le manque de moyens " financiers et humains ". Les syndicats s'opposent au réaménagement du " 19-20 " sur France 3 », *Le Monde*, 4 juillet 1994.

« Nominations dans les directions régionales. Christian Dauriac est remplacé à la tête de France 3 Paris-Ile-de-France-Centre », *Le Monde*, 27 juillet 1994.

« France 3 développe la télévision locale. Quadriller le territoire », Jean-Paul BOBIN, *Midi Média*, octobre 1994.

« Après la mise à l'écart d'un journaliste chargé du dossier " Dauphiné News ". Le SNJ de France 3 Rhône-Alpes-Auvergne dépose un préavis de grève », *Le Monde*, 5 octobre 1994.

« De Châteauroux à Amiens, de Beauvais à Abbeville... La télévision est dans l'escalier », *Le Monde*, 21 novembre 1994.

« J-P. Elkabbach à la : », Françoise CARIÉS, *La Dépêche du Midi*, 6 décembre 1994.

« Les 30 ans de France 3 Sud. Jean-Pierre Elkabbach : », *La Dépêche du Midi*, 8 décembre 1994.

« Trente ans de télévision régionale », Pierre AGGIO, *Tarn 3*, 8 décembre 1994.

« Tarn 3 au quotidien avant 1995 », *Tarn Infos*, 8 décembre 1994.

« C'était le bon temps ! », *Tarn Infos*, 8 décembre 1994.

« Les 30 ans de France 3 Sud », *Le Midi Libre*, 9 décembre 1994.

« Elkabbach et la TV locale », *Sud-Ouest*, 9 décembre 1994.

« Trente ans de France 3 Sud. A vous la Céprière ! », Suzanne GAILLARD, *L'Opinion Indépendante*, 10 décembre 1994.

« 30 ans de TV régionale, 28 ans de Quercy-Rouergue. La télé fait partie de la famille », Philippe EMERY, *La Dépêche du Midi*, 12 décembre 1994.

« Succès confirmés pour les nouveaux décrochages de France 3 », *Ecran Total*, 4 mai 1995.

« France 3 en grève », *Libération*, 18 mai 1995.

« France 3 : un protocole d'accord sur le cas de Philippe Descamps a été conclu entre l'intéressé, les syndicats et la direction de la chaîne », *Le Monde*, 19 mai 1995.

« France 3 - Pays basque a su séduire la population locale », Jean-Baptiste de MONTVALON, *Le Monde*, 19 mai 1995.

« France 3 : un accord a été conclu à l'encontre du journaliste Philippe Descamps », *Le Monde*, 1er juin 1995.

« L'actualité des régions. Couleurs locales », Irène BERELOWITCH, *Télérama*, 14 juin 1995.

« La télé régionale a trente ans », Daniel FOURY, *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 16 juin 1995.

« Petits arrangements avec le sport à France 3-Montpellier », Gilbert LAVAL, *Libération*, 11 juillet 1995.

« Changement de rédacteur en chef à France 3 Sud Languedoc-Roussillon », *Dépêche AFP*, 31 juillet 1995.

« France 3. Trois journalistes de Montpellier licenciés. *Le Parisien*, 10 avril 1995.

« Trois journalistes de France 3 Languedoc-Roussillon, dont le rédacteur en chef de la station, viennent d'être licenciés pour manquement aux règles de déontologie », *Correspondance de la presse*, 10 août 1995.

« Le SNJ alerte France 3 sur la déontologie », *Libération*, 11 août 1995.

« Après le licenciement de 3 journalistes. « Opération mains propres » à France 3 », Hacène CHOUCHAOUI, *France-Soir*, 11 août 1995.

« France 3 fait sa rentrée et veut tourner la page », Sylvain JAMBON, *La Marseillaise*, 2 septembre 1995.

« Un nouveau rédacteur en chef pour France 3 Sud. Jean-Philippe Roussy : compétence et discrétion », *Le Midi Libre*, 2 septembre 1995.

« M6 a récemment inauguré à Rennes un journal quotidien de sept à huit minutes », *Le Monde*, 11 octobre 1995.

« La justice a été saisie de l'affaire de corruption découverte à France 3 Sud », Jacques MONIN, *Le Monde*, 20 octobre 1995.

« Gérard Vallès nommé à France 3-Ile de France », *La Dépêche du Midi*, 20 janvier 1996.

« M. Gérard Vallès est nommé rédacteur en chef à France 3 Paris-Ile de France », *Correspondance de la Presse*, 22 janvier 1996.

« France 3 Aquitaine - Brève », *Sonovision*, 29 janvier 1996.

« La ville avec France 3 et Sud-Ouest », Jean-Pierre SPIRLET, *Sud-Ouest*, 24 janvier 1996.

« France 3-Méditerranée en tête des régions pour la tranche 12h00-12h30 », *Dépêche AFP*, 27 janvier 1996.

« Audiences. Le succès du « 19/20 » », *Le Monde « Télévision-Radio-Multimédia »*, 4 février 1996.

« France 3, le terroir en direct », Sylvie KERVIEL, *Le Monde « Télévision-Radio-Multimédia »*, 17-18 mars 1996.

« La longue marche du professionnalisme », Sylvie KERVIEL, *Le Monde « Télévision-Radio-Multimédia »*, 17-18 mars 1996.

« La timide percée des langues régionales », Jean-Louis ANDRE, *Le Monde « Télévision-Radio-Multimédia »*, 17-18 mars 1996.

« France 3, un bilan en demi-teinte », Sylvie KERVIEL, *Le Monde « Télévision-Radio-Multimédia »*, 9-10 juin 1996.

« Et dans la coulisse, l'Etat... », Daniel PSENNY, *Le Monde « Télévision-Radio-Multimédia »*, 9-10 juin 1996.

« Michel Blanc devient directeur de France 3 », Véronique CAUHAPE, *Le Monde*, 15 juin 1996.

« France 3. Que se passe t-il au Sud ? », Colette BOILLON, *La Croix*, 21 juin 1996.

« Un nouveau président pour France Télévision », *Cahiers de l'Audiovisuel*, juin 1996.

« La 3 fête les 10 ans d'âge du 19-20 », Martine ESQUIROU, *Libération*, 7 novembre 1996.

« Pouvoir et audiovisuel : l'éternel désamour », Sylvie KERVIEL, Daniel PSENNY et Dorothee TROMPARENT, *Le Monde « Télévision-Radio-Multimédia »*, 24-25 novembre 1996.

« Calme précaire dans les stations régionales », Catherine HUMBLLOT, *Le Monde « Télévision-Radio-Multimédia »*, 24-25 novembre 1996.

« M6 veut augmenter la durée de ses décrochages régionaux », Guy DUTHEIL et Alain SALLES, *Le Monde*, 6 février 1997.

« Charasseries, suite », Alain ROLLAT, *Le Monde Télévision-Radio-Multimédia*, 9 avril 1997.

« Télévision : grève des personnels de France 3 Sud », *Le Monde*, 22 mai 1997.

« Télévision : André Gasc, ancien journaliste de France 3 Sud, Jean-Bernard Moles et Hervé Laurent mis en examen », *Le Monde*, 8 octobre 1997.

« Trois journalistes de France 3 Sud mis en examen pour "trafic d'influence" », Jacques MONIN, *Le Monde*, 11 octobre 1997.

« France 3, le bon élève de la télévision publique, a des bleus à l'âme. Le plus gros employeur de l'audiovisuel public », *Le Monde*, 14 novembre 1997.

« Le "19-20" : l'ascension des cousins de province », Francis CORNU, *Le Monde Télévision-Radio-Multimédia*, 17 novembre 1997.

« Tempête sur la Trois », Nicolas DUFFOUR, *L'Humanité Hebdo*, 27 novembre 1997.

« France 3 accélère l'annonce de ses projets pour désamorcer la grève », Françoise CHIROT, *Le Monde*, 29 novembre 1997.

« Cluzel indigné », *France-Soir*, 29-30 novembre 1997.

« Jean-Pierre Elkabbach : », *Le Figaro*, 29-30 novembre 1997.

« Jean Cluzel dénonce de la TV publique », *Les Echos*, 1er décembre 1997.

« France 3 redéfinit ses axes stratégiques », *CB News*, 1er décembre 1997.

« La grève à France 3. Malaise dans les stations régionales », Guy DUTHEIL, *Le Monde*, 6 décembre 1997.

« France 3. Le plus gros employeur », *Le Monde*, 6 décembre 1997.

« Les salariés de France 3 poursuivent leur mouvement de grève », Françoise CHIROT, *Le Monde*, 6 décembre 1997.

« Le conflit à France 3 semble en voie de règlement. Vendredi, journée de manifestations et de rencontres », Guy DUTHEIL, 8 décembre 1997.

« Les grévistes du Sud-Ouest défendent leur identité régionale », Stéphane THEPOT, *Le Monde*, 8 décembre 1997.

« La grève à France 3. Le manque à gagner publicitaire de la chaîne atteindrait 30 millions de francs », Guy DUTHEIL, *Le Monde*, 9 décembre 1997.

« La durée du travail et les salaires bloquent la reprise à France 3 », Françoise CHIROT, *Le Monde*, 9 décembre 1997.

« Les salariés de France 3 manifestent leur détermination », Françoise CHIROT, *Le Monde*, 11 décembre 1997.

« Un protocole d'accord est soumis aux personnels de France 3 », Guy DUTHEIL, *Le Monde*, 12 décembre 1997.

« Un protocole d'accord est soumis aux personnels de France 3. La reconnaissance de "l'identité régionale" a été au cœur du conflit », Brigitte CANTE, Pierre CHERRUAU, Claude FRANCILLON, Marcel SOTTO, Martine VALO, *Le Monde*, 12 décembre 1997.

« Les personnels de France 3 renâclent à signer le protocole d'accord », Françoise CHIROT, *Le Monde*, 13 décembre 1997.

« Les revendications des grévistes de France 3 ont été satisfaites », Françoise CHIROT, *Le Monde*, 15 décembre 1997.

« Profil : Michel, gréviste et lobbyiste », Stéphane THEPOT, *Le Monde*, 15 décembre 1997.

« la grève à France 3 aurait coûté plus de 45 millions de francs à la chaîne publique », *Le Monde*, 19 décembre 1997.

« Gilles Cozanet a été nommé directeur régional de France 3 Sud à Toulouse », *Le Monde*, 7 janvier 1998.

« La chaîne des régions de France 3 attend l'aval du gouvernement », Françoise CHIROT, *Le Monde*, 24 février 1998.

« France Télévision lance trois nouvelles chaînes nationales diffusées par satellite », Françoise CHIROT, *Le Monde*, 16 mars 1998.

« Le gouvernement se penche sur la viabilité des télévisions locales. Télé-Toulouse, créative mais frustrée », Jean-Jacques BOZONNET, *Le Monde*, 18 avril 1998.

« Enquête : une petite chaîne "nationale-régionale" », Francis CORNU, *Le Monde Télévision-Radio-Multimédia*, 11 mai 1998.

« Télévisions locales : le débat sur la publicité est relancé », Alain SALLES et Nicole VULSER, *Le Monde*, 20 juin 1998.

« Les télévisions locales indépendantes accusent le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) d'avoir "tout mis en oeuvre pour empêcher leur émergence" », *Le Monde*, 20 octobre 1998.

« NRJ se dit intéressée par les télévisions locales », *Le Monde*, 17 décembre 1998.

« La presse régionale commence à s'intéresser à la télévision locale », Françoise CHIROT, *Le Monde*, 18 décembre 1998.

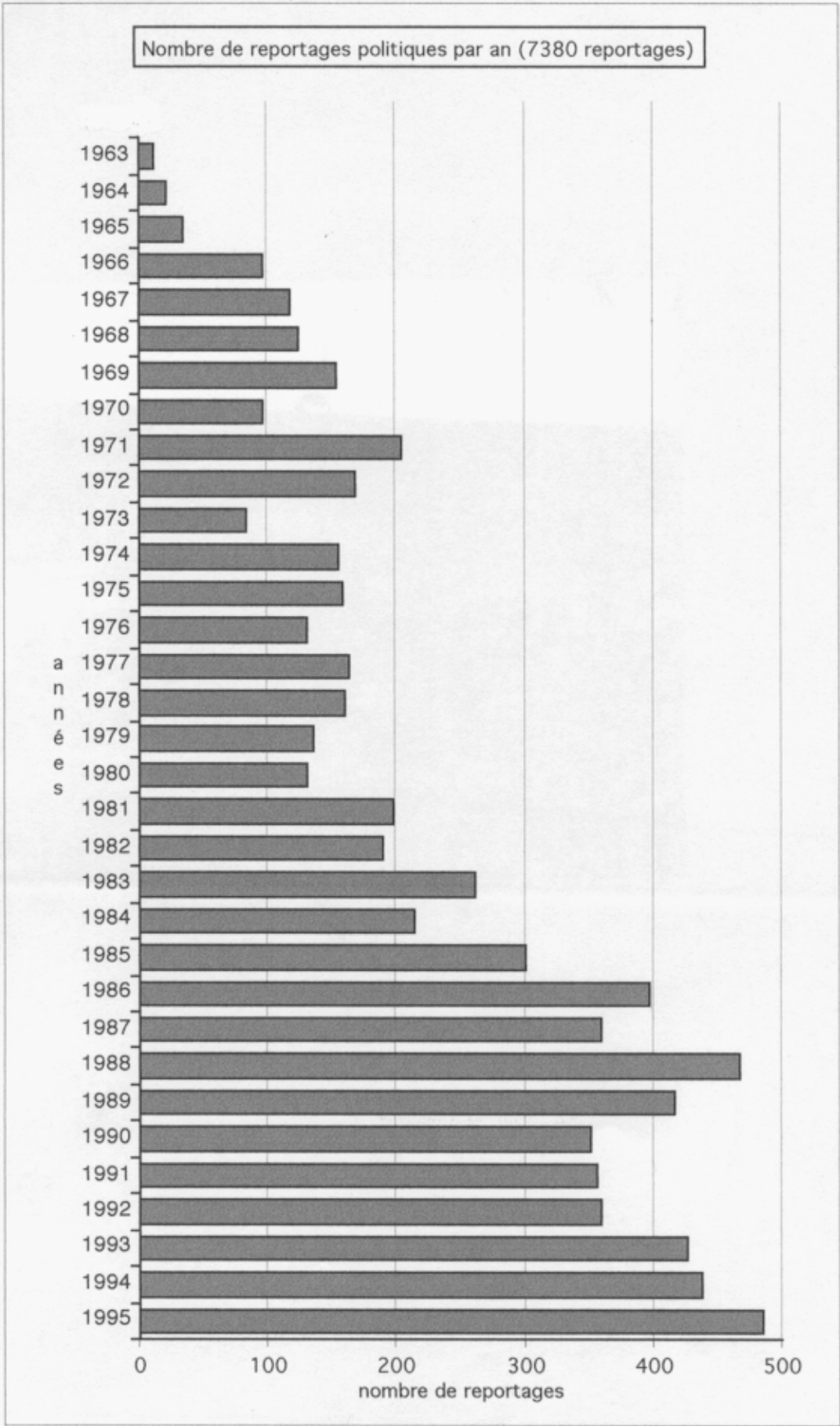
« Seize quotidiens régionaux sont candidats aux télévisions locales », Françoise CHIROT, *Le Monde*, 16 janvier 1999.

« M6 veut accélérer sa politique de décrochages régionaux », Françoise CHIROT, *Le Monde*, 6 février 1999.

« Télés locales : cinq candidats pour quatre villes », Françoise CHIROT, *Le Monde*, 25 février 1999.

« France 3 ouvre le chantier d'une "refondation" de la télévision régionale », Jean-Jacques BOZONNET et Françoise CHIROT, *Le Monde*, 13 mars 1999.

« Les petits pas de Xavier Gouyou-Beauchamps à France Télévision. Une succession difficile », *Le Monde*, 21 mai 1999.

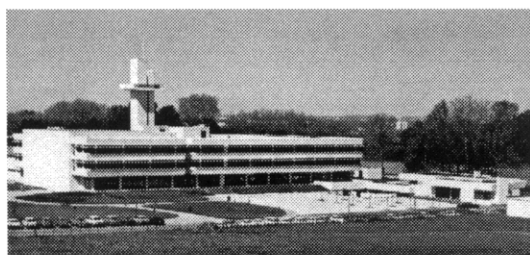


Locaux de la station régionale – Aspects techniques du film 16 mm en 1974

Source : ORTF Midi-Pyrénées – Languedoc-Roussillon, *Document de la délégation à l'équipement*, texte imprimé, 1974, 55 p. (archives G. Maury)



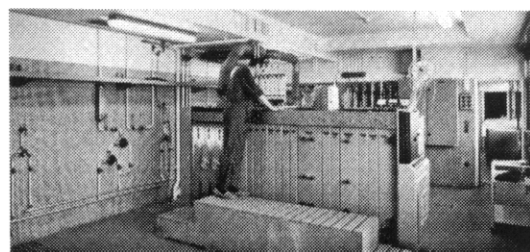
Hôtel Amouroux : occupé jusqu'en 1974



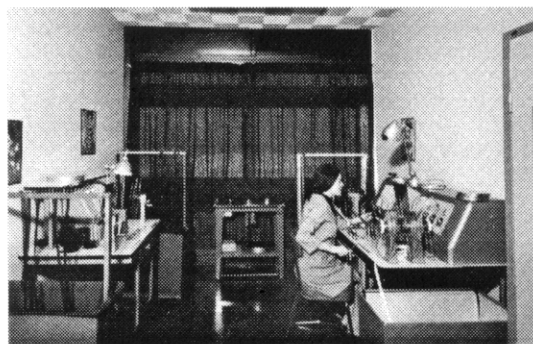
La Céprière : locaux du BRI depuis 1974



Développement du film (1) : bains des pellicules



Développement du film (2)



Salle de montage du film



Régie avec bancs de lancement des sujets

GRILLE DES PROGRAMMES - FÉVRIER 1984



ANNEXE 4

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
10 h 00 -							
11 h 00 -							MOSAÏQUE
12 h 00 -						PTT LES PIEDS SUR TERRE	ÉMISSION SERVICE
13 h 00 -						CONTACT / HORIZON	MAGAZ. AGRIC.
14 h 00 -						ENTRÉE LIBRE	ÉMISSION SERVICE
15 h 00 -						LIBERTÉ 3	JEUNESSE
16 h 00 -			ASSEMBLÉE NATIONALE				JEUNESSE
17 h 00 -			TELEVISION REGIONALE				JEUNESSE
18 h 00 -							JEUNESSE
19 h 00 -							JEUNESSE
20 h 00 -							JEUNESSE
20 h 15 -							JEUNESSE
20 h 30 -							JEUNESSE
20 h 45 -							JEUNESSE
21 h 00 -							JEUNESSE
21 h 15 -							JEUNESSE
21 h 30 -							JEUNESSE
21 h 45 -							JEUNESSE
22 h 00 -							JEUNESSE
22 h 15 -							JEUNESSE
22 h 30 -							JEUNESSE
22 h 45 -							JEUNESSE
23 h 00 -							JEUNESSE
23 h 15 -							JEUNESSE
23 h 30 -							JEUNESSE
23 h 45 -							JEUNESSE
24 h 00 -							JEUNESSE
0 h 15 -							JEUNESSE
0 h 30 -							JEUNESSE

- DOCUMENTAIRES
- INFORMATION
- FICTION
- SPECIALLY 3
- TELEVISION REGIONALE
- REGIONALES
- DIVERTISSEMENT
- JEUNESSE
- MUSIQUE
- P.F.O.
- EMISSIONS DE SERVICE

Programmes régionaux ou majoritairement en provenance des régions encadrés

FRANCE 3

6.00 Euronews. 1489532. **6.40 Les Minikeums.** Les Zinzins de l'espace. Peter Pan et les pirates. Les Trois Petites Sœurs. Maxi Louie. Tom-Tom et Nana. 9267006.

8.10 Les Zamikeums. Sanbarbe le pirate. Petit Ours. **Qui Qui au pays des jouets.** Pingu. 2459205.

8.40 Un jour en France.

Invité : Edwige Antier. 2205950. **9.50 Corcky, un enfant pas comme les autres.** La belle vie. Série américaine. Txt. 1431990.

10.40 Drôles de dames. Le démon des courses. Série américaine. 4775261.

11.30 Bon appétit, bien sûr. Crêpes croustillées au tartare de maquereau. Chef : Guy Guilloux. 9204006.

11.55 Journal 6667483.

12.50 Magazine régional 236551.

13.20 régions.com 4828667.

13.45 Keno Jeu.

13.55 C'est mon choix 2502006.

14.45 Secrets de famille

Téléfilm américain d'Arthur Allan Seidelman (1997).

Avec Angie Dickinson.

Une femme est persuadée que la maîtresse de son mari est sa propre sœur. 5357087.

16.25 Les Zinzins de l'espace

Lucien. 5960006.

16.35 Les Minikeums Oggy

et les cafards. Les Razmoket. La Famille Pirate. 2054532.

17.45 Le kadox Jeu. 871209.

18.20 Questions pour un champion

Jeu. 3754532.

18.45 Un livre, un jour

Renaissance italienne : 1460-1500, d'André Chastel (éd. Gallimard).

18.50 Journal 231551.

20.05 Tout le sport 5202464.

20.20 Défi de famille Jeu.

Présentation : Sylvain Mirouf. 607551.

20.55

Hors série

T Magazine. *Shanghai, la ville de tous les désirs.* Depuis 1992, la métropole chinoise, jouissant d'une position stratégique, à l'embouchure du fleuve Bleu, se veut le symbole d'une Chine nouvelle et puissante. 3827358. Voir ci-contre.

22.35 Soir 3 824990.

23.00

Les dossiers de l'Histoire

Mai-Juin 1940, l'impensable défaite

T **D** Soixante ans après les événements de mai-juin 1940, les spécialistes de l'histoire militaire s'interrogent toujours sur les raisons de la défaite de la France. 4401938. Voir ci-contre.

0.00 Strip-tease. 21897. **1.00 TT** **D** **La Case de l'oncle Doc : Nos traces silencieuses.** 1686323. Voir ci-contre. **1.55 C'est mon choix.** 9354656. **2.40 Nocturnales.** Festival de Jérusalem : Mendelssohn. Symphonie pour cordes n° 9 en ut majeur - La Suisse -. Orchestre des élèves du Conservatoire de Paris et de Jérusalem. Direction : Shlomo Mintz.

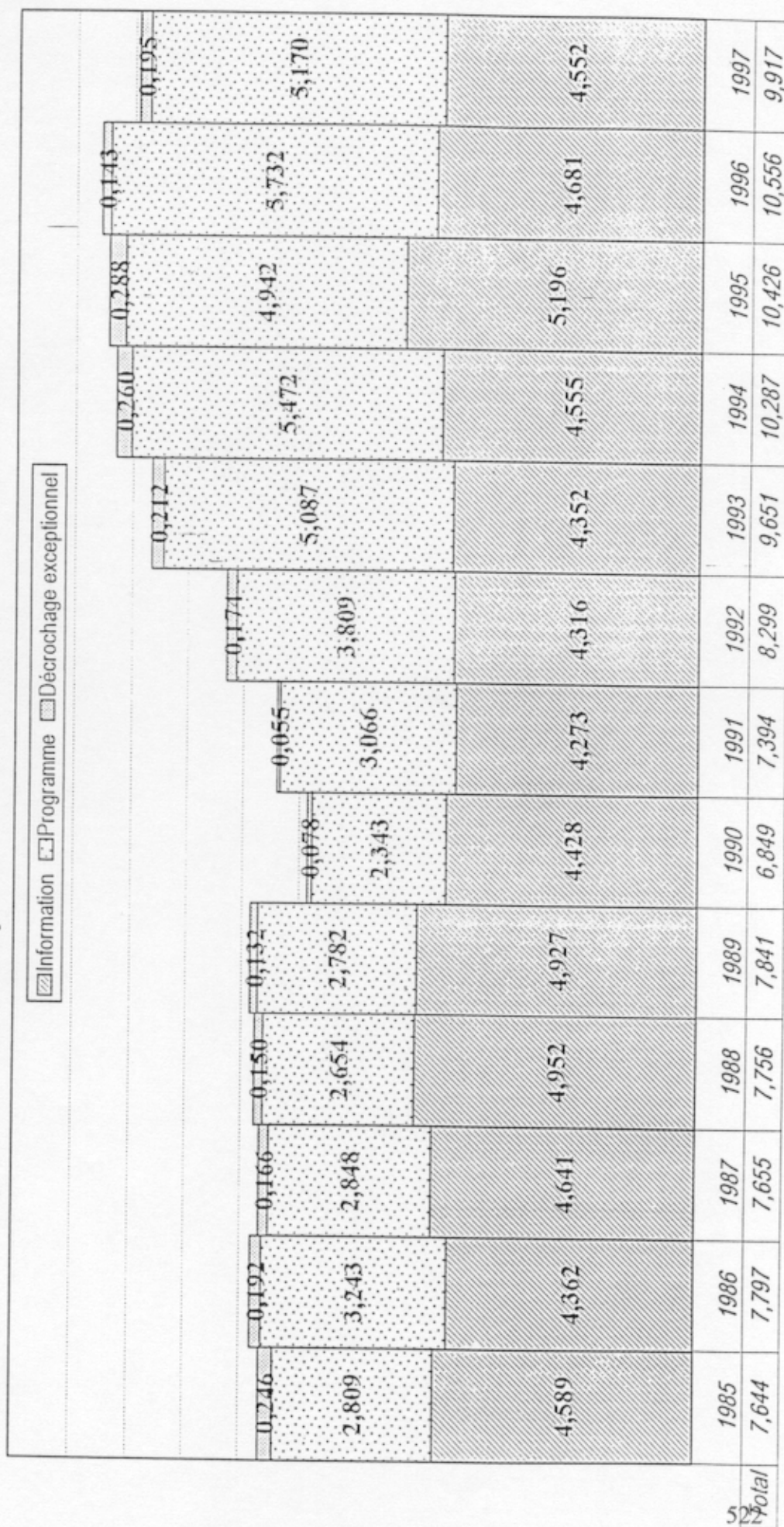
LA DIFFUSION REGIONALE SUR FR3 / FRANCE 3

Evolution du volume annuel (en heures)



En 1997, le volume annuel de diffusion régionale sur France 3 était de 9 917 heures : avec 4 552 heures d'information - 5 170 heures de programmes - et 195 heures de décrochages exceptionnels (en dehors des tranches horaires régionales habituelles).

ANNEXE 6



(source : rapport annuel de gestion de l'entreprise)



FR 3

Le Président

912

PARIS, le 21 SEPTEMBRE 1984

N O T E pour M. Gérard MORIN

Directeur-délégué à la régionalisation
MIDI-PYRENEES-LANGUEDOC-ROUSSILLON

Je vous prie de trouver ci-joint le texte
que je viens de recevoir de M. le Maire de
Toulouse.

Vous serait-il possible de me faire part
de vos observations. Merci.

André HOLLEAUX.

FRANREG 630720F
205 1659
MAILSE 531079F

A L'ATTENTION DE MONSIEUR ANDRE HOLLEAUX - PRESIDENT DIRECTEUR

GENERAL DE FRANCE REGION 3.
VEUILLEZ ADRESSER UNE COPIE DE CETTE LETTRE A :
MONSIEUR BLANC - CONSEILLER DE MONSIEUR HOLLEAUX
MONSIEUR VICHNIAC - DIRECTEUR DU CABINET

MONSIEUR LE PRESIDENT,

LES CRAINTES QUE J'AVAIS EVOQUEES DEVANT VOUS NE TARDENT PAS A SE CONFIRMER.

VOICI LES FAITS : LE VENDREDI 21 SEPTEMBRE, J'INAUGURE AU REFECTOIRE DES JACOBINS UNE IMPORTANTE EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN. IL S'AGIT DES OEUVRES MAJEURES DE BEAUBOURG DONT LA MAIRIE A OBTENU LE PRET POUR UNE EXPOSITION MUNICIPALE.

L'INAUGURATION A LIEU EN PRESENCE DE MONSIEUR MAHEU, PRESIDENT DU CENTRE GEORGES POMPIDOU, DE MONSIEUR DOMINIQUE BOZO, DIRECTEUR DU MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE, DE LEURS PRINCIPAUX COLLABORATEURS ET D'UN PUBLIC IMPORTANT PARMI LEQUEL SE TROUVE BON NOMBRE DE PERSONNALITES TOULOUSAINES AYANT LA CHARGE DES PRINCIPAUX SERVICES PUBLICS.

LORSQUE JE PENETRE DANS LA SALLE D'EXPOSITION, JE NOTE LA PRESENCE D'UNE EQUIPE DE TELEVISION EN TRAIN D'OPERER, FILMANT CERTAINS DES TABLEAUX ACCROCHES SUR LES CIMAISES. A PEINE AI-JE PENETRE DANS LA SALLE ACCOMPAGNE DE MONSIEUR MAHEU, DE MES ADJOINTS ET DES VISITEURS, QUE L'EQUIPE ETEINT LES PROJECTEURS, REPLIE LE MATERIEL ET QUITTE LES LIEUX.

J'AI EXERCE ASSEZ LONGTEMPS LA PROFESSION DE JOURNALISTE A LA TELEVISION POUR SAVOIR QU'UN REPORTAGE DE CETTE NATURE NE PORTE PAS SUR L'INAUGURATION MAIS SUR L'EXPOSITION ELLE-MEME. TOUTEFOIS, S'AGISSANT D'EVENEMENTS MUNICIPAUX IMPORTANTS, IL ME PARAIT LEGITIME QUE LA PRESENCE DU MAIRE ET DE SA MUNICIPALITE SOIT PRESENTEE A L'IMAGE, NE SERAIT-CE QUE FUGITIVEMENT.

JE DOIS VOUS DIRE QUE CETTE ATTITUDE VOLONTAIREMENT DESINVOLTE, POUR NE PAS DIRE GROSSIERE, A ETE SEVEREMENT JUGEE PAR LES VISITEURS. JE NE METS EN CAUSE NI LE JOURNALISTE, NI L'EQUIPE CHARGEE DU REPORTAGE. CETTE ATTITUDE RESULTE D'UN ETAT D'ESPRIT DE CERTAINS RESPONSABLES DE LA STATION MANIFESTEMENT HOSTILES A MON EGARD.

EN TANT QUE MAIRE DE TOULOUSE, JE NE SAURAI ACCEPTER QUE LA FONCTION QUE J'EXERCE ET LA VILLE DONT J'AI LA CHARGE PUISSENT PATIR DE COMPORTEMENTS OUTRANCIERS QUE JE ME DOIS DE PORTER A VOTRE CONNAISSANCE.

JE VOUS PRIE DE CROIRE, MONSIEUR LE PRESIDENT, A L'ASSURANCE DE MES SENTIMENTS LES MEILLEURS.

DOMINIQUE BAUDIS
MAIRE DE TOULOUSE

P.S. : JE DOIS VOUS INFORMER QUE DEPUIS NOTRE CONVERSATION JE N'AI EU AUCUN SIGNE DE VIE DE MONSIEUR MORIN, DIRECTEUR REGIONAL, QUI DEPUIS 18 MOIS QUE J'EXERCE CETTE FONCTION DE MAIRE DE TOULOUSE, N'A JAMAIS EPROUVE LE BESOIN DE ME RENDRE VISITE (A LA DIFFERENCE DE TOUS LES AUTRES RESPONSABLES DES GRANDS SERVICES PUBLICS DE L'ETAT).



TÉLÉVISION RÉGIONALE
MIDI-PYRÉNÉES - LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction Régionale

La Céprière-Mirail - 31081 Toulouse Cedex - Tél. (61) 41 11 55

DIR/208/84

Toulouse: le 1er Octobre 1984

Monsieur Gérard Morin
Directeur, Délégué à la Régionalisation
F.R.3. Toulouse

à

Monsieur André Holleaux
Président de F.R.3.

Vous avez bien voulu me transmettre une lettre de Monsieur le Maire de Toulouse et me demander mes observations.

Bien que ne connaissant pas les craintes exprimées par Monsieur le Maire de Toulouse, la lecture de sa lettre me laisse supposer qu'elles portaient sur le traitement de l'information et en particulier sur la relation des activités de la municipalité et de son maire.

Je dois tout d'abord vous dire que je me suis fixé comme ligne de conduite de laisser au rédacteur en chef la liberté totale du contenu du journal, respectant en cela vos souhaits renouvelés dans votre déclaration au personnel le 26 septembre dernier. Jamais je n'ai donné d'instruction à Pierre Boudy, mes rares interventions se sont toujours situées après la diffusion des Actualités Télévisées.

Malgré cela, j'ai toujours été solidaire de la rédaction et de son rédacteur en chef et il m'est arrivé fréquemment de répondre à des protestations de divers groupes de pression ou de téléspectateurs.

En ce qui concerne les faits précis rapportés par Monsieur le Maire de Toulouse, je vous indique tout d'abord que Monsieur Dominique Baudis a eu dès le 21 Septembre au soir des explications de M. Pierre Boudy qui avait organisé ce reportage et était le mieux placé pour répondre aux critiques de Monsieur le Maire de Toulouse.

.../..

A ma connaissance les seules instructions données ont été : " Dépêches- toi de partir pour tourner avant l'inauguration " Ces indications ne m'étonnent pas car il y a bien longtemps que les rédactions ne filment plus les coupures de "Ruban".

D'autre part, la rigueur professionnelle voulant que tout sujet soit visionné par la hiérarchie avant passage à l'antenne. le rédacteur en chef ne m'ayant signalé aucune faute professionnelle, il n'y a pas à mon sens d'incident majeur, motivant une réaction aussi vive de Monsieur le Maire de Toulouse.

Monsieur Dominique Baudis n'aurait certainement pas écrit cette lettre si notre équipe avait quitté les lieux avant l'arrivée des personnalités. Je peux vous affirmer que nos agents n'ont pas été grossiers ou désinvoltés, ils ont été, pour le plus, maladroits . En effet ayant achevé leur reportage, ils ont tout simplement rangé le matériel et regagné la station sans prêter attention aux personnalités.

Ce qui me semble plus grave, c'est l'interprétation de Monsieur le Maire de Toulouse qui, ne voulant pas mettre en cause les journalistes et son équipe, accuse " certains responsables manifestement hostiles à son égard". Monsieur Pierre Boudy, ses adjoints, moi-même aurions nous donné des directives pour traiter d'une certaine manière l'information municipale?

Je proteste contre ces procédés mettant en cause l'honnêteté professionnelle de l'encadrement de la station de Toulouse. C'est d'autant plus injuste que Monsieur le Maire de Toulouse a toujours pu s'exprimer à la Télévision. Le relevé sommaire joint vous prouvera, si il en était besoin, la véracité de mon affirmation.

Au cours des six derniers mois, Monsieur le Maire de Toulouse est apparu 29 fois sur nos antennes (soit en moyenne une fois par semaine malgré les vacances) pour des reportages sonores, pour des reportages muets dans lesquels son nom était cité. Il a également participé à la réalisation d'une émission sur le câble qui sera prochainement diffusée dans nos programmes d'après-midi.

Enfin, mon attitude personnelle à l'égard du Maire de Toulouse. Lorsque j'ai pris mes fonctions en 1981, j'ai fait de nombreuses visites de courtoisie aux personnalités de la région dont Monsieur Pierre Baudis à l'époque Maire de Toulouse. Après les dernières élections municipales, je ne suis pas allé saluer les nouveaux élus de la Région, cependant j'ai rencontré au moins une dizaine de fois Monsieur le Maire dans diverses manifestations, en particulier à l'Hotel de Ville lors d'un déjeuner à l'occasion de la nouvelle année.

Je vais de nouveau rencontrer prochainement Monsieur le Maire de Toulouse pour lui présenter Monsieur Patrick Visonneau nouveau rédacteur en chef.

Le Directeur, Délégué à la Régionalisation

Gérard Morin

PASSAGES A L'ANTENNE, INTERVIEWS ET PLATEAUX DU MAIRE DE
TOULOUSE, MONSIEUR DOMINIQUE BAUDIS, DEPUIS LE 1er JANVIER 84

JANVIER 84

=====

<u>16/1/84</u>	REPORTAGE POUR LA VISITE DU MAIRE DE KIEV	1'25
<u>17/1/84</u>	REPORTAGE SUR UNE EXPOSITION EN MAIRIE DE TOULOUSE DE DESSINS D'ENFANTS DE KIEV	1'00
<u>28/1/84</u>	REPORTAGE SUR LES COMMUNAUTES DE SANTE	1'24

FEVRIER 84

=====

<u>01/2/84</u>	INCENDIE AUX ETABLISSEMENTS LATECOERE	2'08
<u>04/2/84</u>	LE MAIRE DE TOULOUSE LORS D'UNE MANIFESTA tion pour l'ENSEIGNEMENT PRIVE	3'39
<u>11/2/84</u>	REPORTAGE SUR LE CONGRES DES JOURNALISTES AERONAUTIQUES	0'40
<u>22/2/84</u>	PRESENCE DU MAIRE AU GRAND PRIX DE TENNIS DE TOULOUSE	5'05

MARS 84

=====

<u>02/3/84</u>	"MINI CONSEIL MUNICIPAL" A TOULOUSE	1'46
<u>07/3/84</u>	LE PROJET DE METRO "VAL MATRA"	1'13
<u>08/3/84</u>	D. BAUDIS INVIE EN DIRECT A PROPOS DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MUNICIPALITE ET DE LA VENUE DES BALLETS J. RUSSILLO.	
<u>15/3/84</u>	EXAMEN DU BUDGET MUNICIPAL	1'11
<u>27/3/84</u>	LE MAIRE DE TOULOUSE POUR LA SIGNATURE D'UN CONTRAT ETAT-REGION	0'58

AVRIL 84

=====

<u>13/4/84</u>	REPORTAGE SUR LE "BARNUM CIRCUS"	1'46
	INAUGURATION NOUVEAUX PANNEAUX D'INFORMATION A TOULOUSE	0'30
<u>24/4/84</u>	INAUGURATION DES TROTTOIRS DE LA RUE CROIX BARAGNON	1'13
<u>27/7/84</u>	INAUGURATION DE LA FOIRE DE TOULOUSE	3'22
	REPORTAGE SUR LE FUTUR METRO A TOULOUSE DANS UN DOSSIER DE	7'40

MAI 84

=====

<u>04/5/84</u>	LE MAIRE DE TOULOUSE A LA FOIRE DE TLSE	0'30
<u>07/5/84</u>	LA JOURNEE DU MAIRE DE TOULOUSE	1'03
<u>11/5/84</u>	ITW DE D. BAUDIS SUR ABSENCE DE L'URSS AUX J.O.	1'18
<u>18/5/84</u>	ITW DE D.BAUDIS SUR LE FINANCEMENT DU METRO TOULOUSAIN	2'16
<u>25/5/84</u>	VISITE DE DOMINIQUE BAUDIS SUR ZONE INDUS. DE CANDIE	0'30
<u>28/5/84</u>	LE MAIRE DE TOULOUSE AU TOURNOI DES VIOLETTES LE MAIRE DE TOULOUSE PRESENT AU MEETING DE S. WEILL (EUROPEENNES)	4'31
<u>30/5/84</u>	PORTRAIT DE D. BAUDIS CANDIDAT AU PARLEMENT EUROPEEN	5'08

JUIN 84

=====

<u>02/6/84</u>	INAUGURATION ROCADE DE TOULOUSE	1'00
<u>16/6/84</u>	LE MAIRE DE TOULOUSE A LA FETE DU GRAND FENETRA A TOULOUSE	1'15
<u>30/6/84</u>	ITW DU MAIRE DE TOULOUSE A PROPOS DU RAMASSAGE DES ORDURES	1'36

JUILLET 84

=====

<u>13/7/84</u>	LE CONSEIL MUNICIPAL DE TOULOUSE	2'30
----------------	----------------------------------	------

AOUT 84

=====

<u>14/8/84</u>	ITW DU MAIRE DE TOULOUSE SUR LA VIOLENCE A TOULOUSE PLATEAU DIRECT A PROPOS DU JUMELAGE DE TOULOUSE AVEC LA VILLE CHINOISE DE CHONG QJING	3'00
<u>28/8/84</u>	LE MAIRE DE TOULOUSE LORS DE LA VISITE DE L. FABIUS EN PLATEAU, AVEC INSERT DIAPOS, SA LETTRE AU PREMIER MINISTRE	

SEPTEMBRE 84

=====

<u>01/9/84</u>	LE MAIRE A L'ARRIVEE DU RALLYE DU CANAL DU MIDI	1'00
	LE MAIRE DE TOULOUSE EN DIRECT POUR L'ANNONCE DU MATCH TFC-D. DE KIEV	1'30
<u>03/9/84</u>	ITW MAIRE DE TOULOUSE A PROPOS DES TRANSPORTS REGIONAUX SNCF	2'40
<u>04/9/84</u>	A PROPOS DES ENFANTS DANS CENTRES DE LOISIRS	0'30
<u>14/9/84</u>	PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA CHINE	2'08
<u>22/9/84</u>	ITW DU MAIRE DE TOULOUSE SUR OPERATION FR3 "SAHEL 84"	1'48
<u>22/9/84</u>	LE MAIRE DE TOULOUSE A L'INAUGURATION DU SALON DU MEUBLE ET DE LA MAISON INDIVIDUELLE	2'30



TÉLÉVISION RÉGIONALE
MIDI-PYRÉNÉES - LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction Régionale

La Cépière-Mirail - 31081 Toulouse Cedex - Tél. (61) 41 11 55

DIR/238/84

Toulouse, le 23 Octobre 1984

Monsieur Gérard Morin
Directeur, Délégué à la Régionalisation
F.R.3. Toulouse

à

Monsieur André Holleaux
Président de F.R.3.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre lettre du 18 Octobre dernier. Je tenais à vous rendre compte de mon entretien avec Monsieur le Maire de Toulouse, lors du Conseil des régions, mais votre emploi du temps n'a pas permis cette rencontre.

Globalement cette longue discussion a été positive, elle a permis en particulier d'avoir une explication franche sur " l'incident " qu'il vous avait signalé mais également sur "l'hostilité" des responsables à son égard.

Je pense que cette conversation était tout à fait indispensable et M. le Maire de Toulouse a reconnu que les activités municipales étaient couvertes le mot est de lui, "plutôt bien". Il a également constaté aucune animosité de ma part. Patrick Visonneau et moi-même avons réaffirmé à M. Dominique Baudis les principes journalistiques et déontologiques que je vous avais déjà exposés.

Voilà pour le passé. Pour l'avenir nous avons défini une base de coopération pour le câble et la possibilité de réaliser des co-productions. Ces projets vont être étudiés conjointement. Mais comme les choses ne sont jamais simples, je vous joint, une lettre de Monsieur André Méric, Conseiller Général PS de la Haute Garonne, Président du Groupe socialiste au Sénat.

J'ai demandé rendez-vous à cette personnalité et je suis persuadé que mes explications permettront de ramener la sérénité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Directeur, Délégué à la Régionalisation

Gérard Morin

530

P.J.1

Le Directeur Général

N° 4132

PARIS, le 10 MARS 1992

NOTE

Pour les Directeurs Régionaux

Diffusé au tous Services

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après le texte de la recommandation du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel concernant les collaborateurs de l'ensemble des services de radiodiffusion sonore et de télévision candidats aux élections régionales et cantonales des 22 et 29 Mars 1992 paru au journal officiel du 3 Janvier 1992.

"Jusqu'à la date d'ouverture de la campagne électorale officielle, soit le lundi 9 mars, les collaborateurs de l'ensemble des services de radiodiffusion sonore et de télévision figurant sur les listes candidates veillent à ce que leurs éventuelles interventions à l'antenne ou à l'écran ne puissent avoir aucune incidence électorale de nature à porter atteinte à l'égalité des candidats et des listes de candidats devant les moyens de propagande et donc à la sincérité du scrutin.

Ces mêmes collaborateurs s'abstiendront de paraître à l'antenne ou de s'exprimer sur les ondes, dans l'exercice de leurs fonctions, à partir du lundi 9 mars, date d'ouverture de la campagne officielle, jusqu'au dimanche 22 mars après la clôture du scrutin pour les collaborateurs candidats aux élections régionales, et jusqu'au dimanche 29 mars après la clôture du scrutin pour les collaborateurs candidats aux élections cantonales."

Je vous demande de faire connaître immédiatement les mesures prescrites par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel à vos collaborateurs qui seraient concernés et de prendre toute disposition utile en vue de l'application du paragraphe 3 de la présente note dès le 9 Mars à zéro heure et, selon le cas, jusqu'au 22 Mars ou 29 Mars inclus.

Recommandation n° 91 - 3 du 10 décembre 1991 du Conseil supérieur de l'audiovisuel à l'ensemble des services de radiodiffusion sonore et de télévision, en vue des élections régionales et cantonales (22 et 29 mars 1992).

NOR CSAX9104003 X

Vu la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication et notamment ses articles 1, 13, 14, 16, 83, 105-III ;

Vu le Code électoral et notamment ses articles L-49 alinéa 2, L-52-1, L-52-2 ;

Après en avoir délibéré.

le Conseil supérieur de l'audiovisuel adresse à l'ensemble des services de radiodiffusion sonore et de télévision la recommandation suivante qui s'applique pour les élections cantonales et régionales, à compter du 10 février et jusqu'au 29 mars 1992 :

A - Concernant la couverture de l'actualité

1) Actualité non liée aux élections cantonales et régionales :

En ce qui concerne la couverture de l'actualité nationale, en dehors de l'actualité électorale, la règle des "trois-tiers" continue de s'appliquer.

2) Actualité liée aux élections régionales et cantonales

a) Lorsqu'il est traité à l'antenne de l'une ou l'autre de ces élections, quel que soit le type de l'émission, il convient de respecter, dans le souci d'une présentation et d'un accès à l'antenne équitables, un équilibre entre les candidats ou listes de candidats en présence, les formations politiques auxquelles ils appartiennent, les personnalités qui les soutiennent.

Les diffuseurs nationaux veilleront à ne pas consacrer une couverture disproportionnée à certaines circonscriptions.

Les prises de position auxquelles donnent lieu ces élections doivent être exposées avec un souci constant d'objectivité, d'impartialité et d'équilibre dans le temps comme dans le ton.

En particulier, le dernier jour de la campagne officielle, les services de communication audiovisuelle veillent à ce qu'aucun candidat, aucune liste, aucune formation politique, aucune personnalité apportant un soutien à une liste ou à un candidat, ne bénéficie d'un traitement privilégié.

Il y a également lieu d'éviter à l'antenne les interventions de candidats ou de ceux qui les soutiennent, même dans les émissions autres que politiques, si la durée de la campagne ne permet pas le respect du principe d'équilibre.

b) Les services de communication audiovisuelle veilleront à ce que l'utilisation qui pourrait être faite d'archives audiovisuelles comportant des images ou paroles de candidats, ou de ceux qui les soutiennent :

- ne donne pas lieu à des montages ou utilisations susceptibles de déformer le sens initial du document,
- soit assortie de la mention "images d'archives".

c) Conformément à la jurisprudence posée par le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel, les principes énoncés ci-dessus s'appliquent tant aux émissions diffusées au niveau national qu'aux émissions diffusées au niveau local ou régional.

B. Publicité et parrainage

1) Publicité politique

L'article 14 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée interdit les émissions publicitaires radiodiffusées ou télévisées de caractère politique.

La nouvelle rédaction de l'article L.52-1, premier alinéa, du code électoral, issue de la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990, confirme l'interdiction de la propagande électorale par des procédés de publicité commerciale pendant les trois mois précédant le scrutin à la radio et à la télévision.

2) Communication des collectivités territoriales

Aux termes du 2ème alinéa de l'article L.52-1 du code électoral dans sa rédaction issue de la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990 : "A compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin".

Ces dispositions appellent les commentaires suivants, sous réserve de l'interprétation que pourra ultérieurement en donner le juge de l'élection.

a) Les mesures restrictives visant les collectivités poursuivent un double objectif :

- rétablir l'égalité entre les candidats ; il faut éviter qu'une propagande en faveur des sortants (ou des candidats disposant déjà d'un autre mandat) ne puisse se développer par le canal des collectivités dont il ont la charge ;

- empêcher que ne soient tournées les dispositions plafonnant les dépenses électorales des candidats . Ce serait le cas si une collectivité était autorisée à vanter sa gestion ou ses réalisations, car elle financerait ainsi une action de propagande indirecte au profit d'un ou de plusieurs candidats qui pourraient être considérés comme portant une part de responsabilité dans cette gestion ou ces réalisations.

b) Le texte de l'article L.52-1 vise les "collectivités". Toutes les collectivités, quelle que soit leur nature, sont donc concernées, conformément au but recherché par le législateur, et pas seulement les "collectivités territoriales" au sens de l'article 72 de la Constitution. Un syndicat de communes, un district, une communauté urbaine, pourraient ainsi être soumis aux restrictions imposées.

En outre, la loi s'applique "sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin". Ainsi, pour des élections régionales générales, il s'agit donc de tout le territoire métropolitain et de celui des départements d'outre-mer (mais pas du territoire correspondant aux T.O.M., à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon, où ne se déroulent pas d'élections régionales).

c) Par campagne publicitaire, il convient d'entendre non seulement les messages publicitaires ayant pour annonceurs des collectivités territoriales, mais encore les émissions de la Régie française d'espace (RFE) dont elles sont les productrices ainsi que les émissions parrainées par elles, dès lors que, par leur contenu, ces émissions adopteraient une tonalité promotionnelle.

Les termes "campagne de promotion publicitaire" recouvrent en effet non seulement les émissions formellement publicitaires (c'est-à-dire diffusées dans un écran publicitaire), mais également les émissions qui auraient un caractère objectivement publicitaire par leur contenu.

d) Les campagnes publicitaires incriminées se distinguent de l'information habituelle des administrés et usagers des services publics locaux. Celles-ci demeurent possibles dans les conditions habituelles.

Durant la période mentionnée par l'article L.52-1, toutes les campagnes de promotion publicitaire ne sont pas interdites aux collectivités, mais seulement celles portant sur leur gestion ou leurs réalisations.

Il convient donc de se référer au contenu du message publicitaire délivré.

Ne devraient pas encourir la critique les campagnes ayant pour objet de promouvoir une manifestation culturelle ou sportive, ou d'illustrer les attraits d'une région, dès lors qu'elles sont exclusives de toute appréciation laudative à l'égard de ses élus ou de leur gestion.

En revanche, est à éviter tout ce qui prend l'allure d'un bilan de mandat.

Dans le même esprit, l'intensification des campagnes publicitaires émanant d'une collectivité territoriale, pendant la période considérée, pourrait, en tant que telle, être critiquable au regard de l'article L.52-1.

e) Toute infraction aux dispositions de l'article L.52-1 (deuxième alinéa) est pénalement sanctionnée par l'article L.90-1 du code électoral. En outre, tout candidat ou tout candidat tête de liste qui aura bénéficié, sur sa demande ou avec son accord exprès, de publicité commerciale ne respectant pas les dispositions de l'article L.52-1 sera puni d'une amende de 360 F à 15 000 F et d'un emprisonnement d'un mois à un an, ou de l'une de ces deux peines seulement (art. L.113-1, paragraphe 1, 6°).

Sur le plan électoral, le candidat s'expose à ce que la dépense correspondant à la campagne litigieuse soit réintégrée dans son compte de campagne. Si, de ce fait, celui-ci excède le plafond applicable, il peut en résulter pour le candidat, des conséquences tant en matière pénale que sur la validité de l'élection.

C. Dispositions diverses

1) Jusqu'à la date d'ouverture de la campagne électorale officielle, soit le lundi 9 mars, les collaborateurs de l'ensemble des services de radiodiffusion sonore et de télévision figurant sur les listes candidates veillent à ce que leurs éventuelles interventions à l'antenne ou à l'écran ne puissent avoir aucune incidence électorale de nature à porter atteinte à l'égalité des candidats et des listes de candidats devant les moyens de propagande et donc à la sincérité du scrutin.

Ces mêmes collaborateurs s'abstiendront de paraître à l'antenne ou de s'exprimer sur les ondes, dans l'exercice de leurs fonctions, à partir du lundi 9 mars, date d'ouverture de la campagne officielle, jusqu'au dimanche 22 mars après la clôture du scrutin pour les collaborateurs candidats aux élections régionales, et jusqu'au dimanche 29 mars après la clôture du scrutin pour les collaborateurs candidats aux élections cantonales.

2) Les émissions d'expression directe diffusées en vertu de l'article 55 alinéa 2 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, sont suspendues sur Antenne 2, FR3 et France Inter pendant les semaines qui précèdent le scrutin.

3) Les sociétés FR3, RFO et Radio France, pour leurs programmes régionaux ou locaux, les télévisions locales privées, les services propres du câble doivent garder à la disposition du Conseil ou d'un correspondant qu'il désignera, les bandes sonores ou visuelles des diverses émissions concernant la campagne électorale.

Les sociétés RFO et FR3, Radio France (France Inter), les télévisions locales privées, devront transmettre au Conseil les relevés des temps d'antenne des personnalités politiques et syndicales conformément aux indications qui leur seront données.

4) Conformément à l'article L.49 (alinéa 2) du code électoral, à partir de la veille du scrutin à zéro heure, il est interdit de diffuser ou de faire diffuser, par tout moyen de communication audiovisuelle, tout message ayant le caractère de propagande électorale.

5) Conformément à l'article L.52-2 du code électoral, aucun résultat de l'élection, partiel ou définitif, ne peut être communiqué, par tout moyen de communication audiovisuelle, avant la fermeture du dernier bureau de vote sur le territoire métropolitain. Il en est de même dans les départements d'outre-mer avant la fermeture du dernier bureau de vote dans chacun des départements concernés.

6) Conformément à l'article 11 (alinéa 2) de la loi du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion, la publication, la diffusion et le commentaire de tout sondage portant directement ou indirectement sur un scrutin partiel sont interdits par quelque moyen de communication audiovisuelle que ce soit pendant la semaine qui précède chaque tour de scrutin ainsi que pendant le déroulement de celui-ci.

7) Les services de communication audiovisuelle ont l'obligation de mettre en oeuvre, le cas échéant, le droit de réponse institué par l'article 6 de la loi du 29 juillet 1982, maintenu en vigueur par l'article 83 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée sus visée.

8) Les principes dégagés par la jurisprudence du juge de l'élection doivent être scrupuleusement respectés.

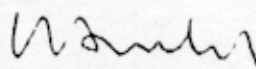
Peuvent notamment être de nature à fausser la sincérité du scrutin, la diffusion de propos diffamatoires, mensongers, injurieux ou apportant des éléments nouveaux de polémique électorale à une date ou dans des conditions rendant une réponse impossible ou inopérante.

Les radios privées, nationales ou locales, qu'elles soient ou non financées directement ou indirectement par des collectivités territoriales, veillent à ce que le traitement qu'elles réservent à des candidats, ne soit pas de nature à fausser l'égalité de ceux-ci dans des conditions susceptibles d'altérer la sincérité du scrutin.

Fait à Paris, 10 décembre 1991

Pour le Conseil supérieur de l'audiovisuel

Le Président


Jacques BOUTET

ANNEXE 9

FR3 TOULOUSE - DIRECTION REGIONALE
COURRIER ARRIVE LE :
16 JAN. 1995



- M. Heurteaux
- Gerard Volles
- Tizana
P. Bose
Paris, le

10 JAN. 1995

2127 / 1035

Le Directeur Général

Note à Madame et MM. les Directeurs Régionaux

La recommandation n° 94-2 du 20 septembre 1994 du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel adressée à l'ensemble des services de télévision en vue de l'élection présidentielle prévoit que France 3, pour ses programmes régionaux et locaux, doit transmettre au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel les relevés des temps d'antenne des personnalités politiques et syndicales.

En vertu de cette disposition et à compter du 1er janvier 1995, je vous demande d'intervenir auprès des rédacteurs en chef compétents pour que les bureaux régionaux d'information et les éditions locales de France 3 communiquent à M. Henri False, directeur du développement régional, les documents suivants :

- un relevé des interventions des candidats et des interventions de soutien à leur candidature dans les journaux, les magazines d'information, les émissions spéciales et les autres émissions du programme ;

- un relevé des autres interventions de personnalités politiques et syndicales.

Vous voudrez bien trouver ci-joint les tableaux établis à cet effet, qui seront ensuite adressés au CSA.

Ces documents devront être adressés à la direction du développement régional par télécopie (46-47-94-13), à un rythme mensuel jusqu'au 28 février 1995, et à un rythme hebdomadaire à compter du 1er mars 1995, ceci jusqu'au second tour de l'élection présidentielle.

Xavier GOUYOU BEAUCHAMPS

PLURALISME DE L'INFORMATION

Station

ELECTION PRESIDENTIELLE

Mois-année

RELEVÉ DES INTERVENTIONS DES CANDIDATS ET DE LEURS SOUTIENS				
EMISSION	DATE DE(S) DIFFUSION(S)	NOM DE L'INTERVENANT	SOUTIEN DE	DURÉE DE L'INTERVENTION

ELECTIONS LEGISLATIVES 1993**REGION MIDI PYRENEES****I. Studio****201 000 F**

Frais de fonctionnement Frais variables directs

Informatique :	30 000	42 000
Documentation :	20 000	
Rédaction et coordination :	5 000	6 000
Décor	10 000	10 000
Réalisateur		12 000
Technique	50 000	16 000

II. Débats centre ville**107 000 F**

Frais variables : 101 000 F
Frais de fonctionnement : 6 000 F

III. Préfectures + BAV**95 000 F**

Frais variables : 81 000 F
Frais de fonctionnement : 14 000 F

IV. Transmissions TDF**40 000 F**

Frais variables : 40 000 F

V. Divers**20 000 F**

Frais variables : 20 000 F

TOTAL GENERAL**463 000 F**

- Frais de fonctionnement	135 000 F
- Frais variables directs	328 000 F

ELECTIONS MUNICIPALES : France 3 sort "vainqueur des urnes"**① Premier tour : dimanche 11 juin 1995**

⇒ En moyenne, sur l'ensemble de la tranche (18h45-24h15), France 3 attire un téléspectateur sur quatre au plan national : **7.0 % en pénétration pour une part de marché de 26.2 %**. Ces scores permettent à France 3 d'occuper le premier rang des chaînes, devançant TF1 (23.1 % en part de marché), France 2 (20.9 %), et M6 (16.9 %).

⇒ Le leadership de France 3 se confirme au niveau des régions, à l'exception de Paris Ile de France Centre (16.1 % en pdm), et à un degré moindre de Rhône Alpes Auvergne (24.0 %).

⇒ Il faut en outre relever les très bonnes performances des régions **Ouest et Sud**, qui séduisent en moyenne un téléspectateur sur trois, avec une part de marché respective de 34.1 % et de 32.0 %.

⇒ Tout au long de la soirée électorale, le phénomène de zapping est important.

⇒ C'est sur la partie régionale de 20h10 (30 minutes), soit au moment où l'audience de la télévision est la plus élevée, que France 3 attire le plus grand nombre de téléspectateurs : **plus de 5.6 millions sur France entière**.

Ce constat reste pertinent sur l'ensemble des régions France 3 mis à part Paris Ile de France Centre, pour qui le "pic d'audience" se situe sur les éditions nationales de 19h24 (23 minutes) et de 22h30 (flash de 5 minutes).

⇒ Dès lors que France 3 se trouve en concurrence frontale avec des éditions spéciales municipales sur TF1 et France 2, les parties régionales se comportent plutôt mieux que les éditions nationales en audience.

⇒ Concurrence (résultats France entière) : belle performance de M6 qui, en jouant la contre-programmation avec un film, attire 21.1 % des téléspectateurs. Score relativement moyen pour le film de France 2 (20.2 % en part de marché), mais bon résultat pour l'édition spéciale sur les municipales de 22h32 (25 % en pdm). **Echec pour TF1** qui connaît là une de ses journées les plus faibles, avec le grand prix de Formule 1 du Canada diffusé en différé (21.6 % en pdm), et plus encore avec son émission spéciale sur les élections à 23h21 (13.4 % en pdm).

② Deuxième tour : dimanche 18 juin 1995

⇒ En moyenne, sur l'ensemble de la tranche (18h45-24h00), France 3 réalise **6.5 % en pénétration pour une part de marché de 23.4 %** sur France entière. Ce résultat confirme la bonne performance enregistrée par la chaîne lors du premier tour, même s'il s'inscrit légèrement en retrait en raison d'une concurrence plus vive de TF1 (39 % de part de marché pour le film "Ripoux contre ripoux"), et d'enjeux électoraux moins prégnants sur certaines régions.

⇒ Au niveau national, ces scores permettent à France 3 d'occuper le **deuxième rang des chaînes** en moyenne sur l'ensemble de la soirée, devancée par TF1 (31.2 % en part de marché), mais devançant France 2 (21.9 %) et M6 (12.4 %).

⇒ Au plan régional, il faut souligner les bonnes performances des régions Méditerranée et Sud qui placent France 3 en tête, avec une part de marché respective de 28.1 % et de 27.6 %.

⇒ Seules deux régions s'inscrivent à la hausse comparativement au premier tour des municipales : France 3 Méditerranée et France 3 Paris Ile de France Centre (à 17.5 % en pdm). A noter que cette dernière influe fortement sur la performance globale de la chaîne, puisqu'elle "concentre" 23 % de la population française et qu'elle "sous-consomme" notoirement France 3...

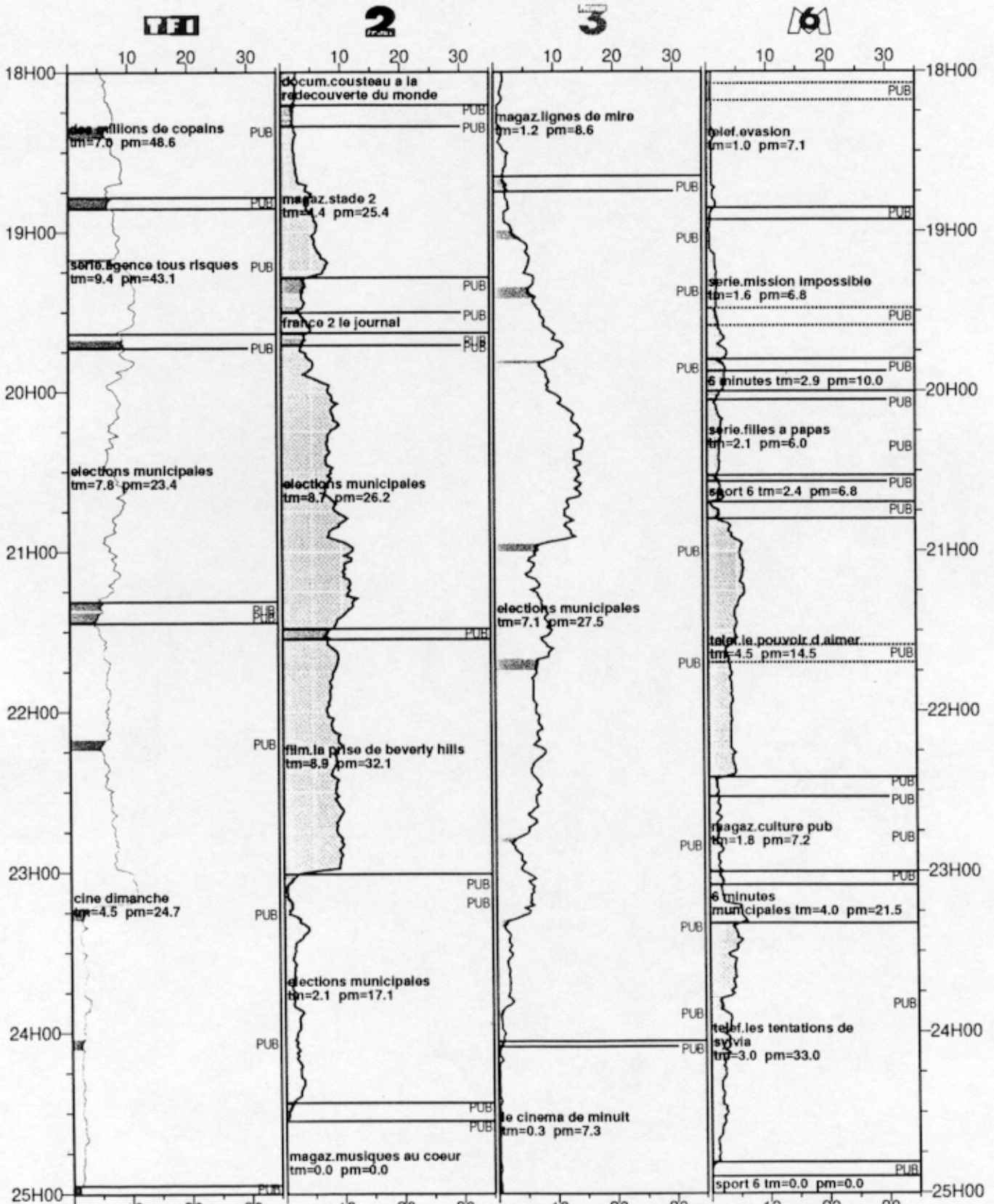
⇒ Si les performances des autres régions restent tout à fait satisfaisantes, il faut tout de même signaler que la plupart inscrivent France 3 à la baisse, comparativement au dimanche précédent : Nord Pas de Calais Picardie (-2.1 points de part de marché à 26.8 %), Sud (-4.4 points à 27.6 %), Autres régions (-4.9 points à 25.0 %), et surtout Ouest (-12.9 points à 21.2 %).

⇒ Comme lors du premier tour, c'est sur la partie régionale de 20h07 (33 minutes) que France 3 attire le plus grand nombre de téléspectateurs : **plus de 5.4 millions**. Plus globalement, quelque soit la région, France 3 recueille ses meilleurs résultats entre 19h00 et 20h40.

⇒ Concurrence (résultat France entière) : bon résultat pour M6 qui attire près de 17 % des téléspectateurs au niveau national avec un téléfilm. France 2 se place sensiblement au même niveau d'audience que sur le premier tour avec son film (22 % en pdm pour "La prise de Beverly Hills"), mais régresse avec son édition spéciale municipales de (18 % en pdm). Enfin, TF1 est nettement à la hausse : près de 39 % en part de marché pour le film "Ripoux contre ripoux".



Sud - individus 4 ans et plus - Taux Moyen



Tableaux croisés pour les AFC : "Acteurs politiques - Domaines d'intervention" et "Acteurs politiques - Actes médiatiques"

	Tableau croisé "Acteurs politiques - Domaines d'intervention" (nombre de reportages)										
	Députés européens	Président de la République	Premier Ministre	Ministres	Sénateurs	Députés	Elus régionaux	Elus départementaux	Elus municipaux	Préfets	Responsables de parti
Agriculture	13	16	14	209	17	136	79	126	180	60	42
Armée	2	7	3	45	2	22	12	17	59	42	3
Commerce	0	1	1	54	3	19	21	33	125	15	5
Emploi	5	7	4	64	5	37	43	37	101	31	32
Industrie	8	12	8	100	6	59	70	80	220	50	20
Aéronautique / Aérospatiale	12	9	10	77	4	33	51	19	131	23	27
Education / Recherche	6	7	11	133	13	62	139	87	214	44	24
Politique extérieure	73	9	4	85	80	45	63	179	185	16	59
Sport	2	4	1	53	14	32	26	70	192	19	8
Transports	2	8	1	96	3	29	52	83	188	18	4
Jeu politique	20	69	47	195	45	377	249	317	710	38	502
Traditions républicaines	13	18	9	142	53	185	99	206	550	132	23
Collectivités territoriales	2	12	3	24	15	33	176	164	123	82	8
Administration	0	0	0	1	3	8	3	23	37	244	0

	Tableau croisé "Acteurs politiques - Actes médiatiques" (nombre de reportages)										
	Président de la République	Premier Ministre	Ministre	Député	Elus régionaux	Elus départementaux	Elus municipaux	Préfets	Responsables de partis		
Conférence de presse	4	0	39	36	39	30	63	71	54		
Portrait homme politique	6	0	20	40	17	42	71	3	20		
Réactions	1	6	75	126	114	105	185	75	97		
Assemblée représentative	3	2	31	37	259	353	149	103	3		
Assises/Congrès/Fête Parti	1	2	10	23	11	13	31	0	73		
Visite de site	83	55	544	114	93	86	318	167	86		
Commémoration	6	2	24	35	16	43	118	71	13		
Inauguration	9	4	95	114	65	131	296	42	12		
Remise médaille	5	1	20	39	20	38	135	21	6		
Festivals/Fêtes	7	4	52	70	49	118	336	56	10		
Déclaration	0	0	7	40	53	87	220	15	4		
Colloque	1	8	71	53	61	85	150	44	72		

	Facteur 7			Facteur 8			Facteur 9			Facteur 10		
	Coord.	Contr. absolue	Contr. relative	Coord.	Contr. absolue	Contr. relative	Coord.	Contr. absolue	Contr. relative	Coord.	Contr. absolue	Contr. relative
Députés européens	-0,077	1,25	0	0,079	3,66	0	-0,043	6,05	0	-0,028	5,09	0
Président de la République	0,005	0	0	0,224	33,31	0,27	0,063	14,4	0,02	0,002	0,05	0
Premier Ministre	-0,195	5,81	0,1	0,053	1,21	0	-0,053	6,58	0	0,084	32,33	0,02
Ministres	0,05	4,33	0,01	-0,018	1,58	0	0,006	1,18	0	0,001	0,05	0
Sénateurs	-0,098	3,35	0,01	-0,081	6,37	0	0,055	16,26	0	0,02	4,54	0
Députés	-0,087	10,87	0,05	0	0	0	-0,007	1,23	0	-0,01	4,85	0
Elus régionaux	-0,057	4,7	0,01	-0,014	0,86	0	0,003	0,34	0	-0,005	1,32	0
Elus départementaux	0,09	15,43	0,07	0,011	0,71	0	-0,011	3,63	0	0,005	1,65	0
Elus municipaux	-0,008	0,29	0	0,002	0,07	0	-0,001	0,13	0	0	0,04	0
Préfets	0	0	0	-0,001	0	0	0	0	0	0	0	0
Responsables de parti	0,062	3,91	0	-0,027	2,18	0	0,003	0,15	0	-0,001	0,03	0
Agriculture	0,023	0,64	0	-0,011	0,46	0	-0,011	2,24	0	0,004	0,84	0
Armée	-0,001	0	0	0,118	11,14	0,03	0,074	23,87	0,01	0,018	3,03	0
Commerce	0,094	3,26	0,03	-0,071	5,28	0,02	-0,01	0,63	0	-0,006	0,4	0
Emploi	0,017	0,14	0	-0,021	0,64	0,01	0,03	6,58	0,02	-0,037	20	0,03
Industrie	-0,006	0,03	0	0,054	6,85	0,05	-0,03	11,48	0,01	-0,006	1,05	0
Aéronautique / Aérospatiale	-0,118	7,28	0,08	0,053	4,24	0,01	-0,015	1,84	0	0,009	1,32	0
Education / Recherche	-0,066	4,31	0,03	-0,077	16,47	0,04	0,01	1,47	0	0,006	1,24	0
Politique extérieure	0,015	0,23	0	-0,003	0,02	0	0,001	0,01	0	0	0,01	0
Sport	0,072	2,87	0,02	-0,021	0,73	0	0,012	1,21	0	0,031	16,72	0
Transports	0,164	17,23	0,12	0,03	1,67	0	-0,001	0,02	0	-0,01	2,3	0
Jeu politique	0,011	0,41	0	0	0	0	0	0	0	0,001	0,16	0
Traditions républicaines	-0,083	13,04	0,06	0,002	0,02	0	0,001	0,03	0	-0,006	2,75	0
Collectivités territoriales	0,007	0,04	0	0,027	1,77	0	0,001	0,01	0	0,002	0,1	0
Administration	0,033	0,45	0	-0,023	0,64	0	-0,009	0,54	0	0,001	0,01	0

	Pourcentage d'information par																	
	Facteur 1		Facteur 2		Facteur 3		Facteur 4		Facteur 5		Facteur 6							
	Coord.	Contr. absolue	Contr. relative	Coord.	Contr. absolue	Contr. relative	Coord.	Contr. absolue	Contr. relative	Coord.	Contr. absolue	Contr. relative						
Président de la République	-0,95	4,17	0,72	-0,467	1,91	0,17	-0,131	0,18	0,01	-0,072	0,2	0	-0,057	0,35	0	0,271	21,69	0,05
Premier Ministre	-0,975	2,92	0,79	-0,292	0,5	0,07	-0,255	0,46	0,05	-0,196	1	0,03	-0,144	1,52	0,01	-0,102	2,07	0
Ministre	-0,769	21,41	0,85	-0,262	4,72	0,09	-0,153	1,96	0,03	-0,089	2,46	0,01	0,018	0,28	0	-0,026	1,61	0
Député	-0,013	0	0	0,191	1,85	0,24	0,235	3,41	0,36	-0,011	0,03	0	0,24	36,63	0,38	0,022	0,89	0
Elus régionaux	0,443	5,74	0,51	-0,015	0,01	0	-0,414	11,6	0,44	-0,058	0,84	0	0,035	0,87	0	-0,077	11,13	0,01
Elus départementaux	0,538	12,03	0,8	-0,1	0,78	0,02	-0,213	4,34	0,12	-0,091	2,94	0,02	-0,029	0,87	0	0,063	10,72	0,01
Elus municipaux	0,114	1	0,08	-0,064	0,59	0,02	0,378	25,11	0,87	-0,004	0,01	0	-0,057	6,02	0,02	-0,017	1,56	0
Préfets	-0,077	0,14	0,02	-0,065	0,19	0,01	-0,192	2,09	0,14	0,451	42,21	0,81	-0,01	0,05	0	0,005	0,05	0
Responsables de partis	-0,393	2,55	0,1	1,121	39,41	0,87	-0,145	0,81	0,01	-0,044	0,28	0	-0,092	3,36	0	0,014	0,23	0
Conférence de presse	-0,137	0,23	0,05	0,401	3,77	0,42	-0,188	1	0,09	0,396	16,31	0,41	0,008	0,02	0	-0,006	0,03	0
Portrait homme politique	0,088	0,06	0,04	0,183	0,51	0,17	0,203	0,77	0,21	-0,222	3,35	0,25	0,152	4,4	0,11	0,2	20,62	0,2
Réactions	0,052	0,07	0,01	0,327	5,86	0,74	-0,051	0,17	0,01	0,025	0,15	0	0,158	17,14	0,17	-0,069	8,79	0,03
Assemblée représentative	0,686	16,2	0,59	-0,183	2,21	0,04	-0,527	22,14	0,35	-0,038	0,44	0	-0,026	0,56	0	0,02	0,94	0
Assises/Congrès/Fête Parti	-0,335	0,67	0,04	1,511	26,08	0,9	-0,063	0,05	0	-0,276	3,88	0,03	-0,214	6,57	0,01	0,093	3,33	0
Visite de site	-0,698	27,63	0,85	-0,243	6,39	0,1	-0,14	2,56	0,03	-0,042	0,86	0	-0,018	0,48	0	0	0	0
Commémoration	0,045	0,02	0	-0,048	0,05	0	0,174	0,84	0,11	0,457	21,28	0,81	-0,041	0,48	0	0,087	5,93	0,03
Inauguration	0,113	0,36	0,1	-0,125	0,84	0,13	0,257	4,33	0,56	-0,085	1,71	0,06	0,112	8,5	0,1	0,013	0,31	0
Remise médaille	0,153	0,24	0,1	-0,085	0,14	0,03	0,423	4,33	0,83	0,027	0,06	0	0,012	0,03	0	0,017	0,21	0
Festivals/Fêtes	0,207	1,1	0,2	-0,139	0,94	0,09	0,373	8,31	0,66	0,028	0,17	0	-0,092	5,22	0,04	-0,002	0,01	0
Déclaration	0,463	3,35	0,53	-0,105	0,32	0,02	0,385	5,37	0,36	-0,1	1,33	0,02	-0,108	4,39	0,02	-0,069	4,82	0,01
Colloque	-0,024	0,01	0	0,273	2,83	0,8	-0,039	0,07	0,01	-0,048	0,38	0,02	-0,067	2,14	0,04	-0,062	4,96	0,04

	Facteur 7		Facteur 8			
	Coord.	Contr. absolue	Contr. relative	Coord.	Contr. absolue	Contr. relative
Président de la République	-0,151	19,3	0,01	0,024	1,27	0
Premier Ministre	0,066	2,52	0	0,165	38,38	0,02
Ministre	0,019	2,4	0	-0,022	8,11	0
Député	0,006	0,2	0	0,012	1,79	0
Elus régionaux	-0,051	14,08	0	0,001	0,04	0
Elus départementaux	0,036	10,19	0	-0,001	0,06	0
Elus municipaux	-0,008	0,89	0	-0,001	0,08	0
Préfets	0,009	0,38	0	0,002	0,09	0
Responsables de partis	0	0	0	-0,004	0,14	0
Conférence de presse	-0,037	3,17	0	-0,063	22,64	0,01
Portrait homme politique	-0,021	0,67	0	-0,01	0,37	0
Réactions	-0,013	1,01	0	0,024	8,04	0
Assemblée représentative	-0,002	0,04	0	0,002	0,06	0
Assises/Congrès/Fête Parti	-0,011	0,15	0	0,012	0,44	0
Visite de site	-0,008	0,74	0	0,002	0,15	0
Commémoration	0,035	2,69	0	0,042	9,73	0
Inauguration	0,037	7,25	0,01	-0,022	6,5	0
Remise médaille	-0,062	7,39	0,01	0,018	1,57	0
Festivals/Fêtes	0,012	0,76	0	0	0	0
Déclaration	-0,055	8,63	0	-0,006	0,26	0
Colloque	0,069	17,44	0,05	-0,004	0,17	0

ANNEXE 15

PHOTOGRAMMES

Les photogrammes suivants (planches 1 à 71) sont issus des reportages analysés au fil de l'analyse.

Le choix d'une présentation chronologique (et non thématique) réside dans la possibilité ainsi offerte d'appréhender globalement les évolutions des modes de traitement journalistique. Dans cette même logique, nous avons opté pour une reproduction en couleur afin de ne pas oublier cette dimension essentielle de l'image qui autorise un enrichissement symbolique par rapport au noir et blanc, et signifier la révolution technique qu'a constitué le passage à la couleur en 1974.

Enfin, les reportages - et malgré le volume inhérent à ce choix - ont été retranscrits dans leur intégralité en raison de la diversité des thèmes et des modes de traitement : ne présenter qu'une sélection de quelques plans signifiants sur trente-trois ans n'aurait selon nous abouti qu'à une vue partielle et préconstruite de l'actualité politique régionale.

En revanche, ce mode de présentation sélectif a été adopté pour les émissions spéciales lors des élections (planches 72 à 75), dont l'unité de lieu et de traitement permet d'en dégager les aspects signifiants sans en perdre le sens.

Le tableau suivant détaille la liste des reportages et émissions décomposés sous forme de photogrammes, en indiquant pour chacun la planche (page) où ils sont portés.

Date	Titre	Durée	Planche n°
06/12/63	Allocution de Alain Peyrefitte	2'19	1
30/12/63	Jacques Chaban-Delmas	2'49	1
27/01/64	Olivier Guichard à Albi	2'03	2
06/04/65	CODER Midi-Pyrénées	2'57	2
08/02/66	Cahors : réception, bal de la préfecture	1'34	3
04/10/66	Visite de G. Pompidou dans le Lot	5'03	4
30/12/66	Le Premier ministre G. Pompidou à Cahors	2'40	6
20/06/67	Toulouse : réunion de la CODER	0'40	7
11/12/67	Présentation du Concorde	4'14	7
31/12/68	Les vœux du préfet de région	4'16	9
21/05/69	Réunion de V. Giscard d'Estaing	9'40	9
21/12/69	Vœux des maires de Midi-Pyrénées	7'55	10
05/04/70	G. Pompidou à Albi	3'57	12
22/03/71	Déclaration de Pierre Baudis (Toulouse)	3'20	13
10/10/71	Réunion des Républicains Indépendants (RI) à Toulouse	6'17	14
31/12/71	Vœux de Pierre Baudis	1'22	15
22/07/72	Visite du ministre de l'Agriculture J. Chirac	1'39	16
20/11/72	Visite du Gers par le préfet de région Chadeau	2'50	16
23/02/73	Toulouse : Meeting de Jacques Duclos (PCF)	2'34	17
16/06/73	Congrès des radicaux de gauche à Toulouse	2'08	17
12/02/74	Conseil régional : interview de Alain Savary	2'41	18
23/04/74	Campagne présidentielle : J. Chaban-Delmas à Rodez	2'29	19
26/04/74	Elections présidentielles : Jean Royer à Toulouse	2'37	19

29/04/74	Présidentielles : Arlette Laguiller à Toulouse	2'57	20
30/04/74	Présidentielles : V. Giscard d'Estaing à Toulouse	4'59	21
17/05/74	V. Giscard d'Estaing et F. Mitterrand et le 2ème tour	2'04	22
26/03/75	La municipalité et le sondage (Toulouse)	2'13	23
19/03/77	Présentation soirée élections municipales à FR3 Toulouse	1'14	24
30/05/78	Portrait d'un député : Jean-Michel Baylet	5'18	24
24/11/79	Calmont (HG) : inauguration d'un foyer du troisième âge	0'24	27
20/08/81	Déclaration de F. Mitterrand à Sion (Gers)	1'42	28
25/01/82	Portrait du nouveau Chirac	6'03	28
19/12/83	Interview de M. Faure à Cahors	1'58	30
16/06/84	Spot du conseil régional de Midi-Pyrénées	3'56	30
17/08/84	Portrait de Jacques Godfrain	3'04	32
05/11/85	Toulouse et la politique	3'37	33
28/09/87	Fête de la rose avec L. Jospin et P. Mauroy à Launac (HG)	2'35	35
04/05/88	Inauguration de la rocade est à Toulouse	2'02	37
06/05/88	Meeting de F. Mitterrand à Portet-sur-Garonne	1'00	38
10/05/88	Les ministrables de la région	2'00	39
13/03/89	Ambiance et réactions au Capitole après les élections municipales	2'48	40
13/02/90	Création d'un Zénith en Haute-Garonne ?	2'30	41
15/07/91	Constitution d'un parc régional à Gramat	1'30	43
24/01/92	Conférence de presse de J. Puech : le budget départemental	1'15	44
27/06/92	25ème anniversaire de QRA	3'27	45
02/04/93	Conférence de presse : l'Eurocentre de frêt	1'30	47
16/07/93	Ouverture du festival de country music à Mirande (Gers)	1'30	48
20/12/93	Le budget du conseil régional	1'30	49
02/04/94	Il y a un an : J. Puech	1'55	50
01/07/94	Réunion du conseil municipal	1'20	51
05/07/94	Convention rectorat-région pour la langue occitane	1'00	52
22/10/94	Interview de Pierre Izard (gratuité des transports en commun)	2'45	53
24/10/94	Toulouse : transports gratuits pour les chômeurs	1'45	53
30/10/94	Extrait : P. Douste-Blazy à l'Heure de Vérité	0'40	55
07/11/94	Toulouse : réunion du conseil général	1'45	55
11/11/94	Cérémonie du 11 novembre à Toulouse	0'30	57
23/12/94	Le conseil municipal et les chômeurs	1'40	58
13/01/95	La journée Balladur à Rodez	1'45	59
27/03/95	Dossier transports gratuits	1'35	60
03/05/95	Réaction des partisans de J. Chirac après le débat	0'30	61
09/06/95	Campagne électorale de Godfrain et Jospin à Millau	0'30	62
11/06/95	Clip vote des personnalités	0'52	63
03/07/95	Toulouse : transport et RMIstes	1'50	64
30/08/95	Signature de la convention conseil régional-France 3 Sud	1'00	66
22/09/95	Portrait d'un sénateur	2'30	67
27/10/95	Assemblée plénière du conseil régional	1'40	68
02/11/95	Contrat de pays	1'42	69
07/11/95	Gouvernement : deux réactions (Izard et Carneiro)	1'15	70
18/12/95	inauguration : Maison de la chasse et de la nature à Rodez	0'17	71
Mars 1983	Le débat Bapt-Baudis du 26 mars 1983		72
Mars 1985	Emission "spécial cantonales"		73 à 75
Juin 1988	Emission "Législatives 1988"		73 à 75
Mars 1992	Cantonales - régionales : émission "Elections 92"		73 à 75

06/12/63 - Allocution de Alain Peyrefitte - 2'19''



La télévision doit vous montrer les jeux floraux de l'Hôtel d'Assézat, les réalisations lyriques du Capitole, les performances de vos équipes sportives de Dax, de Mont de Marsan, d'Agen, de Lourdes, de Tarbes, ces célèbres rugbymen qui font accourir la France entière, et les courses d'échasses des Landes, et la pelote dans le Pays Basque.

Mais la télévision doit aussi vous faire voir le Sud-Ouest en mouvement, le Sud-Ouest en progrès qui se développe, qui change à toute vitesse. Bientôt vous vous trouverez dans le peloton de tête qui entraîne la France entière dans la course au progrès.

Il ne serait pas acceptable que la télévision passe sous silence cet extraordinaire effort que vous êtes en train d'accomplir : l'installation autour de Toulouse d'un énorme complexe aéronautique et spatial, des transformations étonnantes qui s'accomplissent à Bordeaux sous la direction du maire, le Président Chaban Delmas, toutes les industries qui se créent à Lannemezan, à Biscarosse, au Bec d'Ombez une autre agriculture qui est en train de se moderniser, et l'intégration des rapatriés d'Algérie, tout cela la télévision doit vous le montrer.



Pour le moment vous êtes tous desservis par un seul émetteur. L'émetteur du Pic du Midi et par conséquent la RTF ne peut vous présenter qu'un seul émetteur régional.

Mais un jour viendra où cet émetteur sera dédoublé et il y aura par conséquent tous les soirs à la même heure, des actualités télévisées, pour la région de Bordeaux Aquitaine, des actualités télévisées pour la région de Toulouse Pyrénées, en attendant des actualités télévisées pour la région de Montpellier Languedoc.

Malheureusement, ça ne sera pas possible avant ...un an. Bien sûr, je ne peux pas vous garantir tout de suite que la RTF va atteindre son but, soyez indulgents . Si vous avez

des suggestions, des désirs, à exprimer, faites en part à la RTF, établissez avec elle un dialogue.

Dès ce soir, souhaitons à nos équipes de Bordeaux et de Toulouse : " Bonne chance ! " .

30/12/63 - Jacques Chaban Delmas - 2'49''

Plans courts sans commentaires : plan sur une église, plan sur l'Hôtel de ville, plan sur les Quinconces, plan sur l'Hôtel de ville, plan sur 2 fenêtres opaques.

Plan sur Chaban Delmas : début des commentaires jusqu'à la fin de l'interview



Journaliste : Le Conseil Municipal de la ville Bordeaux vient de voter le budget 1964 (*J. Chaban-Delmas acquiesce*), Monsieur le Maire pouvez-vous nous en dire les grandes lignes ?

J. Chaban-Delmas : Eh bien, Cher Monsieur, la première des grandes lignes, c'est que le budget a été voté ; et au mois de décembre ; ce qui en soit déjà constitue un... un bon résultat.

Il a été voté, en temps u..., en temps utile à raison de l'ordre qui règne dans ... les finances municipales. Cet ordre c'est manifesté par le fait que le budget est en équilibre, dépassant pour la première fois, 100.. millions de ...nouveaux francs, et cela sans impôts nouveaux.

Nous avons, comme à l'ordinaire, poussé dans le sens des dépenses sociales, soit d'assistance pour les vieillards, soit au contraire d'équipements pour les jeunes, qu'il s'agisse des écoles, ou des terrains scolaires. Pour ce qui concerne le logement, nous avons fait l'effort maximum, mais là nous sommes limités par le fait que les terrains dans Bordeaux sont de plus en plus rares et que pratiquement pour construire maintenant dans la ville, il faut ou bien créer de nouveaux terrains comme nous le faisons sur les marais du quartier nord, ou bien démolir. Ce que nous faisons par exemple dans le quartier de l'Hôtel de Ville. Mais..., démolir, pose en termes plus épineux encore le problème de la construction.

Enfin, et je dirais presque surtout, c'est dans le domaine de l'action économique que nous avons agi, et le budget en porte les traces, l'action économique, évidemment, consiste à assurer le salut de la ville et de son agglomération.

Aujourd'hui, on peut dire que des signes manifestes permettent de bien augurer de l'avenir, et cet avenir, c'est celui des bordelais, de leur famille et de leurs enfants. Et c'est pourquoi, c'est avec bonne conscience et d'un cœur joyeux que je souhaite à la population bordelaise, comme à

la population d'ailleurs de l'ensemble de l'agglomération, et... aussi à la population de la région, qu'on me permette de le dire, une bonne et heureuse année. Et en formulant ces vœux, je n'ai pas l'impression que ce soit simplement des vœux pieux.

27/01/64 - Olivier Guichard à Albi - 2'03''



Sans commentaire, ni musique : arrivée à Albi, sortie de la voiture, un sourire de Olivier Guichard à la caméra, entrée dans un bâtiment, aperçu de l'assemblée depuis la table de débat, aperçu de la table de débat.

Plan sur Olivier Guichard, qui débute ses commentaires.



Je viens de réunir le Comité d'Expansion du département du Tarn, et (euh) cela m'a donné l'occasion de parler pour la première fois devant un Comité d'Expansion, de la réforme qui est en train de se produire en matière d'aide de l'Etat à la décentralisation industrielle.

Cela m'a permis de souligner la volonté du gouvernement, de poursuivre, ce qui doit être considéré comme une des orientations de la même nature politique que l'aménagement du territoire, je veux dire l'industrialisation nécessaire de la France de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Nous avons évoqué les problèmes du département bien sûr, nous avons aussi évoqué le rôle futur du Comité d'Expansion du département par rapport à celui des Comités Régionaux d'Expansion de demain qui vont devenir vous le savez les conseillers en matière régionale des préfets coordonnateurs.

J'ai été très heureux de voir qu'aux côtés du Président Cormouls et du Président Bonnefous se trouvaient réunis tous les parlementaires du département, montrant ainsi qu'ils ont parfaitement compris que ces comités d'expansion départementaux font face à un des véritables

soucis, de la génération qui monte en France, et qui s'appelle l'aménagement du territoire.

06/04/65 - Coder Midi-Pyrénées - 2'57''

Sans commentaire, sans musique : plan sur bâtiment avec un drapeau, plan d'ensemble sur le drapeau français flottant au vent, arrivée d'une délégation de 4 personnes, arrivée de 3 personnes à côté d'une DS, 3 autres personnes rejointes par d'autres, encore 3 personnes arrivant de face,



puis les mêmes de dos entrant dans le bâtiment, encore deux arrivants de face puis de dos sur le même plan suivis par la caméra, dans la salle de réunion présentation et poignée de main.



Vue d'ensemble de la salle, vue partielle de la salle, à nouveau vue partielle avec une secrétaire frappant à la machine, vue d'ensemble sur les participants autour d'une table en U, les commentaires commencent sur le plan suivant : le commissaire interrogé par un journaliste .



Journaliste : Monsieur le Commissaire Général, quelle est à vos yeux la situation de l'économie de cette région Midi-Pyrénées ?

Le Commissaire Général : Et bien écoutez Monsieur, la réunion de travail de deux heures que j'ai eue cet après-midi avec la commission de développement économique régionale, m'a permis de prendre conscience, notamment grâce aux exposés de Monsieur le Préfet Morris et de Monsieur le Président Maurice Faure, ainsi que des remarques de nombreux membres de la commission, des problèmes principaux qui se posent à cette région.

On peut dire que le problème le plus important des cinq années qui viennent, est un problème de création d'emplois industriels. Bien entendu pour que ces emplois soient créés, il faut des initiatives régionales, mais il faut aussi une infrastructure publique, et notamment dans le domaine de la formation professionnelle et des communications. Parmi les communications, l'accent a été mis en premier lieu, sur les routes et en second lieu, dirai-je, sur le téléphone. Et je pense en effet que ceci recoupe les indications que j'avais avant de venir ici; il est toujours extrêmement précieux de recueillir sur place les informations vivantes et directes qui permettent de retrouver d'une manière concrète ce que l'on a pu lire dans les dossiers.

Le journaliste : Est-ce que l'on peut dire que le développement de cette région est en bonne voie ?

Le Commissaire Général : Et bien, on peut dire que cette région s'est réveillée, et commence à participer au mouvement de modernisation et d'expansion de notre pays, mais je pense qu'il y a encore un grand effort à faire. Et précisément le cinquième plan doit être l'occasion d'un grand effort concerté : c'est par la conjonction de l'action des hommes de la région et des hommes de Paris, que ce développement pourra devenir plus rapide et plus satisfaisant, pour la commodité et le bien-être des populations.

08/02/66 - Cahors : réception, bal de la préfecture - 1'34''



Commentateur : Vous avez tous reconnu Sacha Distel qui était la grande vedette du bal de la Préfecture de Cahors.



Il y avait un monde fou, c'est le cas de le dire, à ce gala animé par Jean Noguès, que vous voyez ici; un monde fou et une très brillante assemblée et de très belles toilettes.



Vous avez reconnu au passage le Colonel Bray, qui assistait à cette soirée,



présidée bien sûr par M. Rickard, préfet du département, et madame.

Après Sacha Distel, on a dansé, au son de la musique produite par l'orchestre des *Churumberos*.



Dans le contexte officiel, on notait la présence de M. Rickard, Préfet du Lot, de M. Dubex, Préfet de Gourdon, et de M. Murat, Maire de Cajarc dont le Premier Ministre est conseiller municipal



Et ce fut un chatoiement de toilettes, de lumières, pour une soirée très animée très joyeuse, très réussie, il faut le dire. On s'est bien amusé. Il y avait de l'ambiance, je vous l'ai dit,



Monsieur le Premier ministre a visité le château de Rocamadour, et s'est arrêté un moment pour profiter d'une découverte imprenable.



et fur et à mesure que la soirée s'avancait, les danses se faisaient plus lentes et les regards plus tendres.

04/10/66 - Visite de G. Pompidou dans le Lot - 5'03''

M Georges Pompidou, Premier Ministre a effectué hier un voyage privé dans le département du Lot et sa première visite a été pour Rocamadour.



Ensuite, il a emprunté avec le chanoine Péchuzal, recteur du pèlerinage, l'escalier qui fut celui des pèlerins de Compostelle. Les sanctuaires ont également retenu l'attention du Premier Ministre; d'ailleurs au cours de la réception qui fut donnée à l'hôtel de ville, le maire, Monsieur Delpech, a insisté sur la nécessité d'une aide nationale, pour orienter le tourisme vers le Lot, et vers Rocamadour, et aussi sur une aide financière importante pour la réfection de ses sanctuaires.



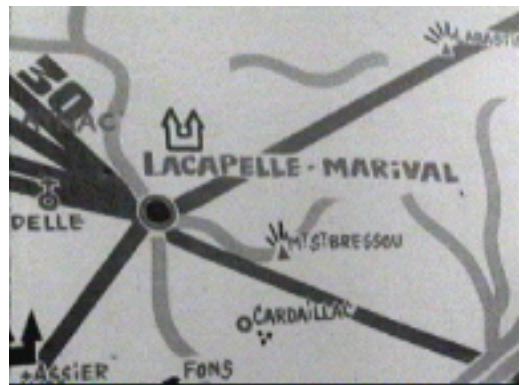
Dans la réponse qu'il devait faire à Monsieur Delpech, Monsieur Pompidou a relevé la valeur touristique de la cité comblée de dons par l'histoire et la nature, mais qui ne peut à elle seule satisfaire aux besoins actuels.



Au cours de cette réunion, divers problèmes ont été exposés au Premier Ministre et Monsieur Jardin, le président du Comité d'Expansion, traitait de la production fruitière qui met Martel au premier rang mondial. Monsieur Pompidou tenait lui à associer à cette richesse les trésors artistiques, les sites et les monuments qui témoignent à chaque pas de la grandeur de Martel. Les personnalités visitaient ensuite " la ville aux sept tours " et s'arrêtaient souvent pour admirer ses trésors.



L'après-midi, le Premier Ministre et sa suite prenaient la route pour Martel où ils arrivaient vers 15 heures. Monsieur Médé, maire de la petite ville, accueillait Monsieur Pompidou et lui présentait les membres de son conseil municipal et du comité d'expansion de la ville.



Le cortège reprenait alors la route pour la dernière étape de la journée, Lacapelle-Marival. Monsieur Costes, le maire de la ville, et Monsieur le sous-préfet de Figeac, accueillait Monsieur Pompidou, et le conduisaient à travers les rues de cette pittoresque cité.



Deux charmants enfants en costume folklorique souhaitaient la bienvenue au Premier Ministre au nom de toute la population. Et les personnalités se dirigeaient vers l'hôtel de ville où une réunion avait lieu dans la salle du conseil municipal.



Ensuite, un lunch était servi au Premier Ministre et à sa suite. Au cours du lunch, Monsieur Pompidou devait évoquer les problèmes dont il s'était entretenu dans la première partie de son voyage, et il affirmait que les efforts entrepris jusqu'ici vont être intensifiés pour sortir de l'ornière un département dont la volonté est d'aller vers un

avenir actif. Et ce disant, il préconisait le développement du tourisme, la création d'industries légères et l'encouragement à l'artisanat, affirmant qu'il ferait tout pour les favoriser.



C'est donc sur une conclusion optimiste que s'est terminé ce voyage privé du Premier Ministre, qui devait regagner Paris dans la soirée par la voie des airs.

30/12/66 - Le Premier Ministre G. Pompidou à Cahors - 2'40''

Pas de musique



Journaliste (voix off) : Monsieur Georges Pompidou, Premier Ministre, profitant de quelques jours de repos qu'il prend à Cajarc dans le Lot, avait tenu à se rendre jeudi soir à Cahors, pour répondre à l'invitation du Docteur Pons à l'occasion d'un anniversaire.



Bernard Pons : Nous avons pensé marquer d'une façon un peu particulière ce premier anniversaire de notre hebdomadaire "L'Essor du Quercy". Mais nous ne pensions certes pas, Monsieur le Premier Ministre, que ce premier anniversaire revêtirait un tel éclat. Cet éclat, il le doit à votre présence, aujourd'hui, ici parmi nous.

journaliste (voix off) : Après le Docteur Pons, c'est Monsieur Dannaud qui prenait la parole pour remercier le Premier Ministre d'être venu à cette réunion.



Jean-Pierre Dannaud : Votre présence, Monsieur le Premier Ministre, à Cajarc, pendant ces fêtes où chacun de nous se recueille autour de ce qu'il a de plus cher, montre que vous êtes resté lotois d'adoption. Votre présence ce soir, à Cahors, montre que entre l'entreprise qui aujourd'hui atteint son premier anniversaire, et les préoccupations qui sont les vôtres et celles de votre gouvernement, il y a une affinité qui est pour nous, précieuse.



Journaliste (voix off) : Monsieur Georges Pompidou s'adressait à son tour à la nombreuse assistance pour lui dire le plaisir qu'il avait à ce trouver, ce jour là, à Cahors.

G. Pompidou : Je ne suis pas ici en tant que Premier Ministre, mais en tant, comme vous tous, d'habitant du Lot, modeste conseiller municipal de Cajarc, et me félicite de me trouver au milieu de... d'une foule aussi grande que le permet cette salle, et qui est composée, j'en suis convaincu, entièrement d'amis. Amis, parce que tous nous aimons ce pays, ce département, ce Quercy; amis, parce que tous nous voulons le faire revivre.



Journaliste (voix off) : Après les discours et la traditionnelle coupe de Champagne, chacun des mille présents parmi lesquels se trouvaient de nombreux maires, tint à venir s'entretenir avec le Premier Ministre. Monsieur Pompidou s'y prêta de bonne grâce, et pendant plus d'une heure, répondit aux diverses questions qui lui étaient posées.



Au cours de cette assemblée a été présenté le rapport annuel d'exécution de la tranche régionale du comité économique et social. C'est la première fois qu'un semblant de rapport est établi. Il donne la possibilité de suivre la réalisation du plan, dans le détail, et permet de mesurer l'importance du rôle des commissions de développement.

20/06/67 - Toulouse : réunion CODER - 0'40'

Commentaires en voix off. Musique dès " s'est réunie " jusqu'à la fin.



Portail de la Préfecture



L'assemblée était, comme d'habitude, présidée par Monsieur Maurice Faure. Et Monsieur Roger Morris, préfet de la région Midi-Pyrénées, assistait aux travaux.

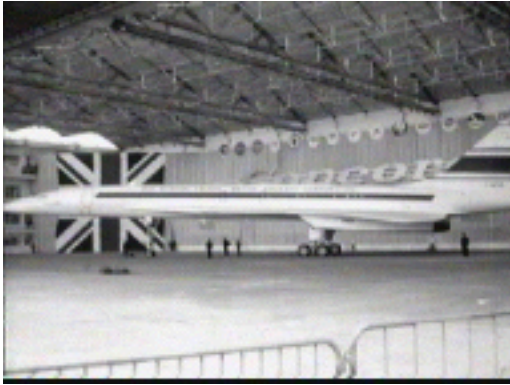
11/12/67 - Présentation du Concorde - 4'14'

Musique militaire au départ avec le défilé (25 secondes) - Puis son du vent, applaudissements et discours.



L'assemblée générale de la commission régionale de développement s'est réunie dans la salle du conseil général à la préfecture de la Haute-Garonne à Toulouse .





Discours de Louis Bazerque (Maire de Toulouse) : Concorde a acquis une double valeur d'exemple. D'abord, il nous enseigne que nous ne devons dans le domaine économique nous résigner devant aucune faiblesse et n'accepter aucune situation : rien n'est jamais définitivement joué. Ensuite, il nous enseigne que la puissance économique passe aujourd'hui par la collaboration internationale. Demain, cette collaboration s'étendra dans le domaine aéronautique à d'autres pays. Nouvelle affirmation de la vérité, que l'Europe peut se faire par des voies diverses, et qu'elle peut devenir à travers des cheminements différents, une réalité de plus en plus présente.

André Turcat (pilote d'essai du Concorde et Maire adjoint de Toulouse) : Il y a encore bien des étapes, il y a encore bien du travail à faire, hein, voyez...

Journaliste : Vous voulez dire des essais ...

A. Turcat : Oui, oui, oui.

Journaliste : Alors quels sont les prochains essais aux quels vous allez vous livrer : roulements, essentiellement.

A. Turcat : Oui, nous n'en sommes pas encore là, nous avons d'abord à... achever (*tousse*) le cablage complet de l'avion, ensuite à faire tourner les moteurs. Puis, nous avons tout un programme, assez long, de ... de points fixes, disons, ... euh... donc de très performant de ... des générations électriques et hydrauliques, tous les systèmes, tout le système nerveux de l'avion...

Journaliste intervenant en même temps : un travail très délicat

A. Turcat poursuivant : ... pour que l'avion soit prêt à fonctionner, et ça nous en avons pour des mois ; avant (*tousse*) ... de faire le programme, nous aurons fait les petits roulements dans pas bien longtemps, mais avant de faire ... notre premier vol ...

Journaliste intervenant : Les réacteurs qui sont sur l'appareil actuellement, ne sont pas ceux qui décolleront quand ... avec le Concorde.

A. Turcat : C'est exact, euh ... Ce sont des réacteurs qui sont principalement destinés justement aux points fixes, ... à la plus grande partie du programme de points fixes, et (*tousse*) c'est ensuite quelques temps avant de le premier vol que nous ferons un chantier de changement de moteurs ; et avec ces nouveaux moteurs alors nous ferons encore quelques heures en points fixes avant enfin de partir pour les vols.



Bruits d'avion, fanfare et brouhaha (environ 25 secondes)

31/12/68 - Les vœux du préfet de région - 4'16"



C'est la deuxième fois que j'ai le privilège, à la veille d'un premier janvier, de m'adresser à la région Midi-Pyrénées. Je le faisais l'an passé, alors que je ne me trouvais à Toulouse que depuis quelques mois. Mais il ne m'avais pas fallu bien longtemps pour apprécier de cette région, le charme et la chaleur humaine, et en même temps pour mesurer ses immenses possibilités de développement et de progrès. Je le fais aujourd'hui avec une expérience fortifiée à l'épreuve des faits.



De telle sorte, que notre région va disposer de moyens d'action plus efficaces, qu'elle pourra mettre en œuvre directement avec la participation de l'ensemble de ses citoyens. Et nous le devons, parce que la région Midi-Pyrénées est une province de la France, et que les français ont toujours gardé la tête haute en tournant les yeux vers leur avenir.

21/05/69 - Réunion Valéry Giscard d'Estaing - 9'40"

Début du son 2'23 après le début du reportage avec des applaudissements



Sans doute, avons-nous des problèmes, connu des difficultés, une houle de surface, mais tout compte fait, l'année 1968 s'achève sans que notre équilibre fondamental soit modifié et sans que soit changée la volonté de chacun. Qu'il s'agisse des ouvriers, des étudiants, des enseignants, des chercheurs, des industriels, des commerçants, des artisans, des agriculteurs, des membres des professions libérales, oui, la volonté de chacun d'accomplir son travail dans la tranquillité et dans la sérénité, et par conséquent, de ne pas tolérer une poignée de perturbateurs, dont on a vite fait le total, vienne troubler l'ordre et perturber le travail commun. C'est pourquoi, l'année qui vient, nous pouvons et nous devons, l'aborder dans la confiance, et je dirais même dans l'... nous le pouvons, parce que au cours de cette année 1969, qui verra sous peu de Toulouse, s'envoler le Concorde, notre région est appelée à prendre plus de consistance, à se structurer plus fortement autour de sa grande métropole, sans que pour autant la personnalité de toutes les parties qui composent ce vaste ensemble, et en particulier de ses huit départements soit diminuée en quoi que ce soit.



VGÉ : ...Je vais vous expliquer pourquoi nous soutenons la candidature de Monsieur Georges Pompidou. Comme vous l'avez compris, l'élection présidentielle c'est le choix d'un homme, le choix d'une politique et le choix d'une majorité. Et il faut donc que vous considériez l'homme, la politique et la majorité. Quand je dis l'homme, je ne veux pas dire, bien entendu, qu'il faille se livrer dans ce domaine aux campagnes d'attaques personnelles ou de dénigrement, qui sont dans tous les pays du monde la honte de la politique. (applaudissements)

Je dis qu'il faut juger la capacité d'Homme d'Etat à assumer la responsabilité suprême qu'il s'agit de lui confier. Et tout ce que je voudrais dire concernant Monsieur Georges Pompidou, c'est que très souvent ceux qui ne sont pas favorables à sa candidature, et c'est un euphémisme, parlent de sa gestion de six années. D'abord, dans sa gestion de six années, il y a des résultats que l'on évoque rarement. Il se trouve que c'est au cours de cette période de six

années, que la France a connu, vous le savez bien, un budget en équilibre, pour la première fois depuis la guerre. Il se trouve que c'est au cours de cette période de six années, que le franc, et vous le sentez, dans une région qui est sensibilisée à l'heure actuelle aux problèmes économiques et sociaux, c'est au cours de cette période que le franc a connu une stabilité qu'il n'avait jamais connu pendant une période infiniment moins longue, sous aucun des gestionnaires des régimes précédents.



Et si vous voulez remonter ...(*applaudissements*) Et si vous voulez remonter à la période du précédent budget en équilibre, et bien à cette époque, les candidats actuels à l'élection présidentielle étaient tous en culotte courte. (*applaudissements*) Une période de six années, mais aussi, un mois et un an. Un mois, c'est mai 1968. Au cours de cette période où la France est passée, vous le savez très bien, tout près de périls graves, combien de français et surtout combien de françaises n'ont pas suivi d'heure en heure, la lutte opiniâtre et il faut bien le dire à la fin presque solitaire, de celui qui portait, à cette époque, la sécurité de la France. Et bien je crois qu'il est simplement convenable de s'en souvenir (*bravos et applaudissements*). Et enfin, un an ; car depuis un an, comme vous le savez, il n'exerçait plus les responsabilités du gouvernement. Et il a connu, ainsi, à son tour, après d'autres, cette période, (*brouhaha*) - je ne vois absolument pas à qui vous faites allusion - (*rires*), il a connu ainsi, à son tour, après d'autres, cette période que je crois indispensable à la formation d'un caractère d'Homme d'Etat. C'est-à-dire une période pendant laquelle on retrouve la réalité des problèmes, les contacts quotidiens, et où l'on s'interroge, certainement, lui comme les autres, sur les enseignements qu'ont comporté sa période d'exercice du pouvoir. Et tous ceux qui le connaissent ou qui l'on rencontré ont observé, à cet égard, à la fois la dignité dont il a fait preuve pendant cette période et incontestablement son mûrissement d'Homme d'Etat. Voilà donc pour l'homme.

Mais il y a aussi la majorité. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, nos institutions ne peuvent fonctionner que s'il y a " coïncidence ", entre la majorité présidentielle et la majorité législative. " Coïncidence ", il faut s'entendre. Cela veut dire simplement que ces majorités ne doivent pas se combattre, si la majorité présidentielle pouvait être plus large que la majorité législative, tant mieux car à ce moment là, j'en suis sûr, la majorité législative elle-même s'élargirait. Or qu'est ce que les français souhaitent profondément depuis déjà, je dirais, deux ou trois ans. Ils

souhaitent, vous le savez bien, l'élargissement de la majorité. ...

(*inaudible*)

...et avec la cohésion. Et qu'on essaie de l'étendre et de l'adapter pour faire face aux perspectives nouvelles et aux problèmes réels que la France va rencontrer. Et le renversement cela voudrait dire qu'après tout, on cède à notre pente naturelle, qu'après avoir voulu le changement on va trop loin, sans considérer la portée de son attitude et que, peu à peu, de crise politique en crise économique, nous retrouverions, hélas, la mauvaise France. Et bien je crois que ce soir, entre le changement et le renversement, c'est un choix très simple, que les françaises et les français sont capables de faire, et sur lequel, sans aucun doute, ils vont se prononcer. Et c'est pourquoi, je vous dirai sans y être contraint par des combinaisons, sans y être conduit par la reconnaissance, mais à la suite d'une réflexion libre et indépendante, je vous demande de soutenir, avec moi, la candidature qui me paraît la plus conforme à l'intérêt de la France, et qui est, dans cette élection présidentielle, celle de Monsieur Georges Pompidou (*applaudissements*).

21/12/69 - Vœux des maires de Midi-Pyrénées - 7'55''



Maire de Toulouse (Louis Bazerque) : Mes Chers Amis, l'année 1969 s'achève, elle aura été pour beaucoup une année heureuse, pour d'autres une année qui aura présenté certaines difficultés, pour Toulouse, elle aura été probablement une année annonçant un virage, un changement. Que sera l'année 1970 ? Et bien, je crois qu'elle sera pour Toulouse, comme pour toutes les villes de France et pour toutes les villes du monde, ainsi que nous le disions à l'occasion d'un congrès international aux Etats-Unis, une année de nouveautés, une année de renouveau, une année d'espérance, je crois, pour Toulouse comme pour toutes les autres villes. Si c'est une année d'espérance, il faut que ce soit une année d'espérance et de bonheur pour les toulousains. Il faut que chacun d'entre vous trouve une joie de vivre nouvelle dans la cité, et ..euh.. si l'on a choisi ... euh... le décor qui est derrière vous, c'est peut-être dans cette espérance. Il faut que chacun trouve du travail, que chacun puisse espérer un confort nouveau dans sa manière d'être et dans sa vie, il faut enfin que nous trouvons les moyens, nous les responsables, de satisfaire tous vos désirs. Mes vœux donc seront ceux là et aussi ceux bien traditionnels de bonheur, de santé, de prospérité sachant que

si vous avez tout cela, la ville se portera bien c'est en somme ce qu'il faut nous souhaiter.



Maire de Tarbes : Il m'est particulièrement agréable de répondre à l'invitation qui m'est faite par l'ORTF, et de ... qui met à ma disposition les moyens les plus modernes de communication avec mes administrés. ...Cela me permet de continuer une vieille tradition et de présenter à chacun des Tarbais d'une façon plus directe, les vœux les meilleurs que je forme pour eux en mon nom personnel et aussi en celui du conseil municipal. Ce seront des souhaits d'une bonne santé, d'une année de bonheur, de paix et de prospérité pour vos foyers. ...Nous n'oublions pas, nous les administrateurs de la cité, que nous sommes dans une certaine mesure, responsables de ce climat favorable à l'établissement de vos familles, nous sommes conscients de notre tâche, qui consiste principalement à donner à nos concitoyens des conditions d'une vie heureuse et agréable. C'est bien là, l'idéal de l'équipe qui m'entoure. Et cet idéal, je crois qu'il est bon de le souligner, ne peut se réaliser sans l'appui de tous, sans votre collaboration, sur laquelle nous comptons, et qui est indispensable au but que nous nous sommes fixé.



Maire de Foix : Fuxéennes et Fuxéens, au nom du conseil municipal, le maire de la ville de Foix, se permet de vous adresser tous ses vœux de bonheur et de prospérité pour l'année 1970 qui va s'ouvrir. Bonheur dans tous les foyers, même les plus humbles, les plus simples. Ce bonheur, nous l'atteindrons en rendant votre vie meilleure, plus agréable et plus facile. Le conseil municipal de Foix, que j'ai l'honneur de présider, fera tout son possible pour remplir son contrat et doter la ville de Foix d'installations modernes, de façon à ce que, votre ville devienne plus propre, plus accueillante, plus active...



Maire de Auch : Nous avons la responsabilité de votre cité. Nous travaillons de notre mieux à assurer une saine et bonne gestion municipale sans augmenter vos charges. Nous continuerons dans cette voie avec l'appui de vos critiques constructives mais aussi de vos encouragements. L'année 1970 nous apportera le lot annuel de difficultés. Nous y ferons face avec ce style qui plaît tant aux gens de Gascogne, c'est-à-dire avec optimisme, avec foi, avec dynamisme et avec réalisme. Aux auscitains, aux auscitains, je suis heureux d'adresser pour l'année nouvelle tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite.



Maire de Montauban : Le bonheur des individus et des familles dépend en grande partie des ... moyens matériels, de bien-être et de confort que les ... collectivités mettent à leur disposition. Je souhaite donc, en premier lieu, pour les populations montalbanaises, que la municipalité puisse disposer en 1970 des subventions et des prêts qui lui permettront de ... poursuivre la tâche entreprise au cours des années précédentes. Il s'agit de modernisation de la ville, d'amélioration des chemins, d'adduction d'eau en zone rurale, de constructions scolaires, de logements pour personnes âgées, maisons de retraite, etc. Mais au-delà de la collectivité locale, il y a la société dans son ensemble, dont tout le monde dénonce aujourd'hui les imperfections et les injustices. Il y a le manque de travail, l'insécurité de l'emploi, les salaires trop bas, le ... revenu insuffisant de l'agriculture, le dépérissement de l'artisanat et du petit commerce. Je souhaite qu'une société meilleure puisse garantir à chacun un emploi rémunérateur et la prospérité de son entreprise.



Maire d'Albi : Grand merci à la télévision qui me permet en quelques secondes de vous rendre visite chez vous, et de m'adresser à vous, chers albigeois, au seuil de l'an nouveau porteur évidemment d'incertitude et d'espérance. A vous tous, j'adresse mes vœux aux travailleurs, aux vétérans, aux retraités, aux malades qui connaissent en ce jour l'adversité. (*Tremolos dans la voix*) Bonne année à tous ceux qui dans tous les domaines sont des animateurs et font de notre ville une communauté bien vivante. Bonne année à nos sportifs, bonne année à nos jeunes pour que l'avenir leur soit souriant, bonne année, en un mot, à notre ville d'Albi qui autour de ses richesses médiévales ne cesse de grandir à un rythme régulier. Souhaitons que, pour elle, la conjoncture générale soit l'occasion dans les mois à venir, d'un nouveau programme d'équipement et de modernisation. Souhaitons que s'affermisse, chez nous, la conviction de la solidarité qui nous rassemble les uns et les autres au sein de notre grande famille albigeoise. Bonne année mes chers amis.

05/04/70 - Pompidou à Albi - 3'57''

Pas de musique

Pompidou : inaudible

Homme 1 : je vous remercie ...inaudible

Pompidou : inaudible ... le rugby a souffert hier.

Homme 2 : quart de finale

Pompidou : Ne m'en parlez pas.



Homme 3 : Et voici les jeunes pousses de notre club. paroles entrecoupées incompréhensibles ...



Homme aux lunettes devant le lycée Lapérouse : Il avait un peu une apparence de beau ténébreux, hein, ...l'œil un peu charbonneux, les sourcils peut-être moins accentués qu'ils le sont actuellement, mais ...qu'il ét.. était un séducteur, ça n'est pas impossible, sur ce point là, je ne peux pas vous dire grand chose. De toute façon c'était un garçon disons, comme on disait autrefois, un garçon rangé. Et d'ailleurs, sa famille lui tenait la main.

Journaliste : Il avait un père sévère, je crois.

Homme : Assez sévère...

Applaudissements et brouhahas sans image



G. Pompidou : Il faut que chacun s'y mette, et s'y mette avec bonne foi et volonté d'aboutir, et en tout cas répudie tout ce qui serait cette maladie du monde moderne, qui est le recours à la violence, recours que, je dois le dire, mon gouvernement ne saurait tolérer et ne tolérera pas. On parle constamment d'apaisement, il faut parler de paix. S'il y a paix civile, s'il y a respect de la paix civile par tout le monde, et bien, il n'y aura ni besoin de répression, ni par conséquent d'apaisement.





G. Pompidou : Je n'ai pas la prétention, et surtout pas ici, d'apporter ni à plus forte raison d'imposer des solutions. Mais je crois que cet examen doit être fait, doit être fait en commun par tous ceux qui y sont intéressés, et doit surtout être fait de bonne foi. C'est-à-dire en éliminant aussi bien les routines administratives que les habitudes professionnelles, ou que les prétentions corporatives. Je ne veux pas risquer de soulever quelques susceptibilités chez mes anciens..., chez mes anciens collègues de l'enseignement secondaire, mais je dirais que, en tout cas, les préoccupations corporatives, les préoccupations personnelles, les préoccupations de convenance personnelle, ne doivent pas intervenir dans la solution du problème du baccalauréat. Il importe de sauver, de maintenir cet enseignement secondaire, de le remettre sans aucun doute au goût du jour, mais de ne pas le laisser se défaire, se déliter en quelque sorte, dans l'incertitude sur ce qu'il doit être, et ce à quoi il prépare. Et il faut, naturellement, que règne entre professeurs et élèves, ces sentiments, dont je parlais tout à l'heure, qui n'empêchent nullement une certaine liberté, une grande liberté, dans ces relations, dans les habitudes, mais qui en fin de compte, doivent être de la part des élèves, le respect des maîtres.



Respect, que les maîtres et les chefs d'établissements, se doivent à eux mêmes d'imposer par leurs qualités, par la qualité de leur enseignement, par l'autorité qui doit se dégager d'eux, mais dont en tout cas je puis les assurer qu'ils trouveront pour les soutenir l'appui complet de leur ministre, du gouvernement et du Chef de l'Etat.

22/03/71 - Déclaration de Pierre Baudis - 3'20''



Je viens de vivre hier le jour le plus long mais également la nuit la plus courte, et c'est un élu un peu fatigué qui s'adresse à vous. Mais je désire remercier les 70.500 électeurs, amis connus et inconnus qui sont venus m'apporter leurs suffrages. Ceux du premier tour de scrutin, mais également les 22.000 électeurs nouveaux qui sont venus se joindre à ceux du premier tour. Le conseil municipal nouveau tel (*sonnerie de téléphone*) que les toulousains l'on souhaité va se réunir vendredi après-midi pour élire son maire et ses adjoints.



Après quoi aura lieu la relève de la garde montante... montante et le remplacement de la garde descendante, c'est-à-dire que l'équipe des nouveaux adjoints prendra possession, et des fonctions, et des locaux. Dans une deuxième phase, nous procéderons à la nomination des conseillers délégués, c'est le rôle exclusif du maire, et seront désignées les différentes commissions qui ont pour objet de préparer dans les divers secteurs de la vie municipale, les travaux qui devront retenir notre attention au cours des prochains mois et des prochaines années. Je compte dans une phase suivante, ainsi que je l'avais indiqué devant la presse, mettre en place des commissions extra-municipales de deux genres. Les unes spécialisées sur... sur certains problèmes, que ce soient les problèmes du commerce, que ce soient les questions particulières aux rapatriés, ces commissions réuniront des élus et des hommes et des femmes qui sont passionnés par ces questions.



Les toulousains m'ont hier, 21 mars, jour du printemps, c'était je crois le printemps de Toulouse, malgré la pluie, accordés massivement leur confiance. Je leur demande maintenant davantage que leur bulletin de vote. Je leur demande de s'associer à ce travail que pour leur part les élus vont entreprendre, je leur demande de construire avec nous la cité de demain, et nous ne la ferons heureuse que dans toute la mesure où il y aura une coopération parfaite entre les élus et l'ensemble des toulousains. Pour ma part, la campagne électorale et la bataille est terminée. J'ai oublié toutes les querelles, toutes les attaques, on ne doit pas revenir sur ce passé. Je tiens à affirmer que je serai le maire de tous les toulousains sans aucune distinction d'opinion.

10/10/71 - Réunion des Républicains Indépendants (RI) à Toulouse - 6'17''

Musique traditionnelle, brouhaha, applaudissements.



Animatrice (Danielle Gilbert - pas à l'image) : Bon, maintenant que vous avez salué avec éclat l'Auvergne, en cette fête en l'honneur de Valéry Giscard d'Estaing, vous allez saluer Toulouse en la personne de votre maire de la ville qui est assis aux côtés de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing



Applaudissements, musiques, chansons, V.G.E. joue de l'accordéon et Guy Béart chante à ses côtés.

D. Gilbert et V.G.E. : répliques inaudibles se terminant par " non " de part et d'autre



D. Gilbert : Monsieur le Ministre, je voulais quand même vous poser une dernière question et je voulais savoir si demain lors de votre discours demain matin à dix heures dans la piscine, alors là je le signale à tous...

V.G.E. : Non pas dans la piscine

D. Gilbert : non

V.G.E. : mais à côté de la piscine

D. Gilbert : disons dans le bâtiment de la piscine. Alors je ne vous demande pas si vous irez vous baigner et je ne vous demande pas non plus si vous allez jouer de l'accordéon, ce sera très très sérieux bien sûr.



Brouhaha sur inscription " Liberal Européen Centriste ", puis sur d'autres images, applaudissements
Monsieur X. : J'ai manqué à tous mes devoirs, je donne la parole à Valéry Giscard d'Estaing.



V.G.E. : Décidément, mes chers amis, décidément, je ne dois pas être réellement ce qu'on appelle un homme politique. J'en vois la preuve dans le fait, que lorsqu'il s'agit d'un discours technique ou économique, je préfère le prononcer sans note, et lorsqu'il s'agit d'un discours politique, contrairement aux usages, voici que je l'écris. Ce n'est pas tout à fait l'effet du hasard. Un discours politique, surtout lorsqu'on s'explique assez rarement sur ce sujet, ce qui est actuellement mon cas, a qu'on le veuille ou non l'aspect d'un message. On ne se contente pas d'expliquer, on veut convaincre, on ne se contente pas d'accumuler les arguments, on s'efforce d'atteindre dans son auditoire, c'est-à-dire chez vous mes amis, non seulement l'esprit mais aussi la fibre du cœur. Et il faut alors y mettre tout son soin. Cette réunion est importante, chacun le sent, elle est importante pour nous, elle est importante pour la France. Elle est importante pour nous parce qu'elle nous permet de nous retrouver les uns près des autres pour éprouver notre solidarité et pour définir notre action future.



(Zoom arrière)

Importante pour la France parce qu'il est utile que s'explique clairement sur un certain nombre de sujets la deuxième formation de la majorité et que l'opinion retrouve ainsi dans nos explications des réponses à ses questions, et dans nos propositions des réponses à ses aspirations. Les Républicains Indépendants sont une famille politique, ils participent à l'action de la majorité. Quelle famille, quelle action, ce sont les deux thèmes que j'aborderai. J'ai dit " famille " et je n'ai pas dit " parti ".

31/12/71 - Vœux de Pierre Baudis - 1'22''



Pierre Baudis : Aujourd'hui, tandis que l'année s'achève sous les flocons de neige, qu'il soit permis au maire de Toulouse de vous adresser ses vœux très sincères pour 1972. J'ai conscience qu'un maire doit s'identifier dans la cité qu'il représente, aussi bien dans les bons que dans les mauvais jours, avec ceux qui sont dans la joie comme avec ceux qui à certaines heures sont dans la peine. Tout au long de l'année nouvelle, au-delà des nombreux dossiers à traiter, au cours de longues séances de travail, je n'oublierai pas tous ceux et toutes celles qui sont concernés par les multiples problèmes de la vie quotidienne.



Que Toulouse aussi apporte son charme, son art de vivre, à tous ceux qui de Midi-Pyrénées viennent dans notre métropole régionale. Enfin, je fais des vœux fervents, pour que dans un monde plein de contradictions et de craintes, la paix des cœurs et les bonnes volontés soient une chaîne d'amitié et de bonheur pour vous toutes, pour vous tous.

22/07/72 - Visite dans le Lot du ministre de l'Agriculture Jacques Chirac - 1'39''



Images sans commentaires, puis allocution de J. Chirac.



J. Chirac : Ecoutez, j'arrive dans le Lot, effectivement en voisin, mais dans un département que je connais assez bien et... que j'ai toujours beaucoup apprécié. Que j'avais surtout apprécié en touriste jusqu'ici. Et ma venue et la visite de cette exploitation, avec un œil nouveau, celui du ministre de l'agriculture, est pour moi une séduction importante.



Car, c'est pour moi, la démonstration qu'avec la qualité des âmes ici, qui est bien connue et qui est traditionnelle, et aussi les aides directes ou indirectes qui ont pu leur être apportées au titre de cette rénovation dont nous avons voulu promouvoir la politique dans l'ensemble de la région Limousin-Lot, on peut aboutir à des résultats d'exploitations agricoles qui sont conformes à ce qu'exige une politique moderne d'insertion de l'agriculture dans le monde moderne. Et à cet égard, je trouve que c'est très encourageant. Je me réserverai de vous donner des

impressions plus complètes, lorsque j'en aurai vu un peu plus.

20/11/72 - Visite du Gers par le préfet de région Chadeau - 2'50''



Pas de son au début, images seules montrant le préfet quittant la préfecture pour se rendre dans le Gers, puis entretien du Préfet avec un journaliste.



Journaliste : Monsieur le Préfet, vous êtes donc venu aujourd'hui dans le Gers, c'est un département que vous connaissez fort bien, puisque vous y avez déjà séjourné, je crois trois années.

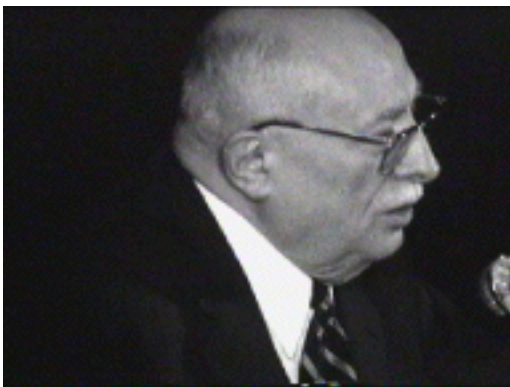
M. Chadeau: C'est un département que je connais bien et auquel je suis très attaché, car non seulement j'y ai séjourné deux ans et demi mais j'y ai débuté ma carrière préfectorale. C'est vous dire combien j'y compte encore d'amis, c'était l'une des premières raisons pour lesquelles je me suis réjoui de ce déplacement à l'invitation de mon ami, Monsieur Robert, Préfet du Gers, mais aussi parce que j'avais besoin

de me recycler car c'est un département, qui depuis vingt cinq ans, a considérablement bougé.

Journaliste : Et vous avez donc évoqué tous les problèmes qui se posaient à ce département, ce matin, avec les chefs de tous les grands services ...

M. Chadeau : Et bien, avec les parlementaires du département, les responsables du Conseil Général, le maire d'Auch, les responsables des grands organismes professionnels, et l'armature administrative de ce département autour de son préfet, bien entendu, nous avons passé en revue les différents secteurs qui conditionnent l'économie du Gers, qu'il s'agisse de ... du secteur tertiaire, du secteur industriel, de l'agriculture surtout, et puis nous avons parlé d'équipement collectif. Alors c'est un département qui, vous le savez, après avoir connu une hémorragie démographique importante, est maintenant à peu près stabilisé dans sa population, mais qui a une population relativement vieillie, n'est ce pas, plus de 17 % de la population a plus de 65 ans, qui a une activité dans le secteur tertiaire qui s'est beaucoup développée au cours des dernières années, il s'est créé plus de 6000 emplois dans ce domaine. Par contre le secteur secondaire industriel est encore faible, c'est une des préoccupations, il faut par conséquent faire des efforts en matière d'infrastructures, d'aménagement des zones industrielles, de prospection pour les développer. Le secteur agricole, par contre, et ça a été l'un des éléments sur lesquels nous nous sommes beaucoup penchés ce matin, emploie la moitié de la population active du département, a connu de considérables évolutions au niveau des productions, des structures et des équipements. Et bien entendu, il reste encore à faire ici comme dans le reste de la région, mais en particulier dans le domaine des équipements collectifs, un ... un gros effort a été tenté.

23/02/73 - Toulouse : meeting avec Jacques Duclos (PCF) - 2'34''



J. Duclos : Nous adressons à vous, employés, ouvriers, techniciens et cadres, à vous, artisans et commerçants, à vous, agriculteurs que rien ne lie au pouvoir du grand capital, et nous vous demandons de soutenir nos efforts en faveur d'une politique nouvelle pour vous mêmes et pour la France. Et pour cela, nous vous demandons de voter communiste. Nous vous adressons à vous tous qui êtes des victimes à des degrés divers de la politique actuelle et nous vous disons qu'une perspective nouvelle peut s'ouvrir

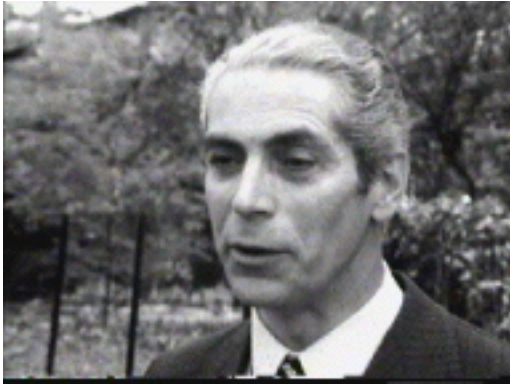
devant vous, si telle est votre volonté. Nous nous adressons à vous, chrétiens dont nous respectons les croyances car nous si... nous sommes soucieux de faire tomber ce qui reste encore de barrières dressées artificiellement entre travailleurs et démocrates. Vous, chrétiens, vous avez votre place toute indiquée dans l'union populaire. Et l'avenir que nous ferons sera plus humain, pour vous qui croyez au ciel, tout comme pour les travailleurs et démocrates qui n'y croient pas. Nous avons lutté ensemble pendant la guerre, et c'est un poète communiste qui a immortalisé le combat de celui qui croyait au ciel et de celui qui n'y croyait pas, et qui luttait et mouraient ensemble pour que la France vive. Bi... (*applaudissements*)

Aujourd'hui, nous pouvons et nous devons lutter ensemble pour que, dans notre pays, il fasse meilleur vivre pour tout le monde. Nous vous adressons à vous tous, patriotes, qui pouvez constater l'orientation pro-Atlantique accentuée de la politique extérieure du pouvoir. Et nous attirons votre attention sur le fait, que le programme commun sera à même, si vous le voulez, d'assurer l'indépendance nationale dans la paix et la réconciliation avec tous les peuples sans aucune exclusive.

16/06/73 - Congrès des Radicaux de Gauche à Toulouse - 2'08''



Journaliste (voix off) : Monsieur Robert Fabre présidait la séance en compagnie du sénateur Caillavet, séance réservée à l'étude des collectivités locales, notamment à l'urbanisme, à l'environnement, à la responsabilité du citoyen. Monsieur René Piquet, membre du comité central du Parti Communiste et Monsieur Alain Savary, qui appartient au comité directeur du Parti Socialiste, vinrent suivre une partie des travaux. A l'issue de la réunion, nous avons demandé à Monsieur Robert Fabre, s'il n'avait pas l'impression que le mouvement qu'il préside est un peu satellite du Parti Socialiste.

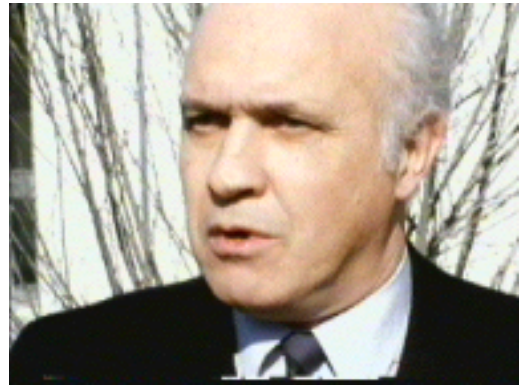


Robert Fabre : Nous ne sommes pas du tout satellite du Parti Socialiste. Ca, c'est une fraction de l'opinion qui l'a affirmé, et excusez moi de dire que la presse l'a repris, mais que jamais aucun des dirigeants et François Mitterrand, puisque vous faites allusion sans doute à ses propos, n'a jamais proposé qu'il y ai une fusion entre les radicaux de gauche et les socialistes. Nous avons là dessus précisé, en temps opportun, notre position. Aujourd'hui, nous démontrons que nous sommes là, que nous existons, que sommes nombreux et chaque jour des fédérations radicales basculent dans notre mouvement. Nous pouvons émettre donc une prétention, aujourd'hui très justifiée, que nous visions depuis le début de notre formation, c'est que nous représentons réellement le radicalisme authentique.

Journaliste : Alors, vous songez sans doute, Monsieur le Président, à refaire un grand parti radical.

Robert Fabre : Mais nous sommes déjà un grand parti radical, et le fait que chaque jour de nouveaux adhérents, et en particulier des adhérents jeunes, viennent vers nous, nous confirme, nous conforte dans cette idée. Voyez vous, euh... il y a eu dans un passé récent, un certain nombre de divergences. Je pense que plus nous irons, et plus tout le monde reconnaîtra la nécessité en France, de l'existence, même en 1973, du radicalisme, mais du radicalisme qui se situe dans l'union de la gauche. Et à ce titre la présence de Pierre Brousse, qui est venu saluer notre ..., non pas congrès, puisque ce n'est pas ainsi qu'il faut l'appeler, mais notre assemblée, est significative puisque il a reconnu en nous, les vrais représentants du radicalisme.

12/02/74 - Conseil Régional : interview de Alain Savary - 2'41''



Journaliste : Monsieur le Président, le préfet propose, le comité économique et social donne son avis, le conseil régional dispose, en fonction de quels critères avez vous disposé et en vertu de quelles propositions et de quels efforts ?

A. Savary : Bien, nous avons recherché les projets les plus économiquement utiles et nécessaires, ce qui nous a amené donc à modifier assez profondément les propositions du préfet. Et nous en avons écarté certains, faute d'informations suffisantes et nous avons aussi mis en place un dispositif devant nous permettre d'entreprendre prochainement des actions qui seraient basées sur des études dont nous aurions la proposition et l'initiative.

Journaliste : Alors justement quelles sont ces grandes actions, et quelles sont les priorités que vous avez voulu donner puisque vous avez supprimé ...

A. Savary : Ben, nous avons retenu le projet, euh touchant l'amélioration des communications urbaines, et également les projets concernant les routes, ce qui a trait au premier problème, car ça a un intérêt économique et social évident et peut favoriser et l'agriculture, et l'industrie. Nous avons pris une partie des projets concernant les télécommunications, j'ai dit une partie seulement parce que cela est indispensable, mais nous protestons contre le fait que l'Etat, dont c'est la responsabilité, continue de faire peser sur la région, les départements et les collectivités locales, cette responsabilité qui est la sienne.

Journaliste : Enfin , Monsieur le Pre... le Président, un observateur m'a dit que le budget manquait de souffle régional. Et j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

A. Savary : Bien, je dois dire que d'abord ce budget est...est...est l'émanation de l'administration et lorsque le souffle n'est pas au départ, il est difficile de le mettre en cours de route. Nous nous y sommes cependant efforcés, et nous l'avons fait, bien que dans cette région à majorité de gauche, nous soyons en désaccord avec les conditions de travail de la région, contre le fait des transferts insuffisants des ressources de l'Etat, nous avons fait l'effort de montrer que nous n'étions pas négatifs, bien au contraire. Mais, nous recherchons maintenant des projets spécifiquement régionaux, c'est-à-dire d'intérêt commun à tous les départements et non pas une somme de projets qui seraient d'intérêt alors local et non pas seulement localisé. Et c'est ce vers quoi, nous nous em... barquons pour faire naître davantage le caractère régional des projets qui seront soumis à la deuxième session.

23/04/74 - Campagne présidentielle : Jacques Chaban-Delmas à Rodez - 2'29''



Commentaires de la journaliste (voix off) : Après avoir remercié le sénateur maire de Rodez de son accueil, Monsieur Jacques Chaban-Delmas a expliqué les raisons de sa candidature, la principale, son expérience en matière politique. Il abordait ensuite les problèmes inhérents au Rouergue, un département charnière, le premier thème traité, Rodez, ville moyenne, une opération exemplaire. Parmi les autres problèmes économiques et sociaux, celui de Millau dont il faut diversifier les activités industrielles, et ceux posés par deux autres villes de l'Aveyron.



J.C.D. : Enfin, je connais fort bien les problèmes de Decazeville, pour avoir, étant Premier Ministre, veillé à ce que les usi... aciéries et usines de Decazeville reçoivent les appoints nécessaires, pour pouvoir continuer sa tâche, je pense que, là aussi, la diversification s'impose, mais qu'il n'en faut pas moins poursuivre activement les prospections. Enfin, à Villefranche, il faut conforter les industries qui travaillent pour l'aéronautique. Voilà les points principaux. En ce qui concerne le désenclavement, les communications, le gros effort fait sur Decazeville-Rodez, et où se mêlent les efforts locaux et les efforts de l'Etat - et l'on félicite, comme l'on dit, les " locaux " - il faut évidemment que ces travaux soient accélérés, c'est de la plus haute importance du point de vue économique. Je voudrais dire également un mot de l'agriculture, et du milieu rural. Tout d'abord, la politique des équipements ruraux doit maintenant être développée de manière à réagir contre un déséquilibre indiscutable et... et naturellement à rectifier entre les villes et la campagne. Il y a aussi à créer des emplois non agricoles en milieu rural, c'est là quelque chose qu'il faut poursuivre, qui a été commencé et qui montre d'ailleurs que l'aménagement du territoire finalement, ne doit se limiter ni

aux métropoles régionales, ni même aux villes moyennes, mais doit aller encore plus au près de la population pour qu'elle puisse ne pas être obligée d'émigrer. Naturellement, tout ce qui concerne le tourisme est à prendre en première considération.

26/04/74 - Elections présidentielles : Jean Royer à Toulouse - 2'37''

Bruits de fond : cris et chahut.



Journaliste (voix off) : Pour la première fois depuis le début de sa campagne, Jean Royer n'a pu être entendu hier soir à Toulouse. Sur quinze cents personnes quatorze cents jeunes constituaient l'assistance du palais des congrès.



Malgré les chansons paillardes, les slogans clamant la liberté sexuelle, les exhibitions de dessins et d'affiches pornographiques, et un début de "striking", Jean Royer a tenu le micro durant trente cinq minutes. Son assistance n'a pu saisir le sens de ses propos couverts à tout instant par un chahut sans précédent.



Malgré tout cela, Jean Royer a essayé de faire admettre ses thèses, après avoir déclaré, " si nous ne pouvons pas parler, nous chanterons ". Le maire le Tour a ajouté qu'il mettait son mandat de député, de ministre et de maire au service de la France. " La République est libre et nous maintiendrons ses libertés " devait il ajouter.



Enfin, il faudrait que à la fin de ce cycle spécial le baccalauréat puisse être passé en même temps qu'un certain nombre d'autres examens et concours, et que la multiplication des chances des étudiants puisse corriger ce que peut avoir d'excessif la sélection pour l'enseignement supérieur. La quatrième orientation, c'est développer le sport...



Les clameurs hostiles ne se sont pas tues pour autant, Jean Royer tentait vainement alors d'engager le dialogue en parlant de l'éducation nationale.

Clameurs de l'assemblée : Royer, salaud, le peuple aura ta peau.

Jean Royer couvert par les clameurs (l'assistance scandale : "Une seule solution, la masturbation !"): Dans l'ordre également de l'éducation, il faut deuxièmement transformer la formation des maîtres. En particulier, par une refonte directe des écoles normales qui seraient transformées en véritables instituts professionnels de la pédagogie.



Journaliste (voix off) : Le bilan de ces 35 minutes : des fils de micros coupés, des projecteurs dérobés, des bagarres jusque devant l'estrade, cinquante fauteuils cassés. Jean Royer décidait alors de quitter la salle et, malgré la protection de son entourage, il était à son tour bousculé.

29/04/74 - Présidentielles : Arlette Laguiller à Toulouse - 2'57''



La troisième mesure à prendre serait d'organiser un cycle spécial dans nos lycées afin de préparer mieux à l'entrée dans l'enseignement supérieur.



A. *Laguiller* : ... car Mitterrand ne s'engage sur rien d'essentiel. On a même plutôt l'impression qu'il essaye de se dégager. Il est prêt à prendre un gouvernement qui corresponde à l'actuelle assemblée. Il l'a dit. Il sera le

Président de tous les français nous dit-il. Et bien comment..., qu'il nous explique comment, il peut être le président de Monsieur Boussac et celui des ouvriers de Boussac. (*applaudissements*) Le président..., comment il peut être le président de Monsieur François Michelin et des travailleurs de Michelin, celui de la famille Peugeot et des travailleurs de chez Peugeot. Moi, je ne vois pas comment on peut défendre les intérêts des deux camps à la fois. En cas de conflit, et il y en aura, quel camp choisira François Mitterrand, celui des travailleurs ou celui des patrons. Dans le passé lorsque Mitterrand était au gouvernement, il a à chaque fois choisi le camp des patrons, parce qu'il était ministre d'un gouvernement bourgeois. Que fera-t-il demain ? Il nous promet de choisir un premier ministre socialiste au gouvernement, et l'on évoque le nom de Deferre, qui a sans doute une carte du Parti Socialiste en poche, mais la carte su.. suffit-elle ? Car Deferre, il faut s'en rappeler, c'est le même, qui candidat à la présidence de 1969, avait fait campagne contre Duclos au premier tour, pour se rallier à Poher au second.



Et à côté de ces hommes, des hommes comme Mitterrand, ses lieutenants s'efforcent de rassurer, Deferre explique que la gauche au pouvoir, se sera l'ordre social. Jules Moch écrit pour les lecteurs du Figaro, il faut bien rassurer la droite, et je cite : " l'appui au communisme n'assujettit pas " et il ajoute " je ne suis pas suspect de tendresse pour lui , les écrits, mes actes notamment aux heures sombres de 1948, sept mois après la tragédie de Prague, en témoignent ". Jules Moch, ce nom n'évoque sans doute pas grand chose pour les plus jeunes. Et pour tous ceux qui ont vécu la période qu'il évoque et les années suivantes, il est sinistrement célèbre. C'est le premier ministre de l'intérieur, qui ait envoyé la troupe et les C.R.S. contre les grévistes après guerre. Car les actes, (*applaudissements*), car les actes qu'il évoque aujourd'hui et qui témoignent de son peu de tendresse vis à vis des communistes, ce sont des assassinats d'ouvriers, les plus vieux se souviennent, et le nom de Jules Moch n'est pas prêt d'être oublié dans les coronas du nord et du côté d'Alès, là où les troupes envoyées par Jules Moch ont tiré et tué des ouvriers.

30/04/74 - Présidentielles : Valéry Giscard d'Estaing à Toulouse - 4'59"

Journaliste (voix off) : Succès d'affluence pour Valéry Giscard d'Estaing au palais des sports de Toulouse où

quatre mille cinq cent personnes s'étaient rendues pour l'écouter. (*début des images : couleur*)



Il était accueilli par Monsieur Roland Boscary-Monservin, sénateur maire de Rodez, président du comité régional de soutien à sa candidature, et par Monsieur Pierre Baudis, le député maire de Toulouse. Ensuite, André Turcat, adjoint au maire et directeur des essais de Concorde, lui posait la question sur l'avenir de l'aéronautique à Toulouse et sur l'opération Concorde. (*applaudissements*)



V.G.E. : Cette opération qui est une réussite scientifique et technique, que personne ne peut contester, doit être une réussite industrielle et commerciale. Et il nous faudra mener, dans les délais, et en surmontant les éventuelles vicissitudes extérieures, la mise de l'avion en service et mesurer al.. alors les effets de la concurrence sur les autres compagnies aériennes, qui n'ont pas pris pour l'instant de commandes mais dont je pense pour ma part, qu'à partir du moment où elles subiront les effets de la concurrence, elles seront conduites à reconsidérer leurs décisions. L'airbus (*applaudissements*), l'airbus, autre re... réalisation remarquable de notre aéronautique civile a été mis au point exactement dans les délais prévus et va entrer d'ici quelques semaines en service, peut-être même quelques jours avant l'entrée en service du futur président de la République. Je considère que l'airbus a actuellement les chances d'être un grand succès commercial pour l'aéronautique civile.

Dans la salle : Et j'attends toujours le... (*rires*)

Journaliste (voix off) : Interrompu par l'intervention d'un rapatrié, Valéry Giscard d'Estaing, précisait alors les diverses mesures qu'il comptait prendre s'il était élu à la présidence de la République.



V.G.E. (début en même temps que les commentaires de la journaliste): Concernant les rapatriés, je voudrais vous dire inaudible..... point, ce que j'ai déjà dit aux organisations qui les représentent. Car c'est un problème qui est en effet un problème de justice sur.. et à propos duquel nos positions doivent être clairement connues. Pour les rapatriés, lorsque j'évoque leurs sorts, leurs problèmes, je commence par l'évocation de la situation psychologique ou politique qui est la leur. Naturellement, ils ont des problèmes matériels, je vais y venir, mais ils ont aussi des problèmes psychologiques et politiques. Ils doivent se sentir désormais, partenaires, partenaires à part entière, partenaires chaleureux de la société française. Il faut que tout ce qui rappelle l'origine de la venue dans notre pays ou les sanctions qui ont accompagnées les événements de leur retour, que tout ceci soit définitivement effacé pour être définitivement oublié. (applaudissements) (disparition de l'image) Je veux dire à cet égard que la prochaine, que le prochain gouvernement devra proposer au parlement, avec la certitude qu'il l'accepte, une amnistie complète et définitive (applaudissements) (réapparition de l'image).



J'ai reçu Monsieur Weiss-Tempé, et j'ai examiné avec lui ce problème, j'ai reçu Monsieur Viard pour...incompris...et examiner ce problème. Voici ce que, en réponse à leurs interventions, on peut dire. D'abord, qu'il est possible compte tenu des ... de l'état des finances publiques françaises, et qui donc à cet égard n'est donc pas si mauvais, qu'il est possible de doubler, au cours des deux prochains exercices, les sommes qui sont consacrées par le budget à la réparation des dommages subis par les rapatriés. Si j'étais élu président de la République, je demanderais au gouvernement de proposer au parlement des dispositions en ce sens. Concernant ce problème des rapatriés, nous ne devons pas négliger non plus le sort des musulmans, des français musulmans, qui ont connu à la suite du

rapatriement, des difficultés personnelles souvent très douloureuses, et qui doivent trouver eux aussi (applaudissements) une place équitable à la mesure de leur épreuve.

17/05/74 - Présidentielles : Giscard d'Estaing et Mitterrand et le 2ème tour - 2'04''



Journaliste (voix off) : Pour Valéry Giscard d'Estaing, qui était le 29 avril dernier au palais des sports de Toulouse, devant 5000 personnes, trois thèmes essentiels pour la région. D'abord, l'aéronautique et l'opération Concorde, une réussite scientifique et technique que personne ne peut contester et qui doit être une réussite industrielle et commerciale.



Ensuite, le problème des rapatriés et des musulmans qui ont choisi de rester Français. Enfin, l'agriculture qui a une large place et une large vocation. Les résultats du premier tour dans Midi-Pyrénées, sur un total de 1.189.792 suffrages exprimés, Valéry Giscard d'Estaing a obtenu 28,47 % des voix.



Quelques jours plus tard, le 3 mai, François Mitterrand prenait à son tour la parole au Stadium municipal de Toulouse devant 50.000 personnes.



Il s'agissait du discours de clôture du premier tour de la campagne. Le candidat commun de la gauche abordait également à la tribune les grands thèmes propres à notre région. En ce qui concerne les rapatriés, François Mitterrand déclarait notamment, " il est intolérable qu'on ait mis tant de retard à régler les indemnités ". Pour l'agriculture, une constatation, l'évolution du pouvoir d'achat, 2,3 %, est la plus faible de tous les secteurs de l'économie.

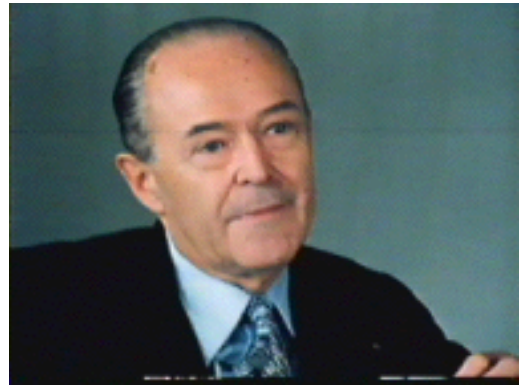


Les résultats de François Mitterrand au premier tour, sur les 1.189.792 suffrages exprimés dans Midi-Pyrénées, le candidat de la gauche a obtenu 47,37% des voix.

26/03/75 - La municipalité et le sondage - 2'13''



Pierre Baudis (Maire de Toulouse) : Il était normal qu'après quatre ans de gestion de la nouvelle municipalité, nous connaissions le sentiment des toulousains sur un certain nombre de réalisations mais aussi sur quelques projets. Je pense que l'intérêt essentiel du sondage était de connaître, non pas le sentiment de ceux qui criaient les plus fort, ou s'agitaient le plus, mais de ceux qui étaient les plus nombreux et souvent les plus raisonnables. Voilà l'intérêt du sondage.



Journaliste : Vous avez eu des réponses particulièrement intéressantes. Peut-être certaines de ces réponses ont apporté quelques surprises. Mais enfin il est à constater, par exemple en ce qui concerne la circulation qu'il y a des réponses particulièrement intéressantes, notamment sur un problème qui a été évoqué toutes ces dernières semaines, les rocade et les berges.

P. Baudis : Il est certain qu'ils veulent des moyens pour pouvoir circuler, et que... sur les rocade, et c'est normal, ils entendent que l'action soit continuée. Depuis quinze, vingt ans, de cette entreprise, ils ne voient pas pourquoi, on arrêterait. Sur ...les... la Garonne, ils entendent effectivement qu'on fasse une action. Bref, les Toulousains sont préoccupés par les problèmes de circulation et ne refusent aucun moyen pour essayer de re... trouver quelque solution. Et ce qui est important, c'est d'embellir la ville, ce qui est important c'est de lui donner de l'emploi, ce qui est important c'est de faire en sorte que les toulousains se sentent bien dans leur ville comme on aime se trouver bien dans sa peau.

Journaliste : Alors vous allez donc tenir compte, Monsieur le Maire, de tous ces avis et peut-être recommencer dans un temps futur un sondage semblable.

P. Baudis : Oui, par exemple, nous nous sommes aperçus qu'ils souhaitent des haltes-garderies. Nous ferons des haltes-garderies. Ils souhaitent que le Palais des Sports soit utilisé pour ...une ... pas uniquement pour un ..type de spectacles, mais pour des variétés, nous l'utiliserons pour tous ; il n'y aura pas de monopole. Euh...ils souhaitent certaines mesures qui concernent la circulation, bien sûr, nous ferons ce qui était prévu mais nous ferons davantage. Je crois que c'est une incitation, et je pense que maintenant que la population a conscience de cela, elle se reconnaîtra assez largement dans ce sondage.

19/03/77 - Présentation de la "soirée élections" - 1'14"



Journaliste (voix off) : Demain, dimanche 20 mars 1977, deuxième tour des élections municipales. Demain, dimanche, FR3 de 21H40 à 23H00 renouvelle sa grande soirée " Elections ".



Avec quelques modifications : une partie de l'équipe de FR3 sera installée en duplex dans le grand hall de *La Dépêche du Midi*, Fernand Cousteau, le rédacteur en chef de *La Dépêche*, présentera sous nos caméras son éditorial du lendemain, Jean-Noël Deléage assurera les commentaires politiques de ce scrutin, et Roger Mulet dirigera la partie débats et interviews avec ses invités, parmi lesquels Alain Savary, Pierre Baudis, Claude Llabres et Robert Gély.
Musique plus forte.



Et puis dans notre grand studio de la Céprière, Claude Stéphane centralisera tous les résultats en liaison avec les correspondants départementaux de FR3, les mairies et les préfetures. Tout au long de la soirée, quelques pauses avec des chanteurs invités : Nicole Rieu, Pierre Grocolas, Maya. Réalisation Charles Mascara et Claude Dague. Dimanche sur FR3, grande soirée " élections - deuxième tour " de 21H40 à 23H00.

31/05/78 - Portrait d'un député : Jean-Michel Baylet - 5'18"



Au marché

J-M. Baylet (JMB) : Alors, qu'est-ce-que vous devenez ?

Marchande : Eh bé, on est toujours là-bas...

JMB : Michel ?

Marchande : Michel, ça va. Enfin !

JMB : Il conduit toujours des ambulances ?

Marchande : Oui, pour l'hôpital

JMB : C'est bien.

Marchande : Voilà

JMB : Très bien. Eh bien, j'espère que vous ferez un bon marché.

Marchande : Eh j'espère !

JMB : A bientôt. Au revoir.

Monsieur : Au revoir, Jean-Michel

Dame : Au revoir, Jean-Michel, à bientôt.



Dans le jardin de sa maison

Journaliste (Georges Fabre) : Jean-Michel Baylet, nous sommes ici chez vous. Est-ce-que vous arrivez à y revenir aussi souvent qu'auparavant, maintenant avec vos multiples occupations.

JMB : Non hélas, et la maison de mon enfance, y revenir, j'y reviens très souvent, certainement même beaucoup plus souvent qu'avant, puisque je suis en permanence pratiquement dans ce département, mais disons que je n'y fais que des apparitions, c'est presque devenu un hôtel beaucoup plus qu'une maison. Et le beau jardin que vous voyez devant vous, je ne peux hélas qu'en profiter très rarement.

Journaliste : C'est parce que vous partagez votre temps entre Paris avec l'Assemblée Nationale, Toulouse avec *La Dépêche du Midi* et puis Valence d'Agen avec vos charges de Maire.

JMB : Je suis presque un nomade, voyez. Je suis disons trois jours par semaine dans le Tarn-et-Garonne, trois jours par semaine à Paris et le reste du temps à *La Dépêche du Midi*, bien sûr cela n'est pas un calendrier formel mais enfin, disons, c'est à peu près un tiers, un tiers, un tiers.



Dans son bureau de La Dépêche

JMB : La fonction de Directeur Général de *La Dépêche du Midi*, n'est pas la moindre. Effectivement, tous les jours à Midi, je réunis mes principaux collaborateurs, pour faire un briefing. C'est-à-dire que nous parlons des problèmes qui se sont posés la veille pour l'impression du journal et nous discutons de la manière dont nous ferons le journal du lendemain, après avoir bien sûr fait la critique de celui du jour.



JMB : Bien. Alors, comment c'est passé la nuit ?

Collaborateur : On est parti à peu près à l'heure au premier groupe, mais sur le deuxième groupe en ce qui concerne les Hautes-Pyrénées d'une part, en ce qui concerne l'édition du Lot-et-Garonne d'autre part, et ben, on est reparti pratiquement aux horaires habituels c'est-à-dire... une demi heure de retard, et puis on sort en fin de nuit avec une demi heure de retard.

JMB : Alors, qu'est-ce-qui s'est passé ? (*léger brouhaha*) La rédaction est partie trop tard ou quoi ?

Monsieur X. : Moi je pense qu'on est pas parti trop tard. J'étais .. (*nom de l'événement incompris*)... bien sûr, et on.. on a retardé, y a eu deux pages qui sont parties... A dix heures, j'ai loupé la page des sports.



JMB : Avoir 31 ans et être à la tête d'un grand journal, c'est une chance inespérée et c'est quelque chose de tout à fait passionnant, et ma région, ma ville c'est Valence d'Agen, mon département c'est le Tarn-et Garonne, bien sûr c'est ici qu'est mon cœur, ici que je me plais le plus.

Journaliste : Sentimentalement, c'est Valence d'Agen.

JMB : Bien sûr.



A la mairie de Valence d'Agen

Monsieur 1 : ...Nous le ferons dans le hall où nous montons des pierres

JMB : Oui. Oui, oui. Oui, oui.

Les deux hommes parlent en même temps, passage de quelques secondes incompréhensible

Monsieur 1 : Comme la dernière fois...

JMB : Oui, d'accord.

Monsieur 1 : Nous le faisons dans le hall en pierre.

Monsieur 2 : Il se fera un apéritif pour 150, 200 personnes.

JMB : 200, 250 à peu près.

Monsieur 1 : 250 personnes ?

JMB : Oui

JMB : Bon Pierrette. Pour en revenir à cet hôpital, on va faire un conseil d'administration. Mais il faudrait quand même que vous voyiez un peu le directeur de Castelsarrasin pour qu'on parle de tous ces problèmes à l'avance. Il faudrait peut-être qu'on le voie un petit peu avant.



Devant sa maison

JMB : Déjà l'an dernier lorsque j'ai été élu maire, je me suis aperçu que pour bien connaître les problèmes des gens, il fallait vraiment être leur élu, car c'est là qu'ils viennent se livrer, c'est là qu'ils viennent vous expliquer ce que sont leurs affaires quotidiennes.



A la mairie de Valence d'Agen

JMB : Eh bien ...

Vieille dame : Alors voilà. Le directeur avant de partir, la veille, il a supprimé les cigarettes aux payants. Et seuls avaient droit ceux qui ont l'aide sociale. Alors je voudrais savoir pourquoi, nous qui payons on n'a pas droit aux cigarettes.

JMB : Pourquoi, vous aviez des cigarettesdes cigarettes gratuites.

Vieille dame : Oui, trois paquets par semaine, tous les(*incompris*)

JMB : Et il les a supprimés.

Vieille dame : Il les a supprimés.

JMB : Et bien, on va tâcher de le rétablir. C'est pas gentil ça tout de même.

Vieille dame :(*incompris*)

Devant sa maison

JMB : Il n'est pas possible de dire que je préfère une fonction à une autre car toutes deux me passionnent vraiment.



A la Dépêche

JMB : Tu titres sur quoi ?

Homme : L'austérité...

JMB : C'est tout ?

Homme : L'austérité.

JMB : Tu as rien d'autre en politique ?

Homme : Au point de vue politique non, y a le PC, le PC et le gouvernement en cours...

JMB : Et là qu'est-ce que tu as ?

Homme : Là c'est une photo...

JMB coupe la parole mais c'est incompréhensible

Homme : ... une photo régionale, je ne sais pas.

JMB et l'homme parlent en même temps : incompréhensible

Homme : Non.

JMB : Et là ?

Homme : Là, on va ouvrir sur un truc de St Girons.



Bruits d'imprimerie.



Devant sa maison

JMB : Je crois que ce que je préfère c'est justement, ce métier que je fais, c'est-à-dire celui de parlementaire, de maire d'une commune, c'est important d'être maire d'une commune, on crée, c'est de la gestion, cela ressemble beaucoup justement à la gestion de *La Dépêche du Midi*, alors je crois que c'est cela qui me passionne le plus.



Dans son bureau

Journaliste : Qu'est-ce-qu'il vous manque le plus, le temps, vous voudriez que vous ayez des journées de 48 heures ?
JMB : Bien sûr ! Ce serait l'idéal, mais enfin, comme elles ne sont pas de 48 heures, il faut bien faire avec des journées de 24 heures.



A la Mairie

JMB : Alors je crois qu'il faudrait au niveau du Conseil Général, tu intervienes auprès du préfet pour voir ce qu'il y a lieu de faire, parce que j'ai bien l'impression que c'est de nouveau une offensive pour fermer ces abattoirs ruraux qui sont plus ou moins légaux.

Dame : *..incompris...* Bien sûr. Puisque tu as ressorti tout le dossier d'abattoir de Valence d'Agen, tu as dû t'apercevoir que depuis des années nous l'avions modernisé, ce que tu sais, que nous n'avons pas même fini de payer, les annuités d'emprunts.

Devant sa maison

JMB : Lorsque l'on fait tant de choses, il est difficile d'avoir encore le temps de prendre des loisirs. Mais, lorsque j'ai quelques loisirs, j'ai gardé un petit peu le tempérament sportif, et j'adore faire du sport.

24/11/79 - Calmont (Haute-Garonne) : inauguration d'un foyer du troisième âge - 0'24''



Calmont, dans la Haute-Garonne, s'enorgueillit désormais d'un foyer du troisième âge.



Celui-ci a été inauguré ce matin sous la présidence de Monsieur Léon Eeckhoutte, président du Conseil Général et Jacques Corbon, préfet de Midi-Pyrénées, par Monsieur André Méric, vice-président du Sénat, mais surtout en l'occurrence maire et conseiller général de Calmont.



D'autres personnalités dont Monsieur Gérard Houtter, député, ont également constaté l'excellence des installations.

20/08/81 - Déclaration de F. Mitterrand à Sion (Gers) - 1'42''



Willy Brandt : Nous étions à Sion (*hésitations*)... pour cinq jours.

Mitterrand : Oui. Moi, je suis venu uniquement parce que Willy Brandt, Brigitte et Willy Brandt étaient là depuis deux jours et euh ... des rendez-vous amicaux, et je suis venu passer quelques heures avec eux.



Cela fera bientôt deux mois que l'Assemblée Nationale a apporté une majorité socialiste, y a pas de temps perdu. Mais puisque les décisions ont été mûries, dès lors qu'elles sont prises, il faut les appliquer rapidement. Ce n'est pas du tout de la précipitation. C'est le sentiment aussi que... il y a une grande attente dans le pays, il y a aussi ce que l'on peut faire. Tout ce que l'on peut faire doit être fait. Il y a ce qui

doit compter avec le temps. Il faut d'abord réparer les dommages causés par la politique précédente. Et ce n'est pas naturellement en trois mois que l'on peut réparer les dégâts d'une politique qui a duré euh... des années et des années. Je ne pense pas que l'histoire m'ait réservé un été plus chaud qu'il n'a été réservé à combien d'autres avant moi. Simplement, ce sont mes problèmes, ce sont ceux de la France de 1981, ceux que j'ai à traiter. Naturellement, ils prennent pour moi une ampleur et une acuité dont vous mesurez évidemment l'actualité, quoi.

25/01/82 - Portrait du nouveau Chirac - 6'02''



Journaliste (*Pierre Boudy*) : Bien, Jacques Chirac merci d'être avec nous ce soir et tout d'abord cette première question que j'ai envie de vous poser, c'est que, en ce moment on dit voilà, .. (*incompris*) et bien Jacques Chirac va changer son langage, va changer son image... Il y a un monsieur qui s'appelle Monsieur Crespy qui va s'en charger. Est-ce-que vous n'avez pas peur, vous, de tomber dans le fameux piège Chaban avec l'expérience de Michel Bongrand ? Vous vous en souvenez de ça ...



J. Chirac : Non, je crois que ça n'a strictement aucun rapport. Il ne s'agit pas de changer l'image, il s'agit simplement d'avoir pour le RPR, pour le mouvement, une meilleure perception de l'opinion publique. Or aujourd'hui cette perception de l'opinion publique, pour un mouvement politique passe essentiellement par les médias, par la radio, par la télévision, par une certaine forme, du bon sens du terme, d'une publicité et ce qui est vrai et qui n'était pas le cas il y a trente ans, d'une technique. Il y faut des techniciens, et c'est la raison pour laquelle le RPR a décidé que dorénavant il prendrait ces techniques en considération, d'où la présence avec nous de Monsieur Crespy.

Journaliste : Chirac se laisse donc conseiller par le RPR pour sa propre personne ?

J. Chirac : Ce n'est pas une mission de Monsieur Crespy, et loin s'en faut de se préoccuper de ma propre personne, comme vous dites, mais de se préoccuper de l'ensemble du mouvement, c'est-à-dire de faire mieux comprendre aux françaises et aux français, quelles sont, au bon sens du terme, les ambitions de notre mouvement, c'est-à-dire quelles sont les propositions et notamment la politique qu'il compte en suivre le jour où il aura les moyens de le faire.



Journaliste : Moi j'aurais dit : et si Monsieur Crespy contribuait à casser l'effet naturel Chirac. Vous êtes un homme direct, y'a pas à tortiller, quand même on va pas le changer ça ...

J. Chirac : Si j'avais eu le moindre doute quant aux conséquences de l'action de Monsieur Crespy, et plus généralement d'une politique de communication adaptée aux temps modernes pour notre mouvement, je n'aurais pas pris cette voie. Et je suis donc tout à fait persuadé, l'avenir tranchera cette question, je suis donc tout à fait persuadé que grâce à cet effort de politique de communication, nous serons mieux compris par l'ensemble des françaises et des français.

Journaliste : Alors autre temps fort, autres mots forts de ces assises qu'on vient de vivre, c'est il faut dégager la vérité Chirac. Pardonnez-moi mais *a contrario*, est-ce-que Chirac était un personnage " faux ", jusque là ?

J. Chirac : Je crois que le problème ne se pose pas en ces termes. En réalité, par définition les médias ont tendance à caricaturer. Non pas, volontairement naturellement, ce n'est pas la bonne foi des hommes qui est en cause, mais la technique elle-même, la rapidité, la vision de l'image, c'est pourquoi, il faut si l'on veut revenir à la vérité, il faut que sans aucun doute l'acteur, c'est-à-dire dans mon cas particulier l'homme politique, s'adapte aux exigences précisément pour se montrer dans sa vérité de ces techniques modernes.

Journaliste : Est-ce-que vous êtes capable, question de confiance, de travailler en équipe et surtout, surtout de garder uni ?

J. Chirac : Oui, je suis depuis longtemps dans des fonctions qui m'obligent à travailler en équipe. J'ai été pendant dix ans membre du gouvernement, où j'assumais un certain nombre de responsabilités, j'ai même constitué forcément, (*incompris*) des équipes. Et vous observerez que si, en permanence, je m'attache à avoir des hommes et des femmes nouvelles, et notamment de la jeune génération,

pour assumer des responsabilités, je conserve avec moi une équipe qui travaille depuis très longtemps à mes côtés.

Journaliste : Est-ce-que vous êtes capable du doute ? C'est une qualité quand on travaille en équipe. Capable du doute.

J. Chirac : C'est plus qu'une qualité, c'est une nécessité. Dans tous les domaines, et notamment en politique, les certitudes sont toujours très dangereuses. Il les faut au niveau des principes, sur lesquels aucun compromis n'est possible. Au niveau de l'action, il faut en permanence se remettre en question, analyser ses propres fautes, ses propres erreurs, comprendre les raisons de ses succès comme de ses échecs, de façon à pouvoir déterminer avec toute certitude son action.

Journaliste : Pour terminer cette interview, Jacques Chirac, permettez-moi cette constatation. De mémoire, de petit journaliste que je suis, je vous ai vu une seule fois en tenue décontractée. C'était un certain été au château de Buty à Sarran, interviewé par une chaîne de télévision. Sinon c'est toujours le costume trois pièces, allez...



J. Chirac : (*rire*) Et bien si vous passiez me voir à mon bureau de la mairie de Paris, le soir, à partir de neuf heures ou neuf heures et demi, vous me trouveriez dans une tenue tout à fait décontractée, car c'est le moment où je travaille et où je réfléchis tranquille, l'hiver au coin du feu qui brûle dans la cheminée en permanence, l'été, naturellement, sans le feu, et là vous me trouveriez en jeans et en pull-over car je cherche à y être le plus décontracté possible. Non pas pour l'extérieur, parce que j'y suis seul, mais parce que c'est plus commode et relaxant., comme on dit aujourd'hui.



Fin sur congrès RPR avec musique irlandaise, applaudissements de la foule. J. Chirac et B. Pons à la tribune.

19/12/83 - Interview de Maurice Faure - 1'58''



Maurice Faure : Notre objectif est centre gauche, en ce sens que nous nous situons dans la tradition radicale. Incontestablement Edgar Faure et moi-même, nous avons dans le passé joué aussi bien dans les rouages de l'Etat que dans ceux du parti radical socialiste à l'époque un rôle important, et c'est ce qui fait que l'on puisse apparaître un peu comme deux sages dans cette affaire. Il est certain que tous les deux, nous nous inscrivons aussi dans la ligne traditionnelle de pensée radicale. Et le radicalisme historiquement a toujours été à gauche, même s'il représente, évidemment, une gauche différente du socialisme, et à plus forte raison du ... du communisme. Mais ce que nous voulons essayer de montrer, c'est que à l'heure, où plus que jamais, les données de la vie politique de notre pays, appellent, la constitution de cette force de centre gauche pour des raisons d'équilibre et d'harmonie de la vie politique nationale, à la veille de ... d'une année difficile 1984, où l'affaire Talbot ... *incompris* ... certainement est un signe avant coureur de ce qui nous attend multiplié par un très grand nombre de secteurs industriels et nécessairement d'entreprises, et bien l'existence d'un centre gauche serait certainement un élément de paix sociale, un facteur d'harmonie. Il reste à voir s'il est possible...



Journaliste (G. Vallès) : Justement, Président, est-ce-qu'il s'agit d'un projet politique ou d'un projet de société ?

Maurice Faure : Non, c'est un projet de société. Et c'est la raison pour laquelle nous allons commencer par autour d'une table ronde voir si nous avons entre nous suffisamment de points de convergences pour donner vie intellectuellement et... et politiquement à cette restructuration du centre gauche et puis, après, si ... si vraiment de ce premier examen, euh ... le bilan s'avère

positif, alors à ce moment là, nous entrerons dans l'organisation éventuelle de ce rassemblement.

Journaliste : Un dernier mot. Valéry Giscard d'Estaing avait dit "la France doit être gouvernée au centre", vous suivez cette voie ?

Maurice Faure : Oui mais, son "centre" signifiait "droite". C'était la droite libérale, traditionnelle, respectable en tant que telle, c'est un des grands courants de la pensée française, le radicalisme en est un autre, qui ne se confond absolument pas avec celle-ci.

16/06/84 - Spot du conseil régional de Midi-Pyrénées - 3'55''

Film publicitaire (musique à la flute)



Enfant 1 : Haute-Garonne



Enfant 2 : Hautes-Pyrénées

Voix off d'enfants: Tarn, Ariège, Gers, Aveyron, Tarn-et-Garonne, Lot.



Voix off d'homme : Huit départements s'unissent : Midi-Pyrénées, une grande région est en marche.



Fin du spot, début de l'interview



P. Leguistin (Havas Conseil Toulouse) : Alors effectivement, on s'est servi d'enfants. Pourquoi d'enfants ? Ben parce que il y a une des réalités de Midi-Pyrénées, c'est la réalité de chaque département. Chaque département qui compose la région Midi-Pyrénées a un contenu d'images, lui, une notoriété forte. Et on se sent bien gersois, on se sent bien tarnais et pas vraiment "midi-pyrénéen". Et on a voulu, on a pris chaque ... un enfant, chaque enfant porte, dans le film on le voit bien, porte dans sa main un présent, ce présent c'est la richesse du département, et ils viennent donc chacun ...chacun de leur lieu, de leur département, ils convergent vers un même endroit en portant cet.. ce présent, cette richesse, et ils la mettent en commun, et de ce fait, ils créent ce ... ce qu'on retrouve ici dans notre drapeau, ils créent cette ... cette fédération, ce cercle, cette union de ...de richesses, qui est la base même donc de notre drapeau. Alors on pourrait se demander pourquoi ...

pourquoi un drapeau ... Ben parce qu'à partir du moment où on crée une région, qu'on a la volonté d'exister en tant que région et de se positionner par rapport aux autres... aux autres régions françaises et même sur un plan européen voire ...voire mondial, il faut qu'on ait une bannière. Il faut que les gens se retrouvent sous cette bannière, et on a créé donc cette bannière, qu'est le drapeau Midi-Pyrénées avec chaque ... chaque ... chaque département illustré par une étoile, et on y retrouve le symbole historique, je dirais, le ...le plus fort de la région, qu'est la croix du Languedoc.



Journaliste (voix off) : Et on pourra voir également une campagne sur le tourisme.

P. Leguistin : Oui. Le film qu'on a vu, film de trente secondes est une locomot ... une locomotive à laquelle sera accrochée tous les partenaires économiques de la région. Le comité régional du tourisme a donc conçu en cet esprit quatre films de huit secondes, qui vont venir se rajouter au film de trente secondes.

Journaliste (voix off) : Mais on peut penser que des industriels ou des agriculteurs pourront faire pareil ...

P. Leguistin : Oui, tout à fait. C'est l'objectif de cette action. C'est vraiment de créer une action..., une image très forte de la région, une campagne "chapeau" comme on dit, et que après, chacun puisse mettre en avant son potentiel, ses produits comme l'a fait donc le comité régional du tourisme.



Journaliste : Président, quand on fait une campagne de publicité, c'est qu'on a quelque chose à vendre, alors que peut vendre la région Midi-Pyrénées et que voulez vous vendre ?

Eugène Boyer (Vice-président du conseil régional) : Tout d'abord, je crois que la région Midi-Pyrénées doit se vendre elle-même. Et pour se vendre, il faut qu'elle se connaisse bien. Il n'est pas tellement sûr qu'elle se connaisse bien, il

n'est pas tellement sûr qu'on la connaisse bien. Une enquête récente a démontré que quatre français sur cinq étaient incapables de situer Midi-Pyrénées. Est-on bien sûr que le cinquième le situait exactement, quand on connaît que Midi-Pyrénées est une juxtaposition de deux choses qui évoquent des images peut-être un peu différentes. Le Midi, le Midi, c'est Pagnol, c'est l'anis, c'est la mer ; les Pyrénées, c'est la chaîne de montagnes de Perpignan à Biarritz, c'est la spéléologie, c'est Norbert Casteret ; et la juxtaposition de ces deux termes, est-ce que c'est bien une région qui a été dessinée par des gens de, non pas de laboratoire, mais d'administration, et donc d'une façon un peu arbitraire, je crois qu'il fallait regrouper tous les habitants de Pyrénées ...de Midi-Pyrénées, sous un symbole et nous avons choisi, nous sommes, je crois, les seuls en France actuellement, un drapeau, plutôt qu'un logo.

17/08/84 - Portrait de Jacques Godfrain - 3'04''



Journaliste (voix off) : Jacques Godfrain doit apprécier Colette. Comme la romancière, il pense que les vacances, c'est continuer à travailler.



Seule exception, donc, à son quotidien parlementaire, le député de l'Aveyron a quitté l'Assemblée Nationale, non pour son bureau de Saint-Affrique, mais pour sa résidence estivale de Monclara, à quelques kilomètres du Larzac. Un ancien presbytère, acheté il y a quinze ans avec son premier salaire.



J. Godfrain : Je passe mes vacances au contact de la population qui a beaucoup de choses à dire, et ce n'est pas toujours, je le dis à un journaliste, dans la grande presse que je retrouve ce que pensent profondément les gens.



Téléphone sans fil qui sonne, il répond : Oui ..
Journaliste (voix off) : Au programme d'un mois d'août qui ressemble étrangement à tous les mois d'une année traditionnelle, visite de quelques unes des 118 communes de la circonscription, permanences à tenir, rapports à rédiger. Ce cadet de la droite, à l'inlassable activité, ce qui lui a valu d'être classé parmi les quinze députés les plus actifs de France, poursuit sa carrière des honneurs, comme jadis le faisaient les hommes politiques romains. Cet intime de Jacques Chirac dit pourtant ne pas être préoccupé par une quelconque ambition personnelle.

J. Godfrain (au téléphone) : Oui, samedi matin.



J. Godfrain : La carrière, l'ambition, le grade, une montée spectaculaire... Vous savez, les plus hauts sommets sont au plus près des grands précipices. Alors, ne montons pas trop haut, car, n'oubliez pas une chose, c'est que plus le singe

monte en haut de l'arbre, il nous envoie la partie la plus charnue de son personnage.



Journaliste (voix off) : Ancien membre du cabinet du président Georges Pompidou, Jacques Godfrain, prépare dans son hameau deux rapports sur lesquels il reste, pour l'heure, très discret. Le premier sur la sidérurgie française, dans lequel il devrait prôner une approche plus internationale de la situation. Ce rapport sera présenté devant le congrès des jeunes du Rassemblement Pour la République à Nîmes à la fin du mois. Le second consacré à la proportionnelle sera rendu public au mois de septembre, à l'occasion d'une réunion de son groupe parlementaire qui se déroulera à Port Barcarès.



J. Godfrain : Le langage d'opposition, à mon sens, doit être un langage de propositions. C'est-à-dire que si demain, d'aventure, ou par (*incomris*) nous étions appelés à gouverner, il faut que nous sachions aujourd'hui ce que nous ferions demain, si nous étions au pouvoir. C'est l'objet de mes travaux de vacances.



Journaliste (voix off) : Mais la principale préoccupation de ce père de famille concerne ce pays rude où il respire. Le député du sud Aveyron n'a qu'un désir, obtenir une relance des activités économiques du département.

En sourdine, J. Godfrain parle à ses enfants.

05/11/85 - Toulouse et la politique - 3'32''

Divers plans sur des Toulousains anonymes interviewés lors d'un "micro-trottoir"

Homme 1 : Oh, moi je crois que rien ne l'empêche d'être ministre un jour, étant donné son âge et ses capacités.

Journaliste : Vous lui voyez un avenir politique autre que la mairie ?

Femme 1 : Oui

Journaliste : Par exemple quoi ?

Femme 1 : Je ne sais pas, président .

Femme 2 : Rien du tout

Jeune homme : C'est bien, non, il fait de tout, la dernière fois il est allé à la soirée au golf, enfin, on l'a vu. Non, il est très... très détendu, très sympa.

Homme 2 : Tous les espoirs sont permis quand on est jeune ... et qu'on a les dents longues.

Journaliste : Vous lui voyez un avenir politique au-delà de la mairie ?

Homme 3 : Au-delà de la mairie ? J'espère qu'il n'en aura pas, parce que je ne partage pas ses opinions.

Homme 4 : Maintenant, je crois que la population française, ils aiment bien les gens qui plaisent, donc, je crois que lui il plaît assez, donc, je vois un avenir assez bien.

Journaliste : Vous pensez qu'il peut devenir ministre un jour, par exemple.

Homme 5 : Peut-être, c'est possible... J'ai jamais envisagé ces problèmes.

Journaliste : Tout est possible ?

Homme 6 : Actuellement, tout est possible.

Homme 7 : Oh... ça je ne m'en occupe pas de la politique.

Je m'en occupe pas.

Journaliste : Ministre par exemple ?

Homme 7 : Oh, non, non, moi, je ne m'en occupe pas de la politique.





Journaliste (voix off) : Ministre, président, entre la vedette du petit écran et le jeune premier du petit monde politique, le chemin n'aura duré que l'espace d'une législature, trajectoire calculée de longue date, trajectoire parfaite jusqu'à ce jour, c'est en mars 83 que la mise sur orbite a eu lieu.



Un sans faute réussi, " Baudis deux " prenait le relais de " Baudis un ".



Robert Huguenard (Maire adjoint) : J'ai été surpris par, si vous voulez, le fait qu'un père lègue à son fils une ville comme Toulouse. Ca me surprenait, parce que je ne connaissait pas l'homme autrement que par le petit écran.
X : Je crois qu'il a un look différent, et c'est la raison pour laquelle, il a du succès, je pense, au niveau de l'électorat.



Journaliste (voix off) : Toulouse pour tous, voilà le cri de ralliement. Les nouveaux élus sont priés de laisser leur badge politique au vestiaire.



Dominique Baudis se dépense sans compter, sous l'œil presque amoureux d'une presse, qui lui fait page après page une couronne de lauriers.



Et tandis que la France doute et se cherche des amants au cœur pur, Toulouse rosit d'être si bien courtisée.

R. Huguenard : J'ai dit un jour qu'il était un synthétiseur. C'est-à-dire qu'il a l'avantage des anciens journalistes, c'est de savoir rapidement trouver ce qui intéresse et comment le développer, par rapport à d'autres qui travaillent des dossiers un peu lourdement.



Journaliste (voix off) : L'homme force l'admiration, le politique gagne vite du galon, fort de sa victoire aux élections européennes de 1984. (A l'image, sous titre : Dominique Baudis - maire de Toulouse - député parlement européen).

X : C'est un libéral, il est originaire de... de la famille démocrate chrétienne, mais il correspond, je crois, à la tendance libérale qui est actuellement dominante dans l'échiquier politique français.



Journaliste (voix off) : 1985, Dominique Baudis distribue rôles et cantons, et appelle au ralliement derrière son panache toulousain. Un chef est né, et déjà ça grogne dans les rangs. En politique comme en économie, l'investissement suppose un jour des dividendes.



R. Huguenard : Un homme seul ne peut pas réussir en politique, j'en suis persuadé. Par contre, un homme avec une équipe, une grande équipe, peut faire de grandes réalisations. Et le problème de Dominique Baudis, tel que je le ressens, sans polémique et sans acrimonie à son endroit,

c'est qu'il est en politique un peu seul. Ou tout au moins avec son père, mais c'est la même chose pour moi. Quand je dis une équipe, c'est une équipe d'hommes et de femmes, autour de lui, engagés politiquement et qui ne soient pas écartés systématiquement de la vie politique parce que son père a peur que nous lui fassions de l'ombre.

Journaliste (voix off): " Mon Dieu, gardez-moi de mes amis, quant à mes ennemis, je m'en charge " aurait dit Baudelaire.



Monsieur dans la rue : Ca change, vous comprenez, maintenant, de côté. Il est prêt pour la relève, hein.

28/09/87 - Fête de la rose avec L. Jospin et P. Mauroy à Launac (Haute-Garonne) - 2'32''

Musique bandas au début - Bruits d'animation et musique en fond tout au long du reportage.



Journaliste (voix off) : Bandas, vaches landaises, rugby.



Hier à Launac l'ambiance était à la fête. Correcte mais virile, y compris pour le député Gérard Bapt qui regretta peut-être à certains moments les batailles plus pacifiques de l'Assemblée Nationale.



Jean Carassou (secrétaire PS Haute-Garonne) : C'est une mobilisation assez forte et cette fête est réussie, la... la fédération de Haute-Garonne s'est rassemblée aujourd'hui pour le départ d'une campagne qui sera forte et longue d'ailleurs aussi.



Journaliste (voix off) : Mais le point fort de la fête de la rose, c'étaient les interventions très politiques de Lionel Jospin et de Pierre Mauroy... et notamment sur les relations majorité - Front National.



Lionel Jospin (député Haute-Garonne et 1er secrétaire du PS) : Nous sommes en droit de demander aux hommes politiques qui jouent aux belles âmes, qui jouent aux démocrates chrétiens, qui jouent aux neutralistes, qui envoient des télégrammes à la communauté juive, qui se

préoccupent paraît-il des droits de l'homme, nous sommes en droit de leur demander vont ils ou non rompre les alliances qu'ils ont passé à la région avec le Front National.



(applaudissements - Bravos)

Si Monsieur Baudis n'est pas éclairé sur ce que pense Monsieur Romain Marie, secrétaire du bureau de la région, alors qu'il lise l'interview que Monsieur Romain Marie vient d'accorder à *l'Événement du Jeudi* et où on l'interroge : " Les chambres à gaz ont elles existé ? ". Romain Marie : " Je n'ai pas eu le temps d'étudier le dossier. " (sifflements) Deuxième question : " Vous n'avez pas une petite idée ? " Réponse : " Ma famille m'a dit que ça avait existé. " Moi, je souhaite désormais que Monsieur Baudis, au lieu d'invoquer la proportionnelle, au lieu de mettre en cause les socialistes, dise clairement ce qu'il a l'intention de faire avec ce monsieur, et s'il veut le garder à la chambre régionale.

Journaliste (voix off) : Vient ensuite Pierre Mauroy. Il fait le rappel des mesures du gouvernement de gauche, dont la retraite à soixante ans et la cinquième semaine de congés payés. Puis il attaque les deux leaders nationaux de la droite.



Pierre Mauroy (Ancien premier ministre) : Monsieur Chirac a été premier ministre, pendant deux ans. Avec lui, le chômage a doublé. Il est passé de 400.000, 400.000 chômeurs à 800.000 chômeurs. Monsieur Barre a été premier ministre et le chômage a encore doublé.

Journaliste (voix off) : Pour le PS, et même sans candidat déclaré, la campagne est bel et bien lancée à huit mois des présidentielles.

04/05/88 - Inauguration de la rocade est à Toulouse - 2'02''



Journaliste (voix off) : La rocade est enfin ouverte. Elle assure la continuité des autoroutes en provenance de Bordeaux ou de Narbonne. L'autoroute des deux mers justifie aujourd'hui seulement son titre.



Pierre Méhaignerie en inaugurant le trait d'union, 14 kilomètres d'autoroute dans l'agglomération toulousaine, a souligné la remarquable cohésion financière entre l'Etat, la région, le département et la ville de Toulouse d'une part, et la société des Autoroutes du Sud de la France d'autre part.



(sous titres défilant : Financement rocade est - Etat :35,75% ... Région : 8,85% ... Département : 10,20% ... Ville Toulouse : 10,20% ... A.S.F. 35%)

Coût global : 950 millions de francs. Caractéristiques principales : deux fois trois voies, deux gros échangeurs reliant les péages aux autoroutes et six sorties en zone urbaine. Au total 35 ouvrages d'art, les travaux avaient

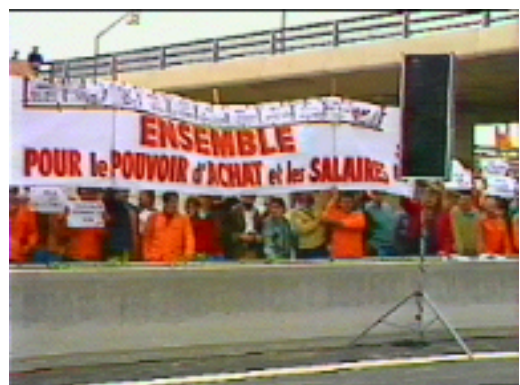
débuté en 85. Une rocade qui est exemplaire à bien des égards.



Léon Eeckhoutte (Président du Conseil Général de Haute-Garonne) : C'est un symbole particulier, parce qu'elle représente la collaboration de l'Etat avec l'ensemble des collectivités territoriales, département, région et commune de Toulouse pour l'ensemble des usagers. C'est pour nous, ce mot de rassemblement, qui constitue aujourd'hui l'essentiel.



Dominique Baudis (Maire de Toulouse et Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées) : Comme toutes les grandes métropoles européennes, Toulouse est dotée d'un véritable anneau périphérique qui permet de... de contourner la ville. C'est un chantier qui a duré quinze ans et qui s'achève aujourd'hui. Et puis comme président de région, je considère que c'est également important, puisque on finit de... de cimenter la clé de voûte du dispositif autoroutier régional, et bien sûr maintenant, il faut poursuivre en direction de toutes les villes moyennes de la région Midi-Pyrénées, que sont toutes les capitales départementales.



Journaliste (voix off) : Durant le chantier, quinze cents personnes auront été employées, c'est pour cette raison, entre autres, que la CGT de l'équipement a tenu à manifester aujourd'hui, pour maintenir l'emploi et ne pas favoriser la sous-traitance au détriment du service public.



Pour le trait d'union, qui est actuellement la rocade la plus moderne et la mieux décorée de France, 40 kilomètres d'arrosage intégrés, 400.000 arbustes plantés, sans parler des 5.000 mètres carrés d'écrans ou de buttes anti-bruit. La rocade est, n'est plus une arlésienne, c'est une réalité que les automobilistes découvriront dès demain après-midi.

06/05/88 - Meeting de F. Mitterrand à Portet-sur-Garonne - 1'51''



Journaliste (Gérard Vallès) : Vous savez ici c'est l'ambiance des grandes kermesses, vous entendez le bruit derrière moi, et puis il faut dire aussi que le chapiteau géant ici a bouleversé le paysage, les antennes de radio, de télévision ont poussé comme champignons après la pluie, et puis il faut dire aussi que les... la foule arrive toujours en nombre extrêmement important, elle arrive des cars, on dit qu'il y a 400 cars qui sont arrivés ici dans la région, on remarque d'ailleurs, aussi dans les alentours de ces chapiteaux, un fort déploiement policier, des gendarmes, des policiers, mais aussi le service d'ordre du Parti Socialiste, c'est bien normal, l'événement est d'importance.



Alors sur scène, le spectacle n'a pas tout à fait commencé, on attend Barbara et Jacques Higelin qui doivent chanter en duo, au premier rang de la foule aussi on doit... remarquez..., si on voit les images, voilà, on doit remarquer de nombreuses personnalités, France Gall, Michel Berger, Guy Bedos, Roger Hanin, des personnalités aussi du sport avec Jacques Esclassan, Dominique Rocheteau, mais aussi une pléiade de députés et d'hommes politiques au premier rang desquels bien sûr, Lionel Jospin et Edith Cresson,



sans oublier Michel Rocard et Pierre Beregovoy.



Le public, je vous le disais, est très nombreux, on attend, mais c'est très difficile d'évaluer la foule aujourd'hui, 40000, 60000 personnes. Il est impossible de compter, tout le sud de la France a rendez-vous ici à Toulouse. Des militants, des sympathisants, mais aussi de simples électeurs venus assister à ce dernier meeting François Mitterrand sous un chapiteau géant, pour un meeting géant à tous les sens du terme.



Journaliste depuis le plateau : Alors Gérard, dites-moi, comment peut-on expliquer que Toulouse soit devenue pratiquement un passage obligé dans cette campagne électorale de François Mitterrand ?

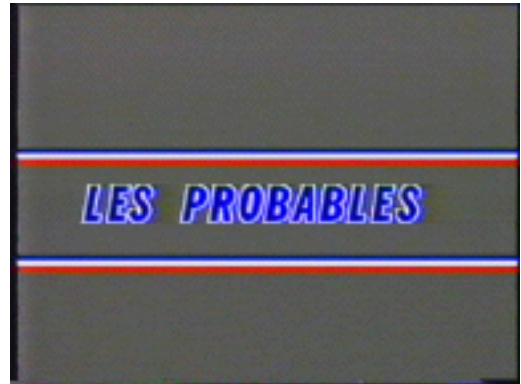


Gérard Vallès : Bien, vous savez c'est une tradition chez François Mitterrand. Dès 74, il avait inauguré cette série en venant terminer sa campagne ici. En 81, il a récidivé. Il était normal qu'en 88, il termine de la même manière. Simplement une petite différence aujourd'hui, il fait son meeting à Portet-sur-Garonne, c'est-à-dire dans la banlieue toulousaine, alors que d'habitude il faisait le stadium de Toulouse. Il paraît qu'il y a eu des raisons financières, qui ont fait que les socialistes ont préféré Portet au stadium de Toulouse.

Journaliste en plateau : Merci...

10/05/88 - Les ministrables de la région - 1'54''

Jeu complexe d'effets de zoom, chaque image incluse dans les cadres venant par une animation video au premier plan et "lançant" par ce procédé un nouveau "chapitre".



François Mitterrand a récemment rendu hommage à celui qui lui a succédé en 1981 à la tête du PS. Entré dans la maison en 71, Lionel Jospin doit son ascension à un rapport sur les relations PC- PS. Dès lors, la voie était tracée.



Un septennat aux commandes du plus grand parti de France, une situation pas toujours facile à gérer et un rôle éminent dans la machine de l'Etat, qui en fit de 81 à 86 le vice premier ministre. Pompier sur tous les fronts, Lionel Jospin vient en 86 gagner le jeu de sa fédération haut-garonnaise, le voilà en septembre élu du département. Ministre, il pourrait obtenir un portefeuille au logement ou à l'aménagement du territoire.



Parmi les probables, Maurice Faure, ce grand lecteur de Flaubert, Giono et Chateaubriand et l'ami personnel du président. L'ami de toujours, celui qui rencontre en tête à tête le président, une fidélité jamais démentie à travers le temps et les vicissitudes politiques.



En 1984, Laurent Fabius lui offre un petit maroquin, un secrétariat d'état aux relations extérieures, début d'une carrière ministérielle qui, faute d'avoir marqué son temps, a familiarisé l'homme avec les affaires d'Etat. Sénateur aujourd'hui, il est maire de Valence d'Agen depuis 77, élu député en 78, il connaîtra quelques démêlés avec les socialistes de Tarn-et-Garonne. Homme d'ouverture, il parrainait la liste MRG aux européennes de 1984.



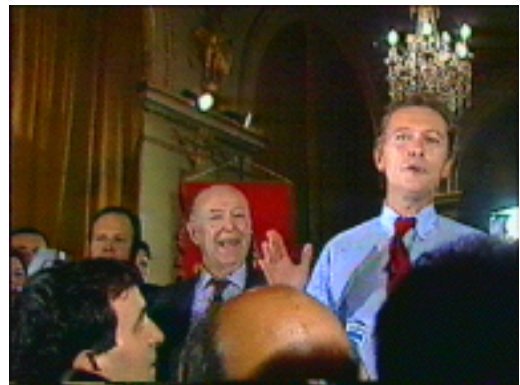
Député du Lot à 29 ans, toujours réélu jusqu'en 81, sénateur depuis 83, l'empereur du Lot trône à Cahors dont il est maire depuis 65. Il préside également le Conseil Général du département. Maurice Faure est l'un des signataires du traité de Rome en 1957, un choix jamais remis en question, qui lui ouvre les portes d'un super ministère des affaires européennes. Mais l'éphémère garde des sceaux de 1981 acceptera-t-il de reprendre du service ?

13/03/89 - Ambiance et réactions au Capitole après les municipales - 1'33''

Journaliste (voix off) : Dès l'annonce des estimations, c'est la ruée vers le grand escalier du Capitole. Direction salle Gerbet, où Dominique Baudis avec à ses côtés le dernier de sa liste, Pierre Baudis, s'adresse à ses électeurs.



Jeune et sportif, Jean-Michel Baylet est un héritier, en politique aussi, d'un père mendésiste. A quinze ans, il adhère au Parti Radical, à 21 ans, membre du comité directeur, fondateur du MRG, il en prend la présidence en 1983.



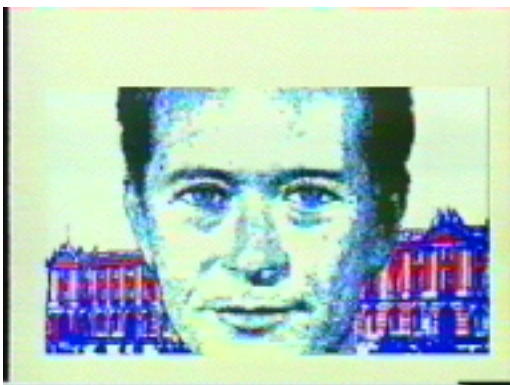
Dominique Baudis : Ca fait deux mois que je fais des discours, j'ai simplement envie de vous dire du fond du cœur " merci " parce que ce chiffre, ce résultat magnifique, c'est... c'est grâce à vous . (la foule " ouais.. ")



Journaliste (voix off) : Pendant ce temps à deux pas de là au Bibent où se déroule notre soirée électorale, réaction du candidat socialiste battu, Jacques Lévy.



Jacques Lévy : Je ne peux pas vous dire que je suis très heureux puisque le résultat n'est pas très bon pour nous, c'est la vérité. Ce que je veux dire c'est que c'est aussi le résultat d'une absence d'opposition à Toulouse pendant six ans. Et je voudrais après avoir remercié tous ceux qui ont voté pour moi, tous ceux qui ont eu un espoir dans la gauche, de ne pas se désespérer parce qu'il y aura désormais au Capitole, une opposition que je mènerai, et j'espère qu'ainsi progressivement le Parti Socialiste retrouvera la place qu'il mérite dans cette ville.



Journaliste (voix off) : A son tour Dominique Baudis rejoint notre coin " invité " où il découvre, petit clin d'œil de FR3, le visage du nouveau maire de Toulouse.



Dominique Baudis : Les toulousains sont... sont conscients que Toulouse est devenue maintenant une ville importante

en France et en Europe, et qu'au-delà des idées des uns et des autres, ils ont su se réunir autour d'un projet municipal, défendu par une équipe et mis en œuvre par un maire. Je crois que c'est le plus beau message, le plus encourageant, le plus touchant que je pouvais recevoir.

13/02/90 - Création d'un "Zénith" en Haute-Garonne ? - 2'32"



Journaliste (voix off) : Voici à quoi ressemblerait le futur Zénith de l'agglomération toulousaine. Sur ces images, il s'agit de celui de Montpellier. Zénith est une révolution dans la construction des salles de spectacles. Une immense structure métallique recouverte d'une toile spéciale, accrochée par des *sandows*. Capacité 6.000 places, coût six milliards de centimes. Après Paris, après Montpellier, un Zénith pourrait donc bien voir le jour à Toulouse, ou plutôt dans une commune avoisinante car Toulouse, par la voie de son maire, a annoncé qu'elle ne se portait plus candidate, palais des sports oblige.



Dominique Baudis : Toulouse n'a pas de Zénith. Toulouse a un palais des sports. Toulouse a un palais des sports, il y a des travaux qui vont être faits d'ailleurs sur le palais des sports pour en améliorer l'acoustique. On a payé le palais des sports à cent pour cent. Si une autre collectivité locale veut financer à cent pour cent le Zénith, ... *incompris*mais on va pas doubler la mise.



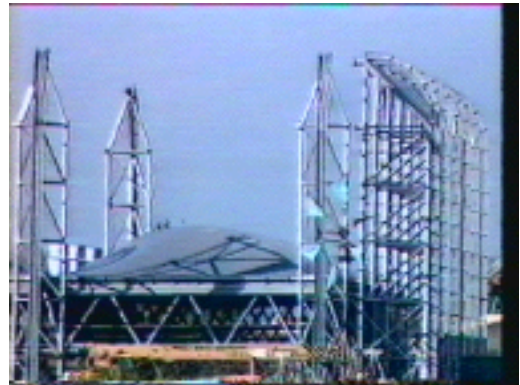
Journaliste (voix off) : Plusieurs communes de l'agglomération toulousaine se sont portées déjà officiellement candidates pour un Zénith, deux dossiers émergent du lot, celui de Portet-sur-Garonne et celui de Fenouillet.



Maire de Portet-sur-Garonne : Je ne défends pas mordicus ma commune, je crois que c'est pas un combat à mener, y'a pas à défendre ou attaquer, je crois qu'il faut un Zénith dans l'agglomération toulousaine, discutons tranquillement de sa localisation, là où elle sera le mieux et là où on pourra le mieux la supporter.



Maire de Fenouillet : C'est tout ce que nous voulons apporter, nous sommes dans une zone d'une soixantaine d'hectares, qui est dénommée " le bocage ", sur laquelle il y a une zone de loisirs, un grand lac qui fait une quarantaine d'hectares et donc nous avons de la place, et nous sommes très proche de l'agglomération toulousaine.



Journaliste (voix off) : C'est que six milliards de centimes, ce n'est pas à la portée de tous les budgets communaux, même si un Zénith rapporte beaucoup en image de marque. A Montpellier, le Zénith a été cofinancé par l'Etat, la région, la ville et le département.



Journaliste (voix off) : Et comment vous vous situez par rapport aux autres communes de l'agglomération toulousaine qui demandent elles aussi un Zénith, dans un autre secteur de l'agglomération ?

Maire de Fenouillet : Bien, disons que nous sommes concurrents, mais que dans le nord toulousain, il y a un grand vide, il n'y a pas d'installations culturelles. Donc, je pense que c'est au niveau du nord toulousain que le Zénith doit se faire, s'il se fait.



Pierre Izard, Président du Conseil Général : J'ai dit qu'effectivement l'assemblée départementale participerait aux côtés de la commune qui choisirait d'avoir un Zénith. Il faut un Zénith dans l'agglomération toulousaine. Les jeunes nous demandent une telle salle. A partir de là, il faut que les communes arrivent à s'entendre. On ne peut pas faire construire deux Zénith, il ne peut y en avoir qu'un. Alors, je pense que nous arriverons prochainement à une

concertation, que je provoquerai d'ailleurs, pour faire en sorte que il y ait effectivement peut-être une entente intercommunale pour la construction d'un Zénith.

contrainte. Il n'y a aucune confusion entre un parc naturel régional et un parc national, qui au contraire lui, est une réserve.

15/07/91 - Constitution d'un parc régional à Gramat - 1'36''



Journaliste (voix off) : Lauze, Livernon, Labastide, Gramat, en tout 52 communes sont concernées par ce projet de parc régional. Un projet qui au niveau local a obtenu un véritable consensus : associations, mairies, conseil général, conseil régional, tout le monde s'en mêle dans un joyeux brassage politique.



L'objectif : donner une nouvelle dynamique au cause central du Lot en relançant son économie, et surtout en protégeant son fabuleux patrimoine naturel.



Serge Juskiwenski (Vice-président du conseil régional) : Il faut fédérer tout ce monde, il y a beaucoup de discussions, beaucoup de travail à y faire, mais c'est une structure sans



Marie-Hélène Malaurie (Maire de Padirac) : C'est un moyen de se serrer les coudes, mais dans la concertation. C'est-à-dire, vers un objectif, vers des objectifs. Il y aura plusieurs objectifs.

Journaliste : "Parc naturel", ça dépasse tous les clivages politiques ?

MH Malaurie : Oui, sûrement. Déjà "naturel", ça veut dire dans la nature. Alors, les clivages politiques dans la nature, ça n'existe pas.



André Bergougnoux (Maire de Thégra) : Malgré que nous soyons à une époque où les choses sont très évoluées, il semble quand même qu'il y a un problème de communication entre les gens , et le parc naturel à travers les différentes actions qui peuvent être menées, ça paraît un élément qui permet de véhiculer un certain nombre d'idées, de les faire aboutir d'une manière favorable. Je crois que ça, c'est extrêmement positif.



Journaliste : Après dix ans de gestation, le projet a été lancé en janvier dernier. Ce matin, la réunion des maires était la première du comité de pilotage. On s'est mis d'accord sur des projets prioritaires, et une charte sera établie d'ici l'automne. Ensuite, l'Etat accordera ou non, le label "parc régional". Un parc, qui si tout marche bien, devrait être inauguré, durant l'été 1992.

Jean Puech (Président du conseil général de l'Aveyron) : Ce budget, nous en sommes fiers, parce qu'il n'endette pas les Aveyronnais, au contraire et c'est un budget, vraiment, de combat...

Journaliste : Bien. Alors, il y a eu tout le débat qu'a entraîné la publication de la liste des régionales. Alors, est-ce-que tout ce débat, je parle de l'affaire ...*incompris*..., est-ce-que ça ne va pas créer une brèche au sein l'assemblée départementale ? A vous de répondre.

J. Puech : Ce débat, vous ne m'y trouvez pas, et vous ne m'y trouverez pas. Il ne m'intéresse pas, parce qu'il n'intéresse pas les Aveyronnais.

24/01/92 - Conférence de presse de Jean Puech sur le budget du département - 0'59"



Journaliste (voix off) : Au menu des journalistes, que Jean Puech avait priés de déjeuner dans sa maison de campagne de... près de Rignac, il y avait aussi le projet de budget 1992 du département de l'Aveyron.

Journaliste (voix off) : Un "no comment"... Pour ce qui est du rapprochement Chirac-Giscard, Jean Puech déclare le voir d'un bon oeil.



Un budget qui, pour la première fois, passe le seuil historique du milliard de francs. Les investissements représentent 42 % de l'enveloppe.

27/06/92 - 25ème anniversaire de Quercy-Rouergue
Actualités - 5'06''

Musique journal - sous titre : Quercy Rouergue Puis différentes musiques sur certaines rétrospectives



3 janvier 1966, premier journal. Parce qu'un téléspectateur qui possède une résidence secondaire à Cajarc veut une information télévisée pour le Lot et l'Aveyron. Ce téléspectateur, c'est le Premier Ministre, Georges Pompidou.

Journaliste (voix off) : La petite musique, le titre, c'est lui. Le journal du Quercy Rouergue. Un original, celui là.



Archives - Journaliste (voix off) : Monsieur Pompidou posa de nombreuses questions, et dit toute l'importance qu'il accordait à la télévision qui renouvelle la vie des hommes en leur apportant l'ouverture sur le monde, en informant et aussi en distrayant.

Petit plateau, petite régie dans les locaux de FR3 Toulouse, mais une audience à faire pâlir plus d'un producteur de télévision. L'histoire de ce journal qui fête son quart de siècle, c'est l'histoire d'une télé de proximité avant l'heure. Et Oui. Un flash back s'impose.





Journaliste (voix off) : Le journal du Quercy-Rouergue enregistré dans le studio de Toulouse, prend alors le train pour arriver ici, à l'émetteur de Labastide du Haut-Mont dans le Lot, pour y être diffusé. C'était le temps de la télé en films et en noir et blanc.



Titre 1 : Actualités régionales (puis titre 2 : Edition Quercy Rouergue)

Journaliste (voix off) : Avec les années soixante-dix arrive la couleur, les progrès techniques vont permettre aux téléspectateurs du Quercy et du Rouergue de vivre les grands événements en technicolor.



L'O.R.T.F. est accueilli à bras ouverts dans les villes et les villages. Dans le Lot et l'Aveyron, on se voit désormais à la télé, une télé à laquelle on confie ses préoccupations quotidiennes.

Archives - Homme : Je suis pour la suppression de la circulation à l'intérieur des villes...



Comme les grandes manifestations sur le plateau du Larzac contre l'extension du camp militaire. Autre moment important de l'histoire régionale, immortalisé sur pellicule, les derniers sursauts pour la survie du bassin minier de Decazeville. Le journal du Quercy Rouergue a toujours été réalisé avec les images des correspondants et les reportages des équipes de Toulouse. Avec en plus, aujourd'hui, le travail de deux journalistes, Jacques Michel Cunias et Yves Garric, basés à Rodez. Grâce à la vidéo et aux moyens de transmission, ce journal est désormais plus proche de l'actualité.



Journaliste (voix off) : Le journal régional est aussi, et surtout, le lieu d'expression privilégié des personnalités politiques : Maurice Faure, Bernard Pons, Robert Fabre, sont interviewés à maintes reprises.

Extrait interview de Bernard Pons :de l'emploi sont particulièrement douloureux pour ceux qui sont confrontés avec les difficultés, je veux parler des ouvriers, des techniciens, des employés, des cadres,



Cette équipe se joint à toute la rédaction pour souhaiter à Georges Fabre, notre présentateur vedette, une bonne retraite. Après trente et un ans de labeur à la télévision

française, "Jojo" prend du repos, un repos mérité. La télé, c'est pas toujours du gâteau.

Georges Fabre : Bonsoir.

Journaliste (voix off) : Bientôt de nouvelles têtes dans la lucarne du Quercy Rouergue, qui depuis sept ans connaît toutes les joies du direct.

Journaliste (à l'image en extérieur) : Alors Jean Maynard, vous êtes président de ce parc animalier où nous sommes ce soir, mais si vous êtes invité dans ce journal, c'est essentiellement en qualité d'ancien rédacteur en chef d'FR3, c'était dans les années 65, 66, donc vous avez été à la tête, enfin pionnier, de la fabrication du premier journal de Quercy Rouergue. Alors, nous aimerions savoir pourquoi Georges Pompidou voulait absolument une télévision de proximité. Est-ce que c'était pour, à l'époque, contrebalancer une presse qui était qualifiée d'anti-gouvernementale ?



Jean Maynard (Ancien rédacteur en chef ORTF) : Les raisons indiscutables sont politiques, c'est certain. Le département du Lot, puisque c'est surtout de lui dont il était question, était le bastion de l'opposition. On se jet..., se lançait à la tête les mots de forfaiture et d'un autre côté de féodalité radicale. Il fallait à tout prix essayer de lutter contre ce bastion et de donner, de faire entendre une autre voix, puisque il n'y avait pas d'autre voix qui se fasse entendre, à ce moment là, dans ce département du Lot.

Journaliste (à l'image) : Et ça avait marché ? Ca, ça réussissait ? Y avait un contre-pouvoir ?

Jean Maynard : Ca a certainement réussi, puisque on connaît la suite, Georges Pompidou est arrivé à faire élire, ceux qu'on appelait à ce moment là, ces jeunes loups. Et ensuite, il y a une autre raison aussi, c'est que Georges Pompidou était un homme du terroir. Il était né dans le Cantal, c'était le petit fils d'un agriculteur, c'était le fils d'un instituteur rural. Il sentait ce pays, il sentait ces choses, il voulait à tout prix que ce pays ne se sente pas abandonné, enclavé comme il l'était. Et il voulait faire entendre une autre voix, qu'on entende autre chose que ce qu'on entendait à Paris ou à Toulouse.

02/04/93 - Conférence de presse : l'Eurocentre de frêt - 1'40''



Journaliste (voix off) : Accord parfait entre Pierre Izard et Marc Censi. Les deux présidents du syndicat mixte, l'un comme l'autre, considèrent le futur centre européen de frêt comme un élément essentiel de développement pour Midi-Pyrénées.



Marc Censi (Président du conseil régional) : Nous avons là dessus ce que j'appelle une alliance objective. Autrement dit, nous sommes complètement en concordance de phase et de pensée sur l'objectif, il s'agit de faire en Midi-Pyrénées un véritable port d'entrée européen.



Journaliste (voix off) : "Eurocentre", sera une gigantesque plateforme pour le stockage et le transit des marchandises. Il sera installé sur une zone de trois-cents hectares au nord de Toulouse. Aucun retard pour l'instant dans le calendrier. Les études préliminaires sont terminées. On entre aujourd'hui dans la phase de réalisation.

16/07/93 - Ouverture du festival de *Country Music* à Mirande (Gers) - 1'29"

Musiques et chants



Pierre Izard (Président du conseil général) : On en est aujourd'hui au dossier d'approbation de la ZAC, on en est aujourd'hui à la pré-commercialisation, très rapidement maintenant, dans les semaines qui viennent, nous allons lancer les travaux d'infrastructures, pour qu'Eurocentre soit réalisé de cette manière fin 94...



Journaliste (voix off) : Foi de Mirandais, on n'avait jamais vu ça. La country music a envahi la place du village, l'ambiance s'est installée très vite, dès les premières heures du festival. Une première, qui démarre au quart de tour.



Journaliste (voix off) : Seule ombre au tableau, les craintes soulevées par les entreprises agroalimentaires, en particulier les producteurs de Moissac. Ils redoutent que ce centre devienne un pôle trop attractif pour les industriels, et que cela engendre une concurrence déloyale. Pour le syndicat mixte, ces craintes ne sont pas fondées. Il ne s'agit pas d'une nouvelle zone industrielle, mais d'une base logistique.

Marc Censi : Au contraire, l'ambition c'est d'apporter un outil supplémentaire à la région et qui est à la disposition des départements voisins. Et euh... les professionnels, notamment du transport, sont tout à fait satisfaits et très heureux de voir que nous aurons enfin en Midi-Pyrénées, ce type d'équipement.

Journaliste (voix off) : Rien ne semble aujourd'hui faire obstacle à la concrétisation de ce centre européen dont le coût total est de 86 millions de francs.



Pierre Beaudran (mairie de Mirande) : Country music, c'est peut-être le retour aux sources, c'est..., en fait c'est ça la country music, c'est le retour aux sources, c'est les valeurs réelles de la vie, Je crois qu'on est dans un..., dans un département où on les a ces valeurs, il faut pas les perdre et je pense que la country music peut nous aider à les conserver.



Journaliste (voix off) : L'initiative est une affaire de famille autour du maire de Mirande, avec eux, une locomotive, et surtout un passionné de country, Jean Sarrus. La programmation rassemblait top français et américains du

genre. A Mirande deux points chauds pendant trois jours, le centre et le stade véritables villages folks. Les westerners, conservateurs des traditions américaines, ont eux planté leurs tipis. Ici chacun vit son rêve. Au programme, rythme blue grass, Honky tong, cajun, et convivialité : l'ambition est claire.



P. Beaudran : Nous aimerions bien arriver au niveau de Marciac. Marciac a déjà fait ses preuves et a quinze ans d'existence, ils sont arrivés à quelque chose de fabuleux, nous souhaitons arriver à quelque chose d'important aussi dans dans les années futures.



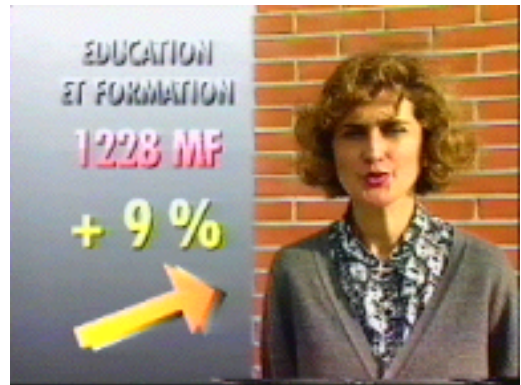
Journaliste (voix off) : La billetterie affiche déjà six mille réservations. Le créneau était à prendre, et Mirande s'est mis en selle pour élever le festival au top.

20/12/93 - Le budget du conseil régional - 1'28''



Journaliste (voix off) : Deux milliards six cent vingt sept millions de francs, le budget 94 du conseil régional, à peine

supérieur à celui de 93, pourrait être défini par un seul mot : rigueur.



Journaliste (Hélène Erlingsen) : Quatre priorités dans ses dépenses, la première l'éducation et la formation* avec un milliard deux cent vingt huit millions de francs, suivi des ** transports et de la communication, deux cent soixante neuf millions de francs, *** puis l'action économique cent cinquante et un millions, et enfin, **** l'agriculture avec cent quarante six millions cette année.

incrustations : * Education et formation 1228 MF - +9 %
 ** Transports et communication 269 MF - +8 % ***
 Action économique 151 MF - +9% **** Agriculture 145 MF - +1%

Journaliste (voix off) : Un budget qui évidemment ne satisfait pas tout le monde. Le groupe socialiste aurait souhaité plus d'aides aux industriels. Le groupe communiste lui reproche de ne consacrer que 11 % à l'agriculture. Mais quoi qu'il en soit, ce budget a été adopté aujourd'hui.



Marc Censi (Président du Conseil Régional) : Y'a deux politiques qui vont apparaître, qui sont nouvelles. La première, c'est des actions d'aides aux bourgs ruraux. Un bourg rural, une couronne de petites communes qui sont organisées autour, ce qu'on appelle un bassin de vie quotidienne. Et puis une autre opération qui va démarrer dès janvier ou février, en accord avec les départements d'ailleurs, c'est ce qu'on appelle une société de capital risque. C'est une façon, de donner des fonds propres, donc, si j'ose dire de l'oxygène à des petites entreprises.



Journaliste (voix off) : Enfin, concernant le contrat de plan, à noter que pour 94-98, l'Etat donnera à la région deux milliards de plus qu'au dernier plan soit sept milliards deux cents millions de francs, avec comme priorité l'aménagement des routes.



Journaliste (voix off) : Le ministre aux champs dans la chlorophylle aveyronnaise, mais invariablement quelque coup de téléphone vient interrompre la flânerie, au bout de trois pas, même chez lui au hameau de la "Rébadie", Jean Puech ne déroge pas à sa réputation de grand bosseur. Ne vient-il pas de récolter un dix sept et demi sur vingt, assorti de la quatrième place, au classement des ministres effectué par le journal *Le Quotidien* pour marquer le premier anniversaire du gouvernement ?



02/04/94 - Il y a un an : Jean Puech - 1'53"



Pas mal du tout, si l'on considère le fauteuil de l'agriculture comme l'un des plus inconfortables et des plus susceptibles de se transformer en siège éjectable.



Jingle de lancement du reportage : Un an après



La plus grande satisfaction du ministre aveyronnais : le ralliement des Douze à la position française sur le volet agricole du GATT.



Jean Puech (Ministre de l'agriculture et de la pêche) : Les mauvais moments sont les moments, je dirais, d'incompréhension et d'incommunicabilité. Cela arrive quand on essaie de voir ensemble comment on peut faire converger des énergies et que l'on n'arrive pas très bien à se comprendre, alors là, ce sont des moments difficiles et quand cela se traduit par des conflits, des conflits qui se développent, ce sont des moments qui, qui, qui vous marquent.



Journaliste (voix off) : Un pragmatisme auquel chaque jour l'Aveyron rappelle Jean Puech. Hier, sans surprise, le ministre de l'agriculture, a rempli à la présidence du conseil général de ce département.

01/07/94 - Réunion du conseil municipal (irruption des chômeurs) - 1'20''



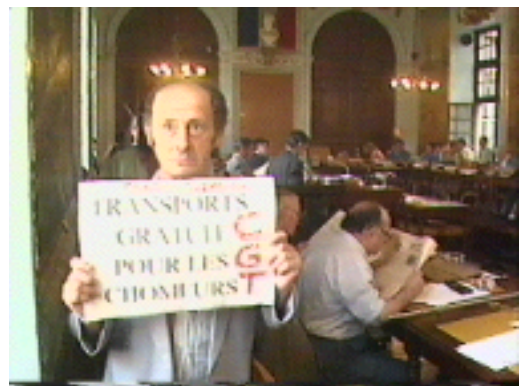
J'ai eu des moments difficiles, surtout dans le secteur de la pêche.



Journaliste (voix off) : Le conseil municipal en récréation. Pendant plus d'une heure la séance a été interrompue après irruption dans la salle du conseil d'une délégation de chômeurs venue demander la gratuité des transports publics urbains pour les demandeurs d'emplois. Une requête à laquelle la Mairie ne peut accéder.



Jean Puech : Je suis vraiment issu, si vous me le permettez, je dirais, du pays réel. Je suis ici sur ces terres aveyronnaises, et ici dans mes racines paysannes, je retrouve, je dirais, une approche très, très pratique, très pragmatique des choses.



La délégation est donc repartie en promettant de revenir au prochain conseil. Une fois l'incident clos, la séance a commencé par l'épluchage des comptes administratifs.



L'exercice 93 dégage un supplément budgétaire de 180 millions de francs, une manne qui sera judicieusement redistribuée sur divers chantiers. TLT (*Télé Toulouse*) bénéficiera aussi de cet excédent où l'on puisera un million deux cent mille francs pour une augmentation de capital. Suivaient deux cent cinquante délibérations. Le projet de centre de congrès de Compans-Cafarelli a été adopté pour un coût global de deux cent dix millions de francs. La dotation accordée à la réhabilitation des quartiers les plus dégradés, va passer de trente à quarante millions, enfin les clubs sportifs vont bénéficier de subventions exceptionnelles, particulièrement le stade toulousain, quatre cent mille francs pour avoir gagné le championnat de France. Le TFC va lui recevoir trois millions six cent mille francs, non pas sous forme de subventions, mais grâce à une transaction immobilière.



Enfin, Dominique Baudis s'est engagé à créer à Toulouse une commission d'évaluation de l'emploi, l'idée avait été lancée par le groupe communiste, Toulouse sera ainsi la première ville de France à se doter d'une structure, qui permettra de faire le lien entre les investissements lancés par la ville et les emplois qui en découlent.

05/07/94 - Convention rectorat-région pour la langue occitane - 1'18"



Journaliste (voix off) : C'est devant un nombre considérable d'enseignants d'Occitanie et de personnalités dont certaines venaient même de régions voisines que le ministre de l'Education Nationale, qui s'était fait attendre, a dévoilé la plaque bilingue de l'hôtel de région, contresigné la convention rectorat-région pour l'enseignement de l'occitan, et fait un certain nombre de déclarations assez spectaculaires, notamment en ce qui concerne la télévision.



François Bayrou (ministre de l'Education Nationale) : Je propose à Jack Lang, je propose à ...*incompris*..., que nous allions tous les quatre ensemble voir les autorités qui dirigent FR3 et que nous leur proposons de mettre en place à court terme, et nous pouvons bien imaginer participer un peu au financement, que nous proposons de mettre en place à court terme une émission quotidienne, un programme quotidien sur les émissions en occitan. (*applaudissements*)



Journaliste (voix off) : Et un étonnant "se canta" (*chant occitan*) repris par le ministre de la République et le Président de région, devait précéder une petite fête à laquelle François Bayrou se complut tellement qu'il en laissa partir sans lui deux ...*incompris...*

Assemblée : "canta per ma mia qu'es allen de..."

22/10/94 - Interview de Pierre Izard (gratuité des transports en commun) - 2'37"



Journaliste : Alors, parmi les jeunes, précisément, il y a beaucoup de chômeurs, Pierre Izard, vous êtes Président du conseil général de la Haute-Garonne, et vous proposez la gratuité des transports en commun sur l'agglomération mais aussi sur le département pour les chômeurs. Et vous n'êtes pas suivi par le syndicat mixte des transports qui s'occupe donc du bus, des bus et du métro. Quelle est votre proposition ?



Pierre Izard (Président du Conseil Général de Haute-Garonne) : Ma proposition est que soit accordée la gratuité totale dans les transports en commun pour tous les demandeurs d'emploi. Deux compétences sont à discuter : premièrement hors agglomération, les transports en commun sont de la compétence du Conseil Général. Dans l'agglomération toulousaine, c'est de la compétence du Syndicat Mixte des Transports en Commun, qui regroupe Ville de Toulouse, Conseil Général et une cinquantaine de communes. Lundi, j'ai fait cette proposition déjà pour le périmètre de l'agglomération toulousaine, Monsieur Baudis, et lui seul, avec ses... collaborateurs de la mairie de Toulouse a refusé ma proposition. Nous la reprendrons le 7 novembre au niveau du Conseil Général, nous ferons prononcer le Conseil Général, sur ce problème de solidarité

indispensable, il faut continuer, mon combat ne fait que commencer pour cette gratuité.

Journaliste : Alors, il y a soixante cinq mille demandeurs d'emploi dans le département. C'est énorme, comment peut-on chiffrer, quel est le coût de cette mesure ?

Pierre Izard : On ne comprendrait pas que nous ne fassions pas cet effort de solidarité pour les demandeurs d'emploi, qui en ont besoin, qui se sentent exclus, qui ont besoin de cette gratuité, alors que nous avons accordé la gratuité à toutes les personnes de plus de soixante cinq ans dans l'agglomération. Ça ne coutera pas plus cher que ce que nous avons décidé à l'époque, avec une décision généreuse pour les retraités, sans tenir compte de leurs revenus.

Journaliste : Alors Pierre Izard, vous êtes le patron du département, dans ce département il y a la quatrième ville de France, c'est Toulouse, et pour le moment le parti socialiste n'a pas désigné de... de candidat pour les futures municipales. Alors deux questions : est-ce-que cette ville n'intéresse pas les socialistes, ou bien est-ce-que c'est une citadelle imprenable ?

Pierre Izard : Ni l'un, ni l'autre. Cette ville intéresse les socialistes, la preuve, regardez nos propositions au Conseil Général, avec les transports gratuits, et deuxièmement je ne pense pas du tout que ce soit une citadelle imprenable. Je crois au contraire que nous pouvons très bien reconquérir cette ville de Toulouse.

Journaliste : Alors le nom, quand ?

Pierre Izard : Les socialistes se sont donnés quelques jours de réflexion, comme à d'autres endroits d'ailleurs, je suis sûr que très rapidement nous connaissons la tête de liste socialiste aux prochaines municipales à Toulouse.

Journaliste : Merci.

24/10/94 - Toulouse : transports gratuits pour les chômeurs - 1'45"



Extrait du journal du 22/10/94 - Pierre Izard (Président du conseil général de Haute-Garonne) : proposition est que soit accordée la gratuité totale dans les transports en commun pour tous les demandeurs d'emploi.



Journaliste (voix off) : Une idée généreuse, mais qui a un prix. A savoir plus de soixante dix millions de francs par an. Alors question, qui devra payer ? Réponse, les contribuables et surtout, les contribuables toulousains.



Dominique Baudis : Le système que l'on nous propose de financement de cette mesure, est un système où les habitants de Toulouse vont payer plus du double, par rapport aux autres habitants du département de la Haute-Garonne. Et il faut savoir qu'à l'heure actuelle, par exemple, en moyenne, une famille à Toulouse paye chaque année 450 francs pour financer le transport en commun. Et avec une telle mesure, il faudrait monter à 720 francs par famille, y compris les familles les plus modestes, y compris les familles de chômeurs, car il y a à Toulouse beaucoup de gens qui ont des ressources très modestes, et il y a beaucoup de chômeurs dans notre ville, notamment dans nos logements sociaux. Et comme maire de Toulouse, je ne peux pas accepter que l'on taxe deux fois plus les toulousains que les autres habitants du département...



Journaliste (voix off) : Egalement, la proposition du président du conseil général pourrait paraître injuste pour certains. Exemple, un ouvrier payé au smic devra payer son bus, alors qu'un chômeur qui perçoit plus de l'Assedic, lui, l'aura gratuit. Enfin, à noter qu'à ce jour, les jeunes à la recherche d'un premier emploi, les personnes âgées, et tous ceux qui perçoivent moins de 3600 francs par mois ont déjà à Toulouse les transports en commun gratuits.



Dominique Baudis : Ces mesures, elles sont financées par l'effort de tous les contribuables. Mais si l'on veut alourdir inconsidérément cet effort, on va faire exploser les impôts locaux, alors que depuis six ans, à Toulouse, nous avons réussi à maintenir constante, la pression fiscale. Et je ne veux pas l'augmenter.



Journaliste (voix off) : Rendez-vous à la mi-novembre, où le syndicat mixte des transports en commun devra statuer, sur cette nouvelle proposition du conseil général et sur ses conséquences financières.

30/10/94 - Extrait : Philippe Douste-Blazy à *L'Heure de Vérité* - 1'05''



Journaliste (Claire Sardain) : Primaires ou pas, la polémique continue au sein de la majorité à sept mois des élections présidentielles. Le ministre délégué à la santé, Philippe Douste-Blazy, était aujourd'hui, le... l'invité de l'heure de vérité sur France 2, le maire CDS de Lourdes s'est déclaré favorable à une candidature unique, sans annoncer sa préférence parmi les candidats potentiels, ou presque. On l'écoute tout de suite.



Philippe Douste-Blazy (ministre délégué à la Santé) : Et puis la langue de bois, y en a un peu marre aussi. Moi, vous savez je ne suis pas, je suis nouveau en politique, mais j'ai fait de la course automobile dans ma vie. Je n'ai jamais vu un pilote qui fait le meilleur temps aux essais, ne pas participer à la course.



Rire de F-H. de Virieu



Journaliste (Albert du Roy) : Si le candidat unique de la majorité n'est pas monsieur Balladur, vous vous mettez, vous vous rangez derrière lui, qui que ce soit ? Je vous repose ma question.



P. Douste-Blazy : Mais c'est la condition sine qua non pour faire gagner la majorité. Lorsqu'on est, lorsqu'on est un homme politique local, bien enraciné comme moi, je peux vous assurer, que moi, je me fais engueuler lorsque je reviens dans les Hautes-Pyrénées. Entendez-vous, qu'est-ce que vous faites ? Il faut une candidature unique à cette élection, je vous assure que c'est important.

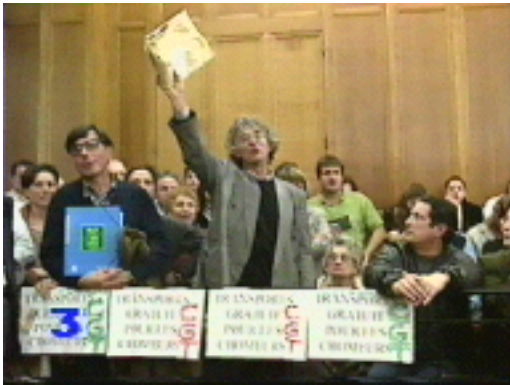
07/11/94 - Toulouse : réunion du conseil municipal - 1'58''

Bruit de fond : brouhaha et cris tout au long du reportage.



Journaliste (voix off) : Une véritable basse cour, cet après-midi, le conseil général. Ce n'était pas à l'ordre du jour, mais tout le monde savait que le dossier "transports gratuits

pour les demandeurs d'emploi", allait être abordé, alors chacun avait fourbi ses armes.



Les associations de chômeurs étaient même venues faire la claque. Un dossier ouvert il y a quelques semaines par le président Izard : l'idée, accorder les transports en commun gratuits à tous les Rmistes et demandeurs d'emplois du département, Toulouse compris. La mairie avait déjà refusé, aujourd'hui, officiellement, le conseil général reformulait sa proposition, les élus représentant la ville de Toulouse, reformulaient, eux, leur opposition.



Robert Huguenard (conseiller général et maire adjoint) : Ce que nous souhaiterions, c'est qu'effectivement le conseil général, qui est en charge des affaires sociales, qui veut contribuer à la solidarité dans ce département, réalise la gratuité des transports pour les bénéficiaires du RMI, la gratuité également du transport pour les demandeurs d'emploi. C'est à la charge du conseil général : qui propose, paye ...



Journaliste (voix off) : Vous proposez, vous payez. Pourquoi ? Parce que ça coûte cher. La mairie avait avancé une dépense supplémentaire de plus de cent dix millions de francs, Pierre Izard avance aujourd'hui seulement vingt cinq millions, Robert Huguenard concède soixante millions. Apparemment, personne n'en sait rien. Pour la majorité socialiste du conseil, ce dossier, c'est du pain béni, la cause, la défense des chômeurs, est louable, idéologiquement imparable, le président enfonce le clou.



Pierre Izard (Président du conseil général de Haute Garonne) : Soixante deux mille personnes qui sont des demandeurs d'emploi seraient exclues du champ d'action de la gratuité des transports, sous le prétexte que, eux, coûteraient cent millions aux collectivités. Où est la justice ? (applaudissements) Où est la justice ?



Journaliste (voix off) : Après plusieurs interruptions de séance, la résolution a été votée, dans le département hors Toulouse, à partir de janvier, les demandeurs d'emploi voyageront gratis. A l'intérieur du périmètre urbain, le combat continue.

11/11/94 - Cérémonie du 11 novembre à Toulouse - 0'47"

Musique du défilé militaire sur les images du reportage



Journaliste (Claire Sardain) : Mesdames et messieurs, bonsoir. Il y a tout juste soixante seize ans était signé l'armistice de 14/18. Les traditionnelles commémorations de la fin de la Grande Guerre, comme on l'a surnommée, se sont déroulées un peu partout en France aujourd'hui.



A Toulouse, la journée a débuté par une cérémonie du souvenir et une prise d'armes devant le monument aux morts.



Les troupes ont ensuite défilé boulevard Carnot,



les derniers vétérans, il en reste moins de quatre cents dans la région, étaient présents à ces cérémonies, placées sous la présidence du préfet de région, Alain Bidou.



Après la remise des décorations par le Général Godinot, la flamme du souvenir a été ravivée,



...et de nombreuses gerbes ont été déposées par les élus devant le monument aux morts.



Dominique Baudis : ... rassemblés pour le seul service de la France....

23/12/94 - Le conseil municipal et les chômeurs - 1'43''



Journaliste (voix off) : C'est devenu une tradition, le conseil municipal de Toulouse a débattu, une fois de plus, du problème de la gratuité des transports en commun pour les victimes de la crise. Depuis quelques mois le plafond de la gratuité est fixé à quatre mille francs de revenus, Dominique Baudis s'est engagé à rapprocher ce plafond le plus près possible du SMIC. Il pose toutefois une condition : que le conseil général tienne ses engagements de prise en charge de la gratuité pour les Rmistes.

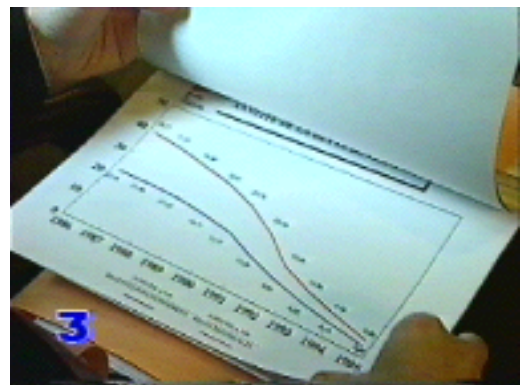


Dominique Liot (Agir contre le chômage) : On se félicite de la décision qui est prise, qui va dans le sens de ce qu'on demande, maintenant il faut faire attention à toutes les catégories qui ne sont pas prises en comptes. Alors ces catégories, ça peut être les jeunes de moins de 25 ans, qui

n'ont... sont à la recherche d'un premier emploi. C'est les sans domicile fixe. C'est les Rmistes qui n'ont jamais touché les Assedics. Et c'est tous les gens, qui pour une raison ou pour une autre peuvent pas justifier des six mois de résidence. Et ce qu'on demande, nous, c'est qu'avec la carte ANPE, on puisse avoir accès à cette carte de gratuité.



Journaliste (voix off) : Pour la dernière séance de l'année, le conseil municipal avait inscrit deux cent cinquante huit délibérations à son ordre du jour.



Un sujet supplémentaire s'est présenté la veille, la remise du rapport de la chambre régionale des comptes. Ce rapport porte sur la gestion de la ville sur la période 87/92. Il donne globalement un *satisfecit*, en ce sens qu'il ne comporte pas d'observations critiques majeures.



Dominique Baudis : On peut dire que c'est un bon rapport. Le rapport souligne trois choses. D'une part, la stabilité de la pression fiscale. C'est un engagement que j'avais pris auprès des toulousains, et donc qui a été respecté. L'autofinancement, c'est-à-dire que lorsqu'on investit, on

n'emprunte pas mais on paye directement au lieu d'emprunter, ce qui évidemment augmente le coût des investissements, et par ailleurs le rapport souligne que la ville de Toulouse s'est désendettée.



Journaliste (voix off) : Hommage à une saine gestion municipale, ou cadeau de Noël, la chambre régionale des comptes considère donc le bilan financier de l'équipe Baudis comme globalement positif.

13/01/95 - La journée Balladur à Rodez - 1'41"

Musique de fond au début



Journaliste (voix off) : Ca pourrait ressembler à une campagne électorale, dans la salle des fêtes d'Onet le Château, aux portes de Rodez, le Premier ministre arrive au son d'un hymne occitan.



Ici, avec mille cinq cents convives, Edouard Balladur a rendez-vous avec la France de la ruralité, celle que l'on dit

souvent profonde, et qui attend le message, qui ne viendra pas.



Edouard Balladur : La campagne électorale va s'ouvrir, si tant est qu'elle ne le soit pas déjà. Je n'en parlerai pas devant vous aujourd'hui. Non.



Journaliste (voix off) : Et pourtant rien ne manquait à ce déjeuner, pas même l'hommage à la méthode Balladur rendu par un ministre aveyronnais qui annonce sans surprise son ralliement au futur candidat.

Jean Puech (ministre de l'Agriculture) : Votre force c'est avant tout votre capacité à unir, à unir les hommes. Je souhaite que la France puisse se rassembler autour d'un tel idéal.



Journaliste (voix off) : Un idéal que ne partageaient pas à l'extérieur des enseignants de la FEN, ou des gardiens de prisons, seule véritable manifestation d'opposition à cette visite du Premier ministre.



Dans ce département où déjà trois parlementaires sur cinq ont choisi Edouard Balladur, on attendait avec impatience la position de Marc Censi, fier de faire inaugurer son Hôtel de ville par le Premier ministre, il a dévoilé avec des mots choisis sa préférence.



Marc Censi (maire de Rodez et Président du Conseil régional) : Parce que vous avez entrepris avant d'espérer, les Français souhaitent qu'aujourd'hui, que vous persévériez avant de réussir. C'est également le voeux que je forme à votre intention, monsieur le Premier ministre.

Journaliste (voix off) : Deuxième annonce de soutien de la journée, et pourtant, pourtant, il ne se déclare pas, alors...



Edouard Balladur : Nous sommes un vendredi 13...

Hommes autour de lui : Et oui... Et oui... une bonne date.

Edouard Balladur : Qu'est-ce-qu'on pourrait faire un vendredi 13... ?

Un homme répond : Pour avoir de la chance ?

27/03/95 - Dossier transports gratuits - 1'37''



Journaliste (voix off) : Selon des statistiques établies par la mairie de Toulouse, un chômeur se déplacerait au moins une fois par jour, et dépenserait pour son transport quotidien sept à quinze francs.



Claire Gérard (association "Agir ensemble") : C'est vrai que le chômeur, tel que moi par exemple, limite au maximum les... les déplacements en transport en commun puisque c'est... c'est un coût.



Journaliste (voix off) : En fait, déjà en Haute-Garonne, les Rmistes ne paient pas les transports en commun. Ainsi que dès avril, les demandeurs d'emploi. Sauf ceux de Toulouse et de son district. Et c'est sur ce point là, que le syndicat mixte devra statuer vendredi, à la demande du conseil général.



Pierre Izard (Président du Conseil Général de Haute-Garonne) : En tout état de cause, cela ne représente pas plus de quatre millions de francs. Nous sommes loin des chiffres qui avaient été avancés par la ville de Toulouse, et qui parlaient de sommes astronomiques, dix fois ou vingt fois plus importantes. La preuve est faite que ma proposition est saine et qu'elle n'est pas démagogique ni démesurée.

Journaliste (voix off) : Mais la Mairie pense qu'il est impossible de chiffrer le nombre de demandeurs d'emploi concernés par cette mesure.



Guy Hersant (adjoint au maire de Toulouse) : Il est impossible de savoir si le chiffre potentiel est de dix mille, vingt mille, trente mille, cinquante mille ou davantage. On ne le saura que d'ici un an environ.



Journaliste (voix off) : Quoi qu'il en soit, cette décision peut présenter quelques risques. Le premier, tenter des personnes à s'inscrire à l'ANPE par exemple, des femmes au foyer ou des étudiants. Ce qui leur permettra d'avoir des transports gratuits. Deuxième risque, privilégier les demandeurs d'emploi aux ressources supérieures au SMIC, puisqu'il ne

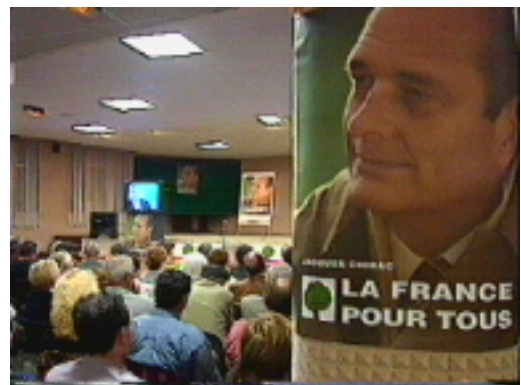
leur sera jamais demandé un justificatif de ressources. Enfin, troisième risque, pénaliser les contribuables toulousains, qui verront ces nouvelles dépenses se répercuter deux fois sur leurs impôts locaux, une fois sur le côté de la ville, une fois du côté du département.

03/05/95 - Réaction à Albi des partisans de J. Chirac après le débat - 0'29"

Fond musical au début



Journaliste (voix off) : Le débat télévisé entre Lionel Jospin et Jacques Chirac, après la visite à Albi du candidat socialiste, la semaine passée,

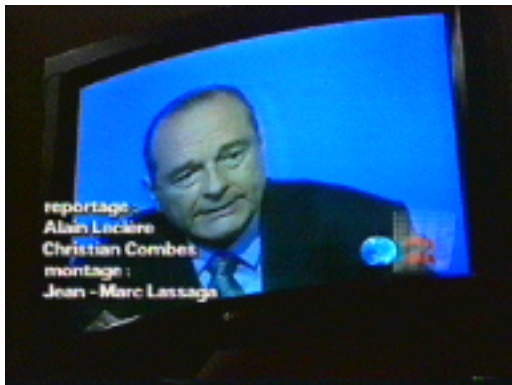


...a été l'occasion pour les sympathisants RPR de manifester leur soutien au candidat Chirac.



Groupés autour de leur député, une centaine d'entre eux a suivi sur une série de téléviseurs ce face à face au cours

duquel les deux présidentiables ont abordé les questions de fond et expliqué leurs programmes.

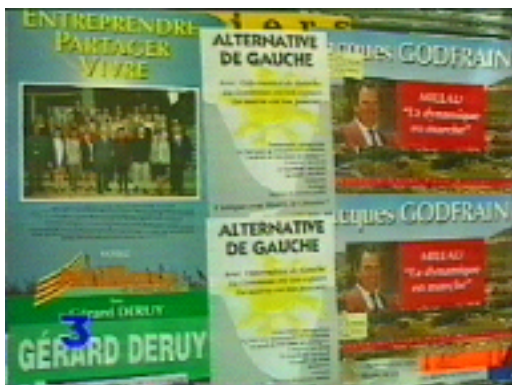


Joute oratoire sans concession dans laquelle chacun put s'exprimer librement, ce débat est resté très courtois.

09/06/95 - Campagne électorale de J. Godfrain et L. Jospin à Millau - 0'58''



Journaliste : Un ministre et un ancien ministre ont failli se rencontrer cet après-midi à Millau.



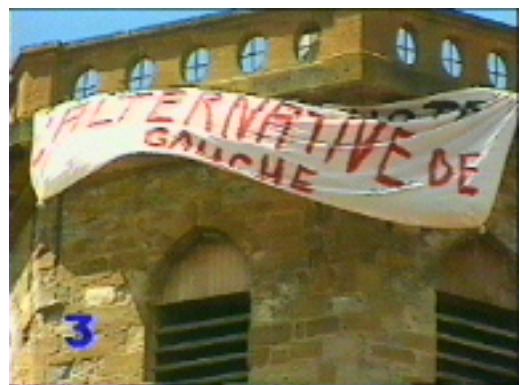
Mais s'il n'y avait que quelques pâtés de maisons entre eux, ce sont les idées qui ont mis de la distance entre



...le nouveau ministre chiraquien de la coopération, Jacques Godfrain, que vous voyez, et l'ancien ministre socialiste,



...Lionel Jospin. Le premier brigue la mairie de Millau, le second était venu soutenir le maire sortant, le socialiste Gérard Deruy, également accompagné de l'écologiste Marie-Christine Blandin.



Quant au troisième candidat aux municipales, Christian Barbu, il était aussi présent par voie d'affiche, ou plutôt de banderole.



Journaliste : Quand la campagne bat son plein, on se bouscule sur le terrain. Et dimanche justement, à propos des municipales à partir de 18 heures 45, grande soirée électorale, sur France 3 Sud, avec les résultats commune par commune, les réactions des hommes politiques de Midi-Pyrénées, analyses et commentaires, toute la rédaction sera mobilisée pour vous donner un maximum d'informations, de 18 heures 45 à minuit, dimanche donc, sur ces élections municipales.

11/06/95 - Clip vote des personnalités - 0'52"

Musique sur toute la durée du reportage. Pas de commentaires : quelques "a voté", "merci", "ça va ?" ,...



Journaliste (Pierjean Frison) : "A voté", c'est bien entendu la phrase du jour, elle a été prononcée des milliers de fois aujourd'hui, à chaque fois qu'un bulletin tombait dans l'urne. Nos équipes ont suivi quelques personnalités de Midi-Pyrénées dans l'accomplissement de leur devoir électoral. Leur vote en musique, avec ce clip monté par Martine Delaunay.



Dominique Baudis



Jacques Lévy



Françoise de Veyrinas



Lionel Jospin



Jacques Limouzy



Paul Quilès



Philippe Douste-Blazy



Jean Glavany

03/07/95 - Toulouse : transports des RMistes - 1'48''



Journaliste (voix off) : Pour se déplacer à Toulouse, Nicole Millet prend le bus et le métro. Chaque jour, elle fait au moins quatre voyages et parfois plus. Elle paie sept francs le billet normal. En fin de journée, la dépense est élevée. Trop élevée en tout cas pour le budget de cette femme en situation précaire.



Nicole Millet : Ma situation est que je suis au chômage depuis deux ans, et que je suis demandeur d'emploi, puis inscrite au R.M.I. J'ai été informée par mon assistante sociale qui m'a fait remplir un exemplaire.



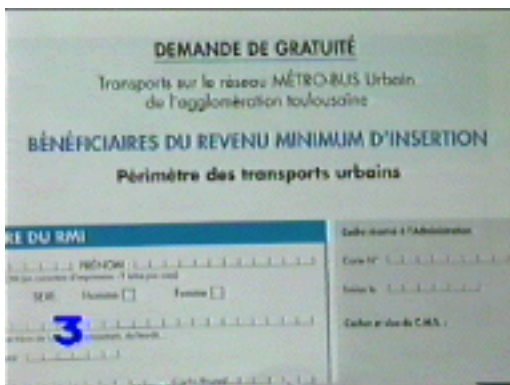
Journaliste (voix off) : Aujourd'hui, Nicole Millet est venue porter sa demande au guichet ouvert, dans le hall de la gare routière. D'ici vingt jours, elle recevra une carte de transport gratuit pour le bus et le métro à Toulouse. Dans les autres communes, les habitants auront en plus une carte conseil général pour voyager sur les lignes d'autocars de la Haute-Garonne.



Nicole Millet : Ah, d'accord oui...
Guichetier : Donc vous aurez droit à la gratuité du métro.



Femme : J'habite en banlieue et je recherche, je suis toujours à la recherche d'un emploi, ça me permet de me rendre en ville parce que c'est sur Toulouse que je pourrai retrouver plus facilement du travail que dans ma banlieue.



Journaliste (voix off) : Désormais tous les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RMI peuvent se déplacer sans aucune limitation.



Pierre Izard (Président du conseil général de la Haute-Garonne) : Nous avons donc voulu que le sens même et plein, dans tous les sens du terme du mot "communication", s'adresse à une communication pour pouvoir se rendre gratuitement dans un n'importe., dans n'importe quel coin du département, dans toutes les communes. Deuxièmement, "communication" pour être au contact des autres, au contact de ceux qui travaillent, au contact de ceux qui sont plus favorisés.



Journaliste (voix off) : En tout, soixante mille personnes sont concernées en attendant la gratuité sur les trains régionaux de la SNCF.

30/08/95 - Signature de la convention Conseil Régional - France 3 Sud - 1'00''



Journaliste (voix off) : Le conseil régional et France 3 viennent de donner un cadre à un partenariat qui s'effectuait au coup par coup.



Cette signature permet d'unifier ces accords, chaque objectif est défini, le rôle de chacun précisé. On valorisait l'image de la région.



Marc Censi (Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées) : ...de constater dans cette convention, les émissions que nous avons co-produit en quelque sorte, tournent autour de la langue occitane et de cette identité régionale, qui me paraît, je le répète, tout à fait essentielle.



Xavier Gouyou-Beauchamps (Président général de France 3) : C'est une politique, disons, d'implication de France 3 dans, dans la vie régionale, et donc dans cette mesure, ce n'est pas une préfiguration de ce que fera France 3 dans l'avenir, c'est un exemple de ce que France 3 a déjà commencé et est en train de faire.



Journaliste (voix off) : Cette convention porte sur des émissions telles que "Viure al país", "Méridionales", les extérieurs de "Vent Sud", ainsi que sur des événements exceptionnels transfrontaliers.

22/09/95 - Portrait d'un sénateur - 2'30''



Gérard Roujas (Sénateur - au café) : Vraiment,...
Homme : Combien de fois vous m'avez dit..., et chaque fois je vous ai dit que j'avais un peu raison...
G. Roujas : Ceux qui n'ont pas de salaire, ceux qui ne peuvent pas vivre convenablement, ceux là, oui. Par rapport à ceux là, on est tous trop payés des fois. Notamment moi, notamment les sénateurs, c'est vrai. Y'a pas que eux.



Journaliste (voix off) : Côté pile parisien, côté face sur le terrain. Monsieur le sénateur est schizophrène.



Ils étaient trois copains, amis d'enfance et ouvriers chez ABG Semca. Mai 68, ils en étaient. Aujourd'hui, trente ans après toujours ensemble. Ils ne se sont jamais quittés et pourtant quel chemin. L'un est sénateur, les deux autres sont attachés parlementaires, un groupe soudé plus qu'une hiérarchie.



G. Roujas : J'étais ouvrier, ça m'a permis peut-être de connaître mieux le monde ouvrier, le monde qui souffre, qui a des difficultés, de mieux me pencher, de mieux le comprendre.



Journaliste (voix off) : En 76, élections cantonales, le PS n'a aucune chance dans ce canton. Ici, c'est le domaine du milliardaire rouge, Jean-Baptiste Doumeng, alors on envoie le jeune maire inconnu d'un petit village, Gérard Roujas. Il fallait bien quelqu'un. Et contre toute attente, le jeunot abat l'empereur communiste. En 1980, malgré le mépris des vieux crocodiles du PS de la Haute-Garonne, il se présente aux sénatoriales.



Il bat la campagne. Sa sincérité, sa jovialité mais aussi sa rusticité font merveilles et il devient sénateur. Jamais il n'a subi un échec électoral. Son titre de sénateur, lui sert de tremplin. Pêle-mêle, il additionne les casquettes. Président du Sivom, président de l'office HLM, membre de ceci, créateur de cela, pourtant il a des doutes sur l'utilité du Sénat.



G. Roujas : Aujourd'hui au Sénat, la grande majorité des sénateurs, font parti, comme moi d'ailleurs, ont une carte d'un parti. Ce qui veut dire que nous sommes devenus une Assemblée Nationale bis. Et je sens que c'est une dérive qui sera préjudiciable à cette assemblée.



Journaliste (voix off) : Le 24 septembre, dimanche prochain, le siège de Gérard Roujas, n'est pas renouvelable, d'ici 1998, il a le temps. Demain, très tôt, il va aller vendanger sa vigne.

27/10/95 - Assemblée plénière du Conseil Régional - 1'50''



Journaliste (voix off) : Priorité aux priorités est donc l'emploi, voilà ce qu'il ressort de ces orientations budgétaires. Avec notamment l'aide aux entreprises et des créations d'emplois d'utilité sociale. Le problème, c'est que les pertes de recettes s'élevant à trente millions de francs, il va falloir les combler en augmentant la fiscalité de 3 %.



Marc Censi (Président du Conseil Régional) : Mais oui, c'est toujours trop. Mais, le budget de la région est très très faible. Quand vous payez cent francs de fiscalité locale, huit francs simplement va à la région. Huit francs sur cent francs. A titre d'exemple, c'est à peu près ce que prend l'Etat, comme frais pour collecter l'impôt.



Journaliste (voix off) : Propositions, contestations, à la tribune les critiques se suivent et ne se ressemblent pas.



Françoise Dedieu-Casties (conseiller régional, Union des écologistes) : Actuellement, il y a dans plusieurs établissements publics de la région et en particulier, dans des lycées, des problèmes d'amiante, et il est nécessaire que l'on se penche sérieusement sur cette question, et que l'on trouve immédiatement, et les moyens, puisque l'on sait résoudre ce genre de problèmes.



Alain Beneteau (Conseiller régional, PS) : C'est un budget qui globalement n'accroît pas, je dirais, les compétences, ou l'exercice des compétences de la région, en matière de développement économique, en matière d'aménagement du territoire, en matière de formation. C'est pour cela d'ailleurs, par manque de préparation sur la réflexion, quant à la formation professionnelle, que nous avons voté contre la délégation à la région de prendre la totalité de la formation professionnelle.



Journaliste (voix off) : C'est pour cela aussi que la région a mis en place ce numéro vert "formation professionnelle". Des spécialistes répondront directement et concrètement à toutes vos questions.

02/11/95 - Contrat de pays - 1'41''



Journaliste (voix off) : La formation professionnelle, c'est en effet, le gros morceau que la région a décidé de prendre en charge dès l'année prochaine. La qualification ou requalification concernera quinze mille jeunes.



Journaliste (voix off) : On pourrait presque parler de grand messe. Cent dix-huit maires des cinq cantons concernés de Trie-sur-Baïse, Galand, Pouil-Astruc, Tournay et Castelnau-Manhoac, ont célébré au monastère des Carmes de Trie-sur-Baïse le contrat les liant à l'Etat. Un contrat qui définit les axes de développement économique et détermine des subventions pour chaque projet, régionales, gouvernementales et européennes.



Marc Censi : C'est un domaine dans lequel il n'y a que des coups à prendre. Mais en même temps, c'est un devoir que nous avons parce que là, ce qui est concerné, c'est la formation des jeunes de seize à vingt-cinq ans, c'est-à-dire les jeunes qui sortent de l'école sans qualification.



Jean Dussourd (Préfet des Hautes-Pyrénées) : Le financement n'est pas toujours le plus difficile à obtenir. Il est nécessaire mais il n'est nécessaire et efficace que dans la mesure où on a défini un projet. Donc d'abord un projet

collectif sur lequel tous les partenaires du terrain, les élus mais aussi les représentants du milieu agricole, des commerçants, des artisans, le monde associatif, les défenseurs de l'environnement, *et caetera*, tous sont porteurs d'un projet collectif. Et l'on vient maintenant bénir ce projet collectif, et lui permettre de se concrétiser.



Journaliste (voix off) : Une dizaine de projets collectifs ou privés sont dorés et déjà bien engagés, comme par exemple, la mise en place d'un espace rural de formation à Trie-sur-Baïse, relié à tous les services administratifs du département, et animé par un professionnel.



Ou la réouverture d'une boulangerie dans le petit village de Cabanac. A travers cette charte du Pays des Côteaux de Bigorre, les élus ont montré leur mobilisation et leur volonté d'œuvrer en commun.



Mais pour qu'il vive, ou survive, le pays a aussi besoin de l'énergie et de la créativité de tous ses habitants.



Jacques Laureys (Maire de Galez) : Il faut des personnes qui suscitent des idées, qui ont envie de développer des projets, et qui... qui se, comme on a dit cet après-midi un peu, d'une manière bon... un peu légère, qui se remontent les manches, qui se mettent face au travail. Ce n'est pas les élus qui vont résoudre tous les problèmes.



Journaliste (voix off) : Un second pays test existe en Midi-Pyrénées, le pays Bourian dans le Lot.

07/11/95 - Gouvernement : deux réactions - 0'46"



Pierre Izard (Président du Conseil Général de la Haute-Garonne) : On donne l'impression avec ce nouveau gouvernement plutôt d'un replâtrage qu'une... que d'une véritable refonte. On retrouve les grands ministres dans les grands ministères, qui sont des fidèles de Jacques Chirac, il n'y a pas beaucoup d'ouverture dans ce gouvernement, et on est presque étonné et déçu, de voir que malgré les critiques qui étaient formulées, rien ne semble changer. C'est

inquiétant pour l'avenir avec les problèmes économiques et sociaux que nous connaissons.



Grégoire Carneiro (député RPR de Haute-Garonne) : Il y a une, une action qui sera beaucoup plus lisible, il y aura une action du gouvernement qui sera beaucoup plus lisible, avec beaucoup moins de ministres, avec trois niveaux : le ministre, le ministre délégué, le secrétaire d'état, et chacun pourra faire des rattachements très très rapidement. La difficulté du gouvernement précédent, précisément, c'est qu'il y avait un éparpillement des responsabilités. Aujourd'hui ce n'est plus le cas.

18/12/95 - Inauguration de la maison de la chasse et de la nature à Rodez - 0'18"



Musique de chasse



Journaliste (voix off) : Les seize mille chasseurs du département de l'Aveyron ont un nouveau toit.



En effet, c'est ce matin que la maison de la chasse et de la nature a été inaugurée dans le quartier de Bouran à Rodez.



Cet espace répond aux souhaits de ses promoteurs, leur permettre d'assurer au mieux leur mission...



...et abriter leurs services tout en s'ouvrant plus largement au public.

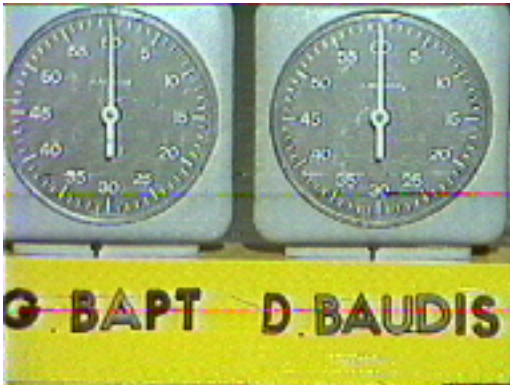
Emissions spéciales (élection municipale de 1983) – Le débat Bapt-Baudis, 26 mars 1983



Générique : symétrie du décor, musique solennelle et zoom lent sur le journaliste



La posture d'arbitre du journaliste : position centrale au sein du dispositif



La mesure des temps de parole : l'objectivité revendiquée et matérialisée par les chronomètres



Le chronométrage au fil du débat : fondus entre les débatteurs et les chronomètres



Dominique Baudis - Plan serré, absence de plans de coupe, arrière plan noir



Gérard Bapt - *idem*

émissions spéciales (élections de 1985, 1988 et 1992) : Dispositifs scénographiques



Générique de l'émission spéciale Cantonales 85 : zoom lent sur le journaliste, incrustation clignotante



Dispositif 1985 : cartes actualisables en arrière-plan, journalistes présentant les résultats départementaux depuis leur pupitre



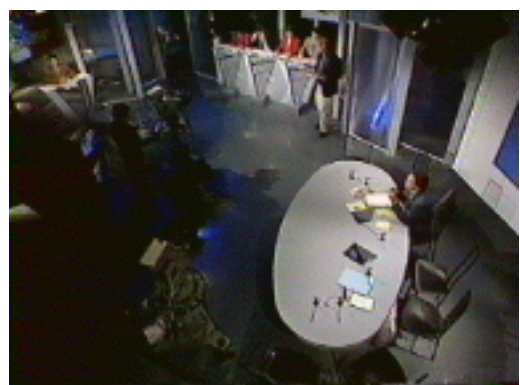
Législatives 1988 : générique avec lent panoramique sur le studio. Nombreux ordinateurs destinés à collecter les résultats



1988 : duplex avec des journalistes envoyés aux divers CAT de Midi-Pyrénées - Premiers résultats



Générique pour les cantonales et régionales de 1992 : animation en images de synthèse ("Elections 92" sortant de l'urne)

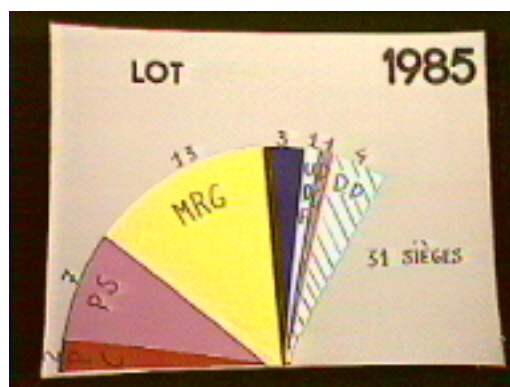


1992, plan en plongée sur le studio : table centrale au 1er plan, journalistes aux pupitres en arrière-plan.

Emissions spéciales (élections de 1985, 1988 et 1992) – L'annonce et le commentaire des résultats



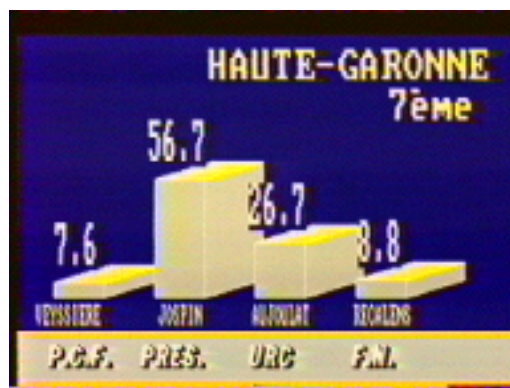
Cantonales 1985 : commentaire des résultats



1985 : représentation graphique de l'assemblée départementale (cartons collés)



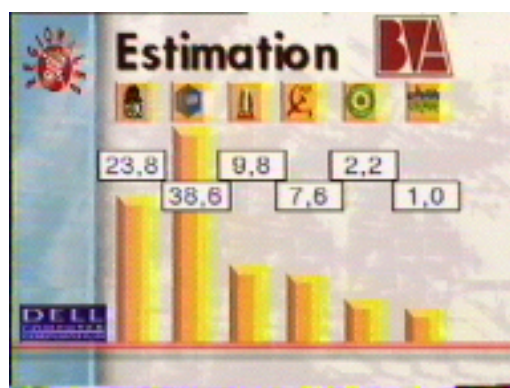
Législatives 1988 : journalistes atablés présentant les résultats. Décor portant les noms des départements



1988 : introduction de l'outil informatique pour la présentation des résultats



1992 : journalistes présentant les résultats



1992 : présentation informatisée des estimations. Partenariat avec BVA matérialisé par le logo, sponsorship de la marque informatique Dell



1992 : Présence sur le plateau d'universitaires venus commenter les résultats.

Emissions spéciales (élections de 1985, 1988 et 1992) – L'organisation de débats entre acteurs politiques



Emission spéciale Cantonales 85 : débat des acteurs politiques dans un espace du studio ménagé à cet effet



1985 : débat en duplex depuis Cahors assuré par l'équipe de Quercy-Rouergue Actualités



Législatives 1988 : débat des acteurs politiques en studio, décor symbolisant le drapeau tricolore



1988 : duplex depuis Tarbes, avec réaction d'un élu interviewé



Cantonales - régionales de 1992 : place croissante des commentaires des universitaires, occupant pendant la majeure partie de la soirée la table centrale du studio



1992 : débat en fin de soirée à la même table entre L. Jospin (PS) et B. Antony (FN)

BIBLIOGRAPHIE

- ABELES (Marc)**, « Rituels et communication politique moderne », *Hermès* n° 4, Paris, Ed. du CNRS, 1989, pp. 127-141.
- ABELES (Marc)**, *Anthropologie de l'Etat*, Armand Colin, Paris, 1990, 184 p.
- ABELES (Marc)**, « Mises en scène et rituels politiques : une approche critique », *Hermès* n° 8-9, Paris, Ed. du CNRS, 1990.
- ABELES (Marc)**, dir., « Faire la politique », *Autrement*, n° 122, 1991, 223 p.
- ACCARDO (Alain) et al.**, *Journalistes au quotidien. Outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*, Bordeaux, Le Mascaret, 1995.
- ACHACHE (Gilles)**, « Le marketing politique », *Hermès* n° 4, Paris, Ed. du CNRS, 1989, pp. 103-111.
- ALBOUY (Serge)**, *Communication et marketing politique*, Paris, L'Harmattan, 1994, 343 p.
- ALLIES (Paul)**, *L'invention du territoire*, Paris, La découverte, 1985, 188 p.
- ALLIES (Paul)**, « Que sont nos notables devenus ? », *Autrement*, n° 122, mai 1991.
- ALLIES (Paul)**, « Régions et "utilisation de l'espace européen" : la politique du sud de la France », *Les cahiers du LERASS* n° 25, 1992, pp.129-144.
- ARCY (François d')**, *La représentation*, Paris, Economica, 1985, 250 p.
- Autrement*, « Occitanie », n° 25, Paris, Seuil, juin 1980, 255 p.
- BALANDIER (Georges)**, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Balland, 1992, 172 p.
- BALLE (Francis)**, *Médias et sociétés*, Paris, Montchrestien, 1997.
- BALME (Richard), FAURE (Alain) et MABILEAU (Albert)**, *Les nouvelles politiques locales. Dynamiques de l'action publique*, Paris, Presses de la FNSP, 1999, 486 p.
- BARTHES (Roland)**, *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1957, 252 p.
- BATESON (Gregory) et al.**, *La nouvelle communication*, Paris, Seuil, 1981.
- BEAUD (Paul)**, *La société de connivence. Media, médiations et classes sociales*, Paris, Aubier, 1984, 382 p.
- BELANGER (André-J.)**, « La communication politique ou le jeu du théâtre et des arènes », *Hermès* n° 17-18, Paris, CNRS, 1995, pp. 127-143.
- BIAREZ (Sylvie)**, *Le pouvoir local*, Paris, Economica, coll. « La vie politique », 1989, 309 p.
- BIAREZ (Sylvie)**, « Pouvoirs et organisations locales. Vers un nouveau paradigme politique », *Sciences de la société*, n° 38, mai 1996, pp. 23-47.
- BLUM (Sylvie)**, *La télévision ordinaire du pouvoir, 1958-1981*, Paris, PUF, 1982, 184 p.
- BOBIN (Jean-Paul)**, *Le marketing politique - vendre l'homme et l'idée*, Toulouse, Milan media, 1988, 108 p.
- BOMBARDIER (Denise)**, « La télévision comme instrument d'identité culturelle : le cas du Québec », *Le pouvoir des médias. Mélanges offerts à Jean Cazeneuve*, Paris, PUF, 1987, pp. 89-96.
- BORRAZ (Olivier)**, « Pour une dynamique de l'action publique locale », in BALME (Richard), FAURE (Alain) et MABILEAU (Albert), *Les nouvelles politiques locales*, Paris, Presses de la FNSP, 1999, pp. 77-110.

- BOUDON (Raymond)**, « Idéologie et communication : le cas du « développementalisme » », in *Le pouvoir des médias. Mélanges offerts à Jean Cazeneuve*, Paris, PUF, 1987, pp. 69-88.
- BOUGNOUX (Daniel)**, *La communication par la bande*, Paris, La Découverte, 1991.
- BOUGNOUX (Daniel)**, *Sciences de l'information et de la communication*, Paris, Larousse, coll. *Textes essentiels*, 1993, 809 p.
- BOURDIEU (Pierre)**, « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36-37, Paris, Seuil, 1981, pp. 3-24.
- BOURDIEU (Pierre)**, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 43, Paris, Seuil, 1982.
- BOURDIEU (Pierre)**, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 244 p.
- BOURDIEU (Pierre)**, *La misère du monde*, Paris, Le seuil, 1993, rééd. Points, 1468 p.
- BOURDIEU (Pierre)**, *Sur la télévision*, suivi de *L'emprise du journalisme*, Paris, Liberaisons d'agir, 1996, 95 p.
- BOURDON (Jérôme)**, « L'historien devant l'audiovisuel. Préambules méthodologiques », *Image et histoire, actes du colloque Paris-Censier. Mai 1986*, Publisud, 1987, pp. 64-96.
- BOURDON (Jérôme)**, dir., « L'esprit des lois ou comment réformer l'audiovisuel », *Dossiers de l'audiovisuel*, n° 20, Paris, INA - La Documentation française, juillet-août 1988, 57 p.
- BOURDON (Jérôme)**, « Brève histoire du pouvoir et de la télévision », *Pouvoirs* n° 51, « Télévision », novembre 1989, pp. 5-15.
- BOURDON (Jérôme)**, *Histoire de la télévision sous De Gaulle*, Paris, Anthropos-INA, 1990, 359 p.
- BOURDON (Jérôme)**, *Haute fidélité. Pouvoir et télévision 1935-1994*, Paris, Seuil, 1994, 378 p.
- BOURDON (Jérôme)**, **CHAUVEAU (Agnès)**, **DENEL (Francis)**, **GERVEREAU (Laurent)** et **MEADEL (Cécile)**, dir. (ouvrage collectif), *La grande aventure du petit écran. La télévision française 1935-1975*, Paris, Musée d'histoire contemporaine - BDIC - INA, 1997, 320 p.
- BOURDON (Jérôme)**, *Introduction aux médias*, Paris, Montchrestien, coll. *Clefs Politique*, 1997, 160 p.
- BOURE (Robert) et MENVILLE (Jean)**, « Sur et sous le « local » », *Les cahiers du Lerass*, n° 20, mai 1990, pp. 7-18.
- BOURE (Robert) et PAILLIART (Isabelle)**, dir., « Les théories de la communication », *CinémAction*, n° 63, Mars 1992, 254 p.
- BOURE (Robert) et PAILLIART (Isabelle)**, « Europe 93 : vers l'effacement des frontières ? », *Les cahiers du LERASS*, n° 25, « La question transfrontalière (2) », Toulouse, 1992, p. 7.
- BRAUD (Philippe)**, *La science politique*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je ?" n° 909, 1995, 128 p.
- BRAUD (Philippe)**, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 1996 (3ème éd.), 577 p.
- BRAUD (Philippe)**, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1996, 257 p.
- BRETON (Philippe)**, *L'utopie de la communication*, Paris, La Découverte, 1992.

BRETON (Philippe), « Médias, médiation, démocratie : pour une épistémologie critique des sciences de la communication politique », *Hermès* n° 17-18, Paris, CNRS, 1995, pp. 321-334.

BRETON (Philippe) et PROULX (Serge), « La nouvelle télévision traversée par l'idéologie de la communication », *Communications* n° 51, mai 1990, pp. 27-32.

BROCHAND (Christian), *Histoire générale de la radio et de la télévision en France - Tome II : 1944-1974*, Paris, La Documentation française, 1994, 690 p.

BRUSINI (Hervé) et JAMES (Francis), *Voir la vérité, le journalisme de télévision*, Paris, PUF, 1982, 194 p.

BRY (Xavier), *Analyses factorielles simples*, Paris, Economica, 1995, 112 p.

CASETTI (Francesco) et ODIN (Roger), « De la paléo à la néo-télévision. Approche sémio-pragmatique », *Communications* n° 51, mai 1990, pp. 9-26.

CAYROL (Roland), *La nouvelle communication politique*, Paris, Larousse, 1986, 215 p.

CAYROL (Roland), *Les médias en France*, Paris, PUF, coll. *Thémis*, 1991.

CHAMARD (Marie-Eve) et KIEFFER (Philippe), *La télé. Dix ans d'histoires secrètes*, Paris, Flammarion, 1992, 701 p.

CHAMPAGNE (Patrick), « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52.53, Paris, Seuil, 1984, pp. 18-41.

CHAMPAGNE (Patrick), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 1990, 314 p.

CHAMPAGNE (Patrick), « La vision médiatique », in BOURDIEU (Pierre), *La misère du monde*, Paris, Le seuil, 1993, rééd. Points, pp. 95-123.

CHAMPAGNE (Patrick), « La loi des grands nombres. Mesure de l'audience et représentation politique du public », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 101-102, Paris, Seuil, 1994, pp. 10-22.

CHAMPAGNE (Patrick), « La double dépendance. Quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique », *Hermès* n° 17-18, Paris, CNRS, 1995, pp. 215-229.

CHARAUDEAU (Patrick), *Le discours d'information médiatique . La construction du miroir social*, Paris, Nathan-INA, 1997, 286 p.

CHAUVEAU (Agnès), *L'audiovisuel en Liberté ? Histoire de la Haute Autorité*, Paris, Presses de la FNSP, 1997, 543 p.

CHEVALLIER (Jacques), *La radio-télévision française entre deux réformes*, Paris, LGDJ, 1976, 342 p.

CHEVALLIER (Jacques), « Présentation », in CRISPA-CURAPP, *L'identité politique*, Paris, PUF, 1994, pp. 5-14.

CIBOIS (Philippe), *L'analyse factorielle*, Paris, PUF, coll. *Que sais-je ?* n° 2095, 1983, 128 p.

CIBOIS (Philippe), *L'analyse des données en sociologie*, Paris, PUF, coll. « Le psychologue », 1984.

CLUZEL (Jean), *La télévision après six réformes*, Paris, J-C. Lattès, 1988.

Comité d'Histoire de la Télévision - FNSP, *Mai 68 à l'O.R.T.F.*, Paris, La Documentation française, 1987, 229 p.

- COTE (Christian)**, « Les télévisions locales et l'information de proximité : enjeux territoriaux et mise en réseau », *Les papiers du G.R.E.S.O.C.* n° 11, printemps 1993, pp. 175-202.
- COTTERET (Jean-Marie)**, *Gouverner c'est paraître - Réflexions sur la communication politique*, Paris, PUF, 1991, 116 p.
- COULOMB-GULLY (Marlène)**, *Radioscopie d'une campagne : la représentation politique au journal télévisé*, Paris, Ed. Kimé, 1994.
- COULOMB-GULLY (Marlène)**, *Les actualités télévisées*, Paris, PUF, coll. *Que sais-je ?*, n° 2922, 1994, 128 p.
- COULOMB-GULLY (Marlène)**, « La rhétorique et l'image des hommes politiques à la télévision : une analyse expérimentale de R.F. Masters et D. Muzet », *Mots*, n° 40, 1994, pp. 99-105.
- COULOMB-GULLY (Marlène)**, « Moïse et Aaron en campagne », *MédiasPouvoirs* n° 38, 2ème trimestre 1995, pp. 36-47.
- CRAC (Centre de Recherche et d'Action Culturelle)**, *Elections et télévision*, actes du colloque « Valence 1993 », 1-4 avril 1993, Ed. CRAC, coll. « 25 images/seconde », 157 p.
- CRISPA-CURAPP**, *L'identité politique*, Paris, PUF, 1994, 496 p.
- CROTEAU (David) and HOYNES (William)**, « Democracy, diversity and télévision news », *TV Quaterly*, vol. XXV n° I, 1990.
- CROTEAU (David) and HOYNES (William)**, *By invitation only. How the media limit political debate*, Monroe (Maine), Common Courage Press, 1994, 218 p.
- CURAPP**, *La communication politique*, Paris, PUF, 1991, 214 p.
- CURAPP**, *Le pouvoir régional*, Paris, PUF, 1982.
- CURAPP**, *L'institution régionale*, Paris, PUF, 1984, 287 p.
- DAHLGREEN (Peter)**, « L'espace public et les médias : une nouvelle ère ? », *Hermès* n° 13-14, Ed. CNRS, 1994, pp. 243-262.
- DARRAS (Eric)**, « Un paysan à la télé. Nouvelles mises en scène du politique », *Réseaux*, n° 63, 1994, pp. 378-397.
- DARRAS (Eric)**, « Le pouvoir « médiocratique » ? Les logiques du recrutement des invités politiques à la télévision », *Politix*, n° 30, 1995, pp. 183 à 198.
- DARRAS (Eric)**, « Espaces privés à usages politiques », *CURAPP, Le for intérieur*, Paris, PUF, 1995, pp. 378-397.
- DARRAS (Eric)**, *L'institution d'une tribune politique. Genèse et usages du magazine politique de télévision*, Thèse pour le doctorat de science politique, Paris II, sous la direction de J. Chevallier, 1998, 727 p.
- DATAR**, *Dossier Plan Grand Sud-Ouest*, Paris, La Documentation Française, 1980, 61 p.
- DAYAN (Daniel)**, « A propos de la théorie des effets limités », *Hermès* n° 4, Paris, Ed. CNRS, 1989, pp. 93-95.
- DAYAN (Daniel)**, « Télévision interruptive : entre spectacle et communication », *Hermès* n° 4, Paris, Ed. du CNRS, 1989, pp. 143-153.
- DAYAN (Daniel) et KATZ (Elihu)**, « Télévision d'intervention et spectacle politique : agir par le rituel », *Hermès* n° 17-18, Paris, CNRS, 1995, pp. 163-186.
- DEBRAY (Régis)**, *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard, 1991.

- DESORMEAUX (Didier)**, *Les sources de l'information audiovisuelle régionale*, Thèse en Sciences de l'information et de la communication sous la direction de R. Escarpit, Bordeaux III, 1981, 303 p.
- DOISE (Willem), CLEMENCE (Alain) et LORENZI-CIOLDI (Fabio)**, *Représentations sociales et analyses de données*, Grenoble, PUG, 1992, 261 p.
- DROUOT (Guy)**, *Les campagnes électorales radiotélévisées*, Presses universitaires d'Aix-Marseille - Economica, 1995, 425 p.
- DUBET (François) et TOURAINE (Alain)**, *Les pays contre l'Etat. Lutttes occitanes*, Paris, Seuil, 1980, 329 p.
- DUBOIS (Françoise)**, « La communication de la région : le nouveau champ d'action des communicateurs », CURAPP, *Les politiques régionales*, Paris, PUF, 1993.
- DUPOIRIER (Elisabeth) et SCHAJER (H-D.)**, « L'identité régionale. Problèmes politiques, perspectives théoriques », in CRISPA-CURAPP, *L'identité politique*, Paris, PUF, 1994, pp.330-344.
- DURKHEIM (Emile)**, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, champs-Flammarion, 1988 (1ère éd. 1895), 255 p.
- DUVOCHEL (Alain)**, « Le rôle du nouveau média FR3-région ou le principe des économies externes contre celui des économies d'échelle », *Le bulletin de l'IDATE*, n° 17, octobre 1984, pp. 518-529.
- ELIAS (Norbert)**, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Ed. de l'Aube, 1991, 223 p..
- ELIAS (Norbert)**, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1990, 320 p.
- ESCARPIT (Robert)**, *L'information et la communication, théorie générale*, Paris, Hachette, 1991.
- ESQUENAZI (Jean-Pierre)**, *Télévision et démocratie. Le politique à la télévision française, 1958-1990*, Paris, PUF, 1999, 387 p.
- FAVRE (Pierre)**, « De l'histoire en science politique. Pour une évaluation plus exigeante des fondements de la socio-histoire du politique », in FAVRE (Pierre) et LEGAVRE (Jean-Baptiste), dir., *Enseigner la science politique*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 217-230.
- FERRET (Jérôme)**, *Les élites politique en Midi-Pyrénées*, Thèse de science politique, sous la direction de J-C. Lugan, Toulouse I, 1995.
- FERRET (Jérôme)**, *Paroles d'élus. Le travail politique au quotidien*, Toulouse, Erès, 1996, 243 p.
- FISKE (John)**, *Télévision culture*, London, Routledge, 1987, 353 p.
- FLICHY (Patrice)**, *Une histoire de la communication moderne, espace public et vie privée*, Paris, La Découverte, 1991, 281 p.
- FONTAINE (Joseph) et LE BART (Christian)**, dir., *Le métier d'élus politique*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- GANS (Herbert J.)**, *Deciding what's news*, New York, Vintage Books Edition, 1980, 393 p.
- GARRAUD (Philippe)**, « Le métier d'élus local : les contraintes d'un rôle », in FONTAINE (Joseph) et LE BART (Christian), dir., *Le métier d'élus politique*, Paris, L'Harmattan, 1994, pp. 29-54.
- GARRAUD (Philippe)**, « Les contraintes partisans dans le métier d'élus local », *Politix* n° 28, 1994.

GAUDIN (Jean-Pierre), *Gouverner par contrat. L'action publique en question*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1999, 233 p.

GAXIE (Daniel), *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, coll. « Clefs Politique », 1993, 159 p.

GAXIE (Daniel) et LEHINGUE (Patrick), *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, CURAPP-PUF, 1984, 287 p.

GERBAUX (Françoise) et MULLER (Pierre), « Les interventions économiques locales », *Pouvoirs*, n° 60, Paris, PUF, Janvier 1992, pp. 99-114.

GERSTLE (Jacques), « La communication politique et la dualité public/privé », *Revue française de science politique*, oct. 1987.

GERSTLE (Jacques), *La communication politique*, Paris, PUF, coll. *Que sais-je ?*, n° 2652, 1992, 128 p.

GERSTLE (Jacques), « La persuasion de l'actualité télévisée », *Politix* n°37, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 81-96.

GOFFMAN (Erving), *Les rites d'interaction*, Paris, Ed. de Minuit, 1988.

GOYET (Hélène) et SALAÛN (Jean-Michel), *Le journal de FR3-Alpes 1982-1984 ou quelques ambiguïtés de la décentralisation à la télévision*, ministère de la Culture et CNET, SCOP Manivelle, septembre 1984, 150 p.

GRAWITZ (Madeleine) et LECA (Jean), *Traité de science politique*, 4 tomes, Paris, PUF, 1985.

GREMION (Pierre), *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Seuil, 1976.

GUILHAUMOU (Jacques), « Espace public et révolution française. Autour d'Habermas », *Raisons pratiques*, n° 3, 1992, pp. 275-290.

GUILLEMIN (Alain), « Pouvoir de représentation et constitution de l'identité locale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, Paris, Seuil, 1984, pp. 15-17.

HABERMAS (Jürgen), *L'espace public*, Paris, Payot, 1993, 324 p.

HALIMI (Serge), *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Liber-raisons d'agir, 1997, 111p.

HAMON (Léo), *dir., La région de De Gaulle à nos jours*, Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme, 1992, 205 p.

HAROCHE (Claudine), « Les cérémonies et les rituels de cours : des instruments d'une politique de communication », in CURAPP, *La communication politique*, Paris, PUF, 1991, pp. 183-195.

HENNION (Antoine), « De l'étude des médias à l'analyse de la médiation : esquisse d'une problématique », *MédiasPouvoirs* n° 20, Octobre à Décembre 1990, pp. 39-52.

ISAR (Hervé), *Le service public et la communication audiovisuelle*, Presses universitaires d'Aix-Marseille - Economica, 1995, 409 p.

JAMET (Claude) et JANNET (Anne-Marie), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999, 299 p.

JEANNENEY (Jean-Noël), *Une histoire des médias des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 1996, 379 p.

JOBERT (Bruno), MULLER (Pierre), *L'Etat en action. Politiques publiques et corporatismes*, Paris, PUF, 1987.

JOUVE (Bernard) et LEFEVRE (Christian), « De la gouvernance urbaine au gouvernement des villes ? Permanence ou recomposition des cadres de l'action publique en Europe », *Revue Française de Science Politique*, vol. 49, n° 6, décembre 1999, pp. 835-853.

JUHEM (Philippe), *Luttes partisans et fluctuations des cadres cognitifs des journalistes*, communication au 6ème Congrès de l'AFSP, Rennes, 1999, 14 p.

KATZ (Elihu), « La recherche en communication depuis Lazarsfeld », *Hermès* n° 4, « Le nouvel espace public », Ed. CNRS, 1989, pp. 77-91.

LACAN (Jean-François), « Télévisions privées : chronique d'une émancipation avortée », *Pouvoirs*, n° 51, 1989, pp. 17-24.

LACROIX (Bernard), « Ordre politique et ordre social », in GRAWITZ (Madeleine) et LECA (Jean), *Traité de science politique*, Paris, PUF, tome 1, 1985, pp. 469-568.

LACROIX (Bernard), « Conclusion », in ARCY (François d'), *La représentation*, Paris, Economica, 1985, pp. 175-185.

LAFRANCE (Jean-Paul) et SIMON (Jean-Paul), « Les télévisions locales en France », *Pouvoirs* n° 51, novembre 1989, pp. 61-75.

LAFRANCE (Jean-Paul), « Les télévisions locales en Europe », *Communications* n° 51, Mai 1990, pp. 221-241.

LAGROYE (Jacques), *Sociologie politique*, Paris, Presses de la FNSP – Dalloz, 1993.

LAGROYE (Jacques), « Etre du métier », *Politix*, n° 28, 1994, Paris, Presses de la FNSP, pp. 5-15.

LASCOURMES (Pierre), *L'obligation d'informer et la mise en public des données de l'action publique*, communication au 6ème Congrès de l'AFSP, Rennes, 1999, 12 p.

LAZAR (Judith), *Sociologie de la communication de masse*, Paris, Armand Colin, 1991.

LAZAR (Judith), *La science de la communication*, Paris, PUF, coll. *Que sais-je ?*, n° 2634, 1993, 125 p.

LE BART (Christian), « Les politiques d'image. Entre marketing territorial et identité locale », in BALME (R.), FAURE (A.) et MABILEAU (A.), *Les nouvelles politiques locales*, Paris, Presses de la FNSP, 1999, pp. 415-427.

LEBLANC (Gérard), *Treize heures/vingt heures. Le monde en suspens*, Marburg, Hitzeroth, 1984, 175 p.

LE BOHEC (Jacques), « L'investissement différentiel des maires dans la presse locale », *Les papiers du GRESOC*, n° 11, « Communication et territoires », printemps 1993, pp.133-156.

LE BOHEC (Jacques), « Les rapports entre élus et localiers. La photographie de presse comme enjeu de pouvoir », *Politix* n° 28, 1994, Paris, Presses de la FNSP, pp.100-112.

LE BOHEC (Jacques), *Les rapports presse-politique : mise au point d'une typologie idéale*, Paris, L'Harmattan, 1997, 253 p.

LEFEBVRE (Henri), *Espace et politique. Le droit à la ville II*, Paris, Anthropos, 1972, 17

LEGAVRE (Jean-Baptiste), « L'horizon local de la communication politique », *Politix* n° 28, « Le métier d'élus. Jeux de rôles », Paris, Presses de la FNSP, 1994, pp.76-99.

LE GRIGNOU (Brigitte) et PATOU (Charles), *Mouvement des chômeurs : mais que font les médias ?*, communication au 6ème congrès de l'AFSP, AFSP-IEP de Rennes, septembre 1999.

- LEMIEUX (Vincent)**, « Un modèle communicationnel de la politique », *Hermès* n° 17-18, Paris, CNRS, 1995, pp. 93-105.
- LEROUX (Pierre)**, « Les deux publics des 7 d'or. Principes de célébration et de consécration du journalisme télévisuel », *Politix* n°37, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 57-80.
- LOCHARD (Guy) et SOULAGES (Jean-Claude)**, « Les imaginaires de la parole télévisuelle : permanences, glissements et conflits », *Réseaux* n° 63, janvier-février 1994, pp. 13-38.
- LOUBET (Mireille)**, *Le journal télévisé de FR3 Toulouse (juin-juillet 1989) : méthodes d'utilisation des sources audiovisuelles au service de l'historien*, mémoire de Maîtrise, Toulouse II, 1990.
- LOUBET DEL BAYLE (Jean-Louis)**, « De la science politique », *Revue Québécoise de Science Politique*, n° 20, 1991, pp. 4-31.
- LOUBET DEL BAYLE (Jean-Louis)**, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat, 1991, 240 p.
- LUSSAULT (Michel)**, « L'usage, la communication et le géographe », *Sciences de la Société*, n° 35, Mai 1995, pp. 149-163.
- MABILEAU (Albert)**, « Les institutions locales et les relations centre-périphérie », in GRAWITZ (M.) et LECA (J.), *Traité de science politique*, tome 2 : *Les régimes politiques contemporains*, Paris, PUF, 1985, pp. 553-597.
- MABILEAU (Albert)**, *Le système local en France*, Paris, Montchrestien, coll. *Clefs Politique*, 1991, 159 p.
- MABILEAU (Albert)**, « Le cumul des mandats », *Regards sur l'actualité*, Paris, La Documentation française, mars 1991, pp.17-29.
- MABILEAU (Albert)**, « L' élu local : nouveau professionnel de la politique », *Pouvoirs*, n° 60, 1992, pp. 67-78.
- MABILEAU (Albert)**, dir., *A la recherche du « local »*, Paris, L'Harmattan, 1993, 231 p.
- MACE (Eric)**, « La programmation de la réception : une sociologie critique des contenus », *Réseaux* n° 63, janvier-février 1994, pp. 39-58.
- MADIOT (Yves)**, *L'aménagement du territoire*, Paris, Masson, 1993, 221 p.
- MARCHAND (Alain)**, « Le verbe et l'image de la ville : communication et espace productif », *Les cahiers du Lerass*, n° 20, mai 1990, pp. 57-70.
- MARCHAND (Marie-Jacqueline)**, *L'économie de la décentralisation. Un enjeu financier pour les collectivités locales*, Rennes, PUR, 1999.
- MARCONIS (Robert) et PRADEL de LAMAZE (François)**, dir., *Représentations de Midi-Pyrénées - Atlas régional*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, INSEE, Ed. Privat, 1995.
- MASCOLO (Claire) et MEADEL (Cécile)**, dir., « Radio et télévision : les archives écrites », *Dossiers de l'audiovisuel* n° 70, Paris, INA - La Documentation française, novembre-décembre 1996, 85 p.
- MATTELART (Armand)**, « La communication dans la France du 10 mai », *Correspondance Municipale*, n° 236, mars 1983, pp. 4-20.
- MATTELART (Armand)**, *La communication-monde. Histoire des idées et des stratégies*, Paris, La Découverte, 1991.

- MATTELART (Armand) et (Michèle)**, *Penser les médias*, Paris, La Découverte, 1986.
- MATTELART (Armand) et (Michèle)**, *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1995, 125 p.
- MAZERES (Jean-Arnaud) et REGOURD (Serge)**, « Du modèle communautaire et territorial au modèle fonctionnel de l'entreprise », in BOURJOL (M.), dir., *La commune, l'Etat et le droit*, Paris, LGDJ, 1990.
- MENY (Yves)**, « La République des fiefs », *Pouvoirs*, n° 60, Paris, PUF, Janvier 1992, pp. 17-24.
- MERCIER (Arnaud)**, « L'institutionnalisation de la profession de journaliste », *Hermès* n° 13-14, Ed. CNRS, 1994.
- MERCIER (Arnaud)**, *Le journal télévisé*, Paris, Presses de la FNSP, 1996, 345 p.
- MICHEL (Hervé)**, *Les grandes dates de la télévision française*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je ?" n° 3055, 1995, 128 p.
- MICHEL (Hervé)**, *Intercommunalités et gouvernements locaux. L'exemple des départements de l'Ouest de la France*, Paris, L'Harmattan, 1999, 312 p.
- MIEGE (Bernard) et al.**, *Le J.T. : mise en scène de l'actualité à la télévision*, Paris, INA- La Documentation française, 1986, 247 p.
- MIEGE (Bernard)**, *La société conquise par la communication*, Grenoble, PUG, 1989.
- MIEGE (Bernard)**, « Les étapes de la pensée communicationnelle », *Sciences de la société*, n° 29, mai 1993, pp. 197-210; n° 30, octobre 1993, pp. 191-204; n° 31, février 1994, pp. 183-196.
- MIEGE (Bernard)**, « L'espace public : au-delà de la sphère politique », *Hermès* n° 17-18, « Communication et politique », Paris, CNRS, 1995, pp. 49-62.
- MIQUEL (Pierre)**, *Histoire de la radio-télévision*, Paris, Perrin, 1984, 393 p.
- MISSIKA (Jean-Louis) et WOLTON (Dominique)**, *La folle du logis. La télévision dans les sociétés démocratiques*, Paris, Gallimard, 1983, 338 p.
- MOINOT (Pierre)**, dir., *Pour une réforme de l'audiovisuel*, rapport au Premier ministre de la commission de réflexion et d'orientation sur l'audiovisuel, texte dactylographié, 1981, 150 p.
- MOLOTCH (Harvey) et LESTER (Marilyn)**, « Informer : une conduite délibérée de l'usage stratégique des événements », *Réseaux*, n° 75, pp. 25-39.
- MONTALDO (Jean)**, *Dossier O.R.T.F. 1944-1974. Tous coupables*, Paris, Albin Michel, 1974, 305 p.
- MOSCOVICI (Serge)**, dir., *Psychologie sociale*, Paris, PUF, coll. « Fondamental », 1984, 596 p.
- MOUCHON (Jean)**, « L'information politique en champ et contre-champ », *Hermès* n° 13-14, Paris, CNRS, 1994.
- MOUCHON (Jean)**, « Les incertitudes de l'écoute politique », *Mots* n° 40, « Ecoutes, échos du politique », Paris, FNSP, 1994.
- MOUCHON (Jean)**, « Pratiques journalistiques et parole instituée », Actes du colloque de l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille des 3 et 4 juin 1994, *Le journaliste, le métier et sa morale : entre logique citoyenne et logique de marché*, Lille, coll. ESJ, 1995.
- MOUCHON (Jean)**, « La communication présidentielle en quête de modèle », *Hermès* n° 17-18, Paris, CNRS, 1995, pp. 187-200.

MOULLAUD (Maurice) et TETU (Jean-François), *Le journal quotidien*, Lyon, PUL, 1989, 205 p.

MULLER (Pierre), *Les politiques publiques*, Paris, PUF, coll. *Que sais-je ?*, 1990, 126 p..

MULLER (Pierre) et SUREL (Yves), *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, coll. *Clefs Politique*, 1998.

MUSSO (Pierre), *Régions d'Europe et télévision*, Miroirs, Ed. Nord/Pas de Calais, 1991, 347 p.

NAY (Olivier), *La région, une institution. La représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*, Paris, L'Harmattan, 1997, 377 p.

NAY (Olivier), « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage des rôles. Le cas des conseillers régionaux », *Politix*, n° 38, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 18-46.

NEL (Noël), *A fleurets mouchetés, vingt-cinq ans de débats télévisés*, Paris, INA- La Documentation française, 1987, 243 p.

NEVEU (Erik), « La dynamique des médias dans la construction sociale de la « crise de la représentation » », *L'Aquarium* n° 10, Automne 1991, pp. 5-23.

NEVEU (Erik) et RIEFFEL (Rémy), « Les effets de réalité des sciences de la communication », *Réseaux* n° 50, novembre-décembre. 1991, pp. 11-39.

NEVEU (Erik), « Les émissions politiques à la télévision : l'impossible vulgarisation ? », *Quaderni*, n° 16, 1991, pp. 83-99.

NEVEU (Erik), *Une société de communication ?*, Paris, Montchrestien, coll. clefs-politique, 1994, 158 p.

NEVEU (Erik), « Les émissions politiques à la télévision : les années 80 ou les impasses du spectacle politique », *Hermès* n° 17-18, Paris, CNRS, 1995, pp. 145-162.

NEVEU (Erik) et QUERE (Louis), « Présentation », *Réseaux*, « Le temps de l'événement I », n° 75, janvier-février 1996, pp. 7-22.

NEVEU (Erik), « Des questions « jamais entendues ». Crise et renouvellements du journalisme politique à la télévision », *Politix* n° 37, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 25-56.

NEVEU (Erik), « Media and politics French political science », *European Journal of Political Research*, n° 33, pp. 439-458, 1998.

NOEL (Pierre), *Le tambour de ville ou comment l'administration écoute, renseigne, informe*, Paris, INA - La Documentation Française, 1982, 142 p.

NOELLE-NEUMANN (Elisabeth), « La spirale du silence. Une théorie de l'opinion publique », *Hermès* n° 4, Ed. CNRS, 1989.

OLIVESI (Stéphane), *Histoire politique de la télévision*, Paris, L'Harmattan, 1998, 322 p.

PAILLIART (Isabelle), « Les villes communiquent », *MédiasPouvoirs* n° 15, Juillet à Septembre 1989, pp. 135-145.

PAILLIART (Isabelle), « De la production des territoires », *MédiasPouvoirs* n° 16, Octobre à Décembre 1989, pp. 58-64.

PAILLIART (Isabelle), *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG, 1993, 279 p.

PAILLIART (Isabelle), « Espaces, représentations, identités : quelles problématiques ? », *Sciences de la société*, n° 35, mai 1995, pp. 83-91.

PAILLIART (Isabelle), dir., *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, ELLUG, 1995, 214 p.

PAMBENEL (collectif), *Politique en Midi-Pyrénées*, Toulouse, Eché, 1987, 283 p.

PARODI (Jean-Luc), « Ce que tu es parle si fort qu'on n'entend plus ce que tu dis. Réflexions sur l'équilibre réel entre l'action politique et le marketing de l'apparence dans la décision électorale », *Hermès* n° 4, Ed. CNRS, 1989, pp. 93-95.

PERCHERON (Annick), « L'opinion et la décentralisation », *Pouvoirs* n° 60, Paris, PUF, janvier 1992, pp. 25-40.

PERCHERON (Annick), « Le local dans les têtes », in MABILEAU (Albert), *dir.*, *A la recherche du « local »*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 185-204.

PINEAU (Guy), *dir.*, « La télévision de proximité », *Dossiers de l'audiovisuel* n° 57, Paris, INA - La Documentation française, septembre-octobre 1994, 60 p.

PORTE (Dominique), *La communication des villes*, Toulouse, Milan media, 1988, 127 p.

QUERE (Louis), « D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique », *Réseaux* n° 46-47, 1991.

RABATE (François), *dir.*, *Medias et changements sociaux*, Paris, CDC - IDATE, La Documentation française, 1985.

RABATE (François), *La télévision au local - TV locales et canaux locaux*, Toulouse, Milan Media, 1988, 126 p.

Regards sur l'Actualité, « Audiovisuel : la nouvelle donne », Paris, La Documentation française, septembre-octobre 1982, pp. 25-35.

REGOURD (Serge), « Les ambiguïtés de la décentralisation à la télévision française », *FILMéchange*, n° 31, 1985, pp. 61-71.

REGOURD (Serge), *La télévision des Européens*, Paris, La Documentation française coll. « Vivre en Europe », 1992.

REGOURD (Serge), « Le syndrome des poupées russes ou les ambiguïtés de la politique européenne », in *Dossiers de l'audiovisuel* n° 80, « Le Soutien européen à l'industrie de l'audiovisuel et du multimédia », Paris, INA/La Documentation française, juillet-août 1998.

RIEFFEL (Rémy), « Du vedettariat médiatique », *Hermès* n° 4, Paris, Ed. du CNRS, 1989, pp. 215-222.

RONDIN (Jacques), *Le sacre des notables. La France en décentralisation*, Paris, Fayard, 1985.

SALAÜN (Jean-Michel), « Le journal des Alpes : archaïque ou précurseur ? », in MIEGE (Bernard) et al., *Le J.T. : mise en scène de l'actualité à la télévision*, Paris, INA- La Documentation française, 1986, pp. 111-123.

SAUVAGE (Jean-Michel), « Collectivités locales et audiovisuel : une ouverture progressive, grâce à la loi », *Correspondance Municipale*, n° 236, mars 1983, pp. 20-28.

SCHLESINGER (Philip), « Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux* n° 51, 1992.

SFEZ (Lucien), *Critique de la communication*, Paris, Seuil, 1992, 527 p.

SFEZ (Lucien), *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, PUF, 1993.

SIMON (Jean-Paul), « Communication municipale : la double contrainte », *MédiasPouvoirs* n° 22, Avril à Juin 1991, pp. 37-51.

TAVERNE (Didier), « Communication urbaine et politique. A propos de Montpellier », *Les cahiers du Lerass*, n° 20, mai 1990, pp. 71-82.

TETU (Jean-François), « L'espace public local et ses médiations », *Hermès* n° 17-18, Paris, CNRS, 1995, pp. 287-298.

THOENIG (Jean-Claude), « La décentralisation, dix ans après », *Pouvoirs*, n° 60, Paris, PUF, Janvier 1992, pp. 5-16.

TROGNON (Alain) et LARRUE (Jeanine), *Pragmatique du discours politique*, Paris, Armand Colin, 1994, 184 p.

VERON (Eliseo), « Interfaces. Sur la démocratie audiovisuelle avancée », *Hermès* n° 4, Paris, CNRS, 1989, pp. 113-126.

VERON (Eliseo), « Médiatisation du politique : stratégies, acteurs et construction des collectifs », *Hermès* n° 17-18, Paris, CNRS, 1995, pp. 201-214.

WACHTER (Serge), *Etat, décentralisation et territoires*, Paris, L'Harmattan, 1987.

WOLTON (Dominique), *Eloge du grand public. Une théorie critique de la télévision*, Paris, Flammarion, 1990, 318 p.

WOLTON (Dominique), *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997, 402 p.

Témoignages :

CONTE (Arthur), *Homme libres...*, Paris, Plon, 1973, 326 p.

LECLERC (Max), *La république du mépris*, La pensée universelle, 1975, 190 p.

RICKARD (Charles), *Vérités sur les élections*, éd. J-P. Gisserot, 1991, 253 p.

ROCCHI (Jean) et FAVARD (Jérôme), *Scandales à l'ORTF.*, Paris, Le pavillon-Roger Maria éditeur, 1972, 183 p.

ROCCHI (Jean), *La télévision malade du pouvoir*, Paris, Editions sociales, 1975, 191 p.

SEVERAC (Emile), *Télévision régionale. Apparences et réalité*, note imprimée, 27 mars 1976.

Syndicat national des journalistes, « FR3, l'information baillonnée », livre blanc sur l'encadrement de l'information à FR3, supplément à *Journalisme*, n° 162, 1978.

Syndicat national des journalistes, section ORTF, *L'ORTF, le pouvoir et les journalistes*, Livre blanc sur l'information à l'ORTF, mai 1974, 99 p.

TABLE DES GRAPHIQUES, TABLEAUX, CARTES ET FIGURES

Introduction

Tableau 1 : type et utilité des variables définies pour l'analyse du corpus.....	37
--	----

Chapitres 1 à 3

Carte 1 : BRI et zones de diffusion de FR3 (jusqu'en 1982).....	93
Carte 2 : chaînes régionales préconisées par la commission Moinot (1982).....	118
Carte 3 : Découpage des chaînes régionales (loi de 1982).....	118
Carte 4 : Circonscriptions d'action régionale (1960) et Régions (1982).....	119

Chapitre 4

Figure 1 : procédure budgétaire suivie par France 3 Sud.....	229
Tableau 1 : Effectifs des employés permanents à France 3 (31/12/1996).....	231
Carte 1 et tableau 2 : France 3 et ses décrochages locaux.....	238
Figure 2 : Les sources de l'information télévisée régionale.....	244
Graphique 1 : Proportion de chaque source pour la connaissance de l'actualité (en %).....	246
Figure 3 : Reports entre connaissance et traitement des événements.....	249
Tableau 3 : Déroulement de l'édition du 23 août 1999 minute par minute.....	259
Carte 2 : Parte relative des départements de Midi-Pyrénées dans le corpus (1963-1995, en %).....	265
Graphiques 2 à 9 : Part annuelle des départements midi-pyrénéens dans le corpus (en %).....	267
Tableau 4 : comparaison corpus – indicateurs statistiques régionaux.....	269
Graphique 10 : Part annuelle des reportages du corpus se déroulant à Toulouse.....	271

Chapitre 5

Graphique 1 : pourcentage annuel des trois types de représentation politique.....	280
Graphique 2 : pourcentage annuel relatif des élus locaux, représentants nationaux et préfets.....	282
Graphique 3 : pourcentage annuel relatif des préfets et des élus locaux (municipaux, départementaux et régionaux).....	283
Graphique 4 : pourcentage annuel relatif des mandats et fonctions nationaux.....	285
Tableau 1 : synthèse de la part des fonctions de la représentation nationale avant et après 1982.....	286
Graphique 5 : Part des niveaux territoriaux dans les reportages consacrés aux budgets (1) et aux assemblées représentatives (2) (en % du total de chaque catégorie)....	289

Graphique 6 : Evolution de la part des reportages traitant de Toulouse et de la Haute-Garonne dans les reportages consacrés aux budgets (1) et aux assemblées représentatives (2) (en % du nombre total des reportages consacrés à ce thème pour chaque période de 3 ans considérée).....	292
Graphique 7 : Evolution de la part des échelons territoriaux dans les reportages consacrés aux budgets (1) et aux assemblées représentatives (2) (en % du nombre total des reportages du corpus pour chaque période de 3 ans considérée)	293
Graphique 8 : Part trisannuelle des reportages traitant de procédures contractuelles.....	297
Graphique 9 : La médiatisation des procédures contractuelles (en nombre de reportages par période trisannuelle)	299
Tableau 2 : liste détaillée de quatre reportages représentatifs du traitement des financements croisés	303
Graphique 10 : Part des échelons territoriaux pour chaque thème d'intervention (en %)	306
Graphique 11 : La médiatisation des interventions économiques des collectivités territoriales (somme du nombre de reportages à caractère économique pour chaque niveau territorial)	308
Tableau 3 : résumé des sept reportages traitant de la gratuité des transports en commun dans l'agglomération toulousaine.....	309
Figure 1 : synthèse des interventions médiatiques des catégories d'acteurs.....	311
Graphique 12 : Part des types de structures intercommunales dans les reportages traitant de l'intercommunalité (37 occurrences)	319
Graphique 13 : Part relative des trois catégories de reportages traitant de l'Europe (en %)	327

Chapitre 6

Graphique 1 : part annuelle des acteurs politiques selon le clivage gauche/droite.....	344
Graphique 2 : Parts respectives des acteurs politiques selon leur appartenance partisane (sept périodes retenues).....	346
Graphique 3 : part annuelle des reportages politiques consacrés aux événements électoraux	362
Graphiques 4 et 5 : parts annuelles des reportages politiques consacrés aux élections centrales et périphériques	366
Graphique 6 : part des communes dans les reportages consacrés aux élections municipales.....	368
Tableau 1 : reportages de campagne pour les élections de mars 1992.....	374
Tableau 2 : grille de la soirée du 22 mars 1992	386

Chapitre 7

Tableau 1 : Schéma de classification des événements de H. Molotch et M. Lester.....	401
Figure 1 : domaines d'intervention médiatique des acteurs politiques par période trisannuelle (en nombre de reportages)	405
Graphique 1 : pourcentage d'informations par facteur.....	416
Tableau 2 : coordonnées et contributions des modalités sur les facteurs 1 et 2.....	417
Graphique 2 : AFC des thèmes d'intervention et des acteurs politiques (plan des facteurs 1 et 2).....	420
Tableau 3 : coordonnées et contributions des modalités sur les facteurs 4 et 5.....	423
Graphique 3 : AFC des thèmes et des acteurs politiques (facteurs 4 et 5).....	424
Tableau 4 : coordonnées et contributions des modalités sur les facteurs 1 et 3.....	427

Graphique 4 : AFC des actes médiatiques et des acteurs politiques (plan des facteurs 1 et 3).....	429
Tableau 5 : Typologie des événements politiques médiatisés par le journal télévisé régional	432

Chapitre 8

Tableau 1 : Evolution du cumul des mandats dans la région Midi-Pyrénées entre 1945 et 1992 (en %).	460
Graphique 1 : nombre total d'interventions au journal télévisé régional des élus locaux (somme des reportages).....	469

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	4
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	7
I - La télévision régionale : un média fortement structuré par les logiques politiques	10
- L'impact social et politique des actualités régionales.....	10
- L'effet de croyance en la puissance de la télévision.....	13
- Communication politique et télévision régionale	16
II - L'analyse du rôle politique intégrateur de la télévision régionale	21
- L'hypothèse d'une intégration politique par la télévision régionale.....	21
- Le protocole de recherche	25
• Retracer l'histoire politique de la télévision régionale	25
• Définir le rôle du journal télévisé régional : la constitution du corpus.....	29
• Analyser les médiations politiques du journal télévisé régional.....	34
III - Problématique générale.....	39

**PARTIE I – UNE INSTITUTION D’ETAT.
GENÈSE ET PERMANENCES DU MODÈLE FRANÇAIS DE TÉLÉVISION
RÉGIONALE.....44**

**Chapitre 1 - L’instrument d’une politique nationale d’aménagement du territoire
et des ondes (1962-1981).....47**

Section 1 - De l’invention du territoire à celle de la télévision régionale.....49

- §1. Le territoire national et la télévision.....50
 - Structurer le territoire national.....50
 - Structurer les représentations sociales52
- §2. La régionalisation de la radio-télévision56
 - Premières expériences.....56
 - La régionalisation selon Alain Peyrefitte.....58

Section 2 - Télévision en Midi-Pyrénées : une mise en place hétérogène62

- §1. De Radio-Pyrénées à la télévision régionale.....63
- §2. Un espace médiatique régional concurrentiel : le monopole de la
presse écrite bousculé.....66
 - Le poids de La Dépêche du Midi.....66
 - Les craintes face au nouveau média.....71
- §3. Un espace géographique contraignant : une région, deux éditions.....73
- §4. Les liens politiques et institutionnels de la station régionale77

Section 3 - L'impossible émancipation des stations de FR3 sous le septennat giscardien.....81

- §1. Les attermolements précédant la création de FR3.....82
- §2. L'interrégionalité contre la télévision régionale.....87
 - Une émancipation territoriale contrariée.....88
 - ...traduisant les tensions entre diverses forces institutantes92
- §3. L'émancipation politique de la télévision régionale : un argument nécessaire
mais illusoire.98
 - L’information au premier plan.....98
 - La logique commerciale contre la logique électorale100
 - La revendication du pluralisme par la direction de FR3.....100
 - En Midi-Pyrénées : les efforts et les limites de la libéralisation.....102
 - Réalité et dénonciations du monopole103

**Chapitre 2 - Décentralisation télévisuelle : l'échec du volontarisme
politique (1981-1986).....107**

Section 1 - Référentiels et limitations de la décentralisation de l’audiovisuel.....109

- §1. Les débats préalables sur la décentralisation de la télévision109
 - Le rôle central du référentiel communicationnel109
 - La « télévision décentralisée » de la commission Moinot111

§2. Les limites de la loi du 29 juillet 1982	113
- Les comités régionaux de la communication audiovisuelle ou la « distance suffisante » entre le pouvoir et l'audiovisuel.	114
- Le compromis des sociétés régionales de télévision.....	116
- L'inadéquation géographique des décentralisations administrative et télévisuelle	119
§3. L'impossible application de la loi.....	121
Section 2 - La déconcentration informelle de FR3.....	125
§1. La régionalisation par les programmes	126
- Des conceptions contrastées du rôle de la télévision régionale	126
- Le fait accompli ou la « régionalisation » de FR3 par les programmes.....	129
§2. L'émergence d'une concurrence : câble et réseaux.....	130
§3. La prédominance du modèle étatique.....	133
- En coulisses : le jeu des nominations.....	134
- A l'antenne : les choix stratégiques	137
Section 3 - La station midi-pyrénéenne : entre « vieux démons » et « nouvelle télévision ».....	142
§1. Les permanences d'un contrôle institutionnel.....	143
- sur le plan organique	144
- Sur le plan fonctionnel	145
§2. L'information, les syndicats et l'exacerbation des tensions.....	148
- Les tensions internes à la station midi-pyrénéenne.....	148
- La signification des tensions : la télévision régionale « organe de parti » ?.....	150
§3. Naissance d'une télévision de divertissement ?	151
Chapitre 3 - Concurrences et maintien du modèle étatique (1986-2000).....	154
Section 1 - Recentrages : le national et l'information.....	156
§1. Redéfinir les missions de FR3.....	157
- Bilans et nouvelles orientations	157
- L'information centrale : le 19-20.....	162
§2. Les ambitions déçues des régions	164
- Plaidoyers pour une télévision régionale	165
- En Midi-Pyrénées : l'essor des magazines et les revendications.....	169
- L'exacerbation des conflits Paris-Provence.....	172
• Les origines du conflit	172
• La crise de novembre-décembre 1990.....	177
Section 2 - Les succès de la « télévision de la France des Provinces » (1990-2000).....	182
§1. L'information locale et l'entrée de nouveaux pouvoirs dans le jeu médiatique	183
§2. Régional/national : un malaise persistant.....	188
- Les craintes de la « manipulation politique » et de la « rationalité économique »	188
- La crise de 1997 : les revendications de l'identité régionale.....	192
§3. Actualité du modèle français de télévision régionale.....	196

**PARTIE II – UN DISPOSITIF STRUCTURANT.
L'INTÉGRATION POLITIQUE DES COMMUNAUTÉS ET
DES TERRITOIRES PAR LE JOURNAL TÉLÉVISÉ RÉGIONAL.....204**

Chapitre 4 - Aspects structurants du journal télévisé régional.....206

Section 1 - Origines et actualité du programme-clé de la télévision régionale.....208

- §1. Les journaux télévisés régionaux midi-pyrénéens : une mise en place dominée par les contraintes techniques209
 - La prégnance des aspects techniques209
 - La question d'une double édition en Midi-Pyrénées214
- §2. Les décrochages locaux ou l'information locale comme nouveau marché.....216
 - Les fondements de l'information télévisée locale.....217
 - Les réaménagements de France 3 et les éditions locales en Midi-Pyrénées.....221
 - L'information locale : une affaire rentable221
 - Les éditions locales de France 3 Sud222
- §3. Un programme paradoxal : mise en perspective du journal télévisé régional.....227
 - Des moyens importants dont la gestion reste centralisée.....227
 - Les procédures budgétaires et le coût de l'information régionale228
 - La gestion des personnels et la nécessaire mobilité des journalistes230
 - Un contexte de diffusion défavorable contrebalancé par une audience élevée.....234
 - Le journal télévisé régional : un programme intégré dans la grille d'une chaîne généraliste234
 - La forte audience d'un programme spécifique237

Section 2 - La fabrication institutionnalisée des actualités télévisées régionales240

- §1. Les sources de l'information télévisée régionale241
 - L'analyse des sources de l'information télévisée régionale : les choix méthodologiques242
 - Les sources et la sélection de l'information.....245
 - Les sources et le traitement de l'information.....248
 - Les conséquences sur le rôle politique du journal télévisé régional.....251
- §2. Un dispositif « classique » de journal télévisé253
 - Les projets d'un modèle spécifique contrariés par les routines organisationnelles254
 - Le déroulement de l'édition du 23 août 1999258

Section 3 - L'information politique et le maillage centralisé du territoire midi-pyrénéen.....263

- §1. Le constat des inégalités départementales.....264
- §2. Rural vs. urbain : une opposition structurante.....268
 - Des départements inégalement dotés268
 - L'hégémonie toulousaine271

Chapitre 5 - Référents territoriaux de l'information télévisée régionale : la prégnance du national.....	274
Section 1 - Les collectivités territoriales et l'Etat au journal télévisé régional : éléments de quantification.....	277
§1. Les territoires médiatisés par leurs représentants : le maintien du cadre national	278
- Emergence des élus locaux et permanence de la représentation nationale.....	279
- Préfets et élus locaux : une redistribution des rôles.....	283
- Représentation nationale et médiatisation gouvernementale.....	284
§2. Eléments de représentation télévisée des collectivités territoriales.....	287
- Dans l'espace : équilibre des échelons territoriaux, déséquilibre des collectivités territoriales	289
- Dans le temps : maintien des déséquilibres et transformation de la médiatisation....	291
Section 2 - La médiatisation confuse des interactions territoriales.....	295
§1. L'action publique locale : les rapports d'association entre collectivités.....	295
- Les contrats et conventions entre acteurs publics	296
- Les financements croisés	302
§2. Concurrences et rapports de rivalité.....	305
- Les interventions des collectivités territoriales : une médiatisation concurrentielle ..	305
- La représentation des rivalités : l'exemple de la gratuité des transports en commun dans l'agglomération toulousaine.....	309
Section 3 - Le développement local : un référentiel commun sous l'égide de l'Etat.....	313
§1. Les territoires et la promotion du référentiel « développement local ».....	314
- Le développement local : un objet obligé de discours.....	314
- L'intercommunalité et les projets de redécoupage, instruments du développement local.....	318
§2. Les tentatives de remise en cause de la centralité de l'Etat : l'Occitanie et l'Europe..	321
- L'Occitanie comme repère.....	321
• Une place marginale dans l'information politique.....	321
• Les magazines en langue régionale : une légitimation nécessaire.....	323
- L'Europe comme perspective	325
• Catégories de traitement de l'Europe au journal télévisé régional	326
• L'aéronautique et l'agriculture ou la forte médiatisation des thèmes européens classiques.....	327
• Les fonds structurels : l'échec de la médiatisation du développement local par l'Europe	329
• La recherche d'une coopération transfrontalière	330

**PARTIE III – UNE TRIBUNE OFFICIELLE.
L'INTÉGRATION AU JEU POLITIQUE NATIONAL
DES ÉVÉNEMENTS ET DES ACTEURS POLITIQUES RÉGIONAUX337**

Chapitre 6 - La médiatisation de la compétition politique et l'unification des marchés politiques339

Section 1 - Partis et tendances politiques à l'antenne : une approche stratégique de l'information télévisée.....341

- §1. L'orientation partisane des acteurs politiques médiatisés341
 - Les tendances lourdes : la structuration selon l'axe gauche/droite.....342
 - Détail des partis politiques : la prime aux partis de gouvernement345
- §2. La question du pluralisme politique des informations télévisées régionales348
 - La dénonciation par les acteurs politiques d'une information biaisée349
 - Le contrôle du pluralisme353
 - Une question sensible pour les élus353
 - La réglementation et son application355

Section 2 - Les transformations de la couverture des campagnes électorales par le journal télévisé régional.....359

- §1. Elections centrales et périphériques : une médiatisation croissante.....361
 - La systématisation de la couverture des élections361
 - La couverture dominante des scrutins à enjeu national364
- §2. Les registres récurrents du traitement télévisuel des événements électoraux369
 - Une typologie de l'événement électoral370
 - Une étape obligée : la présentation des candidats et des listes371
 - Un aspect de la campagne au journal télévisé régional : le meeting politique375
 - L'élection : la représentation unifiée de la vie démocratique nationale379

Section 3 - Les soirées électorales : une arène intégrée384

- §1. Un dispositif structuré nationalement.....385
 - Des émissions spéciales organisées sous la forme de décrochages régionaux385
 - Un coût élevé, largement supporté par la direction nationale.....387
 - Une lutte pour l'audience à l'échelle nationale.....388
- §2. La représentation des enjeux politiques389
 - Un dispositif scénographique signifiant.....389
 - Le développement d'une expertise : l'annonce et le commentaire des résultats391
- §3. La participation des acteurs politiques393
 - Un cas prototypique : le débat Bapt-Baudis du 26 mars 1983.....393
 - L'organisation des débats durant les soirées électorales.....396

Chapitre 7 - La conformité républicaine des événements politiques.....398

Section 1 - Une approche thématique des événements politiques régionaux : la prééminence des événements de routine401

- §1. La constitution d'un tableau général des thèmes de l'information politique régionale.....402

§2. Des thématiques inégalement réparties	406
- Thèmes marginaux et nouvelles thématiques	407
- Les thèmes récurrents ou l'événement de routine.....	408
§3. Les effets structurants des événements de routine	410
Section 2 - Evénements de routine et acteurs politiques : la définition de profils	412
§1. Thèmes routiniers et acteurs politiques : l'analyse factorielle des correspondances ...	413
- Principes et application de l'AFC	414
- Première étape : la définition des profils des acteurs politiques nationaux	416
- Seconde étape : la définition des profils des acteurs politiques locaux	422
§2. Les actes médiatiques des acteurs politiques : une analyse complémentaire des profils	426
§3. Thèmes d'intervention et actes médiatiques des acteurs politiques : une typologie des événements politiques.....	430
Section 3 - L'examen des profils : les registres routiniers des événements politiques régionaux	433
§1. Gestion des affaires publiques : représentations traditionnelles et nouveaux registres.....	435
- Les permanences des registres officiels	435
• Les visites du personnel politique national.....	435
• Déclarations et réactions : un journalisme de service public.....	438
- Communication et négociation au service de l'information politique.....	441
• Collectivités territoriales : la légitimation par l'explication	441
• Un thème particulier : la communication.....	444
§2. Evénements et stratégie politique : la force de la République	447
- Le jeu des partis politiques : une compétition nationale.....	447
- Le corps préfectoral en représentation	449
- Registres municipaux : la commune et la République.....	452
• De l'inauguration... ..	452
• ... au festival	454
Chapitre 8 - Les notables et la consécration de l'ordre politique	457
Section 1 - L'intervention médiatique et la notabilité.....	459
§1. Le cumul des mandats ou la confusion des rôles	459
- Le cumul dans le cadre midi-pyrénéen	460
- Conséquences télévisuelles : une confusion des rôles	461
§2. Notables et visibilité médiatique	464
§3. Tableau général des notables midi-pyrénéens au journal télévisé régional	467
Section 2 - Une structuration territoriale déterminante : les grandes figures de la politique midi-pyrénéenne.....	470
§1. Les figures notabiliaires des départements périphériques.....	471
§2. Quercy Rouergue Actualités : un terrain spécifique	474
§3. La prépondérance des notables toulousains	477

Section 3 - Les permanences d'une médiation notabiliaire traditionnelle	480
§1. Un événement médiatique récurrent : le portrait télévisuel	481
- La mise en scène des espaces privés de l'homme politique	481
- L'incarnation du rôle politique	483
§2. Anciennes et nouvelles oligarchies politico-médiatiques	485
- Un médiateur omniprésent : l' élu local - ministre et ses variantes	486
- Les « grands » élus locaux	489
CONCLUSION GENERALE	492
ANNEXES	504
TABLE DES ANNEXES	505
BIBLIOGRAPHIE	625
TABLE DES GRAPHIQUES, TABLEAUX ET FIGURES	637
TABLE DES MATIÈRES	640